



5
13 14



Nº 13827

OEUVRES

COMPLÈTES

DE BUFFON.

DE L'IMPRIMERIE DE PLASSAN, RUE DE VAUGIRARD, N° 15,
DERRIÈRE L'ODÉON.

OEUVRES
COMPLÈTES
DE BUFFON,

MISES EN ORDRE
PAR M. LE COMTE DE LACEPÈDE.

SECONDE ÉDITION.

TOME QUATORZIÈME.



A PARIS,
CHEZ RAPET, RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARCS, N° 41.

M. DCCC. XIX.

683091 -B.

DM

1952 (7-7-1954)

"K.O. 1954"

25,000,00

570

B929e

HISTOIRE NATURELLE.

QUADRUPÈDES.

~~~~~

### DU RATON-CRABIER.

---

Nous donnons ici (*planche 40*) la figure d'un animal qui nous a été envoyé de Cayenne par M. de la Borde, sous la dénomination impropre de *chien-crabier*, et qui n'a d'autre rapport avec le crabier que l'habitude de manger également des crabes; mais il tient beaucoup du raton par la grandeur, la forme et les proportions de la tête, du corps et de la queue; et comme nous ignorons le nom qu'il porte dans son pays natal, nous lui donnerons, en attendant que nous en soyons informés, la dénomination de *raton-crabier*, pour le distinguer et du raton et du crabier.

Cet animal a été envoyé de Cayenne avec le nom et l'indication suivante : *chien-crabier adulte, fe-*

*melle prise nourrissant trois petits.* Mais, comme nous venons de le dire, il n'a nul rapport apparent avec le crabier; il n'en a ni la forme du corps, ni la queue écailleuse. Sa longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, est de vingt-trois pouces six lignes, et par conséquent elle est à peu près égale à celle du raton, qui est de vingt-deux pouces six lignes; les autres dimensions sont proportionnellement les mêmes entre ces deux animaux, à l'exception de la queue, qui est plus courte et beaucoup plus mince dans cet animal que celle du raton.

La couleur de ce raton-crabier est d'un fauve mêlé de noir et de gris : le noir domine sur la tête, le cou et le dos; mais le fauve est sans mélange sur les côtés du cou et du corps : le bout du nez et les naseaux sont noirs. Les plus grands poils des moustaches ont quatre pouces de longueur, et ceux du dessus de l'angle des yeux ont deux pouces deux lignes. Une bande d'un brun noirâtre environne les yeux, et s'étend presque jusqu'aux oreilles : elle passe sur le museau, se prolonge et s'unit au noir du sommet de la tête. Le dedans des oreilles est garni d'un poil blanchâtre, et une bande de cette même couleur règne au-dessus des yeux, et il y a une tache blanche au milieu du front; les joues, les mâchoires, le dessous du cou, de la poitrine et du ventre, sont d'un blanc jaunâtre; les jambes et les pieds sont d'un brun noirâtre, celles de devant



1875  
1876  
1877  
1878  
1879  
1880  
1881  
1882  
1883  
1884  
1885  
1886  
1887  
1888  
1889  
1890  
1891  
1892  
1893  
1894  
1895  
1896  
1897  
1898  
1899  
1900  
1901  
1902  
1903  
1904  
1905  
1906  
1907  
1908  
1909  
1910  
1911  
1912  
1913  
1914  
1915  
1916  
1917  
1918  
1919  
1920  
1921  
1922  
1923  
1924  
1925  
1926  
1927  
1928  
1929  
1930  
1931  
1932  
1933  
1934  
1935  
1936  
1937  
1938  
1939  
1940  
1941  
1942  
1943  
1944  
1945  
1946  
1947  
1948  
1949  
1950  
1951  
1952  
1953  
1954  
1955  
1956  
1957  
1958  
1959  
1960  
1961  
1962  
1963  
1964  
1965  
1966  
1967  
1968  
1969  
1970  
1971  
1972  
1973  
1974  
1975  
1976  
1977  
1978  
1979  
1980  
1981  
1982  
1983  
1984  
1985  
1986  
1987  
1988  
1989  
1990  
1991  
1992  
1993  
1994  
1995  
1996  
1997  
1998  
1999  
2000  
2001  
2002  
2003  
2004  
2005  
2006  
2007  
2008  
2009  
2010  
2011  
2012  
2013  
2014  
2015  
2016  
2017  
2018  
2019  
2020  
2021  
2022  
2023  
2024  
2025  
2026  
2027  
2028  
2029  
2030  
2031  
2032  
2033  
2034  
2035  
2036  
2037  
2038  
2039  
2040  
2041  
2042  
2043  
2044  
2045  
2046  
2047  
2048  
2049  
2050  
2051  
2052  
2053  
2054  
2055  
2056  
2057  
2058  
2059  
2060  
2061  
2062  
2063  
2064  
2065  
2066  
2067  
2068  
2069  
2070  
2071  
2072  
2073  
2074  
2075  
2076  
2077  
2078  
2079  
2080  
2081  
2082  
2083  
2084  
2085  
2086  
2087  
2088  
2089  
2090  
2091  
2092  
2093  
2094  
2095  
2096  
2097  
2098  
2099  
2100



*Entre eux*  
 1. Le Raton crabier ..... Page 6.  
 2. Le Coati ..... 7.

3. Le Kinkajou, ... 15

David



sont couvertes d'un poil court; les doigts sont longs et bien séparés les uns des autres. La queue est environnée de six anneaux noirs, dont les intervalles sont d'un fauve grisâtre; ce qui établit encore une différence entre cet animal et le vrai raton, dont la queue longue, grosse et touffue, est seulement annelée sur la face supérieure. Ces deux espèces de ratons diffèrent encore entre elles par la couleur du poil, qui dans le raton est, sur le corps, d'un noir mêlé de gris et de fauve-pâle, et sur les jambes, de couleur blanchâtre, au lieu que dans celui-ci il est d'un fauve mêlé de noir et de gris sur le corps, et d'un brun noirâtre sur les jambes. Ainsi, quoique ces deux animaux aient plusieurs rapports entre eux, leurs différences nous paroissent suffisantes pour en faire deux espèces distinctes.

---

## DU COATI.<sup>1</sup>

PLUSIEURS auteurs ont appelé *coati-mondi* l'animal dont il est ici question : nous l'avons eu vivant; et après l'avoir comparé au coati indiqué par Thevet et décrit par Marcgrave, nous avons reconnu que c'étoit le même animal qu'ils ont appelé *coati*

<sup>1</sup> *Cuati, Singularités de la France antarctique*, par André Thevet; Paris, 1558, pag. 95 et 96.

*Coati*, Marcgrave, *Hist. nat. Brasil.*, pag. 228.

*Coati-mondi*, *Hist. de l'Acad.*, t. III, part. II, p. 17.

*Vulpes minor, rostro superiori longiusculo, caudâ*

tout court : et il y a toute apparence que le coati-mondi n'est pas un animal d'une autre espèce, mais une simple variété de celle-ci; car Marcgrave, après avoir donné la description du coati, dit précisément qu'il y a d'autres coatis qui sont d'un brun noirâtre, que l'on appelle au Brésil *coati-mondi* pour les distinguer des autres : il n'admet donc d'autres différences entre le coati et le coati-mondi, que celle de la couleur du poil; et dès-lors on ne doit pas les considérer comme deux espèces distinctes, mais les regarder comme des variétés dans la même espèce.

Le coati est très-différent du raton que nous avons décrit dans le volume précédent : il est de plus petite taille; il a le corps et le cou beaucoup plus allongés, la tête aussi plus longue, ainsi que le museau, dont la mâchoire supérieure est terminée par une espèce de groin mobile qui déborde d'un pouce ou d'un pouce et demi au-delà de l'extrémité de la mâchoire inférieure; ce groin retroussé en haut, joint au grand allongement des mâchoires, fait paroître le museau courbé et relevé en haut. Le coati a aussi les yeux beaucoup plus petits que le raton, les oreilles encore plus courtes, le poil

*annulatim ex nigro et rufo variegatâ.* Barrère, *Histoire de la France équinoxiale*, pag. 167.

*Ursus naso producto et mobili, caudâ annulatim variegatâ.* Le coati-mondi à queue annelée, Brisson, *Regn. animal.*, pag. 263.



moins long, plus rude et moins peigné, les jambes plus courtes, les pieds plus longs et plus appuyés sur le talon : il avoit, comme le raton, la queue annelée,<sup>1</sup> et cinq doigts à tous les pieds.

Quelques personnes pensent que le blaireau-cochon pourroit bien être le coati, et l'on a rapporté<sup>2</sup> à cet animal le *taxus suillus* dont Aldrovande donne la figure : mais si l'on fait attention que le blaireau-cochon dont parlent les chasseurs est supposé se trouver en France, et même dans des climats plus froids de notre Europe, qu'au contraire le coati ne se trouve que dans les climats méridionaux de l'autre continent, on rejettera aisément cette idée, qui d'ailleurs n'est nullement fondée;<sup>3</sup> car la figure donnée par Aldrovande n'est autre chose qu'un blaireau, auquel on a fait un groin de cochon. L'auteur ne dit pas qu'on ait dessiné cet animal d'après nature, et il n'en donne aucune description. Le muscau très-allongé et le groin mobile en tout sens suffisent pour faire distinguer le coati de tous les autres animaux; il a, comme l'ours, une grande facilité à se tenir debout sur les pieds

<sup>1</sup> Il y a aussi des coatis dont la queue est d'une seule couleur; mais comme ils ne diffèrent des autres que par ce seul caractère, cette différence ne nous paroît pas suffire pour en faire deux espèces, et nous estimons que ce n'est qu'une variété dans la même espèce.

<sup>2</sup> Brisson, *Regn. animal.*, pag. 263.

<sup>3</sup> Voyez dans le volume précédent, page 120, ce que nous avons dit du blaireau-cochon, dans l'article *du blaireau*.

de derrière, qui portent en grande partie sur le talon, lequel même est terminé par de grosses callosités qui semblent le prolonger au dehors et augmenter l'étendue de l'assiette du pied.

Le coati est sujet à manger sa queue, qui, lorsqu'elle n'a pas été tronquée, est plus longue que son corps; il la tient ordinairement élevée, la fléchit en tout sens, et la promène avec facilité. Ce goût singulier, et qui paroît contre nature, n'est cependant pas particulier au coati : les singes, les makis, et quelques autres animaux à queue longue, rongent le bout de leur queue, en mangent la chair et les vertèbres, et la raccourcissent peu à peu d'un quart ou d'un tiers. On peut tirer de là une induction générale, c'est que dans des parties très-allongées, et dont les extrémités sont par conséquent très-éloignées des sens et du centre du sentiment, ce même sentiment est foible, et d'autant plus foible que la distance est plus grande et la partie plus menue : car si l'extrémité de la queue de ces animaux étoit une partie fort sensible, la sensation de la douleur seroit plus forte que celle de cet appétit, et ils conserveroient leur queue avec autant de soin que les autres parties de leur corps. Au reste, le coati est un animal de proie qui se nourrit de chair et de sang, qui, comme le renard ou la fouine, égorge les petits animaux, les volailles,

<sup>1</sup> Marcgrave, *Hist. Brasil.*, pag. 228.

mange les œufs, cherche les nids des oiseaux; et c'est probablement par cette conformité de naturel, plutôt que par la ressemblance de la fouine,

- *Singularités de la France antarct.*, par Thevet, p. 96.

On trouve dans le septième volume de l'*Académie royale des Sciences de Suède*, un mémoire de M. Linnæus sur le coati-mondi. Nous croyons devoir rapporter ici l'extrait que l'auteur de la *Bibliothèque raisonnée* a fait de ce mémoire, sans prétendre garantir les faits qui y sont rapportés.

« M. Linnæus donne dans un mémoire l'histoire naturelle du coati-mondi. Cet animal se trouve également dans l'Amérique méridionale et dans la septentrionale. Il approche de l'ours par la longueur de ses jambes de derrière, sa tête penchée, son poil épais, et par ses pattes; mais il est petit et familier, et sa queue est fort longue, et rayée de différentes couleurs. M. le prince successeur de Suède avoit fait présent d'un de ces animaux à M. Linnæus, qui l'a entretenu assez long-temps dans sa maison aux dépens des douceurs qu'il pouvoit attraper, et quelquefois de ceux de sa basse-cour, où le coati-mondi, malgré le droit de l'hospitalité, emportoit des têtes à coups de dents, et humoit le sang. Il est remarquable par son extrême opiniâtreté à ne rien faire contre son gré. Malgré sa petitesse, il se défendoit avec une force extraordinaire lorsqu'on le faisoit marcher malgré lui, et se cramponnoit contre les jambes des personnes, dont il alloit familièrement ravager les poches et confisquer ce qu'il y trouvoit à sa bienséance. Cette opiniâtreté a son remède; le coati craint extrêmement les soies de cochon, la moindre brosse lui faisoit quitter prise. Un matin l'étranglera un jour qu'il s'étoit sauvé dans un jardin du voisinage, et M. Linnæus en donne l'anatomie. Son genre de vie est assez extraordinaire, il dormoit depuis minuit jusqu'à midi, veilloit le reste du jour, et se promenoit régulièrement depuis six heures du soir jusqu'à minuit, quelque temps qu'il fit. C'est apparemment le

qu'on a regardé le coati comme une espèce de petit renard.<sup>1</sup>

[Quelques personnes qui ont séjourné dans l'Amérique méridionale, m'ont informé que les coatis produisent ordinairement trois petits, qu'ils se font des tanières en terre comme des renards, que leur chair a un mauvais goût de venaison, mais qu'on peut faire de leurs peaux d'assez belles fourrures. Ils m'ont assuré que ces animaux s'appriivoisent fort aisément, qu'ils deviennent même très-caressants, et qu'ils sont sujets à manger leur queue, ainsi que les sapajous, guenons, et la plupart des autres animaux à longue queue des climats chauds. Lorsqu'ils ont pris cette habitude sanguinaire, on ne peut pas les en corriger; ils continuent de ronger leur queue, et finissent par mourir, quelques soins et quelque nourriture qu'on puisse leur donner. Il semble que cette inquiétude est produite par une vive démangeaison; mais peut-être les préserveroit-on du mal qu'ils se font, en couvrant l'extrémité de la queue avec une plaque mince de métal, comme l'on couvre quelquefois les perroquets sur le ventre pour les empêcher de se déplumer.]'

» temps que la Nature a assigné à cette espèce d'animaux  
 » dans leur patrie, pour pourvoir à leurs besoins, et pour  
 » aller à la chasse des oiseaux et à la découverte de leurs  
 » œufs, qui font leur principale nourriture. » (*Bibliothèque raisonnée*, tom. XLI, partie I<sup>re</sup>, pag. 25.)

<sup>1</sup> *Vulpes minor*, etc., Barrère, *Histoire de la France équinoxiale*.

## DU KINKAJOU

LA conformité des noms de *kinkajou* et de *carcajou* m'avoit porté à croire, avec tous les autres naturalistes, qu'ils appartenoient au même animal. Cependant, ayant recherché dans les anciens voyageurs, j'ai retrouvé ce même passage de Denis, que je n'avois cité qu'en partie, parce que j'avois imaginé que ce voyageur s'étoit trompé en disant que le kinkajou, que je prenois alors pour le carcajou, ressembloit à un chat, d'autant que tous les autres voyageurs s'accordoient à donner au carcajou une figure différente et semblable à celle du glouton. Voici donc ce passage en entier :

« Le kinkajou ressemble un peu à un chat d'un  
» poil roux brun; il a la queue longue et la relève  
» sur son dos, pliée en deux ou trois plis; il a des  
» griffes et grimpe sur les arbres, où il se couche  
» tout de son long sur les branches pour attendre  
» sa proie et se jeter dessus pour la dévorer. Il se  
» jette sur le dos d'un orignal, l'entoure de sa queue,  
» lui ronge le cou au-dessus des oreilles, jusqu'à ce  
» qu'il tombe. Quelque vite que puisse courir l'o-  
» rignal, et quelque fort qu'il puisse se frotter con-  
» tre les arbres ou les buissons, le kinkajou ne lâ-  
» che jamais prise; mais s'il peut gagner l'eau, il  
» est sauvé, parce qu'alors le kinkajou lâche prise  
» et saute à terre. Il y a quatre ans qu'un kinkajou

» m'attrapa une génisse et lui coupa le cou. Les  
 » renards sont ses chasseurs; ils vont à la décou-  
 » verte tandis que le kinkajou est en embuscade,  
 » où il attend l'original, que les renards ne man-  
 » quent pas de lui amener.<sup>1</sup> »

Cette notice s'accorde assez avec la figure et la description que nous venons de donner de cet animal, pour présumer que c'est le même, et que le carcajou et le kinkajou sont deux animaux d'espèces distinctes et séparées, qui n'ont de commun entre eux que de se jeter sur les originaux et sur les autres bêtes fauves pour en boire le sang.

Nous venons de dire que le kinkajou se trouve dans les montagnes de la Nouvelle-Espagne; mais il se trouve aussi dans celles de la Jamaïque, où les naturels du pays le nomment *poto*, et non pas *kinkajou*. M. Collinson m'a envoyé le dessin de ce *poto* ou kinkajou, que je donne ici (*planche 40*) avec la notice suivante.

« Le corps de cet animal est de couleur unifor-  
 » me, et d'un roux mêlé de gris cendré; le poil  
 » court, mais très-épais; la tête arrondie, le mu-  
 » seau court, nu et noirâtre; les yeux bruns, les  
 » oreilles courtes et arrondies, des poils longs tout  
 » autour de la gueule, qui sont appliqués sur le  
 » museau et ne forment point de moustaches; la

<sup>1</sup> *Description géographique et historique des côtes de l'Amérique septentrionale*, par Denis, pag. 330.

» langue étroite, longue, et que l'animal fait sou-  
 » vent sortir de sa gueule, de trois ou quatre pou-  
 » ces; la queue de couleur uniforme, diminuant  
 » toujours de grosseur jusqu'à l'extrémité, qui se  
 » recourbe lorsque l'animal le veut, et avec laquelle  
 » il s'attache et peut saisir et serrer fortement. Cet-  
 » te queue est plus longue que le corps, qui a quin-  
 » ze pouces depuis le bout du nez jusqu'à l'extré-  
 » mité du corps, et la queue en a dix-sept.

» Cet animal avoit été pris dans les montagnes  
 » de la Jamaïque. Il est doux, et on peut le manier  
 » sans crainte; il est comme endormi la journée, et  
 » très-vif pendant la nuit. Il diffère beaucoup de  
 » tous ceux dont le genre est déterminé. Sa langue  
 » n'est pas si rude que celle des chats ou des autres  
 » animaux du genre des *viverra*, auquel il a rap-  
 » port par la forme de la tête et par celle des grif-  
 » fes. Il a autour de la bouche beaucoup de poils  
 » longs de deux à trois pouces, qui sont bouclés et  
 » très-doux. Les oreilles sont placées bas et presque  
 » vis-à-vis de l'œil. Quand il dort, il se met en bou-  
 » le, à peu près comme le hérisson, ses pieds ra-  
 » massés en avant et étendus sous les joues. Il se  
 » sert de sa queue pour tirer un poids aussi pesant  
 » que son corps.<sup>1</sup> »

Il est évident, en comparant les deux dessins et

<sup>1</sup> Note envoyée par M. Collinson à M. de Buffon, 12 décembre 1766.

la description de M. Collinson avec celle de M. Simon Chauveau, qu'elles ont toutes deux rapport au même animal, à quelques variétés près qui n'en changent pas l'espèce.

[ Nous avons reconnu que le kinkajou, que nous n'avions pas d'abord distingué du carcajou ou glouton d'Amérique, est néanmoins d'une espèce toute différente; l'on peut voir ce que nous en avons dit. Il ne nous reste qu'à y ajouter une note que M. Simon Chauveau nous a donnée depuis,<sup>1</sup> sur les habitudes du kinkajou qu'il a gardé vivant durant plusieurs années.

« Son attitude favorite est d'être assis d'aplomb  
 » sur son cul et ses pates de derrière, le corps droit  
 » avec un fruit dans les pates de devant, et la queue  
 » roulée en volute horizontale.

» J'ai plusieurs fois pris la résolution, continue  
 » M. Simon Chauveau, de vous offrir cet animal  
 » vivant, pour le soumettre à vos observations : mais  
 » il venoit dans ces instants me caresser si douce-  
 » ment et jouer autour de moi avec tant de gaieté,  
 » que, séduit par ses gentillesses, je n'ai jamais eu  
 » le courage de m'en séparer. Il est mort le 3 jan-  
 » vier de cette année ( 1780 ), et c'étoit le neuviè-  
 » me hiver qu'il passoit à Paris, sans que le froid ni  
 » aucune autre chose eût paru l'avoir incommodé. »]

<sup>1</sup> *Lettre à M. de Buffon*, datée de Paris, le 31 janvier 1780.



DU CASTOR.<sup>1</sup>

AUTANT l'homme s'est élevé au-dessus de l'état de nature, autant les animaux se sont abaissés au-dessous : soumis et réduits en servitude, ou traités comme rebelles et dispersés par la force, leurs sociétés se sont évanouies, leur industrie est devenue stérile, leurs foibles arts ont disparu; chaque espèce a perdu ses qualités générales, et tous n'ont conservé que leurs propriétés individuelles, perfectionnées dans les uns par l'exemple, l'imitation, l'éducation, et dans les autres par la crainte et par la nécessité où ils sont de veiller continuellement à leur sûreté. Quelles vues, quels desseins, quels projets peuvent avoir des esclaves sans âme, ou des relégués sans puissance! ramper ou fuir, et toujours exister d'une manière solitaire, ne rien édifier, ne rien produire, ne rien transmettre, et toujours languir dans la calamité, déchoir, se per-

<sup>1</sup> Ou bièvre; en grec, κάστος; en italien, *bivaro*, *bevero*; en espagnol, *bevaro*; en allemand, *biber*; en anglais, *beaver*; en suédois, *bæffwer*; en polonais, *bobr*.

*Castor*, Gesner, *Hist. quadrup.*, pag. 309. *Icon. animal. quadrup.*, pag. 84.

*Castor sive fiber*, Ray, *Synops. animal. quadrup.*, pag. 209.

*Castor caudâ ovatâ planâ, fiber*, Linnæus.

*Castor, fiber*, Klein, *de Quadrup.*, pag. 91.

*Castor castanei coloris, caudâ horizontaliter planâ.*  
*Castor sive fiber*, Brisson, *Regn. animal.*, pag. 133.

pétuer sans se multiplier, perdre en un mot par la durée autant et plus qu'ils n'avoient acquis par le temps.

Aussi ne reste-t-il quelques vestiges de leur merveilleuse industrie que dans ces contrées éloignées et désertes, ignorées de l'homme pendant une longue suite de siècles, où chaque espèce pouvoit manifester en liberté ses talents naturels, et les perfectionner dans le repos en se réunissant en société durable. Les castors sont peut-être le seul exemple qui subsiste comme un ancien monument de cette espèce d'intelligence des brutes, qui, quoique infiniment inférieure par son principe à celle de l'homme, suppose cependant des projets communs et des vues relatives; projets qui, ayant pour base la société, et pour objet une digue à construire, une bourgade à élever, une espèce de république à fonder, supposent aussi une manière quelconque de s'entendre et d'agir de concert.

Les castors, dira-t-on, sont parmi les quadrupèdes ce que les abeilles sont parmi les insectes. Quelle différence! Il y a dans la Nature, telle qu'elle nous est parvenue, trois espèces de sociétés qu'on doit considérer avant de les comparer : la société libre de l'homme, de laquelle, après Dieu, il tient toute sa puissance; la société gênée des animaux, toujours fugitive devant celle de l'homme; et enfin la société forcée de quelques petites bêtes qui, naissant toutes en même temps dans le même lieu,







*Frère Ponce*

1. Le Castor. . . . . Page 17.

2. L'Ondatra . . . . . 44.

3. Le Desman . . . . . Page 44.

4. Le Cibai . . . . . 65.

*David sc.*



sont contraintes d'y demeurer ensemble. Un individu pris solitairement et au sortir des mains de la Nature, n'est qu'un être stérile, dont l'industrie se borne au simple usage des sens; l'homme lui-même dans l'état de pure nature, dénué de lumières et de tous les secours de la société, ne produit rien, n'édifie rien. Toute société, au contraire, devient nécessairement féconde, quelque fortuite, quelque aveugle qu'elle puisse être, pourvu qu'elle soit composée d'êtres de même nature : par la seule nécessité de se chercher ou de s'éviter, il s'y formera des mouvements communs, dont le résultat sera souvent un ouvrage qui aura l'air d'avoir été conçu, conduit et exécuté avec intelligence. Ainsi l'ouvrage des abeilles, qui, dans un lieu donné, tel qu'une ruche ou le creux d'un vicux arbre, bâtissent chacune leur cellule; l'ouvrage des mouches de Cayenne, qui non-seulement font aussi leurs cellules, mais construisent même la ruche qui doit les contenir, sont des travaux purement mécaniques qui ne supposent aucune intelligence, aucun projet concerté, aucune vue générale; des travaux qui, n'étant que le produit d'une nécessité physique, un résultat de mouvements communs, s'exercent toujours de la même façon, dans tous les temps et dans tous les lieux, par une multitude

<sup>1</sup> Voyez les preuves que j'en ai données dans le *Discours sur la nature des Animaux*

qui ne s'est point assemblée par choix, mais qui se trouve réunie par force de nature. Ce n'est donc pas la société, c'est le nombre seul qui opère ici; c'est une puissance aveugle, qu'on ne peut comparer à la lumière qui dirige toute société. Je ne parle point de cette lumière pure, de ce rayon divin qui n'a été départi qu'à l'homme seul; les castors en sont assurément privés comme tous les autres animaux : mais leur société n'étant point une réunion forcée, se faisant au contraire par une espèce de choix, et supposant au moins un concours général et des vues communes dans ceux qui la composent, suppose au moins aussi une lueur d'intelligence qui, quoique très-différente de celle de l'homme par le principe, produit cependant des effets assez semblables pour qu'on puisse les comparer, non pas dans la société plénière et puissante, telle qu'elle existe parmi les peuples anciennement policés, mais dans la société naissante chez des hommes sauvages, laquelle seule peut, avec équité, être comparée à celle des animaux.

Voyons donc le produit de l'une et l'autre de ces sociétés; voyons jusqu'où s'étend l'art du castor, et où se borne celui du sauvage. Rompre une branche pour s'en faire un bâton, se bâtir une hutte, la couvrir de feuillage pour se mettre à l'abri, amasser de la mousse ou du foin pour se faire un lit, sont des actes communs à l'animal et au sauvage. Les ours font des huttes, les siuges ont des bâtons;



plusieurs autres animaux se pratiquent un domicile propre, commode, impénétrable à l'eau. Frotter une pierre pour la rendre tranchante et s'en faire une hache, s'en servir pour couper, pour écorcher du bois, pour aiguiser des flèches, pour creuser un vase; écorcher un animal pour se revêtir de sa peau, en prendre les nerfs pour faire une corde d'arc, attacher ces mêmes nerfs à une épine dure, et se servir de tous deux comme de fil et d'aiguille, sont des actes purement individuels que l'homme en solitude peut tous exécuter sans être aidé des autres; des actes qui dépendent de sa seule conformation, puisqu'ils ne supposent que l'usage de la main : mais couper et transporter un gros arbre, élever un carbet, construire une pirogue, sont au contraire des opérations qui supposent nécessairement un travail commun et des vues concertées. Ces ouvrages sont aussi les seuls résultats de la société naissante chez des nations sauvages, comme les ouvrages des castors sont les fruits de la société perfectionnée parmi ces animaux : car il faut observer qu'ils ne songent point à bâtir, à moins qu'ils n'habitent un pays libre, et qu'ils n'y soient parfaitement tranquilles. Il y a des castors en Languedoc, dans les îles du Rhône; il y en a en plus grand nombre dans les provinces du nord de l'Europe : mais comme toutes ces contrées sont habitées ou du moins fort fréquentées par les hommes, les castors y sont, comme tous les autres animaux,

dispersés, solitaires, fugitifs, ou cachés dans un terrier; on ne les a jamais vus se réunir, se rassembler, ni rien entreprendre, ni rien construire; au lieu que dans ces terres désertes où l'homme en société n'a pénétré que bien tard, et où l'on ne voyoit auparavant que quelques vestiges de l'homme sauvage, on a partout trouvé les castors réunis, formant des sociétés, et l'on n'a pu s'empêcher d'admirer leurs ouvrages. Nous tâcherons de ne citer que des témoins judicieux, irréprochables, et nous ne donnerons pour certains que les faits sur lesquels ils s'accordent : moins portés peut-être que quelques-uns d'entre eux à l'admiration, nous nous permettrons le doute et même la critique sur tout ce qui nous paroîtra trop difficile à croire.

Tous conviennent que le castor, loin d'avoir une supériorité marquée sur les autres animaux, paroît au contraire être au-dessous de quelques-uns d'entre eux pour les qualités purement individuelles; et nous sommes en état de confirmer ce fait, ayant encore actuellement un jeune castor vivant, qui nous a été envoyé du Canada, et que nous gardons depuis près d'un an. C'est un animal assez doux, assez tranquille, assez familier, un peu triste, même un peu plaintif, sans passions violentes,

† Ce castor, qui a été pris jeune, m'a été envoyé au commencement de l'année 1758, par M. de Montbelliard, capitaine dans Royal-Artillerie.

sans appétits véhéments, ne se donnant que peu de mouvement, ne faisant d'effort pour quoi que ce soit, cependant occupé sérieusement du désir de sa liberté, rongant de temps en temps les portes de sa prison, mais sans fureur, sans précipitation, et dans la seule vue d'y faire une ouverture pour en sortir; au reste assez indifférent, ne s'attachant pas volontiers, ne cherchant point à nuire et assez peu à plaire. Il paroît inférieur au chien par les qualités relatives qui pourroient l'approcher de l'homme; il ne semble fait ni pour servir, ni pour commander, ni même pour commercer avec une autre espèce que la sienne : son sens, renfermé dans lui-même, ne se manifeste en entier qu'avec ses semblables; seul, il a peu d'industrie personnelle, encore moins de ruses, pas même assez de défiance pour éviter des pièges grossiers : loin d'attaquer les autres animaux, il ne sait pas même se bien défendre; il préfère la fuite au combat, quoiqu'il morde cruellement et avec acharnement lorsqu'il se trouve saisi par la main du chasseur. Si l'on considère donc cet animal dans l'état de nature, ou plutôt dans son état de solitude et de dispersion, il ne paroîtra pas, pour les qualités intérieures, au-dessus des autres animaux : il n'a pas

' M. Klein a cependant écrit qu'il en avoit nourri un pendant plusieurs années, qui le suivoit et l'alloit chercher comme les chiens vont chercher leurs maîtres.

plus d'esprit que le chien, de sens que l'éléphant, de finesse que le renard, etc. Il est plutôt remarquable par des singularités de conformation extérieure, que par la supériorité apparente de ses qualités intérieures. Il est le seul parmi les quadrupèdes qui ait la queue plate, ovale, et couverte d'écaillés, de laquelle il se sert comme d'un gouvernail pour se diriger dans l'eau; le seul qui ait des nageoires aux pieds de derrière, et en même temps les doigts séparés dans ceux du devant, qu'il emploie comme des mains pour porter à sa bouche; le seul qui, ressemblant aux animaux terrestres par les parties antérieures de son corps, paroisse en même temps tenir des animaux aquatiques par les parties postérieures : il fait la nuance des quadrupèdes aux poissons, comme la chauve-souris fait celle des quadrupèdes aux oiseaux. Mais ces singularités seroient plutôt des défauts que des perfections, si l'animal ne savoit tirer de cette conformation, qui nous paroît bizarre, des avantages uniques, et qui le rendent supérieur à tous les autres.

Les castors commencent par s'assembler au mois de juin ou de juillet pour se réunir en société; ils arrivent en nombre et de plusieurs côtés, et forment bientôt une troupe de deux ou trois cents : le lieu du rendez-vous est ordinairement le lieu de l'établissement, et c'est toujours au bord des eaux. Si ce sont des eaux plates, et qui se soutiennent à la même hauteur comme dans un lac, ils se dispen-

sent d'y construire une digue : mais dans les eaux courantes , et qui sont sujettes à hausser ou baisser, comme sur les ruisseaux, les rivières, ils établissent une chaussée; et par cette retenue ils forment une espèce d'étang ou de pièce d'eau qui se soutient toujours à la même hauteur. La chaussée traverse la rivière comme une écluse, et va d'un bord à l'autre; elle a souvent quatre-vingts ou cent pieds de longueur sur dix ou douze pieds d'épaisseur à sa base. Cette construction paroît énorme pour des animaux de cette taille, et suppose en effet un travail immense<sup>1</sup> : mais la solidité avec laquelle l'ouvrage est construit, étonne encore plus que sa grandeur. L'endroit de la rivière où ils établissent cette digue est ordinairement peu profond; s'il se trouve sur le bord un gros arbre qui puisse tomber dans l'eau, ils commencent par l'abattre pour en faire la pièce principale de leur construction. Cet arbre est souvent plus gros que le corps d'un homme; ils le scient, ils le rongent au pied; et sans autre instrument que leurs quatre dents incisives, ils le coupent en assez peu de temps, et le font tomber du côté qu'il leur plaît, c'est-à-dire en travers sur la rivière; ensuite ils coupent les branches de la cime de cet arbre tombé, pour le met-

<sup>1</sup> Les plus grands castors pèsent cinquante ou soixante livres, et n'ont guère que trois pieds de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue.

tre de niveau et le faire porter partout également. Ces opérations se font en commun; plusieurs castors rongent ensemble le pied de l'arbre pour l'abattre; plusieurs aussi vont ensemble pour en couper les branches lorsqu'il est abattu; d'autres parcourent en même temps les bords de la rivière, et coupent de moindres arbres, les uns gros comme la jambe, les autres comme la cuisse; ils les dépècent et les scient à une certaine hauteur pour en faire des pieux: ils amènent ces pièces de bois, d'abord par terre jusqu'au bord de la rivière, et ensuite par eau jusqu'au lieu de leur construction; ils en font une espèce de pilotis serré, qu'ils enfoncent encore en entraçant des branches entre les pieux. Cette opération suppose bien des difficultés vaincues; car, pour dresser ces pieux et les mettre dans une situation à peu près perpendiculaire, il faut qu'avec les dents ils élèvent le gros bout contre le bord de la rivière, ou contre l'arbre qui la traverse; que d'autres plongent en même temps jusques au fond de l'eau pour y creuser avec les pieds de devant un trou, dans lequel ils font entrer la pointe du pieu, afin qu'il puisse se tenir debout. A mesure que les uns plantent ainsi leurs pieux, les autres vont chercher de la terre qu'ils gâchent avec leurs pieds et battent avec leur queue; ils la portent dans leur gueule et avec les pieds de devant, et ils en transportent une si grande quantité, qu'ils en remplissent tous les intervalles de

leur pilotis. Ce pilotis est composé de plusieurs rangs de pieux, tous égaux en hauteur, et tous plantés les uns contre les autres; il s'étend d'un bord à l'autre de la rivière, il est rempli et maçonné partout. Les pieux sont plantés verticalement du côté de la chute de l'eau : tout l'ouvrage est, au contraire, en talus du côté qui en soutient la charge, en sorte que la chaussée, qui a dix ou douze pieds de largeur à sa base, se réduit à deux ou trois pieds d'épaisseur au sommet; elle a donc non-seulement toute l'étendue, toute la solidité nécessaire, mais encore la forme la plus convenable pour retenir l'eau, l'empêcher de passer, en soutenir le poids, et en rompre les efforts. Au haut de la chaussée, c'est-à-dire dans la partie où elle a le moins d'épaisseur, ils pratiquent deux ou trois ouvertures en pente, qui sont autant de décharges de superficie qu'ils élargissent ou rétrécissent selon que la rivière vient à hausser ou baisser; et lorsque, par des inondations trop grandes ou trop subites, il se fait quelques brèches à leur digue, ils savent les réparer et travaillent de nouveau dès que les eaux sont baissées.

Il seroit superflu, après cette exposition de leurs travaux pour un ouvrage public, de donner encore le détail de leurs constructions particulières, si dans une histoire l'on ne devoit pas compte de tous les faits, et si ce premier grand ouvrage n'étoit pas fait dans la vue de rendre plus commodes leurs pe-

tites habitations : ce sont des cabanes ou plutôt des espèces de maisonnettes bâties dans l'eau sur un pilotis plein, tout près du bord de leur étang, avec deux issues, l'une pour aller à terre, l'autre pour se jeter à l'eau. La forme de cet édifice est presque toujours ovale ou ronde. Il y en a de plus grands et de plus petits, depuis quatre ou cinq jusqu'à huit ou dix pieds de diamètre : il s'en trouve aussi quelquefois qui sont à deux ou trois étages; les murailles ont jusqu'à deux pieds d'épaisseur; elles sont élevées à plomb sur le pilotis plein, qui sert en même temps de fondement et de plancher à la maison. Lorsqu'elle n'a qu'un étage, les murailles ne s'élèvent droites qu'à quelques pieds de hauteur, au-dessus de laquelle elles prennent la courbure d'une voûte en anse de panier; cette voûte termine l'édifice et lui sert de couvert : il est maçonné avec solidité et enduit avec propreté en dehors et en dedans; il est impénétrable à l'eau des pluies, et résiste aux vents les plus impétueux; les parois en sont revêtues d'une espèce de stuc si bien gâché et si proprement appliqué, qu'il semble que la main de l'homme y ait passé : aussi la queue leur sert-elle de truelle pour appliquer ce mortier qu'ils gâchent avec leurs pieds. Ils mettent en œuvre différentes espèces de matériaux, des bois, des pierres et des terres sablonneuses qui ne sont point sujettes à se délayer par l'eau : les bois qu'ils emploient sont presque tous légers et tendres; ce sont des



aunes, des peupliers, des saules, qui naturellement croissent au bord des eaux et qui sont plus faciles à écorcer, à couper, à voiturer, que des arbres dont le bois seroit plus pesant et plus dur. Lorsqu'ils attaquent un arbre, ils ne l'abandonnent pas qu'il ne soit abattu, dépecé, transporté; ils le coupent toujours à un pied ou un pied et demi de hauteur de terre. Ils travaillent assis; et outre l'avantage de cette situation commode, ils ont le plaisir de ronger continuellement de l'écorce et du bois dont le goût leur est fort agréable, car ils préfèrent l'écorce fraîche et le bois tendre à la plupart des aliments ordinaires; ils en font ample provision pour se nourrir pendant l'hiver;<sup>1</sup> ils n'aiment pas le bois sec. C'est dans l'eau et près de leurs habitations qu'ils établissent leur magasin; chaque cabane a le sien proportionné au nombre de ses habitants, qui tous y ont un droit commun, et ne vont jamais piller leurs voisins. On a vu des bourgades composées de vingt ou de vingt-cinq cabanes : ces grands établissements sont rares, et cette espèce de république est ordinairement moins nombreuse; elle

<sup>1</sup> La provision pour huit ou dix castors est de vingt-cinq ou trente pieds en carré, sur huit ou dix pieds de profondeur; ils n'en apportent dans leurs cabanes que quand ils sont coupés menus, et tout prêts à manger; ils aiment mieux le bois frais que le bois flotté, et vont de temps en temps pendant l'hiver en manger dans le bois. (*Mémoires de l'Académie des Sciences*, année 1704. *Mémoire de M. Sarrazin.*)

n'est le plus souvent composée que de dix ou douze tribus, dont chacune a son quartier, son magasin, son habitation séparée; ils ne souffrent pas que des étrangers viennent s'établir dans leurs enceintes. Les plus petites cabanes contiennent deux, quatre, six, et les plus grandes dix-huit, vingt, et même, dit-on, jusqu'à trente castors, presque toujours en nombre pair, autant de femelles que de mâles; ainsi, en comptant même au rabais, on peut dire que leur société est souvent composée de cent cinquante ou deux cents ouvriers associés, qui tous ont travaillé d'abord en corps pour élever le grand ouvrage public, et ensuite par compagnie pour édifier des habitations particulières. Quelque nombreuse que soit cette société, la paix s'y maintient sans altération; le travail commun a resserré leur union; les commodités qu'ils se sont procurées, l'abondance des vivres qu'ils amassent et consomment ensemble, servent à l'entretenir; des appétits modérés, des goûts simples, de l'aversion pour la chair et le sang, leur ôtent jusqu'à l'idée de rapine et de guerre : ils jouissent de tous les biens que l'homme ne sait que désirer. Amis entre eux, s'ils ont quelques ennemis au dehors, ils savent les éviter; ils s'avertissent en frappant avec leur queue sur l'eau un coup qui retentit au loin dans toutes les voûtes des habitations; chacun prend son parti, ou de plonger dans le lac, ou de se recéler dans leurs murs qui ne craignent que le feu du ciel ou le fer de l'homme, et qu'au-

cun animal n'ose entreprendre d'ouvrir ou renverser. Ces asiles sont non-seulement très-sûrs, mais encore très-propres et très-commodes : le plancher est jonché de verdure ; des rameaux de buis et de sapin leur servent de tapis sur lequel ils ne font ni ne souffrent jamais aucune ordure. La fenêtre qui regarde sur l'eau leur sert de balcon pour se tenir au frais et prendre le bain pendant la plus grande partie du jour : ils s'y tiennent debout, la tête et les parties antérieures du corps élevées, et toutes les parties postérieures plongées dans l'eau. Cette fenêtre est percée avec précaution ; l'ouverture en est assez élevée pour ne pouvoir jamais être fermée par les glaces, qui, dans le climat de nos castors, ont quelquefois deux ou trois pieds d'épaisseur ; ils en abaissent alors la tablette, coupent en pente les pieux sur lesquels elle étoit appuyée, et se font une issue jusqu'à l'eau sous la glace. Cet élément liquide leur est si nécessaire, ou plutôt leur fait tant de plaisir, qu'ils semblent ne pouvoir s'en passer ; ils vont quelquefois assez loin sous la glace : c'est alors qu'on les prend aisément en attaquant d'un côté la cabane, et les attendant en même temps à un trou qu'on pratique dans la glace à quelque distance, et où ils sont obligés d'arriver pour respirer. L'habitude qu'ils ont de tenir continuellement la queue et toutes les parties postérieures du corps dans l'eau, paroît avoir changé la nature de leur chair : celle des parties antérieures

jusqu'aux reins a la qualité, le goût, la consistance de la chair des animaux de la terre et de l'air; celle des cuisses et de la queue a l'odeur, la saveur et toutes les qualités de celle du poisson. Cette queue, longue d'un pied, épaisse d'un pouce, et large de cinq ou six, est même une extrémité, une vraie portion de poisson attachée au corps d'un quadrupède; elle est entièrement recouverte d'écailles et d'une peau toute semblable à celle des gros poissons : on peut enlever ces écailles en les raclant au couteau; et lorsqu'elles sont tombées, l'on voit encore leur empreinte sur la peau, comme dans tous nos poissons.

C'est au commencement de l'été que les castors se rassemblent; ils emploient les mois de juillet et d'août à construire leur digue et leurs cabanes; ils font leur provision d'écorce et de bois dans le mois de septembre; ensuite ils jouissent de leurs travaux, ils goûtent les douceurs domestiques : c'est le temps du repos; c'est mieux, c'est la saison des amours. Se connoissant, prévenus l'un pour l'autre par l'habitude, par les plaisirs et les peines d'un travail commun, chaque couple ne se forme point au hasard, ne se joint pas par pure nécessité de nature, mais s'unit par choix et s'assortit par goût; ils passent ensemble l'automne et l'hiver; contents l'un de l'autre, ils ne se quittent guère; à l'aise dans leur domicile, ils n'en sortent que pour faire des promenades agréables et utiles; ils en rapportent des

écorces fraîches, qu'ils préfèrent à celles qui sont sèches ou trop imbibées d'eau. Les femelles portent, dit-on, quatre mois; elles mettent bas sur la fin de l'hiver, et produisent ordinairement deux ou trois petits. Les mâles les quittent à peu près dans ce temps; ils vont à la campagne jouir des douceurs et des fruits du printemps; ils reviennent de temps en temps à la cabane, mais ils n'y séjournent plus : les mères y demeurent occupées à allaiter, à soigner, à élever leurs petits, qui sont en état de les suivre au bout de quelques semaines; elles vont à leur tour se promener, se rétablir à l'air, manger du poisson, des écrevisses, des écorces nouvelles, et passent ainsi l'été sur les eaux, dans les bois. Ils ne se rassemblent qu'en automne, à moins que les inondations n'aient renversé leur digue ou détruit leurs cabanes; car alors ils se réunissent de bonne heure pour en réparer les brèches.

Il y a des lieux qu'ils habitent de préférence, où l'on a vu qu'après avoir détruit plusieurs fois leurs travaux, ils venoient tous les étés pour les réédifier, jusqu'à ce qu'enfin fatigués de cette persécution, et affoiblis par la perte de plusieurs d'entre eux, ils ont pris le parti de changer de demeure et de se retirer au loin dans les solitudes les plus profondes. C'est principalement en hiver que les chasseurs les cherchent, parce que leur fourrure n'est parfaitement bonne que dans cette saison; et lorsque après avoir ruiné leurs établissements, il

arrive qu'ils en prennent en grand nombre, la société trop réduite ne se rétablit point; le petit nombre de ceux qui ont échappé à la mort ou à la captivité se disperse; ils deviennent fuyards; leur génie, flétri par la crainte, ne s'épanouit plus; ils s'enfouissent eux et tous leurs talents dans un terrier, ou, rabaissés à la condition des autres animaux, ils mènent une vie timide, ne s'occupent plus que des besoins pressants, n'exercent que leurs facultés individuelles, et perdent sans retour les qualités sociales que nous venons d'admirer.

Quelque admirables en effet, quelque merveilleuses que puissent paroître les choses que nous venons d'exposer au sujet de la société et des travaux de nos castors, nous osons dire qu'on ne peut douter de leur réalité : toutes les relations faites en différents temps par un grand nombre de témoins oculaires, s'accordent sur tous les faits que nous avons rapportés; et si notre récit diffère de celui de quelques-uns d'entre eux, ce n'est que dans les

<sup>1</sup> Voyez, sur l'histoire des castors, Olaus Magnus dans sa *Description des pays septentrionaux*; les *Voyages de la Hontan*, tom. II, pag. 155 et suiv.; le *Museum Wormianum*, pag. 320; l'*Histoire de l'Amérique septentrionale*, par Bacqueville de la Poterie, Rouen, 1722, t. I, p. 133; *Mémoire sur le Castor*, par M. Sarrasin, inséré dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, année 1704; la *Relation d'un Voyage en Acadie*, par Dierville, Rouen, 1708, pag. 126 et suiv.; les *Nouvelles Découvertes dans l'Amérique septentrionale*, Paris, 1697, pag. 133; l'*His-*

points où ils nous ont paru enfler le merveilleux, aller au-delà du vrai, et quelquefois même de toute vraisemblance. Car on ne s'est pas borné à dire que les castors avoient des mœurs sociales et des talents évidents pour l'architecture, mais on a assuré qu'on ne pouvoit leur refuser des idées générales de police et de gouvernement; que leur société étant une fois formée, ils savoient réduire en esclavage les voyageurs, les étrangers; qu'ils s'en servoient pour porter leur terre, traîner leur bois; qu'ils traitoient de même les paresseux d'entre eux qui ne vouloient, et les vieux qui ne pouvoient pas travailler; qu'ils les renversoient sur le dos, les faisoient servir de charrettes pour voiturer leurs matériaux; que ces républicains ne s'assembloient jamais qu'en nombre impair, pour que dans leurs conseils il y eût toujours une voix prépondérante; que la société entière avoit un président; que chaque tribu avoit son intendant; qu'ils avoient des

*toire de la Nouvelle-France*, par le P. Charlevoix, Paris, 1744, tom. II, pag. 98 et suiv. ; le *Grand Voyage au pays des Hurons*, par Sagard Théodat, Paris, 1632, pag. 319 et suiv. ; le *Voyage à la baie de Hudson*, par Ellis, Paris, 1749, tom. II, pag. 61 et 62. Voyez aussi Gesner, Aldrovande, Jonston, Klein, etc., à l'article du *castor*; le *Traité du Castor*, par Jean Marius, Paris, 1746; l'*Histoire de la Virginie*, traduite de l'anglais, Orléans, 1707, p. 406; l'*Histoire naturelle de Rzaczynski*, à l'article du *castor*; le *Voyage de Robert Lade*, traduit de l'anglais, par M. l'abbé Prevost, tom. II, pag. 226, etc., etc.

sentinelles établies pour la garde publique; que quand ils étoient poursuivis, ils ne manquoient pas de s'arracher les testicules pour satisfaire à la cupidité des chasseurs; qu'ils se montraient ainsi mutilés pour trouver grâce à leurs yeux, etc., etc.<sup>1</sup> Autant nous sommes éloignés de croire à ces fables, ou de recevoir ces exagérations, autant il nous paroît difficile de se refuser à admettre des faits constatés, confirmés et moralement très-certains. On a mille fois vu, revu, détruit, renversé leurs ouvrages; on les a mesurés, dessinés, gravés; enfin, ce qui ne laisse aucun doute, ce qui est plus fort que tous les témoignages passés, c'est que nous en avons de récents et d'actuels; c'est qu'il en subsiste encore, de ces ouvrages singuliers, qui, quoique moins communs que dans les premiers temps de la découverte de l'Amérique septentrionale, se trouvent cependant en assez grand nombre pour que tous les missionnaires, tous les voyageurs, même les plus nouveaux, qui se sont avancés dans les terres du Nord, assurent en avoir rencontré.

Tous s'accordent à dire qu'outre les castors qui sont en société, on rencontre partout, dans le même climat, des castors solitaires, lesquels, rejetés, disent-ils, de la société pour leurs défauts, ne par-

<sup>1</sup> Voyez *Ælien* et tous les anciens, à l'exception de *Plin*e, qui nie ce fait avec raison. Voyez aussi, sur les autres faits, la plupart des auteurs que nous avons cités dans la note précédente.



participent à aucun de ses avantages; n'ont ni maison, ni magasin, et demeurent, comme le blaireau, dans un boyau sous terre; on a même appelé ces castors solitaires, *castors terriers* : ils sont aisés à reconnaître : leur robe est sale, le poil est rongé sur le dos par le frottement de la terre; ils habitent comme les autres assez volontiers au bord des eaux, où quelques-uns même creusent un fossé de quelques pieds de profondeur pour former un petit étang qui arrive jusqu'à l'ouverture de leur terrier, qui s'étend quelquefois à plus de cent pieds en longueur, et va toujours en s'élevant, afin qu'ils aient la facilité de se retirer en haut à mesure que l'eau s'élève dans les inondations; mais il s'en trouve aussi, de ces castors solitaires, qui habitent assez loin des eaux dans les terres. Tous nos bièvres d'Europe sont des castors terriers et solitaires, dont la fourrure n'est pas, à beaucoup près, aussi belle que celle des castors qui vivent en société. Tous diffèrent par la couleur, suivant le climat qu'ils habitent. Dans les contrées du Nord les plus reculées, ils sont tous noirs, et ce sont les plus beaux : parmi ces castors noirs il s'en trouve quelquefois de tout blancs, ou de blancs tachés de gris, et mêlés de roux sur le chignon et sur la croupe. A mesure qu'on s'éloigne du Nord, la couleur s'éclaircit et se

*Castor albus caudâ horizontaliter planâ.* Brisson, *Regn. animal.*, pag. 94 et suiv.

mêle; ils sont couleur de marron dans la partie septentrionale du Canada, châtain vers la partie méridionale, et jaunes ou couleur de paille chez les Illinois.<sup>1</sup> On trouve des castors en Amérique depuis le 30<sup>e</sup> degré de latitude Nord jusqu'au 60<sup>e</sup> et au-delà; ils sont très-communs vers le nord, et toujours en moindre nombre à mesure qu'on avance vers le Midi : e'est la même chose dans l'ancien continent; on n'en trouve en quantité que dans les contrées les plus septentrionales, et ils sont très-rares en France, en Espagne, en Italie, en Grèce et en Égypte. Les anciens les connoissoient : il étoit défendu de les tuer dans la religion des Mages. Ils étoient communs sur les rives du Pont-Euxin; on a même appelé le castor, *canis ponticus* : mais apparemment que ces animaux n'étoient pas assez tranquilles sur les bords de cette mer, qui en effet sont fréquentés par les hommes de temps immémorial, puisque aucun des anciens ne parle de leur société ni de leurs travaux. Ælien surtout, qui marque un si grand foible pour le merveilleux, et qui, je erois, a écrit le premier que le castor se coupe les testicules pour les laisser ramasser au chasseur,<sup>2</sup> n'auroit pas manqué de parler des merveilles de leur république, en exa-

*Histoire de la Nouvelle-France*, par le P. Charlevoix; Paris, 1754, tom. II, pag. 94 et suiv.

<sup>2</sup> *Hist. animal.*, lib. iv, cap. 34.

gérant leur génie et leurs talents pour l'architecture. Pline lui-même, Pline dont l'esprit fier, triste et sublime, déprise toujours l'homme pour exalter la Nature, se seroit-il abstenu de comparer les travaux de Romulus à ceux de nos castors? Il paroît donc certain qu'aucun des anciens n'a connu leur industrie pour bâtir; et quoiqu'on ait trouvé dans les derniers siècles des castors cabanés en Norwège et dans les autres provinces les plus septentrionales de l'Europe, et qu'il y ait apparence que les anciens castors bâtissoient aussi bien que les castors modernes, comme les Romains n'avoient pas pénétré jusque-là, il n'est pas surprenant que leurs écrivains n'en fassent aucune mention.

Plusieurs auteurs ont écrit que le castor étant un animal aquatique, il ne pouvoit vivre sur terre et sans eau. Cette opinion n'est pas vraie; car le castor que nous avons vivant, ayant été pris tout jeune en Canada, et ayant été toujours élevé dans la maison, ne connoissoit pas l'eau lorsqu'on nous l'a remis; il craignoit et refusoit d'y entrer: mais l'ayant une fois plongé et retenu d'abord par force dans un bassin, il s'y trouva si bien au bout de quelques minutes, qu'il ne cherchoit point à en sortir; et lorsqu'on le laissoit libre, il y retournoit très-souvent de lui-même; il se vautroit aussi dans la boue et sur le pavé mouillé. Un jour il s'échappa, et descendit par un escalier de cave dans les voûtes des carrières qui sont sous le terrain du

Jardin royal; il s'enfuit assez loin, en nageant sur les mares d'eau qui sont au fond de ces carrières : cependant, dès qu'il vit la lumière des flambeaux que nous y fîmes porter pour le chercher, il revint à ceux qui l'appeloient, et se laissa prendre aisément. Il est familier sans être caressant; il demande à manger à ceux qui sont à table; ses instances sont un petit cri plaintif et quelques gestes de la main : dès qu'on lui donne un morceau, il l'emporte, et se cache pour le manger à son aise. Il dort assez souvent, et se repose sur le ventre; il mange de tout, à l'exception de la viande, qu'il refuse constamment, cuite ou crue : il ronge tout ce qu'il trouve, les étoffes, les meubles, le bois; et l'on a été obligé de doubler de fer-blanc le tonneau dans lequel il a été transporté.

Les castors habitent de préférence sur les bords des lacs, des rivières et des autres eaux douces : cependant il s'en trouve au bord de la mer; mais c'est principalement sur les mers septentrionales, et surtout dans les golfes méditerranés qui reçoivent de grands fleuves, et dont les eaux sont peu salées. Ils sont ennemis de la loutre; ils la chassent, et ne lui permettent pas de paroître sur les eaux qu'ils fréquentent. La fourrure du castor est encore plus belle et plus fournie que celle de la loutre; elle est composée de deux sortes de poils : l'un plus court, mais très-touffu, fin comme le duvet, impénétrable à l'eau, revêt immédiatement la

peau; l'autre plus long, plus ferme, plus lustré, mais plus rare, recouvre ce premier vêtement, lui sert, pour ainsi dire, de surtout, le défend des ordures, de la poussière, de la fange : ce second poil n'a que peu de valeur; ce n'est que le premier que l'on emploie dans nos manufactures. Les fourrures les plus noires sont ordinairement les plus fournies, et par conséquent les plus estimées; celles des castors terriers sont fort inférieures à celles des castors cabanés. Les castors sont sujets à la mue pendant l'été, comme tous les autres quadrupèdes : aussi la fourrure de ceux qui sont pris dans cette saison n'a que peu de valeur. La fourrure des castors blancs est estimée à cause de sa rareté, et les parfaitement noirs sont presque aussi rares que les blancs.

Mais indépendamment de la fourrure, qui est ce que le castor fournit de plus précieux, il donne encore une matière dont on a fait un grand usage en médecine. Cette matière, que l'on a appelée *castoreum*, est contenue dans deux grosses vésicules, que les anciens avoient prises pour les testicules de l'animal. Nous n'en donnerons pas la description ni les usages,<sup>1</sup> parce qu'on les trouve dans toutes les pharmacopées.<sup>2</sup> Les sauvages tirent, dit-

<sup>1</sup> Voyez le *Traité du Castor*, par Marius et Francus; Paris, 1746, in-12.

<sup>2</sup> On prétend que les castors font sortir la liqueur de leurs vésicules en les pressant avec le pied, qu'elle leur donne

on, de la queue du castor une huile dont ils se servent comme de topique pour différents maux. La chair du castor, quoique grasse et délicate, a toujours un goût amer assez désagréable : on assure qu'il a les os excessivement durs; mais nous n'avons pas été à portée de vérifier ce fait, n'en ayant disséqué qu'un jeune. Ses dents sont très-dures, et si tranchantes, qu'elles servent de couteau aux sauvages pour couper, creuser et polir le bois. Ils s'habillent de peaux de castor, et les portent en hiver le poil contre la chair. Ce sont ces fourrures imbibées de la sueur des sauvages que l'on appelle *castors gras*, dont on ne se sert que pour les ouvrages les plus grossiers.

Le castor se sert de ses pieds de devant comme de mains, avec une adresse au moins égale à celle de l'écureuil : les doigts en sont bien séparés, bien divisés, au lieu que ceux des pieds de derrière sont réunis entre eux par une forte membrane; ils lui servent de nageoires et s'élargissent comme ceux de l'oie, dont le castor a aussi en partie la démarche sur la terre. Il nage beaucoup mieux qu'il ne court : comme il a les jambes de devant bien plus courtes que celles de derrière, il marche toujours la tête baissée et le dos arqué. Il a les sens très-bons,

de l'appétit lorsqu'ils sont dégoûtés, et que les sauvages en frottent les pièges qu'ils leur tendent pour les y attirer. Ce qui paroît plus certain, c'est qu'il se sert de cette liqueur pour se graisser le poil.

l'odorat très-fin, et même susceptible : il paroît qu'il ne peut supporter ni la malpropreté, ni les mauvaises odeurs; lorsqu'on le retient trop long-temps en prison, et qu'il se trouve forcé d'y faire ses ordures, il les met près du seuil de la porte, et, dès qu'elle est ouverte, il les pousse dehors. Cette habitude de propreté leur est naturelle, et notre jeune castor ne manquoit jamais de nettoyer ainsi sa chambre. A l'âge d'un an, il a donné des signes de chaleur, ce qui paroît indiquer qu'il avoit pris dans cet espace de temps la plus grande partie de son accroissement : ainsi la durée de sa vie ne peut être bien longue, et c'est peut-être trop que de l'étendre à quinze ou vingt ans. Ce castor étoit très-petit pour son âge; et l'on ne doit pas s'en étonner : ayant presque dès sa naissance toujours été contraint, élevé, pour ainsi dire, à sec, ne connoissant pas l'eau jusqu'à l'âge de neuf mois, il n'a pu ni croître ni se développer comme les autres qui jouissent de leur liberté et de cet élément qui paroît leur être presque aussi nécessaire que l'usage de la terre.

[Nous venons de dire que le castor étoit un animal commun aux deux continents; il se trouve en effet tout aussi fréquemment en Sibérie qu'au Canada. On peut les apprivoiser aisément, et même leur apprendre à pêcher du poisson et le rapporter à la maison. M. Kalm assure ce fait.

« J'ai vu, dit-il, en Amérique des castors tellement apprivoisés, qu'on les envoyoit à la pêche, et

» qu'ils rapportoient leurs prises à leur maître. J'y  
 » ai vu aussi quelques loutres qui étoient si fort ac-  
 » coutumées avec les chiens et avec leurs maîtres,  
 » qu'elles les suivoient, les accompagnoient dans le  
 » bateau, sautoient dans l'eau, et, le moment d'a-  
 » près, revenoient avec un poisson.<sup>1</sup> »

« Nous vîmes, dit M. Gmelin, dans une petite vil-  
 » le de Sibérie, un castor qu'on élevoit dans la cham-  
 » bre, et qu'on manioit comme on vouloit. On m'as-  
 » sura que cet animal faisoit quelquefois des voya-  
 » ges à une distance très-considérable, et qu'il enle-  
 » voit aux autres castors leurs femelles qu'il rame-  
 » noit à la maison, et qu'après le temps de la cha-  
 » leur passé, elles s'en retournoient seules, et sans  
 » qu'il les conduisît.<sup>2</sup> » ]

---

## DE L'ONDATRA<sup>3</sup> ET DU DESMAN.<sup>4</sup>

L'ONDATRA et le desman sont deux animaux qu'il ne faut pas confondre, quoiqu'on les ait appelés tous deux *rats musqués*, et qu'ils aient quelques

<sup>1</sup> *Voyage de Kalm*, tom. II, pag. 350.

- *Voyage du Kamtschatka*, pag. 73.

<sup>3</sup> Ondatra, chez les sauvages de l'Amérique septentrionale. Rat musqué de Canada.

Rat musqué, *Mémoires de l'Académie des Sciences*, année 1726, pag. 325.

<sup>4</sup> Desman, en Suède. Rat musqué de Moscovie.

*Mus aquaticus Clusii, exotic. Auct.*, pag. 375.



caractères communs; il faut aussi les distinguer du pilori, ou rat musqué des Antilles : ces trois animaux sont d'espèces et de climats différents; l'ondata se trouve en Canada; le desman en Laponie, en Moscovie; et le pilori à la Martinique et dans les autres îles Antilles.

L'ondata, ou rat musqué de Canada, diffère du desman en ce qu'il a les doigts des pieds tous séparés les uns des autres, les yeux très-apparens et le museau fort court; au lieu que le desman, ou rat musqué de Moscovie, a les pieds de derrière réunis par une membrane,<sup>1</sup> les yeux extrêmement petits, le museau prolongé comme la musaraigne. Tous deux ont la queue plate, et ils diffèrent du pilori ou rat musqué des Antilles par cette conformation et par plusieurs autres caractères.<sup>2</sup> Le pilori a

*Mus aquaticus Clusii*, Aldrovand., de *Quadrup. digit.*, pag. 448.

*Mus aquaticus exoticus Clusii*, Ray, *Synops. quadrup.*, pag. 217.

*Mus aquaticus Clusii*, *Museum Wormianum*, p. 334.

*Animal ex Moscovia*, Ruper, Besler, *Gazophil.*, tab. 15.

*Castor caudâ verticaliter planâ, digitis omnibus membranâ inter se connexis.... Mus moschiferus*, le rat musqué, Brisson, *Regn. animat.*, pag. 135.

<sup>1</sup> *Oculi exigui et vix conspicui.... Digiti majores membranâ connexi ad commodiùs natandum, rostri pars superior firma, prominula, et penè unciam longa, nigricans eâque formâ præditâ, ut instar suis aut talpæ terram vertere possit.* (Clusii, *exotic. Auct.*, pag. 375.)

Les rats musqués des Antilles que nos Français appel-

la queue assez courte, cylindrique comme celle des autres rats,<sup>1</sup> au lieu que l'ondatra et le desman l'ont tous deux fort longue. L'ondatra ressemble par la tête au rat d'eau, et le desman à la musaraigne.

On trouve dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, année 1725, une description très-ample et très-bien faite de l'ondatra sous le nom de *rat musqué*. M. Sarrasin, médecin du roi à Québec et correspondant de l'Académie, s'est occupé à disséquer

lent *piloris*, font le plus souvent leurs retraites dans les trous de la terre comme les lapins; aussi ils sont presque de la même grosseur, mais pour la figure ils n'ont rien de celle des gros rats qu'on voit ailleurs, sinon que la plupart ont le poil du ventre blanc comme les glirous, et celui du reste du corps noir ou tanné. Ils exhalent une odeur musquée qui abat le cœur, et qui parfume si fort l'endroit de leur retraite qu'il est fort aisé de les discerner. (*Histoire naturelle des Antilles*; Rotterdam, 1658, pag. 124.)

<sup>1</sup> Les piloris sont une espèce de rats des bois deux ou trois fois plus gros que les rats ordinaires; ils sont presque blancs, leur queue est fort courte, ils sentent le musc extraordinairement. (*Nouveau Voyage aux îles de l'Amérique*; Paris, 1722, tom. I, pag. 438.) Les piloris se trouvent à la Martinique et dans quelques autres îles des Antilles: ce sont des rats musqués de même forme que les rats d'Europe, mais d'une si prodigieuse grandeur que quatre de nos rats ne pèsent pas un pilori.... Ils nichent jusque dans les cases, mais ne peuplent pas tant que les autres rats communs.... Ces piloris sont naturels dans l'île de la Martinique, et non pas les autres rats communs, qui n'ont paru que depuis quelques années qu'elle est fréquentée des navires, etc. (*Histoire générale des Antilles*, par le P. du Tertre; Paris, 1667, tom. II, pag. 302.)

un grand nombre de ces animaux, dans lesquels il a observé des choses singulières. Nous ne pouvons pas douter, en comparant sa description avec la nôtre, que ce rat musqué de Canada, dont il a donné la description, ne soit notre ondatra, c'est-à-dire l'animal dont nous donnons ici la figure.

L'ondatra est de la grosseur d'un petit lapin et de la forme d'un rat. Il a la tête courte et semblable à celle du rat d'eau, le poil luisant et doux avec un duvet fort épais au-dessous du premier poil, à peu près comme le castor. Il a la queue longue, et couverte de petites écailles comme celle des autres rats, mais elle est d'une forme différente : la queue des rats communs est à peu près cylindrique, et diminue de grosseur depuis l'origine jusqu'à l'extrémité; celle du rat musqué est fort aplatie vers la partie du milieu jusqu'à l'extrémité, et un peu plus arrondie au commencement, c'est-à-dire à l'origine : les faces aplaties ne sont pas horizontales, mais verticales; en sorte qu'il semble que la queue ait été serrée et comprimée des deux côtés dans toute sa longueur. Les doigts des pieds ne sont pas réunis par des membranes; mais ils sont garnis de longs poils assez serrés qui suppléent en partie l'effet de la membrane, et donnent à l'animal plus de facilité pour nager. Il a les oreilles très-courtes, et non pas nues comme le rat domestique, mais bien couvertes de poils en dehors et en dedans; les yeux grands et de trois lignes d'ouver-

ture; deux dents incisives d'environ un pouce de long dans la mâchoire inférieure, et deux autres plus courtes dans la mâchoire supérieure: ces quatre dents sont très-fortes et lui servent à ronger et à couper le bois.

Les choses singulières que M. Sarrasin a observées dans cet animal, sont : 1° la force et la grande expansion du muscle peaussier, qui fait que l'animal, en contractant sa peau, peut resserrer son corps et le réduire à un plus petit volume; 2° la souplesse des fausses côtes, qui permet cette contraction du corps, laquelle est si considérable, que le rat musqué passe dans des trous où des animaux beaucoup plus petits ne peuvent entrer; 3° la manière dont s'écoulent les urines dans les femelles; car l'urètre n'aboutit point, comme dans les autres quadrupèdes, au-dessous du clitoris, mais à une éminence velue située sur l'os pubis; et cette éminence a un orifice particulier qui sert à l'éjection des urines; organisation singulière, qui ne se trouve que dans quelques espèces d'animaux, comme les rats et les singes, dont les femelles ont trois ouvertures. On a observé que le castor est le seul des quadrupèdes dans lequel les urines et les excréments aboutissent également à un réceptacle commun, qu'on pourroit comparer au cloaque des oiseaux. Les femelles des rats et des singes sont peut-être les seules qui aient le conduit des urines et l'orifice par où elles s'écoulent, absolument séparés

des parties de la génération : cette singularité n'est que dans les femelles ; car dans les mâles de ces mêmes espèces l'urètre aboutit à l'extrémité de la verge, comme dans toutes les autres espèces de quadrupèdes. M. Sarrasin observe, 4<sup>o</sup> que les testicules, qui, comme dans les autres rats, sont situés des deux côtés de l'anus, deviennent très-gros dans le temps du rut pour un animal aussi petit ; gros, dit-il, comme des noix muscades : mais qu'après ce temps ils diminuent prodigieusement et se réduisent au point de n'avoir pas plus d'une ligne de diamètre ; que non-seulement ils changent de volume, de consistance et de couleur, mais même de situation, d'une manière marquée. Il en est de même des vésicules séminales, des vaisseaux déférents, etc. ; toutes ces parties de la génération s'oblitérent presque entièrement après la saison des amours. Les testicules, qui dans ce temps étoient au dehors et fort proéminents, rentrent dans l'intérieur du corps ; ils sont attachés à la membrane adipeuse, ou plutôt ils y sont enlavés, ainsi que les autres parties dont nous venons de parler. Cette membrane s'étend et s'augmente par la surabondance de la nourriture jusqu'au temps du rut ; les parties de la génération, qui semblent être des appendices de cette membrane, se développent, s'étendent, se gonflent, et acquièrent alors toutes leurs dimensions : mais lorsque cette surabondance de nourriture est épuisée par des coïts réitérés,

la membrane adipeuse, qui maigrit, se resserre, se contracte et se retire peu à peu du côté des reins; en se retirant elle entraîne avec elle les vaisseaux déférents, les vésicules séminales, les épидидymes et les testicules, qui deviennent légers, vides, et ridés au point de n'être plus reconnoissables. Il en est de même des vésicules séminales, qui, dans le temps de leur gonflement, ont un pouce et demi de longueur, et ensuite sont réduites, ainsi que les testicules, à une ou deux lignes de diamètre. 5° Les follicules, qui contiennent le musc ou le parfum de cet animal sous la forme d'une humeur laiteuse, et qui sont voisins des parties de la génération, éprouvent aussi les mêmes changements : ils sont très-gros, très-gonflés, et leur parfum très-fort, très-exalté, et même très-sensible à une assez grande distance dans le temps des amours : ensuite ils se rident, ils se flétrissent, et enfin s'oblitérent en entier. Ce changement dans les follicules qui contiennent le parfum se fait plus promptement et plus complètement que celui des parties de la génération : ces follicules, qui sont communs aux deux sexes, contiennent un lait fort abondant au temps du rut; ils ont des vaisseaux excrétoires qui aboutissent dans le mâle à l'extrémité de la verge, et vers le clitoris dans la femelle, et cette sécrétion se fait et s'évacue à peu près au même endroit que l'urine dans les autres quadrupèdes.

Toutes ces singularités, qui nous ont été indi-

quées par M. Sarrasin, étoient dignes de l'attention d'un habile anatomiste; et l'on ne peut assez le louer des soins réitérés qu'il s'est donnés pour constater ces espèces d'accidens de la Nature, et pour voir ces changements dans toutes leurs périodes. Nous avons déjà parlé de changements et d'altérations à peu près semblables à celles-ci dans les parties de la génération du rat d'eau, du campagnol et de la taupe. Voilà donc des animaux quadrupèdes qui, par tout le reste de la conformation, ressemblent aux autres quadrupèdes, desquels cependant les parties de la génération se renouvellent et s'oblitérent chaque année à peu près comme les laitances des poissons et comme les vaisseaux séminaux du calmar, dont nous avons décrit les changements, l'anéantissement et la reproduction; ce sont là de ces nuances par lesquelles la Nature rapproche secrètement les êtres qui nous paroissent les plus éloignés; de ces exemples rares, de ces instances solitaires qu'il ne faut jamais perdre de vue, parce qu'elles tiennent au système général de l'organisation des êtres, et qu'elles en réunissent les points les plus éloignés. Mais ce n'est point ici le lieu de nous étendre sur les conséquences générales qu'on peut tirer de ces faits singuliers, non plus que sur les rapports immédiats qu'ils ont avec notre théorie de la génération : un esprit attentif les sentira d'avance; et nous aurons bientôt occasion de les présenter avec plus d'avantage en les réunissant à

la masse totale des autres faits qui y sont relatifs.

Comme l'ondatra est du même pays que le castor, que comme lui il habite sur les eaux, qu'il est en petit à peu près de la même figure, de la même couleur et du même poil, on les a souvent comparés l'un à l'autre; on assure même qu'au premier coup-d'œil on prendroit un vieux ondatra pour un castor qui n'auroit qu'un mois d'âge. Ils diffèrent cependant assez par la forme de la queue pour qu'on ne puisse s'y méprendre : elle est ovale et plate horizontalement dans le castor; elle est très-allongée et plate verticalement dans l'ondatra. Au reste, ces animaux se ressemblent assez par le naturel et l'instinct. Les ondatras, comme les castors, vivent en société pendant l'hiver : ils font de petites cabanes d'environ deux pieds et demi de diamètre, et quelquefois plus grandes, où ils se réunissent plusieurs familles ensemble; ce n'est point, comme les marmottes, pour y dormir pendant cinq ou six mois, c'est seulement pour se mettre à l'abri de la rigueur de l'air : ces cabanes sont rondes et couvertes d'un dôme d'un pied d'épaisseur; des herbes, des joncs entrelacés et mêlés avec de la terre grasse qu'ils pétrissent avec les pieds, sont leurs matériaux. Leur construction est impénétrable à l'eau du ciel, et ils pratiquent des gradins en dedans pour n'être pas gagnés par l'inondation de celle de la terre. Cette cabane, qui leur sert de retraite, est couverte pendant l'hiver de plusieurs



picds de glace et de neige sans qu'ils en soient incommodés. Ils ne font pas de provisions pour vivre, comme les castors; mais ils creusent des puits et des espèces de boyaux au-dessous et alentour de leur demeure pour chercher de l'eau et des racines. Ils passent ainsi l'hiver fort tristement, quoiqu'en société, car ce n'est pas la saison de leurs amours; ils sont privés pendant tout ce temps de la lumière du ciel : aussi, lorsque l'haleine du printemps commence à dissoudre les neiges et à découvrir les sommets de leurs habitations, les chasseurs en ouvrent le dôme, les offusquent brusquement de la lumière du jour, et assomment ou prennent tous ceux qui n'ont pas eu le temps de gagner les galeries souterraines qu'ils se sont pratiquées, et qui leur servent de derniers retranchements, où on les suit encore; car leur peau est précieuse, et leur chair n'est pas mauvaise à manger. Ceux qui échappent à la main du chasseur quittent leur habitation à peu près dans ce temps : ils sont errants pendant l'été, mais toujours deux à deux; car c'est le temps des amours. Ils vivent d'herbes, et se nourrissent largement des productions nouvelles que leur offre la surface de la terre : la membrane adipeuse s'étend, s'augmente, se remplit par la surabondance de cette bonne nourriture; les follicules se renouvellent, se remplissent aussi; les parties de la génération se dérident, se gonflent; et c'est alors que ces animaux prennent une odeur de musc si

forte, qu'elle n'est pas supportable : cette odeur se fait sentir de loin; et quoique suave pour les Européens, elle déplaît si fort aux sauvages, qu'ils ont appelé *puante* une rivière sur les bords de laquelle habitent en grand nombre ces rats musqués, qu'ils appellent aussi *rats puants*.<sup>1</sup>

Ils produisent une fois par an, et cinq ou six petits à la fois : la durée de la gestation n'est pas longue, puisqu'ils n'entrent en amour qu'au commencement de l'été, et que les petits sont déjà grands

<sup>1</sup> Le rat musqué de l'Amérique septentrionale est un peu plus gros et un peu plus long que le rat d'eau de France; son élément est l'eau, mais il ne laisse pas d'aller quelquefois à terre; il a la queue plate, elle est de huit ou dix pouces de long, de la largeur d'un doigt, couverte de petites écailles noires; la peau rousse, couleur de minime brun; le poil en est fort fin, assez long : il porte des rognons proche des testicules, qui ont l'odeur de musc très-agréable, et n'est point incommodé à tous ceux à qui le musc donne des incommodités. Si on les tue l'hiver, pendant que la peau est bonne pour fourrer, les rognons ne sentent rien; au printemps ils commencent à prendre leur senteur, qui dure jusqu'à l'automne..... Pour la chair, elle n'a point le goût du musc, elle est excellente à manger. (*Description de l'Amérique septentrionale*, par Denys; Paris, 1672, tom. II, pag. 258.) Les rats musqués du Canada répandent une odeur admirable; la civette et la gazelle n'exhalent rien de si fort ni de si doux. (*Voyage de la Hontan*; La Haye, 1706, tom. I, pag. 95.) Les sauvages de l'Amérique n'aiment point l'odeur que répand le rat musqué; ils lui ont même donné le nom de *puant*, tant cette odeur leur déplaît. (*Mémoires de l'Académie des Sciences*, année 1725, pag. 327.)

au mois d'octobre lorsqu'il faut suivre leurs père et mère dans la cabane, qu'ils construisent de nouveau tous les ans; car on a remarqué qu'ils ne reviennent point à leurs anciennes habitations. Leur voix est une espèce de gémissement que les chasseurs imitent pour les piper et pour les faire approcher : leurs dents de devant sont si fortes et si propres à ronger, que quand on enferme un de ces animaux dans une caisse de bois dur, il y fait en très-peu de temps un trou assez grand pour en sortir; et c'est encore une de ces facultés naturelles qu'il a communes avec le castor, que nous n'avons pu garder enfermé qu'en doublant de fer-blanc la porte de sa loge. L'ondatra ne nage ni aussi vite ni aussi long-temps que le castor : il va plus souvent à terre; il ne court pas bien, et marche encore plus mal en se berçant à peu près comme une oie. Sa peau conserve une odeur de musc, qui fait qu'on ne s'en sert pas volontiers pour fourrure; mais on emploie le second poil ou duvet dans la fabrication des chapeaux.

Ces animaux sont peu farouches, et, eu les prenant petits, on peut les apprivoiser aisément : ils sont même très-jolis lorsqu'ils sont jeunes. Leur queue longue et presque nue, qui rend leur figure désagréable, est fort courte dans le premier âge : ils jouent innocemment et aussi lestement que de petits chats; ils ne mordent point, et on les nourrirait aisément si leur odeur n'étoit point incom-

mode.' L'ondatra et le desman sont, au reste, les seuls animaux des pays septentrionaux qui donnent du parfum, car l'odeur du castoreum est très-désagréable; et ce n'est que dans les climats chauds qu'on trouve les animaux qui fournissent le vrai musc, la civette, et les autres parfums.

Le desman, ou rat musqué de Moscovie, nous offrirait peut-être des singularités remarquables et analogues à celles de l'ondatra : mais il ne paroît pas qu'aucun naturaliste ait été à portée de l'examiner vivant ni de le disséquer; nous ne pouvons parler nous-mêmes que de sa forme extérieure, celui qui est au Cabinet du Roi ayant été envoyé de Laponie dans un état de desséchement qui n'a pas permis d'en faire la dissection : je n'ajouterai donc à ce que j'en ai déjà dit, que le seul regret de n'en pas savoir davantage.

Les rats musqués de Canada, que les Hurons appellent *ondatra*, paissent l'herbe sur terre, et le blanc des joncs autour des lacs et des rivières; il y a plaisir à les voir manger et faire leurs petits tours quand ils sont jeunes. J'en avois un très-joli; je le nourrissois du blanc des joncs et d'une certaine herbe semblable au chiendent : je faisois de ce petit animal tout ce que je voulois, sans qu'il me mordît aucunement; aussi n'y sont-ils pas sujets. (*Voyage de Sargard Théodat*; Paris, 1632, pag. 522 et 323.) La plante dont M. Sarrasin dit que le rat musqué se nourrit le plus volontiers est le *calamus aromaticus*.

## DU DAMAN-ISRAËL.

C'EST à M. le chevalier Bruce que nous devons l'exacte connoissance et la vraie description du daman, déjà bien indiqué par Prosper Alpin, et mal à propos rapporté par le docteur Shaw à la grande gerboise. Voici ce que m'a écrit à ce sujet cet illustre voyageur. « Le daman-israël n'est point une gerboise; il est mal indiqué par notre docteur Shaw, » qui dit que ses pates de devant sont courtes en » comparaison de celles de derrière, dans la même » proportion que celles des gerboises. Ce fait n'est » point vrai. Voici la figure de cet animal, que j'ai » dessiné moi-même. Il est fort commun aux envi- » rons du mont Liban, et encore plus dans l'Arabie Pétrée; il se trouve aussi dans les montagnes » de l'Arabie Heureuse, et dans toutes les parties » hautes de l'Abissinie. Il est de la forme et de la grandeur d'un lapin; les jambes de devant un peu plus » courtes que celles de derrière, mais non pas plus » que le lapin. Un caractère très-distinct, c'est qu'il » n'a point du tout de queue, et qu'il a trois doigts » à chaque pate, à peu près comme ceux des singes, sans aucun ongle, et environnés d'une chair » molle d'une forme ronde. Par ce caractère et par » le manque de queuc, il paroît approcher du loris. Les oreilles sont petites et courtes, couvertes » de poil en dedans comme en dehors, par où il

» diffère encore du lapin; tout le dessous du corps  
 » est blanc, et le dedans à peu près de la couleur  
 » de nos lapins sauvages; il lui sort sur le dos, et  
 » sur tout le dessus du corps et des cuisses, de longs  
 » poils isolés, d'un noir fort luisant. Ces animaux vi-  
 » vent toujours dans les cavernes des rochers, et  
 » non pas dans la terre, puisqu'ils n'ont point d'on-  
 » gles. » Il paroît, par le témoignage de M. Bruce,  
 que le docteur Shaw s'est trompé; et ce qui le con-  
 firme encore, c'est que ne voulant pas s'en tenir à  
 ce que Prosper Alpin avoit dit du daman, que sa  
 chair est excellente à manger, et qu'il est *plus gros*  
*que notre lapin d'Europe*, il a retranché ce dernier  
 fait du passage de Prosper Alpin, qu'il cite au res-  
 te en entier. Il faut donc rectifier ce que j'en ai dit  
 moi-même, et rendre à Prosper Alpin la justice  
 d'avoir indiqué le premier le daman-israël, et de lui  
 avoir donné ses véritables caractères.

Au reste, il ne paroît pas douteux que ce daman,  
 ou agneau d'Israël, ne soit le saphan de l'Écriture-  
 Sainte. M. le chevalier Bruce dit qu'il l'a vu non-  
 seulement dans les différentes parties de l'Asie,  
 mais jusqu'en Abissinie; mais il existe dans les ter-  
 res du cap de Bonne-Espérance une autre espèce  
 de daman que M. Sonnerat nous a rapportée. Ce  
 daman du Cap diffère du daman-israël par plus de  
 rondeur dans la taille, et aussi parce qu'il n'a pas  
 autant de poils saillants ni aussi longs que ceux du  
 daman-israël; il a de plus un grand ongle courbe

et creusé en gouttière au doigt intérieur du pied de derrière, ce qui ne se trouve pas dans les pieds du daman-israël. Ces caractères nous paroissent suffisants pour faire une espèce distincte de ce daman du Cap, et le séparer, comme nous le faisons ici, de celle du daman de Syrie, avec lequel néanmoins il a la plus grande ressemblance par la grandeur et la conformation, par le nombre des doigts et par le manque de queue.

Au reste, nous devons ajouter ici qu'à l'inspection seule de ce daman du Cap, nous l'avons reconnu pour le même animal que celui dont nous avons donné la figure, sous le nom de *marmotte du Cap*,<sup>1</sup> en avertissant en même temps que je n'adoptois cette dénomination que provisionnellement, et en attendant que je fusse mieux informé de la nature et du vrai nom de cet animal. Ainsi il faut rapporter à ce daman du Cap ce que nous avons dit de cette prétendue marmotte, et encore tout ce que nous donne M. Allamand, d'après M. Klockner, sur ce même animal, sous la dénomination de *klip-das* ou *blaireau des rochers*, en observant que par la seule conformation de ses pieds, il ne doit pas être mis dans le genre des blaireaux, et que c'est mal à propos qu'on lui en a appliqué le nom. Voici ce qu'en dit ce savant naturaliste dans ses additions à mon ouvrage.

<sup>1</sup> Voyez tom. XIII, planche 29.

« MM. Pallas et Vosmaër croient que cet animal  
 » se creuse des trous en terre, comme notre mar-  
 » motte ou notre blaireau, et cela, disent-ils, par-  
 » ce que ses pieds sont propres à cette opération :  
 » mais, à en juger par ces mêmes pieds, on seroit  
 » porté à croire qu'il ne s'en sert jamais pour un  
 » pareil usage; car ils ne paroissent point propres à  
 » creuser : ils sont couverts en dessous d'une peau  
 » fort douce, et les doigts sont armés d'ongles courts  
 » et plats, qui ne s'étendent point au-delà de la peau;  
 » cela n'indique guère un animal qui gratte la terre  
 » pour s'y former une retraite. M. Pallas dit, à la vé-  
 » rité, que les ongles sont très-courts, ou plutôt  
 » qu'il n'en a point, pour qu'en creusant ils ne s'u-  
 » sent pas contre les rochers, au milieu desquels ces  
 » animaux habitent. Cette raison est ingénieuse-  
 » ment trouvée; mais ne seroit-on pas autorisé aus-  
 » si à dire, et peut-être avec plus de fondement, que  
 » la Nature ne leur a donné des ongles si courts que  
 » parce qu'ils n'ont pas besoin de s'en servir pour  
 » creuser? Au moins est-il sûr que celui qui est à  
 » Amsterdam ne les emploie pas à cela; jamais on  
 » ne le voit gratter ou creuser la terre.....

» M. Vosmaër dit que ces animaux sont lents dans  
 » leurs mouvements. Cela est vrai, sans doute, de  
 » celui qu'il a vu; mais M. Pallas nous apprend qu'il  
 » étoit mort pour avoir trop mangé. Ainsi ne pour-  
 » roit-on pas supposer que la graisse dont il étoit  
 » surchargé le rendoit lourd et pesant? Au moins



» ceux que M. Klockner a observés ne sont point  
» tels : au contraire, ils sont très-prestes dans leurs  
» mouvements; ils sautent avec beaucoup d'agilité  
» de haut en bas, et tombent toujours sur leurs qua-  
» tre pattes. Ils aiment à être sur des endroits élevés.  
» Leurs jambes de derrière sont plus longues que  
» celles de devant; ce qui fait que leur démarche  
» ressemble plus à celle du cochon d'Inde que de  
» tout autre animal : mais ils ont celle du cochon  
» quand ils courent. Ils ne dorment point pendant  
» le jour; quand la nuit arrive, ils se retirent dans  
» leur nid, où ils se fourrent au milieu du foin,  
» dont ils se couvrent tout le corps. On dit qu'au  
» Cap ils ont leur nid dans les fentes des rochers, où  
» ils se font un lit de mousse et de feuilles d'épines,  
» qui leur servent aussi de nourriture, de même  
» que les autres feuilles qui sont peu charnues; au  
» moins celui qui est à Amsterdam paroît les pré-  
» férer aux racines et au pain qu'on lui donne. Il  
» ne mange pas volontiers des noix ni des amandes.  
» Quand il mâche, sa mâchoire inférieure se meut  
» comme celle des animaux qui ruminent, quoi-  
» qu'il n'appartienne point à cette classe. Si l'on  
» peut juger de toute l'espèce par lui, ces animaux  
» ne parviennent pas aussi vite à toute leur gran-  
» deur que les cochons d'Inde. Quand il a été pris,  
» il étoit de la grosseur d'un rat, et étoit vraisembla-  
» blement âgé de cinq ou six semaines; depuis onze  
» mois qu'il est dans ce pays, il n'a pas encore la

» taille d'un lapin sauvage, quoique ces animaux  
 » parviennent à celle de nos lapins domestiques.

» Les Hottentots estiment beaucoup une sorte de  
 » remède que les Hollandais nomment *pissat de*  
 » *blaireau*; c'est une substance noirâtre, sèche et  
 » d'assez mauvaise odeur, qu'on trouve dans les  
 » fentes des rochers et dans les cavernes : on pré-  
 » tend que c'est à l'urine de ces bêtes qu'elle doit  
 » son origine. Ces animaux, dit-on, ont la coutume  
 » de pisscr toujours dans le même endroit, et leur  
 » urine dépose cette substance, qui, séchée avec  
 » le temps, prend de la consistanc. Ccla est assez  
 » vraisemblable; celui qui est à Amsterdam lâche  
 » presque toujours son urine dans le même coin de  
 » la loge où il est renfermé.

» Sa tête est petite à proportion de son corps; ses  
 » yeux n'ont guère que la moitié de la grandeur de  
 » ceux du lapin; sa mâchoire inférieure est un peu  
 » plus courte que celle de dessus; ses oreilles sont  
 » rondes et peu élevées; elles sont bordées de poils  
 » très-fins, mais qui deviennent plus longs à me-  
 » sure qu'ils approchent de ceux de la tête; son cou  
 » est plus haut que large, et il en est de même de  
 » tout le corps; ses pieds de devant sont sans poils  
 » en dessous, et partagés en lobes; en dessus, ils  
 » sont couverts de poils jusqu'à la racine des ongles.  
 » M. Vosmaër dit que ses pieds sont nus : cela ne  
 » doit s'entendre que de la partie inférieure. Quand  
 » il court, les jambes de derrière ne paroissent guè-

» re plus longues que celles de devant. Leurs pieds  
 » n'ont que trois doigts, dont deux sont toujours  
 » appliqués contre terre quand ils marchent : mais  
 » le troisième, ou l'intérieur, est plus court et sépa-  
 » ré des deux autres; quelque mouvement que l'a-  
 » nimal fasse, il le tient toujours élevé. Ce doigt est  
 » armé d'un ongle dont la construction est singu-  
 » lière. M. Vosmaër se contente de dire qu'il a un on-  
 » gle courbe.<sup>1</sup> M. Pallas n'en dit pas davantage, et la  
 » figure qu'il en a donnée ne le fait pas mieux connoi-  
 » tre.<sup>2</sup> Cet ongle forme une gouttière dont les bords  
 » sont fort minces; ils se rapprochent à leur origine,  
 » et s'éloignent en avançant au-devant; puis ils se  
 » recourbent en dessous, et ils se réunissent en se  
 » terminant en une petite pointe, qui s'étend dans la  
 » cavité de la gouttière, presque jusqu'à son milieu.  
 » Ces ongles sont situés de façon que la cavité de ce-  
 » lui du pied droit est en partie tournée vers celle  
 » du pied gauche, et en partie vers en bas : placés au  
 » bout du doigt, que l'animal tient toujours élevé, ils  
 » ne touchent jamais le sol sur lequel ils marchent.  
 » Il ne paroît pas vraisemblable qu'ils servent à je-  
 » ter en arrière la terre, comme M. Pallas l'a soup-  
 » çonné; ils sont trop tendres pour cela. M. Klock-

<sup>1</sup> Celui qui a traduit ce passage pour M. de Buffon s'est trompé en disant que c'est le doigt du milieu qui a cet ongle; il auroit dû dire le doigt intérieur, comme il y a dans le texte hollandais.

<sup>2</sup> Pallas, *Spicilægia zoologica*, fascic. II, tab. 3, fig. 4.

» ner a mieux vu quel étoit leur usage. L'animal  
 » s'en sert pour se gratter le corps et se délivrer des  
 » insectes ou des ordures qui se trouvent sur lui;  
 » ses autres ongles, vu leur figure, lui seroient inu-  
 » tiles pour cela : le Créateur n'a pas voulu qu'au-  
 » cun des animaux qu'il a formés manquât de ce  
 » qui leur étoit nécessaire pour se délivrer de tout  
 » ce qui pourroit les incommoder.

» On voit sur le corps de notre klip-das quelques  
 » poils noirs parsemés, un peu plus longs que les  
 » autres. C'est une singularité qui mérite d'être re-  
 » marquée; cependant je n'en voudrois pas conclu-  
 » re, avec M. Pallas, que ces poils peuvent être com-  
 » parés aux épines du porc-épic; ils ne leur ressem-  
 » blent en rien.

» La longueur du corps de cet animal, que M.  
 » Kloekner a observé à Amsterdam, est, depuis le  
 » museau jusqu'à l'anus, de onze pouces trois quarts.  
 » Celui que j'ai placé au cabinet de notre académie  
 » n'a que dix pouces; mais celui qui a été décrit par  
 » M. Pallas étoit long d'un pied trois pouces trois  
 » lignes, et la longueur de sa tête égaloit trois pou-  
 » ces quatre lignes; celle de l'individu d'Amster-  
 » dam n'étoit que de trois pouces et demi.

» Les femelles de ces animaux n'ont que quatre  
 » mamelles, deux de chaque côté; et si elles font  
 » plusieurs petits à la fois, comme il est très-vrai-  
 » semblable, c'est une nouvelle confirmation de ce  
 » qu'a dit M. de Buffon, savoir, que le nombre des

» mamelles n'est point relatif, dans chaque espèce  
 » d'animal, au nombre des petits que la femelle  
 » doit produire et allaiter.»

---

## DU CABIAI.<sup>1</sup>

CET animal d'Amérique n'avoit jamais paru en Europe, et c'est aux bontés de M. le duc de Bouillon que nous en devons la connoissance : comme ce prince est curieux d'animaux étrangers, il m'a quelquefois fait l'honneur de m'appeler pour les voir; et par amour pour le bien, il nous en a donné plusieurs : celui-ci lui avoit été envoyé jeune, et n'étoit pas encore tout-à-fait adulte lorsque le froid l'a fait

<sup>1</sup> Mot dérivé de *cabionara*, nom de cet animal à la Guiane, et que nous avons adopté.

*Capybara Brasiliensibus*, Marcg., *Hist. nat. Brasil.*, pag. 230, fig. *id.*

*Capybara*, Pison, *Hist. Brasil.*, pag. 99. La figure est la même que celle de Marcgrave.

*Capybara Brasiliensibus, porcus fluviatilis Marcgravi*, Ray, *Synops. animal. quadrup.*, pag. 126 et 127.

Cochon d'eau, *Voyage de des Marchais*, par le P. Labat, tom. III, pag. 315 et suiv.

Capivard, *Voyage de Froger*; Amsterdam, 1715, p. 127, fig. *id.*

*Sus maximus patustris. Porcus fluviatilis brasiliensis*, Jonston. *Capybara Brasiliensibus*, Marcgrave. Cabiai, que l'on nomme aussi *cabionara*, Barrère, *Histoire naturelle de la France équinoxiale*, pag. 160 et 161.

*Hydrochærus*, Cabiai, Brisson, *Regn. animal.*, p. 117.

mourir. Nous avons donc été à portée de le connaître et de le décrire, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Ce n'est point un cochon, comme l'ont prétendu les naturalistes et les voyageurs; il ne lui ressemble même que par de petits rapports, et en diffère par de grands caractères : il ne devient jamais aussi grand; le plus gros cabiai est à peine égal à un cochon de dix-huit mois; il a la tête plus courte, la gueule beaucoup moins fendue, les dents et les pieds tout différents, des membranes entre les doigts, point de queue ni de défenses; les yeux plus grands, les oreilles plus courtes; et il en diffère encore autant par le naturel et les mœurs que par la conformation. Il habite souvent dans l'eau, où il nage comme une loutre, y cherche de même sa proie, et vient manger au bord le poisson qu'il prend et qu'il saisit avec la gueule et les ongles; il mange aussi des grains, des fruits et des cannes de sucre. Comme ses pieds sont longs et plats, il se tient souvent assis sur ceux de derrière. Son cri est plutôt un braiement comme celui de l'âne, qu'un grognement comme celui du cochon. Il ne marche ordinairement que la nuit, et presque toujours de compagnie, sans s'éloigner du bord des eaux : car, comme il court mal à cause de ses longs pieds et de ses jambes courtes, il ne pourroit trouver son salut dans la fuite; et pour échapper à ceux qui le chassent, il se jette à l'eau, y plonge et va sortir au loin, ou bien il y demeure si long-temps qu'on

perd l'espérance de le revoir. Sa chair est grasse et tendre; mais elle a plutôt, comme celle de la loutre, le goût d'un mauvais poisson que celui d'une bonne viande : cependant on a remarqué que la hure n'en étoit pas mauvaise; et cela s'accorde avec ce que l'on sait du castor, dont les parties antérieures ont le goût de la chair, tandis que les parties postérieures ont le goût du poisson. Le cabiai est d'un naturel tranquille et doux; il ne fait ni mal ni querelle aux autres animaux : on l'apprivoise sans peine; il vient à la voix, et suit assez volontiers ceux qu'il connoît et qui l'ont bien traité. On ne le nourrissoit à Paris qu'avec de l'orge, de la salade et des fruits; il s'est bien porté tant qu'il a fait chaud. Il paroît, par le grand nombre de ses mamelles, que la femelle produit des petits en quantité. Nous ignorons le temps de la gestation, celui de l'accroissement, et par conséquent la durée de la vie de cet animal. Nos habitants de Cayenne pourront nous en instruire; car il se trouve assez communément à la Guiane aussi-bien qu'au Brésil, aux Amazones, et dans toutes les terres basses de l'Amérique méridionale.

[Nous n'avons que peu de chose à ajouter aux faits historiques que nous avons donnés de cet animal d'Amérique, et que nous avons représenté (*planche 41*). M. de la Borde nous a seulement écrit qu'il est fort commun à la Guiane, et encore plus dans les terres qui avoisinent le fleuve de l'Ama-

zone, où le poisson est très-abondant : il dit que ces animaux vont toujours par couple, le mâle et la femelle, et que les plus grands pèsent environ cent livres. Ils fuient les endroits habités, ne quittent pas le bord des rivières; et s'ils aperçoivent quelqu'un, ils se jettent à l'eau, sans plonger comme les loutres, mais toujours nageant, comme les cochons; quelquefois néanmoins ils se laissent aller au fond de l'eau, et y restent même assez longtemps. On en prend souvent de jeunes qu'on élève dans les maisons, où ils s'accoutument aisément à manger du pain, du mil et des légumes, quoique, dans leur état de nature ils vivent principalement de poisson; ils ne font qu'un petit. Ils ne sont nullement dangereux, ne se jetant jamais ni sur les hommes ni sur les chiens. Leur chair est blanche, tendre et de fort bon goût. Ce dernier fait semble contredire ce que disent les autres relateurs, que la chair du cabiai a plutôt le goût d'un mauvais poisson que celui d'une bonne viande. Cependant il se pourroit que la chair du cabiai vivant de poisson eût ce mauvais goût, et que celle du cabiai vivant de pain et de grain fût en effet très-bonne.

Au reste, comme nous avons eu à Paris cet animal vivant, et que nous l'avons gardé long-temps, je suis persuadé qu'il pourroit vivre dans notre climat; c'est par erreur que j'ai dit qu'il étoit mort de froid. J'ai été informé depuis qu'il supportoit fort bien le froid de l'hiver, mais que, comme on l'avoit



enfermé dans un grenier, il se jeta par la fenêtre et tomba dans un bassin où il se noya; ce qui ne lui seroit pas arrivé s'il n'eût pas été blessé dans sa chute sur les bords du bassin.]

---

## DU LION.<sup>1</sup>

DANS l'espèce humaine, l'influence du climat ne se marque que par des variétés assez légères, parce que cette espèce est une, et qu'elle est très-distinctement séparée de toutes les autres espèces : l'homme, blanc en Europe, noir en Afrique, jaune en Asie, et rouge en Amérique, n'est que le même homme teint de la couleur du climat; comme il est fait pour régner sur la terre, que le globe entier est son domaine, il semble que sa nature se soit prêtée à toutes les situations : sous les feux du Midi, dans les glaces du Nord, il vit, il multiplie; il se trouve partout si anciennement répandu, qu'il ne

<sup>1</sup> En grec, *Λέων*; en latin, *leo*; en italien, *leone*; en espagnol, *leon*; en allemand, *lew*; en anglais, *lion*; en suédois, *leyon*.

*Leo*, Gesner, *Hist. animal. quadrup.*, pag. 572; *Ecora. animal. quadrup.*, pag. 66.

*Leo*, Ray, *Synops. animal. quadrup.*, pag. 162.

*Felis caudâ elongatâ floccosâ, thorace jubato*, Linn.

*Leo*, Klein, *de Quadrup.*, pag. 81.

*Felis caudâ in floccum desinente..... Leo*, Brisson, *Regn. animal.*, pag. 267.

paroît affecter aucun climat particulier. Dans les animaux, au contraire, l'influence du climat est plus forte, et se marque par des caractères plus sensibles, parce que les espèces sont diverses, et que leur nature est infiniment moins perfectionnée, moins étendue, que celle de l'homme. Non-seulement les variétés dans chaque espèce sont plus nombreuses et plus marquées que dans l'espèce humaine; mais les différences mêmes des espèces semblent dépendre des différents climats : les unes ne peuvent se propager que dans les pays chauds, les autres ne peuvent subsister que dans des climats froids. Le lion n'a jamais habité les régions du Nord; le renard ne s'est jamais trouvé dans les contrées du Midi, et il n'y a peut-être aucun animal dont l'espèce soit, comme celle de l'homme, généralement répandue sur toute la surface de la terre : chacun a son pays, sa patrie naturelle, dans laquelle chacun est retenu par nécessité physique; chacun est fils de la terre qu'il habite, et c'est dans ce sens qu'on doit dire que tel ou tel animal est originaire de tel ou tel climat.

Dans les pays chauds, les animaux terrestres sont plus grands et plus forts que dans les pays froids ou tempérés; ils sont aussi plus hardis, plus féroces : toutes leurs qualités naturelles semblent tenir de l'ardeur du climat. Le lion né sous le soleil brûlant de l'Afrique ou des Indes, est le plus fort, le plus fier, le plus terrible de tous : nos loups, nos

autres animaux carnassiers, loin d'être ses rivaux, seroient à peine dignes d'être ses pourvoyeurs.<sup>1</sup> Les lions d'Amérique, s'ils méritent ce nom, sont, comme le climat, infiniment plus doux que ceux de l'Afrique; et ce qui prouve évidemment que l'excès de férocité vient de l'excès de la chaleur, c'est que, dans le même pays, ceux qui habitent les hautes montagnes, où l'air est plus tempéré, sont d'un naturel différent de ceux qui demeurent dans les plaines, où la chaleur est extrême. Les lions du mont Atlas,<sup>2</sup> dont la cime est quelquefois couverte de neige, n'ont ni la hardiesse, ni la force, ni la férocité des lions du Biledulgerid ou du Zaara, dont les plaines sont couvertes de sables brûlants. C'est surtout dans ces déserts ardents que se trouvent ces lions terribles, qui sont l'effroi des voyageurs et le fléau des provinces voisines : heureusement l'espèce n'en est pas très-nombreuse; il paroît même qu'elle diminue tous les jours : car, de l'aveu de ceux qui ont parcouru cette partie de l'Afrique, il ne s'y trouve pas actuellement autant de lions, à beaucoup près, qu'il y en avoit autrefois. Les Romains, dit M. Shaw,<sup>3</sup> tiroient de la Libye, pour l'usage des spectacles, cinquante fois plus de lions qu'on ne pour-

<sup>1</sup> Il y a une espèce de lynx qu'on appelle le *pourvoyeur du lion*.

<sup>2</sup> Voyez l'*Afrique d'Ogilby*, pag. 15 et 16; et l'*Histoire générale des Voyages*, par M. l'abbé Prévot, t. V, p. 86.

<sup>3</sup> *Voyages de M. Shaw*; La Haye, 1743, t. I, p. 315.

roit y en trouver aujourd'hui. On a remarqué de même, qu'en Turquie, en Perse et dans l'Inde, les lions sont maintenant beaucoup moins communs qu'ils ne l'étoient anciennement; et comme ce puissant et courageux animal fait sa proie de tous les autres animaux, et n'est lui-même la proie d'aucun, on ne peut attribuer la diminution de quantité dans son espèce qu'à l'augmentation du nombre dans celle de l'homme; car il faut avouer que la force de ce roi des animaux ne tient pas contre l'adresse d'un Hottentot ou d'un nègre, qui souvent osent l'attaquer tête à tête avec des armes assez légères. Le lion n'ayant d'autres ennemis que l'homme, et son espèce se trouvant aujourd'hui réduite à la cinquantième, ou, si l'on veut, à la dixième partie de ce qu'elle étoit autrefois, il en résulte que l'espèce humaine, au lieu d'avoir souffert une diminution considérable depuis le temps des Romains (comme bien des gens le prétendent), s'est, au contraire, augmentée, étendue et plus nombreusement répandue, même dans les contrées, comme la Libye, où la puissance de l'homme paroît avoir été plus grande dans ce temps, qui étoit à peu près le siècle de Carthage, qu'elle ne l'est dans le siècle présent de Tunis et d'Alger.

L'industrie de l'homme augmente avec le nombre; celle des animaux reste toujours la même: toutes les espèces nuisibles, comme celle du lion, paroissent être reléguées et réduites à un petit

nombre, non-seulement parce que l'homme est partout devenu plus nombreux, mais aussi parce qu'il est devenu plus habile, et qu'il a su fabriquer des armes terribles auxquelles rien ne peut résister : heureux s'il n'eût jamais combiné le fer et le feu que pour la destruction des lions ou des tigres!

Cette supériorité de nombre et d'industrie dans l'homme, qui brise la force du lion, en énerve aussi le courage : cette qualité, quoique naturelle, s'exalte ou se tempère dans l'animal, suivant l'usage heureux ou malheureux qu'il a fait de sa force. Dans les vastes déserts du Zaara, dans ceux qui semblent séparer deux races d'hommes très-différentes, les Nègres et les Maures, entre le Sénégal et les extrémités de la Mauritanie, dans les terres inhabitées qui sont au-dessus du pays des Hottentots, et en général dans toutes les parties méridionales de l'Afrique et de l'Asie, où l'homme a dédaigné d'habiter, les lions sont encore en assez grand nombre, et sont tels que la Nature les produit. Accoutumés à mesurer leurs forces avec tous les animaux qu'ils rencontrent, l'habitude de vaincre les rend intrépides et terribles : ne connoissant pas la puissance de l'homme, ils n'en ont nulle crainte; n'ayant pas éprouvé la force de ses armes, ils semblent les braver. Les blessures les irritent, mais sans les effrayer; ils ne sont pas même déconcertés à l'aspect du grand nombre : un seul de ces lions du désert attaque souvent une caravane entière;

et lorsque, après un combat opiniâtre et violent, il se sent affaibli, au lieu de fuir, il continue de se battre en retraite, en faisant toujours face, et sans jamais tourner le dos. Les lions, au contraire, qui habitent aux environs des villes et des bourgades de l'Inde et de la Barbarie,<sup>1</sup> ayant connu l'homme et la force de ses armes, ont perdu leur courage au point d'obéir à sa voix menaçante, de n'oser l'attaquer, de ne se jeter que sur le menu bétail, et enfin de s'enfuir en se laissant poursuivre par des femmes ou par des enfants, qui leur font, à coups de bâton, quitter prise et lâcher indignement leur proie.<sup>2</sup>

Ce changement, cet adoucissement dans le naturel du lion, indique assez qu'il est susceptible des impressions qu'on lui donne, et qu'il doit avoir assez de docilité pour s'apprivoiser jusqu'à un certain point, et pour recevoir une espèce d'éducation : aussi l'histoire nous parle de lions attelés à des chars de triomphe, de lions conduits à la guerre ou menés à la chasse, et qui, fidèles à leur maître, ne déploient leur force et leur courage que contre ses ennemis. Ce qu'il y a de très-sûr, c'est que le lion, pris jeune et élevé parmi les animaux domestiques, s'accoutume aisément à vivre et mé-

<sup>1</sup> Voyez l'*Afrique de Marmol*, tom. II, pag. 215; et la relation du *Voyage de Thevenot*, tom. II, pag. 112.

<sup>2</sup> *Afrique de Marmol*, tom. I, pag. 54 et suiv.

me à jouer innocemment avec eux; qu'il est doux pour ses maîtres, et même caressant, surtout dans le premier âge, et que si sa férocité naturelle reparaît quelquefois, il la tourne rarement contre ceux qui lui ont fait du bien. Comme ses mouvements sont très-impétueux et ses appétits fort véhéments, on ne doit pas présumer que les impressions de l'éducation puissent toujours les balancer : aussi y auroit-il quelque danger à lui laisser souffrir trop long-temps la faim, ou à le contrarier en le tourmentant hors de propos; non-seulement il s'irrite des mauvais traitements, mais il en garde le souvenir, et paroît en méditer la vengeance, comme il conserve aussi la mémoire et la reconnoissance des bienfaits. Je pourrois citer ici un grand nombre de faits particuliers dans lesquels j'avoue que j'ai trouvé quelque exagération, mais qui cependant sont assez fondés pour prouver au moins, par leur réunion, que sa colère est noble, son courage magnanime, son naturel sensible. On l'a vu souvent dédaigner de petits ennemis, mépriser leurs insultes, et leur pardonner des libertés offensantes : on l'a vu, réduit en captivité, s'ennuyer sans s'aigrir, prendre au contraire des habitudes douces, obéir à son maître, flatter la main qui le nourrit, donner quelquefois la vie à ceux qu'on avoit dévoués à la mort en les lui jetant pour proie, et, comme s'il se fût attaché par cet acte généreux, leur continuer ensuite la même protection, vivre

tranquillement avec eux, leur faire part de sa subsistance, se la laisser même quelquefois enlever tout entière, et souffrir plutôt la faim que de perdre le fruit de son premier bienfait.

On pourroit aussi dire que le lion n'est pas cruel, puisqu'il ne l'est que par nécessité, qu'il ne détruit qu'autant qu'il consomme, et que dès qu'il est repu il est en pleine paix, tandis que le tigre, le loup, et tant d'autres animaux d'espèces inférieures, tels que le renard, la fouine, le putois, le furet, etc., donnent la mort pour le seul plaisir de la donner, et que, dans leurs massacres nombreux, ils semblent plutôt vouloir assouvir leur rage que leur faim.

L'extérieur du lion ne dément point ses grandes qualités intérieures; il a la figure imposante, le regard assuré, la démarche fière, la voix terrible; sa taille n'est point excessive comme celle de l'éléphant ou du rhinocéros; elle n'est ni lourde comme celle de l'hippopotame ou du bœuf, ni trop ramassée comme celle de l'hyène ou de l'ours, ni trop allongée ni déformée par des inégalités comme celle du chameau : mais elle est au contraire si bien prise et si bien proportionnée, que le corps du lion paroît être le modèle de la force jointe à l'agilité; aussi solide que nerveux, n'étant chargé ni de chair ni de graisse, et ne contenant rien de surabondant, il est tout nerfs et muscles. Cette grande force musculaire se marque au dehors par les sauts et les bonds prodigieux que le lion fait



aisément; par le mouvement brusque de sa queue, qui est assez fort pour terrasser un homme; par la facilité avec laquelle il fait mouvoir la peau de sa face, et surtout celle de son front, ce qui ajoute beaucoup à la physionomie ou plutôt à l'expression de la fureur; et enfin par la faculté qu'il a de remuer sa crinière, laquelle non-seulement se hérisse, mais se meut et s'agite en tout sens lorsqu'il est en colère.

A toutes ces nobles qualités individuelles le lion joint aussi la noblesse de l'espèce : j'entends par espèces nobles dans la Nature, celles qui sont constantes, invariables, et qu'on ne peut soupçonner de s'être dégradées. Ces espèces sont ordinairement isolées et seules de leur genre; elles sont distinguées par des caractères si tranchés, qu'on ne peut ni les méconnoître, ni les confondre avec aucune des autres. A commencer par l'homme, qui est l'être le plus noble de la création, l'espèce en est unique, puisque les hommes de toutes les races, de tous les climats, de toutes les couleurs, peuvent se mêler et produire ensemble, et qu'en même temps l'on ne doit pas dire qu'aucun animal appartienne à l'homme, ni de près ni de loin, par une parenté naturelle. Dans le cheval l'espèce n'est pas aussi noble que l'individu, parce qu'elle a pour voisine l'espèce de l'âne, laquelle paroît même lui appartenir d'assez près, puisque ces deux animaux produisent ensemble des individus, qu'à la vérité

la Nature traite comme des bâtards indignes de faire race, incapables même de perpétuer l'une ou l'autre des deux espèces desquelles ils sont issus, mais qui, provenant du mélange des deux, ne laissent pas de prouver leur grande affinité. Dans le chien, l'espèce est peut-être encore moins noble, parce qu'elle paroît tenir de près à celles du loup, du renard et du chacal, qu'on peut regarder comme des branches dégénérées de la même famille. Et en descendant par degrés aux espèces inférieures, comme à celles des lapins, des belettes, des rats, etc., on trouvera que chacune de ces espèces en particulier ayant un grand nombre de branches collatérales, l'on ne peut plus reconnoître la souche commune ni la tige directe de chacune de ces familles devenues trop nombreuses. Enfin dans les insectes, qu'on doit regarder comme les espèces infimes de la Nature, chacune est accompagnée de tant d'espèces voisines, qu'il n'est plus possible de les considérer une à une, et qu'on est forcé d'en faire un bloc, c'est-à-dire un genre, lorsqu'on veut les dénommer. C'est là la véritable origine des méthodes, qu'on ne doit employer en effet que pour les dénombrements difficiles des plus petits objets de la Nature, et qui deviennent totalement inutiles et même ridicules lorsqu'il s'agit des êtres du premier rang : classer l'homme avec le singe, le lion avec le chat, dire que le lion est *un chat à crinière et à queue longue*, c'est dégrader, défigu-

rer la Nature, au lieu de la décrire et de la dénommer.

L'espèce du lion est donc une des plus nobles, puisqu'elle est unique, et qu'on ne peut la confondre avec celles du tigre, du léopard, de l'oncc, etc.; et qu'au contraire ces espèces, qui semblent être les moins éloignées de celle du lion, sont assez peu distinctes entre elles pour avoir été confondues par les voyageurs, et prises les unes pour les autres par les nomenclateurs.<sup>1</sup>

Les lions de la plus grande taille ont environ huit ou neuf pieds de longueur depuis le museau jusqu'à l'origine de la queue, qui est elle-même longue d'environ quatre pieds.<sup>2</sup> Ces grands lions ont quatre ou cinq pieds de hauteur. Les lions de petite taille ont environ cinq pieds et demi de longueur, sur trois pieds et demi de hauteur, et la queue longue d'environ trois pieds. La lionne est, dans toutes les dimensions, d'environ un quart plus petite que le lion.

Aristote<sup>3</sup> distingue deux espèces de lions; les uns

<sup>1</sup> Voyez, dans ce volume, l'article *des tigres*, où il est parlé des animaux auxquels on a donné mal à propos ce nom.

<sup>2</sup> Un lion fort jeune, disséqué par MM. de l'Académie, avoit sept pieds et demi de long depuis l'extrémité du museau jusqu'au commencement de la queue, et quatre pieds et demi de hauteur depuis le haut du dos jusqu'à terre. (*Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux*; Paris. 1676, pag. 6.)

<sup>3</sup> Arist., *Hist. animal.*, cap. 44.

grands, les autres plus petits : ceux-ci, dit-il, ont le corps plus court à proportion, le poil plus crépu, et ils sont moins courageux que les autres; il ajoute qu'en général tous les lions sont de la même couleur, c'est-à-dire de couleur fauve. Le premier de ces faits me paroît douteux; car nous ne connoissons pas ces lions à poil crépu; aucun voyageur n'en a fait mention; quelques relations, qui d'ailleurs ne me paroissent pas mériter une confiance entière, parlent seulement d'un tigre à poil frisé qui se trouve au cap de Bonne-Espérance; mais presque tous les témoignages paroissent s'accorder sur l'unité de la couleur du lion, qui est fauve sur le dos, et blanchâtre sur les côtés et sous le ventre. Cependant Ælien et Oppien ont dit qu'en Éthiopie les lions étoient noirs comme les hommes; qu'il y en avoit aux Indes de tout blancs, et d'autres marqués ou rayés de différentes couleurs, rouges, noires et bleues : mais cela ne nous paroît confirmé par aucun témoignage qu'on puisse regarder comme authentique; car Marc-Paul, Vénitien, ne parle pas de ces lions rayés comme les ayant vus, et Gesner remarque avec raison qu'il n'en fait mention que d'après Ælien.<sup>2</sup> Il paroît, au contraire, qu'il y a très-peu ou point de variétés

*Mémoires de Kolbe*, dans lesquels il appelle cet animal *loup-tigre*.

<sup>2</sup> Gesner, *Hist. animal. quadrup.*, pag. 574.

dans cette espèce, que les lions d'Afrique et les lions d'Asie se ressemblent en tout, et que si ceux des montagnes diffèrent de ceux des plaines, c'est moins par les couleurs de la robe que par la grandeur de la taille.

Le lion porte une crinière, ou plutôt un long poil, qui couvre toutes les parties antérieures de son corps,<sup>1</sup> et qui devient toujours plus long à mesure qu'il avance en âge. La lionne n'a jamais ces longs poils, quelque vieille qu'elle soit. L'animal d'Amérique que les Européens ont appelé *lion*, et que les naturels du Pérou appellent *puma*, n'a point de crinière; il est aussi beaucoup plus petit, plus foible et plus poltron que le vrai lion. Il ne seroit pas impossible que la douceur du climat de cette partie de l'Amérique méridionale eût assez influé sur la nature du lion pour le dépouiller de sa crinière, lui ôter son courage et réduire sa taille; mais ce qui paroît impossible, c'est que cet animal, qui n'habite que les climats situés entre les tropiques, et auquel la Nature paroît avoir fermé tous les chemins du Nord, ait passé des parties méridionales de l'Asie ou de l'Afrique en Amérique, puisque ces continents sont séparés vers le Midi par des mers immenses : c'est ce qui nous porte à croire que le *puma* n'est point un lion, tirant son origi-

<sup>1</sup> Cette crinière n'est pas du crin, mais du poil assez doux et lisse, comme celui du reste du corps.

ne des lions de l'ancien continent, et qui auroit ensuite dégénéré dans le climat du Nouveau-Monde; mais que c'est un animal particulier à l'Amérique, comme le sont aussi la plupart des animaux de ce nouveau continent. Lorsque les Européens en firent la découverte, ils trouvèrent en effet que tout y étoit nouveau; les animaux quadrupèdes, les oiseaux, les poissons, les insectes, les plantes, tout parut inconnu, tout se trouva différent de ce qu'on avoit vu jusqu'alors. Il fallut cependant dénommer les principaux objets de cette nouvelle Nature : les noms du pays étoient pour la plupart barbares, très-difficiles à prononcer, et encore plus à retenir; on emprunta donc des noms de nos langues d'Europe, et surtout de l'espagnole et de la portugaise. Dans cette disette de dénominations, un petit rapport dans la forme extérieure, une légère ressemblance de taille et de figure, suffirent pour attribuer à ces objets inconnus les noms des choses connues; de là les incertitudes, l'équivoque, la confusion qui s'est encore augmentée, parce qu'en même temps qu'on donnoit aux productions du Nouveau-Monde les dénominations de celles de l'ancien continent, on y transportoit continuellement, et dans le même temps, les espèces d'animaux et de plantes qu'on n'y avoit pas trouvées. Pour se tirer de cette obscurité, et pour ne pas tomber à tout instant dans l'erreur, il est donc nécessaire de distinguer soigneusement ce qui ap-

partient en propre à l'un et à l'autre continent, et tâcher de ne s'en pas laisser imposer par les dénominations actuelles, lesquelles ont presque toutes été mal appliquées. Nous ferons sentir toute la nécessité de cette distinction dans l'article suivant, et nous donnerons en même temps une énumération raisonnée des animaux originaires de l'Amérique, et de ceux qui ont été transportés de l'ancien continent. M. de la Condamine, dont le témoignage mérite toute confiance, dit expressément qu'il ne sait pas si l'animal que les Espagnols de l'Amérique appellent *lion*, et les naturels du pays de Quito *puma*, méritent le nom de lion : il ajoute qu'il est beaucoup plus petit que le lion d'Afrique et que le mâle n'a point de crinière.<sup>1</sup> Frezier dit aussi que les animaux qu'on appelle *lions* au Pérou, sont bien différents des lions d'Afrique, qu'ils fuient les hommes, qu'ils ne sont à craindre que pour les troupeaux; et il ajoute une chose très-remarquable, c'est que leur tête tient de celle du loup et de celle du tigre, et qu'ils ont la queue plus petite que l'un et l'autre.<sup>2</sup> On trouve, dans des relations plus anciennes,<sup>3</sup> que les lions d'Amérique ne ressemblent point à ceux d'Afrique;

<sup>1</sup> *Voyage de l'Amérique méridionale*, pag. 24 et suiv.  
*Voyage de Frezier à la mer du Sud*; Paris, 1716,  
 pag. 132.

<sup>3</sup> *Histoire naturelle des Indes de Joseph Acosta*, traduction de Robert Renaud; Paris, 1600, pag. 44 et 190.

qu'ils n'en ont ni la grandeur, ni la fierté, ni la couleur; qu'ils ne sont ni rouges ni fauves, mais gris; qu'ils n'ont point de crinière, et qu'ils ont l'habitude de monter sur les arbres : ainsi ces animaux diffèrent du lion par la taille, par la couleur, par la forme de la tête, par la longueur de la queue, par le manque de crinière, et enfin par les habitudes naturelles; caractères assez nombreux et assez essentiels pour faire cesser l'équivoque du nom, et pour que, dans la suite, l'on ne confonde plus le puma d'Amérique avec le vrai lion, le lion de l'Afrique ou de l'Asie.

Quoique ce noble animal ne se trouve que dans les climats les plus chauds, il peut cependant subsister et vivre assez long-temps dans les pays tempérés; peut-être même avec beaucoup de soin pourroit-il y multiplier. Gesner rapporte qu'il naquit des lions dans la ménagerie de Florence; Willughby dit qu'à Naples une lionne enfermée avec un lion dans la même tanière, avoit produit cinq petits d'une seule portée. Ces exemples sont rares; mais s'ils sont vrais, ils suffisent pour prouver que les lions ne sont pas absolument étrangers au climat tempéré : cependant il ne s'en trouve actuellement dans aucune des parties méridionales de l'Europe; et dès le temps d'Homère il n'y en avoit point dans le Péloponnèse, quoiqu'il y en eût alors, et même encore du temps d'Aristote, dans la Thrace, la Macédoine et la Thessalie. Il paroît donc que dans



tous les temps ils ont constamment donné la préférence aux climats les plus chauds, qu'ils se sont rarement habitués dans les pays tempérés, et qu'ils n'ont jamais habité dans les terres du Nord. Les naturalistes que nous venons de citer, et qui ont parlé de ces lions nés à Florence et à Naples, ne nous ont rien appris sur le temps de la gestation de la lionne, sur la grandeur des lionceaux lorsqu'ils viennent de naître, sur les degrés de leur accroissement. *Ælien* dit que la lionne porte deux mois; *Philostrate* et *Edward Wot*<sup>2</sup> disent au contraire qu'elle porte six mois : s'il falloit opter entre ces deux opinions, je serois de la dernière; car le lion est un animal de grande taille, et nous savons qu'en général dans les gros animaux la durée de la gestation est plus longue qu'elle ne l'est dans les petits. Il en est de même de l'accroissement du corps : les anciens et les modernes conviennent que les lions nouveau-nés sont fort petits, de la grandeur à peu près d'une belette,<sup>3</sup> c'est-à-dire de six ou sept pouces de longueur; il leur faut donc au moins quelques années pour grandir de huit ou neuf pieds : ils disent aussi que les lionceaux ne sont en état de marcher que deux mois après leur naissance. Sans donner une entière confiance au

<sup>1</sup> *Gesner, Hist. quadrup.*, pag. 575 et suiv.

<sup>2</sup> *Lib. de diff. animal.*, cap. 80.

<sup>3</sup> *Ibidem.*

rapport de ces faits, on peut présumer, avec assez de vraisemblance, que le lion, attendu la grandeur de sa taille, est au moins trois ou quatre ans à croître, et qu'il doit vivre environ sept fois trois ou quatre ans, c'est-à-dire à peu près vingt-cinq ans. Le sieur de Saint-Martin, maître du combat du taureau à Paris, qui a bien voulu me communiquer les remarques qu'il avoit faites sur les lions qu'il a nourris, m'a fait assurer qu'il en avoit gardé quelques-uns pendant seize ou dix-sept ans, et il croit qu'ils ne vivent guère que vingt ou vingt-deux ans; il en a gardé d'autres pendant douze ou quinze ans, et l'on sent bien que dans ces lions captifs le manque d'exercice, la contrainte et l'ennui, ne peuvent qu'affoiblir leur santé et abréger leur vie.

Aristote assure, en deux endroits différents de son ouvrage sur la génération, que la lionne produit cinq ou six petits de la première portée, quatre ou cinq de la seconde, trois ou quatre de la troisième, deux ou trois de la quatrième, un ou deux de la cinquième, et qu'après cette dernière portée, qui est toujours la moins nombreuse de toutes, la lionne devient stérile.<sup>1</sup> Je ne crois point cette assertion fondée; car, dans tous les animaux, les premières et les dernières portées sont moins nombreuses que les portées intermédiaires. Ce phi-

<sup>1</sup> Arist., *de Generatione*, lib. III, cap. 2 et 10.

losophe s'est encore trompé, et tous les naturalistes, tant anciens que modernes, se sont trompés d'après lui, lorsqu'ils ont dit que la lionne n'avoit que deux mamelles; il est très-sûr qu'elle en a quatre, et il est aisé de s'en assurer par la seule inspection. Il dit aussi que les lions, les ours, les renards, naissent informes, presque inarticulés;<sup>1</sup> et l'on sait, à n'en pas douter, qu'à leur naissance tous ces animaux sont aussi formés que les autres, et que tous leurs membres sont distincts et développés. Enfin il assure que les lions s'accouplent à rebours,<sup>2</sup> tandis qu'il est de même démontré par la seule inspection des parties du mâle et de leur direction lorsqu'elles sont dans l'état propre à l'accouplement, qu'il se fait à la manière ordinaire des autres quadrupèdes. J'ai cru devoir faire mention en détail de ces petites erreurs d'Aristote, parce que l'autorité de ce grand homme a entraîné presque tous ceux qui ont écrit après lui sur l'histoire naturelle des animaux. Ce qu'il dit encore au sujet du cou du lion, qu'il prétend ne contenir qu'un seul os, rigide, inflexible, et sans division de vertèbres, a été démenti par l'expérience, qui même nous a donné sur cela un fait très-général : c'est que dans tous les quadrupèdes, sans en excepter aucun, et

<sup>1</sup> Aristot., *de Generatione*, lib. iv, cap. 6.

<sup>2</sup> Aristot., *Hist. anim.*, lib. v, cap. 2.... Linnæus, *Syst. Nat.*, edit. 10, pag. 41. *Leo retrò mingit et coit.*

même dans l'homme, le cou est composé de sept vertèbres, ni plus ni moins, et ces mêmes sept vertèbres se trouvent dans le cou du lion, comme dans celui de tous les autres animaux quadrupèdes. Un autre fait encore, c'est qu'en général les animaux carnassiers ont le cou beaucoup plus court que les animaux frugivores, et surtout que les animaux ruminants; mais cette différence de longueur dans le cou des quadrupèdes ne dépend que de la grandeur de chaque vertèbre, et non pas de leur nombre, qui est toujours le même : on peut s'en assurer en jetant les yeux sur l'immense collection des squelettes qui se trouvent maintenant au Cabinet du Roi; on verra qu'à commencer par l'éléphant et à finir par la taupe, tous les animaux quadrupèdes ont sept vertèbres dans le cou, et qu'aucun n'en a ni plus ni moins. A l'égard de la solidité des os du lion, qu'Aristote dit être sans moelle et sans cavité; de leur dureté, qu'il compare à celle du caillou; de leur propriété de faire feu par le frottement, c'est une erreur qui n'auroit pas dû être répétée par Kolbe,<sup>1</sup> ni même parvenir jusqu'à nous, puisque, dans le siècle même d'Aristote, Épicure s'étoit moqué de cette assertion.

Les lions sont très-ardents en amour : lorsque la femelle est en chaleur, elle est quelquefois suivie de huit ou dix mâles, qui ne cessent de rugir au-

<sup>1</sup> *Mémoires de Kolbe*; Amsterdam, 1741, t. III, p. 4 et 5.

<sup>2</sup> Gesner, *Hist. quadrup.*, pag. 575 et suiv.

tour d'elle et de se livrer des combats furieux, jusqu'à ce que l'un d'entre eux, vainqueur de tous les autres, en demeure paisible possesseur, et s'éloigne avec elle. La lionne met bas au printemps, et ne produit qu'une fois tous les ans;<sup>1</sup> ce qui indique encore qu'elle est occupée pendant plusieurs mois à soigner et allaiter ses petits, et que, par conséquent, le temps de leur premier accroissement, pendant lequel ils ont besoin des secours de la mère, est au moins de quelques mois.

Dans ces animaux, toutes les passions, même les plus douces, sont excessives, et l'amour maternel est extrême. La lionne, naturellement moins forte, moins courageuse et plus tranquille que le lion, devient terrible dès qu'elle a des petits : elle se montre alors avec encore plus de hardiesse que le lion, elle ne connoît point le danger; elle se jette indifféremment sur les hommes et sur les animaux qu'elle rencontre, et les met à mort, se charge ensuite de sa proie, la porte et la partage à ses lionceaux, auxquels elle apprend de bonne heure à sucer le sang et à déchirer la chair. D'ordinaire elle met bas dans des lieux très-écartés et de difficile accès; et lorsqu'elle craint d'être découverte, elle cache ses traces en retournant plusieurs fois sur ses pas, ou bien elle les efface avec sa queue : quelquefois même, lorsque l'inquiétude est grande, el-

<sup>1</sup> Gesner, *Hist. quadrup.*, pag. 575 et suiv.

le transporte ailleurs ses petits; et quand on veut les lui enlever, elle devient furieuse, et les défend jusqu'à la dernière extrémité.

On croit que le lion n'a pas l'odorat aussi parfait ni les yeux aussi bons que la plupart des autres animaux de proie : on a remarqué que la grande lumière du soleil paroît l'incommoder, qu'il marche rarement dans le milieu du jour, que c'est pendant la nuit qu'il fait toutes ses courses; que quand il voit des feux allumés autour des troupeaux, il n'en approche guère, etc. On a observé qu'il n'évante pas de loin l'odeur des autres animaux, qu'il ne les chasse qu'à vue, et non pas en les suivant à la piste, comme font les chiens et les loups, dont l'odorat est plus fin. On a même donné le nom de *guide* ou de *pourvoyeur du lion* à une espèce de lynx auquel on suppose la vue perçante et l'odorat exquis, et on prétend que ce lynx accompagne ou précède toujours le lion pour lui indiquer sa proie : nous connoissons cet animal, qui se trouve, comme le lion, en Arabie, en Libye, etc., qui, comme lui, vit de proie, et le suit peut-être quelquefois pour profiter de ses restes; car, étant foible et de petite taille, il doit fuir le lion plutôt que le servir.

Le lion, lorsqu'il a faim, attaque de face tous les animaux qui se présentent : mais comme il est très-redouté, et que tous cherchent à éviter sa rencontre, il est souvent obligé de se cacher et de les

attendre au passage; il se tapit sur le ventre dans un endroit fourré, d'où il s'élançe avec tant de force, qu'il les saisit souvent du premier bond. Dans les déserts et les forêts, sa nourriture la plus ordinaire sont les gazelles et les singes, quoiqu'il ne prenne ceux-ci que lorsqu'ils sont à terre; car il ne grimpe pas sur les arbres comme le tigre ou le puma.<sup>1</sup> Il mange beaucoup à la fois, et se remplit pour deux ou trois jours; il a les dents si fortes, qu'il brise aisément les os, et il les avale avec la chair. On prétend qu'il supporte long-temps la faim : comme son tempérament est excessivement chaud, il supporte moins patiemment la soif, et boit toutes les fois qu'il peut trouver de l'eau. Il prend l'eau en lapant comme un chien; mais au lieu que la langue du chien se courbe en dessus pour laper, celle du lion se courbe en dessous; ce qui fait qu'il est long-temps à boire et qu'il perd beaucoup d'eau. Il lui faut environ quinze livres de chair crue chaque jour : il préfère la chair des animaux vivants, de ceux surtout qu'il vient d'égorger; il ne se jette pas volontiers sur des cadavres infects, et il aime mieux chasser une nouvelle proie que de retourner chercher les restes de la première : mais quoique d'ordinaire il se nourrisse de chair fraîche, son haleine est très-forte, et son urine a une odeur insupportable.

<sup>1</sup> Klein, *de Quadrup.*, pag. 82.

Le rugissement du lion est si fort que quand il se fait entendre par échos la nuit dans les déserts, il ressemble au bruit du tonnerre. Ce rugissement est sa voix ordinaire : car quand il est en colère, il a un autre cri, qui est court et réitéré subitement; au lieu que le rugissement est un cri prolongé, une espèce de grondement d'un ton grave, mêlé d'un frémissement plus aigu. Il rugit cinq ou six fois par jour, et plus souvent lorsqu'il doit tomber de la pluie.<sup>2</sup> Le cri qu'il fait lorsqu'il est en colère, est encore plus terrible que le rugissement : alors il se bat les flancs de sa queue, il en bat la terre, il agite sa crinière, fait mouvoir la peau de sa face, remue ses gros sourcils, montre des dents menaçantes, et tire une langue armée de pointes si dures, qu'elle suffit seule pour écorcher la peau et entamer la chair sans le secours des dents ni des ongles, qui sont après les dents ses armes les plus cruelles. Il est beaucoup plus fort par la tête, les mâchoires et les jambes de devant, que par les parties postérieures du corps. Il voit la nuit comme les chats : il ne dort pas long-temps, et s'éveille aisément; mais c'est mal à propos que l'on a prétendu qu'il dormoit les yeux ouverts.

La démarche ordinaire du lion est fière, grave

<sup>2</sup> *Voyages de la Boullaye-le-Gouz*, pag. 320.

C'est du sieur de Saint-Martin, maître du combat du taureau, qui a nourri plusieurs lions, que nous tenons ces derniers faits.



et lente, quoique toujours oblique : sa course ne se fait pas par des mouvements égaux, mais par sauts et par bonds; et ses mouvements sont si brusques, qu'il ne peut s'arrêter à l'instant et qu'il passe presque toujours son but. Lorsqu'il saute sur sa proie, il fait un bond de douze ou quinze pieds, tombe dessus, la saisit avec les pates de devant, la déchire avec les ongles, et ensuite la dévore avec les dents. Tant qu'il est jeune et qu'il a de la légèreté, il vit du produit de sa chasse, et quitte rarement ses déserts et ses forêts, où il trouve assez d'animaux sauvages pour subsister aisément; mais lorsqu'il devient vieux, pesant, et moins propre à l'exercice de la chasse, il s'approche des lieux fréquentés, et devient plus dangereux pour l'homme et pour les animaux domestiques : seulement on a remarqué que lorsqu'il voit des hommes et des animaux ensemble, c'est toujours sur les animaux qu'il se jette, et jamais sur les hommes, à moins qu'ils ne le frappent; car alors il reconnoît à merveille celui qui vient de l'offenser,<sup>1</sup> et il quitte sa proie pour se venger. On prétend qu'il préfère la chair du chameau à celle de tous les autres animaux; il aime aussi beaucoup celle des jeunes élé-

<sup>1</sup> *Histoire générale des Voyages*, tom. V, pag. 86. M. l'abbé Prévot, qui, comme tout le monde sait, écrit avec autant de chaleur que d'élégance, y fait une très-belle description du lion, de ses qualités et de ses habitudes naturelles.

phants; ils ne peuvent lui résister lorsque leurs défenses n'ont pas encore poussé, et il en vient aisément à bout, à moins que la mère n'arrive à leur secours. L'éléphant, le rhinocéros, le tigre et l'hippopotame, sont les seuls animaux qui puissent résister au lion.

Quelque terrible que soit cet animal, on ne laisse pas de lui donner la chasse avec des chiens de grande taille et bien appuyés par des hommes à cheval; on le déloge; on le fait retirer : mais il faut que les chiens et même les chevaux soient aguerri auparavant, car presque tous les animaux frémissent et s'enfuient à la seule odeur du lion. Sa peau, quoique d'un tissu ferme et serré, ne résiste point à la balle, ni même au javelot; néanmoins on ne le tue presque jamais d'un seul coup : on le prend souvent par adresse, comme nous prenons les loups, en le faisant tomber dans une fosse profonde qu'on recouvre avec des matières légères au-dessus desquelles on attache un animal vivant. Le lion devient doux dès qu'il est pris; et si l'on profite des premiers moments de sa surprise ou de sa honte, on peut l'attacher, le museler, et le conduire où l'on veut.

La chair du lion est d'un goût désagréable et fort; cependant les Nègres et les Indiens ne la trouvent pas mauvaise et en mangent souvent : la peau, qui faisoit autrefois la tunique des héros, sert à ces peuples de manteau et de lit; ils en gardent aussi

la graisse, qui est d'une qualité fort pénétrante, et qui même est de quelque usage dans notre médecine.<sup>1</sup>

---

## DES TIGRES.

COMME le nom de *tigre* est un nom générique qu'on a donné à plusieurs animaux d'espèces différentes, il faut commencer par les distinguer les uns des autres. Les léopards et les panthères, que l'on a souvent confondus ensemble, ont tous deux été appelés *tigres* par la plupart des voyageurs; l'once ou l'onça, qui est une petite espèce de panthère qui s'apprivoise aisément, et dont les Orientaux se servent pour la chasse, a été prise pour la panthère, et désignée comme elle par le nom de *tigre*. Le lynx ou loup-cervier, le pourvoyeur du lion, que les Turcs appellent *karackoulah*, et les Persans *siyahgush*, ont quelquefois aussi reçu le nom de *panthère* ou d'*once*. Tous ces animaux sont communs en Afrique et dans toutes les parties méridionales de l'Asie; mais le vrai tigre, le seul qui doit porter ce nom, est un animal rare, peu connu des anciens, et mal décrit par les modernes. Aristote, qui est en histoire naturelle le guide des uns et des autres, n'en fait aucune mention. Pli-

<sup>1</sup> *Histoire naturelle des animaux*, par MM. Arnaud de Nobleville et Salerne; Paris, 1757, tom. V, partie II, p. 115.

ne dit seulement que le tigre est un animal d'une vitesse terrible, *tremendæ velocitatis animal*,<sup>1</sup> et il donne à entendre que de son temps il étoit bien plus rare que la panthère, puisque Auguste fut le premier qui présenta un tigre aux Romains pour la dédicace du théâtre de Marcellus, tandis que dès le temps de Scaurus cet édile avoit envoyé cent cinquante panthères, et qu'ensuite Pompée en avoit fait venir quatre cent dix, et Auguste quatre cent vingt pour les spectacles de Rome; mais Pline ne nous donne aucune description, ni même ne nous indique aucun des caractères du tigre. Oppien et Solin,<sup>3</sup> qui ont écrit après Pline, paroissent être les premiers qui aient dit que le tigre étoit marqué par des bandes longues, et la panthère par des taches rondes : c'est en effet l'un des caractères qui distinguent le vrai tigre, non-seulement de la panthère, mais de plusieurs autres animaux qu'on a depuis appelés *tigres*. Strabon<sup>4</sup> cite Mégasthène au sujet du vrai tigre, et il dit, d'après lui, qu'il y a des tigres aux Indes qui sont une fois plus gros que

<sup>1</sup> Plin., *natural. Hist.*, lib. viii, cap. 18.

<sup>2</sup> *Ibidem*, cap. 17.

<sup>3</sup> *Orynges alios decorari tæniis oblongis tigrum instar, alios verò rotundis ut panthera.* (Oppian, lib. 1, de *Venatione*.)

*Tigres bestias insignes maculis notæ et pernitas memorabiles reddiderunt, fulvo nitant, hoc fulvum nigricantibus segmentis inter-undatum.* (Solinus.)

<sup>4</sup> Strab., lib. xv.

des lions. Le tigre est donc un animal féroce, d'une vitesse terrible, dont le corps est marqué de bandes longues, et dont la taille surpasse celle du lion. Voilà les seules notions que les anciens nous aient données d'un animal aussi remarquable; les modernes, comme Gesner et les autres naturalistes qui ont parlé du tigre, n'ont presque rien ajouté au peu qu'en ont dit les anciens.

Dans notre langue, on a appelé *peaux de tigres* ou *peaux tigrées* toutes les peaux à poil court, qui se sont trouvées variées par des taches arrondies et séparées : les voyageurs, partant de cette fausse dénomination, ont à leur tour appelé *tigres* tous les animaux de proie dont la peau étoit tigrée, c'est-à-dire marquée de taches séparées. MM. de l'Académie des Sciences ont suivi le torrent, et ont aussi appelé *tigres* les animaux à peau tigrée qu'ils ont disséqués, et qui cependant sont très-différents du vrai tigre.

La cause la plus générale des équivoques et des incertitudes qui se sont si fort multipliées en histoire naturelle, c'est, comme je l'ai indiqué dans l'article précédent, la nécessité où l'on s'est trouvé de donner des noms aux productions inconnues du Nouveau-Monde. Les animaux, quoique pour la plupart d'espèce et de nature très-différentes de ceux de l'ancien continent, ont reçu les mêmes noms dès qu'on leur a trouvé quelque rapport ou quelque ressemblance avec ceux-ci. On s'étoit d'a-

bord trompé en Europe en appelant *tigres* tous les animaux à peau tigrée d'Asie et d'Afrique : cette erreur transportée en Amérique y a doublé ; car ayant trouvé dans cette terre nouvelle des animaux dont la peau étoit marquée de taches arrondies et séparées, on leur a donné le nom de *tigres*, quoiqu'ils ne fussent ni de l'espèce du vrai tigre, ni même d'aucune de celles des animaux à peau tigrée de l'Asie ou de l'Afrique, auxquels on avoit déjà mal à propos donné ce même nom : et comme ces animaux à peau tigrée qui se sont trouvés en Amérique sont en assez grand nombre, et qu'on n'a pas laissé de leur donner à tous le nom commun de *tigre*, quoiqu'ils fussent très-différents du tigre et différents entre eux, il se trouve qu'au lieu d'une seule espèce qui doit porter ce nom, il y en a neuf ou dix, et que par conséquent l'histoire de ces animaux est très-embarrassée, très-difficile à faire, parce que les noms ont confondu les choses, et qu'en faisant mention de ces animaux on a souvent dit des uns ce qui devoit être dit des autres.

Pour prévenir la confusion qui résulte de ces dénominations mal appliquées à la plupart des animaux du Nouveau-Monde, et en particulier à ceux que l'on a faussement appelés *tigres*, j'ai pensé que le moyen le plus sûr étoit de faire une énumération comparée des animaux quadrupèdes, dans laquelle je distingue, 1° ceux qui sont naturels et propres à l'ancien continent, c'est-à-dire à l'Eu-

rope, l'Afrique et l'Asie, et qui ne se sont point trouvés en Amérique lorsqu'on en fit la découverte; 2° ceux qui sont naturels et propres au nouveau continent, et qui n'étoient point connus dans l'ancien; 3° ceux qui se trouvant également dans les deux continents sans avoir été transportés par les hommes, doivent être regardés comme communs à l'un et à l'autre. Il a fallu pour cela recueillir et rassembler ce qui se trouve épars, au sujet des animaux, dans les voyageurs et dans les premiers historiens du Nouveau-Monde; c'est le précis de ces recherches que nous donnons ici avec quelque confiance, parce que nous les croyons utiles pour l'intelligence de toute l'histoire naturelle, et en particulier de l'histoire des animaux.

---

## DES ANIMAUX

### DE L'ANCIEN CONTINENT.

Les plus grands animaux sont ceux qui sont les mieux connus, et sur lesquels en général il y a le moins d'équivoque ou d'incertitude; nous les suivrons donc dans cette énumération, en les indiquant à peu près par ordre de grandeur.

Les éléphants appartiennent à l'ancien continent, et ne se trouvent pas dans le nouveau. Les plus grands sont en Asie, les plus petits en Afrique;

tous sont originaires des climats les plus chauds; et quoiqu'ils puissent vivre dans les contrées tempérées, ils ne peuvent y multiplier; ils ne multiplient pas même dans leur pays natal lorsqu'ils ont perdu leur liberté : cependant l'espèce en est assez nombreuse, quoique entièrement confinée aux seuls climats méridionaux de l'ancien continent; et non-seulement elle n'est point en Amérique, mais il ne s'y trouve même aucun animal qu'on puisse lui comparer, ni pour la grandeur, ni pour la figure.

On peut dire la même chose du rhinocéros, dont l'espèce est beaucoup moins nombreuse que celle de l'éléphant; il ne se trouve que dans les déserts de l'Afrique et dans les forêts de l'Asie méridionale, et il n'y a en Amérique aucun animal qui lui ressemble.

L'hippopotame habite les rivages des grands fleuves de l'Inde et de l'Afrique : l'espèce en est peut-être encore moins nombreuse que celle du rhinocéros, et ne se trouve point en Amérique, ni même dans les climats tempérés de l'ancien continent.

Le chameau et le dromadaire, dont les espèces, quoique très-voisines, sont différentes, et qui se trouvent si communément en Asie, en Arabie, et dans toutes les parties orientales de l'ancien continent, étoient aussi inconnus aux Indes occidentales que l'éléphant, l'hippopotame et le rhinocéros. L'on a très-mal à propos donné le nom de



*chameaux* au lama<sup>1</sup> et au pacos<sup>2</sup> du Pérou, qui sont d'une espèce si différente de celle du chameau, qu'on a cru pouvoir leur donner aussi le nom de *moutons*; en sorte que les uns les ont appelés *chameaux*, et les autres *moutons du Pérou*, quoique le pacos n'ait rien de commun que la laine avec notre mouton, et que le lama ne ressemble au chameau que par l'allongement du cou. Les Espagnols transportèrent autrefois de vrais chameaux au Pérou;<sup>3</sup> ils les avoient d'abord déposés aux îles Canaries, d'où ils les tirèrent ensuite pour les passer en Amérique : mais il faut que le climat de ce Nouveau-Monde ne leur soit pas favorable; car, quoiqu'ils aient produit dans cette terre étrangère, ils ne s'y sont pas multipliés, et ils n'y ont jamais été qu'en très-petit nombre.

*Camelus dorso tevi, gibbo pectorati.* Linn., *Syst. nat.*, édit. 10, pag. 65.

*Camelus pilis brevissimis vestitus...* *Camelus peruanus*, le chameau du Pérou, Brisson, *Regn. anim.*, p. 56.

*Ovis peruana*, Marcgrav., *Hist. Brasil.*, pag. 243.

<sup>2</sup> *Camelus tophis nullis, corpore lanato*, Linn., *Syst. nat.*, édit. 10, pag. 66.

*Camelus pilis protixis toto corpore vestitus*, la vigoigne, Brisson, *Regn. anim.*, pag. 57.

*Ovis peruana pacos dicta*, Marcgrav., *Hist. Brasil.*, pag. 244.

<sup>3</sup> Voyez l'*Histoire naturelle des Indes de Joseph Acosta*, traduite par Robert Renaud; Paris, 1600, depuis la pag. 44 jusqu'à la pag. 208. Voyez aussi l'*Histoire des Indes*; Paris, 1744, tom. II, pag. 266 et suiv.

La girafe ou le camelo-pardalis, animal très-grand, très-gros, et très-remarquable tant par sa forme singulière que par la hauteur de sa taille, la longueur de son cou et celle de ses jambes de devant, ne s'est point trouvé en Amérique : il habite en Afrique, et surtout en Éthiopie, et ne s'est jamais répandu au-delà des tropiques dans les climats tempérés de l'ancien continent.

Nous avons vu dans l'article *du lion* que cet animal n'existoit point en Amérique, et que le puma du Pérou est un animal d'une espèce différente : nous verrons de même que le tigre et la panthère ne se trouvent que dans l'ancien continent, et que les animaux de l'Amérique méridionale auxquels on a donné ces noms sont d'espèces différentes. Le vrai tigre, le seul qui doit conserver ce nom, est un animal terrible, et peut-être plus à craindre que le lion ; sa férocité n'est comparable à rien : mais on peut juger de sa force par sa taille ; elle est ordinairement de quatre à cinq pieds de hauteur, sur neuf, dix, et jusqu'à treize et quatorze pieds de longueur, sans y comprendre la queue. Sa peau n'est pas tigrée, c'est-à-dire parsemée de taches arrondies ; il a seulement sur un fond de poil fauve des bandes noires qui s'étendent transversalement sur tout le corps, et qui forment des anneaux

<sup>1</sup> *Girafa quam Arabes zurnapa, Græci et Latini camelo-pardalin nominant.* Belon, *Obs.*, pag. 118.

sur la queue dans toute sa longueur : ces seuls caractères suffisent pour le distinguer de tous les animaux de proie du Nouveau-Monde, dont les plus grands sont à peine de la taille de nos mâtins ou de nos lévriers. Le léopard et la panthère de l'Afrique ou de l'Asie n'approchent pas de la grandeur du tigre, et cependant sont encore plus grands que les animaux de proie des parties méridionales de l'Amérique. Plin., dont on ne peut ici révoquer le témoignage en doute, puisque les panthères étoient si communes, qu'on les exposoit tous les jours en grand nombre dans les spectacles de Rome; Plin., dis-je, en indique les caractères essentiels, en disant que leur poil est blanchâtre, et que leur robe est variée partout de taches noires, semblables à des yeux : il ajoute que la seule différence qu'il y ait entre le mâle et la femelle, c'est que la femelle a la robe plus blanche. Les animaux d'Amérique auxquels on a donné le nom de *tigres*, ressemblent beaucoup plus à la panthère qu'au tigre; mais ils en diffèrent encore assez pour qu'on puisse reconnoître clairement qu'aucun d'eux n'est précisément de l'espèce de la panthère. Le premier est le jaguar, ou jaguara, ou ja-

*Pantheris in candido breves macularum oculi varias..... et pardos qui mares sunt appellunt in eo omni genere creberrimo in Africâ Syriâque, quidam ab iis pantheras candore solo discernunt, nec adhuc aliam differentiam inveni.* (Plin., *Hist. nat.*, lib. VII, cap. 17.)

nowara, qui se trouve à la Guiane, au Brésil, et dans les autres parties méridionales de l'Amérique. Ray avoit, avec quelque raison, nommé cet animal *pard* ou *lynx du Brésil*;<sup>1</sup> les Portugais l'ont appelé *once* ou *onça*, parce qu'ils avoient précédemment donné ce nom au lynx par corruption, et ensuite à la petite panthère des Indes; et les Français, sans fondement de relation, l'ont appelé *tigre*;<sup>2</sup> car il n'a rien de commun avec cet animal. Il diffère aussi de la panthère par la grandeur du corps, par la position et la figure des taches, par la couleur et la longueur du poil, qui est crépé dans la jeunesse, et qui est toujours moins lisse que celui de la panthère: il en diffère encore par le naturel et les mœurs; il est plus sauvage, et ne peut s'appriivoiser, etc. Ces différences cependant n'empêchent pas que le jaguar du Brésil ne ressemble plus à la panthère qu'à aucun autre animal de l'ancien continent. Le second est celui que nous appelons *couguar*, par contraction de son nom brésilien *cuguacu-ara*,<sup>3</sup> que l'on prononce *cougouacou-ara*, et que nos Français ont encore mal à propos appelé *tigre*

<sup>1</sup> *Pardus an lynx brasiliensis jaguara dicta Marcgravi*, Ray, *Synops. quadrup.*, pag. 166.

<sup>2</sup> Gros tigre de la Guiane, des Marchais, t. III, p. 299. Le tigre d'Amérique, Brisson, *Regn. anim.*, pag. 270.

<sup>3</sup> *Cuguacu-ara*, Pison, *Hist. nat. Ind.*, pag. 104. Le tigre rouge, Barrère, *Hist. Franc. équim.*, pag. 765. Le tigre rouge, Brisson, *Regn. anim.*, pag. 272.

*rouge* : il diffère en tout du vrai tigre et beaucoup de la panthère, ayant le poil d'une couleur rousse, uniforme et sans taches; ayant aussi la tête d'une forme différente, et le museau plus allongé que le tigre ou la panthère. Une troisième espèce à laquelle on a encore donné le nom de *tigre*, et qui en est tout aussi éloignée que les précédentes, c'est le jaguarète,<sup>1</sup> qui est à peu près de la taille du jaguar, et qui lui ressemble aussi par les habitudes naturelles, mais qui en diffère par quelques caractères extérieurs : on l'a appelé *tigre noir*, parce qu'il a le poil noir sur tout le corps, avec des taches encore plus noires, qui sont séparées et parsemées comme celles du jaguar. Outre ces trois espèces, et peut-être une quatrième qui est plus petite que les autres auxquelles on a donné le nom de *tigres*, il se trouve encore en Amérique un animal qu'on peut leur comparer, et qui me paroît avoir été mieux dénommé; c'est le chat-pard, qui tient du chat et de la panthère, et qu'il est en effet plus aisé d'indiquer par cette dénomination composée que par son nom mexicain *tlacoosclotl*<sup>2</sup> : il est plus petit que le jaguar, le jaguarète et le cougar; mais en même temps il est plus grand qu'un chat sauvage,

Jaguarète, Pison, *Hist. nat. Ind.*, pag. 103.

Once, espèce de tigre, des Marchais, tom. III, pag. 500.

Le tigre noir, Brisson. *Regn. anim.*, pag. 272.

<sup>2</sup> Hernandez, *Histor. Mex.*, pag. 512.

Chat-pard, *Histoire de l'Académie des Sciences*, ou

auquel il ressemble par la figure; il a seulement la queue beaucoup plus courte, et la robe semée de taches noires, longues sur le dos et arrondies sur le ventre. Le jaguar, le jaguarète, le couguar et le chat-pard sont donc les animaux d'Amérique auxquels on a mal à propos donné le nom de *tigres*. Nous avons vu vivants le couguar et le chat-pard; nous nous sommes donc assurés qu'ils sont chacun d'une espèce différente entre eux, et encore plus différente de celles du tigre et de la panthère; et à l'égard du puma et du jaguar, il est évident, par les descriptions de ceux qui les ont vus, que le puma n'est point un lion, ni le jaguar un tigre: ainsi nous pouvons prononcer sans scrupule que le lion, le tigre, et même la panthère, ne se sont pas plus trouvés en Amérique que l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, la girafe et le chameau. Toutes ces espèces ayant besoin d'un climat chaud pour se propager, et n'ayant jamais habité dans les terres du Nord, n'ont pu communiquer ni parvenir en Amérique. Ce fait général, dont il ne paroît pas qu'on se fût seulement douté, est trop important pour ne le pas appuyer de toutes les preuves qui peuvent achever de le constater. Continuons donc notre énumération comparée des animaux de l'ancien continent avec ceux du nouveau.

*Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux*, t. III, partie 1, pag. 109.

Chat-pard, Brisson, *Regn. anim.*, pag. 273.

Personne n'ignore que les chevaux non-seulement causèrent de la surprise, mais même donnèrent de la frayeur aux Américains lorsqu'ils les virent pour la première fois. Ils ont bien réussi dans presque tous les climats de ce nouveau continent, et ils y sont actuellement presque aussi communs que dans l'ancien.<sup>1</sup>

Il en est de même des ânes, qui étoient également inconnus et qui ont également réussi dans les climats chauds de ce nouveau continent; ils ont même produit des mulets, qui sont plus utiles que les lamas pour porter des fardeaux dans toutes les parties montagneuses du Chili, du Pérou, de la Nouvelle-Espagne, etc.

Le zèbre est encore un animal de l'ancien con-

<sup>1</sup> Tous les chevaux, dit Garcilasso, qui sont dans les Indes espagnoles, viennent des chevaux qui furent transportés d'Andalousie, d'abord dans l'île de Cuba et dans celle de Saint-Domingue, ensuite à celles de Barlovento, où ils multiplièrent si fort, qu'il s'en répandit dans les terres inhabitées, où ils devinrent sauvages, et pullulèrent d'autant plus qu'il n'y avoit point d'animaux féroces dans ces îles qui pussent leur nuire, et parce qu'il y a de l'herbe verte toute l'année. (*Histoire des Incas*; Paris, 1744.)

Ce sont les Français qui ont peuplé les îles Antilles de chevaux, les Espagnols n'y en avoient point laissé comme dans les autres îles et dans la terre ferme du nouveau continent. M. Aubert, second gouverneur de la Guadeloupe, a commencé le premier pré dans cette île, et y a fait apporter les premiers chevaux. (*Histoire générale des Antilles*, par le P. du Tertre; Paris, 1667, tom. II, pag. 289.)

continent,<sup>1</sup> et qui n'a peut-être jamais été transporté ni vu dans le nouveau : il paroît affecter un climat particulier, et ne se trouve guère que dans cette partie de l'Afrique qui s'étend depuis l'équateur jusqu'au cap de Bonne-Espérance.

Le bœuf ne s'est trouvé ni dans les îles ni dans la terre ferme de l'Amérique méridionale. Peu de temps après la découverte de ces nouvelles terres, les Espagnols y transportèrent d'Europe des taureaux et des vaches. En 1550, on laboura pour la première fois la terre avec des bœufs dans la vallée de Cusco.<sup>2</sup> Ces animaux multiplièrent prodigieusement dans ce continent, aussi-bien que dans les îles de Saint-Domingue, de Cuba, de Barlovento, etc.; ils devinrent même sauvages en plusieurs endroits. L'espèce de bœuf qui s'est trouvée au Mexique, à la Louisiane,<sup>3</sup> etc., et que nous avons appelée *bœuf sauvage* ou *bison*, n'est point issue de nos bœufs; le bison existoit en Amérique avant qu'on y eût transporté le bœuf d'Europe, et il diffère assez de celui-ci pour qu'on puisse le considérer com-

<sup>1</sup> *Zebra*, Ray, *Synops. quadrup.*, pag. 69.

*Edwards gleanings of natural history*; London, 1758, pag. 26 et 29.

Ane sauvage, Kolbe, tom. III, pag. 22.

Le zèbre, ou l'âne rayé, Brisson, *Regn. anim.*, p. 101.

- *Histoire des Incas*; Paris, 1744, tom. II, pag. 266 et suiv.

<sup>3</sup> *Histoire du Nouveau-Monde*, par Jean de Laët; Leyde, 1640, lib. x, cap. 4.



me faisant une espèce à part. Il porte une bosse entre les épaules; son poil est plus doux que la laine, plus long sur le devant du corps que sur le derrière, et crépé sur le cou et le long de l'épine du dos; la couleur en est bruné, obscurément marquée de quelques taches blanchâtres. Le bison a de plus les jambes courtes; elles sont, comme la tête et la gorge, couvertes d'un long poil : le mâle a la queue longue avec une houppes de poil au bout, comme on le voit à la queue du lion. Quoique ces différences m'aient paru suffisantes, ainsi qu'à tous les autres naturalistes, pour faire du bœuf et du bison deux espèces différentes,<sup>1</sup> cependant je ne prétends pas l'assurer affirmativement : comme le seul caractère qui différencie ou identifie les espèces, est la faculté de produire des individus qui ont eux-mêmes celle de produire leurs semblables, et que personne ne nous a appris si le bison peut produire avec le bœuf, que probablement même on n'a jamais essayé de les mêler ensemble, nous ne sommes pas en état de prononcer sur ce fait. J'ai obligation à M. de la Nux, ancien conseiller au conseil royal de l'île de Bourbon, et correspondant de l'Académie des Sciences, de m'avoir appris, par sa lettre datée de l'île de Bourbon du 9 octobre 1759,<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Voyez l'article *du bœuf*, tom. XII, pag. 144.

<sup>2</sup> Extrait de la *Lettre écrite par M. de la Nux à M. de Buffon*. Je ne dois pas négliger de vous donner à connoi-

que le bison ou bœuf à bosse de l'île de Bourbon produit avec nos bœufs d'Europe, et j'avoue que je regardois ce bœuf à bosse des Indes plutôt comme un bison que comme un bœuf. Je ne puis trop remercier M. de la Nux de m'avoir fait part de cette observation, et il seroit bien à désirer qu'à son exemple les personnes habituées dans les pays loin-

tre que les bisons, si la loupe ou bosse qu'ils ont sur le garrot est le seul caractère qui les distingue des bœufs, ne sont point une espèce particulière et différente de ceux-ci, comme vous paraissez en être persuadé. En cette île, où depuis plus de trente ans j'ai vu bœufs bretons, bœufs indiens, bisons, il est très-assuré que ce sont des animaux de même espèce, mais de races différentes, qui s'étant mêlées depuis ce temps, ont produit des individus qui en ont eux-mêmes produit d'autres, dont nos savaues sont actuellement couvertes. J'ai eu entre autres une vache bretonne qui a été chez moi la souche de plusieurs générations, et je n'ai jamais eu de taureaux indiens ni bretons, mais seulement des bisons entiers. Les premiers bâtards du mélange des bisons avec les races bretonnes, ont leur loupe ou bosse fort petite : il y en a même qui n'en ont presque pas, seulement le dessus des omoplates est plus charnu que dans les bœufs bretons ou indiens; encore après plusieurs mélanges de trois races bâtardes, tout disparaît; et j'ai actuellement plusieurs jeunes bêtes qui n'ont pas la moindre apparence des bosses ou loupes très-diminuées que portent les mères qu'elles tettent. Nous nous servons ici des bœufs, de quelque race qu'ils soient, pour porter les grains et autres denrées : l'âpreté de nos montagnes ne permet ni la charrue, ni les charrois. Cet objet rend ici la race des bisons plus recommandable; et la plupart de nos anciens colons voient avec grand regret la-di-

tains fissent de semblables expériences sur les animaux : il me semble qu'il seroit facile à nos habitants de la Louisiane d'essayer de mêler le bison d'Amérique avec la vache d'Europe, et le taureau d'Europe avec la bisonne; peut-être produiroient-ils ensemble, et alors on seroit assuré que le bœuf d'Europe, le bœuf bossu de l'île de Bourbon, le

minution progressive des loupes ou bosses, ils font ce qu'ils peuvent pour conserver les souches les plus bossues; en effet, dans les descentes assez roides, cette bosse retient la charge; malgré cela, j'ai l'expérience, et depuis bien des années, que la privation de la bosse ne rend pas nos bœufs moins propres à ce service. Il y a huit mois que je me suis défait d'un *bœuf portant* ou *bœuf de charge*, né chez moi très-métis, qui avoit servi pendant plus de quatre ans, et qui n'avoit pas la moindre apparence de bosse; j'ai encore sa mère qui a bosse, et qui, âgée de dix-sept à dix-huit ans, donne encore des veaux bien étoffés. Ces bœufs de charge sont conduits et gouvernés par le nez qu'on perce entre les narines; on passe dans l'ouverture un fer courbé en croissant, un peu ouvert aux deux extrémités, auxquelles sont attachés deux anneaux; cette espèce de bridon est supporté par une têtère qui passe derrière les cornes et les oreilles. La corde, ou longe de conduite, longue de quinze à seize pieds, est attachée à l'un des anneaux; ordinairement le bœuf devance le conducteur. J'oubliois de vous observer que les bisous entiers ont toujours été trouvés ici plus foibles, non-seulement que les taureaux bretons, mais encore que les bâtards de la race bretonne. Je sens bien qu'on voudroit savoir si cela est égal dans les individus provenus d'un taureau et d'une vache bisonne, et dans ceux provenus d'un bison : je ne suis pas en état de répondre, etc.

taureau des Indes orientales et le bison d'Amérique ne seroient tous qu'une seule et même espèce. On voit, par les expériences de M. de la Nux, que la bosse ne fait point un caractère essentiel, puisqu'elle disparoît après quelques générations; d'ailleurs j'ai reconnu moi-même, par une autre observation, que cette bosse ou loupe que l'on voit au chameau comme au bison, est un caractère qui, quoique ordinaire, n'est pas constant, et doit être regardé comme une différence accidentelle, dépendante peut-être de l'embonpoint du corps; car j'ai vu un chameau maigre et malade qui n'avoit pas même l'apparence de la bosse. L'autre caractère du bison d'Amérique, qui est d'avoir le poil plus long et bien plus doux que celui de notre bœuf, paroît encore n'être qu'une différence qui pourroit venir de l'influence du climat, comme on le voit dans nos chèvres, nos chats et nos lapins, lorsqu'on les compare aux chèvres, aux chats et aux lapins d'Angora, qui, quoique très-différents par le poil, sont cependant de la même espèce. On pourroit donc imaginer avec quelque sorte de vraisemblance (surtout si le bison d'Amérique produisoit avec nos vaches d'Europe), que notre bœuf auroit autrefois passé par les terres du Nord contiguës à celles de l'Amérique septentrionale, et qu'ensuite ayant descendu dans les régions tempérées de ce nouveau monde, il auroit pris avec le temps les impressions du climat. et de bœuf seroit devenu bison. Mais

jusqu'à ce que le fait essentiel, c'est-à-dire la faculté de produire ensemble, en soit connu, nous nous croyons en droit de dire que notre bœuf est un animal appartenant à l'ancien continent, et qui n'existoit pas dans le nouveau avant d'y avoir été transporté.

Il y avoit encore moins de brebis que de bœufs en Amérique<sup>1</sup> : elles y ont été transportées d'Europe, et elles ont réussi dans tous les climats chauds et tempérés de ce nouveau continent; mais quoiqu'elles y soient assez prolifiques, elles y sont communément plus maigres,<sup>2</sup> et les moutons ont en général la chair moins succulente et moins tendre qu'en Europe : le climat du Brésil est apparemment celui qui leur convient le mieux, car c'est le seul du Nouveau-Monde où ils deviennent excessivement gras.<sup>3</sup> L'on a transporté à la Jamaïque non-seulement des brebis d'Europe, mais aussi des moutons de Guinée,<sup>4</sup> qui y ont également réussi : ces deux espèces, qui nous paroissent être différentes l'une de l'autre, appartiennent également et uniquement à l'ancien continent.

<sup>1</sup> *Histoire des Incas*; Paris, 1744, tom. II, pag. 522.

<sup>2</sup> *Histoire du Brésil*, par Pison et Marcgrave.

<sup>3</sup> *Histoire du Nouveau-Monde*, par Jean de Laët; Leyde, 1640, liv. xv, chap. 15.

<sup>4</sup> *Ovis guineensis seu angolensis*, Marcgravii, lib. vi, cap. 10. Ray, *Synops.*, pag. 75. *Histoire de la Jamaïque*, par Hans Sloane; Londres, 1707, tom. I, pag. 73 de l'*Introduction*.

Il en est des chèvres comme des brebis; elles n'existoient point en Amérique, et celles qu'on y trouve aujourd'hui et qui y sont en grand nombre, viennent toutes des chèvres qui y ont été transportées d'Europe. Elles ne se sont pas autant multipliées au Brésil que les brebis<sup>1</sup> : dans les premiers temps, lorsque les Espagnols les transportèrent au Pérou, elles y furent d'abord si rares, qu'elles se vendoient jusqu'à cent dix ducats pièce;<sup>2</sup> mais elles s'y multiplièrent ensuite si prodigieusement, qu'elles se donnoient presque pour rien, et que l'on n'estimoit que la peau : elles y produisent trois, quatre et jusqu'à cinq chevreaux d'une seule portée, tandis qu'en Europe elles n'en portent qu'un ou deux. Les grandes et les petites îles de l'Amérique sont aussi peuplées de chèvres que les terres du continent : les Espagnols en ont porté jusque dans les îles de la mer du Sud; ils en avoient peuplé l'île de Juan-Fernandès, où elles avoient extrêmement multiplié<sup>3</sup> : mais comme c'étoit un secours pour les flibustiers, qui dans la suite coururent ces mers, les Espagnols résolurent de détruire les chèvres dans cette île, et pour cela ils y lâchèrent des chiens, qui, s'y étant multipliés à leur tour, détruisirent les chèvres dans toutes les parties ac-

<sup>1</sup> *Histoire du Nouveau-Monde*, liv. xv, chap. 15.

<sup>2</sup> *Histoire des Incas*, tom. II, pag. 322.

<sup>3</sup> *Voyage autour du Monde*, par Anson, liv. II, p. 101.

cessibles de l'île; et ces chiens y sont devenus si féroces, qu'actuellement ils attaquent les hommes.

Le sanglier, le cochon domestique, le cochon de Siam ou cochon de la Chine, qui tous trois ne font qu'une seule et même espèce, et qui se multiplient si facilement et si nombreusement en Europe et en Asie, ne se sont point trouvés en Amérique. Le tajacu,<sup>1</sup> qui a une ouverture sur le dos, est l'animal de ce continent qui en approche le plus : nous l'avons eu vivant, et nous avons inutilement essayé de le faire produire avec le cochon d'Europe; d'ailleurs il en diffère par un si grand nombre d'autres caractères, que nous sommes bien fondés à prononcer qu'il est d'une espèce différente. Les cochons transportés d'Europe en Amérique, y ont encore mieux réussi et plus multiplié que les brebis et les chèvres. Les premières truies, dit Garcilasso, se vendirent au Pérou encore plus cher que les chèvres.<sup>2</sup> La chair du bœuf et du mouton, dit Pison, n'est pas si bonne au Brésil qu'en Europe<sup>3</sup> : les cochons seuls y sont meilleurs et y multiplient

<sup>1</sup> *Tajacu*, Pison, *Ind.*, pag. 98.

*Tajacu, aper mexicanus moschiferus*, Ray, *Synops. quadrup.*, pag. 97.

Le sanglier du Mexique. Les Français de la Guiane l'appellent *cochon noir*; Brisson, *Regn. anim.*, pag. 111.

<sup>2</sup> *Histoire des Incas*; Paris, 1744, tom. II, pag. 266 et suiv.

<sup>3</sup> Pison, *Hist. nat. Brasil., cum. app. Marcgravii.*

beaucoup. Ils sont aussi, selon Jean de Laët, devenus meilleurs à Saint-Domingue qu'ils ne le sont en Europe.<sup>1</sup> En général, on peut dire que de tous les animaux domestiques qui ont été transportés d'Europe en Amérique, le cochon est celui qui a le mieux et le plus universellement réussi. En Canada comme au Brésil, c'est-à-dire dans les climats très-froids et très-chauds de ce nouveau monde, il produit, il multiplie, et sa chair est également bonne à manger. L'espèce de la chèvre, au contraire, ne s'est multipliée que dans les pays chauds ou tempérés, et n'a pu se maintenir en Canada : il faut faire venir de temps en temps d'Europe des boucs et des chèvres pour renouveler l'espèce, qui par cette raison y est très-peu nombreuse. L'âne, qui multiplie au Brésil, au Pérou, etc., n'a pu multiplier en Canada : l'on n'y voit ni mulets ni ânes, quoiqu'en différents temps l'on y ait transporté plusieurs couples de ces derniers animaux, auxquels le froid semble ôter cette force de tempérament, cette ardeur naturelle, qui dans ces climats les distingue si fort des autres animaux. Les chevaux ont à peu près également multiplié dans les pays chauds et dans les pays froids du continent de l'Amérique;<sup>2</sup> il paroît seulement qu'ils sont de

<sup>1</sup> *Histoire du Nouveau-Monde*, par Jean de Laët; Leyde, 1640, chap. 4, pag. 5.

<sup>2</sup> *Histoire de la Jamaïque*, par Hans Sloane; Londres, 1707 et 1725.



venus plus petits : mais cela leur est commun avec tous les autres animaux qui ont été transportés d'Europe en Amérique; car les bœufs, les chèvres, les moutons, les cochons, les chiens, sont plus petits en Canada qu'en France : et ce qui paroîtra peut-être beaucoup plus singulier, c'est que tous les animaux d'Amérique, même ceux qui sont naturels au climat, sont beaucoup plus petits en général que ceux de l'ancien continent. La Nature semble s'être servie dans ce nouveau monde d'une autre échelle de grandeur; l'homme est le seul qu'elle ait mesuré avec le même module. Mais avant de donner les faits sur lesquels je fonde cette observation générale, il faut achever notre énumération.

Le cochon ne s'est donc point trouvé dans le Nouveau-Monde; il y a été transporté; et non-seulement il y a multiplié dans l'état de domesticité, mais il est même devenu sauvage en plusieurs endroits,<sup>1</sup> et il y vit et multiplie dans les bois comme nos sangliers, sans le secours de l'homme. On a aussi transporté de la Guinée au Brésil<sup>2</sup> une autre espèce de cochon différente de celle d'Europe,

<sup>1</sup> Les cochons d'Europe ont beaucoup multiplié dans toutes les Indes occidentales; ils y sont devenus sauvages, et on les chasse comme le sanglier, dont ils ont pris le naturel et la férocité. (*Histoire naturelle des Indes*, par Joseph Acosta; Paris, 1600, pag. 14 et suiv.)

<sup>2</sup> Pison, *Hist. nat. Brasil., cum. app. Maregravii.*

qui s'y est multipliée. Ce cochon de Guinée, plus petit que celui d'Europe, a les oreilles fort longues et très-pointues, la queue aussi fort longue et traînant presque à terre : il n'est pas couvert de soies longues, mais d'un poil court, et il paroît faire une espèce distincte et séparée de celle du cochon d'Europe; car nous n'avons pas appris qu'au Brésil, où l'ardeur du climat favorise la propagation en tout genre, ces deux espèces se soient mêlées, ni qu'elles aient même produit des mulets ou des individus féconds.

Les chiens, dont les races sont si variées et si nombreusement répandues, ne se sont, pour ainsi dire, trouvés en Amérique que par échantillons difficiles à comparer et à rapporter au total de l'espèce. Il y avoit à Saint-Domingue de petits animaux appelés *gosquès*, semblables à de petits chiens; mais il n'y avoit point de chiens semblables à ceux d'Europe, dit Garcilasso : et il ajoute que les chiens d'Europe qu'on avoit transportés à Cuba et à Saint-Domingue, étant devenus sauvages, diminuèrent dans ces îles la quantité du bétail, aussi devenu sauvage; que ces chiens marchent par troupes de dix ou douze, et sont aussi méchants que des loups.<sup>1</sup> Il n'y avoit pas de vrais chiens aux Indes occidentales, dit Joseph Acosta, mais seulement des animaux

<sup>1</sup> *Histoire des Incas*; Paris, 1742, tom. II, pag. 322 et suiv.

semblables à de petits chiens, qu'au Pérou ils appeloient *alcos*; et ces *alcos* s'attachent à leurs maîtres, et ont à peu près aussi le naturel du chien.<sup>1</sup> Si l'on en croit le Père Charlevoix,<sup>2</sup> qui sur cet article ne cite pas ses garants, « les goschis de Saint- » Domingue étoient de petits chiens muets qui ser- » voient d'amusement aux dames<sup>3</sup> : on s'en servoit » aussi à la chasse pour éventer d'autres animaux; » ils étoient bons à manger,<sup>4</sup> et furent d'une grande » ressource dans les premières famines que les Es- » pagnols essayèrent : l'espèce auroit manqué dans » l'île, si on n'y en avoit pas apporté de plusieurs » endroits du continent. Il y en avoit de plusieurs » sortes : les uns avoient la peau tout-à-fait lisse; » d'autres avoient tout le corps couvert d'une lai- » ne fort douce; le plus grand nombre n'avoit qu'u- » ne espèce de duvet fort tendre et fort rare. La » même variété de couleur qui se voit parmi nos » chiens, se rencontroit aussi dans ceux-là, et plus » grande encore, parce que toutes les couleurs s'y » trouvoient, et même les plus vives. » Si l'espèce

<sup>1</sup> Voyez l'*Histoire naturelle des Indes*, par Joseph Acosta, p. 46 et suiv. Voyez aussi l'*Histoire du Nouveau-Monde*, par Jean de Laët; Leyde, 1640, liv. x, chap. 5.

<sup>2</sup> *Histoire de l'île Saint-Domingue*, par le P. Charlevoix; Paris, 1730, tom. I, pag. 35 et suiv.

<sup>3</sup> Y avoit-il des dames à Saint-Domingue lorsqu'on en fit la découverte?

<sup>4</sup> La chair du chien n'est pas bonne à manger.

des goschis a jamais existé avec ces singularités que lui attribue le Père Charlevoix, pourquoi les autres auteurs n'en font-ils pas mention? et pourquoi ces animaux, qui, selon lui, étoient répandus non-seulement dans l'île de Saint-Domingue, mais en plusieurs endroits du continent, ne subsistent-ils plus aujourd'hui, ou plutôt, s'ils subsistent, comment ont-ils perdu toutes ces belles singularités? Il est vraisemblable que les goschis du Père Charlevoix, dont il dit n'avoir trouvé le nom que dans le Père Pers, est le gosqués de Garcilasso: il se peut aussi que le gosqués de Saint-Domingue et l'alco du Pérou ne soient que le même animal; et il paroît certain que cet animal est celui de l'Amérique qui a le plus de rapport avec le chien d'Europe: quelques auteurs l'ont regardé comme un vrai chien. Jean de Laët dit expressément que, dans le temps de la découverte des Indes, il y avoit à Saint-Domingue une petite espèce de chiens dont on se servoit pour la chasse, mais qui étoient absolument muets.<sup>1</sup> Nous avons vu, dans l'histoire du chien,<sup>2</sup> que ces animaux perdent la faculté d'aboyer dans les pays chauds; mais l'aboiement est remplacé par une espèce de hurlement, et ils ne sont jamais, comme ces animaux trouvés en Amérique, absolument muets. Les chiens transportés

<sup>1</sup> *Histoire du Nouveau-Monde*, par Jean de Laët, l. xv, chap. 15.

<sup>2</sup> Tome XII de cet ouvrage, pag. 287 et suiv.

d'Europe ont à peu près également réussi dans les contrées les plus chaudes et les plus froides d'Amérique, au Brésil et au Canada; et ce sont de tous les animaux ceux que les sauvages estiment le plus<sup>1</sup> : cependant ils paroissent avoir changé de nature; ils ont perdu leur voix dans les pays chauds, la grandeur de la taille dans les pays froids, et ils ont pris presque partout des oreilles droites; ils ont donc dégénéré, ou plutôt remonté à leur espèce primitive, qui est celle du chien de berger, du chien à oreilles droites, qui de tous est celui qui aboie le moins. On peut donc regarder les chiens comme appartenant uniquement à l'ancien continent, où leur nature ne s'est développée tout entière que dans les régions tempérées, et où elle paroît s'être variée et perfectionnée par les soins de l'homme, puisque dans tous les pays non policés et dans tous les climats excessivement chauds ou froids, ils sont également petits, laids et presque muets.

L'hyène, qui est à peu près de la grandeur du loup, est un animal connu des anciens, et que nous avons vu vivant; il est singulier par l'ouverture et les glandes qu'il a situées comme celles du blaireau, desquelles il sort une humeur d'une odeur très-forte; il est aussi très-remarquable par

<sup>1</sup> *Histoire du Nouveau-Monde*, par Jean de Laët, l. xv, chap. 15, pag. 513.

<sup>2</sup> *Hyæna*, Aristotelis, *Hist. animal.*

*Dabuh Arabum*, Charleton, *Exer.*, pag. 15.

sa longue crinière, qui s'étend le long du cou et du garrot; par sa voracité, qui lui fait déterrer les cadavres et dévorer les chairs les plus infectes, etc. Cette vilaine bête ne se trouve qu'en Arabie ou dans les autres provinces méridionales de l'Asie: elle n'existe point en Europe, et ne s'est pas trouvée dans le Nouveau-Monde.

Le chacal,<sup>1</sup> qui de tous les animaux, sans même en excepter le loup, est celui dont l'espèce nous paroît approcher le plus de l'espèce du chien, mais qui cependant en diffère par des caractères essentiels, est un animal très-commun en Arménie, en Turquie, et qui se trouve aussi dans plusieurs autres provinces de l'Asie et de l'Afrique; mais il est absolument étranger au nouveau continent. Il est remarquable par la couleur de son poil, qui est d'un jaune brillant; il est à peu près de la grandeur d'un renard. Quoique l'espèce en soit très-nombreuse, elle ne s'est pas étendue jusqu'en Europe, ni même jusqu'au nord de l'Asie.

La genette, qui est un animal bien connu des Espagnols, puisqu'elle habite en Espagne, auroit

<sup>1</sup> *Lupus aureus*..... *Jackall*, Ray, *Synops. quadrup.*, pag. 174.

*Asiaticum animal*, adil *nuncupatum*; Bellon, *Obs.*, pag. 160.

*Canis flavus*.... Le loup doré, Brisson, *Regn. animal*, pag. 237.

<sup>2</sup> *Genetta*, Bellon, *Observ.*, pag. 76.

sans doute été remarquée si elle se fût trouvée en Amérique; mais, comme aucun de leurs historiens ou de leurs voyageurs n'en fait mention, il est clair que c'est encore un animal particulier à l'ancien continent, dans lequel il habite les parties méridionales de l'Europe, et celles de l'Asie qui sont à peu près sous cette même latitude.

Quoiqu'on ait prétendu que la civette se trouvoit à la Nouvelle-Espagne, nous pensons que ce n'est point la civette de l'Afrique et des Indes, dont on tire le musc, que l'on mêle et prépare avec celui que l'on tire aussi de l'animal appelé *hiam* à la Chine; et nous regardons la vraie civette comme un animal des parties méridionales de l'ancien continent, qui ne s'est pas répandu vers le Nord, et qui n'a pu passer dans le nouveau.

Les chats étoient, comme les chiens, tout-à-fait étrangers au Nouveau-Monde; et je suis maintenant persuadé que l'espèce n'y existoit point, quoique j'aie cité<sup>1</sup> un passage par lequel il paroît qu'un homme de l'équipage de Christophe Colomb avoit trouvé et tué sur la côte de ces nouvelles terres un chat sauvage : je n'étois pas alors aussi instruit que je le suis aujourd'hui de tous les abus que l'on a faits des noms; et j'avoue que je ne connoissois pas

*Genetta, catus Hispaniæ genethocatus*, Charleton, *Exer.*, pag. 20.

La genette, Brisson, *Regn. animal*, pag. 252.

<sup>1</sup> Tome XII de cet ouvrage, pag. 419.

encore assez les animaux pour distinguer nettement dans les témoignages des voyageurs les noms usurpés, les dénominations mal appliquées, empruntées ou factices; et l'on n'en sera peut-être pas étonné, puisque les nomenclateurs, dont les recherches se bornent à ce seul point de vue, loin d'avoir éclairci la matière, l'ont encore embrouillée par d'autres dénominations et des phrases relatives à des méthodes arbitraires, toujours plus fautives que le coup d'œil et l'inspection. La pente naturelle que nous avons à comparer les choses que nous voyons pour la première fois à celles qui nous sont déjà connues, jointe à la difficulté presque invincible qu'il y avoit à prononcer les noms donnés aux choses par les Américains, sont les deux causes de cette mauvaise application des dénominations, qui depuis a produit tant d'erreurs. Il est, par exemple, bien plus commode de donner à un animal nouveau le nom de *sanglier* ou de *cochon noir*,<sup>1</sup> que de prononcer son nom mexicain *quauhcoyamelt* : de même il étoit plus aisé d'en appeler un autre *renard américain*,<sup>2</sup> que de lui conserver son nom brésilien *tamandua-guaeui*; de nommer

<sup>1</sup> Voyez le *Voyage de des Marchais*, tom. III, pag. 112; et l'*Essai sur l'histoire naturelle de la France équinoxiale*, par Barrère, Paris, 1740; avec l'*Histoire du Mexique*, par Hernandès, pag. 637; et l'*Histoire de la Nouvelle-Espagne*, par Fernandès, pag. 8.

<sup>2</sup> *Des Marchais*, tom. III, pag. 307.



de même *mouton* ou *chameau du Pérou*,<sup>1</sup> des animaux qui, dans cette langue, se nommoient *pelon ichiatl oquitli* : on a de même appelé *cochon d'eau*<sup>2</sup> le *cabiai*, ou *cabionara*, ou *capybara*, quoique ce soit un animal très-différent d'un cochon; le *cari-gueibiju* s'est appelé *loutre*. Il en est de même de presque tous les autres animaux du Nouveau-Monde, dont les noms étoient si barbares et si étrangers pour les Européens, qu'ils cherchèrent à leur en donner d'autres par des ressemblances, quelquefois heureuses, avec les animaux de l'ancien continent, mais souvent aussi par de simples rapports, trop éloignés pour fonder l'application de ces dénominations. On a regardé comme des lièvres et des lapins cinq ou six espèces de petits animaux qui n'ont guère d'autre rapport avec les lièvres et les lapins que d'avoir, comme eux, la chair bonne à manger. On a appelé *vache* ou *élan* un animal sans cornes ni bois, que les Américains nommoient *tapiierete* au Brésil, et *manipouris* à la Guiane, que les Portugais ont ensuite appelé *anta*, et qui n'a d'autre rapport avec la vache ou l'élan que celui de leur ressembler un peu par la forme du corps. Les uns ont comparé le *pak* ou le *paca* au lapin,<sup>3</sup> et les autres ont dit qu'il étoit sem-

<sup>1</sup> Hernandès, *Histoire du Mexique*, pag. 660.

<sup>2</sup> Des Marchais, tom. III, pag. 314.

<sup>3</sup> *Histoire du Nouveau-Monde*, par Jean de Laët, p. 484 et suiv.

blable à un pourceau de deux mois. Quelques-uns ont regardé le philandre comme un rat, et l'ont appelé *rat de bois*; d'autres l'ont pris pour un petit renard.<sup>1</sup> Mais il n'est pas nécessaire d'insister ici plus long-temps sur ce sujet, ni d'exposer dans un plus grand détail les fausses dénominations que les voyageurs, les historiens et les nomenclateurs ont appliquées aux animaux de l'Amérique, parce que nous tâcherons de les indiquer et de les corriger, autant que nous le pourrons, dans la suite de ce discours, et lorsque nous traiterons de chacun de ces animaux en particulier.

On voit que toutes les espèces de nos animaux domestiques d'Europe, et les plus grands animaux sauvages de l'Afrique et de l'Asie, manquoient au Nouveau-Monde. Il en est de même de plusieurs autres espèces moins considérables, dont nous allons faire mention le plus succinctement qu'il nous sera possible.

Les gazelles, dont il y a plusieurs espèces différentes, et dont les unes sont en Arabie, les autres dans l'Inde orientale, et les autres en Afrique, ont toutes à peu près également besoin d'un climat chaud pour subsister et se multiplier : elles ne se sont donc jamais étendues dans les pays du nord de l'ancien continent pour passer dans le nouveau;

<sup>1</sup> Klein, de *Quadrup.*, pag. 59; et Barrère, *Histoire de la France équinoxiale*, pag. 166.

aussi ces espèces d'Afrique et d'Asie ne s'y sont pas trouvées : il paroît seulement qu'on y a transporté l'espèce qu'on a appelée *gazelle d'Afrique*, et que Hernandès nomme *algazel ex Aphricá*. L'animal de la Nouvelle-Espagne que le même auteur appelle *temamaçame*, que Seba désigne par le nom de *cervus*, Klein par celui de *tragulus*, et M. Brisson par celui de *gazelle de la Nouvelle-Espagne*,<sup>2</sup> paroît aussi différer, par l'espèce, de toutes les gazelles de l'ancien continent.

On seroit porté à imaginer que le chamois, qui se plaît dans les neiges des Alpes, n'auroit pas craint les glaces du Nord, et que de là il auroit pu passer en Amérique : cependant il ne s'y est pas trouvé. Cet animal semble affecter non-seulement un climat, mais une situation particulière ; il est attaché aux sommets des hautes montagnes des Alpes, des Pyrénées, etc. ; et loin de s'être répandu dans les pays éloignés, il n'est jamais descendu dans les plaines qui sont au pied de ces montagnes. Ce n'est pas le seul animal qui affecte constamment un pays, ou plutôt une situation particulière : la marmotte, le bouquetin, l'ours, le lynx ou loup-cervier, sont aussi des animaux montagnards que l'on trouve très-rarement dans les plaines.

Le buffle, qui est un animal des pays chauds, et

<sup>1</sup> Hernandès, *Histoire du Mexique*, pag. 512.

<sup>2</sup> *Règne animal*, par M. Brisson, pag. 70.

qu'on a rendu domestique en Italie, ressemble encore moins que le bœuf au bison d'Amérique, et ne s'est pas trouvé dans ce nouveau continent.

Le bouquetin se trouve au-dessus des plus hautes montagnes de l'Europe et de l'Asie; mais on ne l'a jamais vu sur les Cordilières.

L'animal dont on tire le musc,<sup>1</sup> et qui est à peu près de la grandeur d'un daim, n'habite que quelques contrées particulières de la Chine et de la Tartarie orientale: le chevrotin,<sup>2</sup> que l'on connoît sous le nom de *petit cerf de Guinée*, paroît confiné dans certaines provinces de l'Afrique et des Indes orientales, etc.

Le lapin, qui vient originairement d'Espagne, et qui s'est répandu dans tous les pays tempérés de l'Europe, n'étoit point en Amérique: les animaux de ce continent auxquels on a donné son nom, sont d'espèces différentes, et tous les vrais lapins qui s'y voient actuellement y ont été transportés d'Europe.<sup>3</sup>

Les furets, qui ont été apportés d'Afrique en Europe, où ils ne peuvent subsister sans les soins de l'homme, ne se sont point trouvés en Amérique; il n'y a pas jusqu'à nos rats et nos souris qui n'y

<sup>1</sup> *Hiam, animal musci*, Boym, *Flor. sin.*, 1656.

*Animal moschiferum*, Ray, *Synops. quadrup.*, p. 127.

<sup>2</sup> *Chevrotin*, Brisson, *Regn. animal*, pag. 95.

<sup>3</sup> *Histoire des Incas*; Paris, 1744, tom. II, pag. 522 et suiv.

fussent inconnus : ils y ont passé avec nos vaisseaux, et ils ont prodigieusement multiplié dans tous les lieux habités de ce nouveau continent.

Voilà donc à peu près les animaux de l'ancien continent, l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, la girafe, le chameau, le dromadaire, le lion, le tigre, la panthère, le cheval, l'âne, le zèbre, le bœuf, le buffle, la brebis, la chèvre, le cochon, le chien, l'hyène, le chacal, la genette, la civette, le chat, la gazelle, le chamois, le bouquetin, le chevrotin, le lapin, le furet, les rats et les souris; aucun n'existoit en Amérique lorsqu'on en fit la découverte. Il en est de même des loirs, des lérots, des marmottes, des mangoustes, des blaireaux, des zibelines, des hermines, de la gerboise, des makis et de plusieurs espèces de singes, etc., dont aucune n'existoit en Amérique à l'arrivée des Européens, et qui par conséquent sont toutes propres et particulières à l'ancien continent, comme nous tâcherons de le prouver en détail lorsqu'il sera question de chacun de ces animaux en particulier.

---

## DES ANIMAUX DU NOUVEAU-MONDE.

LES animaux du Nouveau-Monde étoient aussi inconnus pour les Européens, que nos animaux

<sup>1</sup> *Histoire des Incas*; Paris, 1744, t. II, p. 322 et suiv.

l'étoient pour les Américains. Les seuls peuples à demi civilisés de ce nouveau continent étoient les Péruviens et les Mexicains : ceux-ci n'avoient point d'animaux domestiques ; les seuls Péruviens avoient du bétail de deux espèces, le lama et le pacos, et un petit animal qu'ils appeloient *alco*, qui étoit domestique dans la maison, comme le sont nos petits chiens. Le pacos et le lama, que Fernandès appelle *peruish catt*,<sup>1</sup> c'est-à-dire (en anglais) *bétail péruvien*, affectent, comme le chamois, une situation particulière : ils ne se trouvent que dans les montagnes du Pérou, du Chili et de la Nouvelle-Espagne. Quoiqu'ils fussent devenus domestiques chez les Péruviens, et que par conséquent les hommes aient favorisé leur multiplication, et les aient transportés ou conduits dans les contrées voisines, ils ne se sont propagés nulle part ; ils ont même diminué dans leur pays natal, où l'espèce en est actuellement moins nombreuse qu'elle ne l'étoit avant qu'on y eût transporté le bétail d'Europe, qui a très-bien réussi dans toutes les contrées méridionales de ce continent.

Si l'on réfléchit, il paroîtra singulier que dans un monde presque tout composé de naturels sau-

<sup>1</sup> *Peruish catt*, Fernandès, *Hist. nov. Hisp.*, pag. 11.  
*Camelus peruanus*, lama dictus, Ray, *Synops. quadrup.*, pag. 145.

*Camelus*, seu *camelo-congener peruvianum*, lanigerum, pacos dictum, Idem, *ibidem*, pag. 147.

vages, dont les mœurs approchoient beaucoup plus que les nôtres de celles des bêtes, il n'y eût aucune société, ni même aucune habitude, entre ces hommes sauvages et les animaux qui les environnoient : puisque l'on n'a trouvé des animaux domestiques que chez les peuples déjà civilisés, cela ne prouve-t-il pas que l'homme, dans l'état de sauvage, n'est qu'une espèce d'animal incapable de commander aux autres, et qui, n'ayant comme eux que ses facultés individuelles, s'en sert de même pour chercher sa subsistance et pourvoir à sa sûreté en attaquant les foibles, en évitant les forts, et sans avoir aucune idée de sa puissance réelle et de sa supériorité de nature sur tous ces êtres, qu'il ne cherche point à se subordonner? En jetant un coup-d'œil sur tous les peuples entièrement ou même à demi policés, nous trouverons partout des animaux domestiques : chez nous, le cheval, l'âne, le bœuf, la brebis, la chèvre, le cochon, le chien et le chat; le buffle en Italie; le renne chez les Lapons; le lama, le pacos et l'alco, chez les Péruviens; le dromadaire, le chameau, et d'autres espèces de bœufs, de brebis et de chèvres, chez les Orientaux; l'éléphant même chez les peuples du Midi : tous ont été soumis au joug, réduits en servitude, ou bien admis à la société; tandis que le sauvage, cherchant à peine la société de sa femelle, craint ou dédaigne celle des animaux. Il est vrai que de toutes les espèces que nous avons

rendues domestiques dans ce continent, aucune n'existoit en Amérique; mais si les hommes sauvages dont elle étoit peuplée se fussent anciennement réunis, et qu'ils se fussent prêté les lumières et les secours mutuels de la société, ils auroient subjugué et fait servir à leur usage la plupart des animaux de leur pays; car ils sont presque tous d'un naturel doux, docile et timide; il y en a peu de malfaisants, et presque aucun de redoutable. Ainsi ce n'est ni par fierté de nature, ni par indocilité de caractère, que ces animaux ont conservé leur liberté, évité l'esclavage ou la domesticité, mais par la seule impuissance de l'homme, qui ne peut rien en effet que par les forces de la société : sa propagation même, sa multiplication en dépend. Ces terres immenses du Nouveau-Monde n'étoient, pour ainsi dire, que parsemées de quelques poignées d'hommes; et je crois qu'on pourroit dire qu'il n'y avoit pas dans toute l'Amérique, lorsqu'on en fit la découverte, autant d'hommes qu'on en compte actuellement dans la moitié de l'Europe. Cette disette dans l'espèce humaine faisoit l'abondance, c'est-à-dire le grand nombre, dans chaque espèce des animaux naturels au pays; ils avoient beaucoup moins d'ennemis et beaucoup plus d'espace; tout favorisoit donc leur multiplication, et chaque espèce étoit relativement très-nombreuse en individus. Mais il n'en étoit pas de même du nombre absolu des espèces : elles étoient



en petit nombre; et si on les compare avec celui des espèces de l'ancien continent, on trouvera qu'il ne va peut-être pas au quart, et tout au plus au tiers. Si nous comptons deux cents espèces d'animaux quadrupèdes<sup>1</sup> dans toute la terre habitable ou connue, nous en trouverons plus de cent trente espèces dans l'ancien continent, et moins de soixante-dix dans le nouveau; et si l'on en ôtoit encore les espèces communes aux deux continents, c'est-à-dire celles seulement qui, par leur nature, peuvent supporter le froid, et qui ont pu communiquer par les terres du nord de ce continent dans l'autre, on ne trouvera guère que quarante espèces d'animaux propres et naturels aux terres du Nouveau-Monde. La nature vivante y est donc beaucoup moins agissante, beaucoup moins variée, et nous pouvons même dire beaucoup moins forte; car nous verrons, par l'énumération des animaux de l'Amérique, que non-seulement les espèces en sont en petit nombre, mais qu'en général tous les animaux y sont incomparablement plus petits que ceux de l'ancien continent, et qu'il n'y en a aucun en Amérique qu'on puisse comparer à l'éléphant, au rhinocéros, à l'hippopotame, au dromadaire.

<sup>1</sup> M. Linnæus, dans sa dernière édition, Holm., 1758, n'en compte que cent soixante-sept. M. Brisson, dans son *Règne animal*, en indique deux cent soixante; mais il en faut retrancher peut-être plus de soixante, qui ne sont que des variétés, et non pas des espèces distinctes et différentes.

à la girafe, au buffle, au lion, au tigre, etc. Le plus gros de tous les animaux de l'Amérique méridionale est le tapir ou tapiierète du Brésil.<sup>1</sup> Cet animal, le plus grand de tous, cet éléphant du Nouveau-Monde, est de la grosseur d'un veau de six mois ou d'une très-petite mule; car on l'a comparé à l'un et à l'autre de ces animaux, quoiqu'il ne leur ressemble en rien, n'étant ni solipède, ni pied-fourchu, mais fissipède irrégulier, ayant quatre doigts aux pieds de devant et trois à ceux de derrière : il a le corps à peu près de la forme de celui d'un cochon, la tête cependant beaucoup plus grosse à proportion, point de défenses ou dents canines, la lèvre supérieure fort allongée et mobile à volonté. Le lama dont nous avons parlé, n'est pas si gros que le tapir, et ne paroît grand que par l'allongement du cou et la hauteur des jambes. Le pacos est encore de beaucoup plus petit.

Le cabiai,<sup>2</sup> qui est, après le tapir, le plus gros animal de l'Amérique méridionale, ne l'est cependant pas plus qu'un cochon de grandeur médio-

<sup>1</sup> *Tapiierete Brasiliens.*, Pison, *Hist. nat.*, pag. 101; Marcgravii, *Hist. Brasil.*, pag. 229.

*Maypoury, manipouris*, Barrère, *Hist. Fr. équin.*, pag. 161.

Le *tapir*, ou *manipouris*, Brisson, *Regn. animal*, pag. 119. Les Portugais l'appellent *anta*.

<sup>2</sup> *Capybara Brasiliensibus*, Marcgravii, *Hist. Brasil.*, pag. 230.

cre : il diffère autant qu'aucun des précédents de tous les animaux de l'ancien continent; car, quoiqu'on l'ait appelé *cochon de marais* ou *cochon d'eau*,<sup>1</sup> il diffère du cochon par des caractères essentiels et très-apparens : il est fissipède, ayant, comme le tapir, quatre doigts aux pieds de devant et trois à ceux de derrière; il a les yeux grands, le museau gros et obtus, les oreilles petites, le poil court, et point de queue. Le tajacu,<sup>2</sup> qui est encore plus petit que le cabiai, et qui ressemble plus au cochon, surtout par l'extérieur, en diffère beaucoup par la conformation des parties intérieures, par la figure de l'estomac, par la forme des poumons, par la grosse glande et l'ouverture qu'il a sur le dos, etc. : il est donc, comme nous l'avons dit, d'une espèce différente de celle du cochon; et ni le tajacu, ni le cabiai, ni le tapir, ne se trouvent nulle part dans l'ancien continent. Il en est de même du tamandua-guacu ou ouariri,<sup>3</sup> et du

<sup>1</sup> *Sus maximus palustris*, Barrère, *Hist. Fr. équin.*, pag. 160.

Cochon d'eau, *Voyage de des Marchais*, t. III, p. 314.

<sup>2</sup> *Tajacu*, Pison, *Hist. nat.*, pag. 98.

*Tajacu, caaigoara Brasiliensibus*, Marcgravii, *Hist. Brasil.*, pag. 229.

*Coyametl*, Fernandès, *Hist. Nov. Hisp.*, pag. 8.

<sup>3</sup> *Tamandua-guacu sive major*, Pison, *Hist. nat.*, pag. 320.

Le fourmillier tamanoir, Brisson, *Regn. animal*, p. 24.

ouatiriou,<sup>1</sup> que nous avons appelés *fourmilliers* ou *mangeurs de fourmis*. Ces animaux, dont les plus gros sont d'une taille au-dessous de la médiocre, paroissent être particuliers aux terres de l'Amérique inériidionale; ils sont très-singuliers, en ce qu'ils n'ont point de dents, qu'ils ont la langue cylindrique comme celle des oiseaux qu'on appelle *pics*, l'ouverture de la bouche très-petite, avec laquelle ils ne peuvent ni mordre ni presque saisir : ils tirent seulement leur langue, qui est très-longue, et la mettant à portée des fourmis, ils la retirent lorsqu'elle en est chargée, et ne peuvent se nourrir que par cette industrie.

Le paresseux,<sup>2</sup> que les naturels du Brésil appellent *ai* ou *hai*, à cause du cri plaintif *ai* qu'il ne cesse de faire entendre, nous paroît être aussi un animal qui n'appartient qu'au nouveau continent. Il est encore beaucoup plus petit que les précédents, n'ayant qu'environ deux pieds de longueur; et il est très-singulier, en ce qu'il marche plus lentement qu'une tortue, qu'il n'a que trois doigts tant aux pieds de devant qu'à ceux de derrière, que ses jambes de devant sont beaucoup plus longues que celles de derrière, qu'il a la queue très-courte, et qu'il n'a point d'oreilles. D'ailleurs le

<sup>1</sup> *Tamandua minor flavescens*, ouatiriouaou, Barrère, *Hist. Fr. équin.*, pag. 163.

<sup>2</sup> *Ai*, ou *paresseux*, des Marchais, tom. III, pag. 500. Ouaiikaré, Barrère, *Hist. Fr. équin.*, pag. 174.

paresseux et le tatou sont les seuls parmi les quadrupèdes qui, n'ayant ni dents incisives ni dents canines, ont seulement des dents molaires cylindriques et arrondies à l'extrémité, et à peu près comme celles de quelques cétacées, tels que le cachalot.

Le cariacou de la Guiane, que nous avons eu vivant, est un animal de la nature et de la grandeur de nos plus grands chevreuils : le mâle porte un bois semblable à celui de nos chevreuils, et qui tombe de même tous les ans ; la femelle n'en a point : on l'appelle à Cayenne *biche des bois*. Il y a une autre espèce qu'ils appellent aussi *petit cariacou*, ou *biche des marais* ou *des palétuviers*, qui est considérablement plus petite que la première, et dans laquelle le mâle n'a point de bois : j'ai soupçonné, à cause de la ressemblance du nom, que le cariacou de Cayenne pouvoit être le cuguacu ou cougouacou-apara du Brésil ;<sup>1</sup> et ayant confronté les notices que Pison et Marcgrave nous ont données du cougouacou, avec les caractères du cariacou, il nous a paru que c'étoit le même animal, qui cependant est assez différent de notre chevreuil pour qu'on doive le regarder comme faisant une espèce différente.

<sup>1</sup> *Cuguacu-ete, cuguacu-apara*, Pison, *Hist. nat.*, pag. 97.

Marcgrav., *Hist. Brasil.*, pag. 235.

*Biche des palétuviers, biche des bois*, Barrère, *Hist. Fr. équin.*, pag. 151.

Le tapir, le cabiai, le tajacu, le fourmillier, le paresseux, le cariacou, le lama, le pacos, le bison, le puma, le jaguar, le couguar, le jaguarète, le chat-pard, etc., sont donc les plus grands animaux du nouveau continent : les médiocres et les petits sont les cuandus ou gouandous,<sup>1</sup> les agoutis, les coatis,<sup>2</sup> les pacas,<sup>3</sup> les philandres,<sup>4</sup> les cochons d'Inde,<sup>5</sup> les apéréas<sup>6</sup> et les tatous,<sup>7</sup> que je crois tous originaires et propres au Nouveau-Monde, quoique les nomenclateurs les plus récents parlent d'une es-

<sup>1</sup> *Cuandu Brasiliensibus*, Pison, *Hist. nat.*, pag. 99. Marcgravii, *Hist. Brasil.*, pag. 233.

*Gouandou*, Barrère, *Hist. Fr. équim.*, pag. 153.

Chat-épineux, des Marchais, tom. III, pag. 303.

Le porc-épic d'Amérique, Brisson, *Regn. anim.*, p. 129.

Voyez, tom. XIII, pag. 397, l'article de *l'agouti*, et dans ce volume, l'article du *coati*, pag. 7.

<sup>3</sup> *Paca*, Pison, *Hist. nat.*, pag. 101; *paca Brasiliensibus*, Marcgr., *Hist. Brasil.*, pag. 224.

*Ourana pak*, Barrère, *Hist. Fr. équim.*, pag. 152.

<sup>4</sup> *Carigueya Brasiliensibus*, Marcgravii, *Hist. Brasil.*, pag. 222.

*Opossum*, Jean de Laët, pag. 82.

Le philandre, Brisson, *Regn. anim.*, pag. 286 et suiv.

<sup>5</sup> Voyez, tom. XIII de cet ouvrage, pag. 403, l'article du *cochon d'Inde*.

<sup>6</sup> *Aperca Brasiliensibus*, Marcgravii, *Hist. Brasil.*, pag. 223.

Le lapin du Brésil, Brisson, *Regn. animal*, pag. 149.

<sup>7</sup> *Tatou*, *armadillo*, *ayotochtti*, Hernaùdès, *Hist. Mex.*, pag. 314.

pèce de tatous des Indes orientales, et d'une autre espèce en Afrique. Comme c'est seulement sur le témoignage de l'auteur de la *Description du cabinet de Seba*, que l'on a fait mention de ces tatous africains et orientaux, cela ne fait point une autorité suffisante pour que nous puissions y ajouter foi; car on sait en général combien il arrive de ces petites erreurs, de ces quiproquo de noms et de pays, lorsqu'on forme une collection d'histoire naturelle: on achète un animal sous le nom de *chauve-souris de Ternate* ou d'*Amérique*, et un autre sous celui de *tatou des Indes orientales*; on les annonce ensuite sous ces noms dans un ouvrage où l'on fait la description de ce cabinet, et de là ces noms passent dans les listes de nos nomenclateurs, tandis qu'en examinant de plus près, on trouve que ces chauve-souris de Ternate ou d'Amérique sont des chauve-souris de France,<sup>1</sup> et que ces tatous des Indes ou d'Afrique pourroient bien être aussi des tatous d'Amérique.

Jusqu'ici nous n'avons pas parlé des singes, parce que leur histoire demande une discussion particulière. Comme le mot *singe* est un nom générique que l'on applique à un grand nombre d'espèces différentes les unes des autres, il n'est pas é-

<sup>1</sup> Voyez, dans ce volume, l'article *des chauve-souris*. Voyez aussi la *Description du Cabinet de Seba*, t. I, p. 47, où il donne les figures de l'armadille d'Afrique, et la p. 62 où il donne celle de l'armadille orientale.

tonnant que l'on ait dit qu'il se trouvoit des singes en grande quantité dans les pays méridionaux de l'un et de l'autre continent : mais il s'agit de savoir si les animaux que l'on appelle *singes* en Asie et en Afrique, sont les mêmes que les animaux auxquels on a donné ce même nom en Amérique; il s'agit même de voir et d'examiner si de plus de trente espèces de singes que nous avons eus vivants, une seule de ces espèces se trouve également dans les deux continents.

Le satyre ou l'homme des bois,<sup>1</sup> qui, par sa conformation, paroît moins différer de l'homme que du singe, ne se trouve qu'en Afrique ou dans l'Asie méridionale, et n'existe point en Amérique.

Le gibbon,<sup>2</sup> dont les jambes de devant ou les bras sont aussi longs que tout le corps, y compris même les jambes de derrière, se trouve aux Grandes-Indes et point en Amérique. Ces deux espèces de singes, que nous avons eus vivants, n'ont point de queue.

Le singe proprement dit,<sup>3</sup> dont le poil est d'une couleur verdâtre mêlée d'un peu de jaune, et qui

<sup>1</sup> *Satyrus indicus, ourang-outang Indis, et homo sylvest. dict.*, Charleton, *Exerc.*, pag. 16.

L'homme des bois, Brisson, *Regn. animal*, pag. 189.

<sup>2</sup> Ce singe, que nous avons vu vivant, et que M. Duplex avoit amené de Pondichéry, n'est indiqué dans aucune nomenclature.

<sup>3</sup> *Simia simpliciter dicta*, Ray, *Synops. quadrup.*, pag. 149.



n'a point de queue, se trouve en Afrique et dans quelques autres endroits de l'ancien continent, mais point dans le nouveau. Il en est de même des singes cynocéphales, dont on connoît deux ou trois espèces : leur museau est moins court que celui des précédents ; mais, comme eux, ils sont sans queue, ou du moins ils l'ont si courte qu'on a peine à la voir. Tous ces singes qui n'ont point de queue, ceux surtout dont le museau est court, et dont la face approche par conséquent beaucoup de celle de l'homme, sont les vrais singes ; et les cinq ou six espèces dont nous venons de parler sont toutes naturelles et particulières aux climats chauds de l'ancien continent, et ne se trouvent nulle part dans le nouveau. On peut donc déjà dire qu'il n'y a point de vrais singes en Amérique.

Le babouin,<sup>1</sup> qui est un animal plus gros qu'un dogue, et dont le corps est raccourci, ramassé à peu près comme celui de l'hyène, est fort différent des singes dont nous venons de parler ; il a la queue très-courte et toujours droite, le museau allongé et large à l'extrémité, les fesses nues et de couleur de sang, les jambes fort courtes, les ongles forts et

<sup>1</sup> *Papio*, Ray, *Synops. quadrup.*, pag. 158.

*Babio*, Charleton, *Exerc.*, pag. 16.

*Cebus papio*, *baboon hyæna Gesneri*, Klein, de *Quadrup.*, pag. 89.

Babouin, *Mémoires de Kotbe*, tom. III, pag. 55.

Babouin, Brisson, *Regn. animal*, pag. 192.

pointus. Cet animal, qui est très-fort et très-méchamment, ne se trouve que dans les déserts des parties méridionales de l'ancien continent, et point du tout dans ceux de l'Amérique.

Toutes les espèces de singes qui n'ont point de queue, ou qui n'ont qu'une queue très-courte, ne se trouvent donc que dans l'ancien continent : et parmi les espèces qui ont de longues queues, presque tous les grands se trouvent en Afrique; il y en a peu qui soient même d'une taille médiocre en Amérique : mais les animaux qu'on a désignés par le nom générique de *petits singes à longue queue* y sont en grand nombre; ces espèces de petits singes à longue queue sont les sapajous, les sagouins, les tamarins, etc. Nous verrons, dans l'histoire particulière que nous ferons de ces animaux, que tous ces singes d'Amérique sont différents des singes de l'Afrique et de l'Asie.

Les makis,<sup>1</sup> dont nous connoissons trois ou quatre espèces ou variétés, et qui approchent assez des singes à longue queue, qui, comme eux, ont des mains, mais dont le museau est beaucoup plus allongé et plus pointu, sont encore des animaux particuliers à l'ancien continent, et qui ne se sont pas trouvés dans le nouveau. Ainsi tous les animaux de

<sup>1</sup> *Simia sciurus lanuginosus fuscus*, etc., Gazophil. Petiver, tab. 17, fig. 5.

*Prosimia fusca*, le maki, Brisson, *Regn. animal*, pag. 220 et suiv.

l'Afrique ou de l'Asie méridionale qu'on a désignés par le nom de *singes*, ne se trouvent pas plus en Amérique que les éléphants, les rhinocéros ou les tigres. Plus on fera de recherches et de comparaisons exactes à ce sujet, plus on sera convaincu que les animaux des parties méridionales de chacun des continents n'existoient point dans l'autre, et que le petit nombre de ceux qu'on y trouve aujourd'hui ont été transportés par les hommes, comme la brebis de Guinée, qui a été portée au Brésil; le cochon d'Inde, qui, au contraire, a été porté du Brésil en Guinée; et peut-être encore quelques autres espèces de petits animaux, desquels le voisinage et le commerce de ces deux parties du monde ont favorisé le transport. Il y a environ cinq cents lieues de mer entre les côtes du Brésil et celles de la Guinée; il y en a plus de deux mille des côtes du Pérou à celles des Indes orientales: tous ces animaux qui, par leur nature, ne peuvent supporter le climat du Nord, ceux même qui, pouvant le supporter, ne peuvent produire dans ce même climat, sont donc confinés de deux ou trois côtés par des mers qu'ils ne peuvent traverser, et d'autre côté par des terres trop froides qu'ils ne peuvent habiter sans périr. Ainsi l'on doit cesser d'être étonné de ce fait général, qui d'abord paroît très-singulier, et que personne avant nous n'avoit même soupçonné, savoir, qu'aucun des animaux de la zone torride dans l'un des continents ne s'est trouvé dans l'autre.

## DES ANIMAUX

## COMMUNS AUX DEUX CONTINENTS.

Nous avons vu, par l'énumération précédente, que non-seulement les animaux des climats les plus chauds de l'Afrique et de l'Asie manquent à l'Amérique, mais même que la plupart de ceux des climats tempérés de l'Europe y manquent également. Il n'en est pas ainsi des animaux qui peuvent aisément supporter le froid, et se multiplier dans les climats du Nord : on en trouve plusieurs dans l'Amérique septentrionale; et quoique ce ne soit jamais sans quelque différence assez marquée, on ne peut cependant se refuser à les regarder comme les mêmes, et à croire qu'ils ont autrefois passé de l'un à l'autre continent par des terres du Nord peut-être encore actuellement inconnues, ou plutôt anciennement submergées; et cette preuve, tirée de l'histoire naturelle, démontre mieux la contiguïté presque continue des deux continents vers le Nord, que toutes les conjectures de la géographie spéculative.

Les ours des Illinois de la Louisiane paroissent être les mêmes que nos ours; ceux-là sont seulement plus petits et plus noirs.

Le cerf du Canada, quoique plus petit que notre cerf, n'en diffère, au reste, que par la plus grande hauteur du bois, le plus grand nombre

d'andouillers, et par la queue, qu'il a plus longue.

Il en est de même du chevreuil qui se trouve au midi du Canada et dans la Louisiane, qui est aussi plus petit, et qui a la queue plus longue que le chevreuil d'Europe; et encore de l'original, qui est le même animal que l'élan, mais qui n'est pas si grand.

Le renne de Laponie, le daim de Groenland et le karibou de Canada, me paroissent ne faire qu'un seul et même animal. Le daim ou cerf de Groenland, décrit et dessiné par Edwards,<sup>1</sup> ressemble trop au renne pour qu'on puisse le regarder comme faisant une espèce différente; et à l'égard du karibou, dont on ne trouve nulle part de description exacte, nous avons cependant jugé, par toutes les indications que nous avons pu recueillir, que c'étoit le même animal que le renne. M. Brisson<sup>2</sup> a cru devoir en faire une espèce différente, et il rapporte le karibou au *cervus burgundicus* de Jonston : mais ce *cervus burgundicus* est un animal inconnu, et qui sûrement n'existe ni en Bourgogne, ni en Europe; c'est simplement un nom que l'on aura donné à quelque tête de cerf ou de daim dont le bois étoit bizarre; ou bien il se pourroit que la tête du karibou qu'a vue M. Brisson,

<sup>1</sup> *A natural History of Birds*, by Georges Edwards; London, 1743, pag. 51.

<sup>2</sup> *Regn. animal*, pag. 91.

et dont le bois n'étoit composé de chaque côté que d'un seul merrain droit, long de dix pouces, avec un andouiller près de la base tourné en avant, soit en effet une tête de renue femelle, ou bien une jeune tête d'une première ou d'une seconde année : car on sait que dans le renne la femelle porte un bois comme le mâle, mais beaucoup plus petit, et que dans tous deux la direction des premiers andouillers est en avant; et enfin que dans cet animal l'étendue et les ramifications du bois, comme dans tous les autres qui en portent, suivent exactement la progression des années.

Les lièvres, les écureuils, les hérissons, les rats musqués, les loutres, les marmottes, les rats, les musaraignes, les chauve-souris, les taupes, sont aussi des espèces qu'on pourroit regarder comme communes aux deux continents, quoique dans tous ces genres il n'y ait aucune espèce qui soit parfaitement semblable en Amérique à celles de l'Europe; et l'on sent qu'il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, de prononcer si ce sont réellement des espèces différentes, ou seulement des variétés de la même espèce, qui ne sont devenues constantes que par l'influence du climat.

Les castors de l'Europe paroissent être les mêmes que ceux du Canada : ces animaux préfèrent les pays froids; mais ils peuvent aussi subsister et se multiplier dans les pays tempérés. Il y en a encore quelques-uns en France dans les îles du Rhône; il

y en avoit autrefois en bien plus grand nombre, et il paroît qu'ils aiment encore moins les pays trop peuplés que les pays trop chauds. Ils n'établissent leur société que dans des déserts éloignés de toute habitation; et dans le Canada même, qu'on doit encore regarder comme un vaste désert, ils se sont retirés fort loin des habitations de toute la colonie.

Les loups et les renards sont aussi des animaux communs aux deux continents : on les trouve dans toutes les parties de l'Amérique septentrionale, mais avec des variétés; il y a surtout des renards et des loups noirs, et tous y sont en général plus petits qu'en Europe, comme le sont aussi tous les autres animaux, tant ceux qui sont naturels au pays, que ceux qui y ont été transportés.

Quoique la belette et l'hermine fréquentent les pays froids en Europe, elles sont au moins très-rares en Amérique. Il n'en est pas absolument de même des martes, des fouines et des putois.

La marte du nord de l'Amérique paroît être la même que celle de notre nord; le vison de Canada ressemble beaucoup à la fouine, et le putois rayé de l'Amérique septentrionale n'est peut-être qu'une variété de l'espèce du putois de l'Europe.

Le lynx ou loup-cervier, qu'on trouve en Amérique comme en Europe, nous a paru le même animal : il habite les pays froids de préférence; mais il ne laisse pas de vivre et de multiplier sous les

climats tempérés, et il se tient ordinairement dans les forêts et sur les montagnes.

Le phoca ou veau marin paroît confiné dans les pays du Nord, et se trouve également sur les côtes de l'Europe et de l'Amérique septentrionale.

Voilà tous les animaux, à très-peu près, qu'on peut regarder comme communs aux deux continents de l'ancien et du nouveau monde; et dans ce nombre, qui, comme l'on voit, n'est pas considérable, on doit en retrancher peut-être encore plus d'un tiers, dont les espèces, quoique assez semblables en apparence, peuvent cependant être réellement différentes. Mais en admettant même dans tous ces animaux l'identité d'espèce avec ceux d'Europe, on voit que le nombre de ces espèces communes aux deux continents est assez petit en comparaison de celui des espèces qui sont propres et particulières à chacun des deux : on voit de plus qu'il n'y a de tous ces animaux que ceux qui habitent ou fréquentent les terres du Nord, qui soient communs aux deux mondes, et qu'aucun de ceux qui ne peuvent se multiplier que dans les pays chauds ou tempérés, ne se trouve à la fois dans tous les deux.

Il ne paroît donc plus douteux que les deux continents ne soient ou n'aient été contigus vers le Nord, et que les animaux qui leur sont communs n'aient passé de l'un à l'autre par des terres qui nous sont inconnues. On seroit fondé à croire, sur-



tout d'après les nouvelles découvertes des Russes au nord du Kamtschatka, que c'est avec l'Asie que l'Amérique communique par des terres contiguës; et il semble au contraire que le nord de l'Europe en soit et en ait été toujours séparé par des mers assez considérables pour qu'aucun animal quadrupède n'ait pu les franchir : cependant les animaux du nord de l'Amérique ne sont pas précisément ceux du nord de l'Asie; ce sont plutôt ceux du nord de l'Europe. Il en est de même des animaux des contrées tempérées. L'argali,<sup>1</sup> la zibeline, la taupe dorée de Sibérie, le musc de la Chine, ne se trouvent point à la baie de Hudson ni dans aucune autre partie du nord-ouest du nouveau continent : on trouve au contraire dans les terres du nord-est de l'Amérique, non-seulement les animaux communs à celles du Nord en Europe et en Asie, mais aussi ceux qui semblent être particuliers à l'Europe seule, comme l'élan, le renne, etc.; néanmoins il faut avouer que les parties orientales du nord de l'Asie sont encore si peu connues, qu'on ne peut pas assurer si les animaux du nord de l'Europe s'y trouvent ou ne s'y trouvent pas.

<sup>1</sup> Animal de Sibérie dont M. Gmelin donne une bonne description dans le premier tome de ses *Voyages*, p. 368, et qu'il croit être le même que le musinon ou mouflon des anciens. Pline a parlé de cet animal, et Gesner en fait mention dans son *Histoire des Quadrupèdes*, p. 934 et 935.

Nous avons remarqué comme une chose très-singulière, que dans le nouveau continent les animaux des provinces méridionales sont tous très-petits en comparaison des animaux des pays chauds de l'ancien continent. Il n'y a en effet nulle comparaison pour la grandeur de l'éléphant, du rhinocéros, de l'hippopotame, de la girafe, du chameau, du lion, du tigre, etc., tous animaux naturels et propres à l'ancien continent; et du tapir, du cabiai, du fourmillier, du lama, du puma, du jaguar, etc., qui sont les plus grands animaux du Nouveau-Monde : les premiers sont quatre, six, huit et dix fois plus gros que les derniers. Une autre observation qui vient encore à l'appui de ce fait général, c'est que tous les animaux qui ont été transportés d'Europe en Amérique, comme les chevaux, les ânes, les bœufs, les brebis, les chèvres, les cochons, les chiens, etc., tous ces animaux, dis-je, y sont devenus plus petits; et que ceux qui n'y ont pas été transportés et qui y sont allés d'eux-mêmes, ceux en un mot qui sont communs aux deux mondes, tels que les loups, les renards, les cerfs, les chevreuils, les élans, sont aussi considérablement plus petits en Amérique qu'en Europe, et cela sans aucune exception.

Il y a donc, dans la combinaison des éléments et des autres causes physiques, quelque chose de contraire à l'agrandissement de la Nature vivante dans ce nouveau monde : il y a des obstacles au

développement et peut-être à la formation des grands germes; ceux même qui, par les douces influences d'un autre climat, ont reçu leur forme plénière et leur extension tout entière, se resserrent, se rapetissent sous ce ciel avare et dans cette terre vide, où l'homme, en petit nombre, étoit épars, errant; où, loin d'user en maître de ce territoire comme de son domaine, il n'avoit nul empire; où, ne s'étant jamais soumis ni les animaux ni les éléments, n'ayant ni dompté les mers, ni dirigé les fleuves, ni travaillé la terre, il n'étoit en lui-même qu'un animal du premier rang, et n'existoit pour la Nature que comme un être sans conséquence, une espèce d'automate impuissant, incapable de la réformer ou de la seconder : elle l'avoit traité moins en mère qu'en marâtre, en lui refusant le sentiment d'amour et le désir vif de se multiplier; car quoique le sauvage du Nouveau-Monde soit à peu près de même stature que l'homme de notre monde, cela ne suffit pas pour qu'il puisse faire une exception au fait général du rapetissement de la Nature vivante dans tout ce continent. Le sauvage est foible et petit par les organes de la génération; il n'a ni poil ni barbe, et nulle ardeur pour sa femelle : quoique plus léger que l'Européen, parce qu'il a plus d'habitude à courir, il est cependant beaucoup moins fort de corps; il est aussi bien moins sensible, et cependant plus craintif et plus lâche; il n'a nulle vivacité, nulle activité

dans l'ame; celle du corps est moins un exercice, un mouvement volontaire, qu'une nécessité d'action causée par le besoin : ôtez-lui la faim et la soif, vous détruirez en même temps le principe actif de tous ses mouvements; il demeurera stupidement en repos sur ses jambes ou couché pendant des jours entiers. Il ne faut pas aller chercher plus loin la cause de la vie dispersée des sauvages et de leur éloignement pour la société : la plus précieuse étincelle du feu de la Nature leur a été refusée; ils manquent d'ardeur pour leur femelle, et par conséquent d'amour pour leurs semblables; ne connoissant pas l'attachement le plus vif, le plus tendre de tous, leurs autres sentiments de ce genre sont froids et languissants; ils aiment foiblement leurs pères et leurs enfans : la société la plus intime de toutes, celle de la même famille, n'a donc chez eux que de foibles liens; la société d'une famille à l'autre n'en a point du tout : dès-lors nulle réunion, nulle république, nul état social. Le physique de l'amour fait chez eux le moral des mœurs; leur cœur est glacé, leur société froide, et leur empire dur. Ils ne regardent leurs femmes que comme des servantes de peine, ou des bêtes de somme qu'ils chargent, sans ménagement, du fardeau de leur chasse, et qu'ils forent, sans pitié, sans reconnoissance, à des ouvrages qui souvent sont au-dessus de leurs forces : ils n'ont que peu d'enfants; ils en ont peu de soin : tout se ressent

de leur premier défaut; ils sont indifférents parce qu'ils sont peu puissants; et cette indifférence pour le sexe est la tache originelle qui flétrit la Nature, qui l'empêche de s'épanouir, et qui, détruisant les germes de la vie, coupe en même temps la racine de la société.

L'homme ne fait donc point d'exception ici. La Nature, en lui refusant les puissances de l'amour, l'a plus maltraité et plus rapetissé qu'aucun des animaux. Mais, avant d'exposer les causes de cet effet général, nous ne devons pas dissimuler que si la Nature a rapetissé dans le Nouveau-Monde tous les animaux quadrupèdes, elle paroît avoir maintenu les reptiles et agrandi les insectes; car quoiqu'au Sénégal il y ait encore de plus gros lézards et de plus longs serpents que dans l'Amérique méridionale, il n'y a pas à beaucoup près la même différence entre ces animaux qu'entre les quadrupèdes : le plus gros serpent du Sénégal n'est pas double de la grande couleuvre de Cayenne, au lieu qu'un éléphant est peut-être dix fois plus gros que le tapir, qui, comme nous l'avons dit, est le plus grand quadrupède de l'Amérique méridionale. Mais à l'égard des insectes, on peut dire qu'ils ne sont nulle part aussi grands que dans le Nouveau-Monde. Les plus grosses araignées, les plus grands scarabées, les chenilles les plus longues, les papillons les plus étendus, se trouvent au Brésil, à Cayenne, et dans les autres provinces de l'A-

mérique méridionale; ils l'emportent sur presque tous les insectes de l'ancien monde, non-seulement par la grandeur du corps et des ailes, mais aussi par la vivacité des couleurs, le mélange des nuances, la variété des formes, le nombre des espèces, et la multiplication prodigieuse des individus dans chacune. Les crapauds, les grenouilles et les autres bêtes de ce genre sont aussi très-grosses en Amérique. Nous ne dirons rien des oiseaux ni des poissons, parce que, pouvant passer d'un monde à l'autre, il seroit presque impossible de distinguer ceux qui appartiennent en propre à l'un ou à l'autre, au lieu que les insectes et les reptiles sont à peu près, comme les quadrupèdes, confinés chacun dans son continent.

Voyons donc pourquoi il se trouve de si grands reptiles, de si gros insectes, de si petits quadrupèdes, et des hommes si froids dans ce nouveau monde. Cela tient à la qualité de la terre, à la condition du ciel, au degré de chaleur, à celui d'humidité, à la situation, à l'élévation des montagnes, à la quantité des eaux courantes ou stagnantes, à l'étendue des forêts, et surtout à l'état brut dans lequel on y voit la Nature. La chaleur est en général beaucoup moindre dans cette partie du monde, et l'humidité beaucoup plus grande. Si l'on compare le froid et le chaud dans tous les degrés de latitude, on trouvera qu'à Quebec, c'est-à-dire sous celle de Paris, l'eau des fleuves gèle tous les

ans de quelques pieds d'épaisseur; qu'une masse encore plus épaisse de neige y couvre la terre pendant plusieurs mois; que l'air y est si froid que tous les oiseaux fuient et disparaissent pour tout l'hiver, etc. Cette différence de température sous la même latitude dans la zone tempérée, quoique très-grande, l'est peut-être encore moins que celle de la chaleur sous la zone torride. On brûle au Sénégal, et sous la même ligne on jouit d'une douce température au Pérou: il en est de même sous toutes les autres latitudes qu'on voudra comparer. Le continent de l'Amérique est situé et formé de façon que tout concourt à diminuer l'action de la chaleur: on y trouve les plus hautes montagnes, et, par la même raison, les plus grands fleuves du monde. Ces hautes montagnes forment une chaîne qui semble borner vers l'ouest le continent dans toute sa longueur: les plaines et les basses terres sont toutes situées en-deçà des montagnes, et s'étendent depuis leur pied jusqu'à la mer qui, de notre côté, sépare les continents. Ainsi le vent d'est, qui, comme l'on sait, est le vent constant et général entre les tropiques, n'arrive en Amérique qu'après avoir traversé une très-vaste étendue d'eau sur laquelle il se rafraîchit; et c'est par cette raison qu'il fait beaucoup moins chaud au Brésil, à Cayenne, etc., qu'au Sénégal, en Guinée, etc., où ce même vent d'est arrive chargé de la chaleur de toutes les terres et des sables brûlants qu'il parcourt en

traversant et l'Afrique et l'Asie. Qu'on se rappelle ce que nous avons dit au sujet de la différente couleur des hommes, et en particulier de celle des Nègres : il paroît démontré que la teinte plus ou moins forte du tanné, du brun et du noir, dépend entièrement de la situation du climat; que les Nègres de Nigritie et ceux de la côte occidentale de l'Afrique sont les plus noirs de tous, parce que ces contrées sont situées de manière que la chaleur y est constamment plus grande que dans aucun autre endroit du globe, le vent d'est, avant d'y arriver, ayant à traverser des trajets de terres immenses; qu'au contraire les Indiens méridionaux ne sont que tannés, et les Brasiiliens bruns, quoique sous la même latitude que les Nègres, parce que la chaleur de leur climat est moindre et moins constante, le vent d'est n'y arrivant qu'après s'être rafraîchi sur les eaux et chargé de vapeurs humides. Les nuages qui interceptent la lumière et la chaleur du soleil, les pluies qui rafraîchissent l'air et la surface de la terre, sont périodiques, et durent plusieurs mois à Cayenne et dans les autres contrées de l'Amérique méridionale. Cette première cause rend donc toutes les côtes orientales de l'Amérique beaucoup plus tempérées que l'Afrique et l'Asie; et lorsque après être arrivé frais sur ces côtes, le vent d'est commence à reprendre un degré plus vif de chaleur en traversant les plaines de l'Amérique, il est tout à coup arrêté, refroidi



par cette chaîne de montagnes énormes dont est composée toute la partie occidentale du nouveau continent, en sorte qu'il fait encore moins chaud sous la ligne au Pérou qu'au Brésil et à Cayenne, etc., à cause de l'élévation prodigieuse des terres; aussi les naturels du Pérou, du Chili, etc., ne sont que d'un brun rouge et tanné moins foncé que celui des Brasilicns. Supprimons pour un instant la chaîne des Cordilières, ou plutôt rabaissons ces montagnes au niveau des plaines adjacentes : la chaleur eût été excessive vers ces terres occidentales, et l'on eût trouvé les hommes noirs au Pérou et au Chili, tels qu'on les trouve sur les côtes occidentales de l'Afrique.

Ainsi, par la seule disposition des terres de ce nouveau continent, la chaleur y seroit déjà beaucoup moindre que dans l'ancien; et en même temps nous allons voir que l'humidité y est beaucoup plus grande. Les montagnes étant les plus hautes de la terre, et se trouvant opposées de face à la direction du vent d'est, arrêtent, condensent toutes les vapeurs de l'air, et produisent par conséquent une quantité infinie de sources vives, qui, par leur réunion, forment bientôt des fleuves les plus grands de la terre. Il y a donc beaucoup plus d'eaux courantes dans le nouveau continent que dans l'ancien, proportionnellement à l'espace; et cette quantité d'eau se trouve encore prodigieusement augmentée par le défaut d'écoulement: les hommes n'ayant

ni borné les torrents, ni dirigé les fleuves, ni séché les marais, les eaux stagnantes couvrent des terres immenses, augmentent encore l'humidité de l'air, et en diminuent la chaleur. D'ailleurs la terre étant partout en friche, et couverte dans toute son étendue d'herbes grossières, épaisses et touffues, elle ne s'échauffe, ne se sèche jamais; la transpiration de tant de végétaux, pressés les uns contre les autres, ne produit que des exhalaisons humides et malsaines: la Nature, cachée sous ses vieux vêtements, ne montra jamais de parure nouvelle dans ces tristes contrées; n'étant ni caressée ni cultivée par l'homme, jamais elle n'avoit ouvert son sein bienfaisant; jamais la terre n'avoit vu sa surface dorée de ces riches épis qui font notre opulence et sa fécondité. Dans cet état d'abandon, tout languit, tout se corrompt, tout s'étouffe; l'air et la terre, surchargés de vapeurs humides et nuisibles, ne peuvent s'épurer ni profiter des influences de l'astre de la vie; le soleil darde inutilement ses rayons les plus vifs sur cette masse froide, elle est hors d'état de répondre à son ardeur; elle ne produira que des êtres humides, des plantes, des reptiles, des insectes, et ne pourra nourrir que des hommes froids et des animaux foibles.

C'est donc principalement parce qu'il y avoit peu d'hommes en Amérique, et parce que la plupart de ces hommes, menant la vie des animaux, laissoient la Nature brute et négligeoient la terre,

qu'elle est demeurée froide, impuissante à produire les principes actifs, à développer les germes des plus grands quadrupèdes, auxquels il faut, pour croître et se multiplier, toute la chaleur, toute l'activité que le soleil peut donner à la terre amoureuse; et c'est par la raison contraire que les insectes, les reptiles, et toutes les espèces d'animaux qui se traînent dans la fange, dont le sang est de l'eau, et qui pullulent par la pourriture, sont plus nombreuses et plus grandes dans toutes les terres basses, humides et marécageuses de ce nouveau continent.

Lorsqu'on réfléchit sur ces différences si marquées qui se trouvent entre l'ancien et le nouveau monde, on seroit tenté de croire que celui-ci est en effet bien plus nouveau, et qu'il a demeuré plus long-temps que le reste du globe sous les eaux de la mer; car, à l'exception des énormes montagnes qui le bornent vers l'ouest, et qui paroissent être des monuments de la plus haute antiquité du globe, toutes les parties basses de ce continent semblent être des terrains nouvellement élevés et formés par le dépôt des fleuves et le limon des eaux. On y trouve en effet, en plusieurs endroits, sous la première couche de la terre végétale, les coquilles et les madrépores de la mer, formant déjà des bancs, des masses de pierres à chaux, mais d'ordinaire moins dures et moins compactes que nos pierres de taille, qui sont de même nature. Si ce

continent est réellement aussi ancien que l'autre, pourquoi y a-t-on trouvé si peu d'hommes? pourquoi y étoient-ils presque tous sauvages et dispersés? pourquoi ceux qui s'étoient réunis en société, les Mexicains et les Péruviens, ne comptoient-ils que deux ou trois cents ans depuis le premier homme qui les avoit rassemblés? pourquoi ignoroient-ils encore l'art de transmettre à la postérité les faits par des signes durables, puisqu'ils avoient déjà trouvé celui de se communiquer de loin leurs idées, et de s'écrire en nouant des cordons? pourquoi ne s'étoient-ils pas soumis les animaux, et ne se servoient-ils que du lama et du paeos, qui n'étoient pas, comme nos animaux domestiques, résidants, fidèles et dociles? Leurs arts étoient nais-sants comme leur société, leurs talents imparfaits, leurs idées non développées, leurs organes rudes et leur langue barbare : qu'on jette les yeux sur la liste des animaux;<sup>1</sup> leurs noms sont presque tous

<sup>1</sup> *Petlon ichiatt oquitti*. Le lama.

*Tapiërete* au Brésil, *maypoury* ou *manipouris* à la Guiane. Le tapis.

*Tamandua-guacu* au Brésil, *ouariri* à la Guiane. Le tamanoir.

*Ouatirouaou* à la Guiane. Le fourmillier.

*Ouaïkaré* à la Guiane, *ai* ou *hai* au Brésil. Le paresseux.

*Aiotochtli* au Mexique, *tatu* ou *tatupcha* au Brésil, *chirquinchum* à la Nouvelle-Espagne. Le tatou.

*Tatu-ete* au Brésil, *tatou-kabassou* à la Guiane. Le tatouet.

si difficiles à prononcer, qu'il est étonnant que les Européens aient pris la peine de les écrire.

Tout semble donc indiquer que les Américains étoient des hommes nouveaux, ou, pour mieux dire, des hommes si anciennement dépayés, qu'ils avoient perdu toute notion, toute idée de ce monde dont ils étoient issus. Tout semble s'accorder aussi pour prouver que la plus grande partie des continents de l'Amérique étoit une terre nouvelle, encore hors de la main de l'homme, et dans laquelle la Nature n'avoit pas eu le temps d'établir

*Macattchichittic*, ou *temamaçama*, animal qui ressemble, à quelques égards, à la gazelle, et qui n'a pas encore d'autre nom que celui de *gazelle de la Nouvelle-Espagne*.

*Jiya* ou *carigueibeju*, animal qui ressemble assez à la loutre, et que par cette raison l'on a nommé *loutre du Brésil*.

*Quauhtla coymatl* ou *quapizott* au Mexique, ou *caai-goara* au Brésil. Le *tajacu* ou *tjacou*.

*Tlacooclotl* ou *tlatocelott*. Le chat-pard.

*Cabionara* ou *copybara*. Le cabiai.

*Tlatlahqui occlott* au Mexique, *janowara* ou *jaguarra* au Brésil. Le jaguar.

*Cuguacu arana*, ou *cuguacu ara*, ou *cougouacou ara*. Le cougar.

*Tlaquatzin* au Mexique, *ouaré* à la Guiane, *carigueya* au Brésil. Le philandre.

*Hoitzlaquatzin*, animal qui ressemble au porc-épic, et qui n'a pas encore d'autre nom que celui de *porc-épic de la Nouvelle-Espagne*.

*Cuandu* ou *gouandou*, animal qui ressemble encore au

tous ses plans, ni celui de se développer dans toute son étendue; que les hommes y sont froids et les animaux petits, parce que l'ardeur des uns et la grandeur des autres dépendent de la salubrité et de la chaleur de l'air; et que dans quelques siècles, lorsqu'on aura défriché les terres, abattu les forêts, dirigé les fleuves et contenu les eaux, cette même terre deviendra la plus féconde, la plus saine, la plus riche de toutes, comme elle paroît déjà l'être dans toutes les parties que l'homme a travaillées. Cependant nous ne voulons pas en conclure qu'il

porc-épic, que l'on a nommé *porc-épic du Brésil*, et qui peut-être est le même que le précédent.

*Tepe-maxtlaton* au Mexique, *maraguao* ou *maracaia* au Brésil. Le marac. Cet animal a la peau marquée comme celle d'une panthère; il est de la forme et de la grosseur d'un chat : on l'a appelé mal à propos *chat-tigre* ou *chat sauvage tigré*, puisq. sa robe est marquée comme celle de la panthère, et non pas comme celle du tigre.

*Quauhchallott-thiltic* ou *tlitoco-teqvillin*, animal qui ressemble à l'écureuil, et qui n'a pas encore d'autre nom que celui d'*écureuil noir*.

*Quimichpatlan* ou *assapanick*, animal qui ressemble à l'écureuil volant, et qui peut-être est le même.

*Yzquiepatl*. La mouffette. C'est un animal qu'on a appelé *petit renard*, *renard d'Inde*, *blaireau de Surinam*, mais qui n'est ni renard ni blaireau; comme il répand une odeur empestée et qui suffoque même à une assez grande distance, nous l'appellerons *mouffette*.

*Xoloitzcuintli* ou *cueltachtli*, animal qui a quelque ressemblance avec le loup, et qui n'a pas encore d'autre nom que celui de *loup du Mexique*, etc.

y naîtra pour lors des animaux plus grands : jamais le tapir et le cabiai n'atteindront à la taille de l'é-léphant ou de l'hippopotamè; mais au moins les animaux qu'on y transportera ne diminueront pas de grandeur, comme ils l'ont fait dans les premiers temps : peu à peu l'homme remplira le vide de ces terres immenses qui n'étoient qu'un désert lorsqu'on les découvrit.

Les premiers historiens qui ont écrit les conquêtes des Espagnols, ont, pour augmenter la gloire de leurs armcs, prodigieusement exagéré le nombre de leurs ennemis. Ces historiens pourront-ils persuader à un homme sensé qu'il y avoit des millions d'hommes à Saint-Domingue et à Cuba, lorsqu'ils disent en même temps qu'il n'y avoit parmi tous ces hommes ni monarchie, ni république, ni presque aucune société, et quand on sait d'ailleurs que dans ces deux grandes îles voisines l'une de l'autre, et en même temps peu éloignées de la terre ferme du continent, il n'y avoit en tout que cinq espèces d'animaux quadrupèdes, dont la plus grande étoit à peu près de la grosseur d'un écureuil ou d'un lapin? Rien ne prouve mieux que ce fait combien la Nature étoit vide et déserte dans cette terre nouvelle. « On ne trouva dans l'île » de Saint-Domingue, dit de Laët, que fort peu » d'espèces d'animaux à quatre pieds, comme le » hutias, qui est un petit animal peu différent de » nos lapins, mais un peu plus petit, avec les oreil-

» les plus courtes et la queuc comme une taupe...;  
 » le chemi, qui est presque de la même forme, mais  
 » un peu plus grand que le hutias...; le mohui, un  
 » peu plus petit que le hutias....; le cori, pareil en  
 » grandeur au lapin, ayant la gueule comme une  
 » taupe, sans queuc, les jambes courtes; il y en a  
 » de blancs et de noirs, et plus souvent mêlés des  
 » deux : c'est un animal domestique et grandement  
 » privé...; de plus, une petite espèce de chiens qui  
 » étoient absolument muets. Aujourd'hui il y a  
 » fort peu de tous ces animaux, parce que les chiens  
 » d'Europe les ont détruits. Il n'y avoit, dit Acos-  
 » ta, aux îles de Saint-Domingue et de Cuba, non  
 » plus qu'aux Antilles, presque aucuns animaux du  
 » nouveau continent de l'Amérique, et pas un seul  
 » des animaux semblables à ceux d'Europe...<sup>2</sup> Tout  
 » ce qu'il y a aux Antilles, dit le P. du Tertre, de  
 » moutons, de chèvres, de chevaux, de bœufs, d'â-  
 » nes, tant dans la Guadeloupe que dans les autres  
 » îles habitées par les Français, a été apporté par  
 » eux : les Espagnols n'y en mirent aucun, comme  
 » ils ont fait dans les autres îles, d'autant que les  
 » Antilles étant dans ce temps toutes couvertes de

Voyez l'*Histoire du Nouveau-Monde*, par Jean de Laët; Leyde, 1640, liv. 1, chap. 4, pag. 5. Voyez aussi l'*Histoire de l'île Saint-Domingue*, par le P. Charlevoix; Paris, 1730, tom. I, pag. 35.

<sup>2</sup> *Histoire naturelle des Indes*, par Joseph Acosta, traduction de Renaud; Paris, 1600, pag. 144 et suiv.



» bois, le bétail n'y auroit pu subsister sans herbagés.<sup>1</sup>» M. Fabry, que j'ai déjà eu occasion de citer dans cet ouvrage, qui avoit erré pendant quinze mois dans les terres de l'ouest de l'Amérique, au-delà du fleuve Mississipi, m'a assuré qu'il avoit fait souvent trois et quatre cents lieues sans rencontrer un seul homme. Nos officiers qui ont été de Quebec à la belle rivière d'Ohio, et de cette rivière à la Louisiane, conviennent tous qu'on pourroit souvent faire cent et deux cents lieues dans la profondeur des terres sans rencontrer une seule famille de sauvages. Tous ces témoignages indiquent assez jusqu'à quel point la Nature est déserte dans les contrées mêmes de ce nouveau continent où la température est la plus agréable : mais ce qu'ils nous apprennent de plus particulier et de plus utile pour notre objet, c'est à nous défier du témoignage postérieur des descripteurs de cabinets ou des nomenclateurs, qui peuplent ce Nouveau-Monde d'animaux, lesquels ne se trouvent que dans l'ancien, et qui en désignent d'autres comme originaires de certaines contrées, où cependant jamais ils n'ont existé. Par exemple, il est clair et certain qu'il n'y avoit originairement dans l'île Saint-Domingue aucun animal quadrupède plus fort qu'un lapin ; il est encore certain que quand il y en auroit eu, les

<sup>1</sup> *Histoire générale des Antilles*, par le P. du Tertre ; Paris, 1667, tom. II, pag. 289 et suiv. , où l'on doit observer qu'il y a plusieurs choses empruntées de Joseph Acosta.

chiens européens, devenus sauvages et méchants comme des loups, les auroient détruits : cependant on a appelé *chat-tigre* ou *chat tigré de Saint-Domingue*<sup>1</sup> le marac ou maracaia, du Brésil, qui ne se trouve que dans la terre ferme du continent ; on a dit que le lézard écailleux ou diable de Java se trouvoit en Amérique, et que les Brasiens l'appeloient *tatoë*,<sup>2</sup> tandis qu'il ne se trouve qu'aux Indes orientales ; on a prétendu que la civette,<sup>3</sup> qui est un animal des parties méridionales de l'ancien continent, se trouvoit aussi dans le nouveau, et surtout à la Nouvelle-Espagne, sans faire attention que les civettes étant des animaux utiles, et qu'on élève en plusieurs endroits de l'Afrique, du Levant et des Indes, comme des animaux domestiques, pour en recueillir le parfum, dont il se fait un grand commerce, les Espagnols n'auroient pas manqué d'en tirer le même avantage et de faire le même commerce, si la civette se fût en effet trouvée dans la Nouvelle-Espagne.

De la même manière que les nomenclateurs ont quelquefois peuplé mal à propos le Nouveau-Monde d'animaux qui ne se trouvent que dans l'ancien continent, ils ont aussi transporté dans celui-ci ceux de l'autre : ils ont mis des philandres aux In-

<sup>1</sup> *Felis silvestris, tigrinus en Hispaniola*, Seba, t. I, p. 77.

<sup>2</sup> Seba, tom. I, pag. 88.

<sup>3</sup> Brisson, *Regn. anim.*, pag. 258.

des orientales, d'autres à Amboyne,<sup>1</sup> des paresseux à Ceylan;<sup>2</sup> et cependant les philandres et les paresseux sont des animaux d'Amérique si remarquables, l'un par l'espèce de sac qu'il a sous le ventre et dans lequel il porte ses petits, l'autre par l'excessive lenteur de sa démarche et de tous ses mouvements, qu'il ne seroit pas possible, s'ils eussent existé aux Indes orientales, que les voyageurs n'en eussent fait mention. Seba s'appuie du témoignage de François Valentin, au sujet du philandre des Indes orientales; mais cette autorité devient, pour ainsi dire, nulle, puisque ce François Valentin connoissoit si peu les animaux et les poissons d'Amboyne, ou que ses descriptions sont si mauvaises, qu'Artedi lui en fait le reproche, et déclare qu'il n'est pas possible de les reconnoître aux notices qu'il en donne.

Au reste, nous ne prétendons pas assurer affirmativement et généralement que de tous les animaux qui habitent les climats les plus chauds de l'un ou de l'autre continent, aucun ne se trouve dans tous les deux à la fois; il faudroit, pour en être physiquement certain, les avoir tous vus : nous prétendons seulement en être moralement sûrs, puisque cela est évident pour tous les grands animaux, lesquels seuls ont été remarqués et bien dé-

<sup>1</sup> Seba, tom. I, pag. 61 et 64.

<sup>2</sup> *Ibidem*, pag. 54.

signés par les voyageurs; que cela est encore assez clair pour la plupart des petits, et qu'il en reste peu sur lesquels nous ne puissions prononcer. D'ailleurs, quand il se trouveroit à cet égard quelques exceptions évidentes (ce que j'ai bien de la peine à imaginer), elles ne porteroient jamais que sur un très-petit nombre d'animaux, et ne détruiraient pas la loi générale que je viens d'établir, et qui me paroît être la seule boussole qui puisse nous guider dans la connoissance des animaux. Cette loi, qui se réduit à les juger autant par le climat et par le naturel que par la figure et la conformation, se trouvera très-rarement en défaut, et nous fera prévenir ou reconnoître beaucoup d'erreurs. Supposons, par exemple, qu'il soit question d'un animal d'Arabie, tel que l'hyène : nous pourrions assurer, sans crainte de nous tromper, qu'il ne se trouve point en Laponie; et nous ne dirions pas, comme quelques-uns de nos naturalistes, que l'hyène<sup>1</sup> et le glouton sont le même animal. Nous ne dirions pas, avec Kolbe,<sup>2</sup> que le renard croisé, qui habite les parties les plus boréales de l'ancien et du nouveau continent, se trouve en même temps au cap de Bonne-Espérance, et nous trouverons que l'animal dont il parle n'est point un renard,

<sup>1</sup> *Règne animal*, par M. Brisson, pag. 254.

<sup>2</sup> *Description du cap de Bonne-Espérance*, par Kolbe; Amsterdam, 1741, tom. III, pag. 62.

mais un chacal. Nous reconnoissons que l'animal du cap de Bonne-Espérance, que le même auteur désigne par le nom de *cochon de terre*, et qui vit de fourmis, ne doit pas être confondu avec les fourmilliers d'Amérique, et qu'en effet cet animal du Cap est vraisemblablement le lézard écaillé, qui n'a de commun avec les fourmilliers que de manger des fourmis. De même, s'il eût fait attention que l'élan est un animal du Nord,<sup>2</sup> il n'eût pas appelé de ce nom un animal d'Afrique qui n'est qu'une gazelle. Le phoca, qui n'habite que les rivages des mers septentrionales, ne doit pas se trouver au cap de Bonne-Espérance.<sup>3</sup> La genette, qui est un animal de l'Espagne, de l'Asie-Mineure, etc., et qui ne se trouve que dans l'ancien continent, ne doit pas être indiquée par le nom de *coati*, qui est américain, comme on le trouve dans M. Klein.<sup>4</sup> L'yzquiepatl du Mexique, animal qui répand une odeur empestée, et que par cette raison nous appellons *mouffette*, ne doit pas être pris pour un petit renard ou pour un blaireau.<sup>5</sup> Le coati-mondi

*Description du cap de Bonne-Espérance*, par Kolbe; Amsterdam, 1741, tom. III, pag. 43.

<sup>2</sup> *Ibidem*, pag. 128; voyez aussi le *Règne animal*, etc.

<sup>3</sup> Voyez le *Règne animal*, par M. Brisson, pag. 230, où il est dit, d'après Kolbe, que le phoca s'appelle *chien marin* par les habitants du cap de Bonne-Espérance.

<sup>4</sup> Klein, de *Quadrup.*, pag. 65.

<sup>5</sup> Seba, tom. I, pag. 68; *Règne animal* de M. Brisson, pag. 255.

d'Amérique ne doit pas être confondu, comme l'a fait Aldrovande,<sup>1</sup> avec le blaireau-cochon, dont on n'a jamais parlé que comme d'un animal d'Europe. Mais je n'ai pas entrepris d'indiquer ici toutes les erreurs de la nomenclature des quadrupèdes : je veux seulement prouver qu'il y en auroit moins si l'on eût fait quelque attention à la différence des climats ; si l'on eût assez étudié l'histoire des animaux pour reconnoître, comme nous l'avons fait les premiers, que ceux des parties méridionales de chaque continent ne se trouvent pas dans tous les deux à la fois ; et enfin si l'on se fût en même temps abstenu de faire des noms génériques, qui confondent ensemble une grande quantité d'espèces non-seulement différentes, mais souvent très-éloignées les unes des autres.

Le vrai travail d'un nomenclateur ne consiste point ici à faire des recherches pour allonger sa liste, mais des comparaisons raisonnées pour la raccourcir. Rien n'est plus aisé que de prendre dans tous les auteurs qui ont écrit des animaux, les noms et les phrases pour en faire une table, qui deviendra d'autant plus longue qu'on examinera moins : rien n'est plus difficile que de les comparer avec assez de discernement pour réduire cette table à sa juste dimension. Je le répète, il n'y a pas, dans toute la terre habitable et connue, deux

<sup>1</sup> Aldrovand., *Quadrup. digit.*, pag. 267.

cents espèces d'animaux quadrupèdes, en y comprenant même les singes pour quarante : il ne s'agit donc que de leur assigner à chacun leur nom, et il ne faudra, pour posséder parfaitement cette nomenclature, qu'un très-médiocre usage de sa mémoire, puisqu'il ne s'agira que de retenir ces deux cents noms. À quoi sert-il donc d'avoir fait, pour les quadrupèdes, des classes, des genres, des méthodes en un mot, qui ne sont que des échafaudages qu'on a imaginés pour aider la mémoire dans la connoissance des plantes, dont le nombre est en effet trop grand, les différences trop petites, les espèces trop peu constantes, et le détail trop minutieux et trop indifférent, pour ne pas les considérer par blocs, et en faire des tas ou des genres, en mettant ensemble celles qui paroissent se ressembler le plus? Car, comme dans toutes les productions de l'esprit, ce qui est absolument inutile est toujours mal imaginé et devient souvent nuisible, il est arrivé qu'au lieu d'une liste de deux cents noms, à quoi se réduit toute la nomenclature des quadrupèdes, on a fait des dictionnaires d'un si grand nombre de termes et de phrases, qu'il faut plus de travail pour les débrouiller qu'il n'en a fallu pour les composer. Pourquoi faire du jargon et des phrases lorsqu'on peut parler clair, en ne prononçant qu'un nom simple? pourquoi changer toutes les acceptions des termes, sous le prétexte de faire des classes et des genres? pour-

quoi, lorsque l'on fait un genre d'une douzaine d'animaux, par exemple, sous le nom de *genre du lapin*, le lapin même ne s'y trouve-t-il pas, et qu'il faut l'aller chercher dans le genre du lièvre? N'est-il pas absurde, disons mieux, il n'est que ridicule; de faire des classes où l'on rassemble les genres les plus éloignés; par exemple, de mettre ensemble dans la première l'homme et la chauve-souris,<sup>1</sup> dans la seconde l'éléphant et le lézard écailleux; dans la troisième le lion et le furet, dans la quatrième le cochon et la taupe, dans la cinquième le rhinocéros et le rat, etc. Ces idées mal conçues ne peuvent se soutenir : aussi les ouvrages qui les contiennent sont-ils successivement détruits par leurs propres auteurs; une édition contredit l'autre, et le tout n'a de mérite que pour des écoliers ou des enfants, toujours dupes du mystère, à qui l'air méthodique paroît scientifique, et qui ont enfin d'autant plus de respect pour leur maître, qu'il a plus d'art à leur présenter les choses les plus claires et les plus aisées, sous un point de vue le plus obscur et le plus difficile.

En comparant la quatrième édition de l'ouvrage de M. Linnæus avec la dixième, que nous venons de citer, l'homme<sup>3</sup> n'est pas dans la première classe

Brisson, *Regn. anim.*, pag. 140 et 142.

Linnæi, *Syst. nat.*; Holmiæ, 1758, tom. I, pag. 18 et 19.

<sup>3</sup> *Ibidem*, édit. 4; Parisiis, 1744, pag. 64.



ou dans le premier ordre avec la chauve-souris, mais avec le lézard écailleux; l'éléphant, le cochon, le rhinocéros, au lieu de se trouver, le premier avec le lézard écailleux, le second avec la taupe, et le troisième avec le rat, se trouvent tous trois ensemble avec la musaraigne; au lieu de cinq ordres ou classes principales, *anthropomorpha, feræ, glires, jumenta, pecora*, auxquelles il avoit réduit tous les quadrupèdes, l'auteur, dans cette dernière édition, en a fait sept, *primates, brutæ, feræ, bestiæ, glires, pecora, belluæ*.<sup>3</sup> On peut juger par ces changements essentiels et très-généraux, de tous ceux qui se trouvent dans les genres, et combien les espèces, qui sont cependant les seules choses réelles, y sont ballottées, transportées et mal mêlées ensemble. Il y a maintenant deux espèces d'hommes, l'homme de jour et l'homme de nuit; *homo diurnus sapiens, homo nocturnus troglodites*<sup>4</sup> : ce sont, dit l'auteur,<sup>5</sup> deux espèces très-distinctes, et il faut bien se garder de croire que ce n'est qu'une variété. N'est-ce

<sup>1</sup> Linuæi, *Syst. nat.*, édit. 4; Parisiis, 1744, pag. 69.

<sup>2</sup> *Idem, ibidem*, pag. 63 et suiv.

<sup>3</sup> *Ibidem*, édit. 10; Holmiæ, 1758, pag. 16 et 17.

<sup>4</sup> *Idem, ibidem*, pag. 20 et 24.

<sup>5</sup> *Speciem trogloditæ ab homine sapiente distinctissimum, nec nostri generis illam nec sanguinis esse, statura quamvis simillimam dubium non est, ne itaque varietatem credas quam vel sola membrana nictitans absolute negat.* (*Idem, ibidem*, pag. 24.)

pas ajouter des fables à des absurdités? et peut-on présenter le résultat des contes de bonnes femmes, ou les visions mensongères de quelques voyageurs suspects, comme faisant partie principale du système de la Nature? De plus, ne vaudroit-il pas mieux se taire sur les choses qu'on ignore, que d'établir des caractères essentiels et des différences générales sur des erreurs grossières, en assurant, par exemple, que dans tous les *animaux à mamelles*, la femme seule a un clitoris,<sup>1</sup> tandis que nous savons, par la dissection que nous avons vu faire de plus de cent espèces d'animaux, que le clitoris ne manque à aucune femelle? Mais j'abandonne cette critique, qui cependant pourroit être beaucoup plus longue, parce qu'elle ne fait point ici mon principal objet; j'en ai dit assez pour que l'on soit en garde contre les erreurs, tant générales que particulières, qui ne se trouvent nulle part en aussi grand nombre que dans ces ouvrages de nomenclature, parce que, voulant y tout comprendre, on est forcé d'y réunir tout ce que l'on ne sait pas au peu qu'on sait.

En tirant des conséquences générales de tout ce que nous avons dit, nous trouverons que l'homme est le seul des êtres vivants dont la Nature soit assez forte, assez étendue, assez flexible, pour pouvoir subsister, se multiplier partout, et se prêter

Linnæi, *Syst. nat.*, édit. 10, pag. 24 et 25.

aux influences de tous les climats de la terre : nous verrons évidemment qu'aucun des animaux n'a obtenu ce grand privilège ; que loin de pouvoir se multiplier partout, la plupart sont bornés et confinés dans de certains climats, et même dans des contrées particulières. L'homme est en tout l'ouvrage du ciel ; les animaux ne sont à beaucoup d'égards que des productions de la terre : ceux d'un continent ne se trouvent point dans l'autre ; ceux qui s'y trouvent sont altérés, rapetissés, changés souvent au point d'être méconnoissables. En faut-il plus pour être convaincu que l'empreinte de leur forme n'est pas inaltérable ; que leur nature, beaucoup moins constante que celle de l'homme, peut se varier et même se changer absolument avec le temps ; que par la même raison les espèces les moins parfaites, les plus délicates, les plus pesantes, les moins agissantes, les moins armées, etc., ont déjà disparu ou disparaîtront ? Leur état, leur vie, leur être dépendent de la forme que l'homme donne ou laisse à la surface de la terre.

Le prodigieux mahmout, animal quadrupède, dont nous avons souvent considéré les ossements énormes avec étonnement, et que nous avons jugé six fois au moins plus grand que le plus fort éléphant, n'existe plus nulle part ; et cependant on a trouvé de ses dépouilles en plusieurs endroits éloignés les uns des autres, comme en Irlande, en Sibérie, à la Louisiane, etc. Cette espèce étoit certaine-

ment la première, la plus grande, la plus forte de tous les quadrupèdes : puisqu'elle a disparu, combien d'autres plus petites, plus foibles et moins remarquables, ont dû périr aussi sans nous avoir laissé ni témoignages, ni renseignements sur leur existence passée ! combien d'autres espèces s'étant dénaturées, c'est-à-dire perfectionnées ou dégradées par les grandes vicissitudes de la terre et des eaux, par l'abandon ou la culture de la Nature, par la longue influence d'un climat devenu contraire ou favorable, ne sont plus les mêmes qu'elles étoient autrefois ! et cependant les animaux quadrupèdes sont, après l'homme, les êtres dont la nature est la plus fixe et la forme la plus constante : celle des oiseaux et des poissons varie davantage ; celle des insectes, encore plus ; et si l'on descend jusqu'aux plantes, que l'on ne doit point exclure de la Nature vivante, on sera surpris de la promptitude avec laquelle les espèces varient, et de la facilité qu'elles ont à se dénaturer en prenant de nouvelles formes.

Il ne seroit donc pas impossible que, même sans intervertir l'ordre de la Nature, tous ces animaux du Nouveau-Monde ne fussent dans le fond les mêmes que ceux de l'ancien, desquels ils auroient autrefois tiré leur origine : on pourroit dire qu'en ayant été séparés dans la suite par des mers immenses, ou par des terres impraticables, ils auroient avec le temps reçu toutes les impressions, su-

bi tous les effets d'un climat devenu nouveau lui-même, et qui auroit aussi changé de qualité par les causes mêmes qui ont produit la séparation; que par conséquent ils se seront avec le temps rapetissés, dénaturés, etc. Mais cela ne doit pas nous empêcher de les regarder aujourd'hui comme des animaux d'espèces différentes : de quelque cause que vienne cette différence, qu'elle ait été produite par le temps, le climat et la terre, ou qu'elle soit de même date que la création, elle n'en est pas moins réelle. La Nature, je l'avoue, est dans un mouvement de flux continuel; mais c'est assez pour l'homme de la saisir dans l'instant de son siècle, et de jeter quelques regards en arrière et en avant pour tâcher d'entrevoir ce que jadis elle pouvoit être, et ce que dans la suite elle pourroit devenir.

Et à l'égard de l'utilité particulière que nous pouvons tirer de ces recherches sur la comparaison des animaux, on sent bien qu'indépendamment des corrections de la nomenclature, dont nous avons donné quelques exemples, nos connoissances sur les animaux en seront plus étendues, moins imparfaites et plus sûres; que nous risquerons moins d'attribuer à un animal d'Amérique ce qui n'appartient qu'à celui des Indes orientales qui porte le même nom; qu'en parlant des animaux étrangers sur les notices des voyageurs, nous saurons mieux distinguer les noms et les faits, et les rapporter aux vraies espèces; qu'en-

fin l'histoire des animaux que nous sommes chargés d'écrire en sera moins fautive, et peut-être plus lumineuse et plus complète.

---

## DU TIGRE.

DANS la classe des animaux carnassiers, le lion est le premier, le tigre est le second; et comme le premier, même dans un mauvais genre, est toujours le plus grand et souvent le meilleur, le second est ordinairement le plus méchant de tous. A la fierté, au courage, à la force, le lion joint la

<sup>1</sup> Le vrai tigre, le tigre des Indes orientales, en latin, *tigris*; en italien, *tigra*; en allemand, *tigertier*; en anglais, *tiger*.

*Tigris*, Gesner, *Hist. quadrup.*, pag. 936.

*Tigris*, Ray, *Synops. quadrup.*, pag. 165.

*Tigris maculis oblongis*, Linnæi, *Syst. nat.*, édit. 4, pag. 64. Il est ici seul de son genre avec la panthère.....  
*Felis caudâ elongatâ maculis virgatis*. (*Idem, ibidem*, édition 6, pag. 4.) Du genre du tigre il a passé dans celui du chat, et il est dans ce même genre avec le lion, la panthère, le chat-pard, le chat, le chat-cervier et deux espèces de lynx....  
*Felis caudâ elongatâ corporis maculis omnibus virgatis*. (*Idem, ibidem*, édit. 10, pag. 41.) Il se trouve ici avec le lion, la panthère, le jaguar, le chat-pard, le chat, le lynx, et l'on ne sait ce qu'est devenu l'autre lynx non plus que le chat-cervier.

*Tigris*, Klein, *de Quadrup.*, pag. 78.

*Felis flava, maculis longis nigris, variegata*..... *Tigris*, Brisson, *Regn. anim.*, pag. 268.

noblesse, la clémence, la magnanimité, tandis que le tigre est bassement féroce, cruel sans justice, c'est-à-dire sans nécessité. Il en est de même dans tout ordre de choses où les rangs sont donnés par la force : le premier, qui peut tout, est moins tyran que l'autre, qui, ne pouvant jouir de la puissance plénière, s'en venge en abusant du pouvoir qu'il a pu s'arroger. Aussi le tigre est-il plus à craindre que le lion : celui-ci souvent oublie qu'il est le roi, c'est-à-dire le plus fort de tous les animaux ; marchant d'un pas tranquille, il n'attaque jamais l'homme, à moins qu'il ne soit provoqué ; il ne précipite ses pas, il ne court, il ne chasse, que quand la faim le presse. Le tigre, au contraire, quoique rassasié de chair, semble toujours être altéré de sang ; sa fureur n'a d'autres intervalles que ceux du temps qu'il faut pour dresser des embûches ; il saisit et déchire une nouvelle proie avec la même rage qu'il vient d'exercer, et non pas d'assouvir, en dévorant la première ; il désole le pays qu'il habite ; il ne craint ni l'aspect ni les armes de l'homme ; il égorge, il dévaste les troupeaux d'animaux domestiques, met à mort toutes les bêtes sauvages, attaque les petits éléphants, les jeunes rhinocéros, et quelquefois même ose braver le lion.

La forme du corps est ordinairement d'accord avec le naturel. Le lion a l'air noble ; la hauteur de ses jambes est proportionnée à la longueur de son corps ; l'épaisse et grande crinière qui couvre ses

épaules et ombre sa face, son regard assuré, sa démarche grave, tout semble annoncer sa fière et majestueuse intrépidité. Le tigre, trop long de corps, trop bas sur ses jambes, la tête nue, les yeux hagards, la langue couleur de sang, toujours hors de la gueule, n'a que les caractères de la basse méchanceté et de l'insatiable cruauté; il n'a pour tout instinct qu'une rage constante, une fureur aveugle, qui ne connoît, qui ne distingue rien, et qui lui fait souvent dévorer ses propres enfants, et déchirer leur mère lorsqu'elle veut les défendre. Que ne l'eût-il à l'exces, cette soif de son sang! ne pût-il l'éteindre qu'en détruisant dès leur naissance la race entière des monstres qu'il produit!

Heureusement pour le reste de la Nature, l'espèce n'en est pas nombreuse, et paroît confinée aux climats les plus chauds de l'Inde orientale. Elle se trouve au Malabar, à Siam, au Bengale, dans les mêmes contrées qu'habitent l'éléphant et le rhinocéros; on prétend même que souvent le tigre accompagne ce dernier,<sup>1</sup> et qu'il le suit pour manger sa fiente, qui lui sert de purgation ou de rafraîchissement: il fréquente avec lui les bords des fleuves et des lacs; car comme le sang ne fait que l'altérer, il a souvent besoin d'eau pour tempérer

<sup>1</sup> Jac. Bontii, *Hist. natur. Ind. or.*; Amsterdam, 1658, pag. 54. Voyez aussi le *Recueil des Voyages de la compagnie des Indes*; Amsterdam, 1702, tom. VII, p. 278 et suiv.; et le *Voyage de Schoutten aux Indes orientales*.



l'ardeur qui le consume: et d'ailleurs il attend près des eaux les animaux qui y arrivent, et que la chaleur du climat contraint d'y venir plusieurs fois chaque jour: c'est là qu'il choisit sa proie, ou plutôt qu'il multiplie ses massacres; car souvent il abandonne les animaux qu'il vient de mettre à mort pour en égorger d'autres; il semble qu'il cherche à goûter de leur sang, il le savoure, il s'en enivre; et lorsqu'il leur fend et déchire le corps, c'est pour y plonger la tête, et pour sucer à longs traits le sang dont il vient d'ouvrir la source, qui tarit presque toujours avant que sa soif s'éteigne.

Cependant, quand il a mis à mort quelques gros animaux, comme un cheval, un buffle, il ne les éventre pas sur la place, s'il craint d'y être inquiété: pour les dépecer à son aise, il les emporte dans les bois,<sup>1</sup> en les traînant avec tant de légèreté, que la vitesse de sa course paroît à peine ralentie par la masse énorme qu'il entraîne. Ceci seul suffiroit pour juger de sa force; mais pour en donner une idée plus juste, arrêtons-nous un instant sur les dimensions et les proportions du corps de cet animal terrible. Quelques voyageurs l'ont comparé, pour la grandeur, à un cheval,<sup>2</sup> d'autres à un buffle;<sup>3</sup> d'autres ont seulement dit qu'il étoit beau-

<sup>1</sup> Jac. Bontii, *Hist. nat. Ind. or.*; Amsterdam, 1658, pag. 53.

<sup>2</sup> *Voyages de Dellon*, pag. 104 et suiv.

<sup>3</sup> Les tigres des Indes, dit la Boullaye-le-Gouz, sont pro-

coup plus grand que le lion.<sup>1</sup> Mais nous pouvons citer des témoignages plus récents et qui méritent une entière confiance. M. de la Lande-Magon nous a fait assurer qu'il avoit vu aux Indes orientales un tigre de quinze pieds, en y comprenant sans doute la longueur de la queue : si nous la supposons de quatre ou cinq picds, ce tigre avoit au moins dix pieds de longueur. Il est vrai que celui dont nous avons la dépouille au Cabinet du Roi, n'a qu'environ sept pieds de longueur depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue; mais il avoit été pris, amené tout jeune, et ensuite toujours enfermé dans une loge étroite à la ménagerie, où le défaut de mouvement et le manque d'espace, l'ennui de la prison, la contrainte du corps, la nourriture peu convenable, ont abrégé sa vie et retardé le développement, ou même réduit l'accroissement du corps. Nous avons vu, dans l'article *du cerf*,<sup>2</sup> que ces animaux pris jeunes et renfermés dans des

digieusement grands; j'en ai vu des peaux plus longues et plus larges que celles des bœufs; ils s'adonnent quelquefois à manger les hommes, et en plusieurs endroits des Indes il n'y va point de voyageurs sans être bien armés, parce que cet animal étant de la figure d'un chat, il se hausse sur les pieds de derrière pour sauter sur celui qu'il veut assaillir. (*Voyages de la Boullaye-le-Gouz*; Paris, 1657, pag. 246 et 247.)

<sup>1</sup> Prosper Alp., *Hist. nat. Ægypt.*; Lugd. Bat., 1735, pag. 237; et Wotton, pag. 65.

<sup>2</sup> Tome XII de cet ouvrage, pag. 432.

parcs trop peu spacieux, non-seulement ne prennent pas leur croissance entière, mais même se déforment et deviennent rachitiques et bassets avec des jambes torses. Nous savons d'ailleurs par les dissections que nous avons faites d'animaux de toute espèce élevés et nourris dans des ménageries, qu'ils ne parviennent jamais à leur grandeur entière; que leur corps et leurs membres, qui ne peuvent s'exercer, restent au-dessous des dimensions de la Nature; que les parties dont l'usage leur est absolument interdit, comme celles de la génération, sont si petites et si peu développées dans tous ces animaux captifs et célibataires, qu'on a de la peine à les trouver, et que souvent elles nous ont paru presque entièrement oblitérées. La seule différence du climat pourroit encore produire les mêmes effets que le manque d'exercice et la captivité. Aucun animal des pays chauds ne peut produire dans les climats froids, y fût-il même très-libre et très-largement nourri; et comme la reproduction n'est qu'une suite naturelle de la pleine nutrition, il est évident que la première ne pouvant s'opérer, la seconde ne se fait pas complètement, et que dans ces animaux le froid seul suffit pour restreindre la puissance du moule intérieur, et diminuer les facultés actives du développement, puisqu'il détruit celles de la reproduction.

Il n'est donc pas étonnant que ce tigre, dont le squelette et la peau nous sont venus de la ména-

gerie du Roi, ne soit pas parvenu à sa juste grandeur : cependant la seule vue de cette peau bourrée donne encore l'idée d'un animal formidable; et l'examen du squelette ne permet pas d'en douter. L'on voit, sur les os des jambes, des rugosités qui marquent des attaches de muscles encore plus fortes que celles du lion : ces os sont aussi solides, mais plus courts; et, comme nous l'avons dit, la hauteur des jambes, dans le tigre, n'est pas proportionnée à la grande longueur du corps. Ainsi cette vitesse terrible dont parle Pline, et que le nom même du tigre paroît indiquer,<sup>1</sup> ne doit pas s'entendre des mouvements ordinaires de la démarche, ni même de la célérité des pas dans une course suivie; il est évident qu'ayant les jambes courtes, il ne peut marcher ni courir aussi vite que ceux qui les ont proportionnellement plus longues<sup>2</sup> : mais cette vitesse terrible s'applique très-bien aux bonds prodigieux qu'il doit faire sans effort; car en lui supposant, proportion gardée, au-

<sup>1</sup> *Tigris vocabulum est linguæ Armeniæ, nam ibi et sagitta et quod vehementissimum flumen, dicitur tigris. (Varro, de Linguâ latinâ.)*

*Persæ et Medi sagittam tigrim nuncupant. (Gesner, Hist. quadrup., pag. 936.)*

<sup>2</sup> Ce que dit Pline, que cet animal est d'une vitesse terrible, est une erreur, dit Bontius; car au contraire il est lent à courir, et c'est à cause de cela qu'il attaque plus volontiers les hommes que les animaux qui courent bien, comme les cerfs, les sangliers, les buffles, les bœufs sau-

tant de force et de souplesse qu'au chat, qui lui ressemble beaucoup par la conformation, et qui dans l'instant d'un clin d'œil fait un saut de plusieurs pieds d'étendue, on sentira que le tigre, dont le corps est dix fois plus long, peut dans un instant presque aussi court faire un bond de plusieurs toises. Ce n'est donc point la célérité de sa course, mais la vitesse du saut, que Pline a voulu désigner, et qui rend en effet cet animal terrible, parce qu'il n'est pas possible d'en éviter l'effet.

Le tigre est peut-être le seul de tous les animaux dont on ne puisse fléchir le naturel; ni la force, ni la contrainte, ni la violence, ne peuvent le dompter. Il s'irrite des bons comme des mauvais traitements; la douce habitude, qui peut tout, ne peut rien sur cette nature de fer; le temps, loin de l'amollir en tempérant les humeurs féroces, ne fait qu'aigrir le fiel de sa rage : il déchire la main qui le nourrit comme celle qui le frappe; il rugit à la vue de tout être vivant : chaque objet lui paroît une nouvelle proie, qu'il dévore d'avance de ses regards avides, qu'il menace par des frémissements affreux mêlés d'un grincement de dents, et vers lequel il s'élançait souvent, malgré les chaînes et les gril-

vages, qu'il n'attaque tous qu'en se mettant en embuscade; il se jette impétueusement sur leur tête, et terrasse d'un seul coup de patte les animaux les plus forts. (Bont., pag. 53 et 54.) Il est, comme l'on voit, fort aisé de concilier ces faits avec les expressions de Pline.

les qui brisent sa fureur sans pouvoir la calmer.

Pour achever de donner une idée de la force de ce cruel animal,<sup>1</sup> nous croyons devoir citer ici ce que le P. Tachard, témoin oculaire, rapporte d'un combat du tigre contre des éléphants. « On avoit » élevé, dit cet auteur,<sup>2</sup> une haute palissade de » bambous d'environ cent pas en carré; au milieu » de l'enceinte étoient entrés trois éléphants desti- » nés pour combattre le tigre. Ils avoient une es- » pèce de grand plastron, en forme de masque, qui » leur couvroit la tête et une partie de la trompe. » Dès que nous fûmes arrivés sur le lieu, on fit sor- » tir de la loge, qui étoit dans un enfoncement, un » tigre d'une figure et d'une couleur qui parurent » nouvelles aux Français qui assistoient à ce com- » bat; car, outre qu'il étoit bien plus grand, bien » plus gros et d'une taille moins effilée que ceux » que nous avons vus en France, sa peau n'étoit » pas mouchetée de même : mais, au lieu de tou- » tes ces taches semées sans ordre, il avoit de lon- » gues et larges bandes en forme de cercle; ces ban- » des, prenant sur le dos, se rejoignoient par-des-

<sup>1</sup> *Indi tigrim elephanto robustiorem multò existi- mant.*

*Nearchus scribit Indos referre tigrim esse maximi equi magnitudine, velocitate et viribus bestias omnes superare, elephantum etiam, insipientem in caput ejus facile suffocare. (Gesner, Hist. quadrup., pag. 937.)*

Premier *Voyage de Siam*, par le P. Tachard; Paris, 1686, pag. 292 et suiv.

» sous le ventre, et, continuant le long de la queue,  
» y faisoient comme des anneaux blancs et noirs  
» placés alternativement, dont elle étoit toute cou-  
» verte. La tête n'avoit rien d'extraordinaire, non  
» plus que les jambes, hors qu'elles étoient plus  
» grandes et plus grosses que celles des tigres com-  
» muns, quoique celui-ci ne fût qu'un jeune tigre  
» qui avoit encore à croître; car M. Constance nous  
» a dit qu'il y en avoit dans le royaume de plus gros  
» trois fois que celui-là, et qu'un jour, étant à la  
» chasse avec le roi il en vit un de fort près qui  
» étoit grand comme un mulet. Il y en a aussi de  
» petits dans le pays, semblables à ceux qu'on ap-  
» porte d'Afrique en Europe, et on nous en mon-  
» tra un le même jour à Louvo.

» On ne lâcha pas d'abord le tigre qui devoit  
» combattre, mais on le tint attaché par deux cor-  
» des; de sorte que n'ayant pas la liberté de s'élan-  
» cer, le premier éléphant qui l'approcha lui donna  
» deux ou trois coups de sa trompe sur le dos : ce  
» choc fut si rude, que le tigre en fut renversé, et  
» demeura quelque temps étendu sur la place sans  
» mouvement, comme s'il eût été mort. Cependant,  
» dès qu'on l'eut délié, quoique cette première at-  
» taque eût bien rabattu de sa furie, il fit un cri hor-  
» rible, et voulut se jeter sur la trompe de l'élé-  
» phant qui s'avançoit pour le frapper; mais celui-  
» ci, la repliant adroitement, la mit à couvert par  
» ses défenses, qu'il présenta en même temps, et

» dont il atteignit le tigre si à propos, qu'il lui fit  
 » faire un grand saut en l'air : cet animal en fut si  
 » étourdi, qu'il n'osa plus approcher. Il fit plusieurs  
 » tours le long de la palissade, s'élançant quelque-  
 » fois vers les personnes qui paroisoient vers les  
 » galeries. On poussa ensuite trois éléphants contre  
 » lui, qui lui donnèrent tour à tour de si rudes  
 » coups, qu'il fit encore une fois le mort, et ne  
 » pensa plus qu'à éviter leur rencontre : ils l'eussent  
 » tué sans doute, si l'on n'eût fait finir le combat. »  
 Il est clair, par la description même du P. Tachard,  
 que ce tigre, qu'il a vu combattre des éléphants, est  
 le vrai tigre; qu'il parut aux Français un animal  
 nouveau, parce que probablement ils n'avoient vu  
 en France dans les ménageries que des panthères  
 ou des léopards d'Afrique, ou bien des jaguars d'A-  
 mérique, et que les petits tigres qu'il vit à Louvo  
 n'étoient de même que des panthères. On sent aus-  
 si, par ce simple récit, quelle doit être la force et  
 la fureur de cet animal, puisque celui-ci, quoique  
 jeune encore et n'ayant pas pris tout son accrois-  
 sement, quoique réduit en captivité, quoique re-  
 tenu par des liens, quoique seul contre trois, étoit  
 encore assez redoutable aux colosses qu'il combat-  
 toit, pour qu'on fût obligé de les couvrir d'un plas-  
 tron dans toutes les parties de leur corps que la Na-  
 ture n'a pas cuirassées, comme les autres, d'une en-  
 veloppe impénétrable.

Le tigre dont le P. Gouie a communiqué à l'A-



cadémie des Sciences une description anatomique, faite par les PP. Jésuites à la Chine, <sup>1</sup> paroît être de l'espèce du vrai tigre, aussi bien que celui que les Portugais ont appelé *tigre royal*, duquel M. Perrault <sup>2</sup> fait mention dans ses mémoires sur les animaux, et dont il dit que la description a été faite à Siam. Dellon, <sup>3</sup> dans ses *Voyages*, dit expressément que le Malabar est le pays des Indes où il y a le plus de tigres; qu'il y en a de plusieurs espèces; mais que le plus grand de tous, celui que les Portugais appellent *tigre royal*, est extrêmement rare; qu'il est grand comme un cheval, etc.

Le tigre royal ne paroît donc pas faire une espèce

<sup>1</sup> On ne connoît guère en Europe que les tigres dont la peau est mouchetée de taches; mais dans la Tartarie et dans la Chine, on en connoît aussi dont la peau est rayée de bandes noires; et même en ces pays-là, on prétend que ce sont deux espèces différentes, quoiqu'ils ne paroissent pas avoir d'autres différences que celle-là. Le tigre rayé que les Jésuites de la Chine disséquèrent, et qui avoit été tué à la chasse par l'empereur, avec quatre autres, ne pesoit que deux cent soixante-cinq livres, aussi n'étoit-il pas des plus grands: un des autres pesoit quatre cents livres. Celui qui fut disséqué avoit un tiers de l'estomac plein de vers, et l'on ne pouvoit pas dire qu'il fût corrompu. Quelqu'un qui étoit présent dit qu'on avoit trouvé la même chose à un autre tigre qu'il avoit vu ouvrir à Macao. (*Histoire de l'Académie des Sciences*, année 1699, pag. 51.)

<sup>2</sup> *Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux*. partie II, pag. 287.

<sup>3</sup> *Voyages de Dellon*, pag. 104.

particulière et différente de celle du vrai tigre : il ne se trouve qu'aux Indes orientales, et non pas au Brésil, comme l'ont écrit quelques-uns de nos naturalistes. Je suis même porté à croire que le vrai tigre ne se trouve qu'en Asie et dans les parties les plus méridionales de l'Afrique, dans l'intérieur des terres; car la plupart des voyageurs qui ont fréquenté les côtes de l'Afrique, parlent, à la vérité, des tigres, et disent même qu'ils y sont très-communs; néanmoins, il est aisé de voir, par les notices mêmes qu'ils donnent de ces animaux, que ce ne sont pas de vrais tigres, mais des léopards, des panthères ou des onces, etc. Le docteur Shaw dit expressément qu'aux royaumes de Tunis et d'Alger, le lion et la panthère tiennent le premier rang entre les bêtes féroces; mais que le tigre ne se trouve pas dans cette partie de la Barbarie.<sup>2</sup> Cela paroît vrai; car ce furent des ambassadeurs indiens,<sup>3</sup> et non pas des Africains, qui présentèrent à Auguste, dans le temps qu'il étoit à Samos, le premier tigre qui ait été vu des Romains; et ce fut aussi des Indes qu'Héliogabale fit venir ceux qu'il vouloit atteler à son char, pour contrefaire le dieu Bacchus.

L'espèce du tigre a donc toujours été plus rare et beaucoup moins répandue que celle du lion :

<sup>1</sup> Brisson, *Regn. anim.*, pag. 269.

<sup>2</sup> *Voyages de Shaw*; La Haye, 1743, tom. I, pag. 315.

<sup>3</sup> *Description des îles de l'Archipel*, par Dapper; Amsterdam, 1703, pag. 206.

cependant la tigresse produit, comme la lionne, quatre ou cinq petits. Elle est furieuse en tout temps, mais sa rage devient extrême lorsqu'on les lui ravit; elle brave tous les périls; elle suit les ravisseurs, qui, se trouvant pressés, sont obligés de lui relâcher un de ses petits; elle s'arrête, le saisit, l'emporte pour le mettre à l'abri, revient quelques instants après, et les poursuit jusqu'aux portes des villes ou jusqu'à leurs vaisseaux; et lorsqu'elle a perdu tout espoir de recouvrer sa perte, des cris forcenés et lugubres, des hurlements affreux, expriment sa douleur cruelle, et font encore frémir ceux qui les entendent de loin.

Le tigre fait mouvoir la peau de sa face, grince des dents, frémit, rugit comme fait le lion; mais son rugissement est différent : quelques voyageurs l'ont comparé au cri de certains grands oiseaux.<sup>1</sup> *Tigrides indomitæ rancant, rugiuntque leones* (auteur Philomelæ). Ce mot *rancant* n'a point d'équivalent en français : ne pourrions-nous pas lui en donner un, et dire, « les tigres *rauquent*, et les » lions rugissent? » car le son de la voix du tigre est en effet très-rauque.<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Second *Voyage de Siam*, par le P. Tachard; Paris, 1689, pag. 248.

Les tigres de l'est de l'Asie sont d'une grosseur et d'une légèreté surprenante, ils ont ordinairement le poil d'un roux fauve..... Ils rugissent comme les lions; leur cri seul pénètre d'horreur. (*Voyage de Coréal*; Paris, 1722, t. I, pag. 175.)

La peau de ces animaux est assez estimée, surtout à la Chine; les mandarins militaires en couvrent leurs chaises dans les marches publiques<sup>1</sup> : ils en font aussi des couvertures de coussins pour l'hiver. En Europe, ces peaux, quoique rares, ne sont pas d'un grand prix : on fait beaucoup plus de cas de celles du léopard de Guinée et du Sénégal, que nos fourrcurs appellent *tigres*. Au reste, c'est la seule petite utilité qu'on puisse tirer de cet animal très-nuisible, dont on a prétendu que la sueur étoit un venin,<sup>2</sup> et le poil de la moustache un poison sûr pour les hommes et pour les animaux<sup>3</sup> : mais c'est assez du mal très-réel qu'il fait de son vivant, sans chercher encore des qualités imaginaires et des poisons dans sa dépouille, d'autant que les Indiens mangent de sa chair et ne la trouvent ni malsaine, ni mauvaise, et que si le poil de sa moustache pris en pillule tue, c'est qu'étant dur et roide, une telle pillule fait dans l'estomac le même effet qu'un paquet de petites aiguilles.

[Nous donnons ici la dimension d'un jeune tigre que nous avons vu vivant à la foire Saint-Germain en 1784.

<sup>1</sup> *Histoire générale des Voyages*, par M. l'abbé Prevot, tom. VI, pag. 602.

<sup>2</sup> *Histoire naturelle de Siam*, par Gervaise; Paris, 1688, pag. 36.

<sup>3</sup> *La Chine illustrée*, par Kircher, traduction de Dalquier; Amsterdam, 1670, pag. 110 et 111.

|                                                                           | pi. | pouc. | lig. |
|---------------------------------------------------------------------------|-----|-------|------|
| Il avoit, mesuré en ligne droite, du bout du nez à l'origine de la queue. | 4   | 3     | 5    |
| Et en suivant la courbure du corps.                                       | 5   | 3     |      |

Celui dont nous avons la dépouille au Cabinet du Roi, étoit beaucoup plus grand, parce qu'il étoit plus âgé.

|                                | pi. | pouc. | lig. |
|--------------------------------|-----|-------|------|
| Sa peau bourrée a de longueur. | 6   | 6     | »    |

Il nous a paru que les bandes transversales, et qui descendent presque perpendiculairement sur les flancs, étoient beaucoup plus noires dans l'animal vivant, qu'elles ne le sont sur la peau bourrée, dont la couleur s'est probablement effacée.

Ce grand tigre, qu'on appelle *tigre royal*, est, comme je l'ai dit, moins répandu, et l'espèce en paroît moins nombreuse que celle des léopards et des onces.

On pourra voir, dans l'ouvrage que M. le chevalier d'Obsonville va publier sur les animaux de l'Inde, plusieurs faits intéressants sur les habitudes naturelles de ce cruel animal, qui fait la désolation des pays qu'il habite.]

---

## DE LA PANTHÈRE, DE L'ONCE, ET DU LÉOPARD.

Pour me faire mieux entendre, pour éviter le faux emploi des noms, détruire les équivoques et

prévenir les doutes, j'observerai d'abord qu'avec les tigres dont nous venons de donner l'histoire, il se trouve encore dans l'ancien continent, c'est-à-dire en Asie et en Afrique, trois autres espèces d'animaux de ce genre, toutes trois différentes du tigre, et toutes trois différentes entre elles. Ces trois espèces sont la panthère, l'once et le léopard, lesquelles non-seulement ont été prises les unes pour les autres par les naturalistes, mais même ont été confondues avec les espèces du même genre qui se sont trouvées en Amérique. Je mets à part pour le moment présent ces espèces que l'on a appelées indistinctement *tigres*, *panthères*, *léopards*, dans le Nouveau-Monde, pour ne parler que de celles de l'ancien continent, et afin de ne pas confondre les choses et d'exposer plus nettement les objets qui y sont relatifs.

La première espèce de ce genre, et qui se trouve dans l'ancien continent, est la grande panthère, que nous appellerons simplement *panthère*, qui étoit connue des Grecs sous le nom de *pardalis*, des anciens Latins sous celui de *panthera*, ensuite sous le nom de *pardus*, et des Latins modernes sous celui de *leopardus*. Le corps de cet animal, lorsqu'il a pris son accroissement entier, a cinq ou six pieds de longueur en le mesurant depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue, laquelle est longue de plus de deux pieds : sa peau est, pour le fond du poil, d'un fauve plus ou moins









*Febré Pinx.*

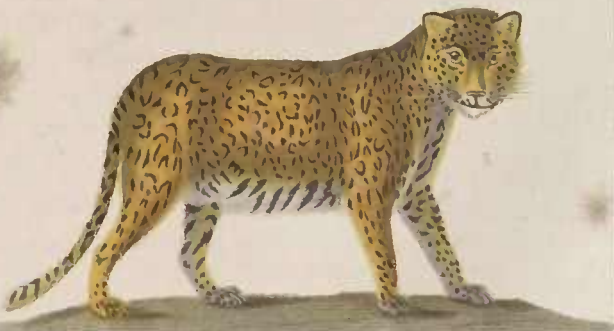
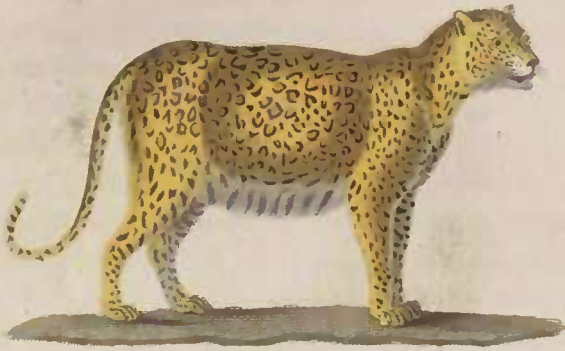
*Guillard sc.*

1. Le Lion . . . . . Page 69. | 2. Le Tigre . . . . . 178.









*Protre puz.*

*leopard.*

1. La Panthère . . . . .  
 2. L'Once . . . . .

Page 195 .  
 . . . . . 195 .

3. Le Leopard . . . . . 196 .



foncé sur le dos et sur les côtés du corps, et d'une couleur blanchâtre sous le ventre; elle est marquée de taches noires en grands anneaux ou en forme de roses : ces anneaux sont bien séparés les uns des autres sur les côtés du corps, évidés dans leur milieu, et la plupart ont une ou plusieurs taches au centre, de la même couleur que le tour de l'anneau; ces mêmes anneaux, dont les uns sont ovales et les autres circulaires, ont souvent plus de trois pouces de diamètre : il n'y a que des taches pleines sur la tête, sur la poitrine, sur le ventre et sur les jambes.

La seconde espèce est la petite panthère d'Oppien,<sup>1</sup> à laquelle les anciens n'ont pas donné de nom particulier, mais que les voyageurs modernes ont appelée *once*, du nom corrompu *lynx* ou *lunx*. Nous conserverons à cet animal le nom d'*once*, qui nous paroît bien appliqué, parce qu'en effet il a quelque rapport avec le lynx : il est beaucoup plus petit que la panthère, n'ayant le corps que d'environ trois pieds et demi de longueur, ce qui est à peu près la taille du lynx; il a le poil plus long que la panthère, la queue beaucoup plus longue, de trois pieds de longueur et quelquefois davantage, quoique le corps de l'once soit en tout d'un tiers au moins plus petit que celui de la panthère, dont la queue n'a guère que deux pieds ou deux

<sup>1</sup> Oppianus, de *Venatione*, lib. III.

pieds et demi tout au plus. Le fond du poil de l'once est d'un gris blanchâtre sur le dos et sur les côtés du corps, et d'un gris encore plus blanc sous le ventre, au lieu que le dos et les côtés du corps de la panthère sont toujours d'un fauve plus ou moins foncé : les taches sont à peu près de la même forme et de la même grandeur dans l'une et dans l'autre.

La troisième espèce, dont les anciens ne font aucune mention, est un animal du Sénégal, de la Guinée, et des autres pays méridionaux que les anciens n'avoient pas découverts : nous l'appellerons *léopard*, qui est le nom qu'on a mal à propos appliqué à la grande panthère, et que nous emploierons, comme l'ont fait plusieurs voyageurs, pour désigner l'animal du Sénégal dont il est ici question. Il est un peu plus grand que l'once, mais beaucoup moins que la panthère, n'ayant guère plus de quatre pieds de longueur : la queue a deux pieds ou deux pieds et demi. Le fond du poil, sur le dos et sur les côtés du corps, est d'une couleur fauve plus ou moins foncée ; le dessous du ventre est blanchâtre : les taches sont en anneaux ou en roses ; mais ces anneaux sont beaucoup plus petits que ceux de la panthère ou de l'once, et la plupart sont composés de quatre ou cinq petites taches pleines : il y a aussi de ces taches pleines disposées irrégulièrement.

Ces trois animaux sont, comme l'on voit, très-



différents les uns des autres, et sont chacun de leur espèce. Les marchands fourreurs appellent les peaux de la première espèce, *peaux de panthère*; ainsi nous n'aurons pas changé ce nom, puisqu'il est en usage : ils appellent celles de la seconde espèce, *peaux de tigre d'Afrique*; ce nom est équivoque, et nous avons adopté celui d'*once* : enfin ils appellent improprement *peaux de tigre*, celles de l'animal que nous appelons ici *léopard*.

Oppien<sup>1</sup> connoissoit nos deux premières espèces, c'est-à-dire la panthère et l'once : il a dit, le premier, qu'il y avoit deux espèces de panthères; les unes plus grandes et plus grosses, les autres plus petites, et cependant semblables par la forme du corps, par la variété et la disposition des taches, mais qui différoient par la longueur de la queue, que les petites ont beaucoup plus longue que les grandes. Les Arabes ont indiqué la grande panthère par le nom *al nemer* (*nemer* en retranchant l'article), et la petite par le nom *al phet* ou *al fhed* (*phet* ou *fhed* en retranchant l'article) : ce dernier nom, quoiqu'un peu corrompu, se reconnoît dans celui de *faadh*, qui est le nom actuel de cet animal en Barbarie. « Le *faadh*, dit le » D. Shaw,<sup>2</sup> ressemble au léopard (il veut dire la

<sup>1</sup> Oppianus, *de Venatione*, lib. III.

<sup>2</sup> *Voyages de Shaw*; La Haye, 1743, tom. II, pag. 26. En anglais l'*a* se prononce comme *ai*, et le docteur Shaw

» panthère ), en ce qu'il est tacheté comme lui :  
 » mais il en diffère à d'autres égards ; il a la peau  
 » plus obscure et plus grossière, et n'est pas si fa-  
 » rouche. » Nous apprenons d'ailleurs, par un pas-  
 sage d'Albert, commenté par Gesner,<sup>1</sup> que le phet  
 ou fhed<sup>2</sup> des Arabes s'est appelé en italien et dans  
 quelques autres langues de l'Europe, *leunza* ou  
*lonza*. On ne peut donc pas douter, en rappro-  
 chant ces indications, que la petite panthère d'Op-  
 pien, le phet ou le fhed des Arabes, le faadh de la  
 Barbarie, l'onze ou l'once des Européens, ne soient  
 le même animal. Il y a grande apparence aussi que  
 c'est le pard ou pardus des anciens, et la panthe-  
 ra de Pline, puisqu'il dit que le fond de son poil  
 est blanc,<sup>3</sup> au lieu que celui de la grande panthè-  
 re est, comme nous l'avons dit, d'une couleur fau-  
 ve plus ou moins foncée : d'ailleurs il est très-pro-  
 bable que la petite panthère s'est appelée simple-  
 ment *pard* ou *pardus*, et qu'on est venu ensuite à  
 nommer la grande panthère, *léopard* ou *leopardus*,  
 parce qu'on a imaginé que c'étoit une espèce  
 métive qui s'étoit agrandie par le secours et le mé-  
 lange de celle du lion ; mais comme ce préjugé n'est

en écrivant *faadh*, prononçoit *fuidh*, ce qui approche  
 encore plus de *fhed*.

<sup>1</sup> Gesner, *Hist. quadrup.*, pag. 825.

<sup>2</sup> *Atphed id est leopardus minor*, Albertus.

<sup>3</sup> *Pantheris in candido breves macularum oculi*, Plin.,  
*Hist. nat.*, lib. viii, cap. 17.

nullement fondé, nous avons préféré le nom ancien et primitif de *panthère*, au nom composé et plus nouveau de *léopard*, que nous avons appliqué à un animal nouveau qui n'avoit encore que des noms équivoques.

Ainsi l'once diffère de la panthère, en ce qu'il est bien plus petit, qu'il a la queue beaucoup plus longue, le poil plus long aussi et d'une couleur grise ou blanchâtre; et le léopard diffère de la panthère et de l'once, en ce qu'il a la robe beaucoup plus belle, d'un fauve vif et brillant, quoique plus ou moins foncé, avec des taches plus petites, et la plupart disposées par groupes, comme si chacune de ces taches étoit formée de quatre taches réunies.

Pline,<sup>1</sup> et plusieurs autres après lui, ont écrit que dans les panthères la femelle avoit la robe plus blanche que le mâle : cela pourroit être vrai de l'once; mais nous n'avons pas observé cette différence dans les panthères de la ménagerie de Versailles, qui ont été dessinées vivantes : s'il y a donc quelque différence dans la couleur du poil entre le mâle et la femelle de la panthère, il faut que cette différence ne soit pas bien constante ni bien sensible. On trouve, à la vérité, des nuances plus ou moins fortes dans plusieurs peaux de ces animaux que nous avons comparées; mais nous croyons que

Plinii, *Hist. nat.*, lib. viii, cap. 17.

cela dépend plutôt de la différence de l'âge ou du climat que de celle des sexes.

Les animaux que MM. de l'Académie des Sciences ont décrits et disséqués sous le nom de *tigres*,<sup>1</sup> et l'animal décrit par Caius, dans Gesner, sous le nom d'*uncia*, sont de même espèce que notre léopard;<sup>2</sup> on ne peut en douter en comparant la figure et la description que nous en donnons ici, avec celles de Caius et celles de M. Perrault. Il dit, à la vérité, que les animaux décrits et disséqués par MM. de l'Académie des Sciences, sous le nom de *tigres*, ne sont pas l'once de Caius;<sup>3</sup> les seules raisons qu'il en donne, sont, que celui-ci est plus petit et qu'il n'a pas le dessous du corps blanc : cependant, si M. Perrault eût comparé la description entière de Caius avec les sujets qu'il avoit sous

*Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux*, partie III, pag. 3.

Gesner, *Hist. quadrup.*, pag. 825.

<sup>3</sup> Nous observerons que les éditeurs de la troisième partie des *Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux*, ont laissé passer dans l'impression une faute qu'il est d'autant plus nécessaire de corriger, qu'elle est plus répétée : on a écrit partout *ours* au lieu d'*once*. Il est dit, pag. 5, ligne 28, l'ours décrit par Caius dans Gesner; page 8, l'ours que Caius a décrit; page 18, ligne 11, l'ours et le léopard; page 18, description très-exacte qu'il a donnée d'un ours. Il est évident qu'il faut substituer dans ces quatre endroits le mot *once* à celui d'*ours*, puisque l'animal dont il est question a été décrit par Caius sous le nom d'*uncia*, dans Gesner. (*Hist. quadrup.*, pag. 825.)

les yeux, je suis persuadé qu'il auroit reconnu qu'ils ne différoient en rien de l'once de Caius. Comme il pourroit rester sur cela des doutes, j'ai cru qu'il étoit nécessaire de rapporter ici les parties essentielles de cette description de Caius, qui, quoique faite sur un animal mort, me paroît fort exacte.' On y observera que Caius, sans donner précisément la longueur du corps de l'animal qu'il décrit, dit qu'il est plus grand qu'un chien de berger et aussi gros qu'un dogue, quoique plus bas de jambes; je ne vois donc pas pourquoi M. Perrault dit que l'once de Caius étoit bien plus petit que les tigres disséqués par MM. de l'Académie des Scien-

*Uncia fera est sævissima, canis villatici magnitudine, facie et aure leoninâ; corpore, caudâ, pede et ungue felis, aspectu truci; dente tam robusto et acuto, ut vel ligna dividat; ungue ita pollet, ut eodem contra nitentes in adversum, retineat; colore per summa corporis patlescentis oehræ, per ima cineris, asperso undiquè maculâ nigrâ et frequenti, caudâ reliquo corpore aliquantò obscuriori et grandiori maculâ. Auris intus patlet sine nigro, foris nigricat sine pallore, si unam flavam et obscuram maculam è medio eximas... Reliquum caput totum est maculosum frequentissimâ maculâ nigrâ (ut et reliquum corpus), nisi eâ parte quæ inter nasum et ocutum est, quâ nullæ sunt, nisi utrinquè duæ, et cæ parvæ; quemadmodum et ceteræ omnes in extremis et imis partibus, reliquis sunt minores; maculæ in summis quidem crurum partibus et in caudâ, nigriores sunt et singulares, per luterâ verò compositæ, quasi singulæ maculæ ex quatuor fierent. Ordo nullus est in maculis nisi in labro superiori, ubi ordines*

ces. Ces tigres n'avoient que quatre pieds de longueur en les mesurant depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue : le léopard que nous décrivons ici, et qui est certainement le même animal que les tigres de M. Perrault, n'a aussi qu'environ quatre pieds; et si l'on mesure un dogue, surtout un dogue de forte race, on trouvera qu'il excède souvent ces dimensions. Ainsi les tigres décrits par MM. de l'Académie des Sciences ne différoient pas assez de l'uncla de Caius par la grandeur, pour que M. Perrault fût fondé à conclure de cette seule différence que ce ne pouvoit être le même animal. La seconde disconvenance, c'est celle de la couleur du poil sous le ventre; M. Perrault dit qu'il

quinque sunt. *In primo et superiori duæ discretæ; in secundo sex conjunctæ, ut linea esse videantur. Hi duo ordines tiberi sunt, nec inter se commisti. In tertio ordine octo conjunctæ sunt, sed cum quarto ubi finit commiscuntur..... Nasus nigrescit, lineâ per longitudinem perque summam tantùm superficiem inductâ leniter; oculi glauci sunt...., vivit ex carne : femina mare crudelior est et minor. Utriusque sexûs una ad nos ex Mauritaniâ est advecta nave. Nascuntur in Libyâ. Si quod illis coeundi statum tempus est, hic mensis junius est : nam hoc mas fœminam supervenit.... Ista animalia tam ferocia sunt, ut custos cum primo vellet de loco in locum movere, cogebatur fuste in caput acto (ut aiunt) semimortua reddere..... Quod scribunt esse cane longius, id mihi non videtur : nam sunt apud nos multi canes villatici, qui longitudine æquent; pecuario tamen et major est et longior, et villatico humilior. (Caius apud Gesner, *Hist. quadrup.*, pag. 825 et 826.)*

est blanc, et Caius qu'il est cendré, c'est - à - dire blanchâtre : ainsi ces deux caractères, par lesquels M. Perrault a jugé que les tigres disséqués par MM. de l'Académie des Sciences n'étoient pas l'once de Caius, auroient dû le porter à prononcer le contraire, surtout s'il eût fait attention que tout le reste de la description s'accorde parfaitement. On ne peut donc pas se refuser à regarder les tigres de MM. de l'Académie, l'uncia de Caius, et notre léopard, comme le même animal; et je ne conçois pas pourquoi quelques-uns de nos naturalistes ont pris ces tigres de M. Perrault pour des animaux d'Amérique, et les ont confondus avec le jaguar.

Nous nous croyons donc certains que les tigres de M. Perrault, l'uncia de Caius et notre léopard, sont le même animal : nous nous croyons également assurés que notre panthère est le même animal que la panthère des anciens. Elle en diffère, à la vérité, par la grandeur, mais elle lui ressemble par tous les autres caractères; et, comme nous l'avons déjà dit plusieurs fois, on ne doit pas être étonné qu'un animal élevé dans une ménagerie ne prenne pas son accroissement entier, et qu'il reste au-dessous des dimensions de la Nature. Cette différence de grandeur nous a tenus nous-mêmes assez long-temps dans la perplexité; mais, après l'examen le plus long, et nous pouvons dire le plus scrupuleux, après la comparaison exacte et immédiate des grandes peaux de la panthère qui se trou-

vent chez les fourreurs, avec celle de notre panthère, il ne nous a plus été permis de douter, et nous avons vu clairement que ce n'étoient pas des animaux différents. La panthère que nous décrivons ici, et deux autres de la même espèce qui étoient en même temps à la ménagerie du Roi, sont venues de la Barbarie : la régence d'Alger fit présent à Sa Majesté des deux premières, il y a dix ou douze ans; la troisième a été achetée pour le roi, d'un Juif d'Alger.

Une autre observation que nous ne pouvons nous dispenser de faire, c'est que des trois animaux dont nous donnons ici la description sous les noms de *panthère*, d'*once* et de *léopard*, aucun ne peut se rapporter à l'animal que les naturalistes ont indiqué par le nom de *pardus* ou de *leopardus*. Le *pardus* de M. Linnæus et le *léopard* de M. Brisson, qui paroissent être le même animal, sont désignés par les phrases suivantes : *Pardus, felis caudâ elongatâ, corporis maculis superioribus orbiculatis, inferioribus virgatis.* (Syst. nat., edit. 10, pag. 41.).... Le *léopard* : *Felis ex albo flavicans, maculis nigris in dorso orbiculatis, in ventre longis, variegata.* (Regn. anim., pag. 272.) Ce caractère des taches longues sur le ventre, ou allongées en forme de verges sur les parties inférieures du corps, n'appartient ni à la panthère, ni à l'once, ni au léopard desquels il est ici question. Cependant il paroît que c'est de la panthère des anciens; du *panthera, pardalis*,



*pardus*, *leopardus*, de Gesner; du *pardus*, *panthera*, de Prosper Alpin; du *panthera varia*, *africana*, de Pline; de la panthère, en un mot, qui se trouve en Afrique<sup>1</sup> et aux Indes orientales, que ces auteurs ont entendu parler, et qu'ils ont désignée par les phrases que nous venons de citer. Or, je le répète, aucun des trois animaux que nous décrivons ici, quoique tous trois d'espèce différente, n'a ce caractère de taches longues et en forme de verges sur les parties inférieures; et en même temps nous pouvons assurer, par les recherches que nous avons faites, que ces trois espèces, et peut-être une quatrième dont nous parlerons dans la suite, et qui n'a pas plus que les trois premières ce caractère de taches longues sur le ventre, sont les seules de ce genre qui se trouvent en Asie et en Afrique; en sorte que nous ne pouvons nous empêcher de regarder comme douteux ce caractère, qui fait le fondement des phrases indicatives de ces nomenclateurs. C'est tout le contraire dans ces trois animaux, et peut-être dans tous ceux du même genre; car non-seulement ceux de l'Afrique et de l'Asie, mais ceux même de l'Amérique, lorsqu'ils ont des taches longues en forme de verges ou de traînées, les ont toujours sur les parties supérieures du corps, sur le garrot, sur le cou, sur le dos, et jamais sur les parties inférieures.

<sup>1</sup> Brisson, *Regn. anim.*, pag. 275.

Nous remarquerons encore que l'animal dont on a donné la description dans la troisième partie des *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux*, sous le nom de *panthère*,<sup>1</sup> est un animal différent de la panthère, de l'once et du léopard dont nous traitons ici.

Enfin, nous observerons qu'il ne faut pas confondre, en lisant les anciens, le *panther* avec la *panthère*. La panthère est l'animal dont il est ici question; le *panther* du scoliaste d'Homère et des autres auteurs, est une espèce de loup timide que nous croyons être le chacal, comme nous l'avons expliqué (t. XIII, p. 95) en donnant l'histoire de cet animal. Au reste, le mot *pardalis* est l'ancien nom grec de la panthère; il se donnoit indistinctement au mâle et à la femelle. Le mot *pardus* est moins ancien, Lucain et Pline sont les premiers qui l'aient employé; celui de *leopardus* est encore plus nouveau, puisqu'il paroît que c'est Jule Capitolin qui s'en est servi le premier ou l'un des premiers; et à l'égard du nom même de *panthera*, c'est un mot que les anciens Latins ont dérivé du grec, mais que les Grecs n'ont jamais employé.

Après avoir dissipé, autant qu'il est en nous, les ténèbres dont la nomenclature ne cesse d'obscurcir la Nature; après avoir exposé, pour prévenir toute équivoque, les figures exactes des trois ani-

<sup>1</sup> *Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux*, partie III, pag. 3.

maux dont nous traitons ici, passons à ce qui les concerne chacun en particulier.

La panthère que nous avons vue vivante a l'air féroce, l'œil inquiet, le regard cruel, les mouvements brusques, et le cri semblable à celui d'un dogue en colère; elle a même la voix plus forte et plus rauque que le chien irrité : elle a la langue rude et très-rouge, les dents fortes et pointues, les ongles aigus et durs; la peau belle, d'un fauve plus ou moins foncé, semée de taches noires arrondies en anneaux, ou réunies en forme de roses; le poil court; la queue marquéé de grandes taches noires au-dessus, et d'anneaux noirs et blancs vers l'extrémité. La panthère est de la taille et de la tournure d'un dogue de forte race, mais moins haute de jambes.

Les relations des voyageurs s'accordent avec les témoignages des anciens au sujet de la grande et de la petite panthère, c'est-à-dire de notre panthère et de notre once. Il paroît qu'il existe aujourd'hui, comme du temps d'Oppien, dans la partie de l'Afrique qui s'étend le long de la mer Méditerranée, et dans les parties de l'Asie qui étoient connues des anciens, deux espèces de panthères : la plus grande a été appelée *panthère* ou *léopard*, et la plus petite *once*, par la plupart des voyageurs. Ils conviennent tous que l'once s'apprivoise aisément.

Les Persans ont une certaine bête appelée *once*, qui a la peau tachetée comme un tigre, mais qui est fort douce

ment, qu'on le dresse à la chasse, et qu'on s'en sert à cet usage en Perse et dans plusieurs autres

et fort privée. Un cavalier la porte en trousse à cheval, et ayant aperçu la gazelle, il fait descendre l'once, qui est si légère qu'en trois sauts elle saute au cou de la gazelle, quoi- qu'elle coure d'une vitesse incroyable. La gazelle est une espèce de petit chevreuil dont le pays est rempli; l'once l'é- trangle aussitôt avec ses dents aiguës; mais si par malheur elle manque son coup et que la gazelle lui échappe, elle demeure sur la place honteuse et confuse, et dans ce mo- ment un enfant la pourroit prendre sans qu'elle se défen- dit. (*Voyages de Tavernier; Rouen, 1713, t. II, p. 26.*) Pour les grandes chasses, on se sert de bêtes féroces dres- sées à chasser, lions, léopards, tigres, panthères, onces; les Persans appellent ces dernières bêtes *youzze*. Elles ne font point de mal aux hommes; un cavalier en porte une en croupe, les yeux bandés avec un bourrelet, attachée par une chaîne, et se tient sur la route des bêtes qu'on relance et qu'on lui fait passer devant elle le plus près qu'on peut : quand le cavalier en aperçoit quelqu'une, il débände les yeux de l'animal, et lui tourne la tête du côté de la bête relancée; s'il l'aperçoit, il fait un cri, s'élançe à grands sauts, se jette dessus la bête, et la terrasse; s'il la manque après quelques sauts, il se rebute d'ordinaire, et s'arrête; on va le prendre, et pour le consoler on le caresse... J'ai vu cette sorte de chasse en Hyrcanie, l'an 1666.... Il y a de ces bêtes dressées qui font la chasse finement, se traînant sur le ventre le long des haies et des buissons jusqu'à ce qu'elles soient proches de la proie, et alors elles s'élançent dessus. (*Voyages de Chardin en Perse, etc.; Amsterdam, 1711, t. II, p. 32 et 33. Voyez aussi le Voyage autour du monde de Gemelli Carreri; Paris, 1719, t. II, p. 96 et 212, où cependant l'auteur paroît avoir emprunté plusieurs choses de Chardin.*) *Quo tempore perveni Alexandriam.... Duos pardos vidi apud Antonium Calepium... Usque adeo*

provinces de l'Asie; qu'il y a des onces assez petits pour qu'un cavalier puisse les porter en croupe; qu'ils sont assez doux pour se laisser manier et ca-

*cicures erant et mansueti, ut semper in lectulis decumbentes dormiebant.... Carne eos nutriebat : sæpè à nobis cum pardo ibatur ad venandas gazellas, et pugnam inter ipsos pulcherrimam quæ fiebat admirabamur, præsertim gazellæ artificium cum pardo cornibus durissimis armata pugnando, sed eam tamen multò fatigatam atque ex pugna admodum defessam interimebat. Cairi postea vidimus quamdam mulierem quinque catulos recentes à pantherâ effusos, ex Arabe coemisse eosque ut fctes aluisse..... Erant omninò visu pulcherrimi, albicabant colore maculis parvis rotundis toto corpore evariati..... Parùm quidem differentia inter pardum quidem et pantheram observavimus intercedere : panthera quidem major et toto corpore est et capite atque multò ferocior. (Prosp. Alpin., *Hist. Ægypt.*, partie 1; Lugd. Bat., 1735, pag. 238.) Accepì à quodam oculato teste in aulâ regis Galliarum, leopardos duorum generum ali; magnitudine tantùm differentes, majores vituli corpulentia esse, humiliores, oblongiores; attenuiores ad canis motem accedere, et unum ex minoribus aliquandò ad spectaculum regi exhibendum, à bestiaro aut venatore, equo insidente à tergo super stragulo aut pulvino vehi, alligatum catena et lepore objecto dimitti quem ille saltibus aliquot benè magnis asecutus jugulet. (Gesner, *Hist. quadrup.*, pag. 831.) Émanuel, roi de Portugal, envoya à Léon une panthère dressée à la chasse. (*Histoire des conquêtes des Portugais*, par le P. Lafiteau; Paris, 1733, tom. I, pag. 525.) Cette panthère étoit un once, car l'auteur dit aussi qu'on se sert en Perse de l'oncc ou panthère pour chasser les gazelles; qu'on fait venir ces animaux d'Arabie, et qu'ils sont assez privés pour qu'on puisse les porter en croupe à cheval.*

resser avec la main. La panthère paroît être d'une nature plus fière et moins flexible; on la dompte plutôt qu'on ne l'apprivoise; jamais elle ne perd en entier son caractère féroce; et lorsqu'on veut s'en servir pour la chasse, il faut beaucoup de soins pour la dresser, et encore plus de précautions pour la conduire et l'exercer. On la mène sur

<sup>1</sup> *Tigres ex Ethiopiâ in Ægyptum convectas vidimus, etsi nullo modo cicurata hæ mansuefiunt, neque unquam ferinam naturam relinquunt; sunt leônibus quàm similes et formâ et colore albicante, rotundis maculis fulvescentibus evariata sed leônibus longè majores sunt.* (Prosp. Alpin., *Hist. Ægypt.*, p. 237.) Quand on a découvert quelques gazelles, on tâche de les faire apercevoir au léopard, que l'on tient enchaîné sur une petite charrette; cet animal rusé ne se met pas incontinent à courir après, comme on pourroit l'imaginer, mais il s'en va tournant, se cachant et se courbant pour les approcher de près et les surprendre; et comme il est capable de faire cinq ou six sauts ou bonds d'une vitesse incroyable, quand il se sent à portée, il s'élanche dessus, les étangle et se soule de leur sang, du cœur et de leur foie; et s'il manque son coup, ce qui arrive assez souvent, il en demeure là; aussi seroit-ce en vain qu'il prétendroit de les prendre à la course, parce qu'elles courent bien mieux et plus long-temps que lui; le maître ou gouverneur vient ensuite bien doucement autour de lui, le flattant et lui jetant des morceaux de chair, et en l'amusant ainsi, il lui met des lunettes qui lui couvrent les yeux, l'enchaîne, et le remet sur la charrette. (*Voyage de Bernier dans le Mogol*; Amsterdam, 1710, t. II, p. 243 et suiv.) Il paroît que c'est de la grande panthère dont il s'agit ici, parce qu'on n'est pas obligé de prendre tant de précautions avec l'once.

une charrette, enfermée dans une cage, dont on lui ouvre la porte lorsque le gibier paroît; elle s'élançe vers la bête, l'atteint ordinairement en trois ou quatre sauts, la terrasse et l'étrangle: mais si elle manque son coup, elle devient furieuse, et se jette quelquefois sur son maître, qui d'ordinaire prévient ce danger en portant avec lui des morceaux de viande ou des animaux vivants, comme des agneaux, des chevreaux, dont il lui en jette un pour calmer sa fureur.

Au reste, l'espèce de l'once paroît être plus nombreuse et plus répandue que celle de la panthère: on la trouve très-communément en Barbarie, en Arabie, et dans toutes les parties méridionales de l'Asie, à l'exception peut-être de l'Égypte;<sup>1</sup> elle s'est même étendue jusqu'à la Chine, où on l'appelle *hinen-pao*.<sup>2</sup>

Ce qui fait qu'on se sert de l'once pour la chasse dans les climats chauds de l'Asie, c'est que les chiens y sont très-rares;<sup>3</sup> il n'y a, pour ainsi dire,

<sup>1</sup> Il n'y a point de lions, ni de tigres, ni de léopards en Égypte. (*Description de l'Égypte*, par Mascrier; La Haye, 1740, tom. II, pag. 125.)

<sup>2</sup> C'est une espèce de léopard ou de panthère que l'on voit dans la province de Pékin; il n'est pas si féroce que les tigres ordinaires. Les Chinois en font grand cas. (*Relation de la Chine*, par Thévenot; Paris, 1696, pag. 19.)

<sup>3</sup> Comme les Maures, à Surate et sur les côtes de Malabar, n'ont point de chiens pour chasser les gazelles et les daims, ils tâchent de suppléer à ce défaut par le moyen

que ceux qu'on y transporte, et encore perdent-ils en peu de temps leur voix et leur instinct: d'ailleurs ni la panthère, ni l'once, ni le léopard; ne peuvent souffrir les chiens; ils semblent les chercher et les attaquer de préférence sur toutes les autres bêtes.<sup>1</sup> En Europe, nos chiens de chasse n'ont pas d'autres ennemis que le loup; mais dans un pays rempli de tigres, de lions, de panthères, de léopards et d'onces, qui tous sont plus forts et plus cruels que le loup, il ne seroit pas possible de conserver des chiens. Au reste, l'once n'a pas l'odorat aussi fin que le chien: il ne suit pas les bêtes à la piste; il ne lui seroit pas possible non plus de les atteindre dans une course suivie: il ne chasse qu'à vue, et ne fait, pour ainsi dire, que s'élançer et se jeter sur le gibier; il saute si légèrement, qu'il franchit aisément un fossé ou une muraille de plusieurs pieds; souvent il grimpe sur les arbres pour attendre les animaux au passage et se laisser tomber dessus: cette manière d'attraper la proie est commune à la panthère, au léopard et à l'once.

des léopards apprivoisés qu'ils dressent à cet exercice. Ces animaux se jettent adroitement sur la proie, et quand ils l'ont attrapée ils ne la quittent point et s'y tiennent fermement attachés. (*Voyage de Jean Ovington*; Paris, 1725, tom. I, pag. 278.)

<sup>1</sup> Les léopards sont ennemis mortels des chiens, et ils en dévorent autant qu'ils peuvent en rencontrer. (*Voyage de le Maire*, 1695, pag. 99.)



Le léopard<sup>1</sup> a les mêmes mœurs et le même naturel que la panthère; et je ne vois nulle part qu'on l'ait apprivoisé comme l'once, ni que les Nègres du Sénégal et de Guinée, où il est très-commun, s'en soient jamais servis pour la chasse. Communément il est plus grand que l'once et plus petit que la panthère; il a la queue plus courte que l'once, quoiqu'elle soit longue de deux pieds ou de deux pieds et demi.

Ce léopard du Sénégal ou de Guinée, auquel

<sup>1</sup> Le léopard de Guinée est d'ordinaire de la hauteur et de la grosseur d'un gros chien de boucher; il est féroce, sauvage et incapable d'être apprivoisé; il se jette avec furie sur toutes sortes d'animaux, même sur les hommes, ce que ne font pas les lions et les tigres de cette côte de Guinée, à moins qu'ils ne soient extrêmement pressés de la faim. Il a quelque chose du lion et quelque chose du grand chat sauvage; sa peau est toute mouchetée de taches rondes, noires de différentes teintes sur un fond grisâtre; il a la tête médiocrement grosse, le museau court, la gueule large, bien armée de dents, dont les femmes du pays se font des colliers. Il a la langue pour le moins aussi rude que celle du lion. Ses yeux sont vifs et dans un mouvement continuel, son regard cruel; il ne respire que le carnage: ses oreilles rondes et assez courtes sont toujours droites; il a le cou gros et court, les cuisses épaisses, les pieds larges, cinq doigts à ceux de devant, et quatre à ceux de derrière, les uns et les autres armés de griffes fortes, aiguës et tranchantes; il les ferme comme les doigts de la main, et lâche rarement sa proie, qu'il déchire avec les ongles autant qu'avec les dents: quoiqu'il soit fort carnassier et qu'il mange beaucoup, il est toujours maigre; il peuple beaucoup, mais il a pour ennemi le tigre, qui, étant plus fort

nous avons appliqué particulièrement le nom de *léopard*, est probablement l'animal que l'on appelle à Congo *engoï*;<sup>1</sup> c'est peut-être aussi l'antamba de Madagascar. Nous rapportons ces noms, parce qu'il seroit utile pour la connoissance des animaux, qu'on eût la liste de leurs noms dans les langues des pays qu'ils habitent.

L'espèce du léopard paroît être sujette à plus de variétés que celle de la panthère et de l'once : nous avons vu un grand nombre de peaux de léopard

et plus alerte, en détruit un grand nombre. Les Nègres prennent le tigre, le léopard, le lion, dans des fosses profondes, recouvertes de roseaux et d'un peu de terre, sur laquelle ils mettent quelques bêtes mortes pour appât. (*Voyage de des Marchais*, tom. I, pag. 202.) Le tigre du Sénégal est plus furieux que le lion ; sa hauteur et sa longueur est presque comme celle d'un lévrier : il attaque indifféremment les hommes et les bêtes. Les Nègres le tuent avec leurs zagaies et leurs flèches, afin d'en avoir la peau : quelque percé qu'il soit de leurs coups, il se défend tant qu'il a un reste de vie, et il en tue toujours quelques-uns. (*Voyage de le Maire*; Paris, 1695, pag. 99.)

<sup>1</sup> Les tigres de Congo s'appellent *engoï* dans le pays. (*Voyage de François Drack*; Paris, 1641, pag. 105. *Recueil des Voyages qui ont servi à l'établissement de la compagnie des Indes*; Amsterdam, 1702, t. IV, p. 326.)

L'antamba de Madagascar est une bête grande comme un chien, qui a la tête ronde ; et au rapport des Nègres, elle a la ressemblance d'un léopard ; elle dévore les hommes et le bétail, et ne se trouve que dans les endroits les plus déserts de l'île. (*Voyage de Madagascar*, par Flacourt; Paris, 1661, tom. I, pag. 154.)

qui ne laissent pas de différer les uncs des autres, soit pas les nuances du fond du poil, soit par celles des taches, dont les anneaux ou roses sont plus marqués et plus terminés dans les uncs que dans les autres; mais ces anneaux sont toujours de beaucoup plus petits que ceux de la panthère ou de l'oncc. Dans toutes les peaux du léopard, les taches sont chacune à peu près de la même grandeur, de la même figure; et c'est plutôt par la force de la teinte qu'elles diffèrent, étant moins fortement exprimées dans les uncs de ces peaux, et beaucoup plus fortement dans les autres. La couleur du fond du poil ne diffère qu'en ce qu'elles sont d'un fauve plus ou moins foncé; mais comme toutes ces peaux sont à très-peu près de la même grandeur, tant pour le corps que pour la queue, il est très-vraisemblable qu'elles appartiennent toutes à la même espèce d'animal, et non pas à des animaux d'espèce différente.

La panthère, l'oncc et le léopard n'habitent que l'Afrique et les climats les plus chauds de l'Asie; ils ne se sont jamais répandus dans les pays du Nord, ni même dans les régions tempérées. Aristote parle de la panthère comme d'un animal de l'Afrique et de l'Asie, et il dit expressément qu'il n'y en a point en Europe. Ainsi ces animaux, qui sont, pour ainsi dire, confinés dans la zone torride de l'ancien continent, n'ont pu passer dans le nouveau par les terres du Nord; et l'on verra, par

la description que nous allons donner des animaux de ce genre qui se trouvent en Amérique, que ce sont des espèces différentes que l'on n'auroit pas dû confondre avec celles de l'Afrique et de l'Asie, comme l'ont fait la plupart des auteurs qui ont écrit la nomenclature.

Ces animaux en général se plaisent dans les forêts touffues, et fréquentent souvent les bords des fleuves et les environs des habitations isolées, où ils cherchent à surprendre les animaux domestiques et les bêtes sauvages qui viennent chercher les eaux. Ils se jettent rarement sur les hommes, quand même ils seroient provoqués : ils grimpent aisément sur les arbres, où ils suivent les chats sauvages et les autres animaux qui ne peuvent leur échapper. Quoiqu'ils ne vivent que de proie, et qu'ils soient ordinairement fort maigres, les voyageurs prétendent que leur chair n'est pas mauvaise à manger : les Indiens et les Nègres la trouvent bonne; mais il est vrai qu'ils trouvent celle du chien encore meilleure, et qu'ils s'en régalaient comme si c'étoit un mets délicieux. A l'égard de leurs peaux, elles sont toutes précieuses et font de très-belles fourrures : la plus belle et la plus chère est celle du léopard; une seule de ces peaux coûte huit ou dix louis, lorsque le fauve en est vif et brillant, et que les taches en sont bien noires et bien terminées.

DU JAGUAR.<sup>1</sup>

LE jaguar ressemble à l'once par la grandeur du corps, par la forme de la plupart des taches dont sa robe est semée, et même par le naturel : il est moins fier et moins féroce que le léopard et la panthère. Il a le fond du poil d'un beau fauve comme le léopard, et non pas gris comme l'once; il a la queue plus courte que l'un et l'autre, le poil plus long que la panthère et plus court que l'once; il l'a crépé lorsqu'il est jeune, et lisse lorsqu'il devient adulte. Nous n'avons pas vu cet animal vivant, mais on nous l'a envoyé bien entier et bien

<sup>1</sup> Ou *jaguara*, nom de cet animal au Brésil, que nous avons adopté pour le distinguer du tigre, de la panthère, de l'once et du léopard, avec lesquels on l'a souvent confondu. Les premiers historiens du Nouveau-Monde appeloient cet animal *janou-are* ou *janouar*; ce sont Pison et Marcgrave qui, les premiers, ont écrit *jaguara* au lieu de *janouara*. Les Mexicains l'appeloient *tlatlahqui occlott*, selon Hernandès, pag. 498. Les Portugais l'ont appelé *onça*, parce qu'en effet il ressemble à l'once à quelques égards.

*Jaguara*, Pison, *Hist. nat.*, pag. 103.

*Jaguara Brasiliensibus*, Marcgravius, *Hist. nat. Brasil.*, pag. 235.

*Pardus an lynx brasiliensis jaguara dicta Marcgravi*, Ray, *Synops. quadrup.*, pag. 168.

*Tigris americana, juguara brasiliensis*, Klein, de *Quadrup.*, pag. 80.

Tigre de la Guiane. *Voyage de des Marchais*, t. III, p. 299.

conservé dans une liqueur préparée; et c'est sur ce sujet que nous en avons fait le dessin. Il avoit été pris tout petit, et élevé dans la maison jusqu'à l'âge de deux ans, qu'on le fit tuer pour nous l'envoyer; il n'avoit donc pas encore acquis toute l'étendue de ses dimensions naturelles : mais il n'en est pas moins évident, par la seule inspection de cet animal, âgé de deux ans, qu'il est à peine de la taille d'un dogue ordinaire ou de moyenne race, lorsqu'il a pris son accroissement entier. C'est cependant l'animal le plus formidable, le plus cruel;

<sup>1</sup> Cet animal nous a été envoyé sous le nom de *chat-tigre*, par M. Pagès, médecin du roi au Cap, dans l'île Saint-Domingue. Il me marque, par la lettre qui étoit jointe à cet envoi, que cet animal étoit arrivé à Saint-Domingue par un vaisseau espagnol qui l'avoit amené de la grande terre, où il est très-commun : il ajoute qu'il avoit deux ans quand il l'a fait tuer, qu'il n'étoit pas si gros, et qu'il s'est renflé dans l'esprit de tafia; qu'il buvoit, mangeoit et faisoit le même cri qu'un chat qui n'est pas privé; qu'il miauloit, et qu'il mangeoit plus volontiers encore le poisson que la viande. Pison et Marcgrave disent de même que les jaguars du Brésil aiment beaucoup le poisson. Le nom de *chat-tigre* que lui donne M. Pagès, ne nous a pas empêchés de le reconnoître pour le jaguar, parce que ce nom du Brésil n'est pas en usage parmi les Français des colonies, et qu'ils appellent indistinctement *chats-tigres* les chats-pards et les tigres. Le chat-tigre, dit Dampier, tom. III, pag. 306, qui est très-commun dans la baie de Campêche, a les jambes courtes et le corps ramassé comme un mâtin; mais par la tête, le poil et la manière de guetter sa proie, il ressemble au tigre.

c'est, en un mot, le tigre du Nouveau-Monde, dans lequel la Nature semble avoir rapetissé tous les genres d'animaux quadrupèdes. Le jaguar vit de proie comme le tigre : mais il ne faut, pour le faire fuir, que lui présenter un tison allumé, et même, lorsqu'il est repu, il perd tout courage et toute vivacité; un chien seul suffit pour lui donner la chasse : il se ressent en tout de l'indolence du climat; il n'est léger, agile, alerte, que quand la faim le presse.<sup>1</sup> Les sauvages, naturellement poltrons, ne laissent pas de redouter sa rencontre : ils prétendent qu'il a pour eux un goût de préférence; que quand il les trouve endormis avec des Européens, il respecte ceux-ci et ne se jette que sur

<sup>1</sup> Il y a des tigres au Brésil, lesquels étant agités par la rage de famine, sont courageux, mais étant repus deviennent si lâches, qu'ils s'adonnent incontinent à fuir de peur des chiens. (*Description des Indes orientales*, par Herre-ra; Amsterdam, 1622, pag. 252.)

Il y a une grande quantité de tigres au Brésil, que la faim rend très-légers et très à craindre; mais étant rassasiés, ce qui est admirable, ils sont si poltrons et si pesants, que le moindre chien de berger leur donne la fuite. (*Histoire des Indes*, par Maffée; Paris, 1665, pag. 69.)

Il y a des tigres autour de Porto-Belo, dont les environs sont assez déserts; apparemment que ce sont des tigres de petite espèce, puisqu'un homme seul en vient à bout avec une lance ou une autre arme blanche, et lui coupe les pattes l'une après l'autre quand l'animal se dresse pour l'attaquer. (*Voyage de don Juan et de don Antoine de Ulloa*, extrait de la *Bibliothèque raisonnée*, t. XLIV, p. 413.)

eux.<sup>1</sup> On conte la même chose du léopard<sup>2</sup> : on dit qu'il préfère les hommes noirs aux blancs, qu'il semble les connoître à l'odeur, et qu'il les choisit la nuit comme le jour.

Les auteurs qui ont écrit l'histoire du Nouveau-Monde ont presque tous fait mention de cet animal, les uns sous le nom de *tigre* ou de *léopard*, les autres sous les noms propres qu'il portoit au Brésil, au Mexique, etc. Les premiers qui en aient donné une description détaillée sont Pison et Marcgrave; ils l'ont appelé *jaguara*, au lieu de *janouara*, qui étoit son nom en langue brésilienne<sup>3</sup> : ils ont aussi indiqué un autre animal du même gen-

<sup>1</sup> J'ai ouï quelquefois conter que ces tigres étoient animés contre les Indiens, et qu'ils n'assailloient point les Espagnols, ou bien peu; qu'ils alloient quelquefois prendre et choisir un Indien endormi au milieu des Espagnols, et qu'ils l'emportoient. (*Histoire naturelle des Indes*, par Joseph Acosta; Paris, 1600, pag. 190.)

La province de Bamba, au royaume de Congo, a des tigres qui n'attaquent jamais les hommes blancs, mais qui se ruent souvent sur les noirs, tellement que quelquefois trouvant deux hommes, l'un blanc et l'autre noir, qui dorment l'un près de l'autre, ces animaux vont de furie contre le noir sans offenser le blanc en aucune sorte. (*Voyage autour du Monde*, par Fr. Drack; Paris, 1641, pag. 105.)

<sup>3</sup> Il y a au Brésil une bête ravissante que les sauvages appellent *janou-ara*, laquelle est presque aussi haute de jambes qu'un lévrier, mais ayant de grands poils autour du menton (il entend les poils de la moustache), la peau fort belle et bigarrée comme celle d'un once; elle lui res-



re et peut-être de la même espèce, sous le nom de *jaguarète*. Nous l'avons distingué du jaguar dans notre énumération, comme l'ont fait ces deux auteurs, parce qu'il y a quelque apparence que ce peuvent être des animaux d'espèce différente; cependant, comme nous n'avons vu que l'un de ces deux animaux, nous ne pouvons pas décider si ce sont en effet deux espèces distinctes, ou si ce n'est qu'une variété de la même espèce. Pison et Marcgrave disent que le jaguarète diffère du jaguar en ce qu'il a le poil plus court, plus lustré, et d'une couleur toute différente, étant noir, semé de taches encore plus noires. Mais au reste il ressemble si fort au jaguar par la forme du corps, par le naturel et par les habitudes, qu'il se pourroit que ce ne fût qu'une variété de la même espèce; d'autant plus qu'on a dû remarquer, par le témoignage même de Pison, que dans le jaguar la couleur du fond du poil et celle des taches dont il est marqué varient dans les différents individus de cette même espèce. Il dit que les uns sont marqués de taches noi-

semble aussi bien fort en tout le reste. (*Voyage de Jean de Lery*; Paris, 1578, pag. 162.)

Le janouar est une espèce d'once grande comme un dogue d'Angleterre, ayant la peau fort riche et toute marquetée. (*Mission des Capucins*, par le P. d'Abbeville; Paris, 1614, pag. 251.)

Le janouara du Brésil ne vit que de proie, il est de la taille d'un lévrier, il a la peau tachetée. (*Voyage de Corréal*, tom. I, pag. 173.)

res, et les autres de taches rousses ou jaunes; et à l'égard de la différence totale de la couleur, c'est-à-dire du blanc, du gris, ou du fauve au noir, on la trouve dans plusieurs autres espèces d'animaux: il y a des loups noirs, des renards noirs, des écureuils noirs, etc. Et si ces variations de la Nature sont plus rares dans les animaux sauvages que dans les animaux domestiques, c'est que le nombre des hasards qui peuvent les produire est moins grand dans les premiers, dont la vie étant plus uniforme, la nourriture moins variée, la liberté plus grande que dans les derniers, leur nature doit être plus constante, c'est-à-dire moins sujette aux changements et à ces variations qu'on doit regarder comme accidentelles, quand elles ne tombent que sur la couleur du poil.

Le jaguar se trouve au Brésil, au Paraguay,<sup>1</sup> au Tucuman,<sup>2</sup> à la Guiane,<sup>3</sup> au pays des Amazones,<sup>4</sup> au Mexique,<sup>5</sup> et dans toutes les contrées méridio-

<sup>1</sup> *Histoire du Paraguay*, par le P. Charlevoix, tom. I, pag. 31 et 171; tom. IV, pag. 95.

<sup>2</sup> *Idem, ibidem.*

<sup>3</sup> *Voyage de la France équinoxiale*, par Binet; Paris, 1664, pag. 343; et *des Marchais*, tom. III, pag. 299.

<sup>4</sup> On trouve le janouar dans les terres du Maragnon. (*Histoire de la mission des Capucins dans l'île du Maragnon*, par le P. d'Abbeville; Paris, 1614, pag. 251.)

<sup>5</sup> On voit dans les montagnes du Mexique un animal féroce qu'on appelle un *once*, qui est de la forme et de la taille d'un loup-cervier, mais qui a des serres, et dont la

nales de l'Amérique : il est cependant plus rare à Cayenne que le cougar, qu'ils ont appelé *tigre rouge*; et le jaguar est maintenant moins commun au Brésil, qui paroît être son pays natal, qu'il ne l'étoit autrefois : on a mis sa tête à prix; on en a beaucoup détruit, et il s'est retiré loin des côtes dans la profondeur des terres.<sup>1</sup> Le jaguarète a toujours été plus rare, ou du moins il s'éloigne encore plus des lieux habités;<sup>2</sup> et le petit nombre des voyageurs qui en ont fait mention paroissent n'en parler que d'après Marcgrave et Pison.

#### DU JAGUAR DE LA NOUVELLE-ESPAGNE.

Dans le mois de juin dernier (1776), il a été donné à M. Lebrun, inspecteur général du domaine, un jaguar femelle, envoyé de la Nouvelle-Espagne, qui étoit fort jeune, puisqu'il n'avoit pas toutes ses dents, et qu'il a grossi depuis qu'il est à Chaillot. Nous estimons qu'il pouvoit avoir neuf à dix mois d'âge. Sa longueur, du museau jusqu'à l'anus, étoit d'un pied onze pouces, sur treize à quatorze pouces de hauteur au train de derrière. Le jaguar, qui est gravé (*pl. 44*), avoit deux pieds

tête ressemble davantage à celle d'un tigre. (*Voyage de Wood Rogers*, traduit de l'anglais; Amsterdam, 1710, t. II, pag. 42.)

<sup>1</sup> *Voyage de Dampier*; Rouen, 1715, tom. IV, pag. 69.

<sup>2</sup> *Voyage de des Marchais*, tom. III, pag. 300.

cinq pouces quatre lignes de longueur, sur un pied quatre pouces neuf lignes de hauteur au train de derrière; mais il avoit deux ans. Au reste, il y a une grande conformité entre ces deux animaux, quoique de pays différens. Il y a dans la forme des taches quelques différences, qui ne paroissent être que des variétés individuelles. L'iris est d'un brun tirant sur le verdâtre; le bord des yeux est noir, avec une bande blanche au-dessus comme au-dessous; la couleur du poil de la tête est d'un fauve mêlé de gris. Cette même teinte fait le fond des taches du corps, qui sont bordées ou mouchetées de bandes noires; ces taches et ces bandes sont sur un fond d'un blanc sale roussâtre, et tirant plus ou moins sur le gris. Les oreilles sont noires, et ont une grande tache très-blanche sur la partie externe; la queue est fort grande et bien fournie de poil.

### DU JAGUAR DE LA GUIANE.

M. Sonnini de Manoncourt a fait quelques bonnes observations sur les jaguars de la Guiane, que je crois devoir publier.

« Le jaguar, dit-il, n'a pas le poil crépé lorsqu'il est jeune, comme le dit M. de Buffon. J'ai vu de très-jeunes jaguars qui avoient le poil aussi lisse que les grands. Cette observation m'a été confirmée par des chasseurs instruits. Quant à la taille du jaguar, j'ose encore assurer qu'elle est bien

» au-dessus de celle que leur donne M. de Buffon.  
» lorsqu'il dit qu'il est à peine de la taille d'un  
» dogue ordinaire ou de moyenne race, quand il a  
» pris son accroissement entier. J'ai eu deux peaux  
» de jaguars que l'on m'a assuré appartenir à des su-  
» jets de deux ou trois ans, dont l'une avoit près  
» de cinq pieds de long, depuis le bout du museau  
» jusqu'à l'origine de la queue, laquelle a deux  
» pieds de longueur. Il y en a de bien plus grands.  
» J'ai vu moi-même, dans les forêts de la Guiane,  
» des traces de ces animaux, qui faisoient juger,  
» ainsi que l'a dit M. de la Condamine, que les ti-  
» gres ou les animaux que l'on appelle ainsi en  
» Amérique, ne différoient pas en grandeur de ceux  
» d'Afrique. Je pense même qu'à l'exception du  
» vrai tigre (le tigre royal), celui de l'Amérique est  
» le plus grand des animaux auxquels on a donné  
» cette dénomination, puisque, selon M. de Buf-  
» fon, la panthère, qui est le plus grand de ces  
» animaux, n'a que cinq ou six pieds de longueur  
» lorsqu'elle a pris son accroissement entier, et que  
» bien certainement il existe en Amérique des qua-  
» drupèdes de ce genre qui passent de beaucoup  
» cette dimension. La couleur de la peau du jaguar  
» varie suivant l'âge : les jeunes l'ont d'un fauve  
» très-foncé, presque roux, et même brun; cette  
» couleur s'éclaircit à mesure que l'animal vieillit.

» Le jaguar n'est pas aussi indolent ni aussi timi-  
» de que quelques voyageurs, et d'après eux M. de

» Buffon, l'ont écrit; il se jette sur tous les chiens  
 » qu'il rencontre, loin d'en avoir peur; il fait beau-  
 » coup de dégât dans les troupeaux : ceux qui ha-  
 » bitent dans les déserts de la Guiane sont même  
 » dangereux pour les hommes. Dans un voyage que  
 » j'ai fait dans ces grandes forêts, nous fûmes tour-  
 » mentés pendant deux nuits de suite par un ja-  
 » guar, malgré un très-grand feu que l'on avoit eu  
 » soin d'allumer et d'entretenir. Il rôdoit continuel-  
 » lement autour de nous : il nous fut impossible de  
 » le tirer; car dès qu'il se voyoit couché en joue, il  
 » se glissoit d'une manière si prompte, qu'il dispa-  
 » roissoit pour le moment : il revenoit ensuite d'un  
 » autre côté, et nous tenoit ainsi continuellement  
 » en alerte. Malgré notre vigilance, nous ne pûmes  
 » jamais venir à bout de le tirer. Il continua son  
 » manège durant deux nuits entières : la troisième,  
 » il revint; mais, lassé apparemment de ne pouvoir  
 » venir à bout de son projet, et voyant d'ailleurs  
 » que nous avions augmenté le feu, duquel il crai-  
 » gnoit d'approcher de trop près, il nous laissa en  
 » hurlant d'une manière effroyable. Son cri, *hou,*  
 » *hou,* a quelque chose de plaintif, et il est grave  
 » et fort comme celui du bœuf.

» Quant au goût de préférence que l'on suppose  
 » au jaguar pour les naturels du pays plutôt que  
 » pour les Nègres et les blancs, je présume fort que  
 » c'est un conte. A Cayenne, j'ai trouvé cette opi-  
 » nion établie : mais j'ai voyagé avec les sauvages

» dans des endroits où les tigres, d'une grandeur  
» démesurée, étoient communs; jamais je n'ai re-  
» marqué qu'ils aient une peur bien grande de ces  
» animaux. Ils suspendoient, comme nous, leurs ha-  
» macs à des arbres, s'éloignoient à une certaine  
» distance de nous, et ne prenoient pas la même  
» précaution que nous d'allumer un grand feu; ils  
» se contentoient d'en faire un très-petit, qui le  
» plus souvent s'éteignoit dans le cours de la nuit.  
» Ces sauvages étoient cependant habitants de l'inté-  
» rieur des terres, et connoissoient par conséquent  
» le danger qu'il y avoit pour eux. J'assure qu'ils  
» ne prenoient aucune précaution, et qu'ils pa-  
» roissoient fort peu émus, quoique entourés de  
» ces animaux.

» Je ne puis m'empêcher de remarquer ici que ce  
» dernier fait prouve, eomme je l'ai dit, que ces a-  
» nimaux ne sont pas fort dangereux, du moins pour  
» les hommes.

» La chair des jaguars n'est pas bonne à manger.  
» Ils font la guerre avec le plus grand avantage à  
» toutes les espèces de quadrupèdes du nouveau  
» continent, qui tous les fuient et les redoutent.  
» Les jaguars n'ont point de plus cruel ennemi que  
» le fourmillier ou tamanoir, quoiqu'il n'ait point de  
» dents pour se défendre. Dès qu'il est attaqué par  
» un jaguar, il se couche sur le dos, le saisit avec  
» ses griffes, qu'il a d'une grandeur prodigieuse, l'é-  
» touffe et le déchire. »

DU COUGUAR.<sup>1</sup>

Le couguar a la taille aussi longue, mais moins étoffée que le jaguar; il est plus levretté, plus effilé, et plus haut sur ses jambes : il a la tête petite; la queue longue, le poil court et de couleur presque uniforme, d'un roux vif, mêlé de quelques teintes noirâtres, surtout au-dessus du dos; il n'est marqué ni de bandes longues comme le tigre, ni de taches rondes et pleines comme le léopard, ni de taches en anneaux ou en roses comme l'once et la panthère; il a le menton blanchâtre, ainsi que la gorge et toutes les parties inférieures du corps. Quoique plus foible, il est aussi féroce et peut-être plus cruel que le jaguar. Il paroît être encore plus

<sup>1</sup> Nom que nous avons donné à cet animal, et que nous avons tiré par contraction de son nom brésilien *cuguacu-ara*, que l'on prononce *cougouacouare*. On l'appelle *tigre rouge* à la Guiane.

*Cuguacu-ara*, Pison, *Hist. nat.*, pag. 105.

*Cuguacu-arana*, Marcgravii, *Hist. Brasil.*, pag. 245.

*Cuguacu-arana Brasiliensibus*, Ray, *Synops. quadrup.*, pag. 169.

*Tigris fulvus*, Barrère, *Hist. Franc. équin.*, pag. 166.

*Felis ex flavo rufescens, mento et infimo ventre albicantibus.... Tigris fulva*. Le tigre rouge, Brisson, *Regn. anim.*, pag. 272.

*Tigre*, en Amérique, dont la peau est brune sans être mouchetée. (*Voyage de M. de la Condamine sur la rivière des Amazones*; Paris, 1645, pag. 162.)









*Tableaux*  
 1. Le Jaguar. . . . . Page 217.  
 2. Le Cougar. . . . . 228.  
 3. Le Cougar noir. . . . . 231.



acharné sur sa proie<sup>1</sup> : il la dévore sans la dépecer; dès qu'il l'a saisie, il l'entame, la suce, la mange de suite, et ne la quitte pas qu'il ne soit pleinement rassasié.

Cet animal est assez commun à la Guiane; autrefois on l'a vu arriver à la nage et en nombre dans l'île de Cayenne, pour attaquer et dévaster les troupeaux : c'étoit dans les commencements un fléau pour la colonie;<sup>2</sup> mais peu à peu on l'a chassé, détruit et relégué loin des habitations. On le trouve au Brésil, au Paraguay, au pays des Amazones; et il y a grande apparence que l'animal qui nous est indiqué dans quelques relations sous le nom d'*ocorome* dans le pays des Moxes au Pérou,<sup>3</sup> est le même que le couguar, aussi-bien que celui du pays des Iroquois,<sup>4</sup> qu'on a regardé comme un tigre,

<sup>1</sup> *Cuguacu-arana*, tigre rouge, ou plutôt bai rouge, qui est le plus goulé et le plus carnassier de tous. (Barrère, *Hist. de la France équîn.*, pag. 166.)

<sup>2</sup> *Voyage de des Marchais*, pag. 300.

La colonie de Cayenne n'eut pas de plus grand fléau à essuyer que celui des tigres. (*Voyage de Wood Rogers*; Amsterdam, 1710, t. III, pag. 28.)

<sup>3</sup> L'*ocorome* du pays des Moxes, au Pérou, est de la grandeur d'un grand chien; son poil est roux, son museau pointu, ses dents fort affilées. (*Lettres édifiantes*, 10<sup>e</sup> recueil; Paris, 1715. Second volume des *Voyages de Coréal*; Paris, 1722, pag. 352.)

<sup>4</sup> On trouve aux pays des Iroquois des tigres de couleur de petit-gris qui ne sont point mouchetés; ils ont la queue

quoiqu'il ne soit point moucheté comme la panthère, ni marqué de bandes longues comme le tigre.

Le cougar, par la légèreté de son corps et la plus grande longueur de ses jambes, doit mieux courir que le jaguar et grimper aussi plus aisément sur les arbres : ils sont tous deux également paresseux et poltrons dès qu'ils sont rassasiés ; ils n'attaquent presque jamais les hommes, à moins qu'ils ne les trouvent endormis. Lorsqu'on veut passer la nuit ou s'arrêter dans les bois, il suffit d'allumer du feu pour les empêcher d'approcher. Ils se plaisent à l'ombre dans les grandes forêts ; ils se cachent dans un fort ou même sur un arbre touffu, d'où ils s'élancent sur les animaux qui passent. Quoiqu'ils ne vivent que de proie et qu'ils s'abreuvent plus souvent de sang que d'eau, on prétend que leur chair est très-bonne à manger. Pison dit expressé-

fort longue, et donnent la chasse au porc-épic. Les Iroquois les tuent plus souvent sur les arbres qu'à terre... Quelques-uns ont le poil rougeâtre ; tous l'ont très-fin, et leurs peaux font de très-bonnes fourrures. (*Histoire de la Nouvelle-France*, par le P. Charlevoix ; Paris, 1744, t. I, p. 272.)

<sup>1</sup> Les Indiens des bords de l'Orénoque, dans la Guiane, allument du feu pendant la nuit pour épouvanter les tigres, qui n'osent approcher du lieu où ils sont tant que le feu brûle... On n'a rien à craindre de ces tigres, quand même ils seroient en grand nombre, tant que le feu dure. (*Histoire naturelle de l'Orénoque*, par le P. Joseph Jumilla, traduite de l'espagnol ; Avignon, 1758, tom. II, pag. 3.)

ment qu'elle est aussi bonne que celle du veau;<sup>1</sup> d'autres la comparent à celle du mouton<sup>2</sup> : j'ai bien de la peine à croire que ce soit en effet une viande de bon goût; j'aime mieux m'en rapporter au témoignage de des Marchais,<sup>3</sup> qui dit que ce qu'il y a de mieux dans ces animaux, c'est la peau, dont on fait des housses de cheval, et qu'on est peu friand de leur chair, qui d'ordinaire est maigre et d'un fumet peu agréable.

### DU COUGUAR NOIR.

M. de la Borde, médecin du roi à Cayenne, m'écrit qu'il y a dans ce continent trois animaux de ces espèces voraces, dont le premier est le jaguar, et que l'on appelle *tigre*; le second, le couguar, qu'on nomme *tigre rouge*, à cause de la couleur uniforme de son poil roux; que le jaguar est de la grandeur d'un gros dogue, et qu'il pèse environ

<sup>1</sup> *Nec est, quod aliquis putet à Barbaris tantum expeti carnem horum rapacium animalium; illæ enim quæ rufescentibus et flavescentibus maculis sunt, ab omnibus passim Europæis incolis, instar vitulinæ, estimantur.* (Pison, *Hist. nat.*, pag. 103.)

Les tigres du pays des Iroquois sont bons au jugement même des Français, qui en estiment la chair autant que celle du mouton. (*Histoire de la Nouvelle-France*, par le P. Charlevoix; Paris, 1744, tom. I, pag. 272.)

<sup>3</sup> *Voyage de des Marchais*; Paris, 1730, t. III, p. 299 et 300.

deux cents livres; que le couguar est plus petit, moins dangereux et en moindre nombre que le jaguar dans les terres voisines de Cayenne, et que ces deux animaux sont environ six ans à prendre leur accroissement entier.

Il ajoute qu'il y a une troisième espèce assez commune dans ce même pays, que l'on appelle *tigre noir*, et c'est celui que nous avons fait représenter ici sous le nom de *couguar noir*. (Voy. planche 44.)

« La tête, dit M. de la Borde, est assez semblable » à celle des couguars; mais il a le poil noir et long, » la queue fort longue aussi, avec d'assez fortes mous- » taches. Il ne pèse guère que quarante-huit livres; » il fait ses petits dans des trous d'arbres creux. »

Ce couguar noir pourroit bien être le même animal que Pison et Marcgrave ont indiqué sous le nom de *jaguarète* ou *jaguar à poil noir*, et dont aucun voyageur n'a fait mention sous ce même nom de *jaguarète*: je trouve seulement, dans une note de M. Sonnini de Manoncourt, que le *jaguarète* s'appelle, à Cayenne, *tigre noir*; qu'il est d'une espèce différente de celle du jaguar, étant d'une plus petite taille et ayant le corps fort effilé. Cet animal est très-méchant et très-carnassier; mais il est assez rare dans les terres voisines de Cayenne.

« Les jaguars et les couguars, continue M. de la » Borde, sont fort communs dans toutes les terres » qui avoisinent la rivière des Amazones, jusqu'à » celle de Sainte-Marthe: leur peau est assez tendre



» pour que les Indiens leur envoient des flèches qui  
» pénètrent avant, poussées avec de simples sarba-  
» canes. Au reste, tous ces animaux ne sont pas ab-  
» solument avides de carnage; une seule proie leur  
» suffit. On les rencontre presque toujours seuls, et  
» quelquefois deux ou trois ensemble quand les fe-  
» melles sont en chaleur.

» Lorsqu'ils sont fort affamés, ils attaquent les  
» vaches et les bœufs, en leur sautant sur le dos; ils  
» enfoncent les griffes de la patte gauche sur le cou,  
» et lorsque le bœuf est courbé, ils le déchirent et  
» traînent les lambeaux de la chair dans les bois, a-  
» près lui avoir ouvert la poitrine et le ventre pour  
» boire tout le sang, dont ils se contentent pour une  
» première fois. Ils couvrent ensuite avec des bran-  
» ches les restes de leur proie, et ne s'en écartent ja-  
» mais guère; mais, lorsque la chair commence à  
» se corrompre, ils n'en mangent plus. Quelquefois  
» ils se mettent à l'affût sur des arbres pour s'élan-  
» cer sur les animaux qui viennent à passer. Ils sui-  
» vent aussi les troupes de cochons sauvages, et tom-  
» bent sur les traîneurs; mais, s'ils se laissent une  
» fois entourer par ces animaux, ils ne trouvent de  
» salut que dans la fuite.

» Au reste, les jaguars, ainsi que les couguars, ne  
» sont pas absolument féroces, et n'attaquent pas  
» les hommes, à moins qu'ils ne se sentent blessés :  
» mais ils sont intrépides contre les attaques des  
» chiens, et vont les prendre près des habitations;

» lorsque plusieurs chiens les poursuivent et les  
 » forcent à fuir par leur nombre, ils grimpent sur  
 » les arbres. Ces animaux rôdent souvent le long  
 » des bords de la mer, et ils mangent les œufs que  
 » les tortues viennent y déposer; ils mangent aussi  
 » des caïmans, des lézards et du poisson, quelque-  
 » fois les bourgeons et les feuilles tendres des pa-  
 » létuviers. Ils sont bons nageurs, et traversent des  
 » rivières très-larges. Pour prendre les caïmans, ils  
 » se couchent ventre à terre au bord de la rivière,  
 » et battent l'eau pour faire du bruit, afin d'attirer  
 » le caïman, qui ne manque pas de venir aussitôt,  
 » et de lever la tête, sur laquelle le jaguar se jette;  
 » il le tue, et le traîne plus loin pour le manger à  
 » loisir.

» Les Indiens prétendent que les jaguars attirent  
 » l'agouti en contrefaisant son cri : mais ils ajou-  
 » tent qu'ils attirent aussi le caïman par un cri sem-  
 » blable à celui des jeunes chiens, ou en contrefai-  
 » sant la voix d'un homme qui tousse, ce qui est  
 » plus difficile à croire.

» Ces animaux carnassiers détruisent beaucoup  
 » de chiens de chasse qu'ils surprennent à la pour-  
 » suite du gibier. Les Indiens prétendent qu'on peut  
 » préserver les chiens de leur attaque en les frot-  
 » tant avec une certaine herbe dont l'odeur les é-  
 » loigne.

» Quand ces animaux sont en chaleur, ils ont  
 » une espèce de rugissement effrayant, et qu'on

» entend de fort loin. Ils ne font ordinairement  
 » qu'un petit, qu'ils déposent toujours dans de gros  
 » troncs d'arbres pourris. On mange à Cayenne la  
 » chair de ces animaux, surtout celle des jeunes,  
 » qui est blanche comme celle du lapin.<sup>1</sup> »

Le couguar réduit en captivité est presque aussi doux que les autres animaux domestiques.

« J'ai vu, dit l'auteur des *Recherches sur les Américains*, un couguar vivant, chez Ducos, maître des bêtes étrangères : il avoit la tranquillité d'un chien, et beaucoup plus que la corpulence d'un très-grand dogue; il est haut monté sur ses jambes, ce qui<sup>2</sup> le rend svelte et alerte; ses dents canines sont coniques et très-grandes. On ne l'avoit ni désarmé ni emmuselé, et on le conduisoit en laisse... Il se laissoit flatter de la main, et je vis de petits garçons monter sur son dos et s'y tenir à califourchon. Le nom de *tigre poltron* lui a été bien donné.<sup>2</sup> »

## DU COUGUAR DE PENNSYLVANIE.

Le jaguar ainsi que le couguar habitent dans les contrées les plus chaudes de l'Amérique méridionale; mais il y a une autre espèce de couguar qui se trouve dans les parties tempérées de l'Améri-

<sup>1</sup> Extrait des *Observations de M. de la Borde*, envoyées à M. de Buffon en 1774.

<sup>2</sup> *Défense des Recherches sur les Américains*, pag. 86.

que septentrionale, surtout dans les montagnes de la Caroline, de la Géorgie, de la Pensylvanie et des provinces adjacentes. Le dessin de ce cougar m'a été envoyé d'Angleterre par feu M. Collinson, avec la description ci-jointe. Si elle est exacte, ce cougar ne laisse pas de différer beaucoup du cougar ordinaire, auquel on peut le comparer. Voici ce que m'en a écrit alors M. Collinson<sup>1</sup> :

« Le cougar de Pensylvanie diffère beaucoup, »  
 » par sa taille et par ses dimensions, du cougar de »  
 » Cayenne. Il est plus bas de jambes, beaucoup plus »  
 » long de corps, la queue aussi de trois ou quatre »  
 » pouces plus longue. Au reste, ils se ressemblent »  
 » parfaitement par la couleur du poil, par la forme »  
 » de la tête et par celle des oreilles. Le cougar de »  
 » Pensylvanie, ajoute M. Collinson, est un animal »  
 » remarquable par son corps mince et très-allongé, »  
 » ses jambes courtes et sa longue queue. »

Voici ses dimensions :

|                                                     | pi. | pouc. |
|-----------------------------------------------------|-----|-------|
| Longueur du corps, depuis le museau jusqu'à l'anus. | 5   | 4     |
| Longueur de la queue.                               | 2   | 6     |
| Longueur des jambes de devant.                      | 1   | »     |
| Longueur des jambes de derrière.                    | 1   | 3     |
| Hauteur du corps à l'avant.                         | 1   | 9     |
| Hauteur du corps à l'arrière.                       | 1   | 10    |
| Circonférence du corps à l'endroit le plus gros.    | 2   | 3     |

M. Edwards, dont l'habileté dans l'art du dessin

<sup>1</sup> Lettre de M. Collinson à M. de Buffon, du 30 avril 1765.

et les connoissances en histoire naturelle méritent les éloges de tous les amateurs des sciences, m'a envoyé quelques gravures qu'il n'avoit pas encore publiées, et qui sont relatives au dessin ci-dessus, envoyé par feu M. Collinson.

---

## DU LYNX OU LOUP-CERVIER.

MESSIEURS de l'Académie des Sciences nous ont donné une très-bonne description du lynx ou loup-

<sup>1</sup> Λύξ, Æliani, *chaus*; *lupus cervarius*. Plinii, *raphius* vel *rufius* apud Gallos; en italien, *lupo cerviero*, *lupo gatto*; en espagnol, *lynce*; en allemand, *tuchs*; en polonais, *rys*, *ostrowidz*; en anglais, *ounce*, selon Ray; *tuzarne*, selon Caius; en suédois, *wargto*, selon Linnæus.

*Lupus cervarius*, *lynx*, *chaus*, *raphius*, Gesner, *Hist. quadrup.*, pag. 678.

*Lynx*, Aldrov., de *Quadrup. dig. vivip.*, p. 90 et 92.

*Lynx*, Ray, *Synops. quadrup.*, pag. 166.

*Felis caudâ truncatâ, corpore rufescente maculato*, Linn., *Syst. nat.*, édit. 4, pag. 64, et édit. 6, pag. 4.

*Felis caudâ abbreviatâ, apice atrâ, auriculis apice barbatis*, Linn., *Syst. nat.*, édit. 10, pag. 43.

*Lynx*, Jouston, de *Quadrup.*, pag. 83.

Loup-cervier, *Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux*, partie 1, pag. 127.

*Lynx Aldrovandi*; Klein, de *Quadrup.*, pag. 77.

*Felis auricularum apicibus pilis longissimis, præditis, caudâ brevi*. *Lynx*, le loup-cervier, Brisson, *Regn. anim.*, p. 275.

cervier, et ils ont discuté, en critiques éclairés, les faits et les noms qui ont rapport à cet animal dans les écrits des anciens : ils font voir que le lynx d'Ælien est le même animal que celui qu'ils ont décrit et disséqué sous le nom de *loup-cervier*; et ils censurent, avec raison, ceux qui l'ont pris pour le thos d'Aristote. Cette discussion est mêlée d'observations et de réflexions qui sont intéressantes et solides. En général, la description de cet animal est une des mieux faites de tout l'ouvrage; on ne peut même les blâmer de ce que, après avoir prouvé que cet animal est le lynx d'Ælien et non pas le thos d'Aristote, ils ne lui aient pas conservé son vrai nom *lynx*, et qu'ils lui aient donné en français le même nom que Gaza a donné en latin au thos d'Aristote : Gaza est en effet le premier qui, dans sa traduction de l'*Histoire des animaux* d'Aristote, ait traduit  $\Theta\omega\varsigma$  par *lupus cervarius*; ils auroient dû seulement avertir que par le nom de *loup-cervier* ils n'entendoient pas le *lupus cervarius* de Gaza ou le thos d'Aristote, mais le *lupus cervarius* ou le *chaus* de Pline. Il nous a aussi paru qu'après avoir très-bien indiqué, d'après Oppien, qu'il y avoit deux espèces ou deux races de loups-cerviers, les uns plus grands, qui chassent et attaquent les daims et les cerfs, les autres plus petits, qui ne chassent guè-

<sup>1</sup> *Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux*, partie 1, pag. 127 et suiv.

re qu'au lièvre, ils ont mis ensemble deux espèces réellement différentes, savoir, le lynx marqué de taches, qui se trouve communément dans les pays septentrionaux, et le lynx du Levant ou de la Barbarie, dont le poil est sans taches et de couleur uniforme. Nous avons vu ces deux animaux vivants; ils se ressemblent à bien des égards, ils ont tous deux un long pineau de poil noir au bout des oreilles : ce caractère particulier par lequel Ælien a le premier indiqué le lynx, n'appartient, en effet, qu'à ces deux animaux; et c'est probablement ce qui a déterminé MM. de l'Académie à les regarder tous deux comme ne faisant qu'un. Mais, indépendamment de la différence de la couleur et des taches du poil, on verra, par l'histoire et la description suivantes, que très-vraisemblablement ce sont deux animaux d'espèces différentes.

M. Klein<sup>1</sup> dit que les plus beaux lynx sont en Afrique et en Asie, principalement en Perse; qu'il en a vu un à Dresde qui venoit d'Afrique, qui étoit bien moucheté, et qui étoit haut sur ses jambes; que ceux d'Europe, et notamment ceux qui viennent de Prusse et des autres pays septentrionaux, sont moins beaux; qu'ils n'ont que peu ou point de blanc; qu'ils sont plutôt roux avec des taches brouillées ou eumulées (*maculis confluentibus*, etc.). Sans vouloir nier absolument ce que dit ici M. Klein, j'avoue que je n'ai trouvé nulle part ail-

<sup>1</sup> *De Quadrup.*, pag. 77.

leurs, que le lynx habitât les pays chauds de l'Afrique et de l'Asie. Kolbe<sup>1</sup> est le seul qui dise qu'il est commun au cap de Bonne-Espérance, et qu'il ressemble parfaitement à celui du Brandebourg en Allemagne; mais j'ai reconnu tant d'autres méprises dans les mémoires de cet auteur, que je n'ajoute presque aucune foi à son témoignage, à moins qu'il ne s'accorde avec celui des autres. Or, tous les voyageurs disent avoir vu des lynx ou loups-cerviers à peau tachée dans le nord de l'Allemagne, en Lithuanie, en Moscovie, en Sibérie, au Canada, et dans les autres parties septentrionales de l'un et de l'autre continent; mais aucun, du moins de tous ceux que j'ai lus, ne dit avoir rencontré cet animal dans les climats chauds de l'Afrique et de l'Asie. Les lynx du Levant, de la Barbarie, de l'Arabie, et des autres pays chauds, sont, comme nous l'avons dit ci-dessus, d'une couleur uniforme et sans taches : ce ne sont donc pas ceux dont parle M. Klein, qui, selon lui, sont bien mouchetés, ni ceux de Kolbe, qui ressemblent, dit-il, parfaitement à ceux du Brandebourg. Il seroit difficile de concilier ces témoignages avec ce que nous savons d'ailleurs : le lynx est certainement un animal plus commun dans les pays froids que dans les pays tempérés, et il est au moins très-rare dans les pays chauds. Il étoit, à la vérité, connu des Grecs<sup>2</sup> et des

<sup>1</sup> *Mémoires de Kolbe*; Amsterdam, 1741, t. III, p. 63.

<sup>2</sup> Les Grecs qui, dans leurs fictions, ne laissoient pas de



Latins; mais cela ne suppose pas qu'il vînt d'Afrique ou des provinces méridionales de l'Asie : Pline dit au contraire que les premiers qu'on vit à Rome, du temps de Pompée, avoient été envoyés des Gaules. Maintenant il n'y en a plus en France, si ce n'est peut-être quelques-uns dans les Pyrénées et les Alpes; mais aussi, sous le nom de Gaules, les Romains comprenoient beaucoup de pays septentrionaux, et d'ailleurs tout le monde sait qu'aujourd'hui la France est bien moins froide que ne l'étoit la Gaule. Les plus belles peaux de lynx viennent de Sibérie sous le nom de *loup-cervier*,<sup>1</sup> et de Canada sous celui de *chat-cervier*,<sup>2</sup> parce que ces animaux étant, comme tous les autres, plus petits dans le nouveau que dans l'ancien continent, on les a comparés au loup pour la grandeur

conserver les vraisemblances, et surtout les circonstances des temps et des lieux, ont dit que c'étoit un roi de Scythie qui avoit été changé en lynx, ce qui paroît indiquer que le lynx étoit un animal de Scythie.

<sup>1</sup> On trouve en Russie beaucoup de loups-cerviers qui ont la peau belle, quoiqu'ils ne valent pas ceux de Sibérie. (*Nouveau Mémoire sur la grande Russie*; Paris, 1725, tom. II, pag. 73.)

<sup>2</sup> Le loup-cervier de l'Amérique septentrionale est une espèce de chat, mais bien plus gros; il monte aussi sur les arbres, vit d'animaux qu'il attrape; le poil en est grand, d'un gris blanc, c'est une bonne fourrure; la chair en est blanche et très-bonne à manger. (*Description des côtes de l'Amérique septentrionale*; Paris, 1672, tome II, page 141.)

en Europe, et au chat sauvage en Amérique.<sup>1</sup>

Ce qui paroît avoir déçu M. Klein, et qui pourroit encore en tromper beaucoup d'autres moins habiles que lui, c'est, 1° que les anciens ont dit que l'Inde avoit fourni des lynx au dieu Bacchus;<sup>2</sup> 2° que Pline a mis des lynx en Éthiopie,<sup>3</sup> et a dit qu'on en

<sup>1</sup> Il y a dans les bois du Canada beaucoup de loups ou plutôt de chats-cerviers, car ils n'ont du loup qu'une espèce de hurlement; en tout le reste ils sont, dit M. Sarrazin, *ex genere felino*. Ce sont de vrais chasseurs qui ne vivent que du gibier qu'ils peuvent attraper et qu'ils poursuivent jusqu'à la cime des plus grands arbres; leur chair est blanche et bonne à manger; leur poil et leur peau sont fort connus en France: c'est une des plus belles fourrures de ce pays, et qui entre le plus dans le commerce. (*Hist. de la Nouvelle-France*, par le P. Charlevoix, t. III, p. 333.)

<sup>2</sup> *Victa racemifero lynces dedit India Baccho*. Ovid., *Metamorph.*

<sup>3</sup> Plinii, *Hist. nat.*, lib. VIII, cap. 21, et lib. XXVIII, cap. 8.

On observera que Pline ne parle ici que du lynx, et non pas du *lupus cervarius*; que toutes les vertus et propriétés du poil, des ongles, de l'urine, etc., n'ont rapport qu'à l'animal qu'il appelle *lynx*, et qu'il cite comme un animal extraordinaire, un monstre d'Éthiopie; et qu'il n'est pas ici question du loup-cervier, puisqu'il assure positivement que celui-ci avoit été envoyé des Gaules aux spectacles de Rome. La seule chose qui pourroit faire soupçonner que le *chaus* ou *lupus cervarius* de Pline ne seroit pas notre loup-cervier, c'est qu'il dit qu'il a la figure du loup et les taches de la panthère; mais ce doute s'évanouira lorsqu'on considérera toutes les circonstances, et qu'on se rappellera d'ailleurs que de tous les animaux de proie qui se trouvent dans les pays septentrionaux, le loup-cervier est le seul dont la robe soit tachée comme celle de la panthère.

préparoit le cuir et les ongles à Carpatus, aujourd'hui Scarpanto ou Zerpanto, île de la Méditerranée, entre Rhodes et Candie; 3° que Gesner a fait un article particulier du lynx d'Asie ou d'Afrique, lequel article contient l'extrait d'une lettre du baron de Balicze : « Vous n'avez pas fait mention, » dit-il à Gesner, dans votre livre des animaux, du » lynx indien ou africain : comme Pline en a parlé, l'autorité de ce grand homme m'a engagé à » vous envoyer le dessin de cet animal, afin que vous » en parliez..... Il a été dessiné à Constantinople : » il est fort différent du loup-cervier d'Allemagne; » il est beaucoup plus grand, il a le poil beaucoup » plus rude et plus court, etc. » Gesner, sans faire d'autres réflexions sur cette lettre, se contenta d'en rapporter la substance, et de dire, par une parenthèse, que le dessin de l'animal ne lui est pas parvenu.

Pour que l'on ne tombe plus dans la même méprise, nous observerons, 1° que les poètes et les peintres ont attelé le char de Bacchus de tigres, de panthères et de lynx, selon leur caprice, ou plutôt parce que toutes ces bêtes féroces, à peau tachetée, étoient également consacrées à ce dieu; 2° que c'est le mot *lynx* qui fait ici toute l'équivoque, puisqu'il est évident, en comparant Pline avec lui-même,

Gesner, *Hist. quadrup.*, pag. 683.

*Pompeii magni primum ludi ostenderunt chaum,*

que l'animal qu'il appelle *lynx*, et qu'il dit être en Éthiopie, n'est nullement celui qu'il appelle *chaus* ou *lupus cervarius*, qui venoit des pays septentrionaux; que c'est par ce même nom mal appliqué que le baron de Balicze a été trompé, quoiqu'il regarde le lynx indien comme un animal différent du luchs d'Allemagne, c'est-à-dire de notre lynx ou loup-cervier : ce lynx indien ou africain, qu'il dit être beaucoup plus grand et mieux taché que notre loup-cervier, pourroit bien n'être qu'une sorte de panthère. Quoi qu'il en soit de cette dernière conjecture, il paroît que le lynx ou loup-cervier, dont il est ici question, ne se trouve point dans les contrées méridionales, mais seulement dans les pays septentrionaux de l'ancien et du nou-

*quem Galli raphium vocabant, effigie lupi, pardorum maculis.* (Plinii, lib. viii, cap. 19.)

*Sunt in eo genere (scilicet luporum), qui cervarii vocantur, quatem à Galliâ in Pompeiî magni arenâ, spectatum diximus.* (Ibidem, cap. 22.)

*Lynces vulgò frequentes et sphinges, fusco pilo, mammis in pectore geminis, Æthiopia generat, multaque alia monstra similia.* (Ibidem, cap. 21.)

Il est clair, en comparant ces trois passages, que le *chaus* et le *lupus cervarius* sont le même animal, et que le lynx en est un autre. La seule chose qu'on puisse ici rapprocher à Pline, c'est que, trompé apparemment par le nom, il dit que cet animal a la figure du loup (*effigie lupi*). Le loup-cervier est, comme le loup commun, un animal de proie; il en approche encore par la grandeur du corps; il a comme lui une espèce de hurlement ou de cri prolongé, mais pour tout le reste il en diffère absolument.

veau continent. Olaüs dit qu'il est commun dans les forêts du nord de l'Europe;<sup>1</sup> Olearius assure la même chose en parlant de la Moscovie;<sup>2</sup> Rosinus Lentilius dit que les lynx sont communs en Curlande, en Lithuanie, et que ceux de la Cassubie (province de la Poméranie) sont plus petits<sup>3</sup> et moins tachés que ceux de Pologne et de Lithuanie; enfin Paul Jove ajoute à ces témoignages, que les plus belles peaux de loup-cervier viennent de la Sibérie,<sup>4</sup> et qu'on en fait un grand commerce à Ustivaga, ville distante de six cents milles de Moscou.

Cet animal, qui, comme l'on voit, habite les climats froids plus volontiers que les pays tempérés, est du nombre de ceux qui ont pu passer d'un continent à l'autre par les terres du Nord : aussi l'a-t-on trouvé dans l'Amérique septentrionale. Les voyageurs l'ont indiqué d'une manière à ne s'y pas méprendre;<sup>5</sup> et d'ailleurs on sait que la peau de cet

<sup>1</sup> *Hist. de gentibus septent.*, ab Olao magno; Antuerpiæ, 1558, lib. xviii, pag. 139.

*Relation d'Adam Olearius*, tom. I, pag. 121.

<sup>3</sup> *Auctuarium hist. nat. Poloniæ*, Gabriele Rzaczynski; Gedani, 1742.

<sup>4</sup> Aldrov., *de Quadrup. digit.*, pag. 96.

<sup>5</sup> On voit encore chez les Gaspésiens trois sortes de loups.

Le loup-cervier est d'un poil argenté; il a deux cornichons à la tête (il veut dire aux oreilles), qui sont de poil tout noir. La viande en est assez bonne, quoiqu'elle sente

animal fait un objet de commerce de l'Amérique en Europe. Ces loups-cerviers de Canada sont seulement, comme je l'ai déjà dit, plus petits et plus blancs que ceux d'Europe; et c'est cette différence de grandeur qui les a fait appeler *chats-cerviers*, et qui a induit les nomenclateurs<sup>1</sup> à les regarder

un peu trop le sauvageon : cet animal est plus affreux à voir que cruel; la peau en est très-bonne pour en faire des fourrures. (*Nouvelle relation de la Gaspésie*, par le P. Chrétien Leclercq; Paris, 1691, pag. 488.)

Au pays des Hurons les loups-cerviers sont plus fréquents que les loups communs, qui y sont assez rares. (*Voyage de Sagar Théodat*; Paris, 1632, pag. 307.)

En Amérique se voient bêtes ravissantes, comme léopards et loups-cerviers, mais de lions nullement. (*Singularités de la France antarctique*, par Thevet; Paris, 1558, p. 103.)

M. Linnæus, qui demeure à Upsal, et qui doit connaître cet animal, puisqu'il se trouve en Suède et dans les pays circonvoisins, avoit d'abord distingué le loup-cervier du chat-cervier. Il nommoit le premier *felis caudâ truncatâ, corpore rufescente maculato*. (*Syst. nat.*, édit. 4, pag. 64; et édit. 6, pag. 4.) Il nommoit le second *felis caudâ truncatâ, corpore albo maculato*. (Idem, ibidem.) Il nomme même en suédois le premier *warglo*, et le second *kattlo*. (*Fauna suec.*, pag. 2.) Mais dans sa dernière édition il ne distingue plus ces animaux, et il ne fait mention que d'une seule espèce qu'il indique par la phrase suivante : *felis caudâ abbreviatâ apice atrâ, auriculis apice barbatis*, et dont il donne une courte et bonne description. Il paroît donc que cet auteur, qui d'abord distinguoit le loup-cervier du chat-cervier, est venu à penser, comme nous, que tous deux n'étoient que le même animal.

comme des animaux d'espèce différente.<sup>1</sup> Sans vouloir prononcer décidément sur cette question, il nous a paru que le chat-cervier de Canada et le loup-cervier de Moscovie sont de la même espèce : 1° parce que la différence de grandeur n'est pas fort considérable, et qu'elle est à peu près relativement la même que celle qui se trouve entre les animaux communs aux deux continents; les loups, les renards, etc., étant plus petits en Amérique qu'en Europe, il doit en être de même du lynx ou loup-cervier; 2° parce que, dans le nord de l'Europe même, ces animaux varient pour la grandeur, et que les auteurs font mention de deux espèces, l'une plus petite et l'autre plus grande<sup>2</sup> : 3° enfin parce que ces animaux affectant les mêmes climats et étant du même naturel, de la même figure, et ne différant entre eux que par la grandeur du corps et quelques nuances de couleur, ces caractères ne me paroissent pas suffisants pour les séparer et prononcer qu'ils soient de deux espèces différentes.

<sup>1</sup> *Felis alba maculis nigris variegata, caudâ brevi... Catus cervarius*, le chat-cervier.

*Felis auricularum apicibus pilis longissimis præditis, caudâ brevi.... Lynx*, le loup-cervier, Brisson, *Regn. anim.*, pag. 274 et 275.

<sup>2</sup> *Lynxes ambæ (magnæ et parvæ) corporis figurâ similes sunt, et similiter utriusque oculi suaviter fulgent, facies utrisque atacris pertucet, parvum utriusque caput*, etc. (Oppianus.)

Le lynx, dont les anciens ont dit que la vue étoit asscz perçante pour pénétrer les corps opaques, dont l'urine avoit la merveilleuse propriété de devenir un corps solide, une pierre précieuse appelée *lapis lyncurius*, est un animal fabuleux, aussi bien que toutes les propriétés qu'on lui attribue. Ce lynx imaginaire n'a d'autre rapport avec le vrai lynx que celui du nom. Il ne faut donc pas, comme l'ont fait la plupart des naturalistes, attribuer à celui-ci, qui est un être réel, les propriétés de cet animal imaginaire, à l'existence duquel Pline lui-même n'a pas l'air de croire, puisqu'il n'en parle que comme d'une bête extraordinaire, et qu'il le met à la tête des sphinx, des pégascs, des licornes, et des autres prodiges ou monstres qu'enfante l'Éthiopie.

Notre lynx ne voit point à travers les murailles; mais il est vrai qu'il a les yeux brillants, le regard doux, l'air agréable et gai. Son urine ne fait point de pierres précieuses; mais seulement il la recouvre de terre, comme font les chats, auxquels il ressemble beaucoup, et dont il a les mœurs et même la propreté. Il n'a rien du loup qu'une espèce de hurlement qui, se faisant entendre de loin, a dû tromper les chasseurs, et leur faire croire qu'ils entendoient un loup. Cela seul a peut-être suffi pour lui faire donner le nom de *loup*, auquel, pour le distinguer du vrai loup, les chasseurs auront ajouté l'épithète de *cervier*, parce qu'il atta-



que les cerfs, ou plutôt parce que sa peau est variée de taches à peu près comme celle des jeunes cerfs lorsqu'ils ont la livrée. Le lynx est moins gros que le loup,<sup>1</sup> et plus bas sur ses jambes; il est communément de la grandeur d'un renard. Il diffère de la panthère et de l'once par les caractères suivants: il a le poil plus long, les taches moins vives et mal terminées, les oreilles bien plus grandes et surmontées à leur extrémité d'un pinceau de poils noirs, la queue beaucoup plus courte et noire à l'extrémité, le tour des yeux blanc, et l'air de la face plus agréable et moins féroce. La robe du mâle est mieux marquée que celle de la femelle: il ne court pas de suite comme le loup, il marche et saute comme le chat. Il vit de chasse, et poursuit son gibier jusqu'à la cime des arbres; les chats sauvages, les martes, les hermines, les écureuils, ne peuvent lui échapper; il saisit aussi les oiseaux; il attend les cerfs, les chevreuils, les lièvres au passage, et s'élançe dessus; il les prend à la gorge, et lorsqu'il s'est rendu maître de sa victime, il en suce le sang, et lui ouvre la tête pour manger la cervelle, après quoi souvent il l'abandonne pour en chercher une autre: rarement il retourne à sa première proie; et c'est ce qui a fait dire que de tous les animaux le lynx étoit celui qui avoit le moins de mé-

<sup>1</sup> *Lynces nostræ lupis minores sunt, tergo maculosæ.*  
(Stumphius.)

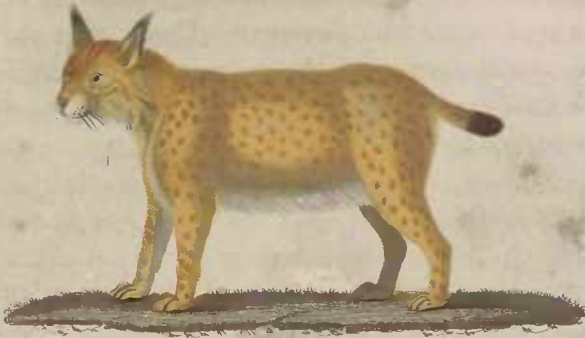
moire. Son poil change de couleur suivant les climats et la saison; les fourrures d'hiver sont plus belles, meilleures et plus fournies que celles de l'été. Sa chair, comme celle de tous les animaux de proie, n'est pas bonne à manger.'

### DU LYNX DU CANADA.

Nous donnons ici (*planche 45*) la figure d'un lynx de Canada qui est au Cabinet du Roi, et qui a été bien préparé: il n'a que deux pieds trois pouces de long, depuis le bout du nez jusqu'à l'extrémité du corps, qui n'est élevé que de douze à treize pouces; le corps est couvert de longs poils grisâtres, mêlés de poils blancs, moucheté et rayé de fauve, les taches plus ou moins noires; la tête grisâtre, mêlée de poils blancs et de fauve clair et comme rayée de noir en quelques endroits; le bout du nez est noir, ainsi que le bord de la mâchoire inférieure; les poils des moustaches sont blancs, longs d'environ trois pouces. Les oreilles ont deux pouces trois lignes de hauteur, et sont garnies de grands poils blancs en dedans, et de poils un peu fauves sur les rebords; le dessus des oreilles est couvert de poil gris-de-souris, et les bords extérieurs sont noirs; à l'extrémité des oreilles il y a de grands poils noirs, qui se réunissent et forment un pin-







*Pinxton pinx*

*Guérin del.*

1. Le lynx . . . . . Page 237.      3. Le Caracal . . . . . 204.  
 2. Le lynx du Canada . . . . . 230.



ceau très-menu de sept lignes de hauteur. La queue, qui est grosse, courte et bien fournie de poils, n'a que trois pouces neuf lignes de longueur; elle est noire depuis l'extrémité jusqu'à moitié, et ensuite d'un blanc roussâtre. Le dessous du ventre, les jambes de derrière, l'intérieur des jambes de devant et les pates sont d'un blanc sale, et les ongles sont blancs et ont six lignes de longueur. Ce lynx a beaucoup de ressemblance par les taches et par la nature de son poil, avec celui qui précède; mais il en diffère par la longueur de la queue et par les pineaux qu'il a sur les oreilles: on peut donc regarder cet animal du Canada comme une variété assez distincte du lynx ou loup-cervier de l'ancien continent. On pourroit même dire qu'il s'approche un peu de l'espèce du caracal par les pineaux de poils qu'il a sur les oreilles; néanmoins il en diffère encore plus que du lynx par la longueur de la queue et par les couleurs du poil. D'ailleurs les caracals ne se trouvent que dans les climats les plus chauds, au lieu que les lynx ou loups-cerviers préfèrent les pays froids. Le pinceau de poils au bout des oreilles, qui paroît faire un caractère distinctif, parce qu'il est fort apparent, n'est cependant qu'une chose accidentelle, et qui se trouve dans les animaux de cette espèce, et même dans les chats domestiques et sauvages. Nous en avons donné un exemple dans l'addition à l'article *du chat*. Ainsi nous persistons à croire que le lynx ou loup-cer-

vier d'Amérique ne doit être regardé que comme une variété du loup-cervier d'Europe.

Le lynx de Norwège, décrit par Pontoppidam, est blanc ou d'un blanc gris clair semé de taches foncées. Ses griffes, ainsi que celles des autres lynx, sont comme celles des chats; il voûte son dos et saute comme eux avec beaucoup de vitesse sur sa proie. Lorsqu'il est attaqué par un chien, il se renverse sur le dos et se défend avec ses griffes, au point de le rebuter bien vite. Cet auteur ajoute qu'il y en a quatre espèces en Norwège; que les uns approchent de la figure du loup, les autres de celle du renard, d'autres de celle du chat, et enfin d'autres qui ont la tête formée comme celle d'un poulain. Ce dernier fait, que je crois faux, me fait douter des précédents. L'auteur ajoute des choses plus probables.

« Le loup-cervier, dit-il, ne court pas les champs; » il se cache dans les bois et dans les cavernes; il » fait sa retraite tortueuse et profonde, et on l'en » fait sortir par le feu et la fumée. Sa vue est perçante; il voit de très-loin sa proie. Il ne mange » souvent d'une brebis ou d'une chèvre que la cervelle, le foie et les intestins, et il creuse la terre » sous les portes pour entrer dans les bergeries. »

L'espèce en est répandue non-seulement en Eu-

<sup>1</sup> *Histoire naturelle de la Norwège*, par Pontoppidam; *Journal étranger*, juin 1756.



rope, mais dans toutes les provinces du nord de l'Asie. On l'appelle *chulon* ou *chelason* en Tartarie.<sup>1</sup> Les peaux en sont fort estimées; et quoiqu'elles soient assez communes, elles se vendent également cher en Norwège, en Russie, et jusqu'à la Chine, où l'on en fait un grand usage pour des manchons et d'autres fourrures.

## DU LYNX DU MISSISSIPI.

Nous donnons ici la description d'un lynx du Mississipi, dont les oreilles sont encore plus dépourvues de pinceaux que celles du lynx du Canada que nous avons fait graver dans ce volume, et dont la queue moins grosse et moins touffue, et le poil d'une couleur plus claire, semblent le rapprocher davantage du lynx ou loup-cervier d'Europe; mais je suis persuadé que ces trois animaux, dont l'un est de l'Europe, et les deux autres de l'Amérique septentrionale, ne forment néanmoins qu'une seule et même espèce. On avoit envoyé celui-ci à feu M. l'abbé Aubry, curé de Saint-Louis, sous le nom de *chat-tigre du Mississipi*; mais il ne faut que le comparer avec le lynx dont nous avons donné les figures ( *planche 45* ), pour reconnoître évidemment qu'il ne fait qu'une variété dans l'espèce du lynx, quoiqu'il n'ait point de pinceaux et que la queue soit fort petite.

<sup>1</sup> *Histoire générale des Voyages*, tom. VI, pag. 602.

Il a, du nez à l'origine de la queue, deux pieds cinq pouces de longueur; la queue est fort courte, n'ayant que trois pouces trois lignes, au lieu que celle du lynx d'Europe a six pouces six lignes. Celle du lynx du Canada est beaucoup plus grosse et plus fournie; mais elle est tout aussi courte que celle du lynx du Mississipi, dont la robe est aussi de couleur plus uniforme et moins variée de taches que dans le lynx de l'Europe et dans celui du Canada : mais ces légères différences n'empêchent pas qu'on ne doive regarder ces trois animaux comme de simples variétés d'une seule et même espèce.

---

## DU CARACAL.'

QUOIQUE le caracal ressemble au lynx par la grandeur et la forme du corps, par l'air de la tête; et

Nom que nous avons donné à eet animal, et que nous avons tiré de son nom en langue turque, *karrah-kulak*, ou *karacoulac*; en arabe, *gat el challah*; en persan, *siyah-gush*, ce qui, dans ees trois langues, veut dire *chat aux oreilles noires*.

Charleton, *Exercitationes*; Oxoniæ, 1677, p. 21, 22 et 25.

*Siyah-gush. Auricula atra.* Scheich Saadi *in libro Gulistan seu rosario sexcentis circiter ab hinc annis conscripto, quem persicè et latinè cdidit* Georg. Gentius, *ubi vide apologum Leonis et Auriculæ atræ*, pag. 81.

Le pourvoyeur du lion, selon plusieurs voyageurs.

Le guide du lion, selon d'autres voyageurs.

qu'il ait comme lui le caractère singulier, et, pour ainsi dire, unique, d'un long pinceau de poil noir à la pointe des oreilles, nous avons présumé, par les disconvenances qui se trouvent entre ces deux animaux, qu'ils étoient d'espèce différente. Le caracal n'est point moucheté comme le lynx; il a le poil plus rude et plus court, la queue beaucoup plus longue et d'une couleur uniforme, le museau plus allongé, la mine beaucoup moins douce et le naturel plus féroce. Le lynx n'habite que dans les pays froids ou tempérés; le caracal ne se trouve que dans les climats les plus chauds. C'est autant par cette différence du naturel et du climat que nous les avons jugés de deux espèces différentes, que par l'inspection et par la comparaison de ces deux animaux, que nous avons vus vivants, et qui, comme tous ceux que nous avons donnés jusqu'ici, ont été dessinés et décrits d'après Nature.

Cet animal est commun en Barbarie, en Arabie, et dans tous les pays qu'habitent le lion, la panthère et l'once. Comme eux, il vit de proie : mais étant plus petit et bien plus foible, il a plus de peine à se procurer sa subsistance; il n'a, pour ainsi dire, que ce que les autres lui laissent, et souvent il est forcé à se contenter de leurs restes. Il s'éloigne de la panthère, parce qu'elle exerce ses cruautés lors même qu'elle est pleinement rassasiée; mais il suit le lion, qui, dès qu'il est repu, ne fait de mal à personne : le caracal profite des débris de sa

table; et quelquefois même il l'accompagne d'assez près, parce que, grimpant légèrement sur les arbres, il ne craint pas la colère du lion, qui ne pourroit l'y suivre comme fait la panthère. C'est par toutes ces raisons que l'on a dit du caracal qu'il étoit le guide ou le pourvoyeur du lion;<sup>1</sup> que celui-ci, dont l'odorat n'est pas fin, s'en servoit pour éventer de loin les animaux, dont il partageoit ensuite avec lui la dépouille.<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Les karacoulacs sont des animaux un peu plus grands que des chats, et faits de même; ils ont les oreilles longues de près de demi-pied et noires; et c'est d'où ils tirent leur nom, qui signifie *oreille noire*. Ils servent de chiaoux aux lions (comme disent les gens du pays), car ils vont devant eux quelques pas, et sont comme leur guide pour les conduire aux lieux où il y a de quoi manger, et pour récompense ils en ont leur part : quand cet animal appelle le lion, il semble que ce soit la voix d'une personne qui en appelle une autre, quoique pourtant la voix en soit plus claire. (*Voyage de Thévenot*; Paris, 1664, tom. II, pag. 114 et 115.)

<sup>2</sup> Je vis dans une cage de fer un animal que les Arabes nomment le *guide du lion*. Il est très-ressemblant au chat, c'est pourquoi quelques-uns l'appellent *chat de Syrie*, et j'en ai vu un autre à Florence appelé de ce nom : il est assez farouche; si quelqu'un tâche de retirer la viande qu'il lui a présentée, il se met en une grande furie, et si on ne l'apaise, il s'élançe infailliblement sur lui. Il a de petits flocons de poil au sommet des oreilles, et il est appelé le *guide du lion*, parce que, à ce qu'on dit, le lion n'a pas l'odorat bien fin; si bien que se joignant à cet animal qui l'a très-aigu, il suit par ce moyen la proie, et l'ayant prise il en donne une partie à son conducteur. (*Voyage d'O-*

Le caracal est de la grandeur d'un renard, mais il est beaucoup plus féroce et plus fort : on l'a vu assaillir, déchirer et mettre à mort en peu d'instants un chien d'assez grande taille, qui, combattant pour sa vie, se défendoit de toutes ses forces. Il ne s'apprivoise que très-difficilement : cependant, lorsqu'il est pris jeune, et ensuite élevé avec soin, on peut le dresser à la chasse, qu'il aime naturellement, et à laquelle il réussit très-bien, pourvu qu'on ait l'attention de ne le jamais lâcher que contre des animaux qui lui soient inférieurs et qui ne

*rien du P. Philippe, Carme déchaussé; Lyon, 1669, liv. 11, pag. 76 et 77.)*

Le gat el challah des Arabes, que les Persans appellent *siyah-gush*, et les Turcs *karrah-kulak*, c'est-à-dire le chat noir ou le chat aux oreilles noires, comme son nom porte dans ces trois langues, est de la grandeur d'un gros chat. Il a le corps d'un brun tirant sur le rouge, le ventre d'une couleur plus claire, et quelquefois tacheté, le museau noir, et les oreilles d'un gris foncé, dont les bouts sont garnis d'une petite touffe de poil noir et roide comme celle du lynx. La figure de cet animal, donnée par Charleton, est très-différente du *siyah-gush* de Barbarie, qui a la tête plus ronde avec les lèvres noires, mais du reste il ressemble entièrement à un chat. (*Voyage de Shaw; La Haye, 1743, tom. I, pag. 320 et 321.*) La figure donnée par Charleton pèche en ce que le poil n'y est pas exprimé, et que la tête est, pour ainsi dire, chauve, ce qui lui ôte de sa rondeur; mais il n'en est pas moins vrai que le *siyah-gush* de Charleton, et celui de Barbarie dont parle ici le docteur Shaw, sont tous deux des animaux de la même espèce que notre caracal.

puissent lui résister; autrement il se rebute et refuse le service dès qu'il y a du danger. On s'en sert aux Indes pour prendre les lièvres, les lapins, et même les grands oiseaux, qu'il surprend et saisit avec une adresse singulière.

[ Un fait qui prouve que les pinceaux au-dessus des oreilles ne sont pas un caractère fixe par lequel on doit séparer les espèces du lynx et du caracal, c'est qu'il existe, dans cette partie du royaume d'Alger qu'on appelle *Constantine*, une espèce de caracal sans pinceaux au bout des oreilles, et qui par-là ressemble au lynx, mais qui a la queue plus longue. Son poil est d'une couleur roussâtre avec des raies longitudinales, noires depuis le cou jusqu'à la queue, et des taches séparées sur les flancs, posées dans la même direction, une demi-ceinture noire au-dessus des jambes de devant, et une bande de poil rude sur les quatre jambes, qui s'étend depuis l'extrémité du pied jusqu'au-dessus du tarse; et ce poil est retroussé en haut, au lieu de se diriger en bas comme le poil de tout le reste du corps.<sup>1</sup>

J'ai dit, à l'article *du caracal*, que le mot *gat el challah* signifioit *chat aux oreilles noires*; M. le chevalier Bruce m'a assuré qu'il signifioit *chat du désert*. Il a vu dans la partie de la Nubie qu'on ap-

<sup>1</sup> Note communiquée par M. le chevalier Bruce à M. le comte de Buffon.

peloit autrefois l'*île de Méroé*, un caracal qui a quelque différence avec celui de Barbarie, dont nous avons donné la figure. Le caracal de Nubie a la face plus ronde, les oreilles noires en dehors, mais semées de quelques poils argentés. Il n'a pas la croix de mulet sur le garrot, comme l'ont la plupart des caracals de Barbarie. Sur la poitrine, le ventre et l'intérieur des cuisses, il y a de petites taches fauve clair, et non pas brun noirâtre, comme dans le caracal de Barbarie. Ces petites différences ne sont que de légères variétés, dont on peut encore augmenter le nombre; car il se trouve même en Barbarie, ou plutôt dans la Libye, aux environs de l'ancienne Capsa, un caracal à oreilles blanches, tandis que les autres les ont noires. Ces caracals à oreilles blanches ont aussi des pinceaux, mais courts, minces et noirs. Ils ont la queue blanche à l'extrémité, et ceinte de quatre anneaux noirs, et quatre guêtres noires derrière les quatre jambes, comme celui de Nubie; ils sont aussi beaucoup plus petits que les autres caracals, n'étant guère que de la grosseur d'un chat domestique; les oreilles, qui sont fort blanches en dedans et garnies d'un poil fort touffu, sont d'un roux vif en dehors. Si cette différence dans la grandeur étoit constante, on pourroit dire qu'il y a deux espèces de caracals qui se trouvent également en Barbarie: l'une grande, à oreilles noires et longs pinceaux; et l'autre beaucoup plus petite, à oreilles blanches

et à très-petits pinceaux. Il paroît aussi que ces animaux, qui varient si fort par les oreilles, varient également par la forme et la longueur de la queue, et par la hauteur des jambes; car M. Edwards nous a envoyé la figure d'un caracal de Bengale, dont la queue et les jambes sont bien plus longues que dans le caracal ordinaire.]

---

## DU SERVAL.<sup>1</sup>

CET animal, qui a vécu pendant quelques années à la Ménagerie du Roi, sous le nom de *chat-tigre*, nous paroît être le même que celui qui a été décrit par MM. de l'Académie, sous le nom de *chat-pard*; et nous ignorerions peut-être encore son vrai nom si M. le marquis de Montmirail ne l'eût trouvé dans un voyage italien, dont il a fait la traduction et l'extrait. « Le maraputé, que les » Portugais de l'Inde appellent *serval*, dit le P. Vincent-Marie,<sup>2</sup> est un animal sauvage et féroce, plus

<sup>1</sup> Nom que les Portugais habitués dans l'Inde ont donné à cet animal, que les habitants de Malabar appellent *maraputé*.

Chat-pard, *Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux*, partie 1, pag. 109.

<sup>2</sup> *Voyage du P. Vincent-Marie de Sainte-Catherine-de-Sienne*; Venise, 1685, in-4°, pag. 409, article traduit par M. le marquis de Montmirail.





1. Le Serval... Page 260  
 2. L'Ocelot... 264

3. Le Margay... 270

*Plac. pers. sc.*



» gros que le chat sauvage, et un peu plus petit  
» que la civette, de laquelle il diffère en ce que sa  
» tête est plus ronde et plus grosse relativement au  
» volume de son corps, et que son front paroît  
» creusé dans le milieu. Il ressemble à la panthère  
» par les couleurs du poil, qui est fauve sur la tête,  
» le dos, les flanes, et blanc sous le ventre, et  
» aussi par les taches qui sont distinctes, également  
» distribuées, et un peu plus petites que celles de  
» la panthère; ses yeux sont très-brillants, ses mous-  
» taches fournies de soies longues et roides; il a la  
» queue courte, les pieds grands et armés d'ongles  
» longs et crochus. On le trouve dans les monta-  
» gnes de l'Inde : on le voit rarement à terre; il se  
» tient presque toujours sur les arbres, où il fait  
» son nid et prend les oiseaux, desquels il se nour-  
» rit : il saute aussi légèrement qu'un singe d'un ar-  
» bre à l'autre, et avec tant d'adresse et d'agilité,  
» qu'en un instant il parcourt un grand espace, et  
» qu'il ne fait, pour ainsi dire, que paroître et dis-  
» paroître. Il est d'un naturel féroce : cependant il  
» fuit à l'aspect de l'homme, à moins qu'on ne l'ir-  
» rite, surtout en dérangeant sa bauge; car alors il  
» devient furieux, il s'élançe, mord et déchire, à  
» peu près comme la panthère. »

La captivité, les bons ou les mauvais traitements, ne peuvent ni dompter ni adoucir la férocité de cet animal; celui que nous avons vu à la ménagerie étoit toujours sur le point de s'élançer contre

ceux qui l'approchoient : on n'a pu le dessiner ni le décrire qu'à travers la grille de sa loge. On le nourrissoit de chair comme les panthères et les léopards.

Ce serval ou maraputé de Malabar et des Indes nous paroît être le même animal que le chat-tigre du Sénégal et du cap de Bonne-Espérance, qui, selon le témoignage des voyageurs, ressemble au chat par la figure, et au tigre (c'est-à-dire à la panthère ou au léopard) par les taches noires et blanches de son poil. « Cet animal, disent-ils, est quatre fois plus gros qu'un chat; il est vorace et mange les singes, les rats et les autres animaux. »

Par la comparaison que nous avons faite du serval avec le chat-pard décrit par MM. de l'Académie, nous n'y avons trouvé d'autres différences que les longues taches du dos et les anneaux de la queue du chat-pard, qui ne sont pas dans le serval; il a seulement ces taches du dos placées plus près que

Il y a à Sagori (île sur le Gange) des chats-tigres qui sont gros comme un mouton. (*Nouveau Voyage par le sieur Luittier*; Rotterdam, 1726, pag. 90.)

» *Voyage de le Maire*, pag. 100.

Le chat des bois, ou le chat-tigre, est le plus gros de tous les chats sauvages du Cap; son habitation est dans les bois, et il est tacheté à peu près comme un tigre. La peau de ces animaux donne d'excellentes fourrures pour la chaleur et pour l'ornement, aussi se vendent-elles fort bien au Cap. (*Description du cap de Bonne-Espérance*, par Kolbe, tom. III, pag. 50.)

celles des autres parties du corps : mais cette petite disconvenance fait une différence trop légère pour qu'on puisse douter de l'identité d'espèce de ces deux animaux.

---

## DU CHAT SAUVAGE DE LA NOUVELLE-ESPAGNE.

ON m'a envoyé d'Espagne un dessin colorié, avec la notice suivante, d'un chat-tigre ou chat des bois.

« Chat-tigre, chat des bois, ou chat sauvage de  
» la Nouvelle-Espagne : sa hauteur est de près de  
» trois pieds; sa longueur, depuis le bout du nez  
» jusqu'à la naissance de la queue, de plus de qua-  
» tre pieds; il a les yeux petits et la queue assez  
» courte; le poil d'un gris cendré bleuâtre, mou-  
» cheté de noirâtre; ce poil est assez rude pour  
» qu'on en puisse faire des pinceaux à pointe fixe  
» et ferme. »

Ce chat-tigre ou chat des bois de la Nouvelle-Espagne, me paroît être le même que le serval, dont nous donnons la figure, *planche 46.*

---

## DE L'OCELOT '.

L'OCELOT est un animal d'Amérique, féroce et carnassier, que l'on doit placer à côté du jaguar, du cougar, ou immédiatement après; car il en approche pour la grandeur, et leur ressemble par le naturel et par la figure. Le mâle et la femelle ont été apportés vivants à Paris par M. l'Escot, et on les a vus à la foire Saint-Ovide, au mois de septembre de l'année 1764. Ils venoient des terres voisines de Carthagène, et ils avoient été enlevés tout petits à leur mère au mois d'octobre 1763: à trois mois d'âge, ils étoient déjà devenus assez forts et assez cruels pour tuer et dévorer une chienne qu'on leur avoit donnée pour nourrice; à un an

Mot que nous avons tiré par abréviation de *tlalocelott*, nom de cet animal dans son pays natal au Mexique.

*Tlacooztott, tlalocelott. Catus pardus mexicanus.* (Hernand., *Hist. Mex.*, pag. 512, fig. *ibid.*)

*Pardatis. Felis caudâ elongatâ, corpore maculis superioribus virgatis, inferioribus orbiculatis... Habitat in Americâ. Magnitudo melis, suprâ fuscus, subtus albicans; lineæ punctaque nigra per totum corpus longitudinaliter sparsa; sed pedes et abdomen tantùm punctis, latera lineis latioribus albis et fuscis pinguntur. Aures breves margine bifidæ absque penicillis, pedes 5-4 caudâ verticillatâ variegatâ proportione cati. Mystaces 4 ordinum. in singulo ordine setæ 3, 5, 5, albæ, basi nigrae, longitudine capitis.* (Linn., *Syst. nat.*, ed. 10, pag. 42.)

d'âge, lorsque nous les avons vus, ils avoient environ deux pieds de longueur, et il est certain qu'il leur restoit encore à croître, et que probablement ils n'avoient pris alors que la moitié ou les deux tiers de leur entier accroissement. On les monroit sous le nom de *chats-tigres*, mais nous avons rejeté cette dénomination précaire et composée, avec d'autant plus de raison qu'on nous a envoyé sous ce même nom le jaguar, le serval et le margay, qui cependant sont tous trois différents les uns des autres, et différents aussi de celui dont il est ici question.

Le premier auteur qui ait fait mention expresse de cet animal, et d'une manière à le faire reconnoître, est Fabri : il a fait graver les dessins qu'en avoit faits Recchi, et en a composé la description d'après ces mêmes dessins, qui étoient coloriés ; il en donne aussi une espèce d'histoire, d'après ce que Grégoire de Bolivar en avoit écrit et lui en avoit raconté. Je fais ces remarques dans la vue d'éclaircir un fait qui a jeté les naturalistes dans une espèce d'erreur, et sur lequel j'avoue que je m'étois trompé comme eux : ce fait est de savoir si les deux animaux dessinés par Recchi, le premier avec le nom de *tlatlahqui-ocelotl*, et le second avec celui de *tlacoozlotl*, *tlalocelotl*, et ensuite décrits par Fabri comme étant d'espèces différentes, ne sont pas le même animal. On étoit fondé à les regarder et on les regardoit en effet comme diffé-

rents, quoique les figures soient assez semblables, parce qu'il ne laisse pas d'y avoir des différences dans les noms, et même dans les descriptions. J'avois donc cru que le premier pouvoit être le même que le jaguar, en sorte que, dans la nomenclature de cet animal, j'y ai rapporté le nom mexicain *tlatlahuqui-ocelotl*. Or, ce nom mexicain ne lui appartient pas; et depuis que nous avons vu les animaux mâle et femelle dont nous parlons ici, je me suis persuadé que les deux qui ont été décrits par Fabri ne sont que ce même animal, dont le premier est le mâle, et le second la femelle. Il falloit un hasard comme celui que nous avons eu, et voir ensemble le mâle et la femelle, pour reconnoître cette petite erreur. De tous les animaux à peau tigrée, l'ocelot mâle a certainement la robe la plus belle et la plus élégamment variée; celle du léopard même n'en approche pas pour la vivacité des couleurs et la régularité du dessin, et celle du jaguar, de la panthère ou de l'once, en appro-

*Universum corpus pulchro roseoque subrubet colore, excepto inferiore ventre qui albicat potius; maculis rosarum effigie, nigricantibus omnibus intra suavè rubentem colorem, totum ita corpus, pedes et cauda ordine quodam distinguuntur ut elegantem plane huic animali acu pictum tapetem vel peripetasma impositum crederes; sunt autem maculæ hæ in dorso et capite rotundiores majoresque; versus ventrem verò pedesque oblongiusculæ et multò minores. (Fabri apud Hernand., *Hist. Mex.*, pag. 498.)*



che encore moins : mais, dans l'ocelot femelle, les couleurs sont bien plus foibles, et le dessin moins régulier; et c'est cette différence très-apparente qui a pu tromper Recchi, Fabri<sup>1</sup> et les autres. On verra, en comparant les figures et les descriptions de l'un et de l'autre, que les différences ne laissent pas d'être considérables, et qu'il manque à la robe de la femelle beaucoup de fleurs et d'ornemens qui se trouvent sur celle du mâle.

Lorsque l'ocelot a pris son entier accroissement, il a, selon Grégoire de Bolivar, deux pieds et demi de hauteur sur environ quatre pieds de longueur; la queue, quoique assez longue, ne touche cependant pas la terre lorsqu'elle est pendante, et par conséquent elle n'a guère que deux pieds de longueur. Cet animal est très-vorace, il est en même temps timide; il attaque rarement les hommes, il craint les chiens; et dès qu'il en est poursuivi, il gagne les bois, et grimpe sur un arbre; il y demeure, et même y séjourne pour dormir et pour épier le gibier ou le bétail, sur lequel il s'élançe

<sup>1</sup> *Si animalis figuram spectemus, cum antecedente nonnihil corporis delineatio congruit; si colorem et maculas quibus pingitur, plurimum discrepat. In hoc totius color corporis non rubicundus sed obscurè cinereus apparet, præter ventrem tamen qui albicat. Maculæ nec ordinatæ aded nec ita rotundæ roseive coloris et figuræ, sed oblongæ nigricantes omnes in medio vero albicantes sparguntur, crura non ita fortia, etc. (Fabri apud Hernand., Hist. Mex., pag. 512.)*

dès qu'il le voit à portée. Il préfère le sang à la chair; et c'est par cette raison qu'il détruit un grand nombre d'animaux, parce qu'au lieu de se rassasier en les dévorant, il ne fait que se désaltérer en leur suçant le sang.<sup>1</sup>

Dans l'état de captivité, il conserve ses mœurs; rien ne peut adoucir son naturel féroce, rien ne peut calmer ses mouvements inquiets: on est obligé de le tenir toujours en cage. « A trois mois, dit » M. l'Escot, lorsque ces deux petits eurent dévoré » leur nourrice, je les tins en cage, et je les y ai » nourris avec de la viande fraîche, dont ils man- » gent sept à huit livres par jour; ils fraient en- » semble mâle et femelle, comme nos chats domes- » tiques. Il règne entre eux une supériorité singu- » lière de la part du mâle: quelque appétit qu'aient » ces deux animaux, jamais la femelle ne s'avise de » rien prendre que le mâle n'ait sa saturation, et

<sup>1</sup> Dampier parle de ce même animal sous le nom de *chat-tigre*, et voici ce qu'il en dit: « Le chat-tigre des terres de la baie de Campèche est de la grosseur de nos chiens qu'on fait battre avec les laureaux; il a les jambes courtes, le corps ramassé et à peu près comme celui d'un mâtin, mais pour tout le reste, c'est-à-dire la tête, le poil, et la manière de quêter la proie, il ressemble fort au tigre (jaguar), excepté qu'il n'est pas tout-à-fait si gros: il y en a ici une grande quantité; ils dévorent les jeunes veaux et le gibier qu'on y trouve en abondance, aussi sont-ils moins à craindre pour cela même qu'ils ne manquent pas de pâture... Ils ont la mine altière et le regard farouche. » (*Voyage de Dampier*, tom. III, pag. 306.)

» qu'il ne lui envoie les moreeaux dont il ne veut  
 » plus. Je leur ai donné plusieurs fois des chats vi-  
 » vants ; ils leur sucent le sang jusqu'à ce que mort  
 » s'ensuive, mais jamais ils ne les mangent. J'avois  
 » embarqué pour leur subsistance deux chevreaux ;  
 » ils ne mangent d'aucune viande euite ni salée.<sup>1</sup> »

Il paroît, par le témoignage de Grégoire de Bolivar, que ces animaux ne produisent ordinairement que deux petits, et celui de M. l'Escot semble confirmer ce fait ; car il dit aussi qu'on avoit tué la mère, avant de prendre les deux petits dont nous venons de parler. Il en est de l'oeelot comme du jaguar, de la panthère, du léopard, du tigre et du lion : tous ces animaux, remarquables par leur grandeur, ne produisent qu'en petit nombre, au lieu que les chats, qu'on pourroit associer à cette même tribu, produisent en assez grand nombre ; ce qui prouve que le plus ou le moins dans la production tient beaucoup plus à la grandeur qu'à la forme.

<sup>1</sup> *Lettre de M. l'Escot*, qui a amené ces animaux du continent de Carthagène, à *M. de Beost*, correspondant de l'Académie des Sciences, en date du 17 septembre 1764.

M. de Beost, qui a bien voulu me communiquer cette lettre, a beaucoup de connoissances en histoire naturelle, et ce ne sera pas la seule occasion que nous aurons de parler des choses dont il nous a fait part.

DU MARGAY.<sup>1</sup>

LE margay est beaucoup plus petit que l'ocelot; il ressemble au chat sauvage par la grandeur et la figure du corps; il a seulement la tête plus carrée, le museau moins court, les oreilles plus arrondies, et la queue plus longue: son poil est aussi plus court que celui du chat sauvage, et il est marqué de bandes, de raies et de taches noires sur un fond de couleur fauve. On nous l'a envoyé de Cayenne sous le nom de *chat-tigre*, et il tient en effet de la nature du chat et de celle du jaguar ou de l'ocelot, qui sont les deux animaux auxquels on a donné le nom de *tigres* dans le nouveau continent. Selon Fernandès, cet animal, lorsqu'il a pris son accrois-

<sup>1</sup> Mot tiré de *maragua* ou *maragaia*, nom de cet animal au Brésil.

Au Maragnon, il y a des animaux qui sont des espèces de chats sauvages, que les Indiens appellent *margaia*, qui ont la peau fort belle étant tavelée de toutes parts. (*Miss. du P. d'Abbeville*, pag. 250.)

*Tepe maxtlaton*, Fernand., *Hist. Nov. Hisp.*, pag. 9.

*Maraguao sive maracaia*, Marcg., *Hist. nat. Brasil.*, pag. 233.

*Felis fera tigrina matakaia*, Barrère, *Hist. de la Fr. équim.*, pag. 153.

*Felis sylvestris tigrinus ex Hispaniâ*, Seba, tom. I, pag. 77, tab. 48, fig. 2.

*Felis ex griseo flavescens maculis nigris variegata...*  
*Felis sylvestris tigrina*. Le chat sauvage tigré. Brisson, *Regn. anim.*, pag. 266.

sement en entier, n'est pas tout-à-fait si grand que la civette; et selon Marcgrave, dont la comparaison nous paroît plus juste, il est de la grandeur du chat sauvage, auquel il ressemble aussi par les habitudes naturelles, ne vivant que de petit gibier, de volaille, etc. : mais il est très-difficile à apprivoiser, et ne perd même jamais son naturel féroce. Il varie beaucoup pour les couleurs, quoique ordinairement il soit tel que nous le présentons ici. C'est un animal très-commun à la Guiane, au Brésil, et dans toutes les autres provinces de l'Amérique méridionale. Il y a apparenc que c'est le même qu'à la Louisiane on appelle *pichou*;<sup>1</sup> mais l'espèce en est moins commune dans les pays tempérés que dans les climats chauds.

Si nous faisons la révision de ces animaux cruels, dont la robe est si belle et la nature si perfide, nous trouverons, dans l'ancien continent, le tigre, la panthère, le léopard, l'once, le serval; et dans le nouveau, le jaguar, l'ocelot et le margay, qui tous trois ne paroissent être que des diminutifs des premiers, et qui, n'en ayant ni la taille ni la force, sont aussi timides, aussi lâches que les autres sont intrépides et fiers.

<sup>1</sup> Le pichou est une espèce de chat pitois aussi haut que le tigre, mais moins gros, dont la peau est assez belle; c'est un grand destructeur de volaille, mais par bonheur il n'est pas commun à la Louisiane. (*Histoire de la Louisiane*, par le Page du Pratz, tom. II, pag. 92, fig., pag. 67.)

[Nous devons rapporter à l'article du margay, le chat-tigre de Cayenne, dont M. de la Borde parle dans les termes suivants :

« La peau du chat-tigre est, comme celle de  
» l'once, fort tachetée. Il est un peu moins gros que  
» le renard, mais il en a toutes les inclinations. On  
» le trouve communément à Cayenne dans les bois.  
» Il détruit beaucoup de gibier, tel que les agoutis,  
» accouchis, perdrix, faisans et autres oiseaux, qu'il  
» prend dans leurs nids quand ils sont jeunes. Il est  
» fort leste pour grimper sur les arbres, où il se  
» tient caché; il ne court pas vite, et toujours en  
» sautant. Son air, sa marche, sa manière de se cou-  
» cher, ressemblent parfaitement à celles du chat.  
» J'en ai vu plusieurs dans les maisons de Cayenne  
» qu'on tenoit enchaînés; ils se laissoient un peu  
» toucher sur le dos; mais il leur reste toujours  
» dans la figure un air féroce. On ne leur donnoit  
» pour nourriture que du poisson et de la viande  
» cuite ou crue; tout autre aliment leur répugne.  
» Ils produisent en toutes saisons, soit l'été, soit  
» l'hiver, et font deux petits à la fois dans des creux  
» d'arbres pouris. » ]

---

## DU GUÉPARD.

IL y a encore un animal de ce genre qui semble différer de tous ceux que nous venons de nommer; les fourreurs l'appellent *guépard*. Nous en avons vu plusieurs peaux, elles ressemblent à celle du lynx par la longueur du poil; mais les oreilles n'étant pas terminées par un pinceau, le guépard n'est point un lynx: il n'est aussi ni panthère ni léopard, il n'a pas le poil court comme ces animaux, et il diffère de tous par une espèce de crinière ou de poil long de quatre ou cinq pouces qu'il porte sur le cou et entre les épaules; il a aussi le poil du ventre long de trois à quatre pouces, et la queue à proportion plus courte que la panthère, le léopard ou l'once; il est à peu près de la taille de ce dernier animal, n'ayant qu'environ trois pieds et demi de longueur de corps. Au reste, sa robe, qui est d'un fauve très-pâle, est parsemée, comme celle du léopard, de taches noires, mais plus voisines les unes des autres, et plus petites, n'ayant que trois ou quatre lignes de diamètre.

J'ai pensé que cet animal devoit être le même que celui qu'indique Kolbe sous le nom de *loup-tigre*; je cite ici sa description, pour qu'on puisse

1 « Il est de la taille d'un chien ordinaire, et quelquefois plus gros; sa tête est large comme celle des dogues que l'on fait battre en Angleterre contre les taureaux; il

la comparer avec la nôtre. C'est un animal commun dans les terres voisines du cap de Bonne-Espérance. Tout le jour il se tient dans des fentes de rochers, ou dans des trous qu'il se creuse en terre; pendant la nuit il va chercher sa proie: mais comme il hurle en chassant son gibier, il avertit les hommes et les animaux, en sorte qu'il est assez aisé de l'éviter ou de le tuer. Au reste, il paroît que le mot *guépard* est dérivé de *léopard*; c'est ainsi que les Allemands et les Hollandais appellent le léopard. Nous avons aussi reconnu qu'il y a des variétés dans cette espèce pour le fond du poil et pour la couleur des taches; mais tous les guépards ont le caractère commun des longs poils sous le ventre, et de la crinière sur le cou.

» a les mâchoires grosses, aussi-bien que le museau et les  
 » yeux; ses dents sont fort tranchantes; son poil est frisé  
 » comme celui d'un chien barbet, et tacheté comme celui  
 » du tigre; il a les patés larges et armées de grosses griffes,  
 » qu'il retire quand il veut, comme les chats; sa queue est  
 » courte.... Il a pour mortels ennemis le lion, le tigre et le  
 » léopard, qui lui donnent très-souvent la chasse; ils le  
 » poursuivent jusque dans sa tanière, se jettent sur lui et le  
 » mettent en pièces. » (*Description du cap de Bonne-Es-*  
*» pérance, par Kolbe, tom. III, pag. 69 et 70.*)

L'animal auquel cet auteur donne le nom de *tigre*, est celui que nous avons appelé *léopard*, et celui qu'il nomme *léopard* est la panthère.



## DU CHAT-TIGRE DE LA CAROLINE.

Il y a un chat-tigre ou plutôt une espèce de chat sauvage à la Caroline, duquel feu M. Collinson m'a envoyé la notice suivante :

« Le mâle étoit de la grandeur d'un chat commun; il avoit dix-neuf pouces anglais du nez à la queue, qui étoit de quatre pouces de long, et avoit huit anneaux blancs, comme le mococo. La couleur étoit d'un brun clair, mêlé de poils gris; mais ce qu'il avoit de plus remarquable sont les raies noires, assez larges, placées en forme de rayons tout le long de son corps, sur les côtés, depuis la tête jusqu'à la queue. Le ventre est d'une couleur claire avec des taches noires : les jambes sont minces, tachetées de noir : ses oreilles avoient une large ouverture; elles étoient couvertes de poils fins. Il avoit deux larges taches noires très-remarquables sous les yeux, de chaque côté du nez; et de la partie la plus basse de cette tache joignant à la lèvre, il part un bouquet de poils roides et noirs. La femelle est de taille plus mince : elle étoit toute gris-roussâtre, sans aucune tache sur le dos, seulement une tache noire sur le ventre, qui étoit blanc sale. »

<sup>1</sup> Lettre de M. Collinson à M. de Buffon, 23 décembre 1766.

DE LA CIVETTE<sup>1</sup> ET DU ZIBET<sup>2</sup>

LA plupart des naturalistes ont cru qu'il n'y avoit qu'une espèce d'animal qui fournît le parfum qu'on appelle la *civette* : nous avons vu deux de ces animaux, qui se ressemblent, à la vérité, par les rapports essentiels de la conformation, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, mais qui cependant diffèrent l'un de l'autre par un assez grand nombre

<sup>1</sup> *Animal zibethi*, Caius apud Gesnerum, pag. 837.

Civette, *Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux*, 1<sup>re</sup> partie, pag. 157.

En arabe, *zebed* ou *zebet*.

Animal du musc, *Mémoires de l'Académie des Sciences*, année 1731, pag. 433.

Les nomenclateurs que nous allons citer n'ont point distingué ces deux animaux, et l'on ne sait auquel des deux on doit appliquer leurs phrases, parce qu'elles n'exposent que des caractères qui leur sont communs à tous deux.

*Felis zibethi*, Gesner, *Hist. quadrup.*, pag. 836. La figure que Gesner donne ici ne vaut rien, quoiqu'il dise qu'elle a été faite d'après nature à Milan. Celle de Caius, p. 837, est bonne, et sa description très-bonne aussi.

*Animal zibethi*, Aldrov., *de Quadrup. digit.*, pag. 350. *Meles unguibus uniformibus*, Linn., *Syst. nat.*, edit. 4, pag. 65.

*Meles unguibus uniformibus, cinerea*, *Syst. nat.*, edit. 6, pag. 6.

*Zibetha. Viverra caudâ annulatâ, dorso cinereo nigroque undatim striato*. *Syst. nat.*, edit. 10, p. 44. Ob-







*Prêtre pins*  
 1. La Civette..... 2-6.  
 2. La Genette..... 294.

*Ulee pere sc*

3. La Fossane..... 501.



d'autres caractères pour qu'on puisse les regarder comme faisant deux espèces réellement différentes. Nous avons conservé au premier de ces animaux le nom de *civette*, et nous avons donné au second celui de *zibet*, pour les distinguer. La civette dont nous donnons ici la figure nous a paru être la même que la civette décrite par MM. de l'Académie royale des Sciences dans les *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux*: nous croyons aussi qu'elle est la même que celle de Caius dans Gesner, page

servez, 1° que du genre du blaireau, où étoit la civette dans la quatrième et la sixième édition, elle a passé dans celui des *viverra*; que d'abord elle étoit avec le blaireau seul, édition quatrième, ensuite avec le blaireau et l'ichneumon, édition sixième, et qu'enfin dans la dixième édition elle ne se trouve plus avec le blaireau, mais avec l'ichneumon, la mouffette, le putois rayé et la genette; 2° que l'auteur a changé l'acception reçue du mot *viverra*, dont il a fait un nom générique pour cinq animaux, parmi lesquels on croiroit au moins devoir trouver le vrai *viverra*, c'est-à-dire le furet, qui cependant ne s'y trouve pas, et qu'il faut aller le chercher dans le genre des belettes, pag. 46; 3° que le blaireau, qui étoit le seul de son genre avec la civette, édition quatrième, et avec l'ichneumon et la civette, édition sixième, se trouve, édition dix, avec l'ours blanc de Groenland, le louveteau de la baie de Hudson, et le raton ou racoon d'Amérique. Je ne cite ces disparates de nomenclature que pour faire sentir combien ces prétendus genres sont arbitraires et peu fixes dans la tête même de ceux qui les imaginent.

*Mcles fasciis et maculis albis, nigris et rufescentibus variegata..... Civetta*, la civette, Brisson, *Regn. anim.*, pag. 276.

837, et la même encore que celle dont Fabius Columna a donné les figures (tant du mâle que de la femelle) dans l'ouvrage de Jean Faber, qui est à la suite de celui de Hernandès.<sup>1</sup>

La seconde espèce, que nous appelons le *zibet*, nous a paru être le même animal que celui qui a été décrit par M. de la Peyronnie, sous le nom d'*animal du musc*, dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, année 1731 : tous deux diffèrent de la civette par les mêmes caractères, tous deux manquent de crinière ou plutôt de longs poils sur l'épine du dos, tous deux ont des anneaux bien marqués sur la queue, au lieu que la civette n'a ni crinière, ni anneaux apparents. Il faut avouer cependant que notre zibet et l'animal du musc de M. de la Peyronnie ne se ressemblent pas assez parfaitement pour ne laisser aucun doute sur leur identité d'espèce : les anneaux de la queue du zibet sont plus larges que ceux de l'animal du musc ; il n'a pas un double collier ; il a la queue plus courte à proportion du corps : mais ces différences nous paroissent légères, et pourroient bien n'être que des variétés accidentelles, auxquelles les civettes doivent être plus sujettes que les autres animaux sauvages, puisqu'on les élève et qu'on les nourrit comme des animaux domestiques dans plusieurs endroits du Levant et des Indes. Ce qu'il y a de

<sup>1</sup> Hernandès, *Hist. Mex.* ; Romæ, 1628, pag. 580 et 581.



certain, c'est que notre zibet ressemble beaucoup plus à l'animal du musc de M. de la Peyronnie qu'à la civette, et que par conséquent on peut les regarder comme des animaux de même espèce, puisqu'il n'est même pas absolument démontré que la civette et le zibet ne soient pas des variétés d'une espèce unique; car nous ne savons pas si ces animaux ne pourroient pas se mêler et produire ensemble; et lorsque nous disons qu'ils nous paroissent être d'espèces différentes, ce n'est point un jugement absolu, mais seulement une présomption très-forte, puisqu'elle est fondée sur la différence constante de leurs caractères, et que c'est cette constance des différences qui distingue ordinairement les espèces réelles des simples variétés.

L'animal que nous appelons ici *civette* se nomme *falanoue* à Madagascar,<sup>1</sup> *nzime* ou *nzufusi* à Congo,<sup>2</sup> *kankan* en Éthiopie,<sup>3</sup> *kastor* dans la Guinée.<sup>4</sup> C'est la civette de Guinée; car nous sommes sûrs que celle que nous avons eue avoit été envoyée vivante de Guinée à Saint-Domingue à un de nos correspondants, qui, l'ayant nourrie quelque temps

<sup>1</sup> *Voyage de Flaccourt*; Paris, 1661, pag. 150 et 151.

Merolla, cité par M. l'abbé Prévot; *Histoire générale des Voyages*, tom. IV, pag. 585.

<sup>3</sup> *Idem*, tom. III, pag. 295 et 296, kankan.

<sup>4</sup> *Idem*, *ibidem*, et tom. IV, pag. 256; tom. V, pag. 86 et suiv.

à Saint-Domingue, la fit tuer pour nous l'envoyer plus facilement.

Le zibet est vraisemblablement la civette de l'Asie, des Indes orientales et de l'Arabie, où on la nomme *zebet* ou *zibet*, nom arabe qui signifie aussi le parfum de cet animal, et que nous avons adopté pour désigner l'animal même; il diffère de la civette en ce qu'il a le corps plus allongé et moins épais, le museau plus délié, plus plat et un peu concave à la partie supérieure; au lieu que le museau de la civette est plus gros, moins long et un peu convexe. Il a aussi les oreilles plus élevées et plus larges, la queue plus longue et mieux marquée de taches et d'anneaux, le poil beaucoup plus court et plus mollet : point de crinière, c'est-à-dire de poils plus longs que les autres sur le cou ni le long de l'épine du dos, point de noir au-dessous des yeux ni sur les joues; caractères particuliers et très-remarquables dans la civette. Quelques voyageurs avoient déjà soupçonné qu'il y avoit deux espèces de civettes;<sup>1</sup> mais personne ne les avoit reconnues assez clairement pour les décrire. Nous les avons vues toutes deux; et, après les avoir soigneusement comparées, nous les avons jugées d'espèce et peut-être de climat différents.

On a appelé ces animaux *chats musqués* ou *chats-civettes*; cependant ils n'ont rien de commun avec

<sup>1</sup> Aldrov., de *Quadrup.*, pag. 341.

le chat que l'agilité du corps : ils ressemblent plutôt au renard, surtout par la tête. Ils ont la robe marquée de bandes et de taches ; ce qui les a fait prendre aussi pour de petites panthères par ceux qui ne les ont vus que de loin : mais ils diffèrent des panthères à tous autres égards. Il y a un animal qu'on appelle la *genette*, qui est taché de même, qui a la tête à peu près de la même forme, et qui porte, comme la civette, un sac dans lequel se filtre une humeur odorante : mais la *genette* est plus petite que nos civettes ; elle a les jambes beaucoup plus courtes et le corps bien plus mince ; son parfum est très-foible et de peu de durée : au contraire, le parfum des civettes est très-fort ; celui du zibet est d'une violence extrême, et plus vif encore que celui de la civette. Ces liqueurs odorantes se trouvent dans l'ouverture que ces deux animaux ont auprès des parties de la génération ; c'est une humeur épaisse, d'une consistance semblable à celle des pomnades, et dont le parfum, quoiqué très-fort, est agréable au sortir même du corps

Malgré toute l'attention qu'on a depuis long-temps de rassembler à la ménagerie différents animaux étrangers, ce sont les deux seuls de cette espèce qui y aient paru, et les seuls, dans le nombre des animaux musqués qu'on y ait vus, qui aient donné un aussi grand parfum. (*Mémoire de M. de la Peyronnie, inséré dans ceux de l'Académie des Sciences, année 1751, pag. 444.*) Il est question, dans ce passage, de l'animal du muse, que nous croyons être le même que notre zibet.

de l'animal. Il ne faut pas confondre cette matière des civettes avec le musc, qui est une humeur sanguinolente qu'on tire d'un animal tout différent de la civette ou du zibet : cet animal, qui produit le musc, est une espèce de chevreuil sans bois, ou de chèvre sans cornes, qui n'a rien de commun avec les civettes, que de fournir comme elles un parfum violent.

Ces deux espèces de civettes n'avoient donc jamais été nettement distinguées l'une de l'autre; toutes deux ont été quelquefois confondues avec les belettes odorantes, la genette et le chevreuil du musc; on les a prises aussi pour l'hyène. Belon, qui a donné une figure et une description de la civette, a prétendu que c'étoit l'hyène des anciens<sup>1</sup> : son erreur est d'autant plus excusable, qu'elle n'est pas sans fondement; il est sûr que la plupart des fables que les anciens ont débitées sur l'hyène ont été prises de la civette : les philtres qu'on tiroit de certaines parties de l'hyène, la force de ces philtres pour exciter à l'amour, indiquent assez la vertu stimulante que l'on connoît à la pommade de civette dont on se sert encore à cet effet en Orient. Ce

<sup>1</sup> Aldrovande a dit que la belette odorante, qu'on appelle à la Virginie *cæsam*, étoit la civette. (Aldrov., *de Quadrup. digit.*, pag. 342.) Cette erreur a été adoptée par Hans Sloane, qui, dans son *Histoire de la Jamaïque*, dit qu'il y a des civettes à la Virginie.

<sup>2</sup> Belon, *Observ.*; Paris, 1555, fol. 93.

qu'ils ont dit de l'incertitude du sexe dans l'hyène convient encore mieux à la civette; car le mâle n'a rien d'apparent au dehors que trois ouvertures tout-à-fait pareilles à celles de la femelle, à laquelle il ressemble si fort par ces parties extérieures, qu'il n'est guère possible de s'assurer du sexe autrement que par la dissection: l'ouverture au dedans de laquelle se trouve la liqueur ou plutôt l'humour épaisse du parfum, est entre les deux autres, et sur une même ligne droite qui s'étend de l'os sacrum au pubis.

Une autre erreur qui a fait beaucoup plus de progrès que celle de Belon, c'est celle de Grégoire de Bolivar au sujet des climats où se trouve l'animal civette: après avoir dit qu'elle est commune aux Indes orientales et en Afrique, il assure positivement qu'elle se trouve aussi, et même en très-grand nombre, dans toutes les parties de l'Amérique méridionale. Cette assertion, qui nous a été transmise par Faber, a été copiée par Aldrovande, et ensuite adoptée par tous ceux qui ont écrit sur la civette; cependant il est certain que les civettes sont des animaux des climats les plus chauds de l'ancien continent, qui n'ont pu passer par le Nord pour aller dans le nouveau, et que réellement et dans le fait il n'y a jamais eu en Amérique d'autres civettes que celles qui y ont été transportées des îles Philippines et des côtes de l'Afrique. Comme cette assertion de Bolivar est positive, et que la

mienne n'est que négative, je dois donner les raisons particulières par lesquelles on peut prouver la fausseté du fait. Je cite ici les passages de Faber en entier<sup>1</sup> pour qu'on soit en état d'en juger, ainsi que des remarques que je vais faire à ce sujet : 1° La figure donnée par Faber (pag. 538) lui avoit été laissée par Recchi sans description<sup>2</sup> : cette figu-

<sup>1</sup> *Hoc animal (zibethicum sciticet) nascitur in multis Indiæ orientalis atque occidentalis partibus, cujusmodi in orientali sunt provinciæ Bengala, Ceylan, Sumatra, Java major et minor, Malipur, ac plures aliæ.... In Novâ Hispaniâ verò sunt provinciæ de Quatemala, Campege, Nicaragua, de Vera-Cruce, Florida, et magna illa insulu Sancti Dominici aut Hispaniola, Cuba, Mantatino, Guadalupa et aliæ... In regno peruano animal hoc magnâ copiâ reperitur, in Paraguay, Tucuman, Chiraguanas, Sanctu-Cruce de-la-Sierra, Yungas, Andes, Chiachiapoiias, Quizos, Timana, novo regno, et in omnibus provinciis magno flumine Maragnone confinibus, quæ circa hoc fermè sine numero ad duo leucarum millia sunt extensa. Multò adhuc plura ejusmodi animalia nascuntur in Brasiliâ, ubi mercatura vel cambium zibethi sive atgatiæ exercitatur. (Novæ Hisp. anim. Nardi Antonii Recchi imagines et nomina, Joannis Fabri Lyncei expositione, pag. 539.)*

<sup>2</sup> Voici ce que dit Faber dans sa préface, au sujet de ses commentaires sur les animaux dont il va traiter : *Non itaque sis nescius, hos in animalia quos modò commentarios edimus, merâ nostrâ conscriptos esse industriâ ac conjecturâ, ad quas nam animantium nostrorum species illa redici possint, cum in autographo, præter nudum nomen et exactam picturam, de historiâ negri quidem reperiat. (Pag. 465.)*

re a pour inscription, *animal zibethicum americanum*; elle ne ressemble point du tout à la civette ni au zibet, et représente plutôt un blaireau. 2° Faber donne la description et les figures de deux civettes, l'une femelle et l'autre mâle, lesquelles ressemblent à notre zibet; mais ces civettes ne sont pas le même animal que celui de la première figure;<sup>1</sup> et les deux secondes ne représentent point des animaux d'Amérique, mais des civettes de l'ancien continent, que Fabius Columna, confrère de Faber à l'académie des Lyncei, avoit fait dessiner à Naples, et desquelles il lui avoit envoyé la description et les figures. 3° Après avoir cité Grégoire de Bolivar au sujet des climats où se trouve la civette, Faber finit par admirer la grande mémoire de Bolivar,<sup>2</sup> et par dire qu'il a entendu de sa bouche ce récit avec toutes ses circonstances. Ces trois remarques suffiroient seules pour rendre très-suspect

<sup>1</sup> Faber est obligé de dire lui-même que ces figures ne se ressemblent pas. *Quantum hæc icon ab illâ Mexicanâ differat, ipsa pagina ostendit. Ego climatis et regionis differentiam plurimam posse non nego.* (Pag. 581.)

<sup>2</sup> *Miror profectò Gregorii nostri summam in animalium perquisitione industriam et tenacissimam eorum quæ vidit unquam memoriam. Juro tibi, mi lector, hæc omnia quæ hactenus ipsius ab ore et scriptis hausit, et posthac dicturus sum, plura rarioraque illius ipsum ope libri memoriter descripsisse, et per compendium quodam modo (cum inter colloquia protractiora et jam plura afferat) tantum contraxisse.* (Pag. 540.)

le prétendu *animal zibethicum americanum*, aussi bien que les assertions de Faber, empruntées de Bolivar : mais ce qui achève de démontrer l'erreur, c'est que l'on trouve, dans un petit ouvrage de Fernandès sur les animaux d'Amérique, à la fin du volume qui contient l'*Histoire naturelle du Mexique* de Hernandès, de Recchi et de Faber; que l'on trouve, dis-je (chap. 34, pag. 11), un passage qui contredit formellement Bolivar, et où Fernandès assure que la civette n'est point un animal naturel à l'Amérique,<sup>1</sup> mais que de son temps l'on avoit commencé à en amener quelques-unes des îles Philippines<sup>2</sup> à la Nouvelle-Espagne. Enfin, en réunissant ce témoignage positif de Fernandès avec

*De æturo à quo Gallia vocata corraditur. (Cap. 34.)*

*Non me latet vulgare esse, hoc felis vocari genus Hispanis, quanquam advenam non indigenam, verum qui ex insulis Philippicis cœpit jam in hanc Novam Hispaniam adferri. (Hist. anim. et minerv. Nov. Hisp., lib. 1, à Francisco Fernandès, pag. 11.)*

<sup>2</sup> La civette se trouve aux îles Philippines dans les montagnes; sa peau ressemble assez à celle du tigre; elle n'est pas moins sauvage que lui, mais elle est beaucoup plus petite. Ils la prennent, la lient, et après lui avoir ôté la civette, qui est dedans une petite bourse qu'elle a dessous la queue, ils la laissent en liberté pour la reprendre une autre fois. (*Relation de divers Voyages*, par Thévenot; Paris, 1696. *Relation des îles Philippines*, pag. 10.)

On trouve quantité de civettes dans les montagnes des îles Philippines. (*Histoire générale des Voyages*, tom. X, pag. 397.)



celui de tous les voyageurs qui disent que les civettes sont en effet très-communes aux îles Philippines, aux Indes orientales, en Afrique, et dont aucun ne dit en avoir vu en Amérique, on ne peut plus douter de ce que nous avons avancé dans notre énumération des animaux des deux continents, et il restera pour certain, quoique tous les naturalistes aient écrit le contraire, que la civette n'est point un animal naturel de l'Amérique, mais un animal particulier et propre aux climats chauds de l'ancien continent, et qui ne s'est jamais trouvé dans le nouveau qu'après y avoir été transporté. Si je n'eusse pas moi-même été en garde contre ces espèces de méprises qui ne sont que trop fréquentes, nous aurions donné notre civette pour un animal américain, parce qu'elle nous étoit venue de Saint-Domingue; mais ayant recherché le mémoire et la lettre de M. Pagès, qui nous l'avoit envoyée, j'y ai trouvé qu'elle étoit venue de Guinée.<sup>1</sup> J'insiste sur tous ces faits particuliers comme

<sup>1</sup> La civette a été amenée de Guinée; elle se nourrissoit des fruits de ce pays, mais elle mangeoit aussi très-volontiers de la viande. Pendant tout le temps qu'elle a été vivante, elle répandoit une odeur de musc insoutenable à une très-grande distance. Quand elle a été morte, j'ai eu beaucoup de peine d'en soutenir l'odeur dans la chambre. Je lui ai trouvé une fente précisément sur le scrotum, qui étoit une ouverture commune de deux poches qu'elle avoit, une de chaque côté des testicules. Ces poches étoient plines d'une humeur grise, épaisse et gluante, mêlée de poils

sur autant de preuves du fait général de la différence réelle qui se trouve entre tous les animaux des parties méridionales de chaque continent.

La eivette et le zibet sont donc toutes deux des animaux de l'ancien continent; elles n'ont entre elles que les différences extérieures que nous avons indiquées ei - devant; celles qui se trouvent dans leurs parties intérieures et dans la structure des réservoirs qui contiennent leur parfum, ont été si bien indiquées, et les réservoirs eux-mêmes décrits avec tant de soin par MM. Morand et de la Peyronnie, que je ne pourrais que répéter ce qu'ils en disent. Et à l'égard de ce qui nous reste à exposer au sujet de ces deux animaux, comme ce sont ou des choses qui leur sont communes, ou des faits qu'il seroit bien difficile d'appliquer à l'un plutôt qu'à l'autre, nous avons cru devoir réunir le tout dans un seul et même article.

Les eivettes (c'est-à-dire la eivette et le zibet, car je me servirai maintenant de ce mot au pluriel pour les indiquer toutes deux), les eivettes,

assez longs, qui étoient de la même couleur de ceux que j'ai trouvés dans ces poches. Ces sacs pouvoient avoir environ un pouce et demi de profondeur; leur diamètre est beaucoup plus grand à l'ouverture que dans le fond. (Extrait du *Mémoire de M. Pagès, médecin du roi à Saint-Domingue*, daté du Cap le 6 septembre 1759.)

<sup>1</sup> *Mémoires de l'Académie royale des Sciences*, années 1728 et 1731.

dis-je, quoique originaires et natives des climats les plus chauds de l'Afrique et de l'Asie, peuvent cependant vivre dans les pays tempérés, et même froids, pourvu qu'on les défende avec soin des injures de l'air, et qu'on leur donne des aliments succulents et choisis; on en nourrit en assez grand nombre en Hollande, où l'on fait commerce de leur parfum. La civette faite à Amsterdam est préférée par nos commerçants à celle qui vient du Levant ou des Indes, qui est ordinairement moins pure : celle qu'on tire de Guinée seroit la meilleure de toutes, si les Nègres, ainsi que les Indiens et les Levantins, ne la falsifioient en y mêlant des sucs végétaux, comme du laudanum, du

<sup>1</sup> On voit quantité de civettes à Malabar : c'est un petit animal à peu près fait comme un chat, à la réserve que son museau est plus pointu, qu'il a les griffes moins dangereuses, et crie autrement; le parfum qu'il produit s'engendre comme une espèce de graisse dans une ouverture qu'il a sous la queue; on la tire de temps en temps, et elle ne foisonne qu'autant que la civette est bien nourrie. On en fait un grand trafic à Calicut; mais à moins de la cueillir soi-même, elle est presque toujours falsifiée. (*Voyage de Delton*, pag. 11.)

*Optimum zibethi genus ex Guinea advehitur, sinceritate eximium.* (Joannes Hugo.)

<sup>2</sup> Le chat qui produit la civette a la tête et le museau d'un renard; il est grand et tacheté comme le chat-tigre; il est très-farouche; on en tire tous les deux jours la civette, qui n'est qu'une certaine mucosité ou sueur épaisse qu'il a sous la queue dans une concavité, etc. (*Voyage de le Mai-*

storax, et d'autres drogues balsamiques et odoriférantes. Pour recueillir ce parfum, ils mettent l'animal dans une cage étroite où il ne peut se tourner; ils ouvrent la cage par le bout, tirent l'animal par la queue, le contraignent à demeurer dans cette situation en mettant un bâton à travers les barreaux de la cage, au moyen duquel ils lui gênent les jambes de derrière; ensuite ils font entrer une petite euiller dans le sac qui contient le parfum; ils raelent avec soin toutes les parois intérieures de ce sac, et mettent la matière qu'ils en tirent dans un vase qu'ils couvrent avec soin. Cette opération se répète deux ou trois fois par semaine. La quantité de l'humeur odorante dépend beaucoup de la qualité de la nourriture et de l'ap-

re; Paris, 1695, pag. 100 et 101): c'est de la civette de Guinée dont parle ici ce voyageur.

Je vis, au Caire, dans la maison d'un Vénitien, plusieurs animaux fiers extrêmement, de la grandeur presque d'un chien couchant, mais plus grossiers et de forme toute semblable à nos chats; ils les appellent *chats musqués*, et les gardent dans des cages... Pour en venir à bout, et de peur qu'ils ne mordent, ils les tiennent séparément dans des cages de bois bien fortes, mais si étroites que l'animal ne peut pas s'y tourner.... Ils ouvrent ensuite la cage par derrière autant qu'il faut pour tirer les jambes de l'animal dehors sans qu'il puisse se tourner pour blesser celui qui le tient; et ayant ramassé la civette, ils les remettent dedans, tenant toujours l'animal bien serré. (*Voyage de Pietro della Valle*; Rouen, 1745, tom. I, pag. 401.)

Les civettes qu'on nomme en arabe *zebides*, sont natu-

pétit de l'animal; il en rend d'autant plus qu'il est mieux et plus délicatement nourri : de la chair crue et hachée, des œufs, du riz, de petits animaux, des oiseaux, de la jeune volaille, et surtout du poisson, sont les mets qu'il faut lui offrir, et varier de manière à entretenir sa santé et exciter son goût : il lui faut très-peu d'eau; et quoiqu'il boive rarement, il urine fréquemment, et l'on ne distingue pas le mâle de la femelle à leur manière de pisser.

Le parfum de ces animaux est si fort, qu'il se communique à toutes les parties de leur corps; le poil en est imbu, et la peau pénétrée au point que l'odeur s'en conserve long-temps après leur mort, et que de leur vivant on ne peut en soutenir la

rellement sauvages et se tiennent dans les montagnes d'Éthiopie. On en transporte beaucoup en Europe, car on les prend petites, et on les nourrit dans des cages de bois bien fortes, où on leur donne à manger du lait, de la farine, du blé cuit, du riz, et quelquefois de la viande, etc. (*L'Afrique de Marmol*, tom. I, pag. 57.)

Voyez aussi le *Voyage de Thévenot*; Paris, 1664, tom. I, pag. 476.

Les civettes de l'île de Java rendent bien autant de parfum que celles de Guinée, mais il n'est pas si blanc ni si bon. (Suite de la *Relation d'Adam Olearius*, tom. II, pag. 350.)

*Indigenæ ita hoc pigmentum adulterant ut ausim affirmare nullum zibethum sincerum ad nos deferri.* (Prosp. Alpiu., *Hist. Ægypt.*; Lugd. Bat., 1735, pag. 239.)

1 Le réservoir qui contient la liqueur odorante de la ci-

violence, surtout si l'on est renfermé dans le même lieu. Lorsqu'on les échauffe en les irritant, l'odeur s'exalte encore davantage; et si on les tourmente jusqu'à les faire suer, on recueille la sueur, qui est aussi très-parfumée, et qui sert à falsifier le vrai parfum, ou du moins à en augmenter le volume.

Les civettes sont naturellement farouches, et même un peu féroces; cependant on les apprivoise aisément, au moins assez pour les approcher et les manier sans grand danger. Elles ont les dents fortes et tranchantes; mais leurs ongles sont foibles et émoussés. Elles sont agiles, et même légères, quoique leur corps soit assez épais; elles sautent comme les chats, et peuvent aussi courir comme les chiens. Elles vivent de chasse, surprennent et pour-

vette, est au-dessous de l'anus, et au-dessus d'un autre orifice si semblable dans les deux sexes, que sans la dissection toutes les civettes paroîtroient femelles.... Comme on a remarqué que les civettes sont incommodées de cette liqueur, quand les vaisseaux qui la contiennent en sont trop pleins, on leur a trouvé aussi des muscles dont elles se servent pour comprimer ces vaisseaux et la faire sortir. Quoiqu'elle soit en plus grande quantité dans ces réservoirs et qu'elle s'y perfectionne mieux, il y a lieu de croire qu'elle se répand aussi en sueur par toute la peau; en effet, le poil des deux civettes sentoit bon, et surtout celui du mâle étoit si parfumé, que quand on avoit passé la main dessus, elle en conservoit long-temps une odeur agréable. (*Histoire de l'Académie des Sciences depuis son établissement*; Paris, 1733, tom. I, pag. 82 et 83.)

suivent les petits animaux, les oiseaux; elles cherchent, comme les renards, à entrer dans les basses-cours pour emporter les volailles. Leurs yeux brillent la nuit, et il est à croire qu'elles voient dans l'obscurité. Lorsque les animaux leur manquent, elles mangent des racines et des fruits : elles boivent peu, et n'habitent pas dans les terres humides; elles se tiennent volontiers dans les sables brûlants et dans les montagnes arides. Elles produisent en assez grand nombre dans leur climat; mais quoique elles puissent vivre dans les régions tempérées, et qu'elles y rendent, comme dans leur pays natal, leur liqueur parfumée, elles ne peuvent y multiplier. Elles ont la voix plus forte et la langue moins rude que le chat; leur cri ressemble assez à celui d'un chien en colère.

On appelle en français *civette* l'humeur onetueuse et parfumée que l'on tire de ces animaux; on l'appelle *zibet* ou *algalia* en Arabie, aux Indes et dans le Levant, où l'on en fait un plus grand usage qu'en Europe. On ne s'en sert presque plus dans notre médecine; les parfumeurs et les confiseurs en emploient encore dans le mélange de leurs parfums. L'odeur de la civette, quoique violente, est plus suave que celle du musc : toutes deux ont passé de mode lorsqu'on a connu l'ambre, ou plutôt dès qu'on a su le préparer; et l'ambre même, qui étoit, il n'y a pas long-temps, l'odeur par excellence, le parfum le plus exquis et le plus noble, a perdu de

sa vogue, et n'est plus du goût de nos gens délicats.

[ M. de Ladebat a envoyé, en 1772, à M. Bertin, ministre et secrétaire d'état, une civette vivante. Cet animal avoit été donné par le gouverneur hollandais du fort de la Mine, sur la côte d'Afrique, au capitaine d'un des navires de M. de Ladebat père, en 1770. Elle fut débarquée à Bordeaux au mois de novembre 1772 : elle arriva très-foible; mais, après quelques jours de repos, elle prit des forces, et au bout de cinq à six mois elle a grandi d'environ quatre pouces. On l'a nourrie avec de la chair crue et cuite, du poisson, de la soupe, du lait. On a eu soin de la tenir chaudement pendant l'hiver; car elle paroît beaucoup souffrir du froid, et elle devient moins méchante lorsqu'elle y est exposée. ]

---

## DE LA GENETTE.<sup>2</sup>

La genette est un plus petit animal que les civettes; elle a le corps allongé, les jambes courtes, le museau pointu, la tête effilée, le poil doux et

*Lettre de M. de Ladebat à M. de Buffon; Bordeaux, 5 novembre 1772.*

<sup>1</sup> En espagnol, *genetta*.

Genette, Belon, *Observ.*, fol. 73.

*Genetta*, Gesner, *Hist. quadrup.*, pag. 549.

*Genetta vel ginetta*, Ray, *Synops. quadrup.*, pag. 201.

*Mustela caudâ annulis nigris albidisque cinctâ.....*  
*Genetta*, Linn., *Syst. nat.*, edit. 6, pag. 5. *Genetta viver-*



mollet, d'un gris cendré, brillant, et marqué de taches noires, rondes et séparées sur les côtés du corps, mais qui se réunissent de si près sur la partie du dos, qu'elles paroissent former des bandes noires continues qui s'étendent tout le long du corps : elle a aussi sur le cou et le long de l'épine du dos une espèce de crinière ou de poil plus long, qui forme une bande noire et continue depuis la tête jusqu'à la queue, laquelle est aussi longue que le corps, et marquée de sept ou huit anneaux alternativement noirs et blancs sur toute sa longueur; les taches noires du cou sont en forme de bandes, et l'on voit au-dessous de chaque œil une marque blanche très-apparante. La genette a sous la queue, et dans le même endroit que les civettes, une ouverture ou sac dans lequel se filtre une espèce de parfum, mais foible, et dont l'odeur ne se conserve pas. Elle est un peu plus grande que la fouine, qui lui ressemble beaucoup par la forme du corps, aussi-bien que par le naturel et par les habitudes; seulement il paroît qu'on apprivoise la genette plus aisément : Belon dit en

*ra caudâ annulatâ, corpore fulvo-nigricante maculato*, Syst. nat., edit. 10, pag. 45. Du genre des *mustela* elle a passé dans celui des *viverra*, et il en est ainsi de la plupart des autres animaux, que cet auteur, à chaque édition, change de genre sans en donner aucune raison.

*Mustela caudâ ex annulis alternatim albidis et nigris variegatâ..... Genetta*. La genette, Brisson, *Regn. anim.*, pag. 252.

avoir vu dans les maisons à Constantinople, qui étoient aussi privées que des chats, et qu'on laissoit courir et aller partout, sans qu'elles fissent ni mal ni dégât. On les a appelées *chats de Constantinople*, *chats d'Espagne*, *chats-genettes*; elles n'ont cependant rien de commun avec les chats que l'art d'épier et de prendre les souris : c'est peut-être parce qu'on ne les trouve guère que dans le Levant et en Espagne qu'on leur a donné le surnom de leur pays; car le nom même de genette ne vient point des langues anciennes, et n'est probablement qu'un nom nouveau pris de quelque lieu planté de genêt, qui, comme l'on sait, est fort commun en Espagne, où l'on appelle aussi *genets* des chevaux d'une certaine race. Les naturalistes prétendent que la genette n'habite que dans les endroits humides et le long des ruisseaux, et qu'on ne la trouve ni sur les montagnes ni dans les terres arides. L'espèce n'en est pas nombreuse, du moins elle n'est pas fort répandue; il n'y en a point en France ni dans aucune autre province de l'Europe, à l'exception de l'Espagne et de la Turquie. Il lui faut donc un climat chaud pour subsister et se multiplier : néanmoins il ne paroît pas qu'elle se trouve dans les pays les plus chauds de l'Afrique et des Indes; car la fossane, qu'on appelle *genette de Madagascar*, est une espèce différente, de laquelle nous parlerons dans l'article suivant.

La peau de cet animal fait une fourrure légère et très-jolie : les manchons de genette étoient à la mode il y a quelques années, et se vendoient fort cher; comme l'on s'est avisé de les contrefaire en peignant de taches noires des peaux de lapins gris, le prix en a baissé des trois quarts, et la mode en est passée.

[J'ai dit que l'espèce de la genette n'est pas fort répandue; qu'il n'y en a point en France ni dans aucune province de l'Europe, à l'exception de l'Espagne et de la Turquie. Je n'étois pas alors informé qu'il se trouve des genettes dans nos provinces méridionales, et qu'elles sont assez communes en Poitou, où elles sont connues sous le nom de *genettes*, même par les paysans, qui assurent qu'elles n'habitent que les endroits humides et le bord des ruisseaux.<sup>1</sup>

M. l'abbé Roubaud, auteur de la *Gazette d'agriculture* et de plusieurs autres ouvrages utiles, est le premier qui ait annoncé au public que cet animal existoit en France dans son état de liberté; il m'en a même envoyé une, cette année 1775, au mois d'avril, qui avoit été tuée à Livray en Poitou, et c'est bien le même animal que la genette d'Espagne, à quelques variétés près dans les couleurs du poil. Il se trouve aussi des genettes dans les provinces voisines.

<sup>1</sup> Extrait des *Affiches du Poitou*, du jeudi 10 février 1774.

« Depuis trente ans que j'habite la province de Rouergue, m'écrit M. Delpeche, j'ai toujours vu les paysans apporter des genettes mortes, surtout en hiver, chez un marchand, qui m'a dit qu'il y en avoit peu, mais qu'elles habitoient aux environs de la ville de Villefranche, et qu'elles demeuroient pendant l'hiver dans des terriers, à peu près comme les lapins. Je pourrois en envoyer de mortes s'il étoit nécessaire.<sup>1</sup> »

Nous parlerons ici d'une genette femelle qui nous a paru différer assez de la genette d'Espagne représentée *planche 47*, pour mériter d'être décrite. On la monroit à la foire Saint-Germain en 1772; elle étoit farouche et cherchoit à mordre. Son maître la tenoit dans une cage ronde et étroite, en sorte qu'il étoit assez difficile de la dessiner. On ne la nourrissoit que de viande. Elle avoit la physionomie et tous les principaux caractères de la genette de la *planche 47*, la tête longue et fine, le museau allongé et avancé sur la mâchoire inférieure, l'œil grand, la pupille étroite, les oreilles rondes, le poil de la tête et du corps moucheté, la queue longue et velue. Elle étoit aussi un peu plus grosse, quoiqu'elle fût encore jeune, car elle avoit grandi assez considérablement en trois ou quatre mois. Nous n'avons pu

<sup>1</sup> Lettre de M. Delpeche, maître ès-arts, à M. de Buffon; Villefranche de Rouergue, 6 août 1771.

savoir de quel pays elle venoit; son maître l'avoit achetée à Londres sept ou huit mois auparavant. C'est un animal vif et sans cesse en mouvement, et qui ne se repose qu'en dormant.

Cette genette avoit vingt pouces de longueur sur sept pouces et demi de hauteur; elle avoit le dessus du cou plus fourni de poil que l'autre genette; celui de tout le corps est aussi plus long; les anneaux circulaires de la queue sont moins distincts, et même il n'y a point d'anneaux du tout au-delà du tiers de la queue; les moustaches sont beaucoup plus grandes, noires, longues de deux pouces sept lignes, couchées sur les joues, et non droites et saillantes comme dans les chats ou les tigres; le nez noir, et les narines très-arquées; au-dessus du nez s'étend une raie noire qui se prolonge entre les yeux, laquelle est accompagnée de deux bandes blanchâtres; il y a une tache blanche au-dessus de l'œil, et une bande blanche au-dessous; les oreilles sont noires, mais plus allongées et moins larges à la base que les oreilles de la première genette; le poil du corps est d'un blanc gris, mêlé de grands poils noirs dont le reflet paroît former des ondes noires; le dessus du dos est rayé et moucheté de noir; le reste du corps moucheté de même, mais d'un noir plus foible; le dessous du ventre blanc; les jambes et les cuisses noires; les pattes courtes; cinq doigts à chaque pied; les ongles blancs et crochus; la queue longue de seize

pouces, grosse de deux pouces à l'origine : dans le premier tiers de sa longueur, elle est de la couleur du corps, rayée de petits anneaux noirs assez mal terminés; les deux autres tiers de la queue sont tout noirs jusqu'à l'extrémité.]

|                                                          | pouc. | lig. |
|----------------------------------------------------------|-------|------|
| Longueur du bout du museau à l'angle extérieur de l'œil. | 1     | 8    |
| Ouverture de l'angle à l'autre.                          | »     | 9    |
| Distance entre les angles extérieurs des yeux.           | »     | 11   |
| Distance entre l'angle postérieur de l'œil à l'oreille.  | »     | 11   |
| Longueur de l'oreille.                                   | 1     | 5    |
| Largeur à la base.                                       | 1     | »    |

## DE LA GENETTE

### DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

M. Sonnerat, correspondant du Cabinet, nous a envoyé le dessin d'un animal sous la dénomination de *chat musqué du cap de Bonne-Espérance*, mais qui nous paroît être du genre des genettes. Par la comparaison que nous en avons faite avec la genette de France et avec la genette d'Espagne, elle nous paroît avoir plus de rapport avec celle-ci; cependant cette genette du Cap en diffère par la couleur du poil, qu'elle a beaucoup plus blanc : elle n'a pas, comme l'autre, une tache blanche au-dessous des yeux, parce que sa tête est entièrement blanche, tandis que la genette d'Espagne a les joues noires, ainsi que le dessus du mu-

seau. Les taches noires du corps, dans cette genette du Cap, sont aussi différemment distribuées; et comme les terres du cap de Bonne-Espérance sont fort éloignées de l'Espagne et de la France, où se trouvent ces deux premiers animaux, il nous paroît que ce troisième animal que l'on a rencontré à l'extrémité de l'Afrique, doit être regardé comme une espèce différente, plutôt que comme une variété de nos genettes d'Europe.

---

### DE LA FOSSANE.<sup>1</sup>

QUELQUES voyageurs ont appelé la fossane *genette de Madagascar*, parce qu'elle ressemble à la genette par les couleurs du poil et par quelques autres rapports: cependant elle est constamment plus petite; et ce qui nous fait penser que ce n'est point une genette, c'est qu'elle n'a pas la poche odoriférante, qui, dans cet animal, est un attribut essentiel. Comme nous étions incertains de ce fait, n'ayant pu nous procurer l'animal pour le disséquer, nous avons consulté par lettres M. Poivre, qui nous en a envoyé la peau bourrée, et il a eu la bonté de nous répondre dans les termes suivants:

*Lyon, 19 juillet 1761.* « La fossane que j'ai appor-

<sup>1</sup> *Fossa* ou *fossane*, nom de cet animal à Madagascar, et que nous avons adopté.

» tée de Madagascar est un animal qui a les mœurs  
 » de notre fouine. Les habitants de l'île m'ont assu-  
 » ré que la fossane mâle étant en chaleur, ses par-  
 » ties avoient une forte odeur de musc. Lorsque j'ai  
 » fait empailler celle qui est au Jardin du Roi, je  
 » l'examinai attentivement, je n'y découvris aucune  
 » poche, et je ne lui trouvai aucune odeur de par-  
 » fum. J'ai élevé un animal semblable à la Cochinchin-  
 » ne, et un autre aux îles Philippines; l'un et l'au-  
 » tre étoient des mâles; ils étoient devenus un peu  
 » familiers; je les avois eus très-petits, et je ne les  
 » ai guère gardés que deux ou trois mois: je n'y ai  
 » jamais trouvé de poche entre les parties que vous  
 » m'indiquez; je me suis seulement aperçu que leurs  
 » excréments avoient l'odeur de ceux de notre foui-  
 » ne. Ils mangeoient de la viande et des fruits; mais  
 » ils préféroient ces derniers, et montroient surtout  
 » un goût plus décidé pour les bananes, sur les-  
 » quelles ils se jetoient avec voracité. Cet animal  
 » est très-sauvage, fort difficile à apprivoiser; et,  
 » quoique élevé bien jeune, il conserve toujours un  
 » air et un caractère de férocité; ce qui m'a paru  
 » extraordinaire dans un animal qui vit volontiers  
 » de fruits. L'œil de la fossane ne présente qu'un  
 » globe noir fort grand, comparé à la grosseur de sa  
 » tête; ce qui donne à cet animal un air méchant.»

Nous sommes très-aises d'avoir cette occasion  
 de marquer notre reconnoissance à M. Poivre, qui,  
 par goût pour l'histoire naturelle, et par amitié



pour ceux qui la cultivent, a donné au Cabinet un assez grand nombre de morceaux rares et précieux dans tous les genres.

Il nous paroît que l'animal appelé *berbé* en Guinée est le même que la fossane, et que par conséquent cette espèce se trouve en Afrique comme en Asie. « Le berbé, disent les voyageurs, a le museau plus pointu et le corps plus petit que le chat; il est marqueté comme la civette' » Nous ne connoissons pas d'animal auquel ces indications, qui sont assez précises, conviennent mieux qu'à la fossane.

---

## DES CHAUVE-SOURIS.

### DE LA

### CHAUVE-SOURIS PROPREMENT DITE.

QUOIQUE tout soit également parfait en soi, puisque tout est sorti des mains du Créateur, il est cependant, relativement à nous, des êtres accom-

<sup>1</sup> *Voyage en Guinée*, par Bosman, p. 256, fig. n° 1, p. 252.

En grec, Νυκτερίς; en latin, *vespertilio*; en italien, *nottota*, *notuta*, *barbastello*, *vilpistrello*, *pipistrello*, *sportegliono*; en allemand, *flaedermuss*; en anglais, *bat*, *flittermouse*; en suédois, *taderlapp*; en polonais, *nietopersz*.

*Vespertilio*, Gesner, *Hist. avi.*, pag. 766. *Icon avi.*, pag. 17.

plis, et d'autres qui semblent être imparfaits ou difformes. Les premiers sont ceux dont la figure nous paroît agréable et complète, parce que toutes les parties sont bien ensemble, que le corps et les membres sont proportionnés, les mouvements assortis, toutes les fonctions faciles et naturelles. Les autres qui nous paroissent hideux, sont ceux dont les qualités nous sont nuisibles, ceux dont la nature s'éloigne de la nature commune, et dont la forme est trop différente des formes ordinaires desquelles nous avons reçu les premières sensations, et tiré les idées qui nous servent de modèle pour juger. Une tête humaine sur un cou de cheval, le corps couvert de plumes et terminé par une queue de poisson, n'offrent un tableau d'une énorme difformité que parce qu'on y réunit ce que la Nature a de plus éloigné. Un animal qui, comme la chauve-souris, est à demi quadrupède, à demi volatile, et qui n'est en tout ni l'un ni l'autre, est, pour ainsi dire, un être monstre, en ce que, réunissant les attributs de deux genres si différents, il ne ressemble à aucun des modèles

*Vespertilio*, Ray, *Synops. animal. quadrup.*, p. 243.

*Vespertilio caudatus, ore nasoque simplici*. Linn.

*Vespertilio vulgaris*, Klein, *de Quadrup.*, pag. 61.

La grande chauve-souris de notre pays. *Vespertilio murini coloris, pedibus omnibus pentadactylis, auriculis simplicibus*... *Vespertilio major*. Brisson, *Regn. anim.*, pag. 224.

que nous offrent les grandes classes de la Nature : il n'est qu'imparfaitement quadrupède, et il est encore plus imparfaitement oiseau. Un quadrupède doit avoir quatre pieds, un oiseau a des plumes et des ailes; dans la chauve-souris les pieds de devant ne sont ni des pieds ni des ailes, quoiqu'elle s'en serve pour voler, et qu'elle puisse aussi s'en servir pour se traîner. Ce sont en effet des extrémités difformes, dont les os sont monstrueusement allongés, et réunis par une membrane qui n'est couverte ni de plumes, ni même de poil, comme le reste du corps : ce sont des espèces d'ailerons, ou, si l'on veut, des pates ailées, où l'on ne voit que l'ongle d'un pouce court, et dont les quatre autres doigts très-longs ne peuvent agir qu'ensemble, et n'ont point de mouvements propres ni de fonctions séparées; ce sont des espèces de mains dix fois plus grandes que les pieds, et en tout quatre fois plus longues que le corps entier de l'animal; ce sont, en un mot, des parties qui ont plutôt l'air d'un caprice que d'une production régulière. Cette membrane couvre les bras, forme les ailes ou les mains de l'animal, se réunit à la peau de son corps, et enveloppe en même temps ses jambes, et même sa queue, qui, par cette jonction bizarre, devient, pour ainsi dire, l'un de ses doigts. Ajoutez à ces disparates et à ces disproportions du corps et des membres, les difformités de la tête, qui souvent sont encore plus grandes :

car, dans quelques espèces, le nez est à peine visible, les yeux sont enfoncés tout près de la conque de l'oreille, et se confondent avec les joues; dans d'autres, les oreilles sont aussi longues que le corps, ou bien la face est tortillée en forme de fer à cheval, et le nez recouvert par une espèce de crête; la plupart ont la tête surmontée par quatre oreillons; toutes ont les yeux petits, obscurs et couverts, le nez ou plutôt les naseaux informes, la gueule fendue de l'une à l'autre oreille; toutes aussi cherchent à se cacher fuient la lumière, n'habitent que les lieux ténébreux, n'en sortent que la nuit, y rentrent au point du jour pour demeurer collées contre les murs. Leur mouvement dans l'air est moins un vol qu'une espèce de voltigement incertain, qu'elles semblent n'exécuter que par effort et d'une manière gauche : elles s'élèvent de terre avec peine; elles ne volent jamais à une grande hauteur; elles ne peuvent qu'imparfaitement précipiter, ralentir, ou même diriger leur vol : il n'est ni très-rapide ni bien direct; il se fait par des vibrations brusques dans une direction oblique et tortueuse : elles ne laissent pas de saisir en passant les moucheron, les cousins, et surtout les papillons phalènes, qui ne volent que la nuit; elles les avalent, pour ainsi dire, tout entiers; et l'on voit dans leurs excréments les débris des ailes et des autres parties sèches qui ne peuvent se digérer. Étant un jour descendu dans les

grottes d'Arcy pour en examiner les stalactites, je fus surpris de trouver, sur un terrain tout couvert d'albâtre, et dans un lieu si ténébreux et si profond, une espèce de terre qui étoit d'une toute autre nature; c'étoit un tas épais et large de plusieurs pieds d'une matière noirâtre, presque entièrement composé de portions d'ailes et de pattes de mouches et de papillons, comme si ces insectes se fussent rassemblés en nombre immense et réunis dans ce lieu pour y périr et pourrir ensemble. Ce n'étoit cependant autre chose que de la fiente de chauve-souris, amoncelée probablement pendant plusieurs années dans l'endroit de ces voûtes souterraines qu'elles habitoient de préférence; car dans toute l'étendue de ces grottes, qui est de plus d'un demi-quart de lieue, je ne vis aucun autre amas d'une pareille matière, et je jugeai que les chauve-souris avoient fixé dans cet endroit leur demeure commune, parce qu'il y parvenoit encore une très-foible lumière par l'ouverture de la grotte, et qu'elles n'alloient pas plus avant pour ne pas s'enfoncer dans une obscurité trop profonde.

Les chauve-souris sont de vrais quadrupèdes; elles n'ont rien de commun que le vol avec les oiseaux: mais comme l'action de voler suppose une très-grande force dans la partie supérieure du corps et dans les membres antérieurs, elles ont les muscles pectoraux beaucoup plus forts et plus

charnus qu'aucun des quadrupèdes, et l'on peut dire que par-là elles ressemblent encore aux oiseaux; elles en diffèrent par tout le reste de la conformation tant extérieure qu'intérieure : les poulmons, le cœur, les organes de la génération, tous les autres viscères sont semblables à ceux des quadrupèdes, à l'exception de la verge, qui est pendante et détachée; ce qui est particulier à l'homme, aux singes et aux chauve-souris : elles produisent, comme les quadrupèdes, leurs petits vivants; enfin elles ont, comme eux, des dents et des mamelles : l'on assure qu'elles ne portent que deux petits, qu'elles les allaitent et les transportent même en volant. C'est en été qu'elles s'accouplent et qu'elles mettent bas; car elles sont engourdies pendant l'hiver : les unes se recouvrent de leurs ailes comme d'un manteau, s'accrochent à la voûte de leur souterrain par les pieds de derrière, et demeurent ainsi suspendues; les autres se collent contre les murs ou se recèlent dans des trous; elles sont toujours en nombre pour se défendre du froid : toutes passent l'hiver sans bouger, sans manger, ne se réveillent qu'au printemps, et se recèlent de nouveau vers la fin de l'automne. Elles supportent plus aisément la diète que le froid : elles peuvent passer plusieurs jours sans manger, et cependant elles sont du nombre des animaux carnassiers; car lorsqu'elles peuvent entrer dans une office, elles s'attachent aux quartiers de lard qui y sont suspendus, et elles

mangent aussi de la viande crue ou cuite, fraîche ou corrompue.

Les naturalistes qui nous ont précédés ne connoissoient que deux espèces de chauve-souris. M. Daubenton en a trouvé cinq autres, qui sont, aussi-bien que les deux premières espèces, naturelles à notre climat; elles y sont même aussi communes, aussi abondantes, et il est assez étonnant qu'aucun observateur ne les eût remarquées. Ces sept espèces sont très-distinctes, très-différentes les unes des autres, et n'habitent même jamais ensemble dans le même lieu.

La première, qui étoit connue, est la chauve-souris commune, ou la chauve-souris proprement dite, dont j'ai donné ci-devant les dénominations.

#### DE L'OREILLARD.

La seconde est la chauve-souris à grandes oreilles, que nous nommerons l'*oreillard*, qui a aussi été reconnue par les naturalistes, et indiquée par les nomenclateurs. L'*oreillard* est peut-être plus

*Vespertilio*, Aldrov., *Avi.*, pag. 571.

*Vespertilio auriculis quaternis*, Jonst., *Avi.*, pag. 34.

*Vespertilio vulgaris, auriculis duplicibus*, Klein, de *Quadrup.*, pag. 61.

La petite chauve-souris de notre pays. *Vespertilio murini coloris, pedibus omnibus pentadactylis, auriculis duplicibus*..... *Vespertilio minor*, Brisson, *Regn. anim.*, pag. 226.

commun que la chauve-souris; il est bien plus petit de corps; il a aussi les ailes beaucoup plus courtes, le museau moins gros et plus pointu, les oreilles d'une grandeur démesurée.

### DE LA NOCTULE.

La troisième espèce, que nous appellerons la *noctule*, du mot italien *nottola*, n'étoit pas connue: cependant elle est très-commune en France, et on la rencontre même plus fréquemment que les deux espèces précédentes. On la trouve sous les toits, sous les gouttières de plomb des châteaux, des églises, et aussi dans les vieux arbres creux; elle est presque aussi grosse que la chauve-souris: elle a les oreilles courtes et larges, le poil roussâtre; la voix aigre, perçante, et assez semblable au son d'un timbre de fer.

### DE LA SÉROTINE.

Nous nommerons *sérotine* la quatrième espèce, qui n'étoit nullement connue: elle est plus petite que la chauve-souris et que la noctule; elle est à peu près de la grandeur de l'oreillard; mais elle en diffère par les oreilles, qu'elle a courtes et pointues, et par la couleur du poil; elle a les ailes plus noires, et le poil d'un brun plus foncé.

### DE LA PIPISTRELLE.

Nous appellerons la cinquième espèce, qui n'é-









*Trabe puz*

*de Coignac re*

1. L'Oreillard

. Page 309 | 2. La Noctule....

310.



toit pas connue, la *pipistrelle*, du mot italien *pipistrello*, qui signifie aussi chauve-souris. La pipistrelle n'est pas, à beaucoup près, aussi grosse que la chauve-souris ou la noctule, ni même que la sérotine ou l'oreillard. De toutes les chauve-souris c'est la plus petite et la moins laide, quoiqu'elle ait la lèvre supérieure fort renflée, les yeux très-petits, très-enfoncés, et le front très-couvert de poil.

### DE LA BARBASTELLE.

La sixième espèce, qui n'étoit pas connue, sera nommée *barbastelle*, du mot italien *barbastello*, qui signifie encore chauve-souris. Cet animal est à peu près de la grosseur de l'oreillard : il a les oreilles aussi larges, mais bien moins longues. Le nom de *barbastelle* lui convient d'autant mieux, qu'il paroît avoir une grosse moustache; ce qui cependant n'est qu'une apparence occasionnée par le renflement des joues, qui forment un bourrelet au-dessus des lèvres : il a le museau très-court, le nez fort aplati, et les yeux presque dans les oreilles.

### DU FER À CHEVAL.

Enfin nous nommerons *fer à cheval* une septième espèce, qui n'étoit nullement connue; elle est très-frappante par la singulière difformité de sa face, dont le trait le plus apparent et le plus marqué est un bourrelet en forme de fer à cheval au-

tour du nez et sur la lèvre supérieure. On la trouve très-communément en France dans les murs et dans les caveaux des vieux châteaux abandonnés. Il y en a de petites et de grosses, mais qui sont, au reste, si semblables par la forme, que nous les avons jugées de la même espèce; seulement, comme nous en avons beaucoup vu sans en trouver de grandeur moyenne entre les grosses et les petites, nous ne décidons pas si l'âge seul produit cette différence, ou si c'est une variété constante dans la même espèce.

## DE LA ROUSSETTE<sup>1</sup> ET DE LA ROUGETTE.<sup>2</sup>

La roussette et la rougette nous paroissent faire deux espèces distinctes, mais qui sont si voisines

<sup>1</sup> Vulgairement le chien-volant.

*Vespertilio ingens*, Clusii, *Exotic.*, pag. 94.

*Vespertilio*, Gesner, *Hist. avium*, pag. 772.

*Canis volans ternatanus orientalis*, Seba, tome I, pag. 91, tab. 57, fig. n° 1 et 2.

*Vespertilio caudâ nullâ*, Linn., *Syst. nat.*, edit. 4, pag. 66; edit. 6, pag. 7. *Vampirus*. *Vespertilio ecaudatus naso simplici, membranâ inter femora divisâ*, edit. 10, pag. 51.

*Vespertilio cynoccephalus ternatanus*, Klein, de *Quadrup.*, pag. 61.

*Pteropus rufus aut niger, auriculis brevibus acutiusculis*..... La roussette, Brisson, *Regn. anim.*, pag. 216.

*The great bat, from Madagascar*, Edwards, *Hist. of birds*, partie IV, pag. 180.

<sup>2</sup> Le chien-volant à col rouge.

l'une de l'autre, et qui se ressemblent à tant d'égards, que nous croyons devoir les présenter ensemble : la seconde ne diffère de la première que par la grandeur du corps et les couleurs du poil. La roussette, dont le poil est d'un roux brun, a neuf pouces de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité du corps, et trois pieds d'envergure lorsque les membranes qui lui servent d'ailes sont étendues : la rougette, dont le poil est cendré-brun, n'a guère que cinq pouces et demi de longueur et deux pieds d'envergure ; elle porte sur le cou un demi-collier d'un rouge vif, mêlé d'orangé, dont on n'aperçoit aucun vestige sur le cou de la roussette. Elles sont toutes deux à peu près des mêmes climats chauds de l'ancien continent ; on les trouve à Madagascar, à l'île de Bourbon, à

*Pteropus fuscus, auriculis brevibus acutiusculis, collo superiore rubro.....* La roussette à col rouge, Brisson, *Regn. anim.*, pag. 217.

M. Brisson a séparé avec raison le genre de la roussette et de la rougette de celui des chauve-souris, et M. Linnæus s'est trompé lorsqu'il a dit que les chauve-souris et les roussettes avoient également quatre dents incisives à la mâchoire supérieure, et autant à l'inférieure ; cela est vrai des roussettes, mais cela est autrement dans les chauve-souris : elles ont, à la vérité, quatre dents incisives à la mâchoire supérieure, mais en même temps elles en ont six à la mâchoire inférieure ; ainsi elles ne peuvent être du même genre dans une méthode qui, comme celle de cet auteur, est fondée sur le nombre et l'ordre des dents.

Aux îles de Mascareigne et de Madagascar, les chauve-sou-

Ternate, aux Philippines, et dans les autres îles de l'archipel indien, où il paroît qu'elles sont plus communes que dans la terre ferme des continents voisins.

Elles sont toutes deux au Cabinet du Roi, et elles sont venues de l'île de Bourbon. Ces deux espèces ne se trouvent que dans l'ancien continent, et ne sont nulle part aussi nombreuses en Afrique et en Asie que celle du vampire l'est en Amérique. Ces animaux sont plus grands, plus forts, et peut-être plus méchants que le vampire; mais c'est à force ouverte, en plein jour aussi-bien que la nuit, qu'ils font leur dégât : ils tuent les volailles et les petits animaux; ils se jettent même sur les hommes, les insultent et les blessent au visage par des morsures cruelles; et aucun voyageur ne dit qu'ils sucent le sang des hommes et des animaux endormis.

Les anciens connoissoient imparfaitement ces quadrupèdes ailés, qui sont des espèces de monstres; et il est vraisemblable que c'est d'après ces modèles bizarres de la Nature, que leur imagination a dessiné les harpies. Les ailes, les dents, les griffes; la cruauté, la voracité, la saleté; tous les attributs difformes, toutes les facultés nuisibles des

ris sont grosses comme des poules, et si communes que quelquefois j'en ai vu l'air obscurci. Leur cri est épouvantable. (*Voyage de Madagascar*, par de V.; Paris, 1722, p. 83 et 245.)



harpies, conviennent assez à nos roussettes. Hérodote paroît les avoir indiquées lorsqu'il a dit qu'il y avoit de grandes chauve-souris qui incommodoient beaucoup les hommes qui alloient recueillir la casse autour des marais de l'Asie; qu'ils étoient obligés de se couvrir de cuir le corps et le visage pour se garantir de leurs morsures dangereuses.<sup>1</sup> Strabon parle de très-grandes chauve-souris dans la Mésopotamie, dont la chair est bonne à manger.<sup>2</sup> Parmi les modernes, Albert, Isidore, Scaliger, ont fait mention; mais vaguement, de ces grandes chauve-souris; Linscot, Nicolas Mathias,<sup>3</sup>

<sup>1</sup> Herodot., lib. III. Il est singulier que Pline, qui nous a transmis comme vrais tant de faits apocryphes et même merveilleux, accuse ici Hérodote de mensonge, et dise que ce fait des chauve-souris qui se jettent sur les hommes, n'est qu'un conte de la vieille et fabuleuse antiquité.

*In Mesopotamiâ inter Euphratis conversiones, est maxima vespertilionum multitudo, qui longè majores sunt quàm in cæteris locis. Capiuntur, et in esum condiuntur.* (Strabo, lib. XVI.)

<sup>3</sup> Nicolas Mathias, dans son voyage imprimé à Wisby, en suédois, dit, page 123, que ces grandes chauve-souris volent en troupe pendant la nuit; qu'elles boivent du suc des palmiers en si grande quantité qu'elles s'enivrent, et tombent comme mortes au pied des arbres; que lui-même en avoit pris une dans cet état, et que l'ayant attachée avec des clous à une muraille, elle rongea les clous et les arrondit avec ses dents comme si on les eût limés; il dit aussi que son muscau ressembloit à celui d'un renard.

François Pyrard,<sup>1</sup> en ont parlé plus précisément, et Oligier Jacobeus<sup>2</sup> en a donné une courte description avec la figure; enfin l'on en trouve des descriptions et des figures bien faites dans Seba et dans Edwards, lesquelles s'accordent avec les nôtres.

Les roussettes sont des animaux carnassiers, voraces, et qui mangent de tout; car lorsque la chair ou le poisson leur manque, elles se nourrissent de végétaux et de fruits de toute espèce<sup>3</sup> : elles boi-

<sup>1</sup> On voit dans l'île de Saint-Laurent et aux Maldives, des chauve-souris plus grosses que des corbeaux. (*Voyage de Pyrard*; Paris, 1619, tom. I, pag. 38 et 132.)

Les chauve-souris volent en plein jour dans le Malabar; elles sont grosses comme des chats, et on les mange sans répugnance. (Extrait de la *Relation des Missions du Tranquebar*; *Bibliothèque raisonnée*, tom. XXXII, pag. 194.)

<sup>2</sup> Il y a deux de ces chauve-souris dans le *Museum regium Hafniæ*, 1696, pag. 12, tab. 5, fig. 3. Il dit que chacune de ces chauve-souris étoit grande comme un gros corbeau; qu'elles avoient, de la tête en bas, un pied de longueur; que le membre génital avoit deux pouces de long; et il ajoute, d'après Linscot, que les Indiens les mangent et les trouvent aussi bonnes que des perdrix.

<sup>3</sup> Aux îles Manilles on voit sur les arbres une infinité de grandes chauve-souris qui pendent attachées les unes aux autres sur les arbres, et qui prennent leur vol à l'entrée de la nuit pour aller chercher leur nourriture dans des bois fort éloignés : elles volent quelquefois en si grand nombre et si serrées qu'elles obscurcissent l'air de leurs grandes ailes, qui ont quelquefois six palmes d'étendue : elles savent discerner, dans l'épaisseur des bois, les arbres dont les fruits sont mûrs; elles les dévorent pendant toute la nuit avec un bruit qui se fait entendre de deux milles, et vers le jour

vent le suc des palmiers, et il est aisé de les enivrer et de les prendre, en mettant à portée de leur retraite des vases remplis d'eau de palmier ou de quelque autre liqueur fermentée. Elles s'attachent et se suspendent aux arbres avec leurs ongles; elles vont ordinairement en troupes, et plus la nuit que le jour; elles fuient les lieux trop fréquentés, et demeurent dans des déserts, surtout dans les îles inhabitées. Elles se portent au coït avec ardeur. Le sexe dans le mâle est très-apparent : la verge n'est point engagée dans un fourreau comme celle des quadrupèdes; elle est hors du corps à peu près comme dans l'homme et le singe.<sup>1</sup> Le sexe des femelles est aussi fort apparent; elles n'ont que deux mamelles placés sur la poitrine, et ne produisent qu'en petit nombre, mais plus d'une fois par an. La chair de ces animaux, surtout lorsqu'ils sont jeunes, n'est pas mauvaise à manger; les Indiens la trouvent bonne, et ils en comparent le goût à celui de la perdrix ou du lapin.

elles retournent vers leurs retraites. Les Indiens qui voient manger leurs meilleurs fruits par ces animaux leur font la guerre, non-seulement pour se venger, mais pour se nourrir de leur chair, à laquelle ils prétendent trouver le goût du lapin. (*Histoire générale des Voyages*, par M. l'abbé Prévot, tom. X, pag. 389.)

<sup>1</sup> *In hoc animati uterque sexus dignoscebatur : nam eorum aliquot qui mihi conspecti sunt satis longum exortumque penem habebant quales ferè simiarum est.* (Carol. Clusii, *Exotic.*; Raphelingiæ, 1605, t. II, p. 94.)

Les voyageurs de l'Amérique s'accordent à dire que les grandes chauve-souris de ce nouveau continent sucent, sans les éveiller, le sang des hommes et des animaux endormis. Les voyageurs de l'Asie et de l'Afrique qui font mention de la roussette ou de la rougette, ne parlent pas de ce fait singulier; néanmoins leur silence ne fait pas une preuve complète, surtout y ayant tant de conformité et tant d'autres ressemblances entre les roussettes et ces grandes chauve-souris que nous avons appelées *vampires* : nous avons donc cru devoir examiner comment il est possible que ces animaux puissent sucer le sang sans causer en même temps une douleur au moins assez sensible pour réveiller une personne endormie. S'ils entamoient la chair avec leurs dents, qui sont très-fortes et grosses comme celles des autres quadrupèdes de leur taille, l'homme le plus profondément endormi, et les animaux surtout, dont le sommeil est plus léger que celui de l'homme, seroient brusquement réveillés par la douleur de cette morsure; il en est de même des blessures qu'ils pourroient faire avec leurs ongles : ce n'est donc qu'avec la langue qu'ils peuvent faire des ouvertures assez subtiles dans la peau pour en tirer du sang et ouvrir les veines sans causer un vive douleur. Nous n'avons pas été à portée de voir la langue du vampire; mais celle des roussettes, que M. Daubenton a examinée avec soin, semble indiquer la possibilité du fait : cette

langue est pointue et hérissée de papilles dures très-fines, très-aiguës et dirigées en arrière; ces pointes, qui sont très-fines, peuvent s'insinuer dans les pores de la peau, les élargir, et pénétrer assez avant pour que le sang obéisse à la succion continue de la langue. Mais c'est assez raisonner sur ce fait, dont toutes les circonstances ne nous sont pas bien connues, et dont quelques-unes sont peut-être exagérées ou mal rendues par les écrivains qui nous les ont transmises.

[J'ai trouvé dans une note de M. Commerson, qu'il a vu à l'île de Bourbon des milliers de grandes chauve-souris (roussettes et rougettes) qui voltigeoient sur le soir en bandes, comme les corbeaux, et se posoient particulièrement sur les arbres de vaccoun, dont elles mangent les fruits. Il ajoute que, prises dans la bonne saison, elles sont bonnes à manger, que leur goût approche absolument de celui du lièvre, et que leur chair est également noire.

Feu M. de la Nux, qui étoit mon correspondant dans cette même île, m'a envoyé, depuis l'impression de mon ouvrage, quelques observations, et de très-bonnes réflexions critiques sur ce que j'ai dit de ces animaux. Voici l'extrait d'une très-longue lettre, fort instructive, qu'il m'a écrite à ce sujet de l'île de Bourbon, le 24 octobre 1772 :

« J'aime également, me dites-vous, monsieur, dans votre lettre du 8 mars 1770; j'aime égale-

» ment quelqu'un qui m'apprend une vérité ou qui  
 » me relève d'une erreur : ainsi écrivez-moi, je vous  
 » supplie, en toute liberté et toute franchise.....  
 » Oh ! pour le coup, je réponds, monsieur, on ne  
 » peut pas mieux à votre noble invitation. Je n'ai  
 » point hésité de me livrer aux détails, et je ne  
 » veux point excuser ma prolixité, bien fâché même  
 » me de n'en savoir pas plus sur les roussettes,  
 » pour avoir à vous en dire davantage. Les preuves  
 » ne peuvent être trop multipliées (me semble)  
 » quand il s'agit de combattre des erreurs accréditées  
 » depuis long-temps. L'on dirait que l'on  
 » n'a vu ces animaux qu'avec les yeux de l'effroi,  
 » on les a trouvés laids, monstrueux ; et, sans autre  
 » examen que la première inspection de leur  
 » figure, on leur a fait des mœurs, un caractère et  
 » des habitudes, qu'ils n'ont point du tout, comme  
 » si la méchanceté, la férocité, la malpropreté,  
 » étoient inséparables de la laideur. »

M. de la Nux observe que, dans ma description, le volume de la roussette est exagéré, ainsi que le nombre de ces animaux ; que leur cri n'a rien d'épouvantable. Il ajoute qu'un homme ouvrant la bouche et rétrécissant le passage de la voix en aspirant et respirant successivement avec force, donne à peu près le son rauque du cri d'une roussette, et que cela n'est pas fort effrayant. Il dit encore que quand ces animaux sont tranquilles sur un grand arbre, ils ont un gazouille-

ment de société léger, et qui n'est point déplaisant.

« *Note*<sup>1</sup>, pag. 315. Pline a eu raison, dit-il, » de traiter de fabuleux le récit d'Hérodote : les » roussettes, les rougettes, au moins dans ces îles, » ne se jettent point sur les hommes; elles les fuient, » bien loin de les attaquer. Elles mordent, et mor- » dent très-dur; mais c'est à leur corps défendant, » quand elles sont abattues, soit par le court-bâ- » ton, soit par le coup de fusil, ou prises dans des » filets; et quiconque en est mordu ou égratigné, » n'a qu'à s'en prendre à sa maladresse, et non à » une férocité que l'animal n'a point.

» *Note*<sup>2</sup>, pag. 316. Le volume des roussettes » est ici plus approchant du vrai... *Les chauve-sou-* » *ris volent en plein jour dans le Malabar.* *Note*<sup>1</sup>. » pag. 316. Cela est vrai des roussettes, et non des » rougettes. Les autres volent en plein jour : cela » veut seulement dire qu'on en voit voler de temps » à autre dans le cours du jour, mais une à une, et » point en troupe. Alors elles volent très-haut et » assez pour que leur ampleur paroisse moindre de » plus de moitié. Elles vont fort loin et à tire-d'aile, » et je crois très-possible qu'elles traversent de cette » île de Bourbon à l'île de France en assez peu de » temps (la distance est au moins de trente lieues). » Elles ne planent pas comme l'oiseau de proie, » comme la frégate, etc. : mais dans cette grande » élévation au-dessus de la surface de la terre, de » cent, peut-être deux cents toises et plus, le mou-

» vement de leurs bras est lent; il est prompt quand  
 » elles volent bas, et d'autant plus prompt qu'elles  
 » sont plus proches de terre.

» A parler exactement, la roussette ne vit pas en  
 » société; le besoin d'aliments, la pâture, les réu-  
 » nissent en troupes, en compagnies plus ou moins  
 » nombreuses. Ces compagnies se forment fortuite-  
 » ment sur les arbres de haute futaie, ou chargés  
 » ou à proximité des fleurs ou des fruits qui leur  
 » conviennent. On voit les roussettes y arriver suc-  
 » cessivement, se prendre par les griffes de leurs  
 » pates de derrière, et rester là tranquilles fort  
 » long-temps, si rien ne les effarouche; il y en a  
 » cependant toujours quelques-unes, de temps en  
 » temps, qui se détachent et font compagnie. Mais  
 » qu'un oiseau de proie passe au-dessus de l'arbre,  
 » que le tonnerre vienne à éclater, qu'il se tire un  
 » coup de fusil ou sur elles ou dans le canton, ou que,  
 » déjà pourchassées et effarouchées, elles entre-  
 » voient au-dessous d'elles quelqu'un, soit chas-  
 » seur ou autre, elles s'envolent, toutes à la fois,  
 » et c'est pour lors qu'on voit en plein jour de ces  
 » compagnies qui, quoique bien fournies, n'ob-  
 » scurcissent point l'air; elles ne peuvent voler as-  
 » sez serrées pour cela : l'expression est au moins  
 » hyperbolique. Mais dire, *on voit sur les arbres*  
 » *une infinité de grandes chauve-souris qui pendent*  
 » *attachées les unes aux autres sur les arbres*, note<sup>3</sup>,  
 » pag. 316., c'est dire assez mal une fausseté, ou du



» moins une absurdité. Les roussettes sont trop har-  
» gneuses pour se tenir ainsi par la main; et, en con-  
» sidérant leur forme, on reconnoît aisément l'im-  
» possibilité d'une pareille chaîne. Elles branchent  
» ou au-dessus, ou au-dessous, ou à côté les unes  
» des autres, mais toujours une à une.

» Je dois placer ici le peu que j'ai à dire des rou-  
» gettes. On n'en voit point voler de jour. Elles vi-  
» vent en société dans de grands creux d'arbres  
» pouris, en nombre quelquefois de plus de qua-  
» tre cents. Elles ne sortent que sur le soir à la  
» grande brune, et rentrent avant l'aube. L'on as-  
» sure, et il passe en cette île pour constant, que,  
» quelle que soit la quantité d'individus qui com-  
» posent une de ces sociétés, il ne s'y trouve qu'un  
» seul mâle. Je n'ai pu vérifier le fait. Je dois seu-  
» lement dire que ces animaux sédentaires parvien-  
» nent à une haute graisse; que, dans le commen-  
» cement de la colonie, nombre de gens peu aisés  
» et point délicats, instruits sans doute par les Ma-  
» lacasses, s'approvisionnoient largement de cette  
» graisse pour en apprêter leur manger. J'ai vu le  
» temps où un bois de chauve-souris (c'est ainsi  
» qu'on appelloit les retraites de nos rougettes) é-  
» toit une vraie trouvaille. Il étoit facile, comme on  
» peut en juger, de défendre la sortie de ces ani-  
» maux, puis de les tirer en vie un à un, ou de les  
» étouffer par la fumée, et, de façon ou d'autre,  
» de connoître le nombre de femelles et de mâles

» qui composoient la société. Je n'en sais pas plus sur  
 » cette espèce... Je reviens à la note. Autre hyperbole:  
 » *le bruit que ces animaux font pendant la nuit en dé-*  
 » *vorant en grande troupe les fruits mûrs, qu'ils sa-*  
 » *vent discerner dans l'épaisseur des bois.* Note<sup>3</sup>, pag.  
 » 316... En lisant cela, qui n'attribuera ce prétendu  
 » bruit à l'acte de mastication? Le bruit que l'on ent-  
 » tend de fort loin, et de jour comme de nuit, est  
 » celui naturel à ces animaux quand ils sont en co-  
 » lère, et quand ils se disputent la pâture; et il ne  
 » faut pas croire que les roussettes ne mangent que  
 » la nuit. Elles ont l'œil bon ainsi que l'odorat; elles  
 » voient très-bien le jour: il n'est point merveil-  
 » leux qu'elles discernent, dans l'épaisseur des bois,  
 » les fruits, les graines mûres, ainsi que les fleurs.  
 » D'ailleurs les bananes de toute espèce, dont elles  
 » sont très-friandes, les pêches et les autres fruits  
 » que les Indiens cultivent, ne sont point dans l'é-  
 » paisseur des bois..... *La roussette est un bon gi-*  
 » *bier.* Note<sup>3</sup>, pag. 316..... Oui, pour qui peut vain-  
 » cre la répugnance qu'inspire sa figure. La jeune  
 » surtout de quatre à cinq mois, déjà grasse, est  
 » en son genre aussi bonne que le pintadeau, que  
 » le marassin, dans le leur. Les vieilles sont du-  
 » res bien que très-grasses, dans la saison des  
 » fruits qui leur conviennent, c'est-à-dire pendant  
 » tout l'été et une bonne partie de l'automne. Les  
 » mâles surtout acquièrent en vieillissant un fumet  
 » déplaisant et fort..... Il n'est pas autrement exact

» de dire en général, *les Indiens en mangent*. Note<sup>3</sup>, pag. 316..... On sait que l'Indien ne mange d'aucun animal, qu'il n'en tue aucun. Peut-être bien les Maures, les Malais, en mangent-ils; certainement bien des Européens en mangent : ainsi, dans le vrai, on mange des roussettes dans l'Inde, quoique l'Indien proprement dit n'en mange pas. Dans cette île, on mange des roussettes et des rougettes.

» Après l'examen ci-dessus, je viens au corps de l'histoire; il a besoin de rectification; et pour preuve, je n'ai qu'à opposer ce que je connois des roussettes, ce que j'en ai vu, et ce qu'en ont imaginé les autres, d'après lesquels l'historien de la Nature a parlé.

» Les roussettes et les rougettes sont naturelles dans les îles de France, de Bourbon et de Madagascar. Il y a cinquante ans et plus (en 1772) que j'habite celle de Bourbon. Quand j'y arrivai, en septembre 1722, ces animaux étoient aussi communs, même dans les quartiers déjà établis, qu'ils y sont rares actuellement. La raison en est toute naturelle. 1° La forêt n'étoit pas encore éloignée des établissements, et il leur faut la forêt; aujourd'hui elle est très-reculée. 2° La roussette est vivipare, et ne met au jour qu'un seul petit par an. 3° Elle est chassée pour sa viande, pour sa graisse, pour les jeunes individus, pendant tout l'été, tout l'automne et une partie de l'hiver, par les

» blancs au fusil, par les nègres au filet. Il faut que  
 » l'espèce diminue beaucoup et en peu de temps;  
 » outre qu'abandonnant les quartiers établis pour  
 » se retirer dans les lieux qui ne le sont pas enco-  
 » re, et dans l'intérieur de l'île, les nègres marrons  
 » ne les épargnent pas quand ils le peuvent.

» Le temps des amours de ces animaux est ici  
 » vers le mois de mai, c'est-à-dire, en général, dans  
 » le milieu de l'automne; celui de la sortie des fœ-  
 » tus est environ un mois après l'équinoxe du prin-  
 » temps : ainsi la durée de la gestation est de qua-  
 » tre et demi à cinq mois. J'ignore celle de l'ac-  
 » croissement des petits; mais je sais qu'il paroît  
 » fait au solstice d'hiver, c'est-à-dire à peu près au  
 » bout de huit mois depuis la naissance. Je sais de  
 » plus qu'on ne voit plus de petites roussettes pas-  
 » sé avril et mai, temps auquel on distingue aisé-  
 » ment les vieilles des jeunes par les couleurs plus  
 » vives des robes de celles-ci. Les vieilles grison-  
 » nent, je ne sais pas au bout de quel temps, et  
 » c'est pour lors qu'elles sont très-dures, les mâles  
 » surtout : c'est pour lors que ceux-ci sentent très-  
 » fort, comme je l'ai déjà dit; qu'il n'y a que des  
 » nègres qui puissent en manger, et qu'il n'y a de  
 » bon que leur graisse, dont en général l'espèce est  
 » assez bien pourvue depuis la fin du printemps  
 » jusqu'au commencement de l'hiver.

» Ce n'est certainement pas la chair de quelque  
 » espèce que ce soit qui fournit l'embonpoint des

» roussettes et des rougettes, ni même qui fait le  
» moindrement partie de leur nourriture; ce n'est  
» pas de la viande qu'il leur faut. Bref, ces animaux  
» ne sont du tout point carnassiers; ils sont et ne  
» sont que frugivores. Les bananes, les pêches, les  
» goyaves, bien des sortes de fruits dont nos forêts  
» sont successivement pourvues, les baies de gui et  
» autres, voilà de quoi ils se nourrissent, et ils ne  
» se nourrissent que de cela. Ils sont encore très-  
» friands de suc de certaines fleurs à ombelle, tel-  
» les, entre autres, celles de nos bois puants, dont  
» le *nectareum* est très-succinet. Ce sont ces fleurs  
» très-abondantes en janvier et février, plus géné-  
» ralement au cœur de l'été, qui attirent vers le  
» bas de notre île les roussettes en grand nombre;  
» elles font pleuvoir à terre les étamines nombreu-  
» ses de ces fleurs, et il est très-probable que c'est  
» pour la suceion du *nectareum* des fleurs à om-  
» belle, peut-être encore de nombre d'autres fleurs  
» de genres différents, que leur langue est telle que  
» l'apprend l'exacte et savante description qu'en a  
» donnée M. Daubenton. J'observerai que la man-  
» gue est un fruit dont la peau est résineuse, et que  
» nos animaux n'y touchent point. Je sais qu'en ea-  
» ge on leur a fait manger du pain, des cannes de  
» sucre, etc. Je n'ai pas su si on leur avoit fait man-  
» ger de la viande, crue surtout : mais, en eussent-  
» elles mangé en cage, ce n'est point dans l'état d'es-  
» clavage que je les considère; il change trop les

» mœurs, les caractères, les habitudes de tous les  
 » animaux. Dans le très-vrai, l'homme n'a rien à  
 » craindre de ceux-ci pour lui personnellement,  
 » ni pour sa volaille. Il leur est de toute impossi-  
 » bilité de prendre, je ne dis pas une poule, mais  
 » le moindre petit oiseau. Une roussette ne peut  
 » pas, comme un faucon, comme un épervier, etc.,  
 » fondre sur une proie. Si elle approche trop la ter-  
 » re, elle y tombe et ne peut reprendre le vol qu'en  
 » grim pant contre quelque appui que ce puisse être,  
 » fût-ce un homme qu'elle rencontrât. Une  
 » fois à terre, elle ne peut que s'y traîner maussa-  
 » dement et assez lentement : aussi ne s'y tient-elle  
 » que le moins de temps qu'elle peut; elle n'est  
 » point faite pour la course. Voudroit-elle attraper  
 » un oiseau sur une branche, la dégaine avec la-  
 » quelle elle est souvent obligée d'en parcourir une  
 » pour aller vers le bout mettre le vent dans ses  
 » voiles, pour aller prendre son vol, montre évi-  
 » demment que telles tentatives ne lui réussiroient  
 » jamais. Et, afin de me mieux faire entendre, je  
 » dois dire que, pour s'envoler, ces animaux ne

J'ai vu une roussette, toute jeune encore, entrer au  
 vol dans ma maison à la grande brune, s'abattre exacte-  
 ment aux pieds d'une jeune négresse de sept à huit ans, et  
 incontinent grimper le long de cet enfant, qui, par bon-  
 heur, étoit proche de moi. Je la débarrassai assez promp-  
 tement pour que les crochets des ailes n'eussent point en-  
 core atteint ou ses épaules ou son visage.

» peuvent, comme les oiseaux, s'élaner dans l'air;  
» il faut qu'ils le battent des ailes à plusieurs re-  
» prises, avant de dépendre les griffes de leurs pa-  
» tes de l'endroit où ils se sont accrochés; et quel-  
» que pleines que soient les voiles en quittant la  
» place, leur poids les abaisse; et pour s'élever, ils  
» parcourent la concavité d'une courbe. Mais la  
» place où ils se trouvent quand il faut partir, n'est  
» pas toujours commode pour le jeu libre de leurs  
» ailes; il peut se trouver des branches trop pro-  
» ches qui l'empêcheroient, et dans cette conjonc-  
» ture la roussette parcourt la branche jusqu'à ce  
» qu'elle puisse prendre son essor sans risque. Il  
» arrive assez souvent, dans une nombreuse trou-  
» pe de ces quadrupèdes volants, surprise ou par  
» un coup de tonnerre ou un coup de fusil, ou par  
» tel autre épouvantail subit, et surprise sur un ar-  
» bre de médiocre hauteur, comme de vingt à tren-  
» te pieds, sous les branches; il arrive, dis-je, assez  
» ordinairement que plusieurs tombent jusqu'à  
» terre avant d'avoir pu prendre l'air nécessaire  
» pour les soutenir, et on les voit incontinent re-  
» monter le long des arbres qui se trouvent à leur  
» portée, pour prendre leur vol sitôt qu'elles le  
» peuvent. Que l'on se représente des voyageurs  
» chassant ces animaux qu'ils ne connoissent point,  
» dont la forme et la figure leur causent un certain  
» effroi, entourés tout à coup d'un nombre de  
» roussettes tombées de leur fait; que quelqu'un

» de la bande se trouve empêtré d'une ou deux  
 » roussettes grimpantes, et que, cherchant à se dé-  
 » barrasser et s'y prenant mal, il soit égratigné, mé-  
 » me mordu, ne voilà-t-il pas le thème d'une rela-  
 » tion qui fera les roussettes féroces, se ruant sur  
 » les hommes, cherchant à les blesser au visage,  
 » les dévorer, etc. ? et au bout du compte, cela se  
 » réduira à la rencontre fortuite d'animaux d'es-  
 » pèces bien différentes, qui avoient grand'peur  
 » les uns des autres. J'ai dit plus haut qu'il falloit  
 » la forêt aux roussettes; on voit bien ici que c'est  
 » par instinct de conservation qu'elles la cherchent,  
 » et non par caractère sauvage et farouche. A ce que  
 » j'ai déjà fait connoître des roussettes et des rou-  
 » gettes, si j'ajoute qu'elles ne donnent point sur  
 » la charogne, que naturellement elles ne man-  
 » gent point à terre, qu'il faut qu'elles soient ap-  
 » pendues pour prendre leur nourriture, j'aurai,  
 » jc pense, détruit le préjugé qui les fait carnivo-  
 » res, voraces, méchantes, cruelles, etc. Si je dis de  
 » plus que leur vol est aussi lourd, aussi bruyant,  
 » surtout proche de terre, que celui des vampires  
 » doit l'être peu, doit être léger, j'aurai, par ce der-  
 » nier caractère, éloigné considérablement encore  
 » une espèce de l'autre.

» De ce que l'on voit parfois des roussettes raser  
 » la surface de l'eau, à peu près comme fait l'hi-  
 » rondelle, on les a fait se nourrir de poisson, on  
 » en a fait des pêcheurs; et il le falloit bien, dès



» qu'on vouloit qu'elles mangeassent de tout. Cette  
» chair ne leur convient pas plus que toute autre.  
» Encore une fois, elles ne se nourrissent que de  
» végétaux. C'est pour se baigner qu'elles rasant  
» l'eau; et si elles se soutiennent au vol plus près  
» de l'eau qu'elles ne le peuvent de la terre, c'est  
» que la résistance de celle-ci intéresse le batte-  
» ment des ailes, qui est libre sur l'eau. De ceci  
» résulte évidemment la propriété naturelle des rous-  
» settes. J'en ai bien vu, j'en ai bien tué, je n'ai ja-  
» mais trouvé sur aucune d'elles la moindre saleté;  
» elles sont aussi propres que le sont en général  
» les oiseaux.

» La roussette n'est pas de ces animaux que nous  
» sommes portés à trouver beaux; elle est même  
» déplaisante à voir en mouvement et de près. Il  
» n'y a qu'un seul point de vue, et il n'y a qu'une  
» seule attitude qui lui soit avantageuse relative-  
» ment à nous, dans laquelle on la voit avec une  
» sorte de plaisir, dans laquelle tout ce qu'elle a  
» de hideux, de monstrueux, disparaît. Branchée  
» à un arbre, elle s'y tient la tête en bas, les ailes  
» pliées et exactement plaquées contre le corps :  
» ainsi sa voilure, qui fait sa difformité, de mê-  
» me que ses pattes de derrière qui la soutiennent  
» à l'aide des griffes dont elles sont armées, ne pa-  
» roissent point. L'on ne voit en pendant qu'un  
» corps rond, potelé, vêtu d'une robe d'un brun  
» foncé, très-propre et bien coloré, auquel tient

» une tête, dont la physionomie a quelque chose  
 » de vif et de fin. Voilà l'attitude de repos des rous-  
 » settes; elles n'ont que celle-là, et c'est celle dans  
 » laquelle elles se tiennent le plus long-temps pen-  
 » dant le jour. Quant au point de vue, c'est à nous  
 » à le choisir. Il faut se placer de manière à les voir  
 » dans un demi-raccourci, c'est-à-dire à l'éléva-  
 » tion au-dessus de terre de quarante à soixante  
 » pieds, et dans une distance de cent cinquante  
 » pieds, plus ou moins. Maintenant, qu'on se re-  
 » présente la tête d'un grand arbre garni, dans son  
 » pourtour et dans son milieu, de cent, cent cin-  
 » quante, peut-être deux cents de pareilles giran-  
 » doles, n'ayant de mouvement que celui que le  
 » vent donne aux branches, et l'on se fera l'idée  
 » d'un tableau qui m'a toujours paru curieux, et  
 » qui se fait regarder avec plaisir. Dans les cabinets  
 » les plus riches en sujets d'histoire naturelle, on  
 » ne manque pas de placer une roussette éployée  
 » et dans toute l'étendue de son envergure, de sorte  
 » qu'on la montre dans son action et dans tout son  
 » laid. Il faudroit, me semble, s'il étoit possible,  
 » en montrer à côté ou au-dessus, quelqu'une dans  
 » l'attitude naturelle du repos. On ne voit jamais  
 » les roussettes à terre tranquilles sur leurs qua-  
 » tre jambes.

» Je terminerai ces notes en disant que la rous-  
 » sette et la rougette fournissent une nourriture  
 » saine. On n'a jamais entendu dire que qui ce soit

» en ait été incommodé, quoique nombre de fois on  
 » en ait mangé avec excès. Cela ne doit point sur-  
 » prendre, dès que l'on sait bien que ces animaux  
 » ne vivent que de fruits mûrs, de sucs et de fleurs,  
 » et peut-être des exsudations de nombre d'arbres.  
 » Je le soupçonnois fortement; le passage d'Héro-  
 » dote me le fait croire : mais je ne l'ai pas assez vu  
 » pour donner la chose comme une vérité con-  
 » stante. » ]

DU VAMPIRE.<sup>1</sup>

On trouve aussi dans les pays les plus chauds du Nouveau-Monde un autre quadrupède volant,

<sup>1</sup> Animal de l'Amérique qui n'a été indiqué que par les noms vagues de *grande chauve-souris d'Amérique*, ou de *chien volant de la Nouvelle-Espagne*.

M. Linnæus a donné ce même nom, *vampirus*, à la roussette; ce n'est cependant pas de la roussette des Indes orientales à laquelle M. Linnæus applique ce nom de *vampire*, mais de l'animal d'Amérique dont il est ici question, que les voyageurs ont dit qu'il suçoit le sang des hommes sans les éveiller; c'est donc à cette espèce, et non pas à la roussette, qu'on peut donner le nom de *vampire*.

*Canis volans maximus, auritus, ex Novâ Hispaniâ.* Seba, tom. I, pag. 92, tab. 58, fig. n° 1.

*Vespertilio cynocephalus maximus, auritus, ex Novâ Hispaniâ,* Klein, de *Quadrup.*, pag. 62.

*Spectrum, vespertilio ecaudatus naso infundibuti formi lanceolato,* Linn., *Syst. nat.*, edit. 10, pag. 31.

*Pteropus auriculis longis patulis, naso membranâ antroorsum inflexa acuto,* Brisson, *Begn. anim.*, p. 17.

dont on ne nous a pas transmis le nom américain, et que nous appellerons *vampire*, parce qu'il suce le sang des hommes et des animaux qui dorment, sans leur causer assez de douleur pour les éveiller. Cet animal d'Amérique est d'une espèce différente de celles de la roussette et de la rougette, qui toutes deux ne se trouvent qu'en Afrique et dans l'Asie méridionale. Le vampire est plus petit que la rougette, qui est plus petite elle-même que la roussette. Le premier, lorsqu'il vole, paroît être de la grosseur d'un pigeon; la seconde, de la grandeur d'un corbeau; et la troisième, de celle d'une grosse poule. La rougette et la roussette ont toutes deux la tête assez bien faite, les oreilles courtes, le museau bien arrondi, et à peu près de la forme de celui d'un chien : le vampire, au contraire, a le museau plus allongé; il a l'aspect hideux comme les plus laides chauve-souris, la tête informe et surmontée de grandes oreilles fort ouvertes et fort droites; il a le nez contrefait, les narines en entonnoir, avec une membrane au-dessus qui s'élève en forme de corne ou de crête pointue, et qui augmente de beaucoup la difformité de sa face. Ainsi l'on ne peut douter que cette espèce ne soit tout autre que celles de la roussette et de la rougette. Le vampire est aussi malfaisant que difforme; il inquiète l'homme, tourmente et détruit les animaux. Nous ne pouvons citer un témoignage plus authentique et plus récent que celui de M. de

la Condamine. « Les chauve-souris, dit-il,<sup>1</sup> qui sucent le sang des chevaux, des mulets, et même des hommes quand ils ne s'en garantissent pas en dormant à l'abri d'un pavillon, sont un fléau commun à la plupart des pays chauds de l'Amérique. Il y en a de monstrueuses pour la grosseur; elles ont entièrement détruit à Borja, et en divers autres endroits, le gros bétail que les missionnaires y avoient introduit, et qui commençoit à s'y multiplier. » Ces faits sont confirmés par plusieurs autres historiens et voyageurs. Pierre Martyr,<sup>2</sup> qui a écrit assez peu de temps après la conquête de l'Amérique méridionale, dit qu'il y a dans les terres de l'isthme de Darien des chauve-souris qui sucent le sang des hommes et des animaux pendant qu'ils dorment, jusqu'à les épuiser, et même au point de les faire mourir. Jumilla assure la même chose,<sup>3</sup> aussi-bien que don George

<sup>1</sup> *Voyage de la rivière des Amazones*, par M. de la Condamine; Paris, 1745, pag. 171.

<sup>2</sup> *In Dariene novi orbis regione Hispani noctu vesperationum morsibus torquebantur, quæ si dormientes fortè momorderint quempiam, exhausto sanguine trahunt in vitæ discrimen et mortuos fuisse nonnullos ex eâ tabe comperitum est.* (Petrus Martyr, *Oceani decadis tertiæ*, lib. iv.)

<sup>3</sup> Dans l'Amérique méridionale les chauve-souris sont encore un fléau si cruel et si funeste qu'il faut l'avoir éprouvé pour le croire : il y en a de deux sortes, les unes sont de la grosseur de celles que nous voyons en Espagne, les

Juan et don Antoine de Ulloa.<sup>1</sup> Il paroît, en conférant ces témoignages, que l'espèce de ces chauve-souris qui sucent le sang est nombreuse et très-commune dans toute l'Amérique méridionale : néanmoins nous n'avons pu jusqu'ici nous en procurer un seul individu ; mais on peut voir dans Seba la figure et la description de cet animal, dont le nez est si extraordinaire, que je suis très-éton-

autres sont si grosses qu'elles ont trois quarts d'aune de longueur d'un bout de l'aile à l'autre. Les unes et les autres sont d'adroites sangsues s'il en fut jamais, qui rôdent toute la nuit pour boire le sang des hommes et des bêtes : si ceux que leur état obligé de dormir par terre n'ont pas soin de se couvrir depuis les pieds jusqu'à la tête, ce qui est extrêmement incommode dans des pays aussi chauds, ils doivent s'attendre à être piqués des chauve-souris ; à l'égard de ceux qui dorment dans les maisons sous des *mosquiteros*, quand ils n'auroient que le front découvert, ils en sont infailliblement mordus ; et si par malheur ces oiseaux leur piquent une veine, ils passent des bras du sommeil dans ceux de la mort, à cause de la quantité de sang qu'ils perdent sans s'en apercevoir, tant leur piqure est subtile ; outre que battant l'air avec leurs ailes, elles rafraîchissent le dormeur auquel elles ont dessein d'ôter la vie. (*Histoire naturelle de l'Orénoque*, par le P. Jumilla, traduite de l'espagnol par M. Eidous ; Avignon, 1758, t. III, pag. 100.)

<sup>1</sup> Les chauve-souris sont communes à Carthagène ; elles saignent fort adroitement les habitants en leur tirant assez de sang, sans les éveiller, pour les affoiblir extrêmement (Extrait de la *Relation historique du voyage de l'Amérique méridionale*, par D. George Juan et D. Antoine de Ulloa, etc. ; *Bibliothèque raisonnée*, tom. XLIV, p. 409.)

né que les voyageurs ne l'aient pas remarqué; et ne se soient point écriés sur cette difformité qui saute aux yeux, et de laquelle cependant ils n'ont fait aucune mention. Il se pourroit donc que l'animal étrange dont Seba nous a donné la figure, ne fût pas celui que nous indiquons ici sous le nom de *vampire*, c'est-à-dire celui qui suce le sang; il se pourroit aussi que cette figure de Seba fût infidèle ou chargée; enfin il se pourroit que ce nez difforme fût une monstruosité ou une variété accidentelle, quoiqu'il y ait des exemples de ces difformités constantes dans quelques autres espèces de chauve-souris. Le temps éclaircira ces obscurités, et fixera nos incertitudes.

[M. Roume de Saint-Laurent nous a écrit de la Grenade, en date du 18 avril 1778, au sujet de la grande chauve-souris ou vampire de l'île de la Trinité. Les remarques de ce judicieux observateur confirment tout ce que nous avons dit et pensé d'abord sur les blessures que fait le vampire, et sur la manière particulière dont il suce le sang, et dont se fait l'excoriation de la peau dans ces blessures. J'en avois, pour ainsi dire, deviné la mécanique : cependant l'amour de la vérité et l'attention scrupuleuse à rapporter tout ce qui peut servir à l'éclaircir, m'avoient porté à donner sur ce sujet des témoignages qui sembloient contredire mon opinion; mais j'ai vu qu'elle étoit bien fondée, et que MM. de Saint-Laurent et Gaulthier ont

observé tout ce que j'avois présumé sur la manière dont ces animaux font des plaies sans douleur, et peuvent sucer le sang jusqu'à épuiser le corps d'un homme ou d'un animal, et les faire mourir.]

### DE LA CÉPHALOTE.

M. Pallas, qui nous a donné des descriptions de deux chauve-souris qu'il regarde comme nouvelles, avertit que la chauve-souris fer de lance, dont je donne la figure (*planche 49*), ne doit pas être confondue avec la chauve-souris donnée par Seba, sous la dénomination de la *chauve-souris commune d'Amérique*. M. Pallas dit avoir vu les deux espèces, et qu'après les avoir comparées, il s'est assuré qu'elles sont très-différentes l'une de l'autre. Je ne puis que le remercier de m'avoir indiqué cette méprise.

Il nous donne ensuite la description d'une de ces chauve-souris nouvelles, qu'il dit être des Indes, et qu'il appelle *céphalote*, laquelle est en effet différente de toutes les chauve-souris que nous avons décrites dans notre ouvrage : voici l'extrait de ce qu'en dit M. Pallas.

« Cette espèce de chauve-souris, jusqu'à présent » inconnue des naturalistes, se trouve aux îles Moluques, d'où on a envoyé deux individus femelles à M. Schlosser à Amsterdam. » La femelle ne produit qu'un petit; on peut le conjecturer, parce



que M. Pallas, dans la dissection qu'il a faite d'une de ces femelles, n'a trouvé qu'un fœtus.

Il appelle cette chauve-souris *céphalote*, parce qu'elle a la tête plus grosse à proportion du corps que les autres chauve-souris; le cou y est aussi plus distinct, parce qu'il est moins couvert de poil.

« Cette chauve-souris, continue M. Pallas, diffère de toutes les autres par les dents, qui ont quelque ressemblance avec les dents des souris ou même des hérissons, paroissant plutôt faites pour entamer les fruits que pour déchirer une proie : les dents canines, dans la mâchoire supérieure, sont séparées par deux petites dents; et dans la mâchoire inférieure, ces petites dents manquent, et les deux canines de cette mâchoire sont comme les incisives dans les souris. »

Je crois devoir rapporter ici une table du nombre et de l'ordre des dents dans les espèces de chauve-souris, et qui m'a été communiquée par M. Daubenton. On verra d'autant mieux par cette table, que la chauve-souris *céphalote*, et une autre dont je parlerai tout à l'heure sous le nom de *chauve-souris-musaraigne*, sont de nouvelles espèces qui n'ont été indiquées que par M. Pallas.

| NOMS<br>des<br>CHAUVE-SOURIS. | INCISIVES<br>supérieures. | INCISIVES<br>inférieures. | MACHÉLIÈRES<br>supérieures. | MACHÉLIÈRES<br>inférieures. | CANINES. | TOTAL. |
|-------------------------------|---------------------------|---------------------------|-----------------------------|-----------------------------|----------|--------|
| Le fer à cheval.              | »                         | 4                         | 8                           | 10                          | 4        | 26     |
| La feuille. . . .             | »                         | 4                         | 8                           | 10                          | 4        | 26     |
| Le rat volant.                | 2                         | 2                         | 8                           | 10                          | 4        | 26     |
| Le mulot volant. .            | 2                         | 2                         | 8                           | 10                          | 4        | 26     |
| La marmotte volante.          | 2                         | 6                         | 8                           | 8                           | 4        | 28     |
| Le lérot volant. .            | »                         | 4                         | 10                          | 10                          | 4        | 28     |
| Le campagnol volant.          | 4                         | 6                         | 8                           | 8                           | 4        | 30     |
| La noctule.                   | 4                         | 6                         | 8                           | 10                          | 4        | 32     |
| La sérotine. . .              | 4                         | 6                         | 8                           | 10                          | 4        | 32     |
| Le chien volant. . .          | 4                         | 4                         | 8                           | 12                          | 4        | 32     |
| La roussette.                 | 4                         | 4                         | 8                           | 12                          | 4        | 32     |
| La pipistrelle.               | 4                         | 6                         | 10                          | 10                          | 4        | 34     |
| L'oreillard. . .              | 4                         | 6                         | 10                          | 12                          | 4        | 36     |
| La chauve-souris. .           | 4                         | 6                         | 12                          | 12                          | 4        | 38     |
| Le muscardin volant.          | 4                         | 6                         | 12                          | 12                          | 4        | 38     |
| Le fer de lance.              | 4                         | 4                         | 10                          | 10                          | 4        | 32     |
| La céphalote. . .             | 2                         | »                         | 6                           | 10                          | 4        | 22     |
| La chauve-souris musaraigne.  | 4                         | 4                         | 6                           | 6                           | 4        | 24     |

La queue de cette chauve-souris céphalote n'est pas longue; « elle est, dit M. Pallas, située sous » la membrane entre les deux cuisses. La forme » des narines est un caractère par lequel on peut » distinguer, au premier coup d'œil, cette chauve- » souris de toutes les autres. La forme de la pupille » des yeux diffère aussi de celle des autres chauve- » souris; la poitrine a une plus grande amplitude, » et ressemble plus que dans aucune autre espèce » à la poitrine des oiseaux. »

On peut voir la description détaillée des parties extérieures et intérieures de cet animal dans l'ouvrage de M. Pallas. Nous nous contenterons d'en extraire ici les dimensions principales.

## DES CHAUVÉ-SOURIS.

341

|                                                          | pi. | pouc. | lig.            |
|----------------------------------------------------------|-----|-------|-----------------|
| Envergure.                                               | 1   | 2     | 6               |
| Longueur de l'animal jusqu'à l'origine de la queue.      | »   | 3     | 9               |
| Longueur de la tête.                                     | »   | 1     | 3               |
| Largeur de la tête.                                      | »   | »     | 9               |
| Épaisseur de la tête                                     | »   | »     | 8               |
| Longueur des oreilles                                    | »   | »     | 5               |
| Largeur des oreilles                                     | »   | »     | 4               |
| Longueur de l'humérus des ailes                          | »   | 1     | 8               |
| Longueur de l'avant-bras                                 | »   | 2     | 3               |
| Longueur du fémur                                        | »   | »     | 7 $\frac{1}{2}$ |
| Longueur des jambes                                      | »   | »     | 9 $\frac{1}{2}$ |
| Longueur de la queue.                                    | »   | »     | 10              |
| Longueur de la partie de la queue au-delà de la membrane | »   | »     | 5 $\frac{2}{3}$ |

## DE LÀ CHAUVÉ-SOURIS-MUSARAIGNE.

La seconde espèce de chauve-souris, donnée par M. Pallas sous la dénomination de *vespertilio soricinus*, ou *chauve-souris-musaraigne*, est du genre de celles qui n'ont point de queue, et qui portent une feuille sur le nez; mais c'est la plus petite espèce de ce genre : elle est assez commune dans les régions les plus chaudes de l'Amérique, comme aux îles Caribes et à Surinam. Il paroît que la figure en a été donnée par Edwards, *pl. ccl, fig. 1*. Cette chauve-souris a le museau plus long et plus menu que les autres, et c'est ce qui fait qu'elle a aussi un plus grand nombre de dents. La langue est très-singulière, tant par sa longueur que

par sa structure. Le mâle et la femelle ne diffèrent presque en rien que par les parties sexuelles.

|                                            | ponc. | lig.            |
|--------------------------------------------|-------|-----------------|
| Envergure.                                 | 8     | 3               |
| Longueur de l'animal jusqu'à la queue. .   | 2     | 1               |
| Longueur de la tête. . . . .               | »     | 11              |
| Largeur de la tête. . . . .                | »     | 5               |
| Longueur de la feuille au-dessus du nez.   | »     | 2               |
| Longueur des oreilles.                     | »     | 4 $\frac{1}{2}$ |
| Longueur du lobe interne de l'oreille. . . | »     | 2               |
| Largeur de l'oreille. . . . .              | »     | 4               |
| Longueur de l'humérus. . . . .             | 1     | »               |
| Longueur de l'avant-bras. . . . .          | 1     | 4               |
| Longueur du fémur.                         | »     | 6               |
| Longueur des jambes. . . . .               | »     | 6               |
| Longueur des pieds avec les ongles.        | »     | 6 $\frac{1}{2}$ |

Je renvoie à l'ouvrage de M. Pallas pour le détail de la description des parties extérieures et intérieures de cet animal, que ce savant naturaliste a faite avec beaucoup de soin et de précision.

## DE LA GRANDE SÉROTINE DE LA GUIANE.

Nous donnons ici la description d'une grande chauve-souris qui nous a été apportée de Cayenne, et qui nous paroît assez différente de celle dont nous avons parlé sous le nom de *vampire*, pour qu'on doive la regarder comme formant une autre espèce, quoique toutes deux se trouvent dans le même pays. C'est à celle que nous avons appelée *sérotine* de notre climat, que cette grosse chauve-souris de la Guiane ressemble le plus; mais elle

en diffère beaucoup par la grandeur, la sérotine n'ayant que deux pouces sept lignes, au lieu que cette chauve-souris de la Guiane a cinq pouces huit lignes de longueur : elle a cependant le museau plus long, et la tête d'une forme plus allongée et moins couverte de poil au sommet que celle de la sérotine; les oreilles paroissent aussi être plus grandes, ayant treize lignes de longueur sur neuf lignes d'ouverture à la base; en sorte qu'indépendamment de la très-grande différence de grandeur et de l'éloignement des climats, cette chauve-souris de la Guiane ne peut pas être regardée comme une variété dans l'espèce de la sérotine : cependant, comme elle ressemble beaucoup plus à la sérotine qu'à aucune autre chauve-souris, nous l'avons désignée par le nom de *grande sérotine de la Guiane*, afin que les voyageurs puissent la distinguer aisément du vampire et des autres chauve-souris de ces climats éloignés.

Elle avoit, avant d'être desséchée, près de deux pieds d'envergure, et elle est très-commune aux environs de la ville de Cayenne. On voit ces grandes chauve-souris se rassembler en nombre le soir, et voltiger dans les endroits découverts, surtout au-dessus des prairies : les tette-chèvres ou engoulevants se mêlent avec ces légions de chauve-souris; et quelquefois ces troupes mêlées d'oiseaux et de quadrupèdes volants sont si nombreuses et si serrées, que l'horizon en paroît couvert.

Cette grande sérotine a les poils du dessus du corps d'un roux marron; les côtés du corps, d'un jaune clair. Sur le dos, le poil est long de quatre lignes; mais sur le reste du corps, il est un peu moins long que celui des sérotines de l'Europe; il est très-court et d'un blanc sale sous le ventre, ainsi que sur le dedans des jambes : les ongles sont blancs et crochus. L'envergure des membranes qui lui servent d'ailes est d'environ dix-huit pouces; ces membranes sont de couleur noirâtre, ainsi que la queue.

#### DE LA CHAUVÉ-SOURIS FER DE LANCE.

Dans le grand nombre d'espèces de chauve-souris qui n'étoient ni nommées ni connues, nous en avons indiqué quelques-unes par des noms empruntés des langues étrangères, et d'autres par des dénominations tirées de leur caractère le plus frappant : il y en a une que nous avons appelée le *fer à cheval*, parce qu'elle porte au-devant de sa face un relief exactement semblable à la forme

<sup>1</sup> *Vespertilio americanus vulgaris*. La chauve-souris commune d'Amérique, Seba, tom. I, p. 90, tab. 55, fig. 2.

*Vespertilio murini coloris, pedibus anticis tetradactylis, posticis pentadactylis, naso cristato...* *Vespertilio americanus*. La chauve-souris d'Amérique, Brisson, *Regn. anim.*, pag. 228. M. Brisson s'est trompé en ne donnant à cette chauve-souris que quatre doigts aux ailes; c'est la figure donnée par Seba qui l'a induit en erreur : elle ne présente en effet que trois doigts dans la membrane de l'aile, et un quatrième qui fait le pouce, mais c'est une faute du









*Tratre pins*

*Martin Cuvier del.*

|                            |           |                             |      |
|----------------------------|-----------|-----------------------------|------|
| 1. La Barbastelle. . . . . | Page 311. | 2. Le Fer de lance. . . . . | 344. |
|----------------------------|-----------|-----------------------------|------|



d'un fer à cheval. Nous nommons de même celle dont il est ici question, le *fer de lance*, parce qu'elle présente une crête ou membrane en forme de trèfle très-pointu, et qui ressemble parfaitement à un fer de lance garni de ses oreillons. Quoique ce caractère suffise seul pour la faire reconnoître et distinguer de toutes les autres, on peut encore ajouter qu'elle n'a presque point de queue; qu'elle est à peu près du même poil et de la même grosseur que la chauve-souris commune; mais qu'au lieu d'avoir, comme elle et comme la plupart des autres chauve-souris, six dents incisives à la mâchoire inférieure, elle n'en a que quatre. Au reste, cette espèce, qui est fort commune en Amérique, ne se trouve point en Europe.

### DE LA FEUILLE.

Il y a au Sénégal une autre chauve-souris qui a aussi une membrane sur le nez; mais cette membrane, au lieu d'avoir la forme d'un fer de lance

dessinateur. M. Edwards, qui a été plus exact dans le dessin qu'il a fait de cet animal, y a marqué les cinq doigts qu'il a réellement comme toutes les autres chauve-souris.

*Vespertilio rostro appendice auriculæ formâ donato.*  
Sloane, *Hist. of Jamaica*, tom. II, pag. 330.

*Bat from Jamaica*, Edw., *of birds*, p. 201, tab. ib., fig 1.

*Perspicillatus vespertilio ecaudatus, naso foliato plano acuminato*, Syst. nat. 7, *Mus. ad. Fr.* 1, pag. 7. Linn., Syst. nat., edit. 10, pag. 51.

ou d'un fer à cheval, comme dans les deux chauve-souris dont nous venons de faire mention, a une figure plus simple, et ressemble à une feuille ovale. Ces trois chauve-souris étant de différents climats, ne sont pas de simples variétés, mais des espèces distinctes et séparées. M. Daubenton a donné la description de cette chauve-souris du Sénégal sous le nom de la *feuille*, dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, année 1759, pag. 374.

Les chauve-souris, qui ont déjà de grands rapports avec les oiseaux par leur vol, par leurs ailes et par la force des muscles pectoraux, paroissent s'en approcher encore par ces membranes ou crêtes qu'elles ont sur la face : ces parties excédantes, qui ne se présentent d'abord que comme des difformités superflues, sont les caractères réels et les nuances visibles de l'ambiguïté de la Nature entre ces quadrupèdes volants et les oiseaux ; car la plupart de ceux-ci ont aussi des membranes et des crêtes autour du bec et de la tête, qui paroissent tout aussi superflues que celles des chauve-souris.

## DE LA

## GRANDE CHAUVÉ-SOURIS FER DE LANCE

## DE LA GUIANE.

Cette chauve-souris mâle, envoyée de Cayenne par M. de la Borde, est très-commune à la Guiane : elle est assez grande, ayant quatre pouces du bout

du museau à l'anüs; ses ailes ont d'envergure seize pouces quatre lignes. Un poil assez serré couvre tout le corps, la tête et les côtés; la membrane des ailes est noirâtre et garnie d'un petit poil ras. Elle diffère des chauve-souris communes, en ce qu'elle n'a point de queue. Les oreilles sont droites, un peu courbées en dehors, arrondies à leurs extrémités, et sans oreillon. Au-dessus de la lèvre supérieure est la membrane saillante en forme d'un fer de lance, dont le bord est concave à la partie inférieure, et qui diffère par-là de celle du fer de lance, pag. 344, dont les larges rebords ressemblent à un fer à cheval : cette membrane est brunâtre comme les oreilles.

Le poil de cette chauve-souris est très-doux, couleur de musc foncé sur tout le corps, excepté sur la poitrine et sur le ventre, où cette couleur est un peu grisâtre; les plus longs poils sont sur le dos, où ils ont trois lignes de longueur.

Il n'y a point de dents incisives à la mâchoire supérieure, mais il y a deux canines en haut comme en bas.

|                                                                 | pouc. | lig.            |
|-----------------------------------------------------------------|-------|-----------------|
| Longueur de la tête, depuis le museau jusqu'à l'occiput.        | 1     | 3               |
| Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil. | »     | 6 $\frac{1}{2}$ |
| Distance de l'œil entre l'angle postérieur et l'oreille.        | »     | 3 $\frac{1}{2}$ |
| Longueur des oreilles.                                          | »     | 7 $\frac{1}{2}$ |
| Distance entre la base des deux oreilles.                       | »     | 8               |

|                                                             | pouc. | lig.            |
|-------------------------------------------------------------|-------|-----------------|
| Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet. | 2     | 10              |
| Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des doigts.        | 5     | 5               |
| Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon.        | 1     | 4               |
| Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles.          | »     | 6 $\frac{1}{2}$ |
| Longueur totale de l'aile.                                  | 8     | 11              |
| Largeur la plus grande du poignet aux échancrures.          | 2     | 10              |

### DE LA CHAUVÉ-SOURIS DE LA GUIANE.

Cette chauve-souris, dont la longueur, du bout du museau à l'anus, est de trois pouces quatre lignes, a été envoyée de Cayenne par M. de la Borde. Elle est commune dans la Guiane, et généralement à peu près de la grosseur de notre noctule. Elle a, comme toutes les chauve-souris, les yeux petits, le bout du nez saillant, les joues allongées et aplaties sur les côtés; le bout du nez est large, la distance entre les deux naseaux est d'une ligne et demie; la longueur de la tête, du bout du museau à l'occiput, est de dix lignes. Les oreilles, qui sont aplaties sur les côtés, prennent du milieu du front en formant plusieurs plis, et s'étendent sur les joues en s'aplatissant sur le conduit auditif; l'oreillon qui est placé au-devant de ce conduit, est petit, large et rond à son extrémité. Cette forme écrasée qu'ont les oreilles, et le rebord su-

périeur qui est saillant, donnent à cette chauve-souris un caractère qui la distingue de toutes les autres espèces. Mais un caractère qui lui est encore propre, c'est d'avoir les ailes très-longues et fort étroites; elles ont quinze pouces deux lignes d'envergure; chaque aile a sept pouces de longueur sur deux pouces à sa plus grande largeur. L'os du bras paroît attaché au corps, plus bas que dans d'autres chauve-souris; ce qui balance la grande longueur des ailes. La membrane des ailes, qui couvre les jambes et la queue, est de couleur brune ou grisâtre. La queue, enveloppée dans la membrane, a treize lignes de longueur; elle est étroite et terminée par un petit crochet.

Le poil sur le corps a deux lignes et demie de longueur; sa couleur est d'un brun marron foncé ou noirâtre qui s'étend sur la tête; la couleur est moins foncée sous le ventre, et cendrée sur les côtés: la face et les oreilles sont de même couleur que les ailes. Le nez, les joues et les mâchoires sont couverts d'un duvet ou poil très-court.

La mâchoire supérieure n'a point d'incisives; il y a de chaque côté une grande canine et une petite dent pointue qui l'accompagne. La mâchoire inférieure a deux très-petites incisives qui se touchent; les deux canines d'en bas finissent en pointe, et leur côté présente un sillon dans la cavité duquel s'appliquent les canines supérieures.

## DE LA NATURE.

## PREMIÈRE VUE.

LA Nature est le système des lois établies par le Créateur, pour l'existence des choses et pour la succession des êtres. La Nature n'est point une chose, car cette chose seroit tout; la Nature n'est point un être, car cet être seroit Dieu : mais on peut la considérer comme une puissance vive, immense, qui embrasse tout, qui anime tout, et qui, subordonnée à celle du premier être, n'a commencé d'agir que par son ordre, et n'agit encore que par son concours ou son consentement. Cette puissance est de la puissance divine la partie qui se manifeste; c'est en même temps la cause et l'effet, le mode et la substance, le dessein et l'ouvrage : bien différente de l'art humain, dont les productions ne sont que des ouvrages morts, la Nature est elle-même un ouvrage perpétuellement vivant, un ouvrier sans cesse actif, qui sait tout employer; qui, travaillant d'après soi-même, toujours sur le même fonds, bien loin de l'épuiser, le rend inépuisable : le temps, l'espace et la matière sont ses moyens, l'univers son objet, le mouvement et la vie son but.

Les effets de cette puissance sont les phénomènes du monde; les ressorts qu'elle emploie sont



des forces vives, que l'espace et le temps ne peuvent que mesurer et limiter sans jamais les détruire; des forces qui se balancent, qui se confondent, qui s'opposent sans pouvoir s'anéantir : les unes pénètrent et transportent les corps, les autres les échauffent et les animent; l'attraction et l'impulsion sont les deux principaux instruments de l'action de cette puissance sur les corps bruts; la chaleur et les molécules organiques vivantes sont les principes actifs qu'elle met en œuvre pour la formation et le développement des êtres organisés.

Avec de tels moyens que ne peut la Nature? Elle pourroit tout si elle pouvoit anéantir et créer; mais Dieu s'est réservé ces deux extrêmes de pouvoir : anéantir et créer, sont les attributs de la Toute-puissance; altérer, changer, détruire, développer, renouveler, produire, sont les seuls droits qu'elle a voulu céder. Ministre de ses ordres irrévocables, dépositaire de ses immuables décrets, la Nature ne s'écarte jamais des lois qui lui ont été prescrites; elle n'altère rien aux plans qui lui ont été tracés, et dans tous ses ouvrages elle présente le sceau de l'Éternel : cette empreinte divine, prototype inaltérable des existences, est le modèle sur lequel elle opère; modèle dont tous les traits sont exprimés en caractères ineffaçables, et prononcés pour jamais; modèle toujours neuf, que le nombre des moules ou des copies, quelque infini qu'il soit, ne fait que renouveler.

Tout a donc été créé et rien encore ne s'est annéanti; le Nature balancee entre ces deux limites sans jamais approcher ni de l'une ni de l'autre : tâchons de la saisir dans quelques points de cet espace immense qu'elle remplit et parcourt depuis l'origine des siècles.

Quels objets ! un volume immense de matière qui n'eût formé qu'une inutile, une épouvantable masse, s'il n'eût été divisé en parties séparées par des espaces mille fois plus immenses; mais des milliers de globes lumineux, placés à des distances inconcevables, sont les bases qui servent de fondement à l'édifice du monde; des millions de globes opaques, circulant autour des premiers, en composent l'ordre et l'architecture mouvante : deux forces primitives agitent ces grandes masses, les roulent, les transportent et les animent; chacune agit à tout instant, et toutes deux combinant leurs efforts, traacent les zones des sphères célestes, établissent dans le milieu du vide des lieux fixes et des routes déterminées; et c'est du sein même du mouvement que naît l'équilibre des mondes et le repos de l'univers.

La première de ces forces est également répartie; la seconde a été distribuée en mesure inégale: chaque atome de matière a une même quantité de force d'attraction, chaque globe a une quantité différente de force d'impulsion; aussi est-il des astres fixes et des astres errants, des globes qui ne sem-

blent être faits que pour attirer, et d'autres pour pousser ou pour être poussés, des sphères qui ont reçu une impulsion commune dans le même sens, et d'autres une impulsion particulière, des astres solitaires et d'autres accompagnés de satellites, des corps de lumière et des masses de ténèbres, des planètes dont les différentes parties ne jouissent que successivement d'une lumière empruntée, des comètes qui se perdent dans l'obscurité des profondeurs de l'espace, et reviennent après des siècles se parer de nouveaux feux; des soleils qui paroissent, disparaissent et semblent alternativement se rallumer et s'éteindre, d'autres qui se montrent une fois et s'évanouissent ensuite pour jamais. Le ciel est le pays des grands événements; mais à peine l'œil humain peut-il les saisir : un soleil qui périt et qui cause la catastrophe d'un monde ou d'un système de mondes, ne fait d'autre effet à nos yeux que celui d'un feu follet qui brille et qui s'éteint : l'homme borné à l'atome terrestre sur lequel il végète, voit cet atome comme un monde, et ne voit les mondes que comme des atomes.

Car cette terre qu'il habite, à peine reconnoissable parmi les autres globes, et tout-à-fait invisible pour les sphères éloignées, est un million de fois plus petite que le soleil qui l'éclaire, et mille fois plus petite que d'autres planètes qui comme elle sont subordonnées à la puissance de cet astre, et forcées à circuler autour de lui. Saturne, Jupi-

ter, Mars, la Terre, Vénus, Mercure et le Soleil occupent la petite partie des cieux que nous appelons *notre univers*. Toutes ces planètes avec leurs satellites, entraînées par un mouvement rapide dans le même sens et presque dans le même plan, composent une roue d'un vaste diamètre dont l'essieu porte toute la charge, et qui, tournant lui-même avec rapidité, a dû s'échauffer, s'embraser, et répandre la chaleur et la lumière jusqu'aux extrémités de la circonférence : tant que ces mouvements dureront (et ils seront éternels, à moins que la main du premier moteur ne s'oppose et n'emploie autant de force pour les détruire qu'il en a fallu pour les créer), le soleil brillera et remplira de sa splendeur toutes les sphères du monde; et comme dans un système où tout s'attire, rien ne peut ni se perdre ni s'éloigner sans retour, la quantité de matière restant toujours la même, cette source féconde de lumière et de vie ne s'épuisera, ne tarira jamais; car les autres soleils qui lancent aussi continuellement leurs feux, rendent à notre soleil tout autant de lumière qu'ils en reçoivent de lui.

Les comètes, en beaucoup plus grand nombre que les planètes, et dépendantes comme elles de la puissance du soleil, pressent aussi sur ce foyer commun, en augmentent la charge et contribuent de tout leur poids à son embrasement : elles font partie de notre univers, puisqu'elles sont sujettes, com-

me les planètes, à l'attraction du soleil; mais elles n'ont rien de commun entre elles ni avec les planètes, dans leur mouvement d'impulsion; elles circulent chacune dans un plan différent, et décrivent des orbés plus ou moins allongés dans des périodes différentes de temps, dont les unes sont de plusieurs années, et les autres de quelques siècles : le soleil tournant sur lui-même, mais au reste immobile au milieu du tout, sert en même temps de flambeau, de foyer, de pivot à toutes ces parties de la machine du monde.

C'est par sa grandeur même qu'il demeure immobile et qu'il régit les autres globes; comme la force a été donnée proportionnellement à la masse, qu'il est incomparablement plus grand qu'aucune des comètes, et qu'il contient mille fois plus de matière que la plus grosse planète, elles ne peuvent ni le déranger, ni se soustraire à sa puissance, qui, s'étendant à des distances immenses, les contient toutes, et lui ramène au bout d'un temps celles qui s'éloignent le plus; quelques-unes même, à leur retour, s'en approchent de si près, qu'après avoir été refroidies pendant des siècles, elles éprouvent une chaleur inconcevable; elles sont sujettes à des vicissitudes étranges par ces alternatives de chaleur et de froid extrêmes, aussi-bien que par les inégalités de leur mouvement, qui tantôt est prodigieusement accéléré et ensuite infiniment retardé : ce sont, pour ainsi dire, des mondes en dé-

sordre, en comparaison des planètes, dont les orbites étant plus régulières, les mouvements plus égaux, la température toujours la même, semblent être des lieux de repos, où tout est constant, la Nature peut établir un plan, agir uniformément, se développer successivement dans toute son étendue. Parmi ces globes choisis entre les astres errants, celui que nous habitons paroît encore être privilégié : moins froid, moins éloigné que Saturne, Jupiter, Mars, il est aussi moins brûlant que Vénus et Mercure, qui paroissent trop voisins de l'astre de lumière.

Aussi, avec quelle magnificence la Nature ne brille-t-elle pas sur la terre? Une lumière pure s'étendant de l'orient au couchant, dore successivement les hémisphères de ce globe; un élément transparent et léger l'environne; une chalcür douce et féconde anime, fait éclore tous les germes de vie : des eaux vives et salutaires servent à leur entretien, à leur accroissement; des éminences distribuées dans le milieu des terres arrêtent les vapeurs de l'air, rendent ces sources intarissables et toujours nouvelles; des cavités immenses faites pour les recevoir, partagent les continents : l'étendue de la mer est aussi grande que celle de la terre; ce n'est point un élément froid et stérile, c'est un nouvel empire aussi riche, aussi peuplé que le premier. Le doigt de Dieu a marqué leurs confins; si la mer anticipe sur les plages de l'occident, elle

laisse à découvert celles de l'orient : cette masse immense d'eau, inactive par elle-même, suit les impressions des mouvements célestes, elle balance par des oscillations régulières de flux et de reflux, elle s'élève et s'abaisse avec l'astre de la nuit ; elle s'élève encore plus lorsqu'il concourt avec l'astre du jour, et que tous deux réunissant leurs forces dans le temps des équinoxes, causent les grandes marées : notre correspondance avec le ciel n'est nulle part mieux marquée. De ces mouvements constants et généraux résultent des mouvements variables et particuliers, des transports de terre, des dépôts qui forment au fond des eaux des éminences semblables à celles que nous voyons sur la surface de la terre ; des courants qui, suivant la direction de ces chaînes de montagnes, leur donnent une figure dont tous les angles se correspondent, et coulant au milieu des ondes comme les eaux coulent sur la terre, sont en effet les fleuves de la mer.

L'air encore plus léger, plus fluide que l'eau, obéit aussi à un plus grand nombre de puissances ; l'action éloignée du soleil et de la lune, l'action immédiate de la mer, celle de la chaleur qui le raréfie, celle du froid qui le condense, y causent des agitations continuelles : les vents sont ses courants, ils poussent, ils rassemblent les nuages, ils produisent les météores, et transportent au-dessus de la surface aride des continents terrestres les va-

peurs humides des plages maritimes ; ils déterminent les orages, répandent et distribuent les pluies fécondes et les rosées bienfaisantes ; ils troublent les mouvements de la mer, ils agitent la surface mobile des eaux, arrêtent ou précipitent les courants, les font rebrousser, soulèvent les flots, excitent les tempêtes ; la mer irritée s'élève vers le ciel, et vient en mugissant se briser contre des digues inébranlables qu'avec tous ses efforts elle ne peut ni détruire ni surmonter.

La terre élevée au-dessus du niveau de la mer, est à l'abri de ses irruptions ; sa surface, émaillée de fleurs, parée d'une verdure toujours renouvelée, peuplée de mille et mille espèces d'animaux différents, est un lieu de repos, un séjour de délices, où l'homme, placé pour seconder la Nature, préside à tous les êtres : seul, entre tous, capable de connoître et digne d'admirer, Dieu l'a fait spectateur de l'univers et témoin de ses merveilles ; l'étincelle divine dont il est animé le rend participant aux mystères divins ; c'est par cette lumière qu'il pense et réfléchit, c'est par elle qu'il voit et lit dans le livre du monde, comme dans un exemplaire de la Divinité.

La Nature est le trône extérieur de la magnificence divine ; l'homme qui la contemple, qui l'étudie, s'élève par degrés au trône intérieur de la toute-puissance ; fait pour adorer le Créateur, il commande à toutes les créatures ; vassal du ciel,



roi de la terre, il l'ennoblit, la peuple et l'enrichit; il établit entre les êtres vivants l'ordre, la subordination, l'harmonie; il embellit la Nature même, il la cultive, l'étend et la polit; en élague le chardon et la ronce, y multiplie le raisin et la rose. Voyez ces plages désertes, ces tristes contrées où l'homme n'a jamais résidé, couvertes ou plutôt hérissées de bois épais et noirs dans toutes les parties élevées : des arbres sans écorce et sans cime, courbés, rompus, tombants de vétusté, d'autres en plus grand nombre, gisants au pied des premiers, pour pourrir sur des monceaux déjà pourris, étouffent, ensevelissent les germes prêts à éclore. La Nature, qui partout ailleurs brille par sa jeunesse, paroît ici dans la décrépitude; la terre, surchargée par le poids, surmontée par les débris de ses productions, n'offre, au lieu d'une verdure florissante, qu'un espace encombré, traversé de vieux arbres chargés de plantes parasites, de lichens, d'agarics, fruits impurs de la corruption : dans toutes les parties basses, des eaux mortes et croupissantes faute d'être conduites et dirigées; des terrains fangeux, qui, n'étant ni solides ni liquides, sont inabordables, et demeurent également inutiles aux habitants de la terre et des eaux; des marécages qui, couverts de plantes aquatiques et fétides, ne nourrissent que des insectes vénéneux et servent de repaire aux animaux immondes. Entre ces marais infects qui occupent les lieux bas, et les

forêts décrépites qui couvrent les terres élevées, s'étendent des espèces de landes, des savanes qui n'ont rien de commun avec nos prairies; les mauvaises herbes y surmontent, y étouffent les bonnes; ce n'est point ce gazon fin qui semble faire le duvet de la terre, ce n'est point cette pelouse émaillée qui annonce sa brillante fécondité; ce sont des végétaux agrestes, des herbes dures, épineuses, entrelacées les unes dans les autres, qui semblent moins tenir à la terre qu'elles ne tiennent entre elles, et qui, se desséchant et repoussant successivement les unes sur les autres, forment une bourre grossière épaisse de plusieurs pieds. Nulle route, nulle communication, nul vestige d'intelligence dans ces lieux sauvages; l'homme obligé de suivre les sentiers de la bête farouche, s'il veut les parcourir, contraint de veiller sans cesse pour éviter d'en devenir la proie; effrayé de leurs rugissements, saisi du silence même de ces profondes solitudes, il rebrousse chemin et dit : La Nature brute est hideuse et mourante; c'est moi, moi seul qui peux la rendre agréable et vivante: desséchons ces marais, animons ces eaux mortes en les faisant couler; formons-en des ruisseaux, des canaux; employons cet élément actif et dévorant qu'on nous avoit caché et que nous ne devons qu'à nous-mêmes; mettons le feu à cette bourre superflue, à ces vieilles forêts déjà à demi consommées; achevons de détruire avec le fer ce que le feu n'aura pu consumer :

bientôt au lieu du jonc, du nénuphar, dont le crapaud composoit son venin, nous verrons paroître la renoneule, le trèfle, les herbes douces et salutaires; des troupeaux d'animaux bondissants fouleront cette terre jadis impraticable; ils y trouveront une subsistance abondante, une pâture toujours renaissante; ils se multiplieront pour se multiplier encore : servons-nous de ces nouveaux aides pour achever notre ouvrage; que le bœuf, soumis au joug, emploie ses forces et le poids de sa masse à sillonner la terre, qu'elle rajeunisse par la culture; une Nature nouvelle va sortir de nos mains.

Qu'elle est belle, cette Nature cultivée! que, par les soins de l'homme, elle est brillante et pompeusement parée! Il en fait lui-même le principal ornement, il en est la production la plus noble; en se multipliant, il en multiplie le germe le plus précieux, elle-même aussi semble se multiplier avec lui; il met au jour par son art tout ce qu'elle receloit dans son sein. Que de trésors ignorés, que de richesses nouvelles? Les fleurs, les fruits, les grains, perfectionnés, multipliés à l'infini; les espèces utiles d'animaux transportées, propagées, augmentées sans nombre, les espèces nuisibles réduites, confinées, reléguées; l'or, et le fer plus nécessaire que l'or, tirés des entrailles de la terre; les torrents contenus, les fleuves dirigés, resserrés; la mer même soumise, reconnue, traversée d'un hémisphère

re à l'autre; la terre accessible partout, partout rendue aussi vivante que féconde; dans les vallées de riantes prairies, dans les plaines de riches pâturages ou des moissons encore plus riches; les collines chargées de vignes et de fruits, leurs sommets couronnés d'arbres utiles et de jeunes forêts; les déserts devenus des cités habitées par un peuple immense, qui, circulant sans cesse, se répand de ces centres jusqu'aux extrémités; des routes ouvertes et fréquentées, des communications établies partout comme autant de témoins de la force et de l'union de la société : mille autres monuments de puissance et de gloire démontrent assez que l'homme, maître du domaine de la terre, en a changé, renouvelé la surface entière, et que de tout temps il partage l'empire avec la Nature.

Cependant il ne règne que par droit de conquête; il jouit plutôt qu'il ne possède, il ne conserve que par des soins toujours renouvelés; s'ils cessent, tout languit, tout s'altère, tout change, tout rentre sous la main de la Nature : elle reprend ses droits, efface les ouvrages de l'homme, couvre de poussière et de mousse ses plus fastueux monuments, les détruit avec le temps, et ne lui laisse que le regret d'avoir perdu par sa faute ce que ses ancêtres avoient conquis par leurs travaux. Ces temps où l'homme perd son domaine, ces siècles de barbarie pendant lesquels tout périt, sont toujours préparés par la guerre, et arrivent avec la disette et

la dépopulation. L'homme qui ne peut que par le nombre, qui n'est fort que par sa réunion, qui n'est heureux que par la paix, a la fureur de s'armer pour son malheur et de combattre pour sa ruine : excité par l'insatiable avidité, aveuglé par l'ambition encore plus insatiable, il renonce aux sentiments d'humanité, tourne toutes ses forces contre lui-même, cherche à s'entre-détruire, se détruit en effet; et après ces jours de sang et de carnage, lorsque la fumée de la gloire s'est dissipée, il voit d'un œil triste la terre dévastée, les arts ensevelis, les nations dispersées, les peuples affoiblis, son propre bonheur ruiné, et sa puissance réelle anéantie.

« Grand Dieu ! dont la seule présence soutient  
» la Nature et maintient l'harmonie des lois de l'u-  
» nivers ; vous qui , du trône immobile de l'empî-  
» rée, voyez rouler sous vos pieds toutes les sphè-  
» res célestes sans choc et sans confusion ; qui , du  
» sein du repos, reproduisez à chaque instant leurs  
» mouvements immenses, et seul régissez dans une  
» paix profonde ce nombre infini de cieux et de  
» mondes, rendez, rendez enfin le calme à la terre  
» agitée ! qu'elle soit dans le silence ! qu'à votre voix  
» la discorde et la guerre cessent de faire retentir  
» leurs clameurs orgueilleuses ! Dieu de bonté, au-  
» teur de tous les êtres, vos regards paternels em-  
» brassent tous les objets de la création : mais l'hom-  
» me est votre être de choix ; vous avez éclairé son

» âme d'un rayon de votre lumière immortelle :  
 » comblez vos bienfaits en pénétrant son cœur d'un  
 » trait de votre amour : ce sentiment divin se ré-  
 » pandant partout, réunira les natures ennemies ;  
 » l'homme ne craindra plus l'aspect de l'homme ,  
 » le fer homicide n'armera plus sa main ; le feu dé-  
 » vorant de la guerre ne fera plus tarir la source  
 » des générations ; l'espèce humaine, maintenant af-  
 » foiblie, mutilée, moissonnée dans sa fleur, ger-  
 » mera de nouveau et se multipliera sans nombre ;  
 » la Nature, accablée sous le poids des fléaux, sté-  
 » rile, abandonnée, reprendra bientôt avec une  
 » nouvelle vie son ancienne fécondité ; et nous,  
 » Dieu bienfaiteur, nous la seconderons, nous la  
 » cultiverons, nous l'observerons sans cesse pour  
 » vous offrir à chaque instant un nouveau tribut  
 » de reconnoissance et d'admiration. »

---

## DE LA NATURE.

### SECONDE VUE.

UN individu, de quelque espèce qu'il soit, n'est rien dans l'univers ; cent individus, mille ne sont encore rien : les espèces sont les seuls êtres de la Nature ; êtres perpétuels, aussi anciens, aussi permanents qu'elle, que pour mieux juger nous ne considérons plus comme une collection ou une suite d'individus

semblables, mais comme un tout indépendant du nombre, indépendant du temps; un tout toujours vivant, toujours le même; un tout qui a été compté pour un dans les ouvrages de la création, et qui par conséquent ne fait qu'une unité dans la Nature. De toutes ces unités, l'espèce humaine est la première; les autres, de l'éléphant jusqu'à la mite, du cèdre jusqu'à l'hysope, sont en seconde et en troisième ligne : et quoique différente par la forme, par la substance et même par la vie, chacune tient sa place, subsiste par elle-même, se défend des autres, et toutes ensemble composent et représentent la Nature vivante, qui se maintient et se maintiendra comme elle s'est maintenue : un jour, un siècle, un âge, toutes les portions du temps ne font pas partie de sa durée; le temps lui-même n'est relatif qu'aux individus, aux êtres, dont l'existence est fugitive; mais celle des espèces étant constante, leur permanence fait la durée, et leur différence le nombre. Comptons donc les espèces comme nous l'avons fait, donnons-leur à chacune un droit égal à la mesure de la Nature; elles lui sont toutes également chères, puisqu'à chacune elle a donné les moyens d'être, et de durer tout aussi long-temps qu'elle.

Faisons plus, mettons aujourd'hui l'espèce à la place de l'individu : nous avons vu quel étoit pour l'homme le spectacle de la Nature, imaginons quelle en seroit la vue pour un être qui représenteroit l'espèce humaine entière. Lorsque dans un beau

jour de printemps, nous voyons la verdure renaître, les fleurs s'épanouir, tous les germes éclore, les abeilles revivre, l'hirondelle arriver, le rossignol chanter l'amour, le bélier en bondir, le taureau en mugir, tous les êtres vivants se chercher et se joindre pour en produire d'autres, nous n'avons d'autre idée que celle d'une reproduction et d'une nouvelle vie. Lorsque, dans la saison noire du froid et des frimas, l'on voit les natures devenir indifférentes, se fuir au lieu de se chercher, les habitants de l'air désertent nos climats, ceux de l'eau perdre leur liberté sous des voûtes de glace, tous les insectes disparaître ou périr, la plupart des animaux s'engourdir, se creuser des retraites, la terre se durcir, les plantes se sécher, les arbres dépouillés se courber, s'affaisser sous le poids de la neige et du givre, tout présente l'idée de la langueur et de l'anéantissement. Mais ces idées de renouvellement et de destruction, ou plutôt ces images de la mort et de la vie, quelque grandes, quelque générales qu'elles nous paroissent, ne sont qu'individuelles et particulières; l'homme, comme individu, juge ainsi la Nature; l'être que nous avons mis à la place de l'espèce la juge plus grandement, plus généralement : il ne voit dans cette destruction, dans ce renouvellement, dans toutes ces successions, que permanence et durée; la saison d'une année est pour lui la même que celle de l'année précédente, la même que celle de tous les siècles; le mil-



lième animal dans l'ordre des générations, est pour lui le même que le premier animal. Et en effet, si nous vivions, si nous subsistions à jamais, si tous les êtres qui nous environnent subsistoient aussi tels qu'ils sont pour toujours, et que tout fût perpétuellement comme tout est aujourd'hui, l'idée du temps s'évanouiroit, et l'individu deviendrait l'espèce.

Eh! pourquoi nous refuserions-nous de considérer la Nature pendant quelques instants sous ce nouvel aspect? à la vérité l'homme, en venant au monde, arrive des ténèbres; l'âme aussi nue que le corps, il naît sans connoissance comme sans défense, il n'apporte que des qualités passives, il ne peut que recevoir les impressions des objets et laisser affecter ses organes; la lumière brille long-temps à ses yeux avant que de l'éclairer : d'abord il reçoit tout de la Nature et ne lui rend rien : mais dès que ses sens sont affermis, dès qu'il peut comparer ses sensations, il se réfléchit vers l'univers, il forme des idées, il les conserve, les étend, les combine; l'homme, et surtout l'homme instruit, n'est plus un simple individu : il représente en grande partie l'espèce humaine entière; il a commencé par recevoir de ses pères les connoissances qui leur avoient été transmises par ses aïeux; ceux-ci, ayant trouvé l'art divin de tracer la pensée et de la faire passer à la postérité, se sont, pour ainsi dire, identifiés avec leurs neveux; les nôtres s'i-

dentifieront avec nous; cette réunion, dans un seul homme, de l'expérience de plusieurs siècles, recule à l'infini les limites de son être : ce n'est plus un individu simple, borné, comme les autres, aux sensations de l'instant présent, aux expériences du jour actuel; c'est à peu près l'être que nous avons mis à la place de l'espèce entière; il lit dans le passé, voit le présent, juge de l'avenir; et dans le torrent des temps qui amène, entraîne, absorbe tous les individus de l'univers, il trouve les espèces constantes, la Nature invariable : la relation des choses étant toujours la même, l'ordre des temps lui paroît nul; les lois du renouvellement ne font que compenser à ses yeux celles de la permanence; une succession continuelle d'êtres, tous semblables entre eux, n'équivaut, en effet, qu'à l'existence perpétuelle d'un seul de ces êtres.

A. quoi se rapporte donc ce grand appareil des générations, cette immense profusion de germes, dont il en avorte mille et mille pour un qui réussit? qu'est-ce que cette propagation, cette multiplication des êtres, qui, se détruisant et se renouvelant sans cesse, n'offrent toujours que la même scène, et ne remplissent ni plus ni moins la Nature? d'où viennent ces alternatives de mort et de vie, ces lois d'accroissement et de dépérissement, toutes ces vicissitudes individuelles, toutes ces représentations renouvelées d'une seule et même chose? elles tiennent à l'essence même de la Na-

ture, et dépendent du premier établissement de la machine du monde; fixe dans son tout et mobile dans chacune de ses parties, les mouvements généraux des corps célestes ont produit les mouvements particuliers du globe de la terre; les forces pénétrantes dont ces grands corps sont animés, par lesquelles ils agissent au loin et réciproquement les uns sur les autres, animent aussi chaque atome de matière, et cette propension mutuelle de toutes ces parties les unes vers les autres est le premier lien des êtres, le principe de la consistance des choses, et le soutien de l'harmonie de l'univers. Les grandes combinaisons ont produit tous les petits rapports : le mouvement de la terre sur son axe ayant partagé en jours et en nuits les espaces de la durée, tous les êtres vivants qui habitent la terre ont leur temps de lumière et leur temps de ténèbres, la veille et le sommeil : une grande portion de l'économie animale, celle de l'action des sens et du mouvement des membres, est relative à cette première combinaison. Y auroit-il des sens ouverts à la lumière dans un monde où la nuit seroit perpétuelle?

L'inclinaison de l'axe de la terre produisant dans son mouvement annuel autour du soleil des alternatives durables de chaleur et de froid, que nous avons appelées *des saisons*, tous les êtres végétants ont aussi en tout ou en partie, leur saison de vie et leur saison de mort. La chute des feuilles et des

fruits, le dessèchement des herbes, la mort des insectes, dépendent en entier de cette seconde combinaison : dans des climats où elle n'a pas lieu, la vie des végétaux n'est jamais suspendue : chaque insecte vit son âge ; et ne voyons-nous pas sous la ligne, où les quatre saisons n'en font qu'une, la terre toujours fleurie, les arbres continuellement verts, et la Nature toujours au printemps ?

La constitution particulière des animaux et des plantes est relative à la température générale du globe de la terre, et cette température dépend de sa situation, c'est-à-dire de la distance à laquelle il se trouve de celui du soleil : à une distance plus grande, nos animaux, nos plantes, ne pourroient ni vivre ni végéter ; l'eau, la sève, le sang, toutes les autres liqueurs perdroient leur fluidité ; à une distance moindre, elles s'évanouiroient et se dissiperoient en vapeurs : la glace et le feu sont les éléments de la mort ; la chaleur tempérée est le premier germe de la vie.

Les molécules vivantes répandues dans tous les corps organisés sont relatives, et pour l'action et pour le nombre, aux molécules de la lumière qui frappent toute matière et la pénètrent de leur chaleur ; partout où les rayons du soleil peuvent échauffer la terre, sa surface se vivifie, se couvre de verdure et se peuple d'animaux : la glace même, dès qu'elle se résout en eau, semble se féconder ; cet élément est plus fertile que celui de la terre, il

reçoit avec la chaleur le mouvement et la vie : la mer produit à chaque saison plus d'animaux que la terre n'en nourrit, elle produit moins de plantes; et tous ces animaux qui nagent à la surface des eaux, ou qui en habitent les profondeurs, n'ayant pas, comme ceux de la terre, un fonds de subsistance assuré sur les substances végétales, sont forcés de vivre les uns sur les autres, et c'est à cette combinaison que tient leur immense multiplication, ou plutôt leur pullulation sans nombre.

Chaque espèce et des uns et des autres ayant été créée, les premiers individus ont servi de modèle à tous leurs descendants. Le corps de chaque animal ou de chaque végétal, est un moule auquel s'assimilent indifféremment les molécules organiques de tous les animaux ou végétaux détruits par la mort et consumés par le temps; les parties brutes qui étoient entrées dans leur composition, retournent à la masse commune de la matière brute; les parties organiques, toujours subsistantes, sont reprises par les corps organisés; d'abord pompées par les végétaux, ensuite absorbées par les animaux qui se nourrissent de végétaux, elles servent au développement, à l'entretien, à l'accroissement et des uns et des autres; elles constituent leur vie, et circulant continuellement de corps en corps, elles animent tous les êtres organisés. Le fonds des substances vivantes est donc toujours le même, elles ne varient que par la for-

me, c'est-à-dire par la différence des représentations : dans les siècles d'abondance, dans les temps de la plus grande population, le nombre des hommes, des animaux domestiques et des plantes utiles, semble occuper et couvrir en entier la surface de la terre ; celui des animaux féroces, des insectes nuisibles, des plantes parasites, des herbes inutiles, reparoît et domine à son tour dans les temps de disctte et de dépopulation. Ces variations, si sensibles pour l'homme, sont indifférentes à la Nature ; le ver à soie, si précieux pour lui, n'est pour elle que la chenille du mûrier : que cette chenille du luxe disparoisse, que d'autres chenilles dévorent les herbes destinées à engraisser nos bœufs, que d'autres enfin minent, avant la récolte, la substance de nos épis, qu'en général l'homme et les espèces majeures dans les animaux soient affamés par les espèces infimes, la Nature n'en est ni moins remplie ni moins vivante ; elle ne protège pas les unes aux dépens des autres, elle les soutient toutes ; mais elle méconnoît le nombre dans les individus, et ne les voit que comme des images successives d'une seule et même empreinte, des ombres fugitives dont l'espèce est le corps.

Il existe donc sur la terre, et dans l'air et dans l'eau, une quantité déterminée de matière organique que rien ne peut détruire ; il existe en même temps un nombre déterminé de moules capables de

se l'assimiler, qui se détruisent et se renouvellent à chaque instant; et ce nombre de moules ou d'individus, quoique variable dans chaque espèce, est au total toujours le même, toujours proportionné à cette quantité de matière vivante. Si elle étoit surabondante, si elle n'étoit pas, dans tous les temps, également employée et entièrement absorbée par les moules existants, il s'en formeroit d'autres, et l'on verroit paroître des espèces nouvelles; parce que cette matière vivante ne peut demeurer oisive, parce qu'elle est toujours agissante, et qu'il suffit qu'elle s'unisse avec des parties brutes pour former des corps organisés. C'est à cette grande combinaison, ou plutôt à cette invariable proportion, que tient la forme même de la Nature.

Et comme son ordonnance est fixe pour le nombre, le maintien et l'équilibre des espèces, elle se présenteroit toujours sous la même face, et seroit, dans tous les temps et sous tous les climats, absolument et relativement la même, si son habitude ne varioit pas autant qu'il est possible dans toutes les formes individuelles. L'empreinte de chaque espèce est un type dont les principaux traits sont gravés en caractères ineffaçables et permanents à jamais; mais toutes les touches accessoires varient, aucun individu ne ressemble parfaitement à un autre, aucune espèce n'existe sans un grand nombre de variétés : dans l'espèce humaine, sur laquelle le seeau divin a le plus appuyé, l'emprein-

te ne laisse pas de varier du blanc au noir, du petit au grand, etc. : le Lapon, le Patagon, le Hottentot, l'Européen, l'Américain, le Nègre, quoique tous issus du même père, sont bien éloignés de se ressembler comme frères.

Toutes les espèces sont donc sujettes aux différences purement individuelles; mais les variétés constantes, et qui se perpétuent par les générations, n'appartiennent pas également à toutes; plus l'espèce est élevée, plus le type en est ferme, et moins elle admet de ces variétés. L'ordre dans la multiplication des animaux étant en raison inverse de l'ordre de grandeur, et la possibilité des différences en raison directe du nombre dans le produit de leur génération, il étoit nécessaire qu'il y eût plus de variétés dans les petits animaux que dans les grands : il y a aussi, et par la même raison, plus d'espèces voisines; l'unité de l'espèce étant plus resserrée dans les grands animaux, la distance qui la sépare des autres est aussi plus étendue : que de variétés et d'espèces voisines accompagnent, suivent ou précèdent l'écureuil, le rat et les autres petits animaux, tandis que l'éléphant marche seul et sans pair à la tête de tous !

La matière brute qui compose la masse de la terre n'est pas un limon vierge, une substance intacte et qui n'ait pas subi des altérations; tout a été remué par la force des grands et des petits agents, tout a été manié plus d'une fois par la main



de la Nature; le globe de la terre a été pénétré par le feu, et ensuite recouvert et travaillé par les eaux; le sable qui en remplit le dedans est une matière vitrée; les lits épais de glaise qui le recouvrent au dehors, ne sont que ce même sable décomposé par le séjour des eaux; le roc vif, le granit, le grès, tous les cailloux, tous les métaux, ne sont encore que cette même matière vitrée, dont les parties se sont réunies, pressées ou séparées selon les lois de leur affinité. Toutes ces substances sont parfaitement brutes, elles existent et existeroient indépendamment des animaux et des végétaux; mais d'autres substances, en très-grand nombre et qui paroissent également brutes, tirent leur origine du détriment des corps organisés; les marbres, les pierres à chaux, les graviers, les craies, les marnes, ne sont composés que de débris de coquillages et des dépouilles de ces petits animaux, qui, transformant l'eau de la mer en pierre, produisent le corail et tous les madrépores, dont la variété est innombrable et la quantité presque immense. Les charbons de terre, les tourbes et les autres matières qui se trouvent aussi dans les couches extérieures de la terre, ne sont que le résidu des végétaux plus ou moins détériorés, pouris et consumés. Enfin d'autres matières en moindre nombre, telles que les pierres ponce, les soufres, les mâchefers, les amiantes, les laves, ont été jetées par les volcans, et produites par une seconde action du feu sur

les matières premières. L'on peut réduire à ces trois grandes combinaisons tous les rapports des corps bruts, et toutes les substances du règne minéral.

Les lois d'affinité par lesquelles les parties constituantes de ces différentes substances se séparent des autres pour se réunir entre elles, et former des matières homogènes, sont les mêmes que la loi générale par laquelle tous les corps célestes agissent les uns sur les autres; elles s'exercent également et dans les mêmes rapports des masses et des distances; un globule d'eau, de sable ou de métal agit sur un autre globule, comme le globe de la terre agit sur celui de la lune : et si jusqu'à ce jour l'on a regardé ces lois d'affinité comme différentes de celles de la pesanteur, c'est faute de les avoir bien conçues, bien saisies, c'est faute d'avoir embrassé cet objet dans toute son étendue. La figure, qui, dans les corps célestes, ne fait rien ou presque rien à la loi de l'action des uns sur les autres, parce que la distance est très-grande, fait au contraire presque tout lorsque la distance est très-petite ou nulle. Si la lune et la terre, au lieu d'une figure sphérique, avoient toutes deux celle d'un cylindre court, et d'un diamètre égal à celui de leurs sphères, la loi de leur action réciproque ne seroit pas sensiblement altérée par cette différence de figure, parce que la distance de toutes les parties de la lune à celles de la terre n'auroit aussi que très-peu varié; mais si ces mêmes globes

devenoient des cylindres très-étendus et voisins l'un de l'autre, la loi de l'action réciproque de ces deux corps paroîtroit fort différente, parce que la distance de chacune de leurs parties entre elles, et relativement aux parties de l'autre, auroit prodigieusement changé; ainsi dès que la figure entre comme élément dans la distance, la loi paroît varier, quoique au fond elle soit toujours la même.

D'après ce principe, l'esprit humain peut encore faire un pas, et pénétrer plus avant dans le sein de la Nature : nous ignorons quelle est la figure des parties constituantes des corps; l'eau, l'air, la terre, les métaux, toutes les matières homogènes, sont certainement composées de parties élémentaires semblables entre elles, mais dont la forme est inconnue : nos neveux pourront, à l'aide du calcul, s'ouvrir ce nouveau champ de connoissances, et savoir à peu près de quelle figure sont les éléments des corps; ils partiront du principe que nous venons d'établir, ils le prendront pour base : « Toute matière s'attire en raison inverse du » carré de la distance, et cette loi générale ne pa- » roît varier, dans les attractions particulières, que » par l'effet de la figure des parties constituantes » de chaque substance, parce que cette figure en- » tre comme élément dans la distance. » Lorsqu'ils auront donc acquis, par des expériences réitérées, la connoissance de la loi d'attraction d'une substance particulière, ils pourront trouver par le cal-

cul la figure de ses parties constituantes. Pour le faire mieux sentir, supposons, par exemple, qu'en mettant du vif-argent sur un plan parfaitement poli, on reconnoisse, par des expériences, que ce métal fluide s'attire toujours en raison inverse du cube de la distance, il faudra chercher par des règles de fausse position quelle est la figure qui donne cette expression, et cette figure sera celle des parties constituantes du vif-argent : si l'on trouvoit par ces expériences que ce métal s'attire en raison inverse du carré de la distance, il seroit démontré que ses parties constituantes sont sphériques, puisque la sphère est la seule figure qui donne cette loi, et qu'à quelque distance que l'on place des globes, la loi de leur attraction est toujours la même.

Newton a bien soupçonné que les affinités chimiques, qui ne sont autre chose que les attractions particulières dont nous venons de parler, se faisoient par des lois assez semblables à celles de la gravitation; mais il ne paroît pas avoir vu que toutes ces lois particulières n'étoient que de simples modifications de la loi générale, et qu'elles n'en paroissent différentes que parce qu'à une très-petite distance la figure des atomes qui s'attirent, fait autant et plus que la masse pour l'expression de la loi, cette figure entrant alors pour beaucoup dans l'élément de la distance.

C'est cependant à cette théorie que tient la connoissance intime de la composition des corps bruts :

le fond de toute matière est le même; la masse et le volume, c'est-à-dire la forme seroit aussi la même, si la figure des parties constituantes étoit semblable. Une substance homogène ne peut différer d'une autre qu'autant que la figure de ses parties primitives est différente; celle dont toutes les molécules sont sphériques doit être spécifiquement une fois plus légère qu'une autre dont les molécules seroient cubiques, parce que les premières ne pouvant se toucher que par des points, laissent des intervalles égaux à l'espace qu'elles remplissent, tandis que les parties supposées cubiques peuvent se réunir toutes sans laisser le moindre intervalle, et former par conséquent une matière une fois plus pesante que la première. Et quoique les figures puissent varier à l'infini, il paroît qu'il n'en existe pas autant dans la Nature que l'esprit pourroit en concevoir; car elle a fixé les limites de la pesanteur et de la légèreté : l'or et l'air sont les deux extrêmes de toute densité; toutes les figures admises, exécutées par la Nature, sont donc comprises entre ces deux termes, et toutes celles qui auroient pu produire des substances plus pesantes ou plus légères ont été rejetées.

Au reste, lorsque je parle des figures employées par la Nature, je n'entends pas qu'elles soient nécessairement ni même exactement semblables aux figures géométriques qui existent dans notre entendement : c'est par supposition que nous les fai-

sons régulières, et par abstraction que nous les rendons simples. Il n'y a peut-être ni cubes exacts, ni sphères parfaites dans l'univers; mais comme rien n'existe sans forme, et que, selon la diversité des substances, les figures de leurs éléments sont différentes, il y en a nécessairement qui approchent de la sphère ou du cube, et de toutes les autres figures régulières que nous avons imaginées : le précis, l'absolu, l'abstrait, qui se présentent si souvent à notre esprit, ne peuvent se trouver dans le réel, parce que tout y est relatif, tout s'y fait par nuances, tout s'y combine par approximation. De même, lorsque j'ai parlé d'une substance qui seroit entièrement pleine, parce qu'elle seroit composée de parties cubiques, et d'une autre substance qui ne seroit qu'à moitié pleine, parce que toutes ses parties constituantes seroient sphériques, je ne l'ai dit que par comparaison, et je n'ai pas prétendu que ces substances existassent dans la réalité; car l'on voit par l'expérience des corps transparents, tels que le verre, qui ne laisse pas d'être dense et pesant, que la quantité de matière y est très-petite en comparaison de l'étendue des intervalles, et l'on peut démontrer que l'or, qui est la matière la plus dense, contient beaucoup plus de vide que de plein.

La considération des forces de la Nature est l'objet de la mécanique rationnelle; celui de la mécanique sensible n'est que la combinaison de nos for-

ces particulières, et se réduit à l'art de faire des machines; cet art a été cultivé de tout temps, par la nécessité et pour la commodité; les anciens y ont excellé comme nous; mais la mécanique rationnelle est une science née, pour ainsi dire, de nos jours; tous les philosophes, depuis Aristote à Descartes, ont raisonné comme le peuple sur la nature du mouvement; ils ont unanimement pris l'effet pour la cause; ils ne connoissoient d'autres forces que celle de l'impulsion, encore la connoissoient-ils mal : ils lui attribuoient les effets des autres forces, ils vouloient y ramener tous les phénomènes du monde : pour que le projet eût été plausible et la chose possible, il auroit au moins fallu que cette impulsion, qu'ils regardoient comme cause unique, fût un effet général et constant qui appartint à toute matière, qui s'exerçât continuellement dans tous les lieux, dans tous les temps : le contraire leur étoit démontré; ne voyoient-ils pas que dans les corps en repos, cette force n'existe pas, que dans les corps lancés son effet ne subsiste qu'un petit temps, qu'il est bientôt détruit par les résistances, que pour le renouveler il faut une nouvelle impulsion, que par conséquent, bien loin qu'elle soit une cause générale, elle n'est au contraire qu'un effet particulier et dépendant d'effets plus généraux!

Or un effet général est ce qu'on doit appeler une cause, car la cause réelle de cet effet général ne

nous sera jamais connue, parce que nous ne connoissons rien que par comparaison, et que l'effet étant supposé général et appartenant également à tout, nous ne pouvons le comparer à rien, ni par conséquent le connoître autrement que par le fait; ainsi, l'attraction, ou, si l'on veut, la pesanteur, étant un effet général et commun à toute matière, et démontré par le fait, doit être regardée comme une cause, et c'est à elle qu'il faut rapporter les autres causes particulières et même l'impulsion, puisqu'elle est moins générale et moins constante. La difficulté ne consiste qu'à voir en quoi l'impulsion peut dépendre en effet de l'attraction: si l'on réfléchit à la communication du mouvement par le choc, on sentira bien qu'il ne peut se transmettre d'un corps à un autre que par le moyen du ressort, et l'on reconnoitra que toutes les hypothèses que l'on a faites sur la transmission du mouvement dans les corps durs, ne sont que des jeux de notre esprit qui ne pourroient s'exécuter dans la Nature: un corps parfaitement dur n'est en effet qu'un être de raison, comme un corps parfaitement élastique n'est encore qu'un autre être de raison; ni l'un ni l'autre n'existent dans la réalité, parce qu'il n'y existe rien d'absolu, rien d'extrême, et que le mot et l'idée de parfait n'est jamais que l'absolu ou l'extrême de la chose.

S'il n'y avoit point de ressort dans la matière, il n'y auroit donc nulle force d'impulsion; lors-



qu'on jette une pierre, le mouvement qu'elle conserve ne lui a-t-il pas été communiqué par le ressort du bras qui l'a lancée? lorsqu'un corps en mouvement en rencontre un autre en repos, comment peut-on concevoir qu'il lui communique son mouvement si ce n'est en comprimant le ressort des parties élastiques qu'il renferme, lequel se rétablissant immédiatement après la compression, donne à la masse totale la même force qu'il vient de recevoir? On ne comprend point comment un corps parfaitement dur pourroit admettre cette force, ni recevoir du mouvement; et d'ailleurs il est très-inutile de chercher à le comprendre, puisqu'il n'en existe point de tel. Tous les corps au contraire sont doués de ressort; les expériences sur l'électricité prouvent que sa force élastique appartient généralement à toute matière; quand il n'y auroit donc dans l'intérieur des corps d'autre ressort que celui de cette matière électrique, il suffiroit pour la communication du mouvement, et par conséquent c'est à ce grand ressort, comme effet général, qu'il faut attribuer la cause particulière de l'impulsion.

Maintenant, si nous réfléchissons sur la mécanique du ressort, nous trouverons que sa forme dépend elle-même de celle de l'attraction; pour le voir clairement, figurons-nous le ressort le plus simple, un angle solide de fer ou de toute autre matière durc : qu'arrive-t-il lorsque nous le

comprimons? nous forçons les parties voisines du sommet de l'angle de fléchir, c'est-à-dire de s'écarter un peu les unes des autres; et dans le moment que la compression cesse, elles se rapprochent et se rétablissent comme elles étoient auparavant; leur adhérence, de laquelle résulte la cohésion du corps, est, comme l'on sait, un effet de leur attraction mutuelle; lorsque l'on presse le ressort, on ne détruit pas cette adhérence, parce que quoiqu'on écarte les parties, on ne les éloigne pas assez les unes des autres pour les mettre hors de leur sphère d'attraction mutuelle; et par conséquent dès qu'on cesse de presser, cette force qu'on remet, pour ainsi dire, en liberté, s'exerce, les parties séparées se rapprochent, et le ressort se rétablit : si au contraire, par une pression trop forte, on les écarte au point de les faire sortir de leur sphère d'attraction, le ressort se rompt, parce que la force de la compression a été plus grande que celle de la cohérence, c'est-à-dire plus grande que celle de l'attraction mutuelle qui réunit les parties; le ressort ne peut donc s'exercer qu'autant que les parties de la matière ont de la cohérence, c'est-à-dire autant qu'elles sont unies par la force de leur attraction mutuelle, et par conséquent le ressort en général qui seul peut produire l'impulsion, et l'impulsion elle-même, se rapportent à la force d'attraction, et en dépendent comme des effets particuliers d'un effet général.

Quelque nettes que me paroissent ces idées, quelque fondées que soient ces vues, je ne m'attends pas à les voir adopter; le peuple ne raisonnera jamais que d'après ses sensations, et le vulgaire des physiciens d'après des préjugés : or, il faut mettre à part les unes, et renoncer aux autres, pour juger de ce que nous proposons : peu de gens en jugeront donc, et c'est le lot de la vérité; mais aussi très-peu de gens lui suffisent; elle se perd dans la foule, et quoi que toujours auguste et majestueuse, elle est souvent obscurcie par de vieux fantômes, ou totalement effacée par des chimères brillantes. Quoi qu'il en soit, c'est ainsi que je vois, que j'entends la Nature (peut-être est-elle encore plus simple que ma vue) : une seule force est la cause de tous les phénomènes de la matière brute; et cette force, réunie avec celle de la chaleur, produit les molécules vivantes, desquelles dépendent tous les effets des substances organisées.

---

## DES TATOUS.<sup>1</sup>

LORSQUE l'on parle d'un quadrupède, il semble que le nom seul emporte l'idée d'un animal couvert de poil; et de même lorsqu'il est question

<sup>1</sup> *Tatu* ou *tatou*, nom générique de ces animaux au Brésil. *Tetusia*, selon Maffée, *Histoire des Indes*; Paris, 1665, pag. 69. Les Espagnols ont appelé ces animaux *armadillo*.

d'un oiseau ou d'un poisson, les plumes et les écailles s'offrent à l'imagination, et paroissent être des attributs inséparables de ces êtres. Cependant la Nature, comme si elle vouloit se soustraire à toute méthode et échapper à nos vues les plus générales, dément nos idées, contredit nos dénominations, méconnoît nos caractères, et nous étonne encore plus par ses exceptions que par ses lois. Les animaux quadrupèdes, qu'on doit regarder comme faisant la première classe de la Nature vivante, et qui sont, après l'homme, les êtres les plus remarquables de ce monde, ne sont néanmoins ni supérieurs en tout, ni séparés, par des attributs constants ou des caractères uniques, de tous les autres êtres. Le premier de ces caractères, qui constitue leur nom, et qui consiste à avoir quatre pieds, se retrouve dans les lézards, les grenouilles, etc., lesquels néanmoins diffèrent des quadrupèdes à tant d'autres égards, qu'on en a fait, avec raison, une classe séparée; la seconde propriété générale, qui est de produire des petits vivants, n'appartient pas uniquement aux quadrupèdes, puisqu'elle leur est commune avec les cétacées; et enfin le troisième attribut, qui paroissoit le moins équivoque, parce qu'il est le plus appa-

Nous avons rejeté cette dernière dénomination, parce qu'on l'a également appliquée au pangolin et au phatagin, qui sont des animaux très-différents des tatous, pour l'espèce et pour le climat.

rent, et qui consiste à être convert de poil, se trouve, pour ainsi dire, en contradiction avec les deux autres dans plusieurs espèces qu'on ne peut cependant retrancher de l'ordre des quadrupèdes, puisqu'à l'exception de ce seul caractère, elles leur ressemblent par tous les autres; et comme ces exceptions apparentes de la Nature ne sont dans le réel que les nuances qu'elle emploie pour rapprocher les êtres même les plus éloignés, il ne faut pas perdre de vue ces rapports singuliers, et tâcher de les saisir à mesure qu'ils se présentent. Les tatous, au lieu de poil, sont couverts, comme les tortues, les écrevisses et les autres crustacées, d'une croûte ou d'un têt solide; les pangolins sont armés d'écaillés assez semblables à celles des poissons; les porcs-épics portent des espèces de plumes piquantes et sans barbe, mais dont le tuyau est pareil à celui des plumes des oiseaux: ainsi, dans la classe seule des quadrupèdes, et par le caractère même le plus constant et le plus apparent des animaux de cette classe, qui est d'être couverts de poil, la Nature varie en se rapprochant de trois autres classes très-différentes, et nous rappelle les oiseaux, les poissons à écaillés, et les crustacées. Aussi faut-il bien se garder de juger la nature des êtres par un seul caractère, il se trouveroit toujours incomplet et fautif: souvent même deux et trois caractères, quelque généraux qu'ils puissent être, ne suffisent pas encore; et ce n'est,

comme nous l'avons dit et redit, que par la réunion de tous les attributs et par l'énumération de tous les caractères, qu'on peut juger de la forme essentielle de chacune des productions de la Nature. Une bonne description et jamais de définitions, une exposition plus scrupuleuse sur les différences que sur les ressemblances, une attention particulière aux exceptions et aux nuances même les plus légères, sont les vraies règles, et, j'ose dire, les seuls moyens que nous ayons de connaître la nature de chaque chose : et si l'on eût employé à bien décrire, tout le temps qu'on a perdu à définir et à faire des méthodes, nous n'eussions pas trouvé l'histoire naturelle au berceau; nous aurions moins de peine à lui ôter ses hochets, à la débarrasser de ses langes; nous aurions peut-être avancé son âge; car nous eussions plus écrit pour la science et moins contre l'erreur.

Mais revenons à notre objet. Il existe donc parmi les animaux quadrupèdes et vivipares plusieurs espèces d'animaux qui ne sont pas couverts de poil. Les tatous font eux seuls un genre entier, dans lequel on peut compter plusieurs espèces qui nous paroissent être réellement distinctes et séparées les unes des autres : dans toutes, l'animal est revêtu d'un têt semblable, pour la substance, à celle des os; ce têt couvre la tête, le cou, le dos, les flancs, la croupe et la queue jusqu'à l'extrémité; il est lui-même recouvert au dehors par un cuir

mince, lisse et transparent : les seules parties sur lesquelles ce têt ne s'étend pas, sont la gorge, la poitrine et le ventre, qui présentent une peau blanche et grenue, semblable à celle d'une poule plumée; et en regardant ces parties avec attention, l'on y voit de place en place des rudiments d'écaillés qui sont de la même substance que le têt du dos. La peau de ces animaux, même dans les endroits où elle est la plus souple, tend donc à devenir osseuse; mais l'ossification ne se réalise en entier qu'où elle est la plus épaisse, c'est-à-dire, sur les parties supérieures et extérieures du corps et des membres. Le têt qui recouvre toutes ces parties supérieures n'est pas d'une seule pièce, comme celui de la tortue; il est partagé en plusieurs bandes sur le corps, lesquelles sont attachées les unes aux autres par autant de membranes qui permettent un peu de mouvement et de jeu dans cette armure. Le nombre de ces bandes ne dépend pas, comme on pourroit l'imaginer, de l'âge de l'animal; les tatous qui viennent de naître et les tatous adultes ont, dans la même espèce, le même nombre de bandes : nous nous en sommes convaincus en comparant les petits aux grands; et quoique nous ne puissions pas assurer que tous ces animaux ne se mêlent ni ne peuvent produire ensemble, il est au moins très-probable, puisque cette différence du nombre des bandes mobiles est constante, que ce sont ou des es-

pèces réellement distinctes, ou au moins des variétés durables, et produites par l'influence des divers climats. Dans cette incertitude, que le temps seul pourra fixer, nous avons pris le parti de présenter tous les tatous ensemble, et de faire néanmoins l'énumération de chacun d'eux, comme si c'étoient en effet autant d'espèces particulières.

Le P. d'Abbeville nous paroît être le premier qui ait distingué les tatous par des noms ou des épithètes qui ont été pour la plupart adoptés par les auteurs qui ont écrit après lui. Il en indique assez clairement six espèces<sup>1</sup> : 1° le tatou-ouassou, qui probablement est celui que nous appelons *kabassou*; 2° le tatouète, que Marcgrave a aussi appelé *tatuète*, et auquel nous conserverons ce nom; 3° le tatou-peb, qui est le tatupeba ou l'encuberto de Marcgrave, auquel nous conserverons ce dernier nom; 4° le tatou-apar, qui est le tatu-para de Marcgrave, auquel nous conserverons encore son nom; 5° le tatou-ouinchum, qui nous paroît être le même que le cirquinchum, et que nous appellerons *cirquinçon*; 6° le tatou-miri, le plus petit de tous, qui pourroit bien être celui que nous appellerons *cachicame*. Les autres voyageurs ont confondu les espèces, ou ne les ont indiquées que par des noms génériques. Marcgrave

<sup>1</sup> *Mission au Maragnon*, par le P. d'Abbeville, capucin; Paris, 1614, pag. 247.



a distingué et décrit l'apar, l'encoubert et le tatuète; Wormius et Grew ont décrit le cachicame, et Grew seul a parlé du cirquinçon : mais nous n'avons eu besoin d'emprunter que les descriptions de l'apar et du cirquinçon, car nous avons vu les quatre autres espèces.

Dans toutes, à l'exception de celle du cirquinçon, l'animal a deux boucliers osseux, l'un sur les épaules et l'autre sur la croupe; ces deux boucliers sont chacun d'une seule pièce, tandis que la cuirasse, qui est osseuse aussi et qui couvre le corps, est divisée transversalement et partagée en plus ou moins de bandes mobiles et séparées les unes des autres par une peau flexible. Mais le cirquinçon n'a qu'un bouclier, et c'est celui des épaules; la croupe, au lieu d'être couverte d'un bouclier, est revêtue jusqu'à la queue par des bandes mobiles pareilles à celles de la cuirasse du corps. Nous allons donner des indications claires et de courtes descriptions de chacune de ces espèces. Dans la première, la cuirasse qui est entre les deux boucliers est composée de trois bandes; dans la seconde, elle l'est de six; dans la troisième, de huit; dans la quatrième, de neuf; dans la cinquième, de douze; et enfin dans la sixième, il n'y a, comme nous venons de le dire, que le bouclier des épaules qui soit d'une seule pièce; l'armure de la croupe, ainsi que celle du corps, sont partagées en bandes mobiles qui s'étendent depuis

le bouclier des épaules jusqu'à la queue, et qui sont au nombre de dix-huit.

## DE L'APAR,

### OU TATOU A TROIS BANDES.

Le premier auteur qui ait indiqué cet animal par une description, est Charles de l'Écluse (*Clusius*); il ne l'a décrit que d'après une figure : mais on reconnoît aisément aux caractères qu'elle représente, et qui sont trois bandes mobiles sur le dos, et la queue très-courte, que c'est le même animal que celui dont Marcgrave nous a donné une bonne description sous le nom de *tatu apara*. Il a la tête oblongue et presque pyramidale, le museau pointu, les yeux petits, les oreilles courtes et arrondies, le dessus de la tête couvert d'un casque d'une seule pièce. Il a cinq doigts à tous les pieds :

<sup>1</sup> *Tatu apara*, nom de cet animal au Brésil, et que nous avons adopté.

*Armadillo seu tatu genus atterum, Clusii, Exotic.*, pag. 109.

*Tatu apara, Marcgrav., Hist. Brasil.*, pag. 232.

*Tatu seu armadillo, Pison, Histor. natur. Brasil.*, pag. 100.

*Tatu apara. Armadilli tertia species Marcgravii, Ray, Synops. quadrup.*, pag. 234.

*Tatu seu armadillo orientalis, loricâ osscâ toto corpore tectus, Seba, tom. I, pag. 62, tab. 38, fig. 2 et 3.* Il

dans ceux du devant les deux ongles du milieu sont très-grands, les deux latéraux sont plus petits, et le cinquième, qui est l'extérieur et qui est fait en forme d'ergot, est encore plus petit que tous les autres; dans les pieds de derrière les cinq ongles sont plus courts et plus égaux. La queue est très-courte; elle n'a que deux pouces de longueur, et elle est revêtue d'un têt tout autour. Le corps a un pied de longueur sur huit pouces dans sa plus grande largeur : la cuirasse qui le couvre est partagée par quatre commissures ou divisions, et composée de trois bandes mobiles et transversales qui permettent à l'animal de se courber et de se contracter en rond; la peau qui forme les commissures est très-souple. Les boucliers qui couvrent les épaules et la croupe sont composés de pièces à cinq angles très-élégamment rangées; les trois bandes mobiles entre ces deux boucliers sont composées de pièces carrées ou barlongues, et chaque pièce

y a erreur dans cette phrase indicative, cet animal ne se trouvant qu'en Amérique et point aux Indes orientales.

*Tatu Gesneri, tatu apara Marcgravii*, Barrère, *Hist. Franc. équin.*, pag. 163.

*Erinaceus toricatus cingulis tribus*, Linn., *Syst. nat.*, edit. 4, pag. 66. *Dasyopus cingulis tribus*, edit. 6, pag. 6. *Tricinctus. Dasyopus cingulis tribus*, edit. 10, pag. 51.

*Cataphractus scutis duobus, cingulis tribus.... Armadillo orientatis*. L'armadille oriental. Brisson, *Regn. anim.*, pag. 38. Même erreur au sujet de l'épithète *oriental*, copiée de Seba.

est chargée de petites écailles lenticulaires d'un blanc jaunâtre. Marcgrave ajoute que quand l'apar se couche pour dormir, ou que quelqu'un le touche et veut le prendre avec la main, il rapproche et réunit, pour ainsi dire, en un point ses quatre pieds, ramène sa tête sous son ventre, et se courbe si parfaitement en rond, qu'alors on le prendroit plutôt pour une coquille de mer que pour un animal terrestre. Cette contraction si serrée se fait au moyen de deux grands muscles qu'il a sur les côtés du corps, et l'homme le plus fort a bien de la peine à le desserrer et à le faire étendre avec les mains. Pison et Ray n'ont rien ajouté à la description de Marcgrave, qu'ils ont entièrement adoptée : mais il est singulier que Seba, qui nous a donné une figure et une description qui se rapportent évidemment à celles de Marcgrave, non-seulement paroisse l'ignorer, puisqu'il ne le cite pas, mais nous dise avec ostentation, *' qu'aucun naturaliste n'a connu cet animal, qu'il est extrêmement rare, qu'il ne se trouve que dans les contrées les plus reculées des Indes orientales, etc.*; tandis que c'est en effet l'apar du Brésil très-bien décrit par Marcgrave, et dont l'espèce est aussi connue qu'aucune autre, non pas aux Indes orientales, mais en Amé-

*' Hunc remotissimi et maxime versus orientem siti, Indiæ loci proferunt.... Animal hocce rarum admodum et haud vulgare est, nec ejus mentionem ab ullo autorum factam reperimus, etc. (Seba, tom. I, pag. 62.)*

rique, où on le trouve assez communément. La seule différence réelle qui soit entre la description de Seba et celle de Marcgrave, est que celui-ci donne à l'apar cinq doigts à tous les pieds, au lieu que Seba ne lui en donne que quatre. L'un des deux s'est trompé, car c'est évidemment le même animal dont tous deux ont entendu parler.

Fabius Columna<sup>1</sup> a donné la description et les figures d'un têt de tatou desséché et contracté en boule, qui paroît avoir quatre bandes mobiles. Mais comme cet auteur ne connoissoit en aucune manière l'animal dont il décrit la dépouille; qu'il ignoroit jusqu'au nom de *tatou*, duquel cependant Belon avoit parlé plus de cinquante ans auparavant; que dans cette ignorance Columna lui compose un nom tiré du grec (*cheloniscus*); que d'ailleurs il avoue que la dépouille qu'il décrit a été recollée, et qu'il y manquoit des pièces; nous ne croyons pas qu'on doive, comme l'ont fait nos nomenclateurs modernes,<sup>2</sup> prononcer qu'il existe réellement dans la Nature une espèce de tatou à quatre ban-

<sup>1</sup> *Aquatil. et terrestrium animal. Observ.*, Fab. Columna, auctore. Romæ, 1606, p. 15, tab., p. 16, fig. 1, 2 et 3.

<sup>2</sup> *Quadricinctus. Dasypus cingulis quatuor*, Linn., *Syst. nat.*, edit. 10, pag. 51, n° 3.

*Cataphractus scutis duobus, cingulis quatuor.... Armadillo indicus*. L'armadille des Indes, Brisson, *Regn. anim.*, pag. 39.

des mobiles, d'autant plus que depuis ces indications imparfaites données en 1606 par Fabius Columna, on ne trouve aucune notice dans les ouvrages des naturalistes de ce tatou à quatre bandes, qui, s'il existoit en effet, se seroit certainement retrouvé dans quelques cabinets, ou bien auroit été remarqué par les voyageurs.

### DE L'ENCOUBERT,<sup>1</sup>

#### OU TATOU A SIX BANDES.

L'encoubert est plus grand que l'apar; il a le dessus de la tête, du cou et du corps entier, les jambes et la queue tout autour, revêtus d'un têt osseux très-dur, et composé de plusieurs pièces

<sup>1</sup> *Encuberto* ou *encubertado*, nom que les Portugais ont donné à cet animal, et que nous avons adopté.

Tatou, *Observ. de Belon*, pag. 211. Quoique Belon ne parle pas dans sa description du nombre des bandes de son tatou, l'on peut croire que c'est le tatou à six bandes à l'inspection de sa figure, qui cependant est fort mal faite, et très-disproportionnée à tous autres égards.

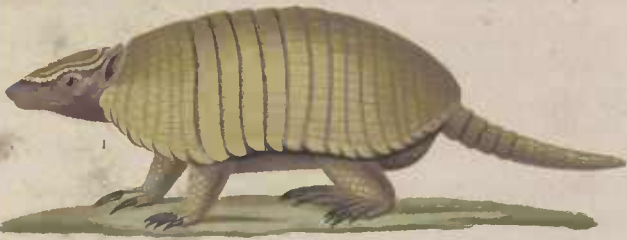
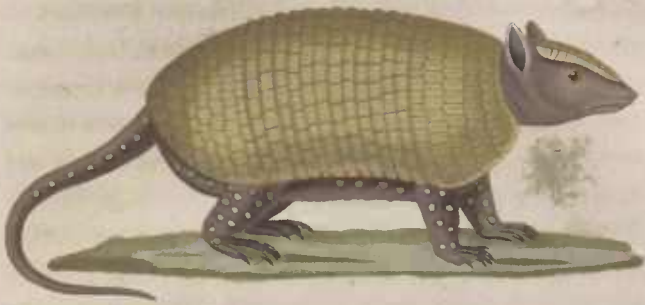
*Tatus seu echinus brasilianus*, Aldrov., *de Quadrup. digit. vivip.*, pag. 478, fig., pag. 480. Aldrovande ne parle pas du nombre des bandes, mais sa figure en indique distinctement six.

*Tatupeba Brasiliensis. Encuberto Lusitanis...* *In dorso septem sunt divisuræ; cute fuscâ intermediâ*, Marcgrav., *Hist. Brasil.*, pag. 231. Ce mot *divisuræ*, ainsi que ceux de *juncturæ* et de *commisuræ*, signifient les intervalles entre les bandes, et non pas les bandes mêmes;









*Plaque pour*  
 1. Leucoubert ..... Page 396  
 2. Le Caehucame. .... 402

*David sc*  
 3. Le Kabassou. .... 403.



assez grandes et très-élegamment disposées. Il a deux boucliers, l'un sur les épaules et l'autre sur la croupe, tous deux d'une seule pièce; il y a seulement au-delà du bouclier des épaules et près de la tête une bande mobile entre deux jointures, qui permet à l'animal de courber le cou. Le bouclier des épaules est formé par cinq rangs parallèles, qui sont composés de pièces dont les figures sont à cinq ou six angles, avec une espèce d'ovale dans chacune. La cuirasse du dos, c'est-à-dire la partie du têt qui est entre les deux boucliers, est partagée en six bandes qui anticipent peu les unes sur les autres, et qui tiennent entre elles et aux boucliers par sept jointures d'une peau souple et épaisse; ces bandes sont composées d'assez grandes pièces carrées et barlongues : de cette peau des jointures il sort quel-

en sorte que quand un auteur dit qu'il y a six divisions, jointures ou commissures, cela n'indique que six bandes et non pas sept, le nombre de divisions étant nécessairement plus grand d'une unité que celui des bandes; je fais cette remarque parce que ces *juncturae* ou *divisurae* ont été prises pour les bandes elles-mêmes par quelques-uns de nos naturalistes.

*Tatu sive armadillo prima Marcgravii*, Ray, *Synops. quadrup.*, pag. 233.

*Sex cinctus. Dasypus cingulis senis, pedibus pentadactylis*, Linn., *Syst. nat.*, edit. 10, pag. 51.

*Cataphractus scutis duobus, cingulis sex..... Armadillo mexicanus*. L'armadille du Mexique, Brisson, *Regn. anim.*, pag. 40. Il est très-incertain que l'aïotochtli de Hernandès et de Nieremberg, et que le tatou de Clusius et de

ques poils blanchâtres, et semblables à ceux qui se voient aussi en très-petit nombre sous la gorge, la poitrine et le ventre; toutes ces parties inférieures ne sont revêtues que d'une peau grenue, et non pas d'un têt osseux comme les parties supérieures du corps. Le bouclier de la croupe a un bord dont la mosaïque est semblable à celle des bandes mobiles, et pour le reste, il est composé de pièces à peu près pareilles à celles du bouclier des épaules. Le têt de la tête est long, large, et d'une seule pièce jusqu'à la bande mobile du cou. L'encoubert a le museau aigu, les yeux petits et enfoncés, la langue étroite et pointue; les oreilles sans poil et sans têt,

Laët, soient en effet l'encoubert ou tatou à six bandes, comme l'indique M. Brisson par sa nomenclature; aucun de ces auteurs n'a fait mention du nombre des bandes, et il paroît par leur figure que celle de l'aïotochtli de Hernandès indique plutôt le tatou à huit bandes, et que celle de Nieremberg indiqueroit le tatou à neuf bandes, qui sont deux espèces que nous connoissons et desquelles nous parlerons bientôt. Nieremberg dit seulement, en faisant mention des différents tatous, qu'il y en a une espèce qui n'a que six bandes, mais il n'en donne ni la description ni la figure : et à l'égard de Clusius, et de Laët, qui a copié Clusius, on ne peut pas dire qu'ils aient entendu parler du tatou à six bandes, puisqu'ils ne font aucune mention du nombre de ces bandes, et que leurs figures indiquent dix bandes, qu'on doit réduire à huit, parce que dans tous les tatous les deux boucliers, quoique d'une seule pièce chacun, ont tous deux sur leurs bords, et du côté de la cuirasse du dos, un rang dont la mosaïque ressemble à celle des bandes mobiles de cette cuirasse.

nues, courtes et brunes comme la peau des jointures du dos; dix-huit dents, de grandeur médiocre, à chaque mâchoire; cinq doigts à tous les pieds, avec des ongles assez longs, arrondis, et plutôt étroits que larges; la tête et le groin à peu près semblables à ceux du cochon de lait; la queue grosse à son origine, et diminuant toujours jusqu'à l'extrémité, où elle est fort menue et arrondie par le bout. La couleur du corps est d'un jaune roussâtre; l'animal est ordinairement épais et gras, et le mâle a le membre génital fort apparent. Il fouille la terre avec une extrême facilité, tant à l'aide de son groin que de ses ongles; il se fait un terrier où il se tient pendant le jour, et n'en sort que le soir pour chercher sa subsistance : il boit souvent; il vit de fruits, de racines, d'insectes et d'oiseaux lorsqu'il peut en saisir.

## DU TATUÈTE<sup>1</sup>

### OU TATOU A HUIT BANDES.

Le tatuète n'est pas si grand, à beaucoup près, que l'encoubert; il a la tête petite, le museau pointu, les oreilles droites, un peu allongées, la queue

<sup>1</sup> *Tatu-été*, nom de cet animal au Brésil, et que nous avons adopté.

*Tatus*, Gesner, *Hist. quadrup.*, pag. 935. La figure donnée par Gesner a été faite d'après nature. Quoiqu'elle paraisse présenter dix bandes, les deux dernières ne doivent

encore plus longue et les jambes moins basses, à proportion, que l'encoubert; il a des yeux petits et noirs, quatre doigts aux pieds de devant et cinq à ceux de derrière; la tête est couverte d'un casque; les épaules d'un bouclier, la croupe d'un autre bouclier, et le corps d'une cuirasse composée de huit bandes mobiles, qui tiennent entre elles et aux boucliers par neuf jointures de peau flexible; la queue est revêtue de même d'un têt composé de huit anneaux mobiles et séparés par neuf jointures de peau flexible. La couleur de la cuirasse sur

point être comptées, parce que la première et la dernière ne sont pas mobiles, et que dans tous les tatous ces deux bandes forment la bordure des boucliers, auxquels elles sont réunies et adhérentes.

*Aiotochtli*, Hernandès, *Hist. Mex.*, pag. 314.

*Tatu seu armadillo*, Clusii, *Exotic.*, pag. 330.

Tatou, *Description des Indes occidentales*, par de Laët, pag. 486.

*Tatuete Brasiliensibus, verdadeiro Lusitanis*, Marcgrav., *Hist. Brasil.*, pag. 231.

Tatou ou armadille, *Histoire générale des Antilles*, par le P. du Tertre; Paris, 1667, tom. II, pag. 298, pl. 13, fig. n° 6. Cet auteur donne dix bandes à son tatou dans sa description : néanmoins il y a toute apparence, à l'inspection seule de sa figure, qu'il a compris, dans ce nombre de dix bandes, les deux bords des boucliers, dont la mosaïque est en effet la même que celle des bandes mobiles; car, comme nous l'avons déjà dit plus d'une fois, ces bords ne sont pas séparés du reste du bouclier, ils y sont au contraire tout-à-fait adhérents; on ne doit donc pas les compter dans le nombre des bandes mobiles, qui, par conséquent,

le dos est d'un gris-de-fer; sur les flancs et sur la queue elle est d'un gris blanc, avec des taches de gris-de-fer. Le ventre est couvert d'une peau blanche, grenue, et semée de quelques poils. L'individu de cette espèce qui a été décrit par Marcgrave, avoit la tête de trois pouces de longueur, les oreilles de près de deux, les jambes d'environ trois pouces de hauteur, les deux doigts du milieu des pieds de devant d'un pouce, les ongles d'un demi-pouce; le corps, depuis le cou jusqu'à l'origine de la queue, avoit sept pouces, et la queue neuf pou-

se réduit à huit dans la figure donnée par le P. du Tertre.

*Tatuete Brasiliensibus, armaditti secunda species Marcgravi, Ray, Synops. quadrup., pag. 233.*

*Septem cinctus. Dasypus cingulis septenis, palmis tetradactylis, plantis pentadactylis, Linn., Syst. nat., edit. 10, pag. 51, n° 5.* Il y a erreur dans cette phrase indicative, cet animal ayant huit bandes mobiles et non pas sept.

*Cataphractus scutis duobus, cingulis octo..... Armadillo Brasil.* L'armadille du Brésil, Brisson, *Regn. anim.*, pag. 41. Il n'est nullement prouvé que l'*armadillo* seu *aiotochtti* de Nieremberg, et que le *tatus major moschum redolens* de Barrère, soient en effet le tatuète ou tatou à huit bandes, comme M. Brisson l'indique par sa nomenclature. La figure de Nieremberg présente onze bandes, qu'on doit réduire à neuf et non pas à huit. A l'égard de Barrère, il ne donne ni description ni figure des animaux qu'il indique, mais par sa phrase on voit que c'est de l'un des plus grands tatous dont il a voulu parler. Son *tatus major* n'est donc pas le tatuète de Marcgrave, qui, de l'aveu de tous les auteurs, est un des plus petits.

ces de longueur. Le têt des boucliers paroît semé de petites taches blanches, proéminentes, et larges comme des lentilles; les bandes mobiles qui forment la cuirasse du corps sont marquées par des figures triangulaires : ce têt n'est pas dur; le plus petit plomb suffit pour le percer et pour tuer l'animal, dont la chair est fort blanche et très-bonne à manger.

## DU CACHICAME,

### OU TATOU A NEUF BANDES.

Nieremberg n'a, pour ainsi dire, qu'indiqué cet animal dans la description imparfaite qu'il en donne; Wormius et Grew l'ont beaucoup mieux dé-

<sup>1</sup> *Cachicamo*. Les Espagnols appellent *armadillo* l'animal connu des Indiens sous le nom de *cachicamo*, d'*atucoco*, de *che de chuca*, etc. (*Histoire naturelle de l'Orénoque*, par Gumilla; Avignon, 1758, tom. III, pag. 225.) Nous avons adopté pour cette espèce le nom de *cachicame*, afin de la distinguer des autres.

*Armadillo seu aiotochtti*, Nieremberg, *Hist. nat. peregr.*, pag. 158.

*Armadillo.... Retiquum dorsi novem ambitur circulis*. Museum Wormianum, pag. 335.

*The pig-headed armadillo*, Grew, *Mus. Soc. reg. lond.*, pag. 18.

Tâton ou armadille. *Nouveau Voyage au tles de l'Amérique*; Paris, 1722, tom. II, pag. 387, fig.

<sup>2</sup> *Tatu seu armadillo americanus*, Seba, tom. I, p. 45, tab. 29, fig. 1. Quoique l'auteur fasse mention de dix bandes dans sa description, il n'y en a que neuf dans la figure.



crit : l'individu qui a servi de sujet à Wormius étoit adulte et des plus grands de cette espèce; celui de Grew étoit plus jeune et plus petit : nous ne donnerons pas ici leurs descriptions en entier, d'autant qu'elles s'accordent avec la nôtre, et que d'ailleurs il est à présumer que ce tatou à neuf bandes ne fait pas une espèce réellement distincte du tatuète, qui n'en a que huit, et auquel, à

*Tatu porcinius, tatu simpliciter, porcellus cataphractus, armadillo communiter*, Klein, de *Quadrup.*, p. 48. Cet auteur suit à la lettre la description de Seba, et il se trompe comme lui en donnant dix bandes au lieu de neuf à cet animal.

*Erinaceus toricatus, cingulis novem manibus tridactylis*, Linn., *Syst. nat.*, edit. 4, pag. 66. *Dasypus cingulis novem. Pedes 3-5*, edit. 6, pag. 6. Il y a erreur dans ces phrases indicatives, cet animal ayant quatre doigts et non pas trois aux pieds de devant; M. Linnæus s'est corrigé lui-même dans les éditions suivantes.

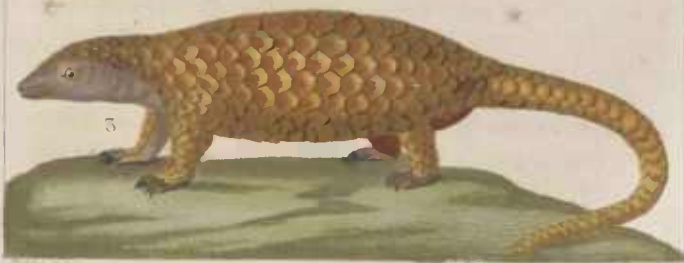
*Novem cinctus. Dasypus cingulis novem, palmis tetradactylis, plantis pentadactylis...* An a sequente sufficienter distinctus, Linn., *Syst. nat.*, edit 10, pag. 51, n° 6. Ce doute de M. Linnæus au sujet de la distinction de cette espèce avec la précédente ne nous paroît pas sans fondement; nous avons plusieurs individus de l'une et de l'autre, et l'on verra, par nos descriptions, que tout, jusqu'aux plus petites parties, est si semblable dans le tatuète et dans le cachicame, qu'on peut présumer avec vraisemblance qu'ils sont tous deux de la même espèce, quoique l'un ait une bande de plus que l'autre.

*Cataphractus scutis duobus cingulis novem...* *Armadillo guinensis*. L'armadille de Cayenne, Brisson, *Regn. anim.*, pag. 42.

l'exception de cette différence, il nous a paru ressembler à tous autres égards. Nous avons deux tatous à huit bandes qui sont desséchés, et qui paroissent être deux mâles; nous avons sept ou huit tatous à neuf bandes, un bien entier qui est femelle, et les autres desséchés, dans lesquels nous n'avons pu reconnoître le sexe : il se pourroit donc, puisque ces animaux se ressemblent parfaitement, que le tatuète ou tatou à huit bandes fût le mâle, et le cachicame ou tatou à neuf bandes la femelle. Ce n'est qu'une conjecture que je hasarde ici, parce que l'on verra, dans l'article suivant, la description de deux autres tatous dont l'un a plus de rangs que l'autre sur le bouclier de la croupe, et qui cependant se ressemblent à tant d'autres égards, qu'on pourroit penser que cette différence ne dépend que de celle du sexe; car il ne seroit pas hors de toute vraisemblance que ce plus grand nombre de rangs sur la croupe, ou bien celui des bandes mobiles de la cuirasse, appartenissent aux femelles de ces espèces, comme nécessaires pour faciliter la gestation et l'accouchement dans des animaux dont le corps est si étroitement cuirassé. Dans l'individu dont Wormius a décrit la dépouille, la tête avoit cinq pouces depuis le bout du museau jusqu'aux oreilles, et dix-huit pouces depuis les oreilles jusqu'à l'origine de la queue, qui étoit longue d'un pied, et composée de douze anneaux. Dans l'individu de la même espèce décrit par Grew, la tête







1. Le Fourmaler ..... Page 424  
 2. Le Tamandua ..... 428

3. Le Pangolin..... 438



avoit trois pouces, le corps sept pouces et demi, la queue onze pouces. Les proportions de la tête et du corps s'accordent; mais la différence de la queue est trop considérable, et il y a grande apparence que dans l'individu décrit par Wormius, la queue avoit été cassée, car elle auroit eu plus d'un pied de longueur : comme dans cette espèce la queue diminue de grosseur au point de n'être à l'extrémité pas plus grosse qu'une petite alêne, et qu'elle est en même temps très-fragile, il est rare d'avoir une dépouille où la queue soit entière, comme dans celle qu'a décrite Grew. L'individu décrit par M. Daubenton s'est trouvé avoir à très-peu près les mêmes dimensions et proportions que celui de Grew.

## DU KABASSOU<sup>1</sup>

### OU TATOU A DOUZE BANDES.

Le kabassou nous paroît être le plus grand de tous les tatous : il a la tête plus grosse, plus large, et le museau moins effilé que les autres; les jambes

<sup>1</sup> Nom qu'on donne, à Cayenne, à la grande espèce de tatous, et que nous avons adopté.

*Tatus major moschum redolens. Tatuete Brasiliensibus, Marcgravii. Tatou-kabassou, Barrère, Hist. Franc. équin., pag. 163.* 1° Barrère ne devoit pas rapporter ce tatou, qui est de la plus grande espèce, au tatuète de Marcgrave, qui est une des plus petites. 2° Comme Barrère n'a

plus épaisses, les pieds plus gros, la queue sans têt, particularité qui seule suffiroit pour faire distinguer cette espèce de toutes les autres; cinq doigts à tous les pieds, et douze bandes mobiles qui n'anticipent que peu les unes sur les autres. Le bouclier des épaules n'est formé que de quatre ou cinq rangs, composés chacun de pièces quadran-

donné ni description ni figure de son tatou-kabassou, nous n'assurons pas positivement que ce soit le même que celui dont il est ici question, et qui a douze bandes; c'est par conjecture que nous en avons ainsi jugé, attendu que c'est le plus grand des tatous, et celui par conséquent qui se rapporte le mieux à son mot indicatif, *tatus major*.

*Tatu seu armadillo africanus*, Seba, tom. I, pag. 47, tab. 50, fig. n° 3 et 4. *Scutum osseum toto incumbens corpori tripartitum est*, Seba, tom. I, pag. 47. 1° Ce tatou, comme tous les autres, ne se trouve qu'en Amérique et non pas en Afrique. 2° Ce qui a pu tromper le descripteur du cabinet de Seba, et lui faire croire que cet animal n'avoit en effet le têt divisé qu'en trois parties, c'est que les douze bandes mobiles de la cuirasse du corps ne paroissent pas aussi distinctes et anticipent beaucoup moins les unes sur les autres que dans les autres espèces, en sorte que cette cuirasse paroît, au premier coup d'œil, comme si elle n'étoit que d'une seule pièce dont les rangs seroient immobiles comme ceux des boucliers; mais pour peu qu'on y regarde de plus près, on voit que les bandes sont mobiles entre elles, et qu'elles sont au nombre de douze.

*Cataphractus scutis duobus, cingulis duodecim...* *Armadillo africanus*. L'armadille d'Afrique, Brisson, *Regn. anim.*, pag. 43. Au lieu de réunir à cette espèce (pag. 43, n° 7) le *dasypus tegmine tripartito* de M. Linnæus, l'auteur auroit dû, d'après Linnæus même, le rapporter à sa première espèce (pag. 37, n° 1).



gulaires assez grandes : les bandes mobiles sont aussi formées de grandes pièces, mais presque exactement carrées; celles qui composent les rangs du bouclier de la croupe sont à peu près semblables à celles du bouclier des épaules : le casque de la tête est aussi composé de pièces assez grandes, mais irrégulières. Entre les jointures des bandes mobiles et des autres parties de l'armure, s'échappent quelques poils pareils à des soies de cochon; il y a aussi sur la poitrine, sur le ventre, sur les jambes et sur la queue, des rudiments d'écailles qui sont ronds, durs et polis comme le reste du têt : et autour de ces petites écailles, on voit de petites houppes de poil. Les pièces qui composent le casque de la tête, celles des deux boucliers et de la cuirasse, étant proportionnellement plus grandes et en plus petit nombre dans le kabassou que dans les autres tatous, l'on doit en inférer qu'il est plus grand que les autres.

### DU CIRQUINÇON,<sup>1</sup>

#### OU TATOU A DIX-HUIT BANDES.

M. Grew est le premier qui ait décrit cet animal, dont la dépouille étoit conservée dans le cabinet de la société royale de Londres. Tous les autres tatous ont, comme nous venons de le voir, deux bou-

<sup>1</sup> Ou *cirquinchum*, nom que l'on donne communément

cliers chacun d'une seule pièce; le premier sur les épaules, et le second sur la croupe : le cirquinçon n'en a qu'un, et c'est sur les épaules. On lui a donné le nom de *tatou-belette*, parce qu'il a la tête à peu près de la même forme que celle de la belette. Dans la description de cet animal donnée par Grew, on trouve qu'il avoit le corps d'environ dix pouces de long, la tête de trois pouces, la queue de cinq, les jambes de deux ou trois pouces de hauteur, le devant de la tête large et plat, les yeux petits, les oreilles longues d'un pouce, cinq doigts aux quatre pieds, de grands ongles longs d'un pouce aux trois doigts du milieu, des ongles plus courts aux deux autres doigts; l'armure de la tête et celle des jambes composées d'écailles arrondies, d'environ un quart de pouce de diamètre; l'armure du cou d'une seule pièce, formée de petites écailles carrées; le bouclier des épaules aussi d'une seule pièce, et composé de plusieurs rangs de pareilles pe-

aux tatous à la Nouvelle-Espagne, et que nous avons adopté pour distinguer cette espèce des autres.

*Tatou ouinchum*, d'Abbeville, *Mission au Maragnon*; Paris, 1614, pag. 248.

*The weeste-headed armadillo*, Grew, *Mus. reg. Societ. londin.*; London, 1681, pag. 19 et 20.

*Tatu mustelinus*, *Societ. reg. Mus. the weeste-headed armadillo*, Ray, *Synops. quadrup.*, pag. 225.

*Cataphractus scuto unico, cingulis octodecim.... Armadillo*. L'armadille, Brisson, *Regn. anim.*, pag. 57.

Je réduis ici la mesure anglaise à celle de France.

tites écailles carrées. Ces rangs du bouclier, dans cette espèce comme dans toutes les autres, sont continus, et ne sont pas séparés les uns des autres par une peau flexible; ils sont adhérents par symphyse. Tout le reste du corps, depuis le bouclier des épaules jusqu'à la queue, est couvert de bandes mobiles, et séparées les unes des autres par une membrane souple; ces bandes sont au nombre de dix-huit: les premières du côté des épaules sont les plus larges; elles sont composées de petites pièces carrées et barlongues: les bandes postérieures sont faites de pièces rondes et carrées, et l'extrémité de l'armure près de la queue est de figure parabolique. La moitié antérieure de la queue est environnée de six anneaux dont les pièces sont composées de petits carrés; la seconde moitié de la queue jusqu'à l'extrémité est couverte d'écailles irrégulières. La poitrine, le ventre et les oreilles sont nus comme dans les autres espèces. Il semble que de tous les tatous, celui-ci ait le plus de facilité pour se contracter et se serrer en boule, à cause du grand nombre de ses bandes mobiles qui s'étendent jusqu'à la queue.

Ray a décrit, comme nous, le cirquinçon d'après Grew: M. Brisson paroît s'être conformé à la description de Ray: aussi a-t-il très-bien désigné cet animal, qu'il appelle simplement *armadille*. Mais il est singulier que M. Linnæus, qui devoit avoir les descriptions de Grew et de Ray sous les

yeux, puisqu'il les cite tous deux, ait indiqué ce même animal comme n'ayant qu'une bande, tandis qu'il en a dix-huit.<sup>1</sup> Cela ne peut être fondé que sur une méprise assez évidente, qui consiste à avoir pris le *tatu seu armadillo africanus* de Seba pour le *tatu mustelinus* de Grew, lesquels, néanmoins, par les descriptions mêmes de ces deux auteurs, sont très-différents l'un de l'autre. Autant il paroît certain que l'animal décrit par Grew est une espèce réellement existante, autant il est douteux que celui de Seba existe, de la manière au moins dont il le décrit. Selon lui, cet armadille africain a l'armure du corps entier partagée en trois parties.<sup>2</sup> Si cela est, l'armure du dos, au lieu d'être composée de plusieurs bandes, est d'une seule pièce, et cette pièce unique est seulement séparée du bouclier des épaules et de celui de la croupe, qui sont aussi chacun d'une seule pièce : c'est là le fondement de l'erreur de M. Linnæus; il a, d'après ce passage de Seba, nommé cet armadille *unicinctus tegmine tripartito*. Cependant il étoit aisé de voir que cette indication de Seba est

<sup>1</sup> *Unicinctus dasypus, tegmine tripartito, pedibus pentadactylis...* *Tatu seu armadillo africanus*, Seba, *Mus. I*, p. 47, tab. 30, fig. 3, 4... *Tatu mustelinus*, Ray, *Synops. quadrup.*, 235; Grew, *Mus.* 19, tab. 1; Linn., *Syst. nat.*, edit. 10, pag. 50.

<sup>2</sup> *Scutum osseum toto incumbens corpori tripartitum est*, Seba, tom. I, pag. 47.

équivoque et erronée, puisqu'elle n'est nullement d'accord avec les figures, et qu'elle indique en effet le kabassou ou tatou à douze bandes, comme nous l'avons prouvé dans l'article précédent.

Tous les tatous sont originaires de l'Amérique; ils étoient inconnus avant la découverte du Nouveau-Monde : les anciens n'en ont jamais fait mention, et les voyageurs modernes ou nouveaux en parlent tous comme d'animaux naturels et particuliers au Mexique, au Brésil, à la Guiane, etc.; aucun ne dit en avoir trouvé l'espèce existante en Asie ni en Afrique : quelques-uns ont seulement confondu les pangolins et les phatagins, ou lézards écailleux des Indes orientales, avec les armadilles de l'Amérique; quelques autres ont pensé qu'il s'en trouvoit sur les côtes occidentales de l'Afrique, parce qu'on en a quelquefois transporté du Brésil en Guinée. Belon, qui a écrit il y a plus de

« Et pour ce que l'animal dont nous avons déjà ci-de-  
 » vant parlé, qu'on nomme un *tatou*, s'est trouvé entre  
 » leurs mains, lequel toutefois est apporté de la Guinée et  
 » de la Terre-Neuve, dont les anciens n'en ont point parlé,  
 » néanmoins nous a semblé bon d'en bailler le portrait.

» Ce qui fait qu'on voit cette bête à commune en plu-  
 » sieurs cabinets et être portée en si loingtain pays, est que  
 » la Nature l'a armée de durc escorce et larges écailles à la  
 » manière d'un corcelet, et aussi qu'on peut aisément ôter  
 » sa chair de léans sans rien perdre de sa naïve figure. Jà  
 » l'avous dit espèce de hérisson du Brésil. Car elle se retire  
 » en ses écailles comme un hérisson en ses épines. Elle

deux cents ans, et qui est l'un des premiers qui nous en aient donné une courte description, avec la figure d'un tatou dont il avoit vu la dépouille en Turquie, indique assez qu'il venoit du nouveau continent. Oviedo,<sup>1</sup> de Lery,<sup>2</sup> Gomara,<sup>3</sup> Thevet,<sup>4</sup> Antoine Herrera,<sup>5</sup> le P. d'Abbeville,<sup>6</sup> François Ximenès, Stadenius,<sup>7</sup> Monard,<sup>8</sup> Joseph Acosta,<sup>9</sup> de Laët,<sup>10</sup> tous les auteurs plus récents, tous les historiens du Nouveau-Monde, font mention de ces animaux comme originaires des contrées méridionales de ce continent. Pison; qui a écrit

» n'exède point la grandeur d'un moyen pourcelet : aussi » est-elle espèce de pourceau, ayant jambes, pieds et museau de même; car on l'a déjà vu vivre en France, et se » nourrir de grains et de fruits. » (*Observations de Belon*; Paris, 1555, pag. 211.)

<sup>1</sup> Oviedo, *Summariium Ind. occid.*, cap. xxii.

<sup>2</sup> *Histoire d'un Voyage fait en la terre du Brésil*, par Jean de Lery; Paris, 1578, pag. 154 et suiv.

<sup>3</sup> Gomara, *Hist. mexican.*, etc.

<sup>4</sup> *Singularités de la France antarctique*, par Thevet, chap. 54.

<sup>5</sup> *Description des Indes occidentales*, par Ant. de Herrera; Amsterdam, 1622, pag. 252.

<sup>6</sup> *Mission en l'île de Maragnon*, par le P. C. d'Abbeville, capucin; Paris, 1614, pag. 248.

<sup>7</sup> Joann. Staden., *Res gestæ in Brasiliâ*, etc.

<sup>8</sup> Nicolai Monardi, *Simplicium Medic. Hist.*, pag. 330.

<sup>9</sup> *Hist. naturelle des Indes*, par Joseph Acosta; Paris, 1600, pag. 198.

<sup>10</sup> *Description des Indes occidentales*, par Jean de Laët, chap. 5, pag. 485 et 486; et chap. 15, pag. 556.

postérieurement à tous ceux que je viens de citer, est le seul qui ait mis en avant, sans s'appuyer d'aucune autorité, que les armadilles se trouvent aux Indes orientales, <sup>1</sup> aussi-bien qu'en Amérique : il est probable qu'il a confondu les pangolins ou lézards écailleux avec les tatous. Les Espagnols ayant appelé *armadillo* ces lézards écailleux, aussi-bien que les tatous, cette erreur s'est multipliée sous la plume de nos descripteurs de cabinets et de nos nomenclateurs, qui ont non-seulement admis des tatous aux Indes orientales, mais en ont créé en Afrique, quoiqu'il n'y en ait jamais eu d'autres dans ces deux parties du monde que ceux qui y ont été transportés d'Amérique.

Le climat de toutes les espèces de ces animaux n'est donc pas équivoque; mais il est plus difficile de déterminer leur grandeur relative dans chaque espèce. Nous avons comparé, dans cette vue, non-seulement les dépouilles de tatous que nous avons en grand nombre au Cabinet du Roi, mais encore celles que l'on conserve dans d'autres cabinets; nous avons aussi comparé les indications de tous les auteurs avec nos propres descriptions, sans pouvoir en tirer des résultats précis : il pa-

<sup>1</sup> *Cum in occidentalis non solum, sed et orientalis Indiæ partibus frequens adeò sit hoc inusitatæ conformationis animal, non mirum si vel nomine, vel magnitudine, figurâ quoque subindè variet.* (Pison, *Hist. nat. Brasil.*, pag. 100.)

roit seulement que les deux plus grandes espèces sont le kabassou et l'encoubert; que les petites espèces sont l'apar, le tatuète, le cachicame et le cirquinçon. Dans les grandes espèces, le têt est beaucoup plus solide et plus dur que dans les petites; les pièces qui le composent sont plus grandes et en plus petit nombre; les bandes mobiles anticipent moins les unes sur les autres, et la chair, aussi-bien que la peau, est plus dure et moins bonne. Pison dit que celle de l'encoubert n'est pas mangeable;<sup>1</sup> Nieremberg assure qu'elle est nuisible et très-mal-saine;<sup>2</sup> Barrère dit que le kabassou a une odeur forte de musc; et en même temps tous les autres auteurs s'accordent à dire que la chair de l'apar, et surtout celle du tatuète, sont aussi blanches et aussi bonnes que celle du cochon de lait; ils disent aussi que les tatous de petite espèce se tiennent dans les terrains humides et habitent les plaines, et que ceux de grande espèce ne se trouvent que dans les lieux plus élevés et plus secs.<sup>3</sup>

<sup>1</sup> *Prima et maxima (species) tatupeba cujus descriptioni supersedeo, utpotè non edulis.* (Pison, *Hist. nat. Brasil.*, pag. 100.)

*Quædam innoxia et gratissimi alimenti sunt; alia, noxia et venenata ut vomitu ac flatu alvi syncopem inducant... Distinguntur testarum seu laminarum numero: innoxia octonis, noxia senis constant.* (Nieremberg, *Hist. nat. peregr.*, pag. 159.)

<sup>3</sup> Dans les bois de l'Orénoque et de la Guiane, on trouve des armadilles quatre fois plus gros que ceux des plai-



Ces animaux ont tous plus ou moins de facilité à se resserrer et à contracter leur corps en rond ; le défaut de la cuirasse, lorsqu'ils sont contractés, est bien plus apparent dans ceux dont l'armure n'est composée que d'un petit nombre de bandes ; l'apar, qui n'en a que trois, offre alors deux grands vides entre les boucliers et l'armure du dos : aucun ne peut se réduire aussi parfaitement en boule que le hérisson ; ils ont plutôt la figure d'une sphère fort aplatie par les pôles.

Ce têt si singulier dont ils sont revêtus, est un véritable os composé de petites pièces contiguës, et qui, sans être mobiles ni articulées, excepté aux commissures des bandes, sont réunies par symphyse, et peuvent toutes se séparer les unes des autres, et se séparent en effet, si on les met au feu. Lorsque l'animal est vivant, ces petites pièces, tant celles des boucliers que celles des bandes mobiles, prêtent et obéissent en quelque façon à ses mouvements, surtout à celui de contraction ; si cela n'é-

nes. (*Histoire naturelle de l'Orénoque*, par Gumilla, t. II, pag. 7.)

<sup>1</sup> Cet animal (il est ici question du tatou à neuf bandes) est fort sensible, il se plaignoit et se mettoit en boule dès que je pressois un peu ses écailles : je remarquai que tous ces rangs, outre le mouvement qu'ils avoient pour s'emboîter les uns sur les autres, en avoient encore un autre tout le long de l'épine du dos par le moyen duquel ils s'étendoient et s'élargissoient, etc. (*Nouveau Voyage aux îles de l'Amérique*, tom. II, pag. 388.)

toit pas, il seroit difficile de concevoir qu'avec tous ses efforts il lui fût possible de s'arrondir. Ces petites pièces offrent, suivant les différentes espèces, des figures différentes, toujours arrangées régulièrement, comme de la mosaïque très-élégamment disposée : la pellicule ou le cuir mince dont le têt est revêtu à l'extérieur, est une peau transparente qui fait l'effet d'un vernis sur tout le corps de l'animal; cette peau relève de beaucoup et change même les reliefs des mosaïques, qui paroissent différents lorsqu'elle est enlevée. Au reste, ce têt osseux n'est qu'une enveloppe indépendante de la charpente et des autres parties intérieures du corps de l'animal, dont les os et les autres parties constituantes du corps sont composées et organisées comme celles de tous les autres quadrupèdes.

Les tatous en général sont des animaux innocents et qui ne font aucun mal, à moins qu'on ne les laisse entrer dans les jardins, où ils mangent les melons, les patates, et les autres légumes ou racines. Quoique originaires des climats chauds de l'Amérique, ils peuvent vivre dans les climats tempérés; j'en ai vu un en Languedoc, il y a plusieurs années, qu'on nourrissoit à la maison, et qui alloit partout sans faire aucun dégât. Ils marchent avec vivacité; mais ils ne peuvent, pour ainsi dire, ni sauter, ni courir, ni grimper sur les arbres, en sorte qu'ils ne peuvent guère échapper par la fuite à ceux qui les poursuivent : leurs seules ressources

sont de se cacher dans leur terrier, ou, s'ils en sont trop éloignés, de tâcher de s'en faire un avant que d'être atteints; il ne leur faut que quelques moments, car les taupes ne creusent pas la terre plus vite que les tatous. On les prend quelquefois par la queue avant qu'ils n'y soient totalement enfoncés; et ils font alors une telle résistance, qu'on leur casse la queue sans amener le corps;<sup>1</sup> pour ne les pas mutiler, il faut ouvrir le terrier par-devant, et alors on les prend sans qu'ils puissent faire aucune résistance : dès qu'on les tient, ils se resserrent en boule; et pour les faire étendre, on les met près du feu. Leur têt, quoique dur et rigide, est cependant si sensible, que quand on le touche un peu ferme avec le doigt, l'animal en ressent une impression assez vive pour se contracter en entier. Lorsqu'ils sont dans des terriers profonds, on les en fait sortir en y faisant entrer de la fumée ou

<sup>1</sup> La plupart des cachicamos se croient en sûreté lorsqu'ils ont pu mettre leur tête et une partie du corps dans leurs tanières; et en effet, ils n'ont rien à craindre, si l'on ne se sert, pour les en tirer, de l'expédient que je vais dire. L'Indien arrive et saisit l'animal par la queue, qui est fort longue; l'armadille ouvre ses écailles, et les serre si fort contre les parois de sa tanière, que l'Indien lui arrache plutôt la queue que de l'en faire sortir; dans ce cas le chasseur le chatouille avec un bâton ou avec le bout de son arc, et aussitôt il serre ses écailles et se laisse prendre sans peine. (*Hist. nat. de l'Orénoque*, par Gumilla, tom. III, pag. 226.)

couler de l'eau : on prétend qu'ils demeurent dans leurs terriers sans en sortir pendant plus d'un tiers de l'année;<sup>1</sup> ce qui est plus vrai, c'est qu'ils s'y retirent pendant le jour, et qu'ils n'en sortent que la nuit pour chercher leur subsistance. On chasse le tatou avec de petits chiens<sup>2</sup> qui l'atteignent bientôt, il n'attend pas même qu'ils soient tout près de lui pour s'arrêter et pour se contracter en rond; dans cet état on le prend et on l'emporte. S'il se trouve au bord d'un précipice, il échappe aux chiens et aux chassurs; il se resserre, se laisse tomber, et roule<sup>3</sup> comme une boule, sans briser son écaille et sans ressentir aucun mal.

Ces animaux sont gras, replets et très-féconds : le mâle marque, par les parties extérieures, de grandes facultés pour la génération : la femelle produit, dit-on, chaque mois quatre petits;<sup>4</sup> aussi l'espèce en est-elle très-nombreuse. Et comme ils sont bons à manger, on les chasse de toutes les manières : on les prend aisément avec des pièges que l'on tend au bord des eaux et dans les autres lieux humides et chauds qu'ils habitent de préférence; ils ne s'éloignent jamais beaucoup de leurs terriers, qui sont très-profonds et qu'ils tâchent de rega-

<sup>1</sup> *Histoire générale des Antilles*, par le P. du Tertre, tom. II, pag. 298.

<sup>2</sup> *Hist. natur. des Antilles*; Rotterdam, 1658, pag. 123.

<sup>3</sup> Hernandès, *Hist. Mex.*, pag. 314.

<sup>4</sup> *Histoire naturelle de l'Orénoque*, par Gumilla, p. 225.

guer lorsqu'ils sont surpris. On prétend qu'ils ne craignent pas la morsure des serpents à sonnette, quoiqu'elle soit aussi dangereuse que celle de la vipère; on dit qu'ils vivent en paix avec ces reptiles, et que l'on en trouve souvent dans leurs trous. Les sauvages se servent du têt des tatous à plusieurs usages : ils le peignent de différentes couleurs; ils en font des corbeilles, des boîtes, et d'autres petits vaisseaux solides et légers. Monard, Ximenes, et plusieurs autres après eux, ont attribué d'admirables propriétés médicinales à différentes parties de ces animaux : ils ont assuré que le têt réduit en poudre et pris intérieurement, même à petite dose, est un puissant sudorifique; que l'os de la hanche, aussi pulvérisé, guérit du mal vénérien; que le premier os de la queue, appliqué sur l'oreille, fait entendre les sourds, etc. Nous n'ajoutons aucune foi à ces propriétés extraordinaires; le têt et les os des tatous sont de la même nature que les os des autres animaux. Des effets aussi merveilleux ne sont jamais produits que par des vertus imaginaires.

### SUR LES TATOUS.

[Nous n'avions pu nous procurer l'encoubert entier : il nous est arrivé depuis, et nous en donnons ici la figure (*planche 50*), dessinée d'après

<sup>1</sup> Nieremberg, *Hist. nat. peregr.*, pag. 159.

nature vivante par M. de Sève, qui m'a remis en même temps la description suivante.

« L'encoubert mâle a quatorze pouces de longueur sans la queue. Il est assez conforme à la description qui se trouve dans l'*Histoire naturelle*; mais il est bon d'observer qu'il est dit dans cette description, que le bouclier des épaules est formé par cinq bandes ou rangs parallèles de petites pièces à cinq angles avec un ovale dans chacune. Je pense que cela varie; car celui que j'ai dessiné a le bouclier des épaules composé de six rangs parallèles, dont les petites pièces sont des hexagones irréguliers. Le bouclier de la croupe a dix rangs parallèles, composés de petites pièces droites, qui forment comme des carrés; les rangs qui approchent de l'extrémité vers la queue, perdent la forme carrée et deviennent plus arrondis. La queue, qui a été coupée par le bout, a actuellement quatre pouces six lignes; je l'ai faite dans le dessin de six pouces, parce qu'elle a quinze lignes de diamètre à son origine, et six lignes de diamètre au bout coupé. En marchant, il porte la queue haute et un peu courbée. Le tronçon est revêtu d'un têt osseux comme sur le corps : six bandes inégales par gradation commencent ce tronçon; elles sont composées de petites pièces hexagones irrégulières. La tête a trois pouces dix lignes de long, et les oreilles un pouce trois lignes. L'œil, au lieu d'être enfoncé, comme il est

» dit dans l'*Histoire naturelle*, est, à la vérité, très-  
 » petit; mais le globule est élevé, et très-masqué  
 » par les paupières qui le couvrent. Son corps est  
 » fort gras, et la peau forme des rides sous le ven-  
 » tre; il y a sur cette peau du ventre nombre de  
 » petits tubercules, d'où partent des poils blancs  
 » assez longs, et elle ressemble à celle d'un dindon  
 » plumé. Le têt, sur la plus grande largeur du  
 » corps, a six pouces sept lignes. La jambe de de-  
 » vant a deux pouces deux lignes; celle de derrière,  
 » trois pouces quatre lignes. Les ongles de la pate  
 » de devant sont très-longs : le plus grand a quinze  
 » lignes, celui de côté quatorze lignes, le plus petit  
 » dix lignes; les ongles de la pate de derrière ont au  
 » plus six lignes. Les jambes sont couvertes d'un  
 » cuir écailleux jaunâtre jusqu'aux ongles. Lorsque  
 » cet animal marche, il se porte sur le bout des  
 » ongles de ses pates de devant. Sa verge est fort  
 » longue : en la tirant, elle a six pouces sept lignes  
 » de long, sur près de quatre lignes de grosseur  
 » en repos; ce qui doit beaucoup augmenter dans  
 » l'érection. Quand cette verge s'allonge d'elle-mê-  
 » me, elle se pose sur le ventre en forme de lima-  
 » çon, laissant environ une ligne ou deux d'espace  
 » dans les circonvolutions. On m'a dit que quand  
 » ces animaux veulent s'accoupler, la femelle se cou-  
 » che sur le dos pour recevoir le mâle. Celui dont  
 » il est question n'étoit âgé que de dix-huit mois. »

M. de la Borde rapporte dans ses observations

qu'il se trouve à la Guiane deux espèces de tatous : le tatou noir, qui peut peser dix-huit à vingt livres, et qui est le plus grand ; l'autre, dont la couleur est brunc, ou plutôt gris-de-fer, a trois griffes plus longues les unes que les autres ; sa queue est molle, sans cuirasse ; couverte d'une simple peau sans écaille : il est bien plus petit que l'autre, et ne pèse qu'environ trois livres.

« Le gros tatou, dit M. de la Borde, fait huit » petits et même jusqu'à dix, dans des trous qu'il » creuse fort profonds. Quand on veut le décou- » vrir, il travaille de son côté à rendre son trou plus » profond, en descendant presque perpendiculaire- » ment. Il ne court que la nuit, mange des vers de » terre, des poux de bois et des fourmis : sa chair » est assez bonne à manger, et a un peu de goût » du cochon de lait. Le petit tatou gris-cendré ne » fait que quatre ou cinq petits ; mais il fouille la » terre encore plus bas que l'autre, et il est aussi » plus difficile à prendre : il sort de son trou pen- » dant le jour quand la pluie l'inonde, autrement » il ne sort que la nuit. On trouve toujours ces ta- » tous seuls, et l'on connoît qu'ils sont dans leurs » trous lorsqu'on en voit sortir un grand nombre » de certaines mouches qui suivent ces animaux à » l'odeur. Quand on creuse pour les prendre, ils » creusent aussi de leur côté, jetant la terre en ar- » rière, et bouchent tellement leurs trous, qu'on » ne sauroit les en faire sortir en y faisant de la fu-



» mée. Ils font leurs petits au commencement de  
» la saison des pluies. »

Il me paroît qu'on doit rapporter le grand tatou noir dont parle ici M. de la Borde, au kabassou, dont nous avons donné la figure (*planch. 50*), qui est en effet le plus grand de tous les tatous; et que l'on peut de même rapporter le petit tatou gris-fer au tatuète, quoique M. de la Borde dise que sa queue est sans cuirasse, ce qui mériteroit d'être vérifié.

Nous parlerons encore ici d'un tatou à neuf bandes mobiles et à très-longue queue, dont la description et la figure se trouvent dans les *Transactions philosophiques*, tom. LIV, planche 7. M. William Watson, docteur en médecine, a donné la description de ce tatou, dont voici l'extrait. Cet animal étoit vivant à Londres, chez mylord Southwell; il venoit d'Amérique : cependant la figure que cet auteur en donne dans les *Transactions philosophiques*, n'a été dessinée qu'après l'animal mort, et c'est par cette raison qu'elle est un peu dure et roide. Cet animal pesoit sept livres, avoir du poids, et n'étoit que de la grosseur d'un chat ordinaire : c'étoit un mâle, qui avoit même assez grandi pendant quelques mois qu'il a vécu chez mylord Southwell; on le nourrissoit de viande et de lait; il refusoit de manger du grain et des fruits. Ceux qui l'ont apporté d'Amérique, ont assuré qu'il fouilloit la terre pour s'y loger.]

DU TAMANOIR,<sup>1</sup>DU TAMANDUA,<sup>2</sup> ET DU FOURMILLIER.<sup>3</sup>

IL existe dans l'Amérique méridionale trois espèces d'animaux à long museau, à gueule étroite et

<sup>1</sup> Le fourmillier-tamanoir, le mange-fourmis, le gros mangeur de fourmis. Les Brésiliens appellent cet animal *tamandua-guacu*, les naturels de la Guiane l'appellent *ouariri*. Le nom *tamanoir*, que lui ont donné les Français habitués en Amérique, paroît dériver de *tamandua*.

*Tamandua-guacu sive major*, Pison, *Hist. Brasil.*, pag. 320.

*Tamandua-guacu Brasiliensibus*, Marcgrav., *Hist. nat. Brasil.*, pag. 225.

Mange-fourmis ou renard américain, *Voyages de des Marchais*, tom. III, pag. 307.

*Tamandua major caudâ panniculatâ*, Barrère, *Hist. Fr. equin.*, pag. 162.

*Myrmecophaga manibus tridactylis, plantis pentadactylis*, Linn., *Syst. nat.*, edit. 4, p. 63. *Myrmecophaga palmis tridactylis, plantis pentadactylis*, edit. 6, pag. 8. *Tridactyla myrmecophaga, palmis tridactylis, plantis pentadactylis*, edit. 10, pag. 35. Il y a erreur dans toutes ces phrases, cet animal ayant quatre doigts ou plutôt quatre ongles, et non pas trois, aux pieds de devant : cette erreur vient originairement de Seba ; M. Linnæus s'en est apparemment rapporté aux descriptions imparfaites de cet auteur, et il a cru que les animaux dont il donne les figures (pl. 37, n° 2, et pl. 40, n° 1, tom. I) étoient le *tamandua-guacu* ; il suffisoit cependant de consulter Marcgrave, Pison, des Marchais, etc., pour s'assurer du contraire.

*Tamandua-guacu, id est, myrmecophaga omnium maxima*, Klein, *de Quadrup.*, pag. 45, tab. 5, fig. n° 1.

sans aucune dent, à langue ronde et longue, qu'ils insinuent dans les fourmillières et qu'ils retirent pour avaler les fourmis, dont ils font leur principale nourriture. Le premier de ces mangeurs de fourmis est celui que les Brasiens appellent *tamandua-guacu*, c'est-à-dire *grand tamandua*,

M. Brisson remarque avec raison que cette figure donnée par M. Klein est défectueuse, en ce que la tête, le cou et le museau de l'animal sont trop longs, et que l'extrémité du museau en est informe.

*Myrmecophaga rostro longissimo, pedibus anticis tetradactylis, posticis pentadactylis, caudâ longissimis pilis vestita.... Myrmecophaga tamanoir dicta.* Le fourmillier-tamanoir, Brisson, *Regn. anim.*, pag. 24.

<sup>2</sup> Nom de cet animal au Brésil, et que nous avons adopté.

*Tamandua-i Brasiliensibus*, Pison, *Hist. Brasil*, pag. 321.

Marcgrav., *Hist. nat. Brasil.*, pag. 225.

*Myrmecophaga manibus tetradactylis, plantis pentadactylis*, Linn., *Syst. nat.*, edit. 6, pag. 8. *Tetradactyla. Myrmecophaga, palmis tetradactylis, plantis pentadactylis*, edit. 10, pag. 35.

*Myrmecophaga rostro longissimo, pedibus anticis tetradactylis, posticis pentadactylis, caudâ ferè nudâ.... Myrmecophaga.* Le fourmillier, Brisson, *Regn. anim.*, pag. 26.

<sup>3</sup> Le plus petit fourmillier; le petit mangeur de fourmis, animal américain que les naturels de la Guiane appellent *ouatiriouaou*.

*Tamandua minor flavescens*, Barrère, *Hist. Franc. equin.*, pag. 163.

*Tamandua seu coati americana alba altera*, Seba, tom. I, pag. 60, tab. 37, fig. n° 5.

*Myrmecophaga manibus monodactylis, plantis tetra-*

et auquel les Français habitués en Amérique ont donné le nom de *tamanoir* : c'est un animal qui a environ quatre pieds de longueur depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue, la tête longue de quatorze à quinze pouces, le museau très-allongé; la queue longue de deux pieds et demi, couverte de poils rudes et longs de plus d'un pied; le cou court, la tête étroite, les yeux petits et noirs, les oreilles arrondies; la langue menue, longue de plus de deux pieds, qu'il replie dans sa gueule lorsqu'il la retire tout entière. Ses jambes n'ont qu'un pied de hauteur; celles de devant sont un peu plus hautes et plus menues que

*dactylis*, Linn., *Syst. nat.*, edit. 4, pag. 63. Il y a erreur dans cette phrase, cet animal ayant deux doigts ou plutôt deux ongles, et non pas un seul doigt ou un seul ongle, aux pieds de devant; seulement le second, qui est l'interne, est beaucoup plus petit que le premier, qui est l'externe : M. Linnæus avoit probablement construit cette phrase indicative, comme celle du tamanoir, sur les figures données par Seba, qui dit en effet, pag. 60 de son *Thesaurus*, que l'animal dont il est ici question n'a qu'un doigt à chaque pied de devant; ce trésor de Seba est un magasin mal rangé rempli de pareilles fautes; M. Linnæus a reconnu et corrigé celle-ci dans les éditions suivantes de son ouvrage. *Myrmecophaga manibus didactylis, plantis tetradactylis*, Linnæi, *Syst. nat.*, edit. 6, pag. 8; et edit. 10, p. 35.

*Myrmecophaga rostro brevi, pedibus anticis didactylis, posticis tetradactylis*.... *Myrmecophaga minima*. Le petit fourmillier, Brisson, *Regn. anim.*, pag. 28.

- *The little ant-eater*, Edwards, *Glanures*; London, 1758, pag. 20.

celles de derrière : il a les pieds ronds ; ceux de devant sont armés de quatre ongles, dont les deux du milieu sont les plus grands ; ceux de derrière ont cinq ongles. Les poils de la queue, comme ceux du corps, sont mêlés de noir et de blanchâtre ; sur la queue ils sont disposés en forme de panache : l'animal la retourne sur le dos, s'en couvre tout le corps lorsqu'il veut dormir ou se mettre à l'abri de la pluie et de l'ardeur du soleil ; les longs poils de la queue et du corps ne sont pas ronds dans toute leur étendue, ils sont plats à l'extrémité et secs au toucher comme de l'herbe desséchée. L'animal agite fréquemment et brusquement sa queue lorsqu'il est irrité ; mais il la laisse traîner en marchant quand il est tranquille, et il balaie le chemin par où il passe. Les poils des parties antérieures de son corps sont moins longs que ceux des parties postérieures ; ceux-ci sont tournés en arrière, et les autres en avant ; il y a plus de blanc sur les parties antérieures, et plus de noir sur les parties postérieures : il y a aussi une bande noire sur le poitrail, qui se prolonge sur les côtés du corps et se termine sur le dos près des lombes : les jambes de derrière sont presque noires ; celles de devant presque blanches, avec une grande tache noire vers leur milieu. Le tamanoir marche lentement, un homme peut aisément l'atteindre à la course : ses pieds paroissent moins faits pour marcher que pour grimper et

pour saisir des corps arrondis; aussi serre-t-il avec une si grande force une branche ou un bâton; qu'il n'est pas possible de les lui arracher.

Le second de ces animaux est celui que les Américains appellent simplement *tamandua*, et auquel nous conserverons ce nom : il est beaucoup plus petit que le tamanoir; il n'a qu'environ dix-huit pouces depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue : sa tête est longue de cinq pouces, son museau est allongé et courbé en dessous; il a la queue longue de dix pouces, et dénuée de poils à l'extrémité; les oreilles droites, longues d'un pouce; la langue ronde, longue de huit pouces, placée dans une espèce de gouttière ou de canal creux au dedans de la mâchoire inférieure; ses jambes n'ont guère que quatre pouces de hauteur; ses pieds sont de la même forme et ont le même nombre d'ongles que ceux du tamanoir, c'est-à-dire quatre ongles à ceux de devant et cinq à ceux de derrière. Il grimpe et serre aussi bien que le tamanoir, et ne marche pas mieux; il ne se couvre pas de sa queue, qui ne pourroit lui servir d'abri, étant en partie dénuée de poil, lequel d'ailleurs est beaucoup plus court que celui de la queue du tamanoir : lorsqu'il dort, il cache sa tête sous son cou et sous ses jambes de devant.

Le troisième de ces animaux est celui que les naturels de la Guiane appellent *ouatiriouaou*. Nous lui donnons le nom de *fourmillier* pour le distin-

guer du tamanoir et du tamandua. Il est encore beaucoup plus petit que le tamandua, puisqu'il n'a que six ou sept pouces de longueur depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue; il a la tête longue de deux pouces; le museau proportionnellement beaucoup moins allongé que celui du tamanoir ou du tamandua; sa queue, longue de sept pouces, est recourbée en dessous par l'extrémité, qui est dégarnie de poils; sa langue est étroite, un peu aplatie et assez longue; le cou est presque nu, la tête est assez grosse à proportion du corps; les yeux sont placés bas, et peu éloignés des coins de la gueule; les oreilles sont petites et cachées dans le poil; les jambes n'ont que trois pouces de hauteur; les pieds de devant n'ont que deux ongles, dont l'externe est bien plus gros et bien plus long que l'interne; les pieds de derrière en ont quatre. Le poil du corps est long d'environ neuf lignes; il est doux au toucher, et d'une couleur brillante, d'un roux mêlé de jaune vif. Les pieds ne sont pas faits pour marcher, mais pour grimper et pour saisir; il monte sur les arbres et se suspend aux branches par l'extrémité de sa queue.

Nous ne connoissons dans ce genre d'animaux que les trois espèces desquelles nous venons de donner les indications. M. Brisson fait mention, d'après Seba, d'une quatrième espèce, sous le nom de *fourmillier aux longues oreilles*; mais nous re-

gardons cette espèce comme douteuse, parce que dans l'énumération que fait Seba des animaux de ce genre, il nous a paru qu'il y avoit plus d'une erreur; il dit expressément : *Nous conservons dans notre cabinet, six espèces de ces animaux mangeurs de fourmis* : cependant il ne donne la description que de cinq; et parmi ces cinq animaux, il place l'*ysquiepatl* ou *mouffette*, qui est un animal non-seulement d'une espèce, mais d'un genre très-éloigné de celui des mangeurs de fourmis, puisqu'il a des dents,<sup>1</sup> et la langue plate et courte comme celle des autres quadrupèdes, et qu'il approche beaucoup du genre des belettes ou des martes. De ces six espèces prétendues et conservées dans le cabinet de Seba, il n'en reste donc déjà que quatre, puisque l'*ysquiepatl*, qui faisoit la cinquième, n'est point du tout un mangeur de fourmis, et qu'il n'est question nulle part de la sixième, à moins que l'auteur n'ait sous-entendu comprendre parmi ces animaux le *pangolin*,<sup>2</sup> ce qu'il ne dit pas dans la description qu'il donne ailleurs

*Vapulavit aliquandò optimus autor de nominibus propriis, si ysquiepatl seu vulpeculam mexicanam, tamanduum dixit, pag. 66. Quasi aliquam omninò speciem, canis septentrionalis feræ æmulam, maxillâ inferiore crassâ et rotundâ, binis insignibus dentibus armatâ, cùm tamen de sex diversis speciebus sit professus, quod omnes dentibus careant. (Klein, de Quadrup., pag. 43.)*

<sup>2</sup> C'est le nom que nous donnerons au lézard écailleux.



de cet animal. Le pangolin se nourrit de fourmis; il a le museau allongé, la gueule étroite et sans aucune dent apparente, la langue longue et ronde; caractères qui lui sont communs avec les mangeurs de fourmis : mais il en diffère, ainsi que de tous les autres quadrupèdes, par un caractère unique, qui est d'avoir le corps couvert de grosses écailles au lieu de poil. D'ailleurs c'est un animal des climats les plus chauds de l'ancien continent, au lieu que les mangeurs de fourmis dont le corps est couvert de poil, ne se trouvent que dans les parties méridionales du Nouveau-Monde. Il ne reste donc plus que quatre espèces au lieu de six annoncées par Seba, et de ces quatre espèces il n'y en a qu'une de reconnoissable par ses descriptions : c'est la troisième de celles que nous dérivons ici, c'est-à-dire celle du fourmillier, auquel, à la vérité, Seba ne donne qu'un doigt à chaque pied de devant,<sup>1</sup>

<sup>1</sup> *Tamandua* ou *coati d'Amérique blanche* différente. Cet animal est tout-à-fait différent du précédent. (Il entend celui de la planche 37, fig. n° 2. Voyez la note suivante.) La tête en est beaucoup plus courte et les oreilles beaucoup plus petites, les yeux un peu plus grands, et la partie inférieure du museau tant soit peu plus longue. Leurs langues sont plus ressemblantes; l'une et l'autre est longue et étroite, et propre à prendre et à avaler des fourmis. Les épaules sont larges, le corps court et épais, *les pieds de devant présentent un doigt armé d'un ongle large et courbe*. Les jambes et les pieds de derrière imitent ceux d'un singe. Son poil blanchâtre et laineux est plus court que ce-

quoiqu'il en ait deux, mais qui, malgré ce caractère manchot, ne peut être autre que notre fourmilier. Les trois autres sont si mal décrits, qu'il n'est pas possible de les rapporter à leur véritable espèce. J'ai cru devoir citer ici ces descriptions en entier, non-seulement pour prouver ce que je viens d'avancer, mais pour donner une idée de ce gros ouvrage de Seba, et pour qu'on juge de la confiance qu'on peut accorder à cet écrivain. L'animal qu'il désigne par le nom de *tamandua murmecophage d'Amérique*, t. I, p. 60, et dont il donne la figure, *planch. 37, n° 2*, ne peut se rapporter à aucun des trois dont il est ici question; il ne faut, pour en être convaincu, que lire la description de l'auteur: <sup>1</sup>

lui du précédent; il en est de même de sa queue crépue: cet animal est compté parmi un des plus rares de son espèce. Les Éthiopiens de Surinam les appellent *coati*, et racontent que quand ils se sentent pris ils se mettent tellement en rond, ayant leurs pieds si fièrement attachés l'un contre l'autre, qu'à moins qu'ils ne se redressent d'eux-mêmes, il ne seroit pas possible d'en venir à bout de force. Ils meurent dans un moment dès qu'on les trempe dans l'esprit-de-vin ou dans la liqueur *kitduivet*. (Seba, t. I, pag. 60 et 61, pl. 37, fig. n° 3.)

<sup>1</sup> *Tamandua murmecophage d'Amérique*. Cet animal est extrêmement commun dans les Indes occidentales, mais nous n'en avons jamais vu qu'on eût transporté des Indes orientales, ni entendu dire qu'il s'en trouvât. Quelques savants se font des idées toutes merveilleuses de cet animal; les uns le prennent pour le lion *formicarius*, les autres pour le *formica-leo*, ceux-ci pour le *formica-vulpes*, et les autres pour le *formica-lupus*. M. Poupard, pag. 235

Le second, qu'il indique sous le nom de *tamandua-guacu du Brésil*, ou *l'ours qui mange les four-*

des *Mémoires de l'Académie royale des Sciences*, année 1704, a remarqué que cet animal étoit gris, semblable à une araignée, et qu'il tendoit même des embûches aux fourmis. Cette comparaison ne nous paroît pas fort juste. Bastamantanus, qui a fait un livre entier sur les reptiles dont il est fait mention dans les livres saints, regarde le *murmeco-leo*, nom que quelques personnes lui donnent, pour une espèce d'escarbot qu'on appelle *escarbot cornu*, et que les Allemands nomment *cerf-volant* (tout ceci est, comme l'on voit, fort important et fort utile pour la description d'un animal quadrupède) : mais, continue l'auteur, toutes ces descriptions et plusieurs autres n'expriment point la nature de cet animal, dont nous donnons la figure prise sur l'original : celui que l'on voit ici est incarnat, couvert d'un poil doux et comme de la laine, au cou court, aux épaules larges, à la tête et au museau long et étroit, d'où sort une longue langue propre à prendre et à avaler les fourmis qui lui servent de nourriture. La sagesse du Créateur a donné à ces animaux les organes qui leur étoient nécessaires pour qu'ils pussent se pourvoir de leur nourriture à leur goût et à leur volonté. Les pattes de devant, ainsi que celles d'un ours, ont chacune, *outré les doigts ordinaires, trois autres doigts* qui ont crû par-dessus les autres, et qui sont armés d'un ongle crochu, lequel est principalement très-grand dans le doigt du milieu. C'est là avec quoi ils grattent la terre et en tirent les nids des fourmis. Les narines placées très-proche de la gueule, sont étroites, rudes et garnies de poils, dont ils se servent pour flairer où est leur manger. Les oreilles sont oblongues ou pendantes ; les pieds de derrière, dans cette espèce de tamandua comme dans les ours, sont partagés en cinq doigts, garnis d'ongles longs et crochus, et sont contenus outre cela sur des talons très-larges. La queue, longue et velue, finit

*mis*,<sup>1</sup> pages 65 et 66, planch. 40, fig. n° 1, est in-

en pointe, et ils s'en servent, ainsi que les singes, à se tenir fortement attachés aux arbres : la partie propre à la génération dans les mâles est remarquable : ils portent leurs testicules cachés sous la peau et en dedans. Les fourmis, tant grandes que petites, deviennent la proie de ces animaux, qui à leur tour servent aux hommes, surtout dans la médecine. (Seba, tom. I, pag. 60, pl. 37, fig. n° 2.) Il faut être bien aveuglément confiant pour établir quelque chose sur une pareille description, et pour la rapporter au tamanoir ou tamandua-guacu, comme l'a fait M. Linnæus, et de ne donner en même temps à cet animal que trois doigts aux pieds de devant, tandis que par cette description même il en a trois outre les doigts ordinaires, trois, dit-on, qui ont crû par-dessus les autres, chose absurde et qui auroit dû faire douter de tout le reste.

<sup>1</sup> Tamandua-guacu du Brésil, ou l'ours qui mange les fourmis. C'est ici la plus grande de toutes les espèces d'animaux que nous ayons vus. Marcgrave la nomme *tamandua-guacu*, et Cardan, *ursus formicarius*, c'est-à-dire l'ours qui mange les fourmis. Cet animal a le corps long, les épaules hautes et larges, la tête fort étendue, le museau diminuant insensiblement, et les narines amples et ouvertes. Sa longue langue, qu'il peut tirer en avant d'un huitième de coudée, ce qui lui est très-avantageux pour attraper les fourmis, finit en une pointe dont le bout forme un petit rond ; ses oreilles sont longues et pendantes, ses yeux, assez grands, sont défendus par d'épaisses paupières ; son museau est long, tout ridé, garni de peu de poil ; sa tête, qui est plate et petite, est couverte de poils assez pressés ; tout le reste du corps de cet animal est velu de poils longs et épais assez semblables à des soies de cochon, mais qui cependant près de la peau deviennent cotonneux et plus fins ; leur couleur est d'un châtain clair, et sous le

diqué d'une manière vague et équivoque : cepen-

ventre d'un brun plus foncé; le dessus de la queue, qui est longue et finissant en pointe, est d'un fauve clair; sa femelle, ici dépeinte, a huit tettes qui sortent hors du ventre, savoir trois de chaque côté, et deux entre les pieds de devant. Des témoins dignes de foi rapportent qu'elle met bas à chaque portée autant de petits qu'elle a de tettes, en quoi elle auroit conformité avec les truies, *qui ne mettent pas beaucoup de petits d'une ventrée, que lorsqu'elles ont plusieurs tettes*. Les pieds de devant et de derrière ne diffèrent de ceux qu'on a décrits au n° 2 de la planche précédente (il auroit dû dire de la planche 37; car la planche précédente à celle-ci est la planche 39, où il n'est pas question des mangeurs de fourmis) qu'en ce qu'ils sont plus grands; les plus grosses fourmis lui servent de nourriture.

Nous conservons dans notre cabinet *six espèces de ces animaux mangeurs de fourmis*, qui diffèrent entre eux ou par une forme particulière, ou par la tête, les pieds et les ongles. Le tamandua représenté au n° 2, qui suit (il s'agit ici de l'ysquiepatl, qui est plus différent d'un tamandua qu'un chat ne l'est d'un chien), est d'un quart plus petit que celui-ci, et a aussi la tête, les oreilles et les yeux plus petits : son pied de devant a un seul ongle fort et crochu; et celui de derrière a trois doigts et trois ongles, au lieu que les quatre autres espèces ont cinq doigts armés d'autant d'ongles. Leur poil est doux, cotonneux, de la couleur de celui d'un jeune lièvre. La cinquième espèce de tamandua est de la même figure, d'un poil rouge pâle qui est sur le dos d'un blanc argenté, et dessous d'un cendré jaunâtre; cette espèce a quatre tettes et quatre mamelons, deux sous les jambes de devant et deux sous celles de derrière (cette cinquième espèce, qui est de la même figure que celle qui la précède, est donc encore une espèce d'ysquiepatl et non pas de tamandua). La sixième es-

dant je penserois, avec MM. Klein<sup>1</sup> et Linnæus,<sup>2</sup> que ce pourroit être le vrai tamandua-guacu ou tamanoir, mais si mal décrit et si mal représenté, que M. Linnæus a réuni sous une seule espèce le premier et le second de ces animaux de Seba, c'est-à-dire celui de la planche 37, fig. n° 2, et celui de la planche 40, fig. n° 1. M. Brisson a regardé ce dernier comme une espèce particulière; mais je ne crois pas que l'établissement de cette espèce soit fondé, non plus que le reproche qu'il fait à M. Klein de l'avoir confondue avec celle du tamanoir: il paroît que le seul reproche qu'on puisse faire à M. Klein, est d'avoir joint à la bonne description

pièce a le museau plus long, et les oreilles dressées comme celles d'un renard; toutes ces espèces n'ont point de dents. (Seba, tom. I, pag. 65 et 66, tab. 40, fig. 1.) On ne sait ce que veut dire ici l'auteur, ni ce que ce peut être que cette sixième espèce: on voit seulement qu'il se contredit d'une manière manifeste lorsqu'il avance que toutes ces espèces n'ont point de dents, puisque l'ysquiepatl, qui est nommé dans les six, a des dents, et même en grand nombre. En voilà plus qu'il n'en faut pour juger et l'ouvrage et l'auteur. Il est fâcheux que la plupart des gens qui font des cabinets d'histoire naturelle, ne soient pas assez instruits, et que pour satisfaire leur petite vanité et faire valoir leur collection, ils entreprennent d'en publier des descriptions toujours remplies d'exagérations, d'erreurs et de bévues qui demandent plus de temps pour être réformées qu'il n'en a fallu pour les écrire.

<sup>1</sup> Klein, *de Quadrup.*, pag. 45.

<sup>2</sup> Linn., *Syst. nat.*, edit. 10, pag. 35.

qu'il nous donne de cet animal, dont la peau bourrée est conservée dans le cabinet de Dresde, les indications fautives de Seba. Enfin le troisième de ces animaux, dont on trouve la figure dans cet ouvrage (tom. II, pag. 48, planche 47, n° 2), est si mal décrit, que je ne puis me persuader, malgré la confiance que j'ai à MM. Linnæus et Brisson, qu'on puisse, sur la description et la figure de l'auteur, rapporter, comme ils l'ont fait, cet animal au tamandua-i, que j'appelle simplement *tamandua* : je demande seulement qu'on lise encore cette description, et qu'on juge. Quelque désagréables, quelque ennuyeuses que soient des discussions de cette es-

<sup>1</sup> *Tamandua d'Amérique petit, ou le mangeur de fourmis, dépeint avec un nid de ces insectes.* Voilà comme il embrasse avec les ongles de ses pieds de devant le nid de fourmis, desquelles il fait uniquement ses repas. Voyez sa tête oblongue, mince, étroite, ses courtes oreilles, son museau pointu qui cache sa langue grande et menue, avec laquelle il attrape les fourmis et les avale, ainsi que nous nous proposons de le montrer à l'œil dans les planches qui suivront (il ne montre rien dans les planches suivantes); sa tête, ses jambes, ses pieds, sa queue et le devant de son corps sont jaune-paillé, le derrière du corps est d'un roux brun; il porte en bandoulière, sur la poitrine, un baudrier de poils soyeux qui se perdent vers le milieu du dos avec les autres soies qui commencent dès-lors à le couvrir; sa queue est courte, presque rase et recourbée en dedans. (Seba, tom. II, pag. 48, tab. 47, fig. n° 2.) Les derniers caractères de cette description conviennent assez au tamandua, mais en général elle est trop peu exacte pour qu'on puisse l'assurer.

pèce, on ne peut les éviter dans les détails de l'histoire naturelle : il faut, avant d'écrire sur un sujet, souvent très-peu connu, en écarter, autant qu'il est possible, toutes les obscurités; marquer, en passant, les erreurs, qui ne manquent jamais de se trouver en nombre sur le chemin de la vérité, à laquelle il est souvent très-difficile d'arriver, moins par la faute de la Nature que par celle des naturalistes.

Ce qui résulte de plus certain de cette critique, c'est qu'il existe réellement trois espèces d'animaux auxquels on a donné le nom commun de *mangeurs de fourmis*; que ces trois espèces sont le tamanoir, le tamandua et le fourmillier; que la quatrième espèce, donnée sous le nom de *fourmillier aux longues oreilles* par M. Brisson, est douteuse, aussi-bien que les autres espèces indiquées par Seba. Nous avons vu le tamanoir et le fourmillier; nous en avons les dépouilles au Cabinet du Roi : ces espèces sont certainement très-différentes l'une de l'autre, et telles que nous les avons décrites; mais nous n'avons pas vu le tamandua, et nous n'en parlons que d'après Pison et Marcgrave, qui sont les seuls auteurs qu'on puisse consulter sur cet animal, puisque tous les autres n'ont fait que les copier.

Le tamandua fait, pour ainsi dire, la moyenne proportionnelle entre le tamanoir et le fourmillier pour la grandeur du corps : il a, comme le tama-



noir, le museau fort allongé et quatre doigts aux pieds de devant; mais il a, comme le fourmillier, la queue dégarnie de poil à l'extrémité, par laquelle il se suspend aux branches des arbres. Le fourmillier a aussi la même habitude. Dans cette situation, ils balancent leur corps, approchent leur museau des trous et des creux d'arbres; ils y insinuent leur longue langue, et la retirent ensuite brusquement pour avaler les insectes qu'elle a ramassés.

Au reste, ces trois animaux, qui diffèrent si fort par la grandeur et par les proportions du corps, ont néanmoins beaucoup de choses communes, tant pour la conformation que pour les habitudes naturelles : tous trois se nourrissent de fourmis, et plongent aussi leur langue dans le miel et dans les autres substances liquides ou visqueuses; ils ramassent assez promptement les miettes de pain et les petits morceaux de viande hachée; on les apprivoise et on les élève aisément; ils soutiennent long-temps la privation de toute nourriture; ils n'avalent pas toute la liqueur qu'ils prennent en buvant, il en retombe une partie qui passe par les narines; ils dorment ordinairement pendant le jour, et changent de lieu pendant la nuit; ils marchent si mal, qu'un homme peut les atteindre facilement à la course dans un lieu découvert. Les sauvages mangent leur chair, qui cependant est d'un très-mauvais goût.

On prendroit de loin le tamanoir pour un grand renard; et c'est par cette raison que quelques voyageurs l'ont appelé *renard américain* : il est assez fort pour se défendre d'un gros chien, et même d'un jaguar. Lorsqu'il en est attaqué, il se bat d'abord debout, et, comme l'ours, il se défend avec les mains, dont les ongles sont meurtriers; ensuite il se couche sur le dos pour se servir des pieds comme des mains; et, dans cette situation, il est presque invincible, et combat opiniâtrément jusqu'à la dernière extrémité; et même lorsqu'il a mis à mort son ennemi, il ne le lâche que très-long-temps après : il résiste plus qu'un autre au combat, parce qu'il est couvert d'un grand poil touffu, d'un cuir fort épais, et qu'il a la chair peu sensible et la vie très-dure.

Le tamanoir, le tamandua et le fourmillier sont des animaux naturels aux climats les plus chauds de l'Amérique, c'est-à-dire au Brésil, à la Guiane, au pays des Amazonès, etc. On ne les trouve point en Canada, ni dans les autres contrées froides du Nouveau-Monde; on ne doit donc pas les retrouver dans l'ancien continent : cependant Kolbe<sup>1</sup> et des Marchais<sup>2</sup> ont écrit qu'il y avoit de ces animaux en Afrique; mais il me paroît qu'ils ont confondu le pangolin ou lézard écailleux avec nos fourmil-

<sup>1</sup> *Description du cap de Bonne-Espérance*, par Kolbe, tom. III, pag. 43.

<sup>2</sup> *Voyage de des Marchais*, tom. III, pag. 307.

liers. C'est peut-être d'après un passage de Marcgrave, où il est dit, *Tamandua-guacu Brasiliensibus, Congensibus (ubi et frequens est) umbulu dictus*, que Kolbe et des Marchais sont tombés dans cette erreur; et en effet, si Maregrave entend par *Congensibus* les naturels du Congo, il aura dit le premier que le tamanoir se trouvoit en Afrique; ce qui cependant n'a été confirmé par aucun autre témoin digne de foi. Maregrave lui-même n'avoit certainement pas vu cet animal en Afrique, puisqu'il avoue qu'en Amérique même il n'en a vu que les dépouilles. Des Marchais en parle assez vaguement: il dit simplement qu'on trouve cet animal en Afrique comme en Amérique, mais il n'ajoute aucune circonstance qui puisse prouver le fait; et à l'égard de Kolbe, nous comptons pour rien son témoignage, car un homme qui a vu au cap de Bonne-Espérance des élans et des loups-cerviers tout semblables à ceux de Prusse, peut bien y avoir vu des tamanduas. Aucun des auteurs qui ont écrit sur les productions de l'Afrique et de l'Asie, n'a parlé des tamanduas; et, au contraire, tous les voyageurs et presque tous les historiens de l'Amérique en font mention précise: de Lery, de Laët,<sup>1</sup> le P. d'Abbeville,<sup>2</sup> Maffée,<sup>3</sup> Faber, Nieremberg<sup>4</sup> et

<sup>1</sup> *Descript. des Indes occ.*, par Jean de Laët, p. 485 et 556.

<sup>2</sup> *Mission au Maragnon*, par le P. d'Abbeville, p. 248.

<sup>3</sup> *Hist. des Indes*, par Maffée, traduite par de Pure, p. 71.

<sup>4</sup> Euseb. Nieremberg, *Hist. nat.*; Antuerpiæ, p. 190 et 191.

M. de la Condamine, s'accordent à dire, avec Pison, Barrère, etc., que ce sont des animaux naturels aux pays chauds de l'Amérique. Ainsi nous ne doutons pas que des Marchais et Kolbe ne se soient trompés; et nous croyons pouvoir assurer de nouveau que ces trois espèces d'animaux n'existent pas dans l'ancien continent.

### SUR LE TAMANOIR.

[Un individu de cette espèce a été envoyé de la Guiane, bien empaillé, à M. Mauduit, docteur en médecine, dont le cabinet ne contient que des choses précieuses, par les soins que cet habile naturaliste prend de recueillir tout ce qu'il y a de plus rare, et de maintenir les animaux et les oiseaux dans le meilleur état possible. Quoique le tamanoir que nous décrivons ici soit précisément de la même espèce que celui dont nous venons de parler, il a néanmoins le museau plus court, la distance de l'œil à l'oreille plus petite, les pieds plus courts; ceux du devant n'ont que quatre ongles, les deux du milieu très-grands, les deux de côté fort petits; cinq ongles aux pieds de derrière, et tous ces ongles noirs. Le museau jusqu'aux oreilles est couvert d'un poil brun fort court; près des oreilles le poil commence à devenir plus grand; il a deux

<sup>1</sup> *Voyage de la rivière des Amazones*, par M. de la Condamine, pag. 167.

pouces et demi de longueur sur les côtés du corps; il est rude au toucher, comme celui du sanglier; il est mêlé de poils d'un brun foncé, et d'autres d'un blanc sale. La bande noire du corps n'a point de petites taches blanches décidées et qui la bordent, comme dans l'autre tamanoir. Celui-ci a trois pieds onze pouces de longueur, c'est-à-dire trois pouces de plus que le premier. Voici ses autres dimensions.

|                                                | pi. | pouc. | lig. |
|------------------------------------------------|-----|-------|------|
| Hauteur du train de devant.                    | 1   | 8     | »    |
| Hauteur du train de derrière.                  | 1   | 7     | 6    |
| Longueur du bout du museau à l'angle de l'œil. | »   | 7     | 9    |
| Ouverture de l'œil.                            | »   | »     | 6    |
| Ouverture de la bouche.                        | »   | 1     | 1    |
| Ouverture des narines.                         | »   | »     | 4    |
| Distance de l'œil à l'oreille.                 | »   | 2     | 1    |
| Grandeur de l'oreille.                         | »   | 1     | 2    |
| Longueur du cou. . . .                         | »   | 8     | »    |
| Longueur du tronçon de la queue.               | 2   | 1     | 9    |
| Longueur du pied de devant.                    | »   | 3     | 6    |
| Longueur de l'ergot interne.                   | »   | »     | 6    |
| Longueur de ce même ergot à son origine.       | »   | »     | 4    |
| Longueur de l'ergot suivant.                   | »   | 1     | 8    |
| Sa largeur à son origine.                      | »   | »     | 5    |
| Longueur du troisième ergot.                   | »   | 2     | 3    |
| Sa largeur à son origine.                      | »   | »     | 6    |
| Longueur de l'ergot extérieur.                 | »   | »     | 5    |
| Sa largeur à son origine.                      | »   | »     | 3    |
| Longueur du pied de derrière.                  | »   | 3     | 9    |
| Longueur de l'ergot interne.                   | »   | »     | 7    |
| Longueur des trois autres ergots.              | »   | 1     | 10   |
| Largeur à l'origine.                           | »   | »     | 3    |
| Longueur de l'ergot externe.                   | »   | »     | 6    |
| Largeur à son origine.                         | »   | »     | 3    |

M. de la Borde, médecin du roi à Cayenne, m a envoyé les observations suivantes au sujet de cet animal.

« Le tamanoir habite les bois de la Guiane. On y en connoît de deux espèces; les individus de la plus grande pèsent jusqu'à cent livres. Ils courent lentement et plus lourdement qu'un cochon; ils traversent les grandes rivières à la nage, et alors ils n'est pas difficile de les assommer à coups de bâton. Dans les bois, on les tue à coups de fusil. Ils n'y sont pas fort communs, quoique les chiens refusent de les chasser.

« Le tamanoir se sert de ses grandes griffes pour déchirer les ruches de poux de bois qui se trouvent partout sur les arbres, sur lesquels il grimpe facilement. Il faut prendre garde d'approcher cet animal de trop près, car ses griffes font des blessures profondes : il se défend même avec avantage contre les animaux les plus féroces de ce continent, tels que les jaguars, couguars, etc.; il les déchire avec ses griffes, dont les muscles et les tendons sont d'une grande force. Il tue beaucoup de chiens, et c'est par cette raison qu'ils refusent de le chasser.

» On voit souvent des tamanoirs dans les grandes savanes incultes. On dit qu'ils se nourrissent de fourmis. Son estomac a plus de capacité que celui d'un homme. J'en ai ouvert un qui avoit l'estomac plein de poux de bois qu'il avoit nouvellement

» mangés. La structure et les dimensions de sa lan-  
 » gue semblent prouver qu'il peut aussi se nourrir  
 » de fourmis. Il ne fait qu'un petit dans des trous  
 » d'arbres près de terre. Lorsque la femelle nourrit,  
 » elle est très-dangereuse, même pour les hommes.  
 » Les gens du commun à Cayenne mangent la chair  
 » de cet animal; elle est noire, sans graisse et sans  
 » fumet. Sa peau est dure et épaisse : sa langue est  
 » d'une forme presque conique, comme son mu-  
 » seau. »

M. de la Borde en donne une description ana-  
 tomique que je n'ai pas cru devoir publier ici,  
 pour lui laisser les prémices de ce travail, qu'il me  
 paroît avoir fait avec soin.

« Le tamanoir, continue M. de la Borde, n'ac-  
 » quiert son accroissement entier qu'en quatre ans.  
 » Il ne respire que par les narines. A la première  
 » vertèbre qui joint le cou avec la tête, la trachée-  
 » artère est fort ample; mais elle se rétrécit tout à  
 » coup, et forme un conduit qui se continue jus-  
 » qu'aux narines, dans cette espèce de cornet qui  
 » lui sert de mâchoire supérieure. Ce cornet a un  
 » pied de longueur, et il est au moins aussi long que  
 » le reste de la tête. Il n'a aucun conduit de la tra-  
 » chée-artère à la gueule, et néanmoins l'ouverture  
 » des narines est si petite, qu'on avoit de la peine à  
 » y introduire un tuyau de plume à écrire. Les yeux  
 » sont aussi très-petits, et il ne voit que de côté. La  
 » graisse de cet animal est de la plus grande blan-

» cheur. Lorsqu'il traverse les eaux, il porte sa grande et longue queue repliée sur le dos et jusque sur la tête. »

MM. Aublet et Olivier m'ont assuré que le tamanoir ne se nourrit que par le moyen de sa langue, laquelle est enduite d'une humeur visqueuse et gluante, avec laquelle il prend des insectes. Ils disent aussi que sa chair n'est point mauvaise à manger.]

### SUR LE TAMANDUA.

[ Nous croyons devoir rapporter à l'espèce du tamandua un animal dont la dépouille bien préparée étoit au cabinet de M. le duc de Caylus, et se voit actuellement dans le Cabinet du Roi. Il est différent du tamanoir, non-seulement par la grandeur, mais aussi par la forme. Sa tête est à proportion bien plus grosse : l'œil est si petit, qu'il n'a qu'une ligne de grandeur; encore est-il environné d'un rebord de poils relevés. L'oreille est ronde et bordée de grands poils noirs par-dessus. Le corps entier n'a que treize pouces, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, et dix pouces foibles de hauteur. Le poil de dessus le dos est long de quinze lignes; celui du ventre, qui est d'un blanc sale, est de la même longueur. La queue n'a que sept pouces et demi de longueur, couverte partout de longs poils fauves, avec des bandes ou des anneaux d'une teinte légèrement noirâtre.



Il n'y a, dans toute cette description, que deux caractères qui ne s'accordent pas avec celle que Marcgrave nous a donnée du tamandua : le premier est la queue, qui est partout garnie de poils, au lieu que celui de Marcgrave a la queue nue à son extrémité; le second, c'est qu'il y a cinq doigts aux pieds de devant dans notre tamandua, et que celui de Marcgrave n'en avoit que quatre : mais du reste tout convient assez pour qu'on puisse croire que l'animal dont nous donnons ici la description, est au moins une variété de l'espèce du tamandua, s'il n'est pas précisément de la même espèce.

M. de la Borde semble l'indiquer, dans ses observations, sous le nom de *petit tamanoir*.

« Il a, dit-il, le poil blanchâtre, long d'environ » deux pouces. Il peut peser un peu plus de soixante » livres. Il n'a point de dents, mais il a aussi des » griffes fort longues. Il ne mange que le jour, com- » me l'autre, et ne fait qu'un petit; il vit aussi de » même, et se tient dans les grands bois. Sa chair » est bonne à manger; mais on le trouve plus rare- » ment que le grand tamanoir. »

J'aurois bien désiré que M. de la Borde m'eût envoyé des indications plus précises et plus détaillées, qui auroient fixé nos incertitudes au sujet de cette espèce d'animal.]

## SUR LE FOURMILLIER.

[Voici ce que m'écrit M. de la Borde sur le petit fourmillier, dont nous avons donné la figure.

« Il a le poil roux, luisant, un peu doré, se nourrit de fourmis, tire sa langue, qui est fort longue et faite comme un ver, et les fourmis s'y attachent. Cet animal n'est guère plus grand qu'un écureuil. Il n'est pas difficile à prendre; il marche assez lentement, s'attache, comme le paresseux, sur un bâton qu'on lui présente, dont il ne cherche pas à se détourner, et on le porte ainsi attaché où l'on veut. Il n'a aucun cri. On en trouve souvent d'accrochés à des branches par leurs griffes. Ils ne font qu'un petit dans des creux d'arbres, sur des feuilles qu'ils charrient sur le dos. Ils ne mangent que la nuit. Leurs griffes sont dangcreuses, et ils les serrent si fort, qu'on ne peut pas leur faire lâcher prise. Ils ne sont pas rares, mais difficiles à apercevoir sur les arbres. »

M. Vosmaër a fait une critique assez mal fondée de ce que j'ai dit au sujet des fourmilliers.

« Je dois remarquer, dit-il, contre le sentiment de M. de Buffon, que l'année passée M. Tulbagh a envoyé un animal sous le nom de *porc de terre*, qui est le myrmecophage de Linnæus, en sorte que des Marchais et Kolbe ont raison de dire que cet animal se trouve en Afrique aussi-bien qu'en Amérique. A juger de celui-ci qui a été envoyé dans

» l'esprit-de-vin, paroissant être tout nouvellement  
 » né, et ayant déjà la grandeur d'un bon cochon de  
 » lait, l'animal parfait doit être d'une taille fort con-  
 » sidérable. Voici les principales différences, autant  
 » qu'on peut les reconnoître à cet animal si jeune.

» Le groin est à son extrémité un peu gros, rond  
 » et aussi comme écrasé en dessus. Leurs oreilles  
 » sont fort grandes, longues, minces, pointues et  
 » pendantes. Les pieds de devant ont quatre doigts:  
 » le premier et le troisième d'une longueur égale,  
 » le second un peu plus long, et le quatrième ou  
 » l'extérieur un peu plus court que le troisième.  
 » Leurs quatre ongles sont fort longs, peu crochus,  
 » pointus, et à peu près d'une égale grandeur. Les  
 » pieds de derrière ont cinq doigts, dont les trois in-  
 » termédiaires sont presque également longs, et les  
 » deux extérieurs beaucoup plus courts; les ongles  
 » en sont moins grands, et les deux extérieurs les  
 » plus petits. Sa queue, sans être fort longue, est  
 » grosse et se termine en pointe. Les deux myrme-  
 » cophages de Seba sont certainement les mêmes,  
 » et ne diffèrent entre eux que par la couleur. La fi-  
 » gure en est fort bonne. C'est une espèce particu-  
 » lière, tout-à-fait différente du tamandua-guacu de  
 » Marcgrave, ou tamanoir de M. de Buffon. »

On croiroit, après la lecture de ce passage, que  
 je me suis trompé au sujet de cet animal donné  
 par Seba. Cependant j'ai dit précisément ce que  
 dit ici M. Vosmaër. Voici comme je me suis expri-

mé : *L'animal que Seba désigne par le nom de tamandua myrmecophage d'Amérique, tom. I, page 60, et dont il donne la figure, planche 37, n° 2, ne peut se rapporter à aucun des trois dont il est ici question.* Or, les trois animaux d'Amérique dont j'ai parlé, sont le tamanoir, le tamandua et le petit fourmillier; donc, tout ce que dit ici M. Vosmaër ne fait rien contre ce que j'ai avancé, puisque ce que j'ai avancé se réduit à ce que le tamanoir, le tamandua et le fourmillier, ne se trouvent qu'en Amérique, et non dans l'ancien continent. Cela est si positif, que M. Vosmaër ne peut rien y opposer. Si le myrmecophage de Seba (pl. 37, fig. 2) se trouve en Afrique, cela prouve seulement que Seba s'est trompé en l'appelant *myrmecophage d'Amérique*; mais cela ne prouve rien contre ce que j'ai avancé, et je persiste avec toute raison à soutenir que le tamanoir, le tamandua et le fourmillier ne se trouvent qu'en Amérique, et point en Afrique.]

---

## DU COCHON DE TERRE.

Nous avons dit et répété souvent qu'aucune espèce des animaux de l'Afrique ne s'est trouvée dans l'Amérique méridionale, et que réciproquement aucun des animaux de cette partie de l'Amérique ne s'est trouvée dans l'ancien continent. L'animal dont il est ici question a pu induire en erreur des

observateurs peu attentifs, tels que M. Vosmaër : mais on va voir, par sa description comparée avec celle des fourmilliers d'Amérique, qu'il est d'une espèce très-différente, et qu'il n'a guère d'autres rapports avec eux que d'être de même privé de dents, et d'avoir une langue assez longue pour l'introduire dans les fourmilières. Nous avons donc adopté le nom de *cochon de terre*, que Kolbe donne à ce mangeur de fourmis, de préférence à celui de *fourmillier*, qui doit être réservé aux mangeurs de fourmis d'Amérique, puisqu'en effet cet animal d'Afrique en diffère essentiellement par l'espèce, et même par le genre. Le nom de *cochon de terre* est relatif à ses habitudes naturelles et même à sa forme, et c'est celui sous lequel il est communément connu dans les terres du Cap. Voici la description que M. Allamand a faite de cet animal.

« M. de Buffon semble avoir épuisé tout ce qu'on peut dire sur les animaux mangeurs de fourmis : l'article qu'il en a dressé doit lui avoir coûté beaucoup de peine, tant à cause des recherches qu'il a dû faire de tout ce qui a été dit de ces animaux, que de la nécessité où il a été de relever les fautes de ceux qui en ont parlé avant lui, et particulièrement de Seba. Celui-ci ne les a pas seulement mal décrits, mais il a encore rangé parmi eux un animal d'un genre très-différent.

» M. de Buffon, après avoir dissipé la confusion qui régnoit dans l'histoire de ces animaux, n'ad-

» met que trois espèces de mangeurs de fourmis,  
» le tamanoir, le tamandua, et celui auquel il a  
» conservé le nom de *fourmillier* : mais ensuite il a  
» donné la description d'un animal qui semble être  
» une nouvelle espèce de tamandua, plutôt  
» qu'une simple variété; enfin il conclut de tout  
» ce qu'il a dit, que les mangeurs de fourmis ne se  
» trouvent que dans les pays chauds de l'Amérique,  
» que, et qu'ils n'existent pas dans l'ancien continent.  
» Il est vrai que des Marchais et Kolbe disent  
» qu'il y en a en Afrique : mais le premier affirme  
» simplement la chose sans en rien dire de plus, ni  
» sans en apporter aucune preuve; quant à Kolbe,  
» son témoignage est si suspect, que M. de Buffon  
» a été très-autorisé à n'y pas ajouter foi. J'ai pensé  
» comme lui au sujet de Kolbe, et je n'ai point cru  
» qu'il y eût des mangeurs de fourmis en Afrique :  
» mais M. le capitaine Gordon m'a tiré de l'erreur  
» où j'étois : il m'a envoyé la dépouille d'un de ces  
» animaux tué au cap de Bonne-Espérance, où ils  
» sont connus sous le nom de *cochons de terre*; c'est  
» précisément celui que Kolbe leur donne : ainsi je  
» lui fais réparation d'avoir révoqué ici en doute sa  
» véracité, et je suis persuadé que M. de Buffon lui  
» rendra la même justice. Il est vrai que M. Pallas a  
» confirmé le témoignage de Kolbe par ses propres  
» observations; il a donné la description d'un fœtus  
» de mangeur de fourmis, envoyé du cap de  
» Bonne-Espérance au cabinet de S. A. S. monsei-

» gueur le prince d'Orange; mais un fœtus dénué  
» de son poil étoit peu propre à donner une jus-  
» te idée de l'animal dont il tiroit son origine, et  
» il pouvoit avoir été envoyé d'ailleurs au Cap; ce-  
» pendant le nom de *cochon*, par lequel on l'avoit  
» désigné, a commencé à me faire revenir de mon  
» préjugé contre Kolbe.

» J'ai fait remplir la peau que M. Gordon m'a  
» envoyée; ce qui m'a très-bien réussi; si l'on doit  
» appeler *mangeur de fourmis* un animal qui n'a  
» point de dents, et qui a une langue fort longue  
» qu'il enfonce dans les fourmilières pour avaler  
» ensuite les fourmis qui s'y attachent, on ne peut  
» pas douter que celui qui est représenté ici n'en  
» mérite le nom; cependant il diffère très-fort des  
» trois espèces décrites par M. de Buffon, et que je  
» crois, avec lui, être particulières à l'Amérique.

» Il est à peu près aussi gros et aussi grand que le  
» tamanoir, comme on le verra par les dimensions  
» que j'en donnerai. Les poils qui couvrent sa tête,  
» le dessus de son corps et sa queue, sont très-  
» courts, et tellement couchés et appliqués sur sa  
» peau, qu'ils semblent y être collés; leur couleur  
» est d'un gris sale, un peu approchant de celui  
» du lapin, mais plus obscur: sur les flancs et sous  
» le ventre, ils sont plus longs et d'une couleur  
» roussâtre; ceux qui couvrent les jambes sont aus-  
» si beaucoup plus longs, ils sont tout-à-fait noirs  
» et droits.

» Sa tête est presque un cône tronqué, un peu  
» comprimé vers son extrémité; elle est terminée  
» par un plan ou plutôt par un boudoir, tel que  
» celui d'un cochon, dans lequel sont les trous des  
» narines, et qui avance de près d'un pouce au-  
» delà de la mâchoire inférieure; celle-ci est très-  
» petite. Sa langue est longue, fort mince et plate,  
» mais plus large que dans les autres mangeurs de  
» fourmis, qui l'ont presque cylindrique; il n'a ab-  
» solument aucun dent. Ses yeux sont beaucoup  
» plus près des oreilles que du museau; ils sont  
» assez grands, et d'un angle à l'autre ils ont un  
» pouce de longueur. Ses oreilles, assez semblables  
» à celles des cochons, s'élèvent à la hauteur de  
» six pouces, et se terminent en pointe; elles sont  
» formées par une membrane presque aussi mince  
» que du parchemin, et couvertes de poils à peine  
» remarquables, tant ils sont courts. J'ignore si  
» dans l'animal vivant elles sont pendantes comme  
» dans le tamandua : M. Pallas dit qu'elles le sont;  
» mais il en juge d'après celles du fœtus, où leur  
» longueur doit leur faire prendre cette position,  
» sans qu'on en doive conclure qu'elles l'aient dans  
» l'animal lorsqu'il est hors du ventre de sa mère.  
» Sa queue surpasse le tiers de la longueur de tout  
» le corps; elle est fort grosse à son origine, et va  
» en diminuant jusqu'à son extrémité. Ses pieds  
» de devant ont quatre doigts, ceux de derrière  
» en ont cinq, tous armés de forts ongles, dont les



» plus longs sont aux pieds postérieurs, car ils é-  
» galent en longueur les doigts mêmes; ils ne sont  
» pas pointus, mais arrondis à leur extrémité, un  
» peu recourbés et propres à creuser la terre. Il  
» ne paroît pas qu'il puisse s'en servir pour saisir  
» fortement, ou pour se défendre, comme les au-  
» tres mangeurs de fourmis; cependant il doit a-  
» voir beaucoup de force dans ses jambes, qui sont  
» très-grosses proportionnellement à son corps.

» On voit par cette description que cet animal  
» est très-différent du tamanoir par son poil, sa  
» couleur, sa tête et sa queue : il surpasse aussi fort  
» en grandeur le tamandua, dont il diffère de mê-  
» me par son pelage, par sa couleur et par ses on-  
» gles : je ne dis rien de sa différence avec le four-  
» millier, avec lequel personne ne le confondra. Il  
» appartient donc à une quatrième espèce incon-  
» nue jusqu'à présent; et tout ce que j'en sais de  
» certain, c'est que cet animal fourre sa langue  
» dans les fourmilières, qu'il avale les fourmis qui  
» s'y attachent, et qu'il se cache en terre dans des  
» trous. Quoiqu'il ait une queue qui ressemble un  
» peu à celle du tamandua, je doute qu'il s'en ser-  
» ve, comme lui, pour se suspendre à des bran-  
» ches d'arbre; elle ne me paroît pas pour cela assez  
» flexible, et les ongles ne sont pas faits pour grimper.

» Comme je l'ai déjà dit, on lui donne au Cap le  
» nom de *cochon de terre*; mais il ressemble au co-  
» chon, et cela encore très-imparfaitement, uni-

» quement par sa tête allongée, par le boutoir qui  
 » la termine, et par la longueur de ses oreilles : d'ail-  
 » leurs il en diffère essentiellement par les dents  
 » qu'il n'a pas, par sa queue, et principalement  
 » par ses pieds, aussi-bien que par la conformation  
 » de tout son corps.

» Au défaut de bonnes autorités sur ce qui re-  
 » garde ce *mangeur de fourmis* (car c'est le nom  
 » que je crois devoir lui donner, pour le distinguer  
 » des trois espèces décrites par M. de Buffon), je  
 » mettrai ici en note ce que Kolbe en a dit;<sup>1</sup> il a été

<sup>1</sup> La quatrième espèce des cochons se nomme le *cochon de terre*. Il ressemble très-fort aux *cochons rouges* (pourquoi aux cochons rouges? il ne leur ressemble pas plus par la couleur qu'aux autres); il a seulement la tête plus longue et le groin plus pointu; il n'a absolument point de dents, et ses soies ne sont pas si fortes. Sa langue est longue et affilée; sa queue est longue; il a aussi les jambes longues et fortes. La terre lui sert de demeure; il s'y creuse une grotte, ouvrage qu'il fait avec beaucoup de vivacité et de promptitude, et s'il a seulement la tête et les pieds de devant dans la terre, il s'y cramponne si bien que l'homme le plus robuste ne sauroit l'en arracher.

Lorsqu'il a faim, il va chercher une fourmilière; dès qu'il a fait cette bonne trouvaille, il regarde tout autour de lui, pour voir si tout est tranquille, et s'il n'y a point de danger; il ne mange jamais sans avoir pris cette précaution: alors il se couche, et, plaçant son groin tout près de la fourmilière, il tire la langue tant qu'il peut: les fourmis montent dessus en foule, et, dès qu'elle est bien couverte, il la retire et les gobe toutes. Ce jeu se recommence plusieurs fois, et jusqu'à ce qu'il soit rassasié. Afin de lui procurer plus aisément cette nourriture, la Nature, toute sage, a

» plus exact dans la description qu'il en a faite, qu'il ne l'est ordinairement. Voici ses dimensions : »

|                                                                            | pi. | pouc. | lig. |
|----------------------------------------------------------------------------|-----|-------|------|
| Longueur du corps, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue. | 3   | 5     | »    |
| Circonférence du milieu du corps.                                          | 2   | 8     | »    |
| Longueur de la tête.                                                       | »   | 11    | »    |
| Sa circonférence entre les yeux et les oreilles.                           | 1   | 1     | »    |
| Sa circonférence près du bout du museau.                                   | »   | 7     | »    |
| Longueur des oreilles.                                                     | »   | 6     | »    |
| Distance entre leurs bases.                                                | »   | 2     | »    |
| Longueur des yeux mesurée d'un angle à l'autre.                            | »   | 1     | »    |
| Distance des yeux aux oreilles.                                            | »   | 2     | »    |
| Distance des yeux au bout du museau.                                       | »   | 7     | »    |
| Distance entre les deux yeux en ligne droite.                              | »   | 4     | »    |
| Longueur de la queue.                                                      | 1   | 9     | »    |
| Sa circonférence près de l'anus.                                           | 1   | 3     | »    |
| Sa circonférence près de l'extrémité.                                      | »   | 2     | »    |
| Longueur des jambes de devant.                                             | 1   | »     | »    |
| Sa circonférence près du corps.                                            | »   | 11    | »    |
| Sa circonférence près du poignet.                                          | »   | 6     | 6    |
| Longueur des jambes de derrière.                                           | 1   | 1     | »    |
| Leur circonférence près du corps.                                          | 1   | »     | »    |
| Leur circonférence près du talon.                                          | »   | 7     | 6    |

fait en sorte que la partie supérieure de cette langue, qui doit recevoir les fourmis, est toujours couverte et comme enduite d'une matière visqueuse et gluante, qui empêche ces foibles animaux de s'en retourner lorsqu'une fois leurs jambes y sont empêtrées; c'est là leur manière de manger. Ils ont la chair de fort bon goût et très-saine. Les Européens et les Hottentots vont souvent à la chasse de ces animaux : rien n'est plus facile que de les tuer; il ne faut que leur donner un petit coup de bâton sur la tête. (*Description du cap de Bonne-Espérance*, par Kolbc, tom. III, pag. 43.)

DU PANGOLIN<sup>1</sup> ET DU PHATAGIN.<sup>2</sup>

Ces animaux sont vulgairement connus sous le nom de *lézards écailleux* : nous avons cru devoir rejeter cette dénomination, 1<sup>o</sup> parce qu'elle est composée; 2<sup>o</sup> parce qu'elle est ambiguë, et qu'on l'applique à ces deux espèces; 3<sup>o</sup> parce qu'elle a été

<sup>1</sup> Ou *panggoeling*, nom que les Indiens de l'Asie méridionale donnent à cet animal, et que nous avons adopté. Les Français habitués aux Indes orientales, l'ont appelé *lézard écailleux* et *diable de Java*. *Panggoeling*, selon Seba, signifie, dans la langue de Java, *un animal qui se met en boule*.

*Lacertus indicus squamosus*, Bontii, *Ind. orient.*, etc., pag. 60.

Lézard écaille. *Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux*, partie III, pag. 87.

*Armadillus squamatus major ceylanicus*, seu *diabolus tajovanicus dictus*, Seba, tom. I, pag. 88, tab. 54, fig. 1, et tab. 53, fig. 5.

*Myrmecophaga pedibus pentadactylis*, Linn., *Syst. nat.*, edit. 4, pag. 63. *Manis pedibus pentadactylis*, *palmis pentadactylis*, edit. 6, pag. 8. *Manis manibus pentadactylis*, *pedibus pentadactylis*, edit. 10, pag. 36.

*Pholidotus pedibus anticis et posticis pentadactylis*, *squamis subrotundis*.... *Pholidotus*. Le pholidote, Brisson, *Regn. anim.*, pag. 29.

<sup>2</sup> Ou *phatagen*, nom de cet animal aux Indes orientales, et que nous avons adopté.

*Lacertus squamosus peregrinus*, Clusii, *Exotic.*, p. 374.

*Lacerta indica yvannæ congener*, Aldrov., *de Quadrup. digit. ovipar.*, pag. 667 et 668. Il y a erreur dans

mal imaginée, ces animaux étant non - seulement d'un autre genre, mais même d'une autre classe que les lézards, qui sont des reptiles ovipares, au lieu que le pangolin et le phatagin sont des quadrupèdes vivipares : ces noms sont d'ailleurs ceux qu'ils portent dans leur pays natal; nous ne les avons pas créés, nous les avons seulement adoptés.

Tous les lézards sont recouverts en entier, et jusque sous le ventre, d'une peau lisse et bigarrée de taches qui représentent des écailles; mais le pangolin et le phatagin n'ont point d'écailles sous la gorge, sous la poitrine, ni sous le ventre : le phatagin, comme tous les autres quadrupèdes, a du poil sur toutes les parties inférieures du corps; le pangolin n'a qu'une peau lisse et sans poil. Les écailles qui revêtent et couvrent toutes les autres parties du corps de ces deux animaux, ne sont

cette phrase indicative, le pangolin étant non - seulement d'un genre, mais d'une classe différente de l'iguane, qui est un lézard ovipare.

Lézard de Clusius. *Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux*, partie III, pag. 89.

Lézard des Indes orientales, appelé par les gens du pays *phutagen*. *Histoire de l'Académie royale des Sciences*, année 1703, pag. 59.

*Pholidotus pedibus anticis et posticis tetradactylis, squamis mucronatis, caudâ longissimâ..... Pholidotus longicaudatus*. Le pholidote à longue queue, Brisson, *Regn. anim.*, pag. 31. Il y a erreur dans cette phrase indicative, le phatagin ayant, comme le pangolin, cinq doigts, ou plutôt cinq ongles, à tous les pieds.

pas collées en entier sur la peau; elles y sont seulement infixées et fortement adhérentes par leur partie inférieure : elles sont mobiles comme les piquants du porc-épie, et elles se relèvent ou se rabaissent à la volonté de l'animal; elles se hérissent lorsqu'il est irrité, elles se hérissent encore plus lorsqu'il se met en boule comme le hérisson. Ces écailles sont si grosses, si dures et si poignantes, qu'elles rebutent tous les animaux de proie; c'est une cuirasse offensive qui blesse autant qu'elle résiste : les plus cruels et les plus affamés, tels que le tigre, la panthère, etc., ne font que de vains efforts pour dévorer ces animaux armés; ils les foulent, ils les roulent, mais en même temps ils se font des blessures douloureuses dès qu'ils veulent les saisir; ils ne peuvent ni les violenter, ni les écraser, ni les étouffer en les surchargeant de leur poids. Le renard, qui craint de prendre avec sa gueule le hérisson en boule, dont les piquants lui déchirent le palais et la langue, le force cependant à s'étendre en le foulant aux pieds et le pressant de tout son poids; dès que la tête paroît, il la saisit par le bout du museau, et met ainsi le hérisson à mort : mais le pangolin et le phatagin sont de tous les animaux, sans en excepter même le porc-épie, ceux dont l'armure est la plus forte et la plus offensive; en sorte qu'en contractant leur corps et présentant leurs armes, ils bravent la fureur de tous leurs ennemis.

Au reste, lorsque le pangolin et le phatagin se resserrent, ils ne prennent pas, comme le hérisson, une forme globuleuse et uniforme : leur corps, en se contractant, se met en peloton ; mais leur grosse et longue queue reste au dehors, et sert de cercle ou de lien au corps. Cette partie extérieure par laquelle il paroît que ces animaux pourroient être saisis, se défend d'elle-même : elle est garnie dessus et dessous d'écaillés aussi dures et aussi tranchantes que celles dont le corps est revêtu ; et comme elle est convexe en dessus et plate en dessous, et qu'elle a la forme à peu près d'une demipyramide, les côtés anguleux sont revêtus d'écaillés en équerre pliées à angle droit, lesquelles sont aussi grosses et aussi tranchantes que les autres ; en sorte que la queue paroît être encore plus soigneusement armée que le corps, dont les parties inférieures sont dépourvues d'écaillés.

Le pangolin est plus gros que le phatagin, et cependant il a la queue beaucoup moins longue ; ses pieds de devant sont garnis d'écaillés jusqu'à l'extrémité ; au lieu que le phatagin a ses pieds, et même une partie des jambes de devant, dégarnis d'écaillés et couverts de poil. Le pangolin a aussi les écaillés plus grandes, plus épaisses, plus convexes et moins cannelées que celles du phatagin, qui sont armées de trois pointes très-piquantes, au lieu que celles du pangolin sont sans pointes et uniformément tranchantes. Le phatagin a du poil aux

parties inférieures : le pangolin n'en a point du tout sous le corps; mais entre les écailles qui lui couvrent le dos il sort quelques poils gros et longs comme des soies de cochon, et ces longs poils ne se trouvent pas sur le dos du phatagin. Ce sont là toutes les différences essentielles que nous avons remarquées en observant les dépouilles de ces deux animaux, qui sont si différents de tous les autres quadrupèdes, qu'on les a regardés comme des espèces de monstres. Les différences que nous venons d'indiquer étant générales et constantes, nous croyons pouvoir assurer que le pangolin et le phatagin sont deux animaux d'espèces distinctes et séparées : nous avons reconnu ces rapports et ces différences non-seulement par l'inspection des trois sujets que nous avons vus, mais aussi par la comparaison de tous ceux qui ont été observés par les voyageurs et indiqués par les naturalistes.

Le pangolin a jusqu'à six, sept et huit pieds de grandeur, y compris la longueur de la queue, lorsqu'il a pris son accroissement entier : la queue, qui est à peu près de la longueur du corps, paroît être moins longue quand il est jeune : les écailles sont aussi moins grandes, plus minces et d'une couleur plus pâle; elles prennent une teinte plus foncée lorsque l'animal est adulte, et elles acquièrent une dureté si grande qu'elles résistent à la balle du mousquet. Le phatagin est, comme nous l'avons dit, bien plus petit que le pangolin : tous deux ont



quelques rapports avec le tamanoir et le tamandua; comme eux, le pangolin et le phatagin ne vivent que de fourmis; ils ont aussi la langue très-longue, la gueule étroite et sans dents apparentes, le corps très-allongé, la queue aussi fort longue, et les ongles des pieds à peu près de la même grandeur et de la même forme, mais non pas en même nombre : le pangolin et le phatagin ont cinq ongles à chaque pied, au lieu que le tamanoir et le tamandua n'en ont que quatre aux pieds de devant; ceux-ci sont couverts de poils, les autres sont armés d'écaillés : et d'ailleurs ils ne sont pas originaires du même continent; le tamanoir et le tamandua se trouvent en Amérique; le pangolin et le phatagin aux Indes orientales et en Afrique, où les Nègres les appellent *quogelo*;<sup>1</sup> ils en mangent la chair,

<sup>1</sup> On trouve dans les bois un animal à quatre pieds que les Nègres appellent *quogelo*. Depuis le cou jusqu'à l'extrémité de la queue, il est couvert d'écaillés faites à peu près comme les feuilles de l'artichaut, un peu plus pointues : elles sont serrées, assez épaisses et suffisamment fortes pour le défendre des griffes et des dents des animaux qui l'attaquent. Les tigres et les léopards lui donnent la chasse sans relâche, et n'ont pas de peine à le joindre, parce qu'il s'en faut bien qu'il aille aussi vite que ces animaux; il ne laisse pas de fuir, mais comme il est bientôt attrapé, et que ses ongles et sa gueule lui seroient de foibles défenses contre des animaux qui ont de terribles dents et des griffes bien fortes et bien aiguës, la Nature lui a enseigné de se mettre en boule en pliant sa queue sous son ventre, et se ramassant de telle manière qu'il ne présente de tous

qu'ils trouvent délicate et saine; ils se servent des écailles à plusieurs petits usages. Au reste, le pangolin et le phatagin n'ont rien de rebutant que la figure; ils sont doux, innocents, et ne font aucun mal : ils ne se nourrissent que d'insectes. Ils courent lentement, et ne peuvent échapper à l'homme qu'en se cachant dans des trous de rochers ou dans des terriers qu'ils se creusent, et où ils font leurs petits. Ce sont deux espèces extraordinaires, peu nombreuses, assez inutiles, et dont la forme bizarre ne paroît exister que pour faire la premiè-

côtés que les pointes de ses écailles. Le tigre ou le léopard ont beau le tourner doucement avec leurs griffes, ils se piquent dès qu'ils veulent le faire un peu rudement, et sont contraints de le laisser en repos. Les Nègres l'assomment à coups de bâton, l'écorchent, vendent sa peau aux blancs, et mangent sa chair : ils disent qu'elle est blanche et délicate. Sa tête et son museau, que sa figure pourroit faire prendre pour une tête et un bec de canard, renferme une langue extrêmement longue, imbibée d'une liqueur onctueuse et tenace; il cherche les fourmilières et les lieux de passage de ces insectes; il étend sa langue et la fourre dans leur trou, ou l'aplatit sur le passage; ces insectes y courent aussitôt attirés par l'odeur, et demeurent empêtrés dans la liqueur onctueuse; et quand l'animal sent que sa langue est bien chargée de ces insectes, il la retire et en fait sa curée. Cet animal n'est point méchant, il n'attaque personne, il ne cherche qu'à vivre, et pourvu qu'il trouve des fourmis, il est content et fait bonne chère. Les plus grands qu'on ait vus de cette espèce avoient huit pieds de longueur, y compris la queue, qui en a bien quatre. (*Voyage de des Marchais*, tom. I, pag. 200 et 201.)

re nuance de la figure des quadrupèdes à celle des reptiles.

## DU SARIGUE<sup>1</sup> OU OPOSSUM.

Le sarigue ou l'opossum est un animal de l'Amérique, qu'il est aisé de distinguer de tous les autres par deux caractères très-singuliers : le pre-

<sup>1</sup> *Çarigue*, ou *çarigueya*, nom de cet animal sur les côtes du Brésil; et que nous avons adopté. Le *ca* de la langue brésilienne se prononce *sa* en français et en latin; on peut citer pour exemples, *cagui*, que nous prononçons *sagui* ou sagouin, parce que l'*u* se prononce aussi comme *ou*; *tajacu*, que de Léry et les autres voyageurs français prononçoient et écrivoient *tajaçou* et *tajassou*, et *cari-gueya*, que Pison, dont l'ouvrage est en latin, a écrit avec une cédille sous le *c*.

*Çarigueya*, Pison, *Hist. Brasil.*, pag. 323.

*Carigueya taubi*, Marcgrav., *Hist. nat. Brasil.*, p. 222. La description de Pison a, pour ainsi dire, été copiée sur celle de Marcgrave, et toutes deux sont tirées de Ximénès, auteur espagnol, dont de Laët a traduit l'ouvrage en latin.

*Jupatûma*, dans l'intérieur des terres du Brésil, Pison, *Hist. Brasil.*, pag. 323.

*Tlaquatzin*, au Mexique et à la Nouvelle-Espagne, Francisc. Ximénès, *Descript. Americæ*.

*Tlaquatzin*, Hernand, *Hist. Mex.*, pag. 330. *Admiranda fera quam Indi vocant tlaquatzin, Antonius Herrera tlaquatzin dixit; recentes Hispani scriptores, corrupto nonnihil nomine, tlaquacum, cardanus chiurcam sive chuciam; Stadenius seruoi; nomenclator, semi-vulpam; raphc Hamor, in descriptione Virginiae, opossumem dixit : alii aucham, alii sasapim, alii cerigo-*

mier de ces caractères est que la femelle a sous le ventre une ample cavité dans laquelle elle reçoit et allaite ses petits; le second est que le mâle et la femelle ont tous deux le premier doigt des pieds de derrière sans ongle et bien séparé des autres doigts, tel qu'est le pouce dans la main de l'homme, tandis que les quatre autres doigts de

*nem dixere*, Eus. Nieremberg, *Hist. natural. peregrin.*; Antuerpiæ, 1635, pag. 156. La description que Nieremberg donne de cet animal a été copiée mot à mot de Hernandez, dont l'ouvrage a été imprimé en 1626; le livre de Nieremberg ne l'a été qu'en 1635; ainsi l'on ne peut douter que ce dernier auteur ne soit le copiste du premier.

*Cerigon*, selon Maffée, *Histoire des Indes*, liv. II, p. 46; et, selon Barleus, *Res gestæ in Brasiliâ*, pag. 222. Le *cerigon*, dit Maffée, est une bête admirable..... De son ventre pendent deux besaces où il porte ses petits, chacun d'eux si fort attachés à son téton, qu'ils ne le quittent point jusqu'à ce qu'ils soient en état d'aller paître. Maffée indique ici une chose qui peut induire en erreur, et faire croire que ce cerigon, qui a deux besaces ou poches, seroit un animal différent du sarigue, qui n'en a qu'une; mais il faut observer, et nous l'avons vu nous-mêmes, que quand les glandes mammaires du sarigue sont dans leur état de gonflement par le lait dont elles sont remplies, elles font un volume si considérable au dedans de la poche, qu'elles tirent la peau par le milicu, et qu'elle paroît alors partagée en deux besaces, comme le dit Maffée, qui probablement avoit vu son cerigon dans cet état.

*Sarigoy*, de Léry, pag. 156. Ce n'est que par la ressemblance du nom qu'on peut juger que le sarigoy de Léry est le même que la çarigueya, car cet auteur ne fait aucune mention de la poche que la femelle a sous le ventre; il dit







*Pierre Bonn*  
 1 Le Sarigue . . . . . Page 465 | *L'Or, par de*  
 2 Le Sarigue à long<sup>s</sup> poils . . . . . 505 | 3 La Marmose . . . . . 508





ces mêmes pieds de derrière sont placés les uns contre les autres et armés, d'ongles crochus, comme dans les pieds des autres quadrupèdes. Le premier de ces caractères a été saisi par la plupart des voyageurs et des naturalistes; mais le second leur avoit entièrement échappé : Edward Tyson, médecin anglais, paroît être le premier qui l'ait ob-

seulement que « l'animal appelé *sarigoy* par les sauvages » du Brésil, est de poil grisâtre; que parce qu'il pue, eux » n'en mangent pas volontiers; toutefois, ajoute-t-il, nous » autres en ayant écorché quelques-uns, et connu que c'étoit seulement la graisse qu'ils ont sur les rognons qui » leur rend cette mauvaise odeur, après leur avoir ôtée, nous » ne laissons pas d'en manger, et de fait, la chair en est » tendre et bonne. » (*Histoire d'un Voyage fait en la terre du Brésil*, par Jean de Léry; Paris, 1578, pag. 156.) C'est là tout ce qu'on trouve dans de Léry au sujet du sarigoy : c'est donc par la ressemblance seule du nom qu'on a jugé que c'étoit le même animal que le çarigueya du Brésil.

*Seruoï* ou *serwoï*, Stadenius, *Hist. Brasil.*, pag. 129.

*Chiurca* et *chucia*, selon Oviedo et Cardan, de *Subtilitate*, lib. x oper., tom. III, pag. 531.

*Opossumes*, selon Raph. Hamor dans sa *Description de la Virginie*.

*Opassum*, de Laët, *Histoire du Nouveau-Monde*, p. 88.

*Tlaquatzin*, suivant le même de Laët, pag. 143, où il en donne une description encore tirée de Ximénès. *Carague*, selon le même de Laët, pag. 485.

*Maritacacac*, *Pison*; *carigoy*, *Lerii*; *rapoza*, *Lusitanis*; *carigueya*, *Brasiliensibus*; *jupatüma nonnullis*, *Marcgrave*; *tlaquatzin*, *Hernandès*; *Lerio*, *sarigoy*; *semi-vulpa*, *Gesnero*; *the possum*, Ray, *Synops. quadrup.*, p. 182 et 183. Il y a cirreur dans cette première phrase indicative,

servé; il est le seul qui ait donné une bonne description de la femelle de cet animal, imprimée à Londres en 1698, sous le titre de *Carigueya, seu Marsupiale Americanum, or the anatomy of an opossum*; et quelques années après, Will. Cowper, célèbre anatomiste anglais, communiqua à Tyson, par une lettre, les observations qu'il avoit faites sur

citée par Ray, puisque le maritacaca n'est pas le même animal que le carigueya, et que ce sont en effet deux animaux différents, comme il est aisé de s'en assurer en lisant seulement les articles de Pison où il en est question, p. 323 et 324.

*Carigueya seu marsupiale americanum, or, the anatomy of an opossum*, by Edward Tyson; London, 1698.

Idem, *Philosophical Transact.*; avril 1698, n<sup>o</sup> 239. Tyson n'a donné que la description de la femelle, et Cowper a donné ensuite la description du mâle. Will. Cowper, *marsupiale americanum mas*, *Philosophic. Trans.*, mars 1704, n<sup>o</sup> 290.

*Opossum*, Gatesby, *Hist. de la Carol., append.*, p. 29.

*Ossa* au Mississipi, *Voyages de la Hontan*; La Haye, 1706, tom. II, pag. 44.

*Opossum* ou *possum*, *Histoire de la Virginie*, traduite de l'anglais; Orléans, 1707, pag. 214.

*Opasum*, *Histoire naturelle des Antilles*; Rotterdam, 1658, pag. 121 et 122.

*Munitou*, *Histoire générale des Antilles*, par le P. du Tertre; Paris, 1667, tom. II, pag. 301.

*Faras* ou *ravale*, *Hist. nat. de l'Orénoque*, par Gumilla; Avignon, 1758, tom. III, pag. 238. « La femelle du » faras, dit Gumilla, a la peau de l'estomac double, et celle de dehors est fendue par le milieu d'un bout à l'autre, » de sorte qu'elle a de chaque côté une poche dans laquelle

le mâle. Les autres auteurs, et surtout les nomenclateurs, ont ici, comme partout ailleurs, multiplié les êtres sans nécessité, et ils sont tombés dans plusieurs erreurs que nous ne pouvons nous dispenser de relever.

Notre sarigue, ou, si l'on veut, l'opossum de Tyson, est le même animal que le grand philan-

«le elle élève et tient ses quatre petits jusqu'à ce qu'ils soient en état de marcher et de chercher leur nourriture.» Ce que dit ici Gumilla de son faras, s'accorde avec ce que dit Maffée de son cerigon, et on doit l'entendre de même, comme nous l'avons expliqué.

*Rat sauvage, Mémoire sur la Louisiane, par Dumont, pag. 83.*

*Rat de bois, Histoire de la Nouvelle-France, par le P. Charlevoix; Paris, 1744, tom. III, pag. 333.*

*Rat de bois, Hist. de la Louisiane, par M. le Page du Pratz; Paris, 1758, tom. II, pag. 94.*

*Semi-vulpa, Gesner, Hist. quadrup., pag. 870. Icon. quadrup., pag. 90.*

*Semi-vulpa, Aldrov., de Quadrup. digit. vivip., p. 225.*

*Vulpes major, putoria, caudâ tereti et glabrâ. Carigueya Brasiliensibus, Marcgrave opossum, Hist. nat. des Antilles. Aouaré, puant, Barrère, Hist. Fr. équîn., pag. 166.* Nous n'avons pas adopté cette dénomination, *puant*, que M. Barrère donne au sarigue, parce que ce n'est qu'une qualification, qui d'ailleurs convient beaucoup mieux à l'*Ysquipatt* ou *mouffette*, que la plupart des voyageurs ont indiqué sous le nom de *puant*.

*Philander, opossum, seu carigueya Brasiliensis, Seba, t. I, p. 56, tab. 36, mas, fig. 1; fœmina, fig. 2; pullus, fig. 3. Philander orientalis, Seba, t. I, p. 61, tab. 38, fig. 1. Philander maximus orientalis, Seba, tom. I, pag. 64,*

dre oriental de Seba (tom. I, pag. 64, planche 39): l'on n'en sauroit douter, puisque de tous les animaux dont Seba donne les figures, et auxquels il applique le nom de *philandre*, d'*opossum* ou de *carigueya*, celui-ci est le seul qui ait les deux caractères de la bourse sous le ventre et des pouces de derrière sans ongles. De même l'on ne peut douter que notre sarigue, qui est le même que le grand

tab. 39. Ces trois phrases indicatives, par lesquelles Seba désigne trois animaux différents, doivent se rapporter au même animal, comme nous le prouverons dans le texte.

*Didelphis*, Linn., *Syst. nat.*, edit. 4, pag. 64. *Didelphis mammis intra abdomcn*, edit. 6, pag. 10. *Marsupialis didelphis mammis octo intra abdomcn*, edit. 10, pag. 54. *Opossum*. *Didelphis caudâ semi-pilosâ, superciliarum regione pallidiorè, mammis binis*, Linn., *Syst. nat.*, edit. 10, pag. 55. Ces deux phrases indicatives, par lesquelles M. Linnæus désigne deux espèces différentes, doivent cependant se rapporter à la même, comme nous le prouverons dans le texte.

*Philander saturatè spadiceus in dorso, in ventre flavus, maculis supra oculos flavis.... Philander*, le philandre, Brisson, *Regn. anim.*, pag. 286. *Philander saturatè fuscus in dorso, in ventre flavus, maculis supra oculos flavis.... Philander orientatis*, le philandre oriental, Brisson, *Regn. anim.*, pag. 288. *Philander atrospadiceus in dorso, in ventre ex atbido cinereo flavicans, maculis supra oculos obscure fuscis.... Philander amboinensis*, le philandre d'Amboine, Brisson, *Regn. anim.*, pag. 289. Ces trois phrases, par lesquelles M. Brisson désigne, d'après Seba, trois espèces différentes, n'indiquent cependant que le même animal.

philandre oriental de Seba, ne soit un animal, naturel aux climats chauds du Nouveau-Monde; car les deux sarigues que nous avons au Cabinet du Roi nous sont venus d'Amérique : celui que Tyson a disséqué lui avoit été envoyé de Virginie. M. de Chavallon, correspondant de l'Académie des Sciences à la Martinique, qui nous a donné un jeune sarigue, a reconnu les deux autres pour de vrais sarigucs ou opossums de l'Amérique. Tous les voyageurs s'accordent à dire que cet animal se trouve au Brésil, à la Nouvelle - Espagne, à la Virginie, aux Antilles, etc., et aucun ne dit en avoir vu aux Indes orientales : ainsi Seba s'est trompé lorsqu'il l'a appelé *philandre oriental*, puisqu'on ne le trouve que dans les Indes occidentales. Il dit que ce philandre lui a été envoyé d'Amboine sous le nom de *coes-coes*, avec d'autres curiosités; mais il convient en même temps qu'il avoit été apporté à Amboine d'autres pays plus éloignés.<sup>1</sup> Cela seul suffiroit pour rendre suspecte la dénomination de *philandre oriental*; car il est très-possible que les voyageurs aient transporté cet animal singulier de l'Amérique aux Indes orientales : mais rien ne prouve qu'il soit naturel au climat d'Amboine, et le passage même de Seba que nous venons de citer

<sup>1</sup> *Philander maximus orientalis femina. Inter alia rariora et hocce animal nobis ex Amboinâ missum est, sub nomine coes-coes, eò quidem delatum EX ORIS REMOTIORIBUS.* (Seba, tom. I, pag. 64.)

semble indiquer le contraire. La source de cette erreur de fait, et même celle du nom *coes-coes*, se trouve dans Pison, qui dit qu'aux Indes orientales, mais à Amboine seulement, on trouve un animal semblable au sarigue du Brésil, et qu'on lui donne le nom de *cous-cous*. Pison ne cite sur cela ni autorité ni garants : il seroit bien étrange, si le fait étoit vrai, que Pison assurant positivement que cet animal ne se trouve qu'à Amboine dans toutes les Indes orientales, Seba dit au contraire que celui qui lui a été envoyé d'Amboine n'en étoit pas natif, mais y avoit été apporté de pays plus éloignés. Cela seul prouve la fausseté du fait avancé par Pison; et nous verrons dans la suite le peu de fond que l'on peut faire sur ce qu'il a écrit au sujet de cet animal. Seba, qui ignoroit donc de quel pays venoit son philandre, n'a pas laissé de lui donner l'épithète d'*oriental* : cependant il est certain que c'est le même animal que le sarigue des Indes occidentales; il ne faut, pour s'en assurer, que comparer sa figure, planche 59, avec la Nature. Mais ce qui ajoute encore à l'erreur, c'est qu'en même temps que cet auteur donne au sarigue d'Amérique le nom de *grand philandre o-*

<sup>1</sup> *In Indiis orientalibus, idque solum quantum hactenus constat, in Amboina similis bestia frequens, ad felis magnitudinem accedens; mactata ab incolis comeditur, si ritè præparetur, nam atias fetet. Nomen illi cous-cous, indicum.* (Pison, *Hist. nat. Brasil.*, pag. 323.)

*oriental*, il nous présente un autre animal, qu'il croit être différent de celui-ci, sous le nom de *philandre d'Amérique* (planche 36, fig. 1 et 2), et qui cependant, selon sa propre description, ne diffère du grand philandre oriental qu'en ce qu'il est plus petit et que la tache au-dessus des yeux est plus brune; différences, comme l'on voit, très-accidentelles et trop légères pour fonder deux espèces distinctes : car il ne parle pas d'une autre différence qui seroit beaucoup plus essentielle, si elle existoit réellement comme on la voit dans la figure; c'est que ce philandre d'Amérique (Seba, planche 36, fig. 1 et 2) a un ongle aigu au pouce des pieds de derrière, tandis que le grand philandre oriental (Seba, planche 39) n'a point d'ongles à ces deux pouces. Or, il est certain que notre sarigue, qui est le vrai sarigue d'Amérique, n'a point d'ongles aux pouces de derrière. S'il existoit donc un animal avec des ongles aigus à ces pouces, tel que celui de la planche 36 de Seba, cet animal ne seroit pas, comme il le dit, le sarigue d'Amérique. Mais ce n'est pas tout : cet auteur donne encore un troisième animal sous le nom de *philandre oriental* (planche 38, fig. 1), duquel, au reste, il ne fait nulle mention dans la description des deux autres, et dont il ne parle que d'après François Valentin, auteur qui, comme nous l'avons déjà dit, mérite peu de confiance; et ce troisième animal est encore le même que les deux premiers. Il nous paroît

donc que ces trois animaux des planches 36, 38 et 39 de Seba n'en font qu'un seul. Il y a toute apparence que le dessinateur, peu attentif, aura mis un ongle pointu aux pouces des pieds de derrière comme aux pouces des pieds de devant et aux autres doigts, dans les figures des planches 36 et 38, et que, plus exact dans le dessin de la planche 39, il a représenté les pouces des pieds de derrière sans ongles, et tels qu'ils sont en effet. Nous sommes donc persuadés que ces trois animaux de Seba ne sont que trois individus de la même espèce; que cette espèce est la même que celle de notre sarigue; que ces trois individus étoient seulement de différents âges, puisqu'ils ne diffèrent entre eux que par la grandeur du corps et par quelques nuances de couleur, principalement par la teinte de la tache au-dessus des yeux, qui est jaunâtre dans les jeunes sarigues, tels que celui de la planche 36 de Seba, fig. 1 et 2; qui est plus brune dans les sarigues adultes, tels que celui de la planche 39; différence qui d'ailleurs peut provenir du temps plus ou moins long que l'animal a été conservé dans l'esprit-de-vin, toutes les couleurs du poil s'affoiblissant avec le temps dans les liqueurs spiritueuses. Seba convient lui-même que les deux animaux de ses planches 36, fig. 1 et 2, et 38, fig. 1, ne diffèrent que par la grandeur et par quelques nuances de couleur; il con-

<sup>1</sup> *Est autem femella hæcce americanis philandris FOEMINIS QUAM SIMILLIMA : nisi quòd pitis dorsalibus ali-*



vient encore que le troisième animal, c'est-à-dire celui de la planche 39, ne diffère des deux autres qu'en ce qu'il est plus grand, et que la tache au-dessus des yeux n'est pas jaunâtre, mais brune. Il nous paroît donc certain que ces trois animaux n'en font qu'un seul, puisqu'ils n'ont entre eux que des différences si petites, qu'on doit les regarder comme de très-légères variétés, avec d'autant plus de raison et de fondement, que l'auteur ne fait aucune mention du seul caractère par lequel il auroit pu les distinguer, c'est-à-dire de cet ongle pointu aux pouces de derrière, qui se voit aux figures des deux premiers et qui manque au dernier. Son seul silence sur ce caractère prouve que cette différence n'existe pas réellement, et que ces ongles pointus aux pouces de derrière, dans les figures des planches 36 et 38, ne doivent être attribués qu'à l'inattention du dessinateur.

Seba dit que, « selon François Valentin, ce philandre, planche 38, est de la plus grande espèce qui se voie aux Indes orientales, et surtout chez les Malais, où on l'appelle *pelandor Aroé*, c'est-à-dire *lapin d'Aroé*, quoique Aroé ne soit pas le seul lieu où se trouvent ces animaux; qu'ils sont communs dans l'île de Solor; qu'on les élève même avec les lapins, auxquels ils ne font aucun mal, et qu'on en mange également la chair, que les ha-

*quantum saturatiùs fuscis vestita, et toto habitu proccerior sit illis.* (Seba, tom. I, pag. 61.)

» bitants de cette île trouvent excellente, etc. » Ces faits son très-douteux, pour ne pas dire faux. 1° Le philandre, planche 38, n'est pas le plus grand des Indes orientales, puisque, selon l'auteur même, celui de la planche 39, qu'il attribue aussi aux Indes orientales, est plus grand. En second lieu, ce philandre ne ressemble point du tout à un lapin, et par conséquent il est bien mal nommé *lapin d'Aroé*. Troisièmement, aucun voyageur aux Indes orientales n'a fait mention de cet animal si remarquable; aucun n'a dit qu'il se trouve ni dans l'île de Solor, ni dans aucun autre endroit de l'ancien continent. Seba lui-même paroît s'apercevoir non-seulement de l'ineapacité, mais aussi de l'infidélité de l'auteur qu'il cite. *Cujus equidem rei, dit-il (tom. I, pag. 61), fides sit penes auctorem. At mirum tamen est quòd D. Valentinus philandri formam haud ita descripserit prout se habet et uti nos ejus icones ad vivum factas prægressis tabulis exhibuimus.* Mais pour achever de se démontrer à soi-même le peu de confiance que mérite en effet le témoignage de cet auteur, François Valentin, ministre de l'église d'Amboine, qui cependant a fait imprimer en cinq volumes in-fol. l'*Histoire naturelle des Indes orientales*,<sup>1</sup> il suffit de renvoyer à ce que dit Artedi au sujet de ce gros ouvrage,<sup>2</sup> et aux reproches que

<sup>1</sup> *Ond en nieuw Oost-Indien, etc., Dordrecht, Jean Braam, 1724.*

*Multa scripsit Franciscus Valentinus quæ Judæus*

Seba même lui fait avec raison sur l'erreur grossière qu'il commet, en assurant que « la poche de » l'animal dont il est ici question est une matrice » dans laquelle sont conçus les petits, et qu'après » avoir lui-même disséqué le philandre, il n'en a » pas trouvé d'autre; que si cette poche n'est pas » une vraie matrice, les mamelles sont à l'égard » des petits de cet animal, ce que les pédicules sont » aux fruits, qu'ils restent adhérents à ces mamelles » jusqu'à ce qu'ils soient mûrs, et qu'alors ils s'en » séparent, comme le fruit quitte son pédicule lorsqu'il a acquis toute sa maturité, etc. » Le vrai de tout ceci, c'est que Valentin, qui assure que rien n'est si commun que ces animaux aux Indes orientales, et surtout à Solor, n'y en avoit peut-être jamais vu; que tout ce qu'il en dit, et jusqu'à ses erreurs les plus évidentes, sont copiés de Pison et de Marcgrave, qui tous deux ne sont eux-mêmes, à cet égard, que les copistes de Ximénès, et qui se sont trompés en tout ce qu'ils ont ajouté

*appella credat.... Ita comparatus est hic liber belgicus, ut historicorum naturalium genuinorum et eruditorum oculos nullo modo ferre possit. Artedi Ichthyologiæ hist. litteraria; Lugd. Bat., 1738, pag. 55 et 56.*

<sup>1</sup> *Indè autem quam liquidissimè detegitur error à D. Francisco Valentino commissus circa historiam horum animalium (Seba, tom. III, pag. 273)... Error absonus valdè et enormis, indè forsan hortum duxit quod vir iste hanc animalium speciem haud debitè examinaverit, etc. (Idem, tom. I, pag. 64.)*

de leur fonds; car Marcgrave et Pison disent expressément et affirmativement, ainsi que Valentin, que la poche est la vraie matrice où les petits du sarigue sont conçus.<sup>1</sup> Marcgrave dit qu'il en a disséqué un, et qu'il n'a point trouvé d'autre matrice à l'intérieur; Pison renchérit encore sur lui, en disant qu'il en a disséqué plusieurs, et qu'il n'a jamais trouvé de matrice à l'intérieur; et c'est là où il ajoute l'assertion, tout aussi mal fondée, que cet animal se trouve à Amboine. Qu'on juge maintenant de quel poids doivent être ici les autorités de Marcgrave, de Pison et de Valentin, et s'il seroit raisonnable d'ajouter foi au témoignage de trois hommes dont le premier a mal vu, le second a amplifié les erreurs du premier, et le dernier a copié les deux autres.

Je demanderois volontiers pardon à mes lecteurs de la longueur de cette discussion critique; mais lorsqu'il s'agit de relever les erreurs des autres, on ne peut être trop exact ni trop attentif, même aux plus petites choses.

M. Brisson, dans son ouvrage sur les quadrupèdes,

<sup>1</sup> *Hæc bursa ipse uterus est animalis, nam alium non habet, uti ex sectione illius comperi: in hæc semen concipitur et catuli formantur.* (Marcg., *Hist. Brasil.*, p. 223.)

<sup>2</sup> *Ex REITERATIS horum animalium sectionibus; alium non invenimus uterum præter hanc bursam, in quâ semen concipitur et catuli formantur.* (Pison, *Hist. nat. Brasil.*, pag. 523.)

a entièrement adopté ce qui se trouve dans celui de Seba : il le suit ici à la lettre, soit dans ses dénominations, soit dans ses descriptions, et il paroît même aller plus loin que son auteur, en faisant trois espèces réellement distinctes des trois philandres, planches 56, 58 et 59 de Seba; car s'il eût recherché l'idée de cet auteur, il eût reconnu qu'il ne donne pas ses trois philandres pour des espèces réellement différentes les unes des autres. Seba ne se doutoit pas qu'un animal des climats chauds de l'Amérique ne dût pas se trouver aussi dans les climats chauds de l'Asie : il qualifioit ces animaux d'orientaux ou d'américains, selon qu'ils lui arrivoient de l'un ou de l'autre continent; mais il ne donne pas ses trois philandres pour trois espèces distinctes et séparés; il paroît clairement qu'il ne prend pas à la rigueur le mot d'espèce, lorsqu'il dit, page. 61: *C'est ici la plus grande espèce de ces animaux;* et qu'il ajoute: *Cette femelle est parfaitement semblable(simillima)aux femelles des philandres d'Amérique; elle est seulement plus grande, et elle est couverte sur le dos de poils d'un jaune plus foncé.* Ces différences, comme nous l'avons déjà dit, ne sont que des variétés telles qu'on en trouve ordinairement entre les individus de la même espèce à différents âges : et dans le fait, Seba n'a pas prétendu faire une division méthodique des animaux en classes, genres et espèces; il a seulement donné les figures des différentes pièces de son cabinet, distinguées par des numéros, suivant

qu'il voyoit quelques différences dans la grandeur, dans les teintes de couleur ou dans l'indication du pays natal des animaux qui composoient sa collection. Il nous paroît donc que, sur cette seule autorité de Seba, M. Brisson n'étoit pas fondé à faire trois espèces différentes de ces trois philandres, d'autant plus qu'il n'a pas même employé les caractères distinctifs exprimés dans les figures, et qu'il ne fait aucune mention de la différence de l'ongle qui se trouve aux pouces des pieds de derrière des deux premiers et qui manque au troisième. M. Brisson devoit donc rapporter à son n° 3, c'est-à-dire à son philandre d'Amboine, page 289, toute la nomenclature qu'il a mise à son philandre n° 1, page 286, tous les noms et synonymes qu'il cite ne convenant qu'au philandre n° 3, puisque c'est celui dont les pouces des pieds de derrière n'ont point d'ongles. Il dit en général que les doigts des philandres sont onguiculés, et il ne fait sur cela aucune exception : cependant le philandre qu'il a vu au Cabinet du Roi et qui est notre sarigue, n'a point d'ongles aux pouces des pieds de derrière; et il paroît que c'est le seul qu'il ait vu, puisqu'il n'y a dans son livre que le n° 1 qui soit précédé de deux étoiles. L'ouvrage de M. Brisson, d'ailleurs très-utile, pêche principalement en ce que la liste des espèces y est beaucoup plus grande que celle de la Nature.

Il ne nous reste maintenant à examiner que la nomenclature de M. Linnæus : elle est, sur cet article,

moins fautive que celle des autres, en ce que cet auteur supprime une des trois espèces dont nous venons de parler, et qu'il réduit à deux les trois animaux de Seba. Ce n'est pas avoir tout fait, car il faut les réduire à un; mais du moins c'est avoir fait quelque chose: et d'ailleurs il emploie le caractère distinctif des pouces de derrière sans ongles; ce qu'aucun des autres, à l'exception de Tyson, n'avoit observé. La description que M. Linnæus donne du sarigue sous le nom de *marsupialis*, n° 1, *didelphis*, etc.,<sup>1</sup> nous a paru bonne et assez conforme à la Nature; mais il y a inexactitude dans sa distribution et erreur dans ses indications: cet auteur, qui, sous le nom d'*opossum*, n° 3, page 55, désigne un animal différent de son *marsupialis*, n° 1, et qui ne cite à cet égard que la seule autorité de Seba, dit cependant que cet opossum n'a point d'ongle aux pouces de derrière, tandis que cet ongle est très-apparent dans les figures de Seba; il auroit au moins dû nous avertir que le dessinateur de Seba s'étoit trompé. Une autre erreur, c'est d'avoir cité le maritacaca de Pison comme le même animal que le carigueya, tandis que dans l'ouvrage de Pison ces deux animaux, quoique annoncés dans le même chapitre, sont cependant donnés, par Pison même, pour deux animaux différents, et qu'il les décrit l'un après

<sup>1</sup> Linnæus, *Syst. nat.*, édit. 10; Holmiæ, 1758, pag. 54.

l'autre. Mais ce qu'on doit regarder comme une erreur plus considérable que les deux premières, c'est d'avoir fait du même animal deux espèces différentes. Le *marsupialis*, n° 1, et l'*opossum*, n° 3, ne sont pas des animaux différents; ils ont tous deux, suivant M. Linnæus même, le *marsupium* ou la *poche*; ils ont tous deux les pouces de derrière sans ongle; ils sont tous deux d'Amérique, et ils ne diffèrent (toujours selon lui) qu'en ce que le premier a huit mamelles, et que le second n'en a que deux, et la tache au-dessus des yeux plus pâle. Or, ce dernier caractère est, comme nous l'avons dit, nul, et le premier est au moins très-équivoque: car le nombre des mamelles varie dans plusieurs espèces d'animaux, et peut-être plus dans celle-ci que dans une autre; puisque des deux sarigues femelles que nous avons au Cabinet du Roi, et qui sont certainement de même espèce et du même pays, l'une a cinq et l'autre a sept tétines, et que ceux qui ont observé les mamelles de ces animaux ne s'accordent pas sur le nombre: Marcgrave, qui a été copié par beaucoup d'autres, en compte huit; Barrière dit qu'ordinairement il n'y en a que quatre, etc. Cette différence qui se trouve dans le nombre des mamelles n'a rien de singulier, puisque la même variété se trouve dans les animaux les plus connus, tels que la chienne, qui en a quelquefois dix, et d'autres fois neuf, huit ou sept; la truie, qui en a dix, onze ou douze; la vache, qui en a



six, cinq ou quatre; la chèvre et la brebis, qui en ont quatre, trois ou deux; le rat, qui en a dix ou huit; le furet, qui en a trois à droite et quatre à gauche, etc. : d'où l'on voit qu'on ne peut rien établir de fixe et de certain sur l'ordre et le nombre des mamelles, qui varient dans la plupart des animaux.

De tout cet examen que nous venons de faire avec autant de scrupule que d'impartialité, il résulte que le *philander opossum* seu *carigueya Brasiliensis*, planch. 36, fig. 1, 2 et 3; le *philander orientalis*, planch. 38, fig. 1; et le *philander orientalis maximus*, planch. 39, fig. 1 de Seba, tom. I, pag. 56, 61 et 64; que le philandre n° 1, le philandre oriental, n° 2, et le philandre d'Amboine, n° 3, de M. Brisson, pag. 286, 288 et 289; et enfin que le *marsupialis*, n° 1, et l'*opossum*, n° 3, de M. Linnæus, édit. 10, pag. 54 et 55, n'indiquent tous qu'un seul et même animal, et que cet animal est notre sarigue, dont le climat unique et naturel est l'Amérique méridionale, et qui ne s'est jamais trouvé aux grandes Indes que comme étranger et après y avoir été transporté. Je crois avoir levé sur cela toutes les incertitudes : mais il reste encore des obscurités au sujet du taiibi, que Marcgrave n'a pas donné comme un animal différent du carigueya,<sup>1</sup> et que néanmoins Jonston,<sup>2</sup> Seba,<sup>3</sup> et MM.

<sup>1</sup> Marcgrave, *Hist. nat. Brasil.*, pag. 223.

<sup>2</sup> Jonston, *de Quadrup.*, pag. 95.

<sup>3</sup> Seba, tom. I, pag. 57, tab. 56, fig. 4.

Klein,<sup>1</sup> Linnæus<sup>2</sup> et Brisson,<sup>3</sup> qui n'ont écrit que d'après Marcgrave, ont présenté comme une espèce distincte et différente des précédentes. Cependant on trouve dans Marcgrave les deux noms *carigueya*, *taïibi*, à la tête du même article : il est dit que cet animal s'appelle *carigueya* au Brésil, et *taïibi* au Paraguay (*carigueya Brasiliensibus, aliquibus jupatiïma, Petiguaribus taïibi*). On trouve ensuite une description du *carigueya* tirée de Ximènes, après laquelle on en trouve une autre de l'animal appelé *taïibi* par les Brésiliens, *cachorro domato* par les Portugais, et *booschratte* ou *rat de bois* par les Hollandais. Marcgrave ne dit pas que ce soit un animal différent du *carigueya*; il le donne au contraire pour le mâle du *carigueya* (*pedes et digitos habet ut femella jam descripta*). Il paroît clairement qu'au Paraguay on appeloit le sarigue mâle et femelle *taïibi*, et qu'au Brésil on donnoit ce nom de *taïibi* au seul mâle, et celui de *carigueya* à la femelle. D'ailleurs les différences entre ces deux animaux, telles qu'elles sont indiquées par leurs descriptions, sont trop légères pour fonder sur ces dissemblances deux espèces différentes; la plus sensible est celle de la couleur du poil, qui dans le *carigueya* est jaune et brune, au lieu qu'elle est grise dans le *taïibi*, dont les poils sont

<sup>1</sup> Klein, de *Quadrup.*, pag. 59.

<sup>2</sup> Linnæus, *Syst. nat.*, edit. 10, pag. 54, n<sup>o</sup> 2.

<sup>3</sup> Brisson, *Regn. anim.*, pag. 290.

blancs<sup>1</sup> en dessous, et bruns ou noirs à leur extrémité. Il est donc plus que probable que le taiibi est en effet le mâle du sarigue. M. Ray paroît être de cette opinion, lorsqu'il dit, en parlant du carigueya et du taiibi : *An specie, an sexu tantum, à præcedenti diversum?*<sup>2</sup> Cependant, malgré l'autorité de Marcgrave et le doute très-raisonnable de Ray, Seba donne, planche 36, n° 4, la figure d'un animal femelle auquel il applique, sans aucun garant, le nom de *taiibi*; et il dit en même temps que ce taiibi est le même animal que le tlaquatzin de Hernandès : c'est ajouter la méprise à l'erreur; car, de l'aveu même de Seba,<sup>3</sup> son taiibi, qui est femelle, n'a point de poche sous le ventre; et il suffisoit de lire Hernandès pour voir qu'il donne à son tlaquatzin cette poche comme un principal caractère. Le taiibi de Seba ne peut donc être le tlaquatzin de Hernandès, puisqu'il n'a point de poche, ni le taiibi de Marcgrave, puisqu'il est femelle; c'est certainement un autre animal, assez mal dessiné et encore plus mal décrit, auquel Seba s'est avisé de donner le nom de *taiibi*, et qu'il rapporte mal à

<sup>1</sup> Le poil du rat de bois est d'un très-beau gris argenté, on en voit même qui sont tout blancs et d'un très-beau blanc; la femelle a sous le ventre une bourse qui s'ouvre et se ferme quand elle veut. (*Description de la Nouvelle-France*, par le P. Charlevoix; Paris, 1744, t. III, p. 334.)

<sup>2</sup> Ray. *Synops. quadrup.*, pag. 185.

<sup>3</sup> *Marsupio tamen pro recondendis catulis caret hæc species.* (Seba, tom. I, pag. 58.)

propos au tlaquatzin de Hernandès, qui, comme nous l'avons dit, est le même que notre sarigue. MM. Brisson et Linnæus ont, au sujet du taiibi, suivi à la lettre ce qu'en a dit Seba; ils ont copié jusqu'à son erreur sur le tlaquatzin de Hernandès, et ils ont tous deux fait une espèce fort équivoque de cet animal; le premier sous le nom de *philandre du Brésil*, n° 4,<sup>1</sup> et le second sous celui de *philander*, n° 2.<sup>2</sup> Le vrai taiibi, c'est-à-dire, le taiibi de Marcgrave et de Ray, n'est donc point le taiibi de Seba, ni le philander de M. Linnæus, ni le philandre du Brésil de M. Brisson, et ceux-ci ne sont point le tlaquatzin de Hernandès. Ce taiibi de Seba (supposé qu'il existe) est un animal différent de tous ceux qui avoient été indiqués par les auteurs précédents : il auroit fallu lui donner un nom particulier, et ne le pas confondre, par une dénomination équivoque, avec le taiibi de Marcgrave, qui n'a rien de commun avec lui. Au reste, comme le sarigue mâle n'a point de poche sous le ventre, et qu'il diffère de la femelle par ce caractère si remarquable, il n'est pas étonnant qu'on leur ait donné à chacun un nom, et qu'on ait appelé la femelle *carigueya*, et le mâle *taiibi*.

<sup>1</sup> *Philander pilis in exortu albis, in extremitate nigricantibus, vestita... Philander brasiliensis*, le philandre du Brésil, *Regn. anim.*, pag. 290.

- *Philander. Didelphis caudâ basi pilosâ, auriculis pendulis, mammis quaternis*, *Syst. nat.*, ed. 10, p. 59, n° 2.

Edward Tyson a, comme nous l'avons déjà dit, décrit et disséqué le sarigue femelle avec soin. Dans l'individu qui lui a servi de sujet, la tête avoit six pouces, le corps treize, et la queue douze de longueur; les jambes de devant six pouces, et celles de derrière quatre et demi de hauteur; le corps, quinze à seize pouces de circonférence; la queue, trois pouces de tour à son origine, et un pouce seulement vers l'extrémité; la tête, trois pouces de largeur entre les deux oreilles, allant toujours en diminuant jusqu'au nez : elle est plus ressemblante à celle d'un cochon de lait qu'à celle d'un renard. Les orbites des yeux sont très-inclinées dans la direction des oreilles au nez; les oreilles sont arrondies, et longues d'environ un pouce et demi; l'ouverture de la gueule est de deux pouces et demi, en la mesurant depuis l'un des angles de la lèvre jusqu'à l'extrémité du museau; la langue est assez étroite, et longue de trois pouces, rude et hérissée de petites papilles tournées en arrière. Il

<sup>1</sup> Cette manière de mesurer les jambes n'est pas exacte. Tyson reconnoît lui-même que, dans le squelette, les os des jambes de devant étoient plus courts que ceux des jambes de derrière; et Marcgrave, dans sa description, dit aussi que les jambes de devant étoient plus courtes que celles de derrière : ces différences ne proviennent que de la différente manière de les mesurer, et c'est par cette raison que dans nos descriptions nous ne donnons pas les mesures des jambes en bloc, et que nous détaillons celles de chacune des parties qui composent la jambe.

Il y a cinq doigts aux pieds de devant, tous les cinq armés d'ongles crochus; autant de doigts aux pieds de derrière, dont quatre seulement sont armés d'ongles, et le cinquième, qui est le pouce, est séparé des autres : il est aussi placé plus bas et n'a point d'ongle. Tous ces doigts sont sans poil et recouverts d'une peau rougeâtre; ils ont près d'un pouce de longueur; la paume des mains et des pieds est large, et il y a des callosités charnues sous tous les doigts. La queue n'est couverte de poil qu'à son origine jusqu'à deux ou trois pouces de longueur, après quoi c'est une peau écailleuse et lisse dont elle est revêtue jusqu'à l'extrémité : ces écailles sont blanchâtres, à peu près hexagones et placées régulièrement, en sorte qu'elles n'anticipent pas les unes sur les autres; elles sont toutes séparées, et environnées d'une petite aire de peau plus brune que l'écaille. Les oreilles, comme les pieds et la queue, sont sans poil; elles sont si minces, qu'on ne peut pas dire qu'elles soient cartilagineuses; elles sont simplement membraneuses comme les ailes des chauve-souris : elles sont très-ouvertes, et le conduit auditif paraît fort large. La mâchoire du dessus est un peu plus allongée que celle du dessous; les narines sont larges; les yeux petits; noirs, vifs et proéminents; le cou court, la poitrine large; la moustache comme celle du chat. Le poil du devant de la tête est plus blanc et plus court que celui du corps; il est d'un gris cendré, mêlé

de quelques petites houppes de poil noir et blanchâtre sur le dos et sur les côtés, plus brun sur le ventre, et encore plus foncé sur les jambes. Sous le ventre de la femelle est une fente qui a deux ou trois pouces de longueur; cette fente est formée par deux peaux qui composent une poche velue à l'extérieur, et moins garnie de poil à l'intérieur; cette poche renferme les mamelles : les petits nouveau-nés y entrent pour les sucer, et prennent si bien l'habitude de s'y cacher, qu'ils s'y réfugient, quoique déjà grands, lorsqu'ils sont épouvantés. Cette poche a du mouvement et du jeu; elle s'ouvre et se referme à la volonté de l'animal. La mécanique de ce mouvement s'exécute par le moyen de plusieurs muscles et de deux os qui n'appartiennent qu'à cette espèce d'animal; ces deux os sont placés au-devant des os pubis, auxquels ils sont attachés par la base : ils ont environ deux pouces de longueur, et vont toujours en diminuant un peu de grosseur depuis la base jusqu'à l'extrémité; ils soutiennent les muscles qui font ouvrir la poche, et leur servent de point d'appui : les antagonistes de ces muscles servent à la resserrer et à la fermer si exactement, que dans l'animal vivant l'on ne peut voir l'ouverture qu'en la dilatant de force avec les doigts. L'intérieur de cette poche est parsemé de glandes qui fournissent une substance jaunâtre d'une si mauvaise odeur, qu'elle se communique à tout le corps de l'animal: cepen-

dant, lorsqu'on laisse sécher cette matière, non-seulement elle perd son odeur désagréable, mais elle acquiert du parfum qu'on peut comparer à celui du musc. Cette poche n'est pas, comme l'ont avancé faussement Marcgrave et Pison, le lieu dans lequel les petits sont conçus : le sarigue femelle a une matrice à l'intérieur, différente, à la vérité, de celle des autres animaux, mais dans laquelle les petits sont conçus et portés jusqu'au moment de leur naissance. Tyson prétend que dans cet animal il y a deux matrices, deux vagins, quatre cornes de matrice, quatre trompes de Fallope, et quatre ovaires.<sup>1</sup> M. Daubenton n'est pas d'accord avec Tyson sur tous ces faits; mais en comparant sa description avec celle de Tyson, on verra qu'il est au moins très-certain que dans les organes de la génération des sarigues il y a plusieurs parties doubles qui sont simples dans les autres animaux. Le gland de la verge du mâle et celui du clitoris de la femelle sont fourchus et paroissent doubles. Le vagin, qui est simple à l'entrée, se partage ensuite en deux canaux, etc. Cette conformation est en général très-singulière, et différente de celle de tous les autres animaux quadrupèdes.

<sup>1</sup> *We will therefore here take a survey and an account of these parts; and we find that there are two ovaria, two tubæ Fallopianæ, two cornua uteri, two uteri and two vaginæ uteri.* (Tyson, *anatomy of an opossum*; London, 1698, pag. 36.)



Le sarigue est uniquement originaire des contrées méridionales du Nouveau-Monde; il paroît seulement qu'il n'affecte pas, aussi constamment que le tatou, les climats les plus chauds : on le trouve non - seulement au Brésil, à la Guiane, au Mexique, mais aussi à la Floride, en Virginie,<sup>1</sup> et dans les autres régions tempérées de ce continent. Il est partout assez commun, parce qu'il produit souvent et en grand nombre, la plupart des auteurs disent quatre ou cinq petits,<sup>2</sup> d'autres, six ou sept : Marcgrave assure avoir vu six petits vivants dans la poche d'une femelle;<sup>3</sup> ces petits avoient environ deux pouces de longueur; ils étoient déjà fort agiles; ils sortoient de la poche et y rentroient plusieurs fois par jour. Ils sont bien plus petits lorsqu'ils naissent : certains voyageurs disent qu'ils

<sup>1</sup> Les opossums sont communs dans la Virginie et dans la Nouvelle-Espagne. (*Histoire naturelle des Antilles*; Rotterdam, 1658, pag. 122.)

<sup>2</sup> *Quaternos quinosve parit catulos, quos utero conceptos, editosque in lucem, alvi cavitate quâdam dùm adhuc parvuti sunt, condit et servat*, etc. (Hernandès, *Hist. Mex*, pag. 330.)

<sup>3</sup> *Hæc ipsa quam describo bestia sex catulos vivos et omnibus membris absotutos, sed sine pilis, in hæc bursâ habebat, qui etiam hinc indè in eâ movebantur, quilibet cutulus duos digitos erat longus*, etc. (Marcgrave, *Hist. Brasil.*, pag. 222.)

Ils ont un sac sous le ventre, dans lequel ils portent leurs petits, qui sont parfois six ou sept d'une ventrée. (*Description du Nouveau-Monde*, par de Laët, pag. 485.)

ne sont pas plus gros que des mouches au moment de leur naissance, c'est-à-dire quand ils sortent de la matrice pour entrer dans la poche et s'attacher aux mamelles. Ce fait n'est pas aussi exagéré qu'on pourroit l'imaginer; car nous avons vu nous-mêmes, dans un animal dont l'espèce est voisine de celle du sarigue, des petits attachés à la mamelle qui n'étoient pas plus gros que des fèves; et l'on peut présumer avec beaucoup de vraisemblance, que dans ces animaux la matrice n'est, pour ainsi dire, que le lieu de la conception, de la formation et du premier développement du fœtus, dont l'exclusion étant plus précoce que dans les autres quadrupèdes, l'accroissement s'achève dans la bourse, où ils entrent au moment de leur naissance prématurée. Personne n'a observé la durée de la gestation de ces animaux, que nous présumons être beaucoup plus courte que dans les autres; et comme

† La femelle du possum a un double ventre, ou plutôt une membrane pendante qui lui couvre tout le ventre sans y être attachée, et dont on peut regarder l'intérieur lorsqu'elle a une fois porté des petits. Au derrière de cette membrane, il y a une ouverture où l'on peut passer la main, si on ne l'a pas grosse. C'est ici où les petits se retirent, soit pour éviter quelque danger, soit pour téter ou pour dormir. Ils vivent de cette manière jusqu'à ce qu'ils soient en état de chercher pâture d'eux-mêmes.... J'ai vu moi-même de ces petits attachés à la tétine lorsqu'ils n'étoient pas plus gros qu'une mouche, et qui ne s'en détachent qu'après avoir atteint la grosseur d'une souris. (*Histoire de la Virginie*, pag. 220.)

c'est un exemple singulier dans la Nature que cette exclusion précoce, nous exhortons ceux qui sont à portée de voir des sarigucs vivants dans leur pays natal, de tâcher de savoir combien les femelles portent de temps, et combien de temps encore après la naissance les petits restent attachés à la mamelle avant que de s'en séparer. Cette observation, curieuse par elle-même, pourroit devenir utile, en nous indiquant peut-être quelque moyen de conserver la vie aux enfants venus avant le terme.

Les petits sarigucs restent donc attachés et comme collés aux mamelles de la mère pendant le premier âge, et jusqu'à ce qu'ils aient pris assez de force et d'accroissement pour se mouvoir aisément. Ce fait n'est pas douteux; il n'est pas même particulier à cette seule espèce, puisque nous avons vu, comme je viens de le dire, des petits ainsi attachés aux mamelles dans une autre espèce, que nous appellerons la *marmose*, et de laquelle nous parlerons bientôt. Or, cette femelle marmose n'a pas, comme la femelle sarigue, une poche sous le ventre où les petits puissent se cacher : ce n'est donc pas de la commodité ou du secours que la poche prête aux petits que dépend uniquement l'effet de la longue adhérence aux mamelles, non plus que celui de leur accroissement dans cette situation immobile. Je fais cette remarque afin de prévenir les conjectures que l'on pourroit faire sur l'usage de la poche, en la regardant comme une seconde

matrice, ou tout au moins comme un abri absolument nécessaire à ces petits prématurément nés. Il y a des auteurs qui prétendent qu'ils restent collés à la mamelle plusieurs semaines de suite;<sup>1</sup> d'autres disent qu'ils ne demeurent dans la poche que pendant le premier mois de leur âge.<sup>2</sup> On peut aisément ouvrir cette poche de la mère, regarder, compter et même toucher les petits sans les incommoder; ils ne quittent la tétine, qu'ils tiennent avec la gueule, que quand ils ont assez de force pour marcher; ils se laissent alors tomber dans la poche, et sortent ensuite pour se promener<sup>3</sup> et pour chercher leur subsistance;<sup>4</sup> ils y entrent souvent pour

<sup>1</sup> Les petits sont collés à la tétine, et c'est là où ils croissent à vue d'œil pendant plusieurs semaines de suite, jusqu'à ce qu'ils aient acquis de la force, qu'ils ouvrent les yeux, et que leur poil soit venu; alors ils tombent dans la membrane, d'où ils sortent et où ils rentrent à leur guise. (*Histoire de la Virginie*; Amsterdam, 1707, pag. 220.)

<sup>2</sup> *Septem plus minusve ut plurimum uno partu excludit fetus, quos donec menstruam ætatem attingant pro cubitu nunc alvo recundit, nunc iterum prodit.* (Ralp. Hamor apud Nieremberg, pag. 157.)

<sup>3</sup> C'est dans sa poche qu'après avoir mis bas elle retire ses petits, qui, s'attachant à ses tétines, s'y nourrissent de son lait et s'y élèvent comme dans un sûr asile où ils sont toujours chaudement.... Dès que les petits sont assez forts pour pouvoir sortir et courir sur l'herbe, la mère, ouvrant sa poche, leur donne issue, etc. (*Mémoires de la Louisiane*, par Dumont, pag. 84.)

<sup>4</sup> La mère les met au monde nus et aveugles, et les prenant ensuite avec les doigts des pieds de devant, elle les

dormir, pour téter, et aussi pour se cacher lorsqu'ils sont épouvantés : la mère fuit alors et les emporte tous : elle ne paroît jamais avoir plus de ventre que quand il y a long - temps qu'elle a mis bas et que ses petits sont déjà grands; car dans le temps de la vraie gestation, on s'aperçoit peu qu'elle soit pleine.

A la seule inspection de la forme des pieds de cet animal, il est aisé de juger qu'il marche mal et qu'il court lentement; aussi dit-on qu'un homme peut l'attraper sans même précipiter son pas.<sup>1</sup>

met dans sa bourse, qui est comme une espèce de matrice; elle les échauffe doucement.... Enfin elle ne les tire point de là qu'ils ne jouissent de la lumière; alors elle les transporte sur quelque colline où elle ne prévoit point de danger, et ayant ouvert sa bourse, elle les en fait sortir, les expose aux rayons du soleil, les amuse en jouant avec eux; au moindre bruit, ou sur le soupçon du moindre danger, elle rappelle aussitôt ses petits par un cri, *tic, tic, tic*, lesquels obéissant alors à leur mère, reviennent à elle et se recachent dans la bourse, etc. (Seba, tom. I, pag. 55.)

Lorsque la mère entend quelque bruit ou quelque mouvement qui lui fait ombrage, elle fait un certain cri, et à ce signal qui est connu des petits, on les voit aussitôt courir à leur mère, et rentrer d'où ils sont sortis. (*Mémoires de la Louisiane*, pag. 83.)

<sup>1</sup> Cet animal est si lent, qu'il est très-facile de l'attraper. (*Mémoires de la Louisiane*, par Dumont, pag. 83.)

On ne voit ordinairement point d'animal marcher si lentement, et j'en ai pris souvent à mon pas ordinaire. (*Histoire de la Louisiane*, par M. le Page du Pratz, tom. II, pag. 93.)

En revanche, il grimpe sur les arbres avec une extrême facilité;<sup>1</sup> il se cache dans le feuillage pour attraper les oiseaux,<sup>2</sup> ou bien il se suspend par la queue, dont l'extrémité est musculeuse et flexible comme une main,<sup>3</sup> en sorte qu'il peut serrer et même environner de plus d'un tour les corps qu'il saisit : il reste quelquefois long-temps dans cette

<sup>1</sup> *Scandit arbores incredibili pernicitate.* (Hernand., *Hist. Mex.*, pag. 330.)

Il monte sur les arbres d'une admirable vitesse, et porte grand dommage aux oiseaux domestiques, à la façon d'un renard; au reste, il ne fait nul mal. (De Laët, pag. 143.)

*Hoc animal fructibus arborum vescitur. Ideòque non solum ob id arbores scandit, sed etiam cum catulis in crumenâ inclusis, magnâ agilitate de arbore in arborem transit.* (Petrus Martyr, *Ocean decad.* 1, lib. IX, pag. 21.)

*Fetet animal instar vulpis aut martis: mordax est; vescitur libenter gallinis, quas rapit ut vulpes, et arbores scandendo avibus insidiatur: vescitur quoque sacchari cannis, quibus sustentavi per quatuor septimanas in cubiculo meo; tandem funi cui alligatum erat se implicans, ex compressione obiit.* (Marcgrav., *Hist. Brasil.*, pag. 223.)

<sup>3</sup> *Cauda... quâ mordicis firmiterque quidquid apprehendit retinet.* (Hernand., *Hist. Mex.*, pag. 330.)

Sa queue est faite pour s'accrocher, car en le prenant par cet endroit, il s'entortille aussitôt autour du doigt..... La femelle étant prise, souffre, sans donner le moindre signe de vie, qu'on la suspende par la queue au-dessus d'un feu allumé; la queue s'accroche d'elle-même, et la mère périt ainsi avec ses petits, sans que rien soit capable de lui desserrer la peau de sa poche. (*Histoire de la Louisiane*, par M. le Page du Pratz, tom. II, pag. 94.)

situation, sans mouvement, le corps suspendu ; la tête en bas ; il épie et attend le petit gibier au passage<sup>1</sup> : d'autres fois il se balance pour sauter d'un arbre à un autre, à peu près comme les singes à queue prenante, auxquels ils ressemble aussi par la conformation des pieds. Quoique carnassier, et même avide de sang qu'il se plaît à sucer, il mange assez de tout,<sup>2</sup> des reptiles, des insectes, des can-

Il est très-friand des oiseaux et de la volaille ; aussi entre-t-il hardiment dans les basses-cours et dans les poulaillers. Il va même dans les champs manger le maïs qu'on y a semé. L'instinct avec lequel il fait sa chasse est très-singulier. Après avoir pris un petit oiseau et l'avoir tué, il se garde bien de le manger : il le pose proprement dans une belle place découverte proche de quelque gros arbre ; ensuite montant sur cet arbre et se suspendant par la queue à celle de ses branches qui est la plus voisine de l'oiseau, il attend patiemment en cet état que quelque autre oiseau carnassier vienne pour l'enlever, alors il se jette dessus et fait sa proie de l'un et de l'autre. (*Mémoires de la Louisiane*, par Dumont, pag. 84.)

Il chasse la nuit et fait la guerre aux volailles, dont il suce le sang et qu'il ne mange jamais. (*Histoire de la Louisiane*, par M. le Page du Pratz, pag. 93.)

<sup>2</sup> *Vescitur cohortatibus quas vulpecularum mustelorumve sylvestrium more jugulat, illarum sanguinem absorbens, cætera innoxium ac simplissimum animal... Pascitur etiam fructibus, pane, oleribus, frumentaceis, aliisque, veluti nos experimento cognovimus, alentes istud domi, ac in deliciis habentes.* (Hernandès, *Hist. Mex.*, pag. 330.)

Il grimpe légèrement sur les arbres et se nourrit d'oiseaux, il fait la chasse aux poules comme le renard, mais

nes de sucre, des patates, des racines, et même des feuilles et des écorces. On peut le nourrir comme un animal domestique;<sup>1</sup> il n'est ni féroce ni farouche, et on l'apprivoise aisément : mais il dégoûte par sa mauvaise odeur, qui est plus forte que celle du renard,<sup>2</sup> et il déplaît aussi par sa vilaine figure; car, indépendamment de ses oreilles de chouette, de sa queue de serpent, et de sa gueule fendue jusqu'au près des yeux, son corps paroît toujours sale, parce que le poil, qui n'est ni lisse ni frisé, est terne et semble être couvert de boue.<sup>3</sup> Sa mauvaise odeur réside dans la peau, car sa chair n'est pas mauvaise à manger;<sup>4</sup> c'est même un des animaux que les sauvages chassent de préférence, et duquel ils se nourrissent le plus volontiers.

au défaut de proie il se nourrit de fruits. (*Histoire naturelle des Antilles*; Rotterdam, 1658, pag. 121.)

<sup>1</sup> *Vicitat carnibus et fructibus, herbis et pane; ideòque à multis animi gratià domi nutritur.* (Marcgrav., *Hist. Brasil.*, pag. 222.)

<sup>2</sup> Les caragues ou sarigoys sont semblables aux renards d'Espagne, mais ils sont plus petits et sentent plus mauvais de beaucoup. (*Descript. des Indes occid.*, par de Laët, p. 85.)

<sup>3</sup> Ils sont hideux à voir, et leur peau paroît toujours couverte de boue. (*Mém. de la Louisiane*, par Dumont, p. 83.)

Son poil est gris, et quoique fin, il n'est jamais lissé. Les femmes des naturels le filent et en font des jarrettières, qu'elles teignent ensuite en rouge. (*Histoire de la Louisiane*, par M. le Page du Pratz, tom. II, pag. 94.)

<sup>4</sup> *Testatur ipse Raphe comedisse hoc animal, et esse grati et salubris nutrimenti.* (Nieremberg, *Hist. nat. peregrin.*, pag. 157.)



[M. de la Borde, médecin du roi à Cayenne, m'a écrit qu'il avoit nourri trois sarigues dans un petit tonneau, où ils se laissoient aisément manier. Ils mangent du poisson, de la viande cuite ou crue, du pain, du biscuit, etc. Ils sont continuellement à se lécher les uns les autres : ils font le même murmure que les chats quand on les manie.

« Je ne me suis pas aperçu, dit-il, qu'ils eussent aucune mauvaise odeur. Il y a des espèces plus grandes, et d'autres plus petites. Ils portent également leurs petits dans une poche sous le ventre; et ces petits ne quittent jamais la mamelle,

*Carnibus hujus animatis non solum Indi libentissimè vescuntur, verumetiam hanc cæterorum animalium quascumque carnes gustu, suavitate nobilitatas, antecellere prædicant. Quapropter legitur in historiâ Indicâ, quòd habitatores insulæ Cubæ observantes magnam horum animalium quantitatem vagantium super arbores secus littora insulæ crescentes, clanculum accedentes, et de improviso, magno impetu arborem excutientes, has belluas cadere in aquam cogunt; tunc innatantes illas apprehendunt, postea in cibos multifariè coquant. (Aldrov., de Quadrup. digit, lib. II, pag. 225.)*

La chair des rats sauvages est fort bonne, on la mange, et ils ont à peu près le goût du cochon de lait. (*Mémoires de la Louisiane*, par Dumont, pag. 85.)

La chair de cet animal est d'un très-bon goût et approche fort de celle du cochon de lait. (*Histoire de la Louisiane*, par M. le Page du Pratz, pag. 94.)

Le sarigoy est un animal puant, dont la chair est cependant fort bonne. (*Voyage de Coréal*; Paris, 1722, t. I, p. 176.)

On m'a nouvellement envoyé pour le Cabinet, une peau

» même lorsqu'ils dorment. Les chiens les tuent,  
 » mais ne les mangent pas. Ils ont un grognement  
 » qui ne se fait pas entendre de fort loin. On les  
 » apprivoise aisément. Ils cherchent à entrer dans  
 » les poulaillers, où ils mangent la volaille; mais  
 » leur chair n'est pas bonne à manger : dans cer-  
 » taines espèces, elle est même d'une odeur insup-  
 » portable, et l'animal est appelé *puant* par les ha-  
 » bitants de Cayenne. »

Il ne faut pas confondre ces sarigues puants de M. de la Borde avec les vrais puants ou mouffettes, qui forment un genre d'animaux très-différents de ceux-ci.

M. Vosmaër, directeur des cabinets d'histoire naturelle de S. A. S. monseigneur le prince d'Orange, a mis une note, page 6 de la *Description d'un écureuil volant*, Amsterdam, 1767, dans laquelle il dit :

« Le coes-coes est le bosch ou beursrult des In-  
 » des orientales, le philander de Seba, et le *didel-*  
 » *phis* de Linnæus. Le savant M. de Buffon nie ab-  
 » solument son existence aux Indes orientales, et  
 » ne l'accorde qu'au Nouveau-Monde en particu-  
 » lier. Nous pouvons néanmoins assurer ce célèbre  
 » naturaliste que Valentin et Seba ont fort bien fait  
 » de placer ces animaux, tant en Asie qu'en Amé-

de ces petits sarigues de Cayenne, qui n'avoit que trois pouces et demi de longueur, quoique l'animal fût adulte, et la queue quatre pouces et demi.

» rique. J'ai moi-même reçu, l'été dernier, des In-  
 » des orientales, le mâle et la femelle. La même es-  
 » pèce a aussi été envoyée à M. le docteur Schlos-  
 » ser à Amsterdam, par un ami d'Amboine, quoi-  
 » que pour moi je n'en connoisse pas d'autres que  
 » ceux-ci; de sorte qu'ils ne sont pas si communs.  
 » La principale différence entre le coes-coes des In-  
 » des orientales et celui des Indes occidentales, con-  
 » siste, suivant mon observation, dans la couleur  
 » du poil, qui, au mâle des Indes orientales, est  
 » tout-à-fait blanc, un peu jaunâtre; celui de la fe-  
 » melle est un peu plus brun, avec une raie noire  
 » ou plutôt brune sur le dos. La tête de celui des  
 » Indes orientales est plus courte; mais le mâle me  
 » paroît l'avoir un peu plus longue que la femelle.  
 » Les oreilles, dans cette espèce, sont beaucoup  
 » plus courtes qu'à celle des Indes occidentales. La  
 » description de la seconde espèce, dont parle aus-  
 » si Valentin, est trop diffuse pour pouvoir s'y rap-  
 » porter avec quelque certitude. »

Je ne doute pas que M. Vosmaër n'ait reçu des Indes orientales des animaux mâles et femelles sous le nom de *coes-coes*; mais les différences qu'il indique lui-même entre ces coes-coes et les sarigues, pourroient déjà faire penser que ce ne sont pas des animaux de même espèce. J'avoue néanmoins que la critique de M. Vosmaër est juste, en ce que j'ai dit que les trois philandres de Seba n'étoient que le même animal, tandis qu'en effet

le troisième, c'est-à-dire celui de la planche 159 de Seba, est un animal différent, et qui se trouve réellement aux Philippines, et peut-être dans quelques autres endroits des Indes orientales, où il est connu sous le nom de *coes-coes*, ou *cuscus*, ou *cusos*. J'ai trouvé dans le *Voyage de Christophe Barchewitz*, la notice suivante :

« Dans l'île de Lethy, il y a des cuscus ou cusos »  
 » dont la chair a à peu près le goût de celle du la- »  
 » pin. Cet animal ressemble beaucoup, pour la »  
 » couleur, à une marmotte; les yeux sont petits, »  
 » ronds et brillants, les pates courtes, et la queue, »  
 » qui est longue, est sans poil. Cet animal saute »  
 » d'un arbre à un autre comme un écureuil, et a- »  
 » lors il fait de sa queue un crochet, avec lequel »  
 » il se tient aux branches pour manger plus facile- »  
 » ment les fruits. Il répand une odeur désagréable »  
 » qui approche de celle du renard. Il a une poche »  
 » sous le ventre, dans laquelle il porte ses petits, »  
 » qui entrent et sortent par-dessous la queue de »  
 » l'animal. Les vieux sautent d'un arbre à l'autre »  
 » en portant leurs petits dans cette poche. »

Il paroît, par le caractère de la poche sous le ventre et de la queue prenante, que ce cuscus où cusos des Indes orientales est en effet un animal du même genre que les philandres d'Amérique : mais cela ne prouve pas qu'ils soient de la même

<sup>1</sup> *Voyage de Barchewitz*; Erfurt, 1751, pag. 552.

espèce d'aucun de ceux du nouveau continent; ce seroit le seul exemple d'une pareille identité. Si M. de Vosmaër eût fait graver les figures de ces coes-coes, comme il le dit dans le texte, on seroit plus en état de juger tant de la ressemblance que des différences des coes-coes d'Asie avec les sarigues ou philandres de l'Amérique, et je demeure toujours persuadé que ceux d'un continent ne se trouveront pas dans l'autre, à moins qu'on ne les y ait apportés. Je renvoie sur cela le lecteur à ce que j'en ai dit dans ce volume.

Ce n'est pas qu'absolument parlant, et même raisonnant philosophiquement, il ne fût possible qu'il se trouvât dans les climats méridionaux des deux continents quelques animaux qui seroient précisément de la même espèce. Nous avons dit ailleurs,<sup>1</sup> et nous le répétons ici, que la même température doit faire dans les différentes contrées du globe les mêmes effets sur la Nature organisée, et par conséquent produire les mêmes êtres, soit animaux, soit végétaux, si toutes les autres circonstances étoient, comme la température, les mêmes à tous égards : mais il ne s'agit pas ici d'une possibilité philosophique qu'on peut regarder comme plus ou moins probable; il s'agit d'un fait, et d'un fait très-général, dont il est aisé de présenter les nombreux et très-nombreux exemples. Il

<sup>1</sup> Tom. IV, le II<sup>e</sup> Mém. de la *Partie Hypothétique*, p. 167.

est certain qu'au temps de la découverte de l'Amérique, il n'existoit dans ce Nouveau-Monde aucun des animaux que je vais nommer : l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, la girafe, le chameau, le dromadaire, le buffle, le cheval, l'âne, le lion, le tigre, les singes, les babouins, les guenons, et nombre d'autres, dont j'ai fait l'énumération, et que de même le tapir, le lama, la vigogne, le pecari, le jaguar, le cougar, l'agouti, le paca, le coati, l'unau, l'aï, et beaucoup d'autres dont j'ai donné l'énumération, n'existoient point dans l'ancien continent. Cette multitude d'exemples, dont on ne peut nier la vérité, ne suffit-elle pas pour qu'on soit au moins fort en garde lorsqu'il s'agit de prononcer, comme le fait ici M. Vosmaër, que tel ou tel animal se trouve également dans les parties méridionales des deux continents ?

C'est à ce cuscus ou cusos des Indes qu'on doit rapporter le passage suivant.

« Il se trouve, dit Mandeslo, aux îles Moluques  
 » un animal qu'on appelle *cusos*. Il se tient sur les  
 » arbres, et ne vit que de leurs fruits. Il ressemble  
 » à un lapin, et a le poil épais, frisé et rude, entre  
 » le gris et le roux; les yeux ronds et vifs, les pieds  
 » petits, et la queue si forte, qu'il s'en sert pour se  
 » prendre aux branches afin d'atteindre plus aisément aux fruits.<sup>2</sup> »

<sup>1</sup> Voyez les trois Discours, pag. 99, 129 et 144 de ce vol.

<sup>2</sup> *Voyage de Mandeslo, suite d'Olear.*, t. II, p. 384 et suiv.

Il n'est pas question, dans ce passage, de la poche sous le ventre, qui est le caractère le plus marqué des philandres : mais, je le répète, si le cuscus ou cusos des Indes orientales a ce caractère, il est certainement d'une espèce qui approche beaucoup de celle des philandres d'Amérique, et je serois porté à penser qu'il en diffère à peu près comme le jaguar diffère du léopard. Ces deux derniers animaux, sans être de la même espèce, sont les plus ressemblants et les plus voisins de tous les animaux des parties méridionales des deux continents.]

#### DU SARIGUE A LONGS POILS.

Nous donnons ici (*planch. 52*) la figure d'un sarigue mâle à longs poils, qui est d'un quart plus grand que le précédent, et qui en diffère aussi par la queue, qui est beaucoup plus courte à proportion. La longueur de ce sarigue est de vingt pouces trois lignes du bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, au lieu que l'autre n'a que quinze pouces trois lignes. La tête est semblable dans tous les deux, à l'exception du bout du nez, qui est noir dans le précédent, et couleur de chair dans celui-ci; les plus grands poils des moustaches ont près de trois pouces de longueur. Il y a encore une petite différence : c'est que dans le sarigue illinois, les deux dents incisives du milieu de la mâchoire supérieure sont les plus petites,

tandis que, dans celui-ci, ces deux mêmes dents incisives sont les plus grandes. Ils diffèrent encore par les couleurs du poil, qui, dans ce sarigue, est brun sur les jambes et les pieds, blanchâtre sur les doigts, et rayé, sur le corps, de plusieurs bandes brunes indécises, une sur le dos jusqu'auprès de la queue, et une de chaque côté du corps, qui s'étend de l'aisselle jusqu'aux cuisses; le cou est roussâtre depuis l'oreille jusqu'aux épaules, et cette couleur s'étend sous le ventre, et domine par endroits sur plusieurs parties du corps; la queue est écailleuse, et garnie à son origine de poils blancs et de poils bruns. Nous ne déciderons pas, par cette simple comparaison, de l'identité ou de la diversité de ces deux espèces de sarigues, qui toutes deux pourroient bien n'être que des variétés de celle du sarigue commun.

#### DU SARIGUE DES ILLINOIS.

Nous donnons ici la description d'un sarigue qui nous paroît n'être qu'une variété dans cette espèce, mais dont les différences sont néanmoins assez grandes pour que nous ayons cru devoir les indiquer. Ce sarigue se trouve dans le pays des Illinois, et diffère de l'autre par la couleur et par le poil, qui est long sur tout le corps; il a la tête moins allongée et entièrement blanche, à l'exception d'une tache brunâtre qui prend du coin



de l'œil, et finit en s'affoiblissant du côté du nez, dont l'extrémité est la seule partie de la face qui soit noire; la queuc est écailleuse, et sans poil dans toute sa longueur, au lieu que celle du sarigue de la *planche* 52, est garnie de poil depuis son origine jusqu'à plus des trois quarts de sa longueur. Cependant ces différences ne me paroissent pas suffisantes pour constituer deux espèces; et d'ailleurs, comme le climat des Illinois, et celui du Mississipi où se trouve le premier sarigue, ne sont pas éloignés, il y a toute apparence que ce second sarigue n'est qu'une simple variété dans l'espèce du premier.

|                                                                                | pi. | pouc. | lig. |
|--------------------------------------------------------------------------------|-----|-------|------|
| Longueur du corps entier, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue. | 1   | 3     | 3    |
| Longueur des oreilles.                                                         | »   | 1     | 1    |
| Largeur des oreilles.                                                          | »   | »     | 9    |
| Longueur des moustaches.                                                       | »   | 2     | 2    |
| Longueur de la queue.                                                          | •   | 1     | 3    |

Les oreilles sont d'une peau lisse, semblable à du parchemin brun, sans aucun poil en dedans ni en dehors; le poil qui couvre le corps jusqu'à la queue, ainsi que les jambes, est d'un brun plus ou moins nuancé de cendré, et mêlé de longs poils blancs qui ont jusqu'à deux pouces trois lignes sur le dos et deux pouces six lignes près de la queue; le dessous du corps est d'un cendré blanchâtre. Il y a cinq doigts à tous les pieds : le pouce ou doigt interne des pieds de derrière a un on-

gle plat qui n'excède pas la chair; les autres ongles sont blancs et crochus.

---

## DE LA MARMOSE.<sup>1</sup>

L'ESPÈCE de la marmose paroît être voisine de celle du sarigue : elles sont du même climat dans le même continent : et ces deux animaux se ressemblent par la forme du corps , par la conformation des pieds , par la queue prenante , qui est couverte d'écaillés dans la plus grande partie de sa longueur , et n'est revêtue de poil qu'à son origine;

<sup>1</sup> *Marmosa*, nom que les Brésiliens donnent à cet animal, selon Seba, et que nous avons adopté. Les Nègres de nos îles appellent le sarigue *manicou*, et la marmose, qui est plus petite que le sarigue, *rat manicou*.

*Mus silvestris americanus scalopès dictus*, Seba, t. I, p. 46, tab. 31, fig. 1 et 2. Ce nom *scalopès*, que Seba donne à cet animal, et que MM. Klein et Brisson ont aussi adopté, a été très-mal appliqué. Le scalopès des Grecs n'est certainement pas la marmose du Brésil. Et d'ailleurs il n'est pas possible de déterminer ce que c'est que le scalopès par les indications des anciens : *ad finem quidam mures sunt quos scalopès vocant ut Scholiastes Aristophanis in Acharnensibus animadvertit.* (Aldrov., de *Quadrup. digit. vivip.*, pag. 416.) Je crois que voilà la seule notice que nous ayons du scalopès : elle ne suffit pas à beaucoup près pour déterminer une espèce, et encore moins pour en appliquer le nom à un animal du Nouveau-Monde.

*Phitander saturatè spadiceus in dorso, in ventre di-*

par l'ordre des dents,<sup>1</sup> qui sont en plus grand nombre que dans les autres quadrupèdes. Mais la marmose est bien plus petite que le sarigue; elle a le museau encore plus pointu : la femelle n'a pas de poche sous le ventre comme celle du sarigue; il y a seulement deux plis longitudinaux près des cuisses, entre lesquels les petits se placent pour s'attacher aux mamelles. Les parties de la génération, tant du mâle que de la femelle marmoses, ressemblent, par la forme et par la position, à celles du sarigue : le gland de la verge du mâle est fourchu comme celui du sarigue; il est placé dans l'anus; et cet orifice, dans la femelle, paroît être aussi l'orifice de la vulve. La naissan-

*tutè flavus, pedibus albicantibus.... Philander americanus*, le philandre d'Amérique, Brisson, *Regn. anim.*, pag. 291.

*Murina. Didelphis caudâ semi-pilosâ, mammis senis*, Linn., *Syst. nat.*, edit. 10, pag. 55. 1° M. Linnæus, qui présente ici le murina après l'opossum, fait une question qui suppose un doute mal fondé, *an pullus præcedentis*, dit-il du murina relativement à l'opossum. Cela ne peut pas être; car, de l'aveu de M. Linnæus, son opossum a une poche sous le ventre; et d'après la description de Seba, il est clair que la femelle du murina n'en a point; 2° la phrase indicative pêche en ce qu'elle donne, comme un caractère constant, six mamelles à la marmose, tandis que le nombre des mamelles varie, et que la marmose que nous avons vue avoit quatorze mamelles.

<sup>1</sup> Les dents, dans le sarigue et la marmose, sont au nombre de cinquante.

ce des petits semble être encore plus précoce dans l'espèce de la marmose que dans celle du sarigue : ils sont à peine aussi gros que de petites fèves lorsqu'ils naissent et qu'ils vont s'attacher aux mamelles; les portées sont aussi plus nombreuses. Nous avons vu dix petites marmoses, chacune attachée à un mamelon, et il y avoit encore sur le ventre de la mère quatre mamelons vacants, en sorte qu'elle avoit en tout quatorze mamelles. C'est principalement sur les femelles de cette espèce qu'il faudroit faire les observations que nous avons indiquées dans l'article du sarigue : je suis persuadé que ces animaux inettent bas peu de jours après la conception, et que les petits, au moment de l'exclusion, ne sont encore que des fœtus, qui, même comme fœtus, n'ont pas pris le quart de leur accroissement. L'accouchement de la mère est toujours une fausse couche très-prématurée, et les fœtus ne sauvent leur vie naissante qu'en s'attachant aux mamelles sans jamais les quitter, jusqu'à ce qu'ils aient acquis le même degré d'accroissement et de force qu'ils auroient pris naturellement dans la matrice, si l'exclusion n'eût pas été prématurée.

La marmose a les mêmes inclinations et les mêmes mœurs que le sarigue : tous deux se creusent des terriers pour se réfugier; tous deux s'accrochent aux branches des arbres par l'extrémité de leur queue, et s'élancent de là sur les oiseaux et

sur les petits animaux : ils mangent aussi des fruits, des graines et des racines; mais ils sont encore plus friands de poisson et d'écrevisse, qu'ils pêchent, dit-on, avec leur queue. Ce fait est très-douteux, et s'accorde fort mal avec la stupidité naturelle qu'on reproche à ces animaux, qui, selon le témoignage de la plupart des voyageurs, ne savent ni se mouvoir à propos, ni fuir, ni se défendre.

[On sait qu'en général les sarigues, marmoses et cayopollins, portent également leurs petits dans une poche sous le ventre, et que ces petits sont attachés à la mamelle long-temps avant d'avoir pris leur accroissement entier. Ce fait, l'un des plus singuliers de la Nature, me faisoit désirer des éclaircissements au sujet de la génération de ces animaux, qui ne naissent pas à terme comme les autres. Voici ce que M. Roume de Saint-Laurent m'en a écrit en m'envoyant le catalogue du cabinet d'histoire naturelle qu'il a fait à l'île de la Grenade.

« Des personnes dignes de croyance, dit M. de » Saint-Laurent, m'ont assuré avoir trouvé des femelles de manieou (marmose) dont les petits n'étoient point encore formés; on voyoit, au bout des mamelons, de petites bosses claires, dans lesquelles on trouvoit l'embryon ébauché. Tout extraordinaire que ce fait doive paroître, je ne puis le révoquer en doute, et je vais ajouter ici la dis-

» section que je fis d'un de ces animaux en 1767,  
 » qui peut donner quelques lumières sur la façon  
 » dont la génération s'effectue dans cette espèce.

» La mère avoit dans son sac sept petits, au bout  
 » d'autant de mamelons, auxquels ils étoient for-  
 » tement fixés, sans qu'ils y adhérassent; ils avoient  
 » environ trois lignes de longueur, et une ligne et  
 » demie de grosseur; la tête étoit fort grosse à pro-  
 » portion du corps, dont la partie antérieure étoit  
 » plus formée que la postérieure; la queue étoit  
 » moins avancée que tout le reste. Ces petits n'a-  
 » voient point de poil; leur peau très-fine paroiss-  
 » soit sanguinolente; les yeux ne se distinguoient  
 » que par deux petits filets en cercle. Les cornes  
 » de la matrice étoient gonflées, fort longues, for-  
 » mant un tour, et se portant ensuite vers les ovai-  
 » res : elles contenoient un mucus blanc, épais, et  
 » parsemé de globules d'air nombreux. L'extrémi-  
 » té des cornes se terminoit par des filets gros com-  
 » me de forts crins, d'une substance à peu près  
 » semblable à celle des trompes de Fallope, mais  
 » plus blanche et plus solide. On suivoit ces filets  
 » jusque dans le corps glanduleux des mamelles,  
 » où ils aboutissoient chacun à des mamelons, sans  
 » que l'on pût en distinguer la fin, parce qu'elle se  
 » confondoit dans la substance des mamelles. Ces  
 » filets paroissent être creux et remplis du mê-  
 » me mucus qui étoit contenu dans les cornes.  
 » Peut-être les petits embryons produits dans la ma-

» trice passent-ils dans ces canaux pour se rendre  
 » aux mamelons contenus dans le sac.»

Cette observation de M. de Saint-Laurent mérite assurément beaucoup d'attention; mais elle nous paroît si singulière, qu'il seroit bon de la répéter plus d'une fois, et de s'assurer de cette marche très-extraordinaire des fœtus et de leur passage immédiat de la matrice aux mamelles, et du temps où se fait ce passage après la conception : il faudroit pour cela élever et nourrir un certain nombre de ces animaux, et disséquer les femelles peu de temps après leur avoir donné le mâle, à un jour, deux jours, trois jours, quatre jours après l'accouplement; on pourroit saisir le progrès de leur développement, et reconnoître le temps et la manière dont ils passent réellement de la matrice aux mamelles qui sont renfermées dans la poche de la mère. ]

---

## DU CAYOPOLLIN.<sup>1</sup>

LE premier auteur qui ait parlé de cet animal est Fernandès. Le cayopollin, dit-il, est un petit

<sup>1</sup> Ou *kayopollin*.

*Cayopollin*, Fernandès, *Hist. Nov. Esp.*, pag. 10.

*Animal caudimanum seu coyopollin*; Nieremberg, *Hist. nat. peregrin.*, pag. 158.

*Coyopollin*, Jonston, *de Quadrup.*, pag. 118.

*Mus indicus dictus coyopollin*, Charleton, *Exercit.*, pag. 25, n<sup>o</sup> 5.

animal un peu plus grand qu'un rat, ressemblant au sarigue par le museau, les oreilles, et la queue, qui est plus épaisse et plus forte que celle d'un rat, et de laquelle il se sert comme d'une main. Il a les oreilles minces et diaphanes; le ventre, les jambes et les pieds, blancs. Les petits, lorsqu'ils ont peur, tiennent la mère embrassée; elle les élève sur les arbres. Cette espèce s'est trouvée dans les montagnes de la Nouvelle-Espagne.<sup>1</sup> Nieremberg a copié mot à mot ces indications de Fernandès, et n'y a rien ajouté.<sup>2</sup> Seba,<sup>3</sup> qui le premier a fait dessiner et graver cet animal, n'en donne aucune description; il dit seulement qu'il a la tête un peu plus épaisse et la queue un tant soit peu plus grosse que la marmose, et que quoiqu'il soit du même genre, il est cependant d'un autre climat et même d'un autre continent; et il se contente de ren-

*Mus africanus kayopollinæ dictus*, Seba, t. I, p. 59, tab. 51, fig. 3. Il y a erreur dans cette indication, cet animal n'étant point d'Afrique, mais d'Amérique.

*Philander saturatè spadiceus in dorso, in ventre ex albo flavicans, caudâ ex saturatè spadiceo maculata...* *Philander africanus*, le philandre d'Afrique, Brisson, *Regn. anim.*, pag. 292. Même erreur sur le climat, copiée de Seba.

<sup>1</sup> Franç. Fernandès, *Hist. quadrup. Novæ Hispaniæ*; Romæ, 1626, cap. 19, pag. 10.

<sup>2</sup> Eus. Nieremberg, *Hist. nat. peregr.*, lib. ix, cap. 5, pag. 158.

<sup>3</sup> Seba, tom. I, pag. 49, tab. 51, fig. 5.



voyer à Nieremberg et à Jonston pour ce qu'on peut désirer de plus au sujet de cet animal : mais il paroît évidemment que Nieremberg et Jonston ne l'ont jamais vu, et qu'ils n'en parlent que d'après Fernandès. Aucun de ces trois auteurs n'a dit qu'il fût originaire d'Afrique; ils le donnent, au contraire, comme naturel et particulier aux montagnes des climats chauds de l'Amérique; et c'est Seba seul qui, sans autorité ni garants, a prétendu qu'il étoit africain. Celui que nous avons vu venoit certainement d'Amérique; il étoit plus grand, et il avoit le museau moins pointu et la queue plus longue que la marmose; en tout il nous a paru approcher encore plus que la marmose de l'espèce du sarigue. Ces trois animaux se ressemblent beaucoup par la conformation des parties intérieures et extérieures, par les os surnuméraires du bassin, par la forme des pieds, par la naissance prématurée, la longue et continuelle adhérence des petits aux mamelles, et enfin par les autres habitudes de nature: ils sont aussi tous trois du Nouveau-Monde et du même climat: on ne les trouve point dans les pays froids de l'Amérique; ils sont naturels aux contrées méridionales de ce continent, et peuvent vivre dans les régions tempérées. Au reste, ce sont tous des animaux très-laid; leur gueule fendue comme celle d'un brochet, leurs oreilles de chauve-souris, leur queue de couleuvre et leurs pieds de singe, présentent une forme bizarre, qui devient

encore plus désagréable par la mauvaise odeur qu'ils exhalent, et par la lenteur et la stupidité dont leurs actions et tous leurs mouvements paroissent accompagnés.

---

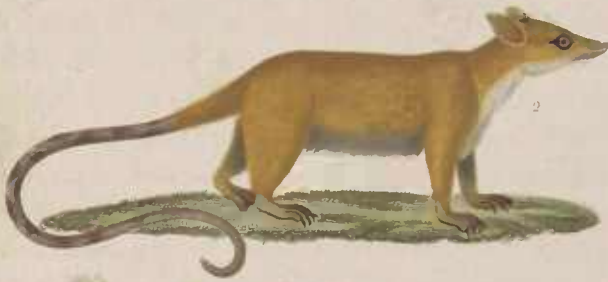
## DU PHILANDRE DE SURINAM.

CET animal est du même climat et d'une espèce voisine de celle du sarigue, de la marmose, du cayopollin et du phalanger. Sibille Merian est le premier auteur qui en ait donné la figure, avec une courte indication.<sup>1</sup> Ensuite Seba a donné pour la femelle la figure même de Merian, et pour le mâle une nouvelle figure avec une espèce de description. Cet animal, dit-il, a les yeux très-brillants et environnés d'un cercle de poil brun foncé; le corps couvert d'un poil doux, ou plutôt d'une espèce de laine d'un jaune roux ou rouge, clair sur le dos : le front, le museau, le ventre et les pieds sont d'un jaune blanchâtre; et les oreil-

<sup>1</sup> *Hoc genus gliris sylvestris depictum est qui catulos quorum vulgò quinque vel sex unâ feturâ enititur in dorso secum portat; ex flavo fuscì coloris, at subucula ejus alba est : cum antra exeunt alimenti causâ, à catulis circum curruntur qui jam saturi vel molestias suspicantes, illicò matris dorsum ascendunt, et caudas suas parentum caudis involvunt, qui illos statim in antra apportant. (Mar. Sibil. Merian., *Insect. Surinam.*; Amsterdam, pag. 66, fig., tab. 46.)*







*Proterops puma*  
 1 Le Cayopollin . . . . . Page 515  
 2 Le Philandre de Surinam . . . . . 516.

5 Le Phalanger . . . . . 522

*Plat. 114. 21*



Ils sont nues et assez roides; il y a de longs poils en forme de moustaches sur la lèvre supérieure, et aussi au-dessus des yeux; ses dents sont, comme celles du loir, pointues et piquantes; sur la queue, qui est nue et d'une couleur pâle, il y a dans le mâle des taches d'un rouge obscur qui ne se remarquent pas sur la queue de la femelle : les pieds ressemblent aux mains d'un singe; ceux de devant ont les quatre doigts et le pouce garnis d'ongles courts et obtus, au lieu que des cinq doigts des pieds de derrière il n'y a que le pouce qui ait un ongle plat et obtus, les quatre autres sont armés de petits ongles aigus. Les petits de ces animaux ont un grognement assez semblable à celui d'un petit cochon de lait. Les mamelles de la mère ressemblent à celles de la marmose. Seba remarque avec raison que, dans la figure donnée par Merian, les pieds et les doigts sont mal représentés.<sup>1</sup> Ces philandres produisent cinq ou six petits; ils ont la queue très-longue et prenante comme celle des sapajous : les petits montent sur le dos de leur mère et s'y tiennent en accrochant leur queue à la sienne; dans cette situation qui leur est familière, elle les porte et transporte avec autant de sûreté que de légèreté.

<sup>1</sup> Seba, tom. I, pag. 49, tab. 21, fig. 4.

## DU CRABIER.

LE nom *crabier*, ou *chien crabier*, que l'on a donné à cet animal, vient de ce qu'il se nourrit principalement de crabes. Il a très-peu de rapport au chien ou au renard, auxquels les voyageurs ont voulu le comparer. Il auroit plus de rapport avec les sarigues; mais il est beaucoup plus gros; et d'ailleurs la femelle du crabier ne porte pas, comme la femelle du sarigue, ses petits dans une poche sous le ventre: ainsi le crabier nous paroît être d'une espèce isolée et différente de toutes celles que nous avons décrites.

On remarque dans cet animal la longue queue écailleuse et nue, les gros pouces sans ongles des pieds de derrière, et les ongles plats des pieds de devant. Celui que nous conservons au Cabinet du Roi, étoit encore jeune lorsqu'on nous a envoyé sa dépouille: il est mâle, et voici la description que nous en avons pu faire.

La longueur du corps entier, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, est d'environ dix-sept pouces.

La hauteur du train de devant, de six pouces trois lignes; et celle du train de derrière, de six pouces six lignes.

La queue, qui est grisâtre, écailleuse et sans poil, a quinze pouces et demi de longueur sur dix lignes



de grosseur à son commencement; et elle est très-menue à son extrémité.

Comme cet animal est fort bas de jambes, il a de loin quelque ressemblance avec le chien basset: la tête même n'est pas fort différente de celle d'un chien; elle n'a que quatre pouces une ligne de longueur, depuis le bout du nez jusqu'à l'occiput. L'œil n'est pas grand; le bord des paupières est noir, et au-dessus de l'œil se trouvent de longs poils qui ont jusqu'à quinze lignes de longueur: il y en a aussi de semblables à côté de la joue vers l'oreille. Les moustaches autour de la gueule sont noires, et ont jusqu'à dix-sept lignes de long. L'ouverture de la gueule est de près de deux pouces; la mâchoire supérieure est armée, de chaque côté, d'une dent canine crochue, et qui excède sur la mâchoire inférieure. L'oreille, qui est de couleur brune, paroît tomber un peu sur elle-même; elle est nue, large, et ronde à son extrémité.

Le poil du corps est laineux et parsemé d'autres grands poils roides, noirâtres, qui vont en augmentant sur les cuisses et vers l'épine du dos, qui est toute couverte de ces longs poils; ce qui forme à cet animal une espèce de crinière, depuis le milieu du dos jusqu'au commencement de la queue. Ces poils ont trois pouces de longueur; ils sont d'un blanc sale à leur origine jusqu'au milieu, et ensuite d'un brun minime jusqu'à l'extrémité. Le poil des côtés est d'un blanc jaune, ainsi que sous

le ventre; mais il tire plus sur le fauve vers les épaules, les cuisses, le cou, la poitrine et la tête, où cette teinte de fauve est mélangée de brun dans quelques endroits. Les côtés du cou sont fauves. Les jambes et les pieds sont d'un brun noirâtre. Il y a cinq doigts à chaque pied; le pied de devant a un pouce neuf lignes, le plus grand doigt neuf lignes, et l'ongle en gouttière deux lignes. Les doigts sont un peu pliés, comme ceux des rats : il n'y a que le pouce qui soit droit. Les pieds de derrière ont un pouce huit lignes, les plus grands doigts neuf lignes, le pouce six lignes; il est gros, large et écarté, comme dans les singes; l'ongle en est plat, tandis que les ongles des quatre autres doigts sont crochus et excèdent le bout des doigts. Le pouce du pied de devant est droit, et n'est point écarté de l'autre doigt.

M. de la Borde m'a écrit que cet animal étoit fort commun à Cayenne, et qu'il habite toujours les palétuviers et autres endroits marécageux.

« Il est, dit-il, fort leste pour grimper sur les » arbres, sur lesquels il se tient plus souvent qu'à » terre, surtout pendant le jour. Il a de bonnes » dents, et se défend contre les chiens. Les crabes » font sa principale nourriture, et lui profitent; car » il est toujours gras. Quand il ne peut pas tirer les » crabes de leur trou avec sa pate, il y introduit sa » queue, dont il se sert comme d'un crochet. Le » crabe, qui lui serre quelquefois la queue, le fait

» crier; ce cri ressemble assez à celui d'un homme,  
 » et s'entend de fort loin; mais sa voix ordinaire est  
 » une espèce de grognement semblable à celui des  
 » petits cochons. Il produit quatre ou cinq petits,  
 » et les dépose dans de vieux arbres creux. Les na-  
 » turels du pays en mangent la chair, qu'a quel-  
 » que rapport à celle du lièvre. Au reste, ces ani-  
 » maux se familiarisent aisément, et on les nourrit  
 » à la maison comme les chiens et les chats, c'est-  
 » à-dire avec toutes sortes d'aliments : ainsi leur  
 » goût pour la chair du crabe n'est point du tout  
 » un goût exclusif. »<sup>1</sup>

On prétend qu'il se trouve dans les terres de Cayenne deux espèces d'animaux auxquels on donne le même nom de *crabier*, parce que tous deux mangent des crabes. Le premier est celui dont nous venons de parler; l'autre est non-seulement d'une espèce différente, mais paroît même être d'un autre genre. Il a la queue toute garnie de poil, et ne prend des crabes qu'avec ses pattes. Ces deux animaux ne se ressemblent que par la tête, et diffèrent par la forme et les proportions du corps, aussi-bien que par la conformation des pieds et des ongles.<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Lettre de M. de la Borde à M. de Buffon, Cayenne, 12 juin 1774.

<sup>2</sup> Note communiquée par MM. Aublet et Olivier.

## DU PHALANGER.

CES animaux, qui nous ont été envoyés mâles et femelles sous le nom de *rats de Surinam*, ont beaucoup moins de rapports avec les rats qu'avec les animaux du même climat dont nous avons donné l'histoire sous les noms de *marmose* et de *cayopollin*. On peut voir, par la description très-exacte qu'en a faite M. Daubenton, combien ils sont éloignés des rats, surtout à l'intérieur. Nous avons donc cru devoir rejeter cette dénomination de *rats de Surinam*, comme composée, et de plus comme mal appliquée : aucun naturaliste, aucun voyageur, n'ayant nommé ni indiqué cet animal, nous avons fait son nom, et nous l'avons tiré d'un caractère qui ne se trouve dans aucun autre animal : nous l'appelons *phalanger*, parce qu'il a les phalanges singulièrement conformées, et que de quatre doigts qui correspondent aux cinq ongles dont ses pieds de derrière sont armés, le premier est soudé avec son voisin, en sorte que ce double doigt fait la fourche, et ne se sépare qu'à la dernière phalange pour arriver aux deux ongles. Le pouce est séparé des autres doigts, et n'a point d'ongle à son extrémité. Ce dernier caractère, quoique remarquable, n'est point unique; le sarigue et la marmose ont le pouce de même : mais aucun n'a, comme celui-ci, les phalanges soudées.

Il paroît que ces animaux varient entre eux pour les couleurs du poil. Ils sont de la taille d'un petit lapin ou d'un très-gros rat, et sont remarquables par l'excessive longueur de leur queue, l'allongement de leur museau, et la forme de leurs dents, qui seule suffiroit pour faire distinguer le phalanger de la marmose, du sarigue, des rats, et de toutes les autres espèces d'animaux auxquelles on voudroit le rapporter.

[ Nous étions mal informés lorsque nous avons dit que les animaux auxquels nous avons donné le nom de *phalangers* appartenoient au nouveau continent. Un marchand dont je les ai achetés me les avoit donnés sous le nom de *rats de Surinam*; mais probablement il avoit été trompé lui-même. M. Pallas est le premier qui ait remarqué cette méprise, et nous sommes maintenant assurés que le phalanger se trouve dans les Indes méridionales et même dans les terres australes, comme à la Nouvelle-Hollande. Nous savons aussi qu'on n'en a jamais vu dans les terres de l'Amérique. M. Banks<sup>1</sup>

<sup>1</sup> « M. Banks, parcourant la campagne, prit un animal » de la classe des opossums; c'étoit une femelle, et il prit en » outre deux petits: il trouva qu'ils ressembloient beaucoup » au quadrupède décrit par M. de Buffon sous le nom de » *phalanger*; mais ce n'est pas le même. Cet auteur sup- » pose que cette espèce est particulière à l'Amérique, mais » il s'est sûrement trompé en ce point; il est probable que » le phalanger est indigène des Indes orientales, puisque » l'animal que prit M. Banks avoit quelque analogie avec

dit avec raison que je me suis trompé, et qu'il a trouvé dans la Nouvelle-Hollande un animal qui a tant de rapports avec le phalanger, qu'on doit les regarder comme deux espèces très-voisines. ]

» lui par la conformation extraordinaire de ses pieds, en » quoi il diffère de tous les autres quadrupèdes. » (*Voyage autour du Monde*, tom. IV, pag. 56.)

Je crois que cette critique est juste, et que le phalanger appartient en effet aux climats des Indes orientales et méridionales; mais, quoiqu'il ait quelque ressemblance avec les opossums ou sarigues, je n'ai pas dit qu'il fût du même genre : j'ai au contraire assuré qu'il différerait de tous les sarigues, marmoses et cayopollins par la conformation des pieds, qui me paroissoit unique dans cette espèce.

Ainsi je ne me suis pas trompé en avançant que le genre des opossums ou sarigues appartient au nouveau continent, et ne se trouve nulle part dans l'ancien. Au reste, l'éditeur du Voyage de M. Cook s'est certainement trompé lui-même en disant que l'animal trouvé par M. Banks, étoit de la classe des opossums ou sarigues; car le phalanger n'a point de poche sous le ventre.

FIN DU TOME QUATORZIÈME.

---

---

# TABLE DES ARTICLES

CONTENUS DANS CE VOLUME.

---

|                                           |            |
|-------------------------------------------|------------|
| Suite DES QUADRUPÈDES.                    | p. 5       |
| Du Raton-Crabier.                         | <i>ib.</i> |
| Du Coati.                                 | 7          |
| Du Kinkajou.                              | 13         |
| Du Castor.                                | 17         |
| De l'Ondatra et du Desman.                | 44         |
| Du Daman-Israël.                          | 57         |
| Du Cabiari.                               | 65         |
| Du Lion.                                  | 69         |
| Des Tigres.                               | 95         |
| Des Animaux de l'ancien continent.        | 99         |
| Des Animaux du Nouveau-Monde.             | 129        |
| Des Animaux communs aux deux continents.  | 144        |
| Du Tigre.                                 | 178        |
| De la Panthère, de l'Once, et du Léopard. | 195        |
| Du Jaguar.                                | 217        |
| Du Jaguar de la Nouvelle-Espagne.         | 223        |
| Du Jaguar de la Guiane.                   | 224        |
| Du Couguar.                               | 228        |
| Du Couguar noir.                          | 231        |
| Du Couguar de Pensylvanie.                | 235        |
| Du Lynx ou Loup-Cervier.                  | 237        |
| Du Lynx du Mississipi.                    | 253        |
| Du Caracal.                               | 254        |
| Du Serval.                                | 260        |
| Du Chat sauvage de la Nouvelle-Espagne.   | 263        |
| De l'Ocelot.                              | 264        |

|                                                          |            |
|----------------------------------------------------------|------------|
| Du Margay.                                               | p. 270     |
| Du Chat-tigre de Cayenne.                                | 272        |
| Du Guépard.                                              | 273        |
| Du Chat-tigre de la Caroline.                            | 275        |
| De la Civette et du Zibet.                               | 276        |
| De la Genette.                                           | 294        |
| De la Genette du cap de Bonne-Espérance.                 | 300        |
| De la Fossane.                                           | 301        |
| Des Chauve-Souris.                                       | 303        |
| De la Chauve-Souris proprement dite.                     | <i>ib.</i> |
| De l'Oreillard.                                          | 309        |
| De la Noctule.                                           | 310        |
| De la Sérotine.                                          | <i>ib.</i> |
| De la Pipistrelle.                                       | <i>ib.</i> |
| De la Barbastelle.                                       | 311        |
| Du Fer à cheval.                                         | <i>ib.</i> |
| De la Roussette et de la Rougette.                       | 312        |
| Du Vampire.                                              | 333        |
| De la Céphalotte.                                        | 338        |
| De la Chauve-Souris musaraigne.                          | 341        |
| De la Grande Sérotine de la Guiane.                      | 342        |
| De la Chauve-Souris fer de lance.                        | 344        |
| De la Feuille.                                           | 345        |
| De la Grande Chauve-Souris fer de lance de la<br>Guiane. | 346        |
| De la Chauve-Souris de la Guiane.                        | 348        |
| De la Nature. Première Vue.                              | 350        |
| De la Nature. Seconde Vue.                               | 364        |
| Des Tatous.                                              | 385        |
| De l'Apar.                                               | 392        |
| De l'Encoubert.                                          | 396        |
| Du Tatouète.                                             | 399        |
| Du Cachicame.                                            | 402        |
| Du Kabassou.                                             | 405        |
| Du Cirquinçon.                                           | 407        |
| Sur les Tatous.                                          | 419        |



| TABLE.                                      |    | 527 |
|---------------------------------------------|----|-----|
| Du Tamanoir, du Tamandua et du Fourmillier. | p. | 424 |
| Du Cochon de terre.                         |    | 450 |
| Du Pangolin et du Phataguin.                |    | 458 |
| Du Sarigue ou Opossum.                      |    | 465 |
| Du Sarigue à longs poils.                   |    | 505 |
| Du Sarigue des Illinois.                    |    | 506 |
| De la Marmose.                              |    | 508 |
| Du Cayopollin.                              |    | 513 |
| Du Philandre de Surinain.                   |    | 516 |
| Du Crabier.                                 |    | 518 |
| Du Phalanger.                               |    | 522 |

FIN DE LA TABLE DU TOME QUATORZIÈME.



**Aus den Beständen der Osterreichischen  
Nationalbibliothek als rechtmäßiges Eigentum  
des Sarina Rothschild ausgeschlossen.**













